POINTS

SIGMUND FREUD

L'interprétation du rêve

Traduction et présentation par Jean-Pierre Lefebvre

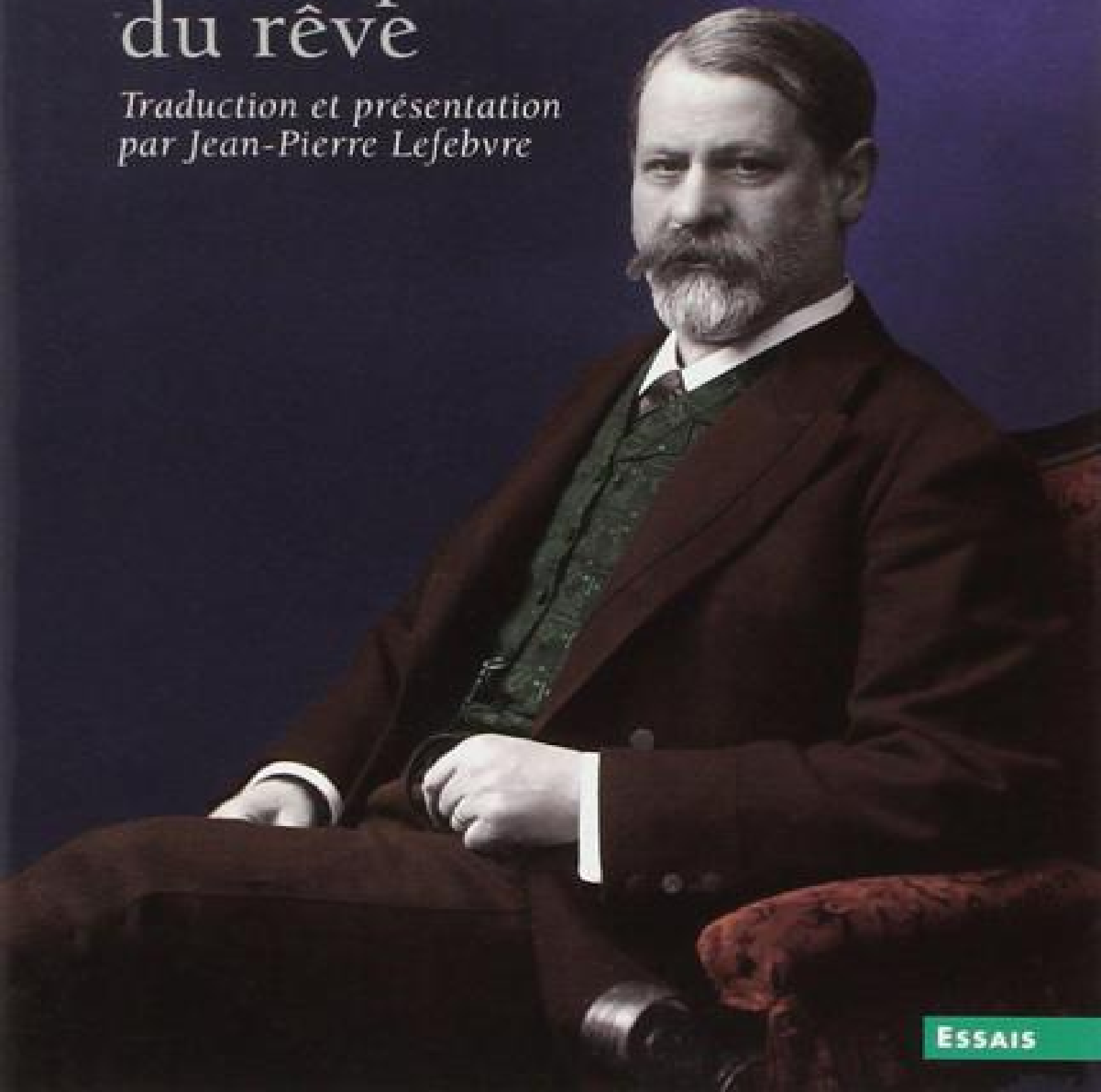

ESSAIS

Du même auteur
en « Points Essais »

Totem et Tabou
Traduction par Dominique Tassel
Présentation par Clotilde Leguil 2010
Le Malaise dans la civilisation
Traduction par Bernard Lortholary
Présentation par Clotilde Leguil 2010

ISBN 978-2-02-102373-2

© Éditions du Seuil, janvier 2010,
pour la traduction française et la présentation

www.editionsduseuil.fr

Table des matières

Couverture

Table des matières

AVERTISSEMENT

LA TRAUMDEUTUNG

NOTE PRÉLIMINAIRE

PRÉFACE À LA DEUXIÈME ÉDITION

PRÉFACE À LA TROISIÈME ÉDITION

PRÉFACE À LA QUATRIÈME ÉDITION

PRÉFACE À LA CINQUIÈME ÉDITION

PRÉFACE À LA SIXIÈME ÉDITION

PRÉFACE À LA HUITIÈME ÉDITION

I - LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE SUR LES PROBLÈMES DU RÊVE

- A - Relation du rêve à la vie à l’état de veille
- B - Le matériau du rêve – La mémoire dans le rêve
- C - Stimuli et sources du rêve
- D - Pourquoi, une fois réveillé, oublie-t-on son rêve ?
- E - Les particularités psychologiques du rêve

F - Les sentiments éthiques dans le rêve

G - Théories du rêve et fonction du rêve

H - Relations entre rêve et maladies mentales

II - LA MÉTHODE D'INTERPRÉTATION DU RÊVE ANALYSE D'UN MODÈLE DE RÊVE

III - LE RÊVE EST UNE SATISFACTION DE DÉSIR

IV - LA DÉFIGURATION ONIRIQUE

V - MATÉRIAU ET SOURCES DU RÊVE

A - Le récent et l'indifférent dans le rêve

B - L'infantile comme source du rêve

C - Les sources somatiques du rêve

D - Rêves typiques

VI - LE TRAVAIL DU RÊVE

A - Le travail de condensation

B - Le travail de déplacement

C - Les moyens oniriques de la figuration

D - La prise en compte de la figurabilité

E - La figuration par des symboles dans le rêve – Autres rêves typiques

F - Exemples – Compter et parler dans le rêve

G - Rêves absurdes – Les prestations intellectuelles dans le rêve

H - Les affects dans le rêve

I - L’élaboration secondaire

VII - SUR LA PSYCHOLOGIE DES PROCESSUS ONIRIQUES

A - L’oubli des rêves

B - La régression

C - Sur la satisfaction de désir

D - Le réveil par le rêve – La fonction du rêve – Le rêve d’angoisse

E - Processus primaire et processus secondaire – Le refoulement

F - Inconscient et conscience – La réalité

Bibliographie

A) Jusqu’à la parution de la première édition (1909)

B) Depuis 1900

Index

AVERTISSEMENT

La présente traduction de *L'Interprétation du rêve* est établie d'après l'édition la plus courante et la moins coûteuse de la *Traumdeutung*, celle des *Gesammelte Werke* publiée par le Fischer Taschenbuch Verlag. C'est la pagination de cette édition qui est indiquée au sein du texte, y compris dans le cas des renvois internes et à l'exception de l'index : elle permet un repérage rapide dans le texte allemand le plus répandu, et dans les traductions qui l'ont reproduite.

Les éditions S. Fischer publient depuis 1969 une *Studienausgabe* qui s'appuie sur les travaux de la *Standard Edition of the Complete Psychological Works of Sigmund Freud*, et dont la *Traumdeutung* constitue le tome II (paru en 1972). Sa présentation, scientifiquement plus moderne, diffère de celle que Freud a préfacée pour la dernière fois, en décembre 1929.

Le texte original à partir duquel la traduction a été réalisée est le produit d'une histoire éditoriale longue et complexe.

La première édition, datée de 1900, parue en réalité en novembre 1899, a été plusieurs fois révisée et augmentée, à l'occasion de rééditions successives qui s'échelonnent de 1909 à 1930. De cette inflation ont résulté des difficultés de lecture que les éditeurs de la première édition des Œuvres de Freud ont tenté de résoudre en rééditant séparément la version de 1900, assortie d'un volume reprenant les compléments successifs. Cette formule n'ayant pas donné satisfaction, ils revinrent à la forme unifiée et lissée connue le plus souvent par l'édition du Fischer Taschenbuch Verlag, dont la première version date de 1942. On associera à cette date l'horizon historique du nazisme, de la guerre, et de l'exil de Freud à Londres, où cette

première édition posthume des œuvres dut paraître (Londres, Imago Publishing Co., Ltd., 1942).

La plupart des ajouts de Freud concernent la symbolique du rêve et procèdent de l'approfondissement de sa réflexion sur cette question. Ces ajouts ont eu pour conséquence, sans en être la seule raison, la suppression d'un certain nombre de passages, qui ne sont pas repris non plus dans la *Studienausgabe*. D'une manière générale, les rééditions successives ont tendance à gommer le caractère en partie « collectif » du travail publié sous le titre *Die Traumdeutung*. Elles ne font pas apparaître clairement le rapport de l'auteur avec ses lecteurs.

De la quatrième à la septième édition incluse (1914-1922) le chapitre VI comportait en outre deux longues études d'Otto Rank sur « le rêve et la littérature » et sur « rêve et mythe », que Freud a retirées par la suite[1].

Nous avons pour notre part – nous appuyant sur la *Standard Edition* et la *Studienausgabe* – tenté de signaler le plus discrètement possible la date des ajouts successifs de Freud, en utilisant l'ordre alphabétique pour désigner les éditions de [a] à [h], soit :

A 1900
B 1909
C 1911
D 1914
E 1918-1919
F 1921-1922
G 1925
H 1929-1930

À cette complexité vient faire un écho assez embrouillé la question des bibliographies successives adjointes par Freud à ses éditions. Les titres qu'il y indique sont pris dans un double mouvement d'actualisation et de correction. D'où une solution en deux phases dans l'édition de référence (1942) : une liste classée A de 257 titres déjà parus en 1900 (plus large cependant, du fait des corrections, que la liste de 78 titres publiée à la fin de la première édition), puis une liste classée B de titres postérieurs à 1900,

introduite par Freud dans la troisième édition. Nous reproduisons en fin de volume ces deux listes en l'état, sans intervention éditoriale, à titre de documents annexes. Dans la *Studienausgabe*, la bibliographie a été réorganisée entièrement à partir du travail réalisé pour le tome V de la *Standard Edition* (en langue anglaise) et n'est donc plus considérée comme un document attribué à Freud. Elle comporte une première partie qui répertorie toutes les œuvres citées dans le texte et les notes de la *Traumdeutung*. Dans une seconde partie sont répertoriés tous les ouvrages antérieurs à 1900 que Freud avait insérés dans sa propre bibliographie sans qu'ils soient cités ou évoqués dans le texte et les notes. Tous ces remaniements ont mis en évidence certaines erreurs que les éditeurs n'ont pu toutes corriger. Dans une lettre à André Breton de 1933, Freud semblait prendre quelques distances avec cet aspect du travail, qu'il avait confié à partir de la quatrième édition à Otto Rank.

Les notes de Freud et les notes du traducteur (signalées par les initiales *N.d.T.*) sont numérotées en continuité en bas de page, la numérotation recommençant à chaque page.

Toutes les interventions entre crochets droits ([…]) sont du traducteur ou de l'éditeur.

Jean-Pierre LEFEBVRE

1. Aujourd'hui disponibles en français in L. Marinelli et A. Mayer, *Rêver selon Freud*. L'Interprétation du rêve *et l'histoire du mouvement psychanalytique*, trad. fr. par D. Tassel, Paris, Aubier, 2009.

LA *TRAUMDEUTUNG*

L'Interprétation du rêve n'est pas un ouvrage d'oniromancie, comme on aurait dit au XIX^e^ siècle, consacré à une collection de rêves célèbres, privés, bizarres, différents et semblables, etc., dont on rechercherait les clés possibles dans le contexte de la Belle Époque… Ce n'est pas un livre « grand public ».

C'est avant tout un ouvrage de théorie radicale consacré à un phénomène psychique universel, et par essence singulier, ouvrant la voie à des pratiques thérapeutiques fondées sur la parole échangée avec les patients. Il est fortement lié aux recherches de Freud sur l'hystérie et sur la sexualité. Il s'est en apparence moins transformé que celles-ci au fil des rééditions du livre et des remaniements qu'elles autorisaient, comme s'il était resté pour Freud un moment personnel de catalyse, essentiel, original et à certains égards indépassable. Mais dès lors que, plus que tous les autres, ce livre est *son* livre, le plus lié à son existence individuelle et en fin de compte à l'importance historique générale de celle-ci, sa dimension idiosyncrasique et autobiographique – pour ne pas dire auto-analytique – contient aussi toute l'histoire complexe du projet, de la peine, des inflexions et des redressements conceptuels, sa genèse dans le dialogue avec Fliess principalement, avec les patients, avec les premiers publics, qui fait rayonner le sens plus pur du verbe *mitteilen*, omniprésent dans le texte. « Communiquer » convoque ici une communauté pour un partage (sans lequel il n'y a pas de jugement, *Urteil*). « Freud » est né, syllabe heureuse, de et dans ce partage et y a grandi. Il s'est intimement convaincu que ce livre resterait après lui. D'où une inquiétude et une affection qui

s'expriment visiblement dans les préfaces successives et dans certains passages du texte principal.

La *Traumdeutung* – il en souffre malgré sa conviction absolue que le livre dit juste, a d'abord été négligée – par ses destinataires. Elle évoque dans cette destinée la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel. Mais il n'y avait pas ici – bien au contraire – l'alibi épistémologique de l'obscurité du discours. L'une des formes de cette négligence fut un accueil critique de l'intention générale, du *sens* du travail : un symptôme qui signalait en fait la dimension totalement innovante de celui-ci. Et de fait, dans le souci méthodique obstiné de prendre en compte toutes les objections, mais aussi dans son horizon théorique et culturel, et la qualité même de son écriture, elle évoque surtout *Le Capital* de Karl Marx et *L'Origine des espèces* de Charles Darwin.

D'où un paradoxe qui intéresse notamment le traducteur : un livre d'auteur, apparemment lisse, articulé, systématique, linéaire, etc., aujourd'hui encore identifié à ce que Stefan Zweig appelait une « heure étoilée de l'humanité », à une création géniale, mais qui se présente aussi comme un défi déroutant à l'édition scientifique, tant il est le produit d'un atelier bourdonnant de lectures, de batailles, de reprises, de contacts avec les patients, de rapports plus ou moins allusifs avec un public. Paradoxe quasi onirique, objectivement inévitable, dont l'écriture est un acteur essentiel. Métaphore, aussi, de ce que la traduction affronte.

Quelque chose de cette conjoncture épistémologico-affective, mais également « poétique », peut être perçu dans le fait que l'on dit aussi en français : « la *Traumdeutung* » plutôt que « *L'Interprétation du rêve* ».

La *Traumdeutung*… Un schibboleth sympathique. Deux syllabes et demie de connivence. Un signifiant efficace. Un signifié qui garde sa magie, ses radiations intérieures. Tout est bénéfice. Y compris au besoin le génitif adjacent « de Freud » qui, du coup, ne risque pas d'être compris comme désignant le ou les rêves de l'auteur…

On s'imagine prononcer sans traduire, se contenter d'accueillir le mot : intéressante illusion.

Un mot prétendu non traduit, un terme allemand par exemple, pris dans les mailles d'un discours en français, se constitue au contraire en apothéose de la déformation, de la perte et de la construction adventice. Il risque fort de ne plus signifier du tout ce qu'il disait dans la compagnie des

autres mots de la langue originale. Il a le statut imagé de certains mots qui apparaissent dans les rêves. Satisfait peut-être, paradoxalement, un désir de traducteur : ainsi nous avons tenté la naturalisation du *Witz*…

Exposer les difficultés que le traducteur de la *Traumdeutung* a pu rencontrer est une opération performative à rebours ; chacun des termes qui les décrit, définit ou commente a déjà fait l'objet de choix arrêtés, de réponses implicites à la question : comment Freud dirait-il en son idiome « exposer », « difficile », « problème », ou « rencontrer »…

Les difficultés ordinaires de la traduction sont potentialisées dans ce livre par l'objet de son travail, dès lors que le rêve est une production intimement liée au langage, et que son interprétation fait intervenir des réflexes mentaux structurés comme et par le langage.

Un étonnant fluide, un éther singulier y parcourt les degrés du discours, passe les parois des guillemets, des italiques, des « à la ligne », titres et numéros. Même les protocoles de rêves, qui semblent le plus souvent énoncés par autrui et reposer sur leur différence, acquièrent dans la lumière générale du travail une apparence langagière commune qui les appareille à distance au discours théorique de l'auteur.

Et la traduction, comme par définition, est condamnée à perdre cette essence, à couper les filaments innombrables d'une arborescence de liens quasi « quantiques ».

On ne se laissera cependant pas fasciner par cet abîme, ni arrêter par la complexité des enjeux divers propres à tous ceux qui travaillent et vivent avec le legs freudien, sinon pour constater que les problèmes sont abondamment discutés depuis longtemps et ont fait l'objet de nombreuses expérimentations de solutions auxquelles la présente traduction doit, sinon des options subjectives, du moins des différences objectives.

Gloire en tout cas, et reconnaissance aux premiers qui se sont lancés dans l'aventure et qui ont initié, dans tous les sens du terme, le mouvement.

Freud – qui avait lui-même traduit du français vers l'allemand – avait d'abord pensé qu'on ne pouvait pas traduire son livre, et suggéré au premier traducteur français qui s'était proposé en 1911 (Samuel Jankélévitch) de traduire, plutôt que la *Traumdeutung* (« difficile et dissuasif ») et les *Studien über Hysterie* (« qui avaient vieilli ») envisagées par Jankélévitch, la *Psychopathologie de la vie quotidienne* ainsi que deux brefs essais : les soixante-deux pages de *Über Psychoanalyse* (cinq conférences données aux

États-Unis) et les quatre-vingt-six pages des *Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*.

La raison de cette réticence tenait principalement à la matière onirique et à son lien intrinsèque avec le langage. Il pensait même qu'il valait mieux que ses traducteurs utilisent des récits de rêve consignés à l'origine dans la langue de la traduction… On sait l'usage qui fut fait par A.A. Brill de cette position, dans les versions anglaises, et les problèmes qu'elle engendra. Mais il est vrai aussi que la question des traductions était surdéterminée par la nature « fondatrice » de la stratégie d'expansion adoptée.

Exposer les difficultés signifie ainsi, pour commencer : attirer l'attention du lecteur sur l'horizon historique des éditions successives de la *Traumdeutung*, entre la fin du XIX^e^ siècle (quand vivaient encore Zola, Félix Faure, Pasteur, Alphonse Daudet…) et l'accession au pouvoir de Hitler en Allemagne en des temps où le langage médical notamment se transforme rapidement. Il existe huit versions au moins du texte, chacune enrichissant la précédente d'un nombre conséquent d'ajouts, mais aussi parfois de retraits. Un ouvrage récent de la philologie freudienne explicite clairement cette histoire et son sens[1].

Le traducteur, qui suit à la lettre les énoncés de l'auteur, constate (et se demande qu'en faire) des évolutions discrètes de la langue de Freud dans cet ouvrage « vivant », plus quantitatives que qualitatives il est vrai. Mais celles-ci n'excèdent pas ce qu'un ouvrage parfaitement homogène génétiquement peut comporter de modifications progressives. L'étude systématique en sera peut-être entreprise un jour…

Cet ouvrage-ci, en particulier, ressortit à une période fondatrice où les grandes notions psychanalytiques sont mises en place dans le matériau même du langage courant de la psychologie, dont de nombreux éléments sont littéralement cités, repris, intégrés aux raisonnements propres de l'auteur.

Ce qui distingue Freud alors de ses confrères et concurrents dans cette branche n'est pas tant l'idiome que la méthode. Et notamment celle qui consiste à solliciter largement la parole des confrères. On ne trouve ici pratiquement aucune notion singulière qui ne puisse apparaître à la même époque, dans des systématicités différentes, chez d'autres auteurs de langue allemande.

C’est essentiellement par sélection et systématisation que se constitue un réseau typique propre, un montage riche en médiations langagières qui portent en quelque sorte de l’intérieur l’analyse et l’articulation théorique en cours de gestation.

Et c’est ce système apparemment simple qui constitue la difficulté la plus redoutable pour le traducteur, dès lors que les médiations langagières « internes » de l’allemand n’ont pas d’équivalent en français (ni dans les autres langues au demeurant).

Ce qui est principalement affecté (et à quoi Freud lui-même fait allusion dans un passage du livre à propos de la langue chinoise), c’est la polyvalence essentielle de la plupart des mots et leur dépendance radicale des contextes où ils apparaissent, induisant parfois des traductions différentielles.

La tâche du traducteur sera donc d’identifier avec autant d’assurance que possible les registres décidant d’un choix systématique, et de varier le moins possible dans le champ… des variations, de façon à ne pas réduire abusivement… les réductions.

On rencontre chez Freud, quand on a entrepris de le traduire, quatre types de problèmes qu’on dira : ordinaires, traditionnels, spécifiques et enfin idiosyncrasiques. Et bien des cas qui les cumulent…

1. Les problèmes *ordinaires* sont ceux que rencontre toute traduction de l’allemand, indépendamment d’une relation spécifique à l’objet de la *Traumdeutung*, mais dans la périphérie générale du discours de Freud.

Les équivalents allemands de la « représentation », par exemple, sont de ceux-là, installés dans des paradigmes différenciés : *repräsentieren*, *vertreten*, *vorstellen*, *darstellen*, *vorführen*, etc. Ce qui pose problème ici, c’est la fréquence élevée des uns et des autres, et donc le risque de saturation du texte français par le paradigme monotone de la « représentation » qui ne correspond étymologiquement à aucun d’eux (y compris *repräsentieren*, qui signifie ici « reconstituer mentalement un souvenir ou un rêve »). C’est le problème « ordinaire » de la *réduction*.

On rencontre aussi dans le contexte des enjeux théoriques de ce livre quelques vieilles connaissances de cette famille ordinaire, elles aussi menacées de réduction, à l’échelle intrinsèque : ainsi *bedingen*, qui signifie davantage déterminer de manière causale que conditionner ; *die Tendenz*, qui est autant l’intention subjective (associée à la représentation d’un but

visé) que la tendance objective. Et quelques comparses sources d'embarras, tels *Stück*, *Einfall*, *auffallen*, *Leistung*, etc.

2. Les problèmes *traditionnels* le sont au sein d'un genre, en l'occurrence, du genre théorique, et affectent davantage des ensembles. Il y a une perte de « rendement » du texte si l'on désarticule trop dans la traduction le réseau conceptuel original. Ainsi, dans la *Traumdeutung*, Freud construit en partie le contrat de lecture théorique sur la série *darstellen*, *entstellen*, *vorstellen*, *verstellen*. Ne pouvant sauver tous les liens intrinsèques, il faut tenter de conserver le principal d'entre eux. Il nous a semblé, en l'espèce, plus efficace et conforme aux intentions théoriques de l'auteur de préserver le couple « figurer (*darstellen*) – défigurer (*entstellen*) », plutôt que d'autres moins essentiels ici (par exemple *vorstellen – darstellen*). Et ce d'autant plus que le registre sémantique primaire de *darstellen* est celui de la figuration par l'image (ou par le corps et le jeu d'un comédien).

De même, les mots composés allemands (du genre *Traumdeutung*) laissent dans le vague (flottant) le type de détermination qui définit le rapport entre les termes (ici : du rêve, de rêve, de rêves, des rêves, etc. : hésitation bien connue). Mais ils ont un autre effet lié à ce vague : le statut de préfixe du premier terme de la composition lui confère un moindre poids dans le travail de la lecture, une sorte de discrétion qui n'est pas celle du génitif français postposé introduit par « de ». Le texte allemand est ainsi envahi par le mot *Traum* et cette permanence crée un bruit de fond « tibétain » (proche de « aum »…) qui ne sera pas jugé gênant. Dès lors que ce statut est impraticable en français, nous avons opté pour un allègement du bruit de fond, impliquant l'emploi régulier de l'adjectif « onirique » chaque fois qu'il n'était pas contre-indiqué par le contexte. L'adjectif épithète postposé restaure quelque peu en la matière le statut de lien vague qui le lie au substantif concerné, et par ailleurs sa nature « théorique » demeure adéquate au discours général (même chose pour *stimulus* retenu traditionnellement pour traduire *Reiz*).

La question traditionnelle des « temps du passé » pèse en revanche relativement peu ici, bien que les récits changent de « couleur » (et avec elle de spectre affectif) selon qu'on les rapporte au passé simple ou au passé composé (pour ne rien dire de l'imparfait). La nature du discours (plus ou moins oral, par exemple) impose parfois des variations.

De même il n'y a pas vraiment d'enjeu majeur à l'hésitation entre *si* et *quand* (plus empirique) pour traduire *wenn*, mais une variation du ton théorique lui-même.

Ce type d'hésitation peut encore affecter le caractère plus ou moins « doctoral » des énoncés : selon qu'on traduit *gleichgültig* par « indifférent » ou par « sans intérêt », on passera de la langue du docteur à celle du patient racontant devant lui les événements plus ou moins intéressants de sa journée. Mais derrière cette hésitation s'énonce en allemand de manière homogène et continue, voire quasi conceptuelle, une question nullement indifférente qui intéresse le fonctionnement même du processus onirique.

Enfin, toujours dans le registre traditionnel, on notera la multiplication, induite par les répétitions, des pertes de périphérie sémantique « intéressantes » : ainsi *die Verschiebung*, dont nous reprenons la traduction traditionnelle par « déplacement », n'est pas seulement le déplacement, ou la translation, mais aussi le report, le décalage, voire une opération frauduleuse (un trafic illicite…). Un lien sémantique intime se crée ainsi avec la *Verstellung* (le travestissement). *Die Entbindung*, la délivrance, est aussi celle de l'accouchée, et le mot suggère que ce qui était « retenu » se libère soudain, surgit avec une certaine énergie.

3. Les problèmes que nous disons *spécifiques* sont liés aux problèmes traditionnels : on entre avec eux dans la longue liste qui invite à l'encodage, et dont beaucoup d'items sont liés à l'histoire différentielle des concepts majeurs et aux conjonctures épistémologiques dans lesquelles Freud écrit entre 1890 et 1939. On peut s'inspirer pour les approcher, mais non pour les résoudre, des traductions que Freud a faites du français dans cette même conjoncture « fin de siècle ». Ils sont bien connus : que faire de *Seele* et *seelisch* ? Faut-il inviter le paradigme français de l'« âme » dans ce texte où *Seele* et *seelisch* ont, comme c'est le cas depuis le XVIII^e^ siècle, une vocation spécifiquement psychologique beaucoup plus soutenue ? Que faire de *Wunsch*, dès lors que l'obscure périphérie du désir sexuel semble avoir contaminé le paradigme français du verbe « désirer » ? Faut-il traduire *Regung* par « émotion », « mouvement » ou « impulsion », *Motiv* par « motif », « mobile » ou « raison », *Krankengeschichte* par « histoire du malade », « fiche » ou « dossier médical », voire « historique de la

maladie » ? La liste est longue. On peut cependant stabiliser un certain nombre de termes auxquels Freud assigne un statut quasi spécifique. *Zweckvorstellung* par exemple est un terme particulièrement trivial dans la langue socio-économique ordinaire : il s'agit des « objectifs » d'une décision, d'une entreprise, etc. Nous avons préféré garder un lien rigoureux avec la posture « représentationnelle » (d'où le long « représentation de but à atteindre »). De même *ein Gedankengang* désigne ordinairement en allemand un « raisonnement », organisant activement les éléments pensés dans un certain sens. Mais on ne pouvait importer sans dommage le paradigme explicite de la raison, voire de la rationalité. On s'en est donc tenu à la notion de *démarche mentale* ou *démarche de pensée*, qui cohabite et rivalise dans le texte avec *Gedankenzug*, *Gedankenkette* et *Gedankenvorgang*. Même chose enfin pour la célèbre *Phantasie*, qui n'est rien d'autre en allemand que le mot grec qui désigne l'imagination (comme production et comme produit, et non comme faculté) : nous avons opté pour le couple « production imaginaire », la notion de scénario – qui aurait souvent été légitime – étant par trop connotée d'horizons filmiques postérieurs à 1930… Parfois encore le substantif « l'imaginaire » s'est imposé.

Aux difficultés spécifiques s'adjoignent encore dans le contexte de la *Traumdeutung* tous les jeux de mots sollicités par l'auteur pour leur statut exemplaire.

4. Enfin, on constate dans cet ouvrage très discrètement polémique et surtout délibérément personnel, la rémanence de tours propres et la présence d'austriacismes dont il est bien difficile de faire autre chose qu'une occasion de vigilance supplémentaire. Freud aime par exemple le mot *Stück* pour désigner la partie d'un tout, embarrassant le traducteur souvent tiré vers les morceaux, les pièces et autres notions concrètes ; il aime le verbe *gewinnen*, au sens non de « gagner », mais de « récolter par un travail d'extraction », il utilise le verbe *brauchen* dans son sens viennois, dit *Coupé* pour « compartiment de chemin de fer », n'emploie pratiquement jamais le mot *Geist*, affectionne le verbe « *erörtern* » pour caractériser sa pratique du commentaire explicatif, dit bien plus souvent *häufig* (« fréquemment ») que *oft* ou *öfters* (« souvent »), préfère *erledigen* (« régler une question », « liquider un problème », « achever un travail »…) à *überwinden* ou *beseitigen*, et joue comme un enfant des sens viennois de

hetzen : non seulement « forcer à faire vite », mais aussi « rigoler », « chahuter », « plaisanter »…

À titre d'échantillon de notre point de vue sur la stratégie de traduction qui nous a paru opportune pour cet ouvrage (et nous inspirant de son chapitre II), on peut évoquer la question de la notion centrale de « satisfaction de désir », qui donne son titre au chapitre III et traverse la totalité du livre.

On pourrait bien évidemment se réclamer de l'accord de Freud avec cette solution pour traduire *Erfüllung eines Wunsches*, dès lors qu'il fut le contemporain, sinon le collaborateur, de la première traduction française par Meyerson, qui a recours à cette solution. De tous les « contrôles » exercés lors de la relecture, celui de cette notion était le plus attendu.

Mais l'expérience enseigne que les auteurs ne sont pas nécessairement les meilleurs juges et que d'autres facteurs que philologiques peuvent incliner à tolérer des décisions problématiques : c'est ainsi que Marx a laissé passer la « plus-value » dans la traduction du *Capital* par Joseph Roy…

La « satisfaction de désirs » a été parfois refusée au nom des échos sexuels que le mot « désir » émettrait en tous lieux…

Il faut d'abord considérer que Freud n'emploie pratiquement jamais le substantif *Wunsch*, et encore moins le verbe *wünschen* de manière isolée, c'est-à-dire dans des circonstances où ces mots jouiraient d'une pleine indépendance sémantique.

Son concept n'est pas tant celui de *Wunsch*, que celui de *Erfüllung*, mais surtout, c'est le groupe nominal *Erfüllung eines Wunsches* ou le composé plus compact *Wunscherfüllung*. On trouve ensuite quelques composés différents construits avec le préfixe *Wunsch*, dans lesquels *Erfüllung* est élidé, mais intrinsèquement présent. Ainsi, dans *Gegenwunschtraum*, qui désigne des rêves de patients hostiles à la théorie du rêve comme satisfaction de désir, on doit lire *Gegenwunscherfüllungstraumtheorietraum*…

Il y a ainsi en permanence, outre la subsomption constante sous l'analyse du rêve, une *contextualité interne* et en quelque sorte *mutuelle* qui abolit toujours immédiatement l'hypothèse d'une autre fonction sémantique et neutralise d'emblée l'hypothèse sexuelle, laquelle ne peut relever que d'autres contextes (et ce, que l'on traduise *Erfüllung* par

« accomplissement », « satisfaction » ou « réalisation »). À aucun moment du texte il ne peut y avoir la moindre hésitation, et quand le *Wunsch* est de nature sexuelle, l'auteur le précise avec d'autres éléments du discours.

On voudra bien considérer à titre de contre-épreuve, qu'il n'existe aucun moyen de traduire en allemand le groupe « satisfaction ou accomplissement d'un désir » autrement que par *Erfüllung eines Wunsches* ou *Wunscherfüllung*.

Dès lors que *Wunsch* et « désir » sont, dans les deux langues, des nominalisations de verbes, ce qui se joue dans cette question, c'est le statut langagier primaire du verbe *wünschen* en allemand et du verbe « désirer » en français : vouloir que quelque chose de déterminé existe ou se produise.

Dans la concurrence avec d'autres solutions, c'est ici le plus global et primaire qui doit l'emporter. C'est pourquoi il nous semble qu'il faut renoncer à la solution qui par contraste paraît plus précise et traduit *Wunsch* par « souhait ». Elle semble échapper à la connotation sexuelle (mais peut évidemment fort bien l'assumer…), au prix cependant d'un affaiblissement sévère de l'« énergie d'investissement » appliquée à l'objet visé (on comprend que Lacan ait cherché du côté du *vœu* ou de l'*envie*, dont le parasitage sémantique est plus problématique encore que celui du désir et qui n'ont pas de régime verbal direct). Le souhait et le verbe « souhaiter » sont au contraire pris d'emblée dans un registre de modestie ou de pudeur polie qui contraste avec la puissance verbale de *Wunsch* ou de l'anglais *wish* et surtout implique une conscience et un contrôle formel de l'expression du désir. D'où en français comme en allemand une concurrence avec la forme verbale « conditionnelle » (ou subjonctive) non nominalisable, « je voudrais » ou *ich möchte*. Enfin, il y a dans le souhait une dimension de « socialité », un dialogue explicite fictif avec le tiers qui n'est pas, selon nous, la situation égotique du *Wunsch* dans le rêve chez Freud. Mais si tel était le contexte – et bien sûr chez Freud il peut exister également –, il faudrait peut-être renoncer, pour une fois, au désir…

On se tiendra à ces quelques suggestions, en avouant que le traducteur souffre toujours des pertes qu'il inflige au texte traduit, souffre de détruire par force bien des jeux subtils, et d'en importer de moins utiles. Le public se dit peut-être qu'on pourrait rêver de disposer dans sa langue du code parfait grâce auquel rien ne serait perdu, satisfaisant ainsi un désir assez simple de « prestation » maximale. Affreux cauchemar en vérité. Toute son

expérience lui hurlerait dans le même temps que cet hypercode à *n* dimensions serait la fin du langage, ou ce que le poète Paul Celan, lui-même longtemps traducteur professionnel, appelait le triomphe du nombre et de la métaphore. Serait alors perdu plus essentiel encore à sa démarche : la dimension d'aventure vitale qui toujours auréole le projet le plus obstinément mené, et qu'il est donné aux traducteurs de partager un temps avec l'auteur.

Jean-Pierre LEFEBVRE

1. L. Marinelli et A. Mayer, *Rêver selon Freud.* L'Interprétation du rêve *et l'histoire du mouvement psychanalitique*, *op. cit*.

Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo[1]

1. « Si je ne parviens pas à fléchir ceux d'en-haut, je ferai bouger le peuple de l'Achéron. » Virgile, *Énéide*, chant VII, v. 312. (*N.d.T.*)

NOTE PRÉLIMINAIRE

En tentant ici d'exposer l'interprétation du rêve, je ne pense pas avoir débordé le périmètre des questions qui intéressent la neuropathologie. Il apparaît bien en effet à l'examen psychologique que le rêve est l'élément premier dans la série de formations psychiques anormales dont les autres éléments[1], la phobie hystérique, l'obsession et le délire, ne peuvent, pour des raisons liées à sa pratique, que préoccuper le médecin. Le rêve – comme on verra – ne peut pas revendiquer une signification pratique analogue ; mais sa valeur paradigmatique pour la théorie n'en est que plus grande, et quand on ne sait pas expliquer la genèse des images oniriques, on s'efforcera en vain de parvenir aussi à la compréhension des phobies et des idées obsessionnelles et délirantes, voire d'exercer éventuellement une action thérapeutique sur celles-ci.

Mais le contexte même auquel notre sujet est redevable de son importance, doit également être rendu responsable des défauts du présent travail. Les solutions de continuité, dont on trouvera un si grand nombre dans cet exposé, correspondent à une quantité équivalente de zones de contact où le problème de la formation du rêve intervient dans des problèmes plus vastes de la psychopathologie, qui ne peuvent être traités ici, et auxquels, si nous en avons le temps et la force et si la ressource en matériau se développe encore, des approfondissements devraient être consacrés ultérieurement.

Par ailleurs, certaines caractéristiques propres du matériau sur lequel j'appuie mon explication de l'interprétation du rêve m'ont également rendu la tâche de cette publication malaisée. Le travail proprement dit montrera de lui-même pourquoi la totalité des rêves racontés dans la littérature, ou

pouvant être recueillis auprès d'inconnus, ne pouvaient ici, compte tenu de ce que je voulais, qu'être inutilisables ; je n'ai eu le choix qu'entre mes propres rêves et ceux de mes patients en cours de traitement psychanalytique. L'exploitation de ce dernier matériau m'était interdite par le fait qu'en l'espèce les processus oniriques étaient sujets à une complication indésirable en raison de l'interférence de caractères névrotiques. D'un autre côté, communiquer mes propres rêves impliquait indissolublement que j'ouvre aux regards inconnus davantage d'intimités de ma vie psychique que je ne pouvais avoir envie de le faire et qu'il n'en saurait incomber par ailleurs à un auteur qui n'est pas un poète, mais un homme de science. La chose était pénible, mais inévitable ; je me suis donc plié à cette exigence pour ne pas devoir renoncer, tout simplement, à la démonstration de mes résultats psychologiques. Évidemment je n'ai pu résister à la tentation d'émousser, grâce à certaines omissions et substitutions, un certain nombre d'indiscrétions ; chaque fois que la chose s'est produite, il en a résulté le dommage le plus décisif pour la valeur des exemples que j'employais. Je peux seulement exprimer l'espoir que les lecteurs de ce travail se mettront dans la situation difficile qui était la mienne, pour me traiter avec indulgence, et par ailleurs que toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre se sentiraient concernés dans les rêves dont je fais état voudront bien ne pas refuser au moins à la vie du rêve la liberté de penser. |**IX**|

1. *Glied* : à la fois le membre et l'article ou élément d'un ensemble articulé.

PRÉFACE À LA DEUXIÈME ÉDITION

Si la nécessité d'une deuxième édition de ce livre, qui est de lecture difficile, se fait sentir avant que la première décennie soit encore complètement écoulée, ce n'est pas à l'intérêt des cercles de spécialistes auxquels je m'étais adressé dans les phrases qui précèdent que je le dois. Mes confrères en psychiatrie semblent ne pas avoir fait le moindre effort pour dépasser le sentiment initial de dépaysement que pouvait susciter ma nouvelle approche du rêve, et les philosophes professionnels qui pourtant ont l'habitude de traiter les problèmes de la vie onirique – en quelques phrases qui sont toujours les mêmes – comme une annexe des états de conscience n'ont manifestement pas remarqué qu'on pouvait justement au niveau de cet appendice extraire toute une série de choses qui ne peuvent que mener à une redéfinition fondamentale de nos théories psychologiques. Le comportement de la critique scientifique ne pouvait permettre de s'attendre à un autre sort pour mon œuvre que d'être mortellement passé sous silence. Et la petite troupe de vaillants disciples qui me suivent dans le traitement médical de la psychanalyse et interprètent des rêves à mon exemple pour exploiter ces interprétations dans le traitement des névrosés n'aurait pas suffi à épuiser la première édition de l'ouvrage. Je me sens donc une dette envers le cercle plus large de gens cultivés et avides de s'instruire dont la sollicitude me vaut d'être appelé à reprendre, au bout de neuf ans, ce travail difficile et, à tant d'égards, fondateur.

Je suis heureux de pouvoir dire que j'y ai trouvé peu de choses à modifier. J'ai inséré ici et là quelques matériaux nouveaux, ajouté quelques vues nées de mon expérience élargie entre-temps, et sur quelques points |**IX-X**| tenté de retravailler les choses. Mais tout ce qu'il y a d'essentiel, tant

sur le rêve et son interprétation que sur les thèses psychologiques que l'on peut en tirer d'un point de vue théorique, est resté inchangé et, en tout cas sur le plan subjectif, a surmonté l'épreuve du temps. Tous ceux qui connaissent mes autres travaux (sur l'étiologie et le mécanisme des psychonévroses) savent que je n'ai jamais tenu pour achevé ce qui ne l'était pas et que je me suis toujours efforcé d'infléchir mes déclarations en fonction du progrès de ma compréhension des choses. Dans le domaine de la vie du rêve j'ai pu en rester à mes premières communications. Pendant les longues années de mon travail sur les problèmes de la névrose, j'ai, de manière répétée, tergiversé et plus d'une fois je ne savais plus où j'en étais ; et c'est alors toujours dans l'interprétation du rêve que j'ai retrouvé l'assurance. Mes nombreux adversaires scientifiques font donc preuve d'un instinct sûr en ne voulant pas me suivre précisément dans le domaine de la recherche sur le rêve.

Quant au matériau de ce livre, tous ces rêves personnels le plus souvent dévalorisés ou dépassés par les événements sur lesquels je me suis appuyé pour discuter des règles de l'interprétation du rêve, il a montré lui aussi à la révision une capacité à persister qui s'est opposée à l'introduction de modifications. Ce livre a pour moi en effet une autre signification subjective que je n'ai pu comprendre qu'après l'avoir terminé. Il s'est révélé à moi-même être une pièce de mon auto-analyse, ma réaction à la mort de mon père, et donc à l'événement le plus important, à cette perte qui signifie la plus radicale coupure dans la vie d'un homme. Après m'être rendu compte de cela, je me suis senti incapable d'effacer les traces de l'effet sur moi de cette disparition. Pour le lecteur, cependant, le matériau sur lequel il apprend à apprécier l'intérêt du rêve et à l'interpréter sera sans doute indifférent.

Quand je n'ai pas pu insérer une remarque indispensable dans l'ancien contexte, j'ai signalé par des crochets qu'elle provenait d'un remaniement[1].

Berchtesgaden, été 1908

1. Crochets qui dans les éditions suivantes ont été de nouveau retirés.

PRÉFACE À LA TROISIÈME ÉDITION

S'il s'était écoulé neuf ans entre la première et la deuxième édition de ce livre, le besoin d'une troisième édition s'est déjà fait sentir après moins d'un an. Je peux me réjouir de cette évolution ; mais dès lors qu'antérieurement je n'avais pas voulu prendre la désaffection des lecteurs pour mon livre comme une preuve de son absence de valeur, je ne saurais désormais exploiter l'intérêt qui s'est fait jour comme une preuve de son excellence.

Le progrès des connaissances scientifiques n'a pas laissé non plus indemne *L'Interprétation du rêve*. Quand je l'ai écrite en 1899, la « théorie sexuelle » n'existait pas encore, l'analyse de formes plus complexes de psychonévrose n'en était encore qu'à ses débuts. L'interprétation des rêves était censée devenir une ressource auxiliaire rendant possible une analyse psychologique des névroses. Depuis, l'approfondissement de la compréhension des névroses a agi en retour sur l'approche du rêve. La théorie de l'interprétation du rêve proprement dite a continué de se développer dans une direction sur laquelle l'accent n'avait pas été suffisamment mis dans la première édition. Grâce à mon expérience personnelle et aux travaux de W. Stekel et d'autres, j'ai appris, depuis, à mieux apprécier l'ampleur et la signification de la symbolique dans le rêve (ou plus exactement dans la pensée inconsciente). Au cours de ces années s'est ainsi accumulé un ensemble important de choses qu'il faut prendre en considération. J'ai essayé de prendre en compte ces nouveautés par des insertions dans le corps du texte et des ajouts de notes en bas de page. Si ces adjonctions, maintenant, menacent de faire éclater le cadre de l'exposé, ou si malgré tout on n'est pas parvenu à élever le texte antérieur au niveau de

nos lumières actuelles, j'implore l'indulgence pour ces défauts du livre, car ils ne sont que les conséquences et le signe de l'évolution accélérée de nos connaissances. Je me permets aussi de prédire dans quelles autres directions |XI-XII| de nouvelles éditions de *L'Interprétation du rêve* – si le besoin de celles-ci se présentait – s'écarteront de la présente version. Elles devraient d'une part chercher à nouer un lien plus étroit avec la riche matière de la littérature, du mythe, de l'usage de la langue et du folklore, et d'autre part traiter plus en profondeur que cela n'a été possible ici les relations du rêve à la névrose et au trouble mental.

M. Otto Rank m'a rendu de précieux services dans le choix des ajouts et il a assuré seul la révision des placards d'épreuves. Je lui suis reconnaissant ainsi qu'à de nombreuses autres personnes pour leurs diverses contributions et corrections.

Vienne, printemps 1911

PRÉFACE À LA QUATRIÈME ÉDITION

Le Dr A.A. Brill a réalisé l'an passé (1913) à New York une traduction anglaise de cet ouvrage (*The Interpretation of Dreams*, G. Allen & Co., Londres).

Le Dr Otto Rank n'a pas seulement cette fois assuré les corrections, il a aussi enrichi le texte de deux contributions indépendantes (annexe du chap. VI).

Vienne, juin 1914

PRÉFACE À LA CINQUIÈME ÉDITION

L'intérêt pour *L'Interprétation du rêve* ne s'est pas démenti, y compris pendant la guerre mondiale, et peu avant la fin de celle-ci a rendu nécessaire une nouvelle édition. Mais il n'a pas été possible d'y prendre en considération la totalité de la littérature nouvelle parue depuis 1914 sur la question. |**XIII**| Quand elle était en langue étrangère, ni le Dr Rank ni moi-même n'avons pu en prendre connaissance.

Une traduction en hongrois de *L'Interprétation du rêve*, due aux Dr Hollos et Ferenczi, est près de paraître. Dans mes *Cours d'introduction à la psychanalyse* publiés en 1916-1917 (chez H. Heller, Vienne), la partie centrale composée de onze cours est consacrée à une présentation de la question du rêve, qui s'efforce d'être plus élémentaire et vise à construire un lien plus étroit avec la théorie de la névrose. Elle a dans l'ensemble le caractère d'un extrait de *L'Interprétation du rêve*, bien qu'à certains endroits elle soit plus fournie et détaillée.

Je n'ai pu me résoudre à un remaniement approfondi de ce livre qui l'amènerait au niveau de nos conceptions psychanalytiques d'aujourd'hui, mais anéantirait ce faisant sa spécificité historique. Je pense cependant qu'en bientôt vingt ans il a définitivement rempli sa mission.

Budapest-Steinbruch, juillet 1918

PRÉFACE À LA SIXIÈME ÉDITION

Les difficultés que rencontre l'industrie du livre en ce moment ont eu pour conséquence que cette nouvelle édition est parue beaucoup plus tard qu'il n'aurait fallu, et qu'elle paraît pour la première fois comme simple réimpression non modifiée de la précédente. Seule la bibliographie en fin de volume a été complétée et continuée par le Dr O. Rank.

Mon hypothèse – dans la précédente préface – qu'en presque vingt ans d'existence ce livre avait définitivement rempli sa mission, ne s'est donc pas confirmée. Je pourrais même dire au contraire qu'il en a une nouvelle à accomplir. Si jadis il s'agissait de fournir quelques explications éclairant la nature du rêve, il devient tout aussi important désormais d'affronter les malentendus tenaces auxquels ces explications sont exposées.

Vienne, avril 1921

PRÉFACE À LA HUITIÈME ÉDITION

Dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre la dernière et septième édition de ce livre (1922) et la mise à jour que voici est intervenue la parution de l'édition de mes *Œuvres complètes*, organisée par l'Internationaler Psychoanalytischer Verlag de Vienne. Dans cette édition le texte reconstitué de la première édition constitue le tome deux, tous les ajouts ultérieurs étant réunis dans le tome trois. Les traductions parues dans la même période se fondent sur la parution du livre sous forme séparée : ainsi la traduction française de I. Meyerson en 1926, sous le titre *La Science des rêves* (dans la « Bibliothèque de philosophie contemporaine »), la traduction suédoise de John Landquist en 1927 (*Drömtydning*) et la traduction espagnole de Luis Lopez Ballesteros y de Torres, qui occupe les tomes VI et VII des *Obras Completas*. La traduction hongroise, que j'annonçais déjà comme imminente en 1918, n'est toujours pas parue à ce jour.

Dans la version révisée de *L'Interprétation du rêve* que je présente ici, l'ouvrage est traité également, pour l'essentiel, comme un document historique et je n'y ai pratiqué que des modifications qu'imposaient la clarification et l'approfondissement de mes propres vues. Conformément à cette perspective, j'ai définitivement renoncé à faire une place dans ce livre à la littérature sur les problèmes du rêve parue depuis la première publication de *L'Interprétation du rêve* et j'ai laissé tomber |XIV-XV| les sections correspondantes des éditions antérieures. De la même façon ont également été écartées les deux contributions « Rêve et littérature » et « Rêve et mythe » qu'Otto Rank avait intégrées aux éditions antérieures.

Vienne, décembre 1929

I

LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE SUR LES PROBLÈMES DU RÊVE

Sur les pages qui vont suivre j'apporterai la preuve qu'il existe une technique psychologique permettant d'interpréter des rêves et qu'avec l'application de ce procédé toute espèce de rêve se révèle être une création psychique chargée de sens qui doit être rangée à un endroit localisable dans le fonctionnement psychique actif de l'état de veille. J'essaierai en outre d'expliquer clairement les processus à l'origine du caractère étrange et inconnaissable du rêve, puis d'en tirer une conclusion rétrospective sur la nature des forces psychiques dont la coopération ou l'action antagonique provoque le rêve. Une fois parvenu à ce terme, mon exposé s'interrompra, dès lors qu'il aura atteint le point où le problème de l'activité onirique débouche dans des problèmes plus globaux dont la solution doit par force être abordée sur la base d'un autre matériau.

Étant donné que l'occasion d'y revenir m'en sera rarement donnée dans le cours de mon étude, je commencerai par un panorama des résultats qu'ont pu obtenir les auteurs antérieurs ainsi que de l'état actuel des problèmes du rêve tels qu'ils sont traités par la science. La compréhension scientifique du rêve, malgré des efforts plurimillénaires, n'a en effet que très peu progressé. La chose est concédée de manière si unanime par les auteurs qu'il semble superflu de citer telle ou telle voix particulière ; on trouvera dans les textes dont j'adjoins la liste en annexe à la fin de mon

travail un grand nombre de remarques suggestives |**2**| et tout un matériau passablement intéressant en rapport avec notre sujet, mais rien ou peu de chose en revanche qui toucherait à l'essence du rêve ou résoudrait définitivement l'une de ses énigmes. Il est passé encore moins de choses, évidemment, dans le savoir des profanes simplement cultivés.

[D < S'interroger sur l'approche et la conception du rêve qui se sont développées aux premiers temps de l'humanité chez les peuples primitifs et sur l'influence qu'elles peuvent avoir prise sur la formation de leurs visions du monde et de l'âme humaine est un sujet tellement intéressant que j'ai déplaisir à ne pas l'intégrer dans le contexte de l'étude présente. Je renvoie aux ouvrages connus de Sir J. Lubbock, H. Spencer, E.B. Tylor notamment, en ajoutant simplement que nous ne pourrons vraiment concevoir l'ampleur et la portée de ces problèmes et de ces spéculations qu'une fois menée à son terme la tâche qui nous attend avec l'« Interprétation du rêve ».

Il y a manifestement un écho de cette approche et conception archaïque du rêve au fondement de la valeur accordée au rêve chez les peuples de l'Antiquité classique[1]. Ceux-ci partaient du principe que les rêves étaient en relation avec le monde d'êtres surhumains auxquels ils croyaient, et qu'ils étaient porteurs de révélations faites par les dieux et les démons. En outre s'est imposée à eux l'idée que les rêves renvoyaient à une intention qui avait un sens pour le rêveur, et consistait le plus souvent à lui annoncer son avenir. Il faut dire que l'extraordinaire diversité dans le contenu et dans la force suggestive des rêves a rendu difficile la réalisation d'une approche et conception unifiées de ceux-ci, imposant de multiples différenciations et constitutions de groupes de rêves en fonction de leur valeur et de la confiance qu'on pouvait leur faire. Il va de soi que chez les différents philosophes de l'Antiquité, le jugement porté sur le rêve n'était pas indépendant de la place qu'ils étaient disposés à accorder d'une manière générale à la *mantiké*, ou divination. >D]

Dans les deux textes d'Aristote qui traitent du rêve, |**3**| le rêve est déjà devenu un objet de la psychologie. On y lit que le rêve n'est pas envoyé par les dieux, qu'il n'est pas de nature divine, mais plutôt démonique, puisque la nature est démonique et non divine, c'est-à-dire que le rêve n'est pas issu d'une révélation surnaturelle mais résulte des lois de l'esprit humain,

lequel, il est vrai, est apparenté à la divinité. Le rêve est défini comme activité psychique du dormeur en tant qu'il dort.

Aristote connaît un certain nombre des caractères de la vie onirique, le fait, par exemple, que le rêve détourne et amplifie l'interprétation de discrètes excitations intervenues durant le sommeil (« On croit marcher dans un feu et devenir soi-même brûlant quand se produit un réchauffement tout à fait insignifiant de tel ou tel membre »), et tire de ce comportement la conclusion que les rêves pourraient parfaitement trahir pour le médecin les premiers signes d'une altération en train de survenir dans le corps et non observés pendant le jour[2].

Avant Aristote, on sait que les Anciens n'ont pas considéré le rêve comme un produit de l'âme en train de rêver, mais comme une inspiration d'origine divine, et les deux courants antagoniques dont nous retrouverons toujours le face à face dans l'estimation de la valeur de la vie onirique sont déjà bien présents chez eux. On distinguait les rêves véridiques et précieux envoyés au dormeur pour le mettre en garde ou lui annoncer son avenir des rêves vains, trompeurs et futiles, visant à l'induire en erreur ou à le précipiter dans sa perte.

[C < On trouve chez Gruppe (*Mythologie et histoire religieuse des Grecs*, p. 390) la description de ce genre de division, reconstituée à partir de Macrobe et Artemidore : « On divisait les rêves en deux classes. La première était censée n'être influencée que par le présent (ou le passé), mais n'avait aucune signification quant à l'avenir ; elle comprenait les *énupnia* [dn6pnia], ou *insomnia*, qui restituent immédiatement la représentation donnée ou son contraire, par exemple la faim ou son apaisement, et les *phantasmata* [jantksmata], |**4**| qui prolongent sur un mode fantastique la représentation donnée, comme c'est le cas par exemple dans le cauchemar, *ephialtes*. L'autre classe en revanche était considérée comme déterminante pour l'avenir ; y ressortissaient : 1) la prédiction directe qu'on reçoit dans le rêve (*chrèmatismos* [crhmatismnV], *oraculum*). 2) la prophétie d'un événement imminent (*horama* [§rama], *visio*). 3) le rêve symbolique, requérant l'analyse (*oneiros* [§neiroV], *somnium*). Cette théorie s'est maintenue de nombreux siècles durant. » >C]

[D < À cette appréciation différentielle des rêves était liée la tâche d'une « interprétation des rêves ». Dès lors qu'on attendait des rêves en

général certains éclaircissements importants, mais qu'on ne comprenait pas immédiatement tous les rêves et ne pouvait savoir si tel ou tel rêve incompréhensible n'annonçait pas malgré tout quelque chose d'important, l'impulsion était donnée à un déploiement d'efforts permettant de remplacer l'incompréhensible contenu d'un rêve par un contenu intelligible et, outre cela, chargé de sens. Dans l'Antiquité tardive, la plus grande autorité en matière d'interprétation du rêve fut Artemidore de Daldis, dont l'œuvre très complète doit bien nous dédommager des textes de même contenu qui ont été perdus[3]. >D]

La conception préscientifique du rêve en vigueur chez les Anciens était certainement dans la plus complète harmonie avec l'ensemble de leur conception du monde, laquelle avait coutume de projeter comme une réalité dans le monde extérieur ce qui n'avait de réalité qu'à l'intérieur de la vie psychique. Outre cela, elle prenait en compte l'impression principale que la vie à l'état de veille reçoit du rêve le matin, grâce au souvenir qui en est resté, car dans ce souvenir le rêve se pose comme quelque chose d'étranger, provenant en quelque sorte d'un autre univers, et faisant face au reste du contenu psychique. Ce serait une erreur, au demeurant, de croire que la théorie de l'origine surnaturelle des rêves n'a pas d'adeptes de nos jours. |**5**| Si l'on fait abstraction de tous les auteurs piétistes et mystiques – lesquels ont d'ailleurs bien raison de continuer à investir les vestiges du domaine, jadis très étendu, du surnaturel, tant qu'une explication par les sciences de la nature n'aura pas fait leur conquête – on rencontre aussi, malgré tout, des individus perspicaces et peu enclins aux expériences aventureuses qui tentent de fonder sur le caractère inexplicable des phénomènes oniriques (Haffner) leur croyance religieuse en l'existence et en l'intervention de forces spirituelles surhumaines. La valeur accordée à la vie du rêve par plus d'une école philosophique, par exemple par les Schellingiens, est un écho très net de la nature divine du rêve, qui dans l'Antiquité n'était pas contestée, et de même la discussion n'est pas encore close sur la puissance divinatoire, annonciatrice de l'avenir, qui serait celle du rêve, parce que les tentatives d'explication psychologiques ne suffisent pas à dominer le matériau accumulé, si exempte que soit de toute ambiguïté l'inclination spontanée de tous ceux qui ont adopté le point de vue scientifique à repousser ce genre d'affirmation.

S’il est si difficile que cela d’écrire une histoire de notre connaissance scientifique des problèmes du rêve, c’est parce que dans cette connaissance, si précieuse qu’elle ait pu devenir sur certains points pris individuellement, on ne constate pas un progrès d’orientations assurées depuis longtemps. On n’est pas parvenu à constituer un soubassement de résultats assurés, sur lequel ensuite le savant arrivé juste après aurait continué à construire : chaque nouvel auteur, au contraire, reprend les mêmes problèmes à neuf et comme depuis les origines. Si je voulais me tenir à la succession chronologique des auteurs et extraire à propos de chacun une notice reprenant les opinions exprimées par lui sur les problèmes du rêve, il me faudrait finalement renoncer à ébaucher une image globale de l’état présent de la connaissance du rêve ; c’est pourquoi j’ai préféré rattacher l’exposition du problème aux questions traitées plutôt qu’aux auteurs, et je citerai à propos de chacun des problèmes du rêve ce qui est consigné dans la littérature comme matériau destiné à leur solution. |**6**|

Mais comme je ne suis pas parvenu à dominer la totalité de la littérature consacrée à cet objet, qui est si dispersée et déborde tant sur d’autres choses, je dois prier mes lecteurs de se considérer satisfaits si simplement aucun fait objectif fondamental ni aucun point de vue significatif n’ont été perdus dans mon exposé.

Jusqu’à une période très récente la plupart des auteurs s’estimaient incités à traiter le sommeil et le rêve dans le contexte d’un même ensemble, et en règle générale à y annexer aussi la prise en compte d’états analogues s’étendant à la psychopathologie, ou de phénomènes présentant une ressemblance avec le rêve (comme les hallucinations, les visions, etc.). En revanche, les travaux les plus récents manifestent un effort continu pour tenir le sujet dans ses bornes et une tendance à prendre pour objet telle ou telle question particulière dans la sphère de la vie onirique. J’aimerais voir dans ce changement une expression de la conviction que, s’agissant de choses aussi obscures, on ne peut parvenir à des explications éclairantes et à des accords que par une série d’enquêtes de détail. Je ne peux rien proposer d’autre ici qu’une enquête de détail de ce genre, qui, en l’espèce, est de nature spécifiquement psychologique. J’ai eu peu d’occasions de m’occuper du problème du sommeil, car c’est là un problème essentiellement physiologique, même si la caractérisation de l’état de sommeil doit nécessairement contenir aussi la modification des conditions de

fonctionnement de l'appareil psychique. On n'examinera donc pas non plus, dans ce qui suit, la littérature sur le sommeil.

Quand on s'intéresse de manière scientifique aux phénomènes oniriques pris en eux-mêmes, on est amené à poser les questions suivantes, en partie connexes :

A

Relation du rêve à la vie à l'état de veille

Le jugement naïf d'une personne qui vient de se réveiller est de supposer que le rêve – même s'il ne vient pas d'un autre monde – avait cependant emporté le rêveur dans un autre monde. Le vieux physiologiste Burdach, |**7**| à qui nous devons une description méticuleuse et subtile des phénomènes oniriques, a exprimé cette conviction dans une phrase abondamment relevée (p. 474) : « … jamais ne se répète la vie du jour avec ses fatigues et ses plaisirs, ses joies et ses peines, le rêve au contraire tend à nous en libérer. Même quand toute notre âme était remplie d'un objet, quand une profonde douleur avait déchiré notre être intime, ou quand un problème à résoudre avait sollicité toute la force de notre esprit, le rêve nous apporte quelque chose de totalement étranger, ou alors n'emprunte à la réalité pour ses propres combinaisons que quelques éléments particuliers, ou encore n'adopte que la tonalité de l'humeur qui est la nôtre et symbolise la réalité ». [D < J.H. Fichte (I, 141) parle directement, dans le même sens, de *rêves de complément* et déclare qu'ils sont l'un des bienfaits secrets d'une nature autothérapeutique de l'esprit. >D] L. Strümpell s'exprime encore dans un sens voisin dans son étude sur la nature et la genèse des rêves (p. 16), qui est tenue de toute part, et à juste titre, en haute estime : « La personne qui rêve s'est détournée du monde de la conscience vigile »… (p. 17) : « Dans le rêve la mémoire du contenu ordonné de la conscience vigile et de son comportement normal est pratiquement tout à fait perdue… » (p. 19) : « Le congé pris par l'âme dans le rêve, presque

sans aucun souvenir, par rapport au contenu et au cours ordinaire de l'existence vigile… »

Mais, pour ce qui est de la relation du rêve à la vie à l'état de veille, la grande majorité des auteurs a défendu une conception opposée. C'est le cas d'Haffner (p. 19) : « Pour commencer, le rêve prolonge la vie à l'état de veille. Nos rêves se raccrochent constamment aux représentations qui peu auparavant ont occupé notre esprit. Une observation précise trouvera presque toujours un fil dans lequel le rêve s'est rattaché aux épisodes vécus pendant la journée qui précède. » Weygandt (p. 6) contredit directement l'affirmation de Burdach citée ci-dessus, « car bien souvent, et apparemment dans la très grande majorité des rêves on peut observer que ceux-ci nous ramènent précisément dans la vie ordinaire |**8**| au lieu de nous en libérer ». Maury (*Le Sommeil et les Rêves*, p. 56) déclare dans une formule lapidaire : « *Nous rêvons de ce que nous avons vu, dit, désiré ou fait**[4]. » Jessen, dans sa *Psychologie* parue en 1855 (p. 530) est un peu plus explicite : « Le contenu des rêves est plus ou moins déterminé constamment par la personnalité individuelle, par l'âge, le sexe, la classe sociale, le niveau d'instruction, le mode d'existence habituel et par l'ensemble des événements et expériences de l'existence antérieure tout entière. »

[D < La position la moins ambiguë sur cette question est celle du philosophe I.G.E. Maas (*Sur les passions*, 1805) : « L'expérience confirme notre thèse que le plus fréquemment nous rêvons des choses qui sont l'objet de nos passions les plus brûlantes. Ce qui nous montre que nos passions ne peuvent pas ne pas avoir une influence sur la production de nos rêves. L'individu ambitieux rêve des lauriers qu'il a (peut-être uniquement dans son imagination) gagnés ou qu'il doit encore gagner, tandis que l'amoureux s'affaire dans ses rêves à l'objet de ses douces espérances… tous les affects sensuels du désir et de la détestation qui sommeillent dans le cœur peuvent, quand ils sont mis en mouvement par une raison quelconque, avoir pour effet qu'à partir des représentations qui leur sont associées naisse un rêve ou que ces représentations s'immiscent dans un rêve déjà donné. » (Position rapportée par Winterstein dans les *Zbl. für Psychoanalyse*.) > D]

Les Anciens ne pensaient pas autrement pour ce qui est de la dépendance du contenu onirique par rapport à la vie. Je cite d'après

Radestock (p. 139) : lorsque Xerxès, juste avant son expédition contre les Grecs, dissuadé de sa décision par un sage conseil, s'était cependant, à la suite de rêves, sans cesse réenflammé pour ce projet, le vieil oniromancien rationaliste des Perses, Artabanos, dit déjà de lui avec justesse que les images du rêve ne contenaient le plus souvent que ce que l'homme pensait déjà à l'état de veille.

Dans le poème didactique de Lucrèce, *De rerum natura* (IV, 959), on trouve le passage suivant : |**9**|

> *Et quo quisque fere studio devinctus adheret,*
> *aut quibus in rebus multum sumus ante morati*
> *atque in ea ratione fuit contenta magis mens,*
> *in somnis eadem plerumque videmur obire ;*
> *causidici causas agere et componere leges,*
> *induperatores pugnare ac proelia obire, ...* etc., etc.[5]

Cicéron (*De divinatione*, II) dit tout pareillement, ainsi que Maury, si longtemps après lui : « *Maximeque reliquiae earum rerum moventur in animis et agitantur, de quibus vigilantes aut cogitavimus aut egimus*[6]. »

La contradiction entre ces deux points de vue sur la relation de la vie du rêve et de la vie à l'état de veille semble de fait insoluble. C'est pourquoi il y a lieu ici de se souvenir de l'exposé de F.W. Hildebrandt (1875), lequel est d'avis que les singularités du rêve ne peuvent tout simplement être décrites autrement que par une « série d'oppositions qui s'aiguisent, apparemment, jusqu'à devenir des contradictions » (p. 8). « La *première* de ces contradictions est constituée d'un côté par la *rigoureuse coupure ou fermeture* du rêve par rapport à la vie réelle et véritable, et d'un autre côté par le constant *débordement* de l'un dans l'autre, la dépendance constante de l'un à l'égard de l'autre. – Le rêve est quelque chose d'absolument dissocié de la réalité vécue à l'état de veille, on dirait presque une existence hermétiquement renfermée en elle-même, séparée de la vie réelle par un fossé infranchissable. Il nous détache de la réalité, efface en nous le souvenir normal qu'on en a, et nous met dans un autre monde et dans une histoire personnelle totalement différente, qui n'a rien à voir au fond avec notre histoire réelle… » Hildebrandt explicite ensuite comment avec l'endormissement tout notre être et ses formes d'existence disparaissent « comme derrière une trappe invisible ». On fait alors en rêve, par exemple,

un voyage maritime à Sainte-Hélène pour offrir au prisonnier Napoléon quelque chose d'exceptionnel dans la catégorie des vins de Moselle. On est reçu de façon extrêmement aimable par l'ex-empereur, et regretterait presque de voir cette intéressante illusion dérangée par le réveil. |**10**| Mais voilà, on compare après cela la situation qui était la nôtre dans le rêve avec la réalité. On n'a jamais été négociant en vins, ni jamais songé à l'être. On n'a jamais fait de voyage en mer, et Sainte-Hélène est le dernier endroit sur lequel on mettrait le cap si on en faisait un. On ne conçoit absolument aucune sympathie à l'égard de Napoléon, mais plutôt une bonne et méchante haine patriotique. Et par-dessus le marché, le rêveur ne comptait pas encore au nombre des vivants quand Napoléon est mort dans son île. La possibilité de nouer une quelconque relation personnelle avec lui était totalement exclue. L'expérience onirique apparaît donc comme un élément étranger intercalé entre deux chapitres de l'existence parfaitement compatibles dont l'un est le prolongement de l'autre.

« Et pourtant », poursuit Hildebrandt « le *contraire* apparent de cela est tout aussi vrai et exact. Je pense que, malgré tout, une relation et un lien des plus intenses vont main dans la main avec cette fermeture et cette coupure. Nous pouvons même dire carrément : quoi que puisse bien nous présenter le rêve, celui-ci en prend le matériau dans la réalité et dans la vie mentale qui se déploie à même cette réalité… Si bizarrement qu'il le besogne, il ne peut jamais à dire vrai se défaire du monde réel, et ses créations les plus sublimes comme les plus farcesques doivent toujours emprunter leur matière de base soit à ce qui dans le monde des sens s'est présenté à nous concrètement, soit à ce qui d'une manière ou d'une autre a déjà trouvé place dans nos démarches mentales à l'état de veille, en d'autres termes à ce que nous avons déjà vécu extérieurement ou intérieurement. »

B

Le matériau du rêve – La mémoire dans le rêve

Que tout le matériau qui compose le contenu du rêve provienne d'une manière ou d'une autre de ce qui a été vécu, et donc dans le rêve soit reproduit, *remémoré*, voilà au moins quelque chose que nous pouvons considérer comme un savoir incontesté. |**11**| Mais ce serait une erreur de supposer que ce genre de lien entre contenu onirique et vie à l'état de veille ressort nécessairement et sans peine, comme quelque chose d'évident, de la seule comparaison. Ce lien doit au contraire être attentivement recherché et, dans toute une série de cas, sait parfaitement rester caché pendant longtemps. La raison de cela réside dans un certain nombre de caractéristiques propres que l'aptitude au souvenir manifeste dans le rêve, et qui quoiqu'universellement observées, se sont jusqu'à présent dérobées à toute explication. Il vaudra la peine de prendre sérieusement tous ces caractères en considération.

Ce qui se passe en premier lieu, c'est que dans le contenu du rêve entre en jeu un matériau que l'on ne reconnaît pas ensuite à l'état de veille comme appartenant à ce que l'on sait ou a déjà vécu. On se souvient bien d'avoir rêvé la chose en question, mais on ne se souvient pas qu'on l'ait vécue, ni quand. On reste dans le vague quant à la source où le rêve a puisé, et l'on est sans doute tenté de croire en une activité productive autonome du rêve, jusqu'au jour où, souvent après une longue période, un nouvel épisode vécu ramène le souvenir, donné pour perdu, de l'épisode antérieur et fasse découvrir la source du rêve. On est alors forcé de reconnaître que dans le rêve on avait eu connaissance et souvenir de quelque chose qui dans l'état de veille était soustrait à la faculté de remémoration[7].

Delboeuf raconte un exemple de cette espèce, particulièrement impressionnant, et tiré de sa propre expérience onirique. Il avait vu en rêve la cour de sa maison couverte de neige et trouvé enfouis sous la neige deux petits lézards à moitié engourdis, qu'en bon ami des bêtes il avait recueillis, réchauffés puis ramenés dans la petite anfractuosité du vieux mur qui leur était destinée. Outre cela il y avait mis pour eux quelques feuilles d'une fougère qui poussait dans le mur et dont il savait qu'ils étaient friands. Dans le rêve il savait dire le nom de la plante : *Asplenium ruta muralis*. – Puis le rêve continuait, revenait aux lézards après une parenthèse et montrait à Delboeuf, |**12**| très étonné, deux nouvelles petites bêtes qui avaient attaqué avec appétit les restes de la fougère. Après quoi il jetait les yeux tout autour

vers la campagne, voyait un cinquième, puis un sixième lézard prendre le chemin du trou dans le mur, et finalement la route tout entière était recouverte d'une procession de lézards qui se déplaçaient tous dans la même direction, etc.

À l'état de veille, tout le savoir de Delboeuf n'embrassait qu'un petit nombre de noms de plantes en latin et n'incluait pas la connaissance d'un quelconque *Asplenium*. À son grand étonnement, il lui a fallu se convaincre qu'il existe effectivement une fougère de ce nom. La désignation exacte, légèrement altérée dans le rêve, était *Asplenium ruta muraria*. Il n'était pas question d'invoquer le hasard d'une coïncidence, mais savoir d'où il avait dans le rêve tiré la connaissance du nom *Asplenium* demeurait pour Delboeuf une énigme.

Le rêve avait eu lieu en 1862. Seize ans plus tard, le philosophe en visite chez un ami aperçoit un petit album de fleurs séchées, comme on en vend aux étrangers en guise de souvenir dans certaines régions de la Suisse. Un souvenir remonte en lui, il ouvre l'herbarium, y trouve l'*Asplenium* de son rêve et reconnaît sa propre écriture dans le nom latin adjoint. Le lien pouvait maintenant être reconstitué. En 1860, deux ans avant le rêve des lézards, une sœur de cet ami, en voyage de noces, avait rendu visite à Delboeuf. Elle avait à l'époque cet album avec elle, qui était destiné à son frère, et Delboeuf s'était donné la peine d'inscrire sous chacune des petites plantes séchées, sous la dictée d'un botaniste, son nom latin.

À la faveur du hasard, qui rend cet exemple si digne d'être rapporté, Delboeuf a pu ramener à sa source oubliée un autre élément encore du contenu de ce même rêve. Un jour de 1877, lui est tombé entre les mains un vieux volume d'une revue illustrée dans laquelle il pouvait voir sur une image tout le cortège de lézards, tel qu'il l'avait rêvé en 1862. La date inscrite sur le volume était 1861, et Delboeuf se rappelait bien avoir été abonné à cette revue dès le début de sa publication. |**13**|

Que le rêve dispose de souvenirs inaccessibles à l'état de veille est un fait objectif si remarquable et théoriquement important que je voudrais, en communiquant ici d'autres rêves « hypermnésiques », renforcer l'attention qu'il faut lui porter. Maury raconte que pendant toute une période le mot *Mussidan* s'emparait de son esprit pendant la journée. Il savait que c'était le nom d'une ville française, mais sans plus. Une nuit, il se mit à rêver d'une conversation avec une certaine personne qui lui dit qu'elle venait de

Mussidan, et quand il lui demanda où était cette ville, la réponse fut : *Mussidan* est un chef-lieu de canton dans *le département de la Dordogne*. Une fois réveillé, Maury ne voulait pas accorder foi à cette information obtenue dans le rêve ; mais le dictionnaire de géographie lui apprit qu'elle était parfaitement exacte. Dans ce cas précis, la supériorité du savoir du rêve est confirmée, mais la source oubliée de ce savoir n'a pas été retrouvée.

Jessen raconte (p. 55) un épisode onirique tout à fait semblable, qui date de temps plus anciens : « Ressortit à ceux-ci, entre autres, le rêve de Scaliger l'Ancien (Hennings, *op. cit*., p. 300), auteur d'un poème à la gloire des hommes célèbres de Vérone, et à qui apparut en rêve un homme qui disait se nommer Brugnolus et se plaignait qu'on l'eût oublié. Bien que Scaliger ne se rappelât point avoir jamais entendu parler de cet homme, il écrivit cependant des vers sur lui, et son fils apprit plus tard à Vérone que jadis en cette ville un nommé Brugnolus avait connu la célébrité pour ses critiques. »

[D < Autre rêve hypermnésique, mais qui se distingue par cette particularité que c'est lors d'un rêve suivant que se produit la reconnaissance du souvenir qui n'avait d'abord pas été reconnu, celui que raconte le marquis d'Hervey de St. Denis (d'après Vaschide, p. 232) : « J'ai rêvé une fois d'une femme aux cheveux d'or que je voyais bavarder avec ma sœur |**14**| tandis qu'elle lui montrait un ouvrage de tapisserie. Dans le rêve j'avais l'impression de bien la connaître, et je pensais même l'avoir déjà vue plusieurs fois. Au réveil j'ai encore ce visage très vivant devant moi, mais je ne peux absolument pas le reconnaître. Je me rendors, l'image du rêve revient. Dans ce nouveau rêve j'adresse la parole à cette dame blonde et lui demande si j'ai jamais eu le plaisir de la rencontrer. "Certainement, répond la dame, souvenez-vous simplement des bains de mer de Pornic." Je me suis aussitôt réveillé, et depuis lors je sais de manière tout à fait sûre me souvenir des détails auxquels ce gracieux visage du rêve était rattaché. »

Le même auteur (cité par Vaschide, p. 233) rapporte encore :

Un musicien de sa connaissance entendit une fois en rêve une mélodie qui lui sembla complètement nouvelle. C'est seulement plusieurs années après cela qu'il l'a retrouvée transcrite dans un vieux recueil de morceaux

de musique qu'à ce jour il ne se rappelle pas avoir jamais eu entre les mains.

En un lieu qui malheureusement ne m'est pas accessible (*Proceedings of the Society for Psychological Research*) Myers aurait, dit-on, publié toute une collection de rêves hypermnésiques de ce genre. Je crois, pour ma part, que quiconque s'occupe de rêves devra bien reconnaître comme un phénomène ordinaire le fait que le rêve témoigne de connaissances et de souvenirs que l'individu à l'état de veille se figure ne pas posséder. Dans les travaux psychanalytiques avec des nerveux, dont je parlerai plus loin, je me retrouve plusieurs fois par semaine en mesure de démontrer aux patients à partir de leurs rêves qu'ils connaissent vraiment très bien des citations, des mots obscènes et d'autres choses du même genre, et qu'ils en font usage dans leur rêve, même si dans la vie à l'état de veille ils les ont oubliés. Je voudrais encore rapporter ici un cas d'innocente hypermnésie onirique : on y trouve en effet sans aucun mal la source d'où provenait le savoir accessible au seul rêve.

Un patient avait rêvé, au sein d'un ensemble assez long, qu'il se faisait servir une « *kontuszowka* » dans un café, mais posait la question ensuite, après avoir raconté la chose, de ce que ça pouvait bien être ; |**15**| il n'avait jamais entendu ce nom. À cela je pus répondre que *kontuszowka,* c'était le nom d'un schnaps polonais qu'il ne pouvait pas avoir inventé dans le rêve, car je connaissais ce nom par les affiches depuis longtemps. Au début, l'homme ne voulait pas me croire. Quelques jours plus tard, après qu'il avait fait du rêve du café une réalité effective, il remarqua le nom sur une affiche, et ce à un coin de rue où depuis des mois il avait dû passer au moins deux fois par jour.

[B < En observant mes propres rêves j'ai moi-même découvert à quel point l'on demeurait dépendant du hasard pour ce qui est de mettre en évidence l'origine de tel ou tel élément singulier du rêve. C'est ainsi que pendant les années qui précèdent la rédaction de ce livre j'ai été poursuivi par l'image d'un clocher de forme très simple, que je ne pouvais me rappeler avoir jamais vu. Puis, soudain, je l'ai reconnu, avec une certitude totale, lors d'un arrêt dans une petite station entre Salzbourg et Reichenhall. C'était dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, et j'avais fait le même trajet la première fois en 1886. Des années plus tard, alors que j'étais déjà intensément occupé à l'étude des rêves, l'image d'un certain

lieu plutôt bizarre, qui revenait fréquemment dans mes rêves, me devint proprement pénible. Je voyais, selon une localisation précise par rapport à ma personne, un espace obscur d'où se détachaient, un peu plus claires, plusieurs figures de grès d'allure grotesque. Une lueur de souvenir, à laquelle je ne voulais pas vraiment croire, me disait que c'était l'entrée d'une brasserie en sous-sol ; mais je ne parvenais ni à expliquer ce que cette image onirique voulait bien dire, ni d'où elle provenait. En 1907 je passais par hasard à Padoue, qu'à mon grand regret je n'avais pu visiter de nouveau depuis 1895. Ma première visite dans cette belle ville universitaire m'avait laissé insatisfait, je n'avais pas pu voir les fresques de Giotto à la Madonna dell'Arena, et j'avais fait demi-tour au beau milieu de la rue qui m'y conduisait, après qu'on m'eut dit que ce jour-là l'entrée de la petite église était interdite. Lors de ma deuxième visite, douze ans plus tard, je pensais me rattraper et cherchai avant toute chose le chemin de la Madonna dell'Arena. |**16|** C'est alors que marchant dans la rue qui y conduisait, sur ma gauche, à l'endroit sans doute où j'avais fait demi-tour en 1895, je découvris le lieu que j'avais si souvent vu en rêve, avec les petites statuettes de grès qui s'y trouvaient. C'était, de fait, l'entrée d'un restaurant en plein air. >B]

L'une des sources dans lesquelles le rêve va puiser du matériau à reproduire, et pour une part des choses qui dans l'activité intellectuelle de l'état de veille ne sont pas remémorées ni utilisées, est l'enfance. Je ne citerai que quelques-uns des auteurs qui ont noté et souligné la chose :

Hildebrandt (p. 23) : « Nous avons déjà admis expressément que le rêve, avec parfois une merveilleuse puissance de reproduction, ramenait fidèlement devant notre âme des épisodes de temps très éloignés, voire oubliés. »

Strümpell (p. 40) : « La chose prend plus d'ampleur encore quand on note comment le rêve, parfois en allant fouiller pour ainsi dire dans les amoncellements de gravats les plus profonds et les plus massifs que le temps a ensuite déposés sur les épisodes de la prime jeunesse, en ressort dans toute leur intégrité et fraîcheur originelle les images de tels ou tels lieux, choses, et personnes. Cela ne se borne pas aux impressions qui au moment de leur surgissement ont conquis une conscience très vive ou se sont liées à des valeurs psychiques fortes, et qui font alors retour plus tard dans le rêve à titre de souvenirs proprement dits, dont la conscience

réveillée se réjouit. La profondeur de la mémoire onirique embrasse au contraire aussi des images de personnes, de choses, de lieux et d'épisodes vécus de l'époque la plus reculée, qui soit ne possédaient qu'un niveau de conscience minime ou aucune valeur psychique, soit avaient perdu depuis longtemps l'une comme l'autre et, partant, apparaissent également, dans le rêve aussi bien qu'après le réveil, comme totalement étrangères et inconnues, jusqu'au jour où leur origine précoce est découverte. »

Volkelt (p. 119) : « Il est particulièrement remarquable de voir à quel point les souvenirs de l'enfance et de la jeunesse aiment à s'introduire dans le rêve. Ce à quoi nous ne pensons plus depuis longtemps, ce qui depuis longtemps a perdu pour nous toute espèce d'importance : le rêve nous le remet infatigablement en mémoire. » |**17**|

La maîtrise que le rêve exerce sur le matériau de l'enfance, qui comme on sait disparaît pour la plus grande part dans les lacunes de la capacité consciente de remémoration, occasionne l'apparition de rêves hypermnésiques intéressants, dont je voudrais rapporter de nouveau quelques exemples.

Maury raconte (*Le Sommeil*, p. 92) qu'étant enfant il s'était souvent rendu depuis sa ville natale de Meaux dans la bourgade voisine de Trilport, où son père dirigeait la construction d'un pont. Une nuit, le rêve le transporte à Trilport et le fait jouer de nouveau dans les rues du village. Un homme s'approche de lui, vêtu d'une sorte d'uniforme. Maury lui demande son nom ; l'homme se présente, dit s'appeler C… et être gardien de pont[8]. Au réveil, Maury – qui doute encore de la réalité du souvenir – demande à une vieille servante qui vit à ses côtés depuis son enfance si elle peut se souvenir d'un homme de ce nom. Certainement, répond-elle, il était le gardien du pont que votre père a construit. »

Autre exemple, tout aussi joliment confirmé, du caractère avéré du souvenir d'enfance intervenant dans le rêve, toujours rapporté par Maury, celui d'un Monsieur F… qui avait passé son enfance et grandi à Montbrison. Cet homme avait décidé, vingt-cinq ans après en être parti, de retourner voir son pays et de rendre visite à de vieux amis de la famille qu'il n'avait pas vus depuis. La nuit précédant son départ, il rêve qu'il est arrivé à destination et qu'à proximité de Montbrison il rencontre un monsieur dont l'apparence lui est inconnue, lequel lui dit qu'il est Monsieur T., un ami de

son père. Le rêveur savait que dans son enfance il avait connu une personne de ce nom, mais à l'état de veille ne se souvenait plus de quoi il avait l'air. Quelques jours plus tard, effectivement arrivé à Montbrison, il retrouve le lieu du rêve qu'il tenait pour inconnu et rencontre un homme qu'il reconnaît immédiatement comme étant le Monsieur T. du rêve. À ceci près que la personne réelle avait bien plus vieilli que ne le lui avait montré l'image du rêve.

Je peux raconter ici un de mes rêves, dans lequel l'impression dont il faut se souvenir est remplacée par une relation. |**18**| Je voyais dans un rêve une personne dont je savais, dans le rêve, que c'était le médecin de ma localité natale. Son visage n'était pas clairement identifiable, mais il se mêlait à la représentation de l'un de mes professeurs de lycée, que je croise encore parfois à l'occasion. Je n'ai pu ensuite, à l'état de veille, dénicher la relation qui liait ces deux personnes. Mais quand j'ai interrogé ma mère sur le médecin de mes premières années d'enfance, j'ai appris qu'il était borgne, comme est borgne également le professeur de lycée dont la personne avait recouvert celle du médecin dans mon rêve. Il y avait trente-huit ans que je n'avais plus vu le médecin, et autant que je sache, je n'avais jamais songé à lui quand j'étais à l'état de veille.

Il semblerait qu'on veuille faire contrepoids au rôle excessif des impressions d'enfance dans la vie onirique, quand on entend plusieurs auteurs affirmer que dans la plupart des rêves on peut mettre en évidence des éléments provenant des tout derniers jours qui précèdent. Robert (p. 46) déclare même : en général, le rêve normal ne s'occupe que des impressions des derniers jours écoulés. Nous découvrirons plus tard, il est vrai, que la théorie du rêve échafaudée par Robert requiert impérativement qu'on refoule ainsi à l'arrière-plan les impressions les plus anciennes et mette en avant les plus récentes. Mais le fait objectif que transcrit ici Robert existe bel et bien, comme mes propres recherches me permettent de l'affirmer. Un auteur américain, Nelson, est d'avis que ce qu'on trouverait le plus fréquemment exploité dans le rêve, ce sont des impressions du jour précédant le jour du rêve, ou datant de l'avant-veille, comme si les impressions du jour qui précède immédiatement le rêve n'étaient pas suffisamment affaiblies – pas suffisamment distantes.

Plusieurs auteurs qui n'avaient pas envie de mettre en doute la corrélation intime du contenu onirique et de l'existence vigile ont été

frappés par le fait que les impressions qui occupent intensément la pensée vigile n'interviennent ensuite dans le rêve qu'à partir du moment où elles ont été, dans une certaine mesure, poussées sur le côté par le travail mental de la journée. C'est ainsi qu'en règle générale on ne rêve pas d'un être cher qui vient de mourir aussi longtemps que le deuil occupe encore complètement le survivant (Delage). |**19**| Cela étant, l'une des observatrices récentes de ces choses, Miss Hallam, a également recueilli des exemples de comportement contraire et défend sur ce point le droit de l'individualité psychologique.

La troisième propriété caractéristique, la plus remarquable et la plus incompréhensible, de la mémoire dans le rêve s'observe dans le choix du matériau reproduit, dès lors que ce n'est pas seulement comme à l'état de veille ce qu'il y a de plus significatif, mais au contraire également ce qu'il y a de plus indifférent, de plus inapparent qui est considéré mériter le souvenir. Je donne la parole sur ce point aux auteurs qui ont donné à leur étonnement l'expression la plus forte :

Hildebrandt (p. 11) : « Ce qui est remarquable en effet, c'est que généralement le rêve n'aille pas chercher ses éléments dans les événements majeurs qui touchent profondément les gens, dans les intérêts puissants de la journée passée susceptibles d'avoir un effet moteur sur la personne concernée, mais dans les suppléments accessoires, les morceaux sans valeur du passé juste récent ou plus éloigné. Un décès bouleversant dans notre famille, qui nous a marqués et à cause duquel nous nous endormons tard, reste effacé dans notre mémoire jusqu'à ce que le premier instant de conscience vigile l'y fasse revenir au réveil avec un très fort pouvoir d'affliction. En revanche, la verrue aperçue sur le front d'un inconnu qui nous a croisés et auquel nous n'avons plus pensé un seul instant après être passés devant lui, va jouer, elle, un rôle dans notre rêve… »

Strümpell (p. 39) : « … ces cas où l'analyse des éléments d'un rêve découvre des composants de celui-ci qui certes proviennent des épisodes vécus la veille ou l'avant-veille, mais qui pour la conscience vigile étaient tellement insignifiants et dénués de valeur que très peu de temps après qu'on les avait vécus ils étaient tombés dans l'oubli. Constituent, par exemple, ce genre d'événement, des propos entendus par hasard ou des actes d'autrui notés superficiellement, des perceptions de choses ou de

personnes qui ont passé très vite, tel ou tel bref passage d'une lecture, etc. » |**20**|

Havelock Ellis (p. 727) : « *The profound emotions of waking life, the questions and problems on which we spread our chief voluntary mental energy, are not those which usually present themselves at once to dream consciousness. Interpretation is so far as the immediate past interpretation concerned, mostly the trifling, the incidental, the "forgotten" impressions of daily life which reappears in our dreams. The psychic activities that are awake most intensely are those that sleep most profoundly*[9]. »

Binz (p. 45) prend expressément les particularités en question de la mémoire dans le rêve comme occasion d'exprimer combien il est insatisfait des explications du rêve qu'il soutient lui-même : « Et le rêve naturel nous pose des questions comparables. Pourquoi ne rêvons-nous pas toujours les impressions mnésiques de la dernière journée passée, mais plongeons-nous souvent, sans la moindre raison identifiable, dans un passé situé loin derrière nous, presque effacé ? Pourquoi la conscience reçoit-elle si souvent dans le rêve l'impression d'images-souvenirs *indifférentes*, alors que les cellules du cerveau, là où elles portent en elles les traces les plus stimulables de ce qui a été vécu, restent le plus souvent muettes et figées, à moins que pendant le cours de la veille, peu de temps auparavant, un ravivage aigu les ait excitées ? »

On voit facilement comment la bizarre préférence de la mémoire onirique pour ce qui est sans intérêt, et par conséquent négligé, dans les épisodes de la vie diurne n'a pu aboutir la plupart du temps qu'à faire méconnaître tout simplement la dépendance du rêve par rapport à la vie diurne en général et à rendre pour le moins difficile ensuite la mise en évidence de la présence de celle-ci dans chaque cas individuel. C'est ce qui a permis que Miss Whiton Calkins, dans le travail statistique qu'elle fait sur ses rêves (et sur ceux de son compagnon), en ait gardé malgré tout onze pour cent du total pour lesquels une relation à la vie diurne n'était pas visible. Hildebrandt a sûrement raison quand il affirme que toutes les images oniriques s'expliqueraient génétiquement si nous consacrions chaque fois assez de temps et de concentration à retrouver la trace de leur origine. Certes il donne à cela le nom de « besogne extrêmement pénible et ingrate. Car cela aboutirait le plus souvent à fouiller dans les coins les plus

reculés de la chambre aux souvenirs pour dénicher toutes sortes de choses entièrement dénuées de valeur psychique, |**21**| à faire revenir au jour toutes sortes de moments complètement indifférents d'une époque révolue depuis longtemps, à les tirer d'un ensevelissement dans lequel l'heure d'après les avait déjà plongés ». Je dois cependant regretter que cet auteur perspicace se soit laissé retenir de poursuivre une voie qui, mine de rien, s'engageait ainsi de manière discrète. Elle l'aurait immédiatement conduit au centre de l'explication du rêve.

Il est sûr que le comportement de la mémoire onirique est au plus haut point significatif pour toute théorie de la mémoire en général. Il nous enseigne que « rien de ce que nous avons possédé mentalement un jour ne peut être totalement perdu » (Scholz, p. 34). Ou encore, comme le dit Delboeuf, « *que toute impression même la plus insignifiante, laisse une trace inaltérable, indéfiniment susceptible de reparaître au jour** » , conclusion que tant d'autres phénomènes pathologiques de la vie psychique imposent également avec force. Gardons donc en vue cet extraordinaire rendement de la mémoire dans le rêve pour éprouver concrètement la contradiction que ne manquent pas de présenter certaines théories du rêve – que nous évoquerons plus tard – qui entendent expliquer l'absurdité et l'incohérence des rêves par un oubli partiel de ce que nous savions pendant la journée.

On pourrait en venir, finalement, à l'idée de réduire tout simplement le phénomène du rêve à celui de la mémoire, à voir dans le rêve l'expression d'une activité reproductive qui même la nuit ne connaît pas de pause et serait à soi sa propre fin. Irait dans ce sens, par exemple, ce que rapporte Pilcz, qui tend à montrer qu'on peut mettre en évidence des relations solides entre le moment où l'on rêve et le contenu des rêves, et ce selon une modalité où dans le sommeil le plus profond ce sont des impressions des époques les plus anciennes, et vers le matin en revanche des impressions récentes qui sont reproduites par le rêve. Mais la façon dont le rêve se comporte avec le matériau qu'il faut remémorer rend d'emblée cette conception invraisemblable. Strümpell a raison d'attirer l'attention sur le fait que dans le rêve on ne constate pas de répétitions d'épisodes vécus. Le rêve fait bien un pas en ce sens, mais il manque la suite ; |**22**| celle-ci entre en scène modifiée, ou alors c'est un élément totalement étranger qui apparaît à sa place. Le rêve n'apporte que des reproductions fragmentaires.

C’est assurément à tel point la règle que cela autorise une exploitation théorique. Il y a cependant parfois des exceptions, dans lesquelles un rêve répète un épisode vécu de manière aussi complète que ce dont notre souvenir vigile est capable. Delboeuf raconte qu’un de ses collègues de l’université avait refait en rêve avec tous ses détails singuliers un dangereux périple en voiture au cours duquel il n’avait échappé que comme par miracle à un accident. Miss Calkins évoque deux rêves qui avaient pour contenu la reproduction exacte d’un épisode vécu la veille, et je saisirai moi-même un peu plus loin l’occasion de rapporter un exemple, dont j’ai eu connaissance, de retour onirique inchangé d’un épisode vécu dans l’enfance[10].

C

Stimuli et sources du rêve

Ce qu’il faut entendre par stimuli du rêve et sources du rêve peut être précisé concrètement par le recours à l’expression populaire : « Les rêves viennent de l’estomac. » Derrière le dispositif de ces concepts se dissimule une théorie qui appréhende le rêve comme une perturbation du sommeil. On n’aurait pas rêvé, si dans le sommeil quelque dérangement ne s’était pas mis en branle, et le rêve est la réaction à cette perturbation.

Les discussions relatives aux causes excitatrices des rêves sont ce qui prend le plus de place dans les exposés des auteurs. Il va de soi que le problème n’a pu se poser que depuis que le rêve est devenu un objet de la recherche biologique. |**23**| Les Anciens, pour qui le rêve avait valeur de message divin, n’avaient pas besoin de lui chercher une source stimulatrice. Le rêve découlait de la volonté de la puissance divine ou démonique, son contenu découlait de ce que cette puissance savait ou visait. Pour le savoir scientifique la question a été bientôt soulevée de savoir si le stimulus déclencheur du rêve était toujours le même ou pouvait être multiple, et dans le cadre de cette question on s’est demandé si l’explication causale du rêve ressortissait à la psychologie ou bien plutôt à la physiologie. La plupart des

auteurs semblent supposer que les causes de la perturbation du sommeil, les sources donc du fait qu'on rêve, peuvent être de multiples sortes, et que des stimuli corporels peuvent tout autant que des excitations psychiques accéder au rôle d'excitateurs du rêve. Les points de vue sont très divergents dès qu'il est question de préférer l'une ou l'autre des sources du rêve et d'établir une hiérarchie entre elles selon leur importance pour le surgissement du rêve.

Quand leur énumération est complète, il se dégage en fin de compte quatre types de source des rêves, qui sont également utilisés pour les classer : *1) Excitation sensorielle externe (objective). 2) Excitation sensorielle interne (subjective). 3) Stimulus corporel interne (organique). 4) Sources stimulatrices purement psychiques.*

Ad 1) Les stimuli sensoriels externes

On sait que le jeune Strümpell, le fils du philosophe, dont l'ouvrage sur le rêve nous a déjà plusieurs fois servi de guide pour entrer dans les problèmes du rêve, rapporte dans une communication l'observation d'un malade atteint d'une anesthésie générale des téguments externes et de paralysie de plusieurs organes sensoriels supérieurs. Quand chez cet homme on fermait et coupait du monde extérieur les quelques portails sensoriels encore ouverts, il sombrait dans le sommeil. Quand nous voulons nous endormir, nous nous efforçons tous de parvenir à une situation semblable à celle de l'expérience de Strümpell. Nous verrouillons |**24**| les portes sensorielles les plus importantes : les yeux, et cherchons à tenir à distance des autres sens tout stimulus ou toute modification des stimuli déjà agissant sur eux. Nous nous endormons alors, bien que ce que nous nous proposions ne réussisse jamais complètement. Nous ne pouvons ni tenir totalement les stimuli à distance des organes sensoriels, ni abolir complètement l'excitabilité de nos organes sensoriels. Et le fait qu'à chaque instant nous puissions être réveillés par des stimuli plus forts peut bien nous démontrer « que même dans le sommeil le psychisme est resté en liaison permanente avec le monde extracorporel ». Les stimuli sensoriels que nous recevons pendant le sommeil peuvent très bien devenir des sources de rêve.

Or il y a toute une série de stimuli de ce genre, qui vont des stimuli inévitables que l'état de sommeil induit ou doit simplement tolérer à

l'occasion, jusqu'au stimulus de réveil fortuit, propre ou destiné à mettre fin au sommeil. Il peut arriver qu'une lumière plus forte pénètre au fond des yeux, qu'un bruit devienne audible, qu'une matière odorante vienne exciter la muqueuse nasale. Nous pouvons, au cours du sommeil, par des mouvements involontaires, découvrir certaines parties du corps et les exposer ainsi à la sensation de froid, voire, en changeant de position, nous créer nous-mêmes des sensations de pression et de contact. Il se peut qu'une mouche nous pique ou qu'un petit accident nocturne assaille plusieurs sens en même temps. L'attention des observateurs a recueilli toute une série de rêves dans lesquels le stimulus constaté au réveil et une partie du contenu onirique coïncident à tel point que le stimulus a pu être identifié comme source du rêve.

Je cite ici, d'après Jessen, p. 527, une collection de rêves de ce genre, qui renvoient à une stimulation sensorielle objective – plus ou moins accidentelle : le moindre bruit vaguement perçu éveille des images oniriques correspondantes, le roulement du tonnerre nous transporte au milieu d'une bataille, le chant d'un coq peut se transformer en cri d'une personne apeurée, le grincement d'une porte peut provoquer des rêves de cambriolage.

Quand, la nuit, nous perdons notre couverture, nous rêvons peut-être que nous déambulons tout nus, ou que nous sommes tombés dans l'eau. |**25**| Quand nous sommes couchés de travers dans le lit et que nos pieds dépassent du bord, il se peut que nous rêvions que nous sommes au bord d'un affreux précipice ou que nous chutons du haut d'un à-pic. Si par hasard notre tête se retrouve sous l'oreiller, un gros rocher au-dessus de nous menace de nous ensevelir sous sa masse. Des accumulations de semence engendrent des rêves voluptueux, certaines douleurs localisées l'idée de mauvais traitements endurés, d'agressions hostiles ou de blessures corporelles qu'on est en train de nous infliger.

« Meier (*Essai d'explication du somnambulisme*, Halle, 1758, p. 33) a rêvé un jour qu'il était attaqué par quelques personnes qui l'allongeaient par terre sur le dos et enfonçaient dans la terre un pieu qui lui passait entre le gros et le deuxième orteil. Tout en se représentant encore la chose en rêve, il se réveilla et sentit qu'il avait un fétu de paille piqué entre les doigts de pied. Le même Meier aurait rêvé, une autre fois, d'après Hennings (*Sur les rêves et les somnambules*, Weimar, 1784, p. 258), alors qu'il avait boutonné

sa chemise un peu trop serré à l'encolure, qu'on le pendait. Hoffbauer avait rêvé dans sa jeunesse qu'il tombait d'un grand mur et noté à son réveil que son lit s'était démonté et qu'il était réellement tombé… Gregory rapporte qu'un jour il s'était mis au lit avec une bouillotte d'eau chaude, et que là-dessus il avait fait en rêve un voyage au sommet de l'Etna, où il avait trouvé la chaleur du sol presque insupportable. Tel autre, à qui on avait apposé sur le chef un emplâtre vésicant, a rêvé qu'il était scalpé par une horde d'indiens ; un troisième encore, qui dormait dans une chemise humide, qu'il était entraîné par le courant d'un fleuve. Un malade victime pendant son sommeil d'un accès de goutte crut qu'il était dans les mains de l'Inquisition et qu'il endurait les tourments de la torture (Macnish). »

L'argument fondé sur la ressemblance entre le stimulus et le contenu du rêve se voit encore renforcé quand en pratiquant des stimulations sensorielles programmées sur un dormeur on parvient à engendrer des rêves qui leur correspondent. |**26**| D'après Macnish, Girou de Buzareingues a déjà fait ce genre d'expérimentation : « Il a laissé son genou découvert et rêvé qu'il voyageait de nuit dans une malle-poste. Il note en l'espèce que les voyageurs savent bien que, la nuit, dans une calèche, les genoux refroidissent. Une autre fois, il a laissé l'arrière de sa tête découvert et rêvé qu'il assistait à une cérémonie religieuse en plein air. La coutume voulait en effet, dans le pays où il vivait, qu'on garde la tête couverte, excepté dans les occasions du genre de celles qu'il venait de nommer. »

Maury communique de nouvelles observations de rêves provoqués sur lui-même (toute une série d'autres tentatives n'avait rien donné).

1) On le chatouille avec une plume sur les lèvres et le bout du nez. – Rêve alors d'un atroce supplice ; on lui pose un masque de poix sur la figure, puis on l'arrache brusquement, et la peau s'en va en même temps.

2) On frotte des ciseaux sur une pincette. – Il entend sonner des cloches, puis le tocsin, et il est transporté dans les journées de juin 1848.

3) On lui fait respirer de l'eau de Cologne. Il est au Caire dans le magasin de Jean-Marie Farina. S'ensuivent de folles aventures qu'il ne peut pas reconstituer.

4) On le pince légèrement dans la nuque. – Il rêve qu'on lui pose un emplâtre vésicant, et songe à un médecin qui l'a soigné quand il était enfant.

5) On approche de son visage un fer brûlant. Il rêve des « chauffeurs[11] » qui se sont faufilés dans la maison et forcent les habitants à donner leur argent en leur enfonçant les pieds dans le brasero. Entre en scène alors la duchesse d'Abrantès, dont il est le secrétaire dans le rêve.

8) On lui verse une goutte d'eau sur le front. – Il est en Italie, transpire abondamment et boit le vin blanc d'Orvieto. |**27**|

9) On fait tomber sur lui à plusieurs reprises la lumière d'une bougie à travers un papier rouge. – Il rêve de l'orage, de chaleur, se retrouve dans une tempête en mer qu'il a déjà vécue une fois dans la Manche.

D'autres tentatives pour engendrer expérimentalement des rêves nous viennent d'Hervey, Weygandt, etc.

De plusieurs côtés on a noté « la surprenante habileté du rêve, son aptitude à tisser dans la trame de ses créations des impressions subites du monde des sens, de telle manière qu'elles y constituent une catastrophe déjà progressivement préparée et mise en route » (Hildebrandt). « Dans mes jeunes années », raconte cet auteur, « je me servais de temps en temps, afin de me lever régulièrement à une certaine heure matinale précise, du réveil bien connu dont on équipe le plus souvent les horlogeries. Il m'est bien arrivé des centaines de fois que le son de cet instrument s'intègre parfaitement dans un rêve que je croyais à tort très long et cohérent, à tel point qu'on aurait pu croire que le rêve tout entier n'existait qu'en vue de cette sonnerie, et ne trouvait qu'en elle sa chute logiquement inévitable, la finalité ultime qui lui était impartie par nature ».

Citons encore, dans une autre intention, trois de ces rêves de réveille-matin.

Volkelt (p. 68) raconte : « Un compositeur rêve un jour qu'il faisait l'école et voulait justement faire comprendre quelque chose à ses écoliers. Il en a déjà terminé et se tourne vers l'un des gamins en demandant "Tu m'as compris ?". Celui-ci hurle comme un possédé : "*Oh ja*" [Oh oui]. Mécontent de cela, il lui interdit de crier. Mais déjà toute la classe crie : "*Orja*." Et là-dessus : "*Eurjo*" et pour finir "*Feuerjo*" [au feu][12]. Et il se réveille alors, tandis que dehors retentissent effectivement des "Au feu !" criés dans la rue. »

Garnier (*Traité des facultés de l'âme*, 1865), cité par Radestock, rapporte que Napoléon I^{er} fut tiré par l'explosion de la machine infernale

d'un rêve qu'il était en train de faire pendant son sommeil dans la voiture, et grâce auquel il revivait le passage du Tagliamento et la canonnade des Autrichiens, jusqu'au moment où il se réveilla effrayé en criant : « Nous sommes minés. » |**28**|

Il y a un rêve de Maury qui a fini par connaître la célébrité (*Le Sommeil*, p. 161). Il était souffrant, au lit, dans sa chambre. Sa mère était assise à côté de lui. Et voilà qu'il rêve de la Terreur à l'époque de la Révolution, assiste à d'abominables scènes de meurtres et se retrouve lui-même cité à comparaître devant le Tribunal. Il vit là Robespierre, Marat, Fouquier-Tinville et tous les tristes héros de cette sinistre époque, fit face à leurs questions, et fut condamné en raison de toutes sortes d'incidents annexes qui ne se sont pas fixés dans son souvenir, puis, accompagné d'une foule innombrable, conduit au lieu d'exécution. Il monte sur l'échafaud, le bourreau l'attache sur la planche ; celle-ci bascule, le couteau de la guillotine tombe, il sent que sa tête est séparée du tronc, se réveille en proie à la plus épouvantable angoisse – et découvre que le baldaquin s'était effondré et avait touché sa vertèbre cervicale, très réellement comme le couteau de la guillotine.

À ce rêve se rattache une discussion intéressante, lancée par Le Lorrain et Egger dans la *Revue philosophique*, pour savoir si et comment il devenait possible pour le rêveur, dans le bref laps de temps qui s'écoule entre la perception du stimulus de réveil et le réveil, de comprimer une quantité aussi surabondante, apparemment, de contenu onirique.

Les exemples de ce type font apparaître les stimulations sensorielles objectives pendant le sommeil comme la mieux assurée de toutes les sources de rêve. C'est elle aussi, et elle seule, qui joue un rôle dans le savoir des profanes. Si l'on demande à une personne cultivée, restée à l'écart de la littérature sur le rêve, comment les rêves se produisent, elle répondra sans aucun doute en évoquant un cas dont elle a eu connaissance, dans lequel un rêve a été expliqué par un stimulus sensoriel objectif identifié après le réveil. Le regard scientifique ne saurait s'en tenir là ; il va puiser une occasion de questions nouvelles dans l'observation du fait que le stimulus agissant sur les sens |**29**| pendant le sommeil ne se présente pas dans le rêve sous son visage réel, mais est délégué à une quelconque autre représentation ayant une quelconque relation avec lui. Mais la relation qui lie le stimulus du rêve et le résultat onirique est comme le dit Maury *une affinité*

*quelconque, mais qui n'est pas unique et exclusive** (*Analogies*, p. 72). Écoutons par exemple trois des rêves de réveille-matin d'Hildebrandt ; après quoi il faudra s'attaquer à la question de savoir pourquoi un même stimulus provoque des résultats oniriques aussi divers, et pourquoi précisément ceux-là :

(p. 37) « Je vais donc me promener, un matin de printemps, et flâne par les champs qui commencent à verdoyer et poursuis mon chemin jusqu'à un village voisin, là je vois les habitants en habits de fête, leur livre de chants sous le bras, qui marchent en nombre en direction de l'église. C'est exact ! C'est bien dimanche et le premier office va bientôt commencer. Je décide d'y assister, mais avant, comme j'ai eu très chaud, je vais me rafraîchir dans le cimetière qui entoure l'église. Tandis que je suis en train de lire diverses inscriptions funéraires j'entends le sonneur monter dans le clocher, et j'aperçois tout en haut de celui-ci la petite cloche de village qui donnera le signal du début de la prière. Pendant tout un moment elle reste là pendue sans bouger, puis elle commence à se balancer… et soudain on entend les coups qui résonnent, clairs, pénétrants… si clairs et pénétrants qu'ils mettent un terme à mon sommeil. Mais la sonnaille est celle du réveille-matin. »

« Deuxième combinaison. Un grand jour d'hiver sans nuages. Les rues sont recouvertes d'une épaisse couche de neige. J'ai accepté de participer à une promenade en traîneau, mais je dois attendre longtemps avant qu'on m'annonce que le traîneau est devant la porte. Voici maintenant les préparatifs pour qu'on puisse monter – on dispose la fourrure, on tire le fourreau pour les pieds … et pour finir me voilà assis à ma place. Mais le départ est encore retardé, jusqu'au moment où les rênes donnent aux chevaux en attente le signal perceptible. Les voilà qui tirent ; les clochettes fortement secouées entament leur musique de janissaires bien connue avec une puissance qui en un instant déchire la toile d'araignée du sommeil. Une fois encore, ce n'était rien d'autre que la sonorité stridente du réveille-matin. » |**30**|

« Et le troisième exemple, si l'on veut bien ! Je vois une fille de cuisine progresser dans le couloir vers la salle à manger en tenant une pile de quelques douzaines d'assiettes. La colonne de porcelaine qu'elle a dans les bras me semble en danger de perdre l'équilibre. Je la mets en garde : "Fais attention, tout ton chargement va tomber par terre." Et, bien sûr, la

repartie à laquelle il fallait s'attendre ne tarde pas à venir me contredire : on a l'habitude, etc., cependant que je continue à accompagner de regards soucieux la progression de la fille. Et de fait, parvenue au seuil, elle trébuche… la fragile vaisselle tombe dans un grand raffut de cent morceaux qui s'éparpillent. Mais bientôt je note que le bruit qui se prolonge sans fin n'est pas vraiment le raffut en question, mais une vraie sonnerie… laquelle, comme le dormeur s'en rend compte en se réveillant, n'était que le bon et loyal service du réveille-matin. »

À la question de savoir pourquoi dans le rêve le psychisme ne reconnaît pas pour ce qu'elle est la nature du stimulus sensoriel objectif Strümpell répond – tout comme Wundt avec lui, pratiquement – que face à ce genre de stimuli qui l'agressent dans le sommeil il se trouve dans les conditions de la production d'une illusion. Une impression sensorielle est reconnue par nous, correctement interprétée, c'est-à-dire rangée parmi le groupe de souvenirs auquel elle appartient en fonction de toutes les expériences antérieures, si l'impression est suffisamment forte, claire et durable, et si nous disposons du temps qu'il faut pour cette réflexion. Si ces conditions ne sont pas remplies, nous nous trompons et ne reconnaissons pas l'objet d'où provient l'impression. Sur la base de cette impression nous construisons une illusion. « Lorsque quelqu'un se promène à travers champs et perçoit indistinctement un objet éloigné, il peut arriver qu'il le prenne d'abord pour un cheval. » En regardant de plus près, il est possible que s'impose une interprétation qui identifie une vache au repos, et pour finir la représentation peut se dissoudre, en toute certitude, dans celle d'un groupe de personnes assises. |**31**| Or les impressions que le psychisme reçoit au cours du sommeil par des stimuli extérieurs sont d'une nature tout aussi indéterminée ; il construit sur la base de celles-ci des illusions, dès lors que cette impression réveille un nombre plus ou moins grand d'images mnésiques, par lesquelles l'impression reçoit sa valeur psychique. Quant à savoir à partir de quelle sphère mnésique, parmi celles qui entrent en considération, les images correspondantes sont éveillées, et quelles relations associatives parmi toutes celles qui sont possibles entrent alors en vigueur, cela demeure également indéterminable selon Strümpell et pour ainsi dire laissé à l'arbitraire de la vie psychique.

Nous sommes ici confrontés à un choix. Nous pouvons reconnaître qu'il n'y a pas lieu de continuer à rechercher l'existence de lois régissant la formation des rêves, et, partant, renoncer à nous demander si l'interprétation de l'illusion provoquée par l'impression sensorielle est soumise à d'autres conditions encore. Ou alors, nous pouvons en venir à supposer que la stimulation sensorielle objective qui passe à l'attaque pendant le sommeil ne joue qu'un rôle modeste comme source du rêve et que d'autres facteurs déterminent le choix des images mnésiques à réveiller. De fait, quand on examine les rêves de Maury engendrés expérimentalement, dont j'ai à cette fin communiqué si exhaustivement le contenu, on est tenté de dire que l'expérience mise en place ne recouvre à proprement parler que l'un des éléments oniriques pour ce qui est de son origine, et que le reste du contenu onirique apparaît au contraire comme trop autonome, trop précis dans le détail pour pouvoir être expliqué par l'unique requête qu'il soit compatible avec l'élément introduit expérimentalement. On commence même à douter de la théorie de l'illusion et du pouvoir qu'aurait l'impression objective de configurer le rêve quand on découvre que cette impression connaît à l'occasion dans le rêve les interprétations les plus bizarres et les plus éloignées les unes des autres. C'est ainsi par exemple que M. Simon [*Le Monde des rêves*, 1888] raconte un rêve dans lequel il voyait des personnes gigantesques assises à une table et entendait distinctement l'affreux claquement de leurs mâchoires tapant les unes sur les autres quand elles mastiquaient. |**32**| En se réveillant, il entendit le martèlement des sabots d'un cheval qui galopait devant sa fenêtre. Si en l'espèce le bruit des sabots a éveillé précisément des représentations issues de la sphère mémorielle des *Voyages de Gulliver*, du séjour chez les géants de Brobdingnag et chez les vertueuses créatures équestres – interprétation que pour ma part je ferais volontiers, sans aucun soutien en ce sens du côté de l'auteur – le choix de cette sphère mémorielle si peu ordinaire pour ce stimulus ne devrait-il pas en outre avoir été facilité par d'autres motifs[13] ?

Ad 2) Excitation sensorielle interne (subjective)

Nonobstant toutes les objections, il faudra bien concéder que le rôle d'excitateur de rêve qui est celui des excitations sensorielles objectives

pendant le sommeil est incontestablement établi, et quand ces stimuli peuvent sembler insuffisants, par leur nature et leur fréquence, pour expliquer toutes les images oniriques on nous signale alors qu'il faut rechercher des sources du rêve différentes, mais agissant de manière analogue. Je ne sais pas bien où a surgi la première fois l'idée de solliciter, outre les stimuli sensoriels externes, les excitations (subjectives) internes dans les organes sensoriels. Mais de fait c'est ce à quoi on a affaire, de manière plus ou moins expresse, dans presque toutes les présentations récentes de l'étiologie du rêve. « Jouent encore à mon sens un rôle essentiel », écrit Wundt (p. 363), « dans les illusions oniriques ces sensations visuelles et auditives subjectives que nous connaissons de l'état de veille, du genre chaos lumineux au sein de la zone obscure du champ de vision, tintement, ou bourdonnement dans l'oreille, etc., et parmi celles-ci notamment les excitations subjectives de la rétine. Ainsi s'explique l'étonnante tendance du rêve à exhiber sous nos yeux comme par magie quantité d'objets semblables ou entièrement concordants. |**33**| Nous voyons étalées devant nous d'innombrables quantités d'oiseaux, papillons, poissons, perles multicolores, fleurs, etc. Ici la poussière lumineuse dans la zone obscure du champ de vision a pris une forme fantastique, et les innombrables points lumineux dont cette figure est composée sont incarnés par le rêve en autant d'images singulières qui du fait de la mobilité du chaos lumineux sont vues comme des objets en mouvement. – C'est là sans doute que s'enracine aussi la grande prédilection du rêve pour les multiples sortes de figures animales dont la richesse morphologique se coule aisément dans la forme particulière des images lumineuses subjectives. »

Les excitations sensorielles subjectives ont manifestement, en tant que source des images oniriques, l'avantage de ne pas dépendre comme les excitations objectives de la contingence extérieure. Elles sont en quelque sorte aux ordres de l'explication, chaque fois que celle-ci en a besoin. Mais ce qui les maintient en arrière des stimuli objectifs c'est qu'elles ne sont que difficilement, ou pas du tout, accessibles à la confirmation de leur rôle d'excitatrices du rêve que l'observation et l'expérimentation fournissent dans le cas de ces derniers. La principale démonstration en faveur du pouvoir onirogène des excitations sensorielles subjectives est fournie par les « hallucinations hypnagogiques » décrites par Joh. Müller comme « phénomènes visuels fantastiques ». Il s'agit là d'images souvent très vives

et changeantes qui, chez beaucoup d'individus, s'installent dans la période de l'endormissement de façon tout à fait régulière, et qui peuvent persister un moment y compris après l'ouverture des yeux. Maury y était sujet à un degré élevé et s'est penché sur elles avec un intense intérêt, affirmant (comme au reste l'avait déjà fait Müller) leur corrélation, et même bien plutôt leur identité avec les images oniriques. Pour qu'elles naissent, dit Maury, il faut une certaine passivité psychique, un relâchement de la concentration attentive (p. 59 et suiv.). Mais il suffit qu'on sombre une seconde dans une léthargie de ce genre pour voir, si par ailleurs on a cette disposition, une hallucination hypnagogique, après laquelle on se réveillera peut-être une nouvelle fois, jusqu'à ce que ce jeu, plusieurs fois répété, s'achève par l'endormissement. Si l'on se réveille ensuite après un laps de temps pas trop long, on parvient fréquemment d'après Maury à mettre en évidence les mêmes images |**34**| dans le rêve que celles qui avaient flotté devant vous dans une hallucination hypnagogique avant l'endormissement. La chose est arrivée une fois à Maury avec une série de figures grotesques aux mines grimaçantes et bizarrement coiffées, qui l'accablaient de manière incroyablement insistante dans la période de l'endormissement et dont il se souvenait au réveil avoir rêvé. Une autre fois, alors qu'il souffrait justement d'une sensation de faim, parce qu'il s'était imposé un régime drastique, il vit sur le mode hypnagogique un plat et une main armée d'une fourchette qui allait chercher quelque chose dans ce qu'il contenait. Après quoi, dans le rêve, il se retrouvait à une table richement mise et entendait le bruit que les convives faisaient avec leurs fourchettes. Une autre fois, alors qu'il s'endormait les yeux irrités et douloureux, il eut l'hallucination hypnagogique de petits signes microscopiques qu'il devait déchiffrer les uns après les autres au prix d'un intense effort. Tiré du sommeil une heure plus tard, il se souvenait d'un rêve dans lequel se présentait un livre ouvert, imprimé en tout petits caractères, qu'il lui avait fallu lire péniblement d'un bout à l'autre.

De façon tout à fait semblable à ces images peuvent survenir aussi sur le mode hypnagogique des hallucinations auditives de mots, de noms, etc., qui se répéteront ensuite dans le rêve, en guise d'ouverture, en quelque sorte, annonçant les leitmotivs de l'opéra qui commence avec elle.

Un observateur plus récent des hallucinations hypnagogiques, G. Trumbull Ladd, chemine aujourd'hui sur les mêmes voies que

Joh. Müller et Maury. À force d'exercices, il est parvenu à s'arracher brutalement au sommeil deux à cinq minutes après l'endormissement progressif, sans ouvrir les yeux, et il a eu ainsi l'occasion de comparer les sensations rétiniennes en train de s'évanouir et celles des images oniriques qui survivaient dans le souvenir. Il assure qu'à chaque fois on peut reconnaître une relation très étroite entre les unes et les autres, et cela selon une modalité où les points et lignes lumineux de la lumière propre de la rétine dessinaient en quelque sorte l'esquisse ou le schéma des figures oniriques perçues psychiquement. |**35**| À un rêve par exemple dans lequel il voyait distinctement devant lui des lignes imprimées qu'il lisait et étudiait correspondait un certain rangement en lignes parallèles des points lumineux sur la rétine. Pour dire la chose avec ses mots : la page imprimée avec clarté qu'il avait lue dans le rêve se résolvait en un objet qui apparaissait à sa perception vigile comme un morceau d'une feuille imprimée réelle regardée de trop loin pour qu'on y capte nettement quelque chose, par un petit trou pratiqué dans un morceau de papier. Ladd est d'avis, sans d'ailleurs sous-estimer la part prise par les centres nerveux, qu'il ne se déroule pratiquement aucun rêve visuel en nous qui ne s'appuierait sur le matériau des états d'excitation interne de la rétine. Ceci vaut en particulier pour les rêves qui suivent de peu l'endormissement dans la chambre obscure, tandis que pour les rêves du matin, à proximité du réveil, la lumière objective qui vient pénétrer l'œil dans la chambre éclairée fournirait la source de stimulation. Le caractère changeant, infiniment modifiable de l'excitation lumineuse endogène correspond exactement à la fuite agitée des images que nos rêves font défiler devant nous. Si l'on accorde de l'importance aux observations de Ladd, on ne pourra tenir pour minime la productivité pour le rêve de cette source de stimulation subjective, car, comme on sait, ce sont les images visuelles qui constituent le composant principal de nos rêves. La contribution d'autres secteurs sensoriels, à l'exception de celle de l'ouïe, est moindre et inconstante.

Ad 3) Stimulus corporel interne, organique

Si donc nous sommes engagés dans une recherche des sources du rêve non point à l'extérieur, mais à l'intérieur de l'organisme, il faut nous souvenir que presque tous nos organes internes, qui nous font à peine savoir

qu'ils existent quand nous sommes en bonne santé, deviennent pour nous dans les états d'irritation – comme nous disons – ou lors des maladies une source de sensations le plus souvent désagréables qu'on ne peut qu'assimiler aux excitateurs des stimuli de douleur et de sensation qui nous arrivent du dehors. Ce sont des expériences très anciennes qui font dire à Strümpell par exemple |**36|** (p. 107) : « L'âme parvient dans le sommeil à une conscience sensitive de sa corporéité bien plus profonde et plus ample qu'à l'état de veille, et elle est bien obligée de recevoir et de laisser agir sur elle certaines impressions stimulantes provenant de parties et de modifications de son corps dont elle n'avait aucune idée à l'état de veille. » Aristote déjà présente comme tout à fait possible qu'on soit rendu attentif dans le rêve à des états maladifs en train de se déclarer, dont on ne remarque encore rien à l'état de veille (grâce au grossissement dont le rêve fait profiter les impressions, voir ci-dessus, p. 3[14]), et certains auteurs du corps médical, dont les conceptions sont sans aucun doute à cent lieues de leur faire croire à un quelconque don de prophétie propre au rêve, ont au moins pour cette fonction de signalement d'une maladie fait bon accueil à cette signification du rêve (voir M. Simon, p. 31, et bien d'autres auteurs plus anciens[15]).

Il semble qu'il ne manque pas non plus d'exemples attestés de ce genre de prestations diagnostiques du rêve dans la période plus récente. Tissié, par exemple, citant Artigues (*Essai sur la valeur séméiologique des rêves*) rapporte l'histoire d'une femme de quarante-trois ans, hantée pendant des années par des rêves d'angoisse alors qu'elle était apparemment en bonne santé, et qui révéla ensuite lors d'un examen médical un début d'affection cardiaque dont elle mourut très peu de temps après.

Les troubles assez avancés des organes internes agissent manifestement chez toute une série de personnes comme des excitateurs de rêves. |**37**| On signale de manière générale la fréquence des rêves d'angoisse chez les malades du cœur et des poumons, et la relation de la vie onirique avec ces affections est à tel point mise en avant par de nombreux auteurs que je peux me contenter de renvoyer ici à la littérature (Radestock, Spitta, Maury, M. Simon, Tissié). Tissié est même d'avis que les organes atteints impriment au contenu onirique leur marque caractéristique. Les rêves des

cardiaques sont généralement très brefs et se terminent par des réveils dans la terreur. Il y a presque toujours une scène de mort dans des circonstances atroces qui joue un rôle dans leur contenu. Les malades des poumons rêvent d'étouffement, de presse, de fuite et sont sujets dans un nombre de cas frappant à ce cauchemar que Börner a d'ailleurs pu provoquer expérimentalement en se couchant sur le ventre le visage tourné vers le bas, et en bouchant toutes les ouvertures respiratoires. Dans les troubles de la digestion le rêve contient des représentations issues de la sphère de la jouissance et du dégoût. Enfin, l'influence d'une excitation sexuelle sur le contenu des rêves est passablement tangible pour l'expérience de tout un chacun et c'est elle qui fournit son appui le plus fort à toute la théorie de l'excitation du rêve par un stimulus organique.

Il est par ailleurs tout à fait évident, quand on travaille à fond la littérature sur le rêve, que parmi les auteurs, certains (Maury, Weygandt) ont été amenés à s'occuper des problèmes du rêve par l'influence que leurs propres états maladifs avaient sur le contenu de leurs rêves.

Cela étant, l'augmentation du nombre de sources du rêve induite par ces faits objectifs indubitablement constatés n'est pas aussi significative qu'on pourrait le croire. Le rêve est en effet un phénomène qui survient régulièrement chez les bien-portants – peut-être chez tous, et peut-être toutes les nuits – et qui de manière évidente ne compte pas parmi ses conditions indispensables le fait qu'un organe tombe malade. Or, il s'agit pour nous de savoir non pas d'où proviennent certains rêves particuliers, mais quelle peut bien être la source stimulatrice pour les rêves ordinaires des gens normaux. |**38**|

Il n'y a pourtant qu'un seul pas de plus à faire maintenant pour tomber sur une source de rêve beaucoup plus abondante que toutes les sources antérieures, et qui promet de ne se tarir en aucun cas. S'il est établi avec certitude que l'intérieur du corps devient à l'état malade une source des stimuli oniriques, et si nous concédons que dans l'état de sommeil, le psychisme détourné du monde extérieur peut accorder à l'intérieur du corps une attention plus grande, on a de sérieuses raisons de supposer que les organes n'ont pas besoin de tomber malades pour faire parvenir à l'âme endormie des excitations qui d'une manière ou d'une autre deviendront des images oniriques. Ce qu'à l'état de veille nous ne percevons sourdement comme sensibilité globale que sur un plan qualitatif, et à quoi selon

l'opinion des médecins tous les systèmes organiques fournissent leur contribution, pourrait bien la nuit, parvenu à une forte efficience et agissant avec ses composantes individuelles, être la source la plus puissante et en même temps la plus ordinaire pour l'éveil des représentations oniriques ; il resterait alors encore à examiner selon quelles règles les stimuli organiques se convertissent en représentations oniriques.

Nous mettons le doigt ici sur la théorie du rêve qui a aujourd'hui la préférence chez tous les auteurs médecins. L'obscurité dans laquelle le noyau de notre être, le « *moi splanchnique** », comme dit Tissié, demeure enveloppé et dissimulé à nos connaissances, et l'obscurité de la genèse du rêve se correspondent trop bien l'une et l'autre pour ne pas être mises en relation l'une avec l'autre. L'enchaînement d'idées qui fait de la sensation végétative d'un organe des images oniriques présente en outre pour le médecin cet autre attrait qu'il permet aussi d'unifier étiologiquement rêve et trouble mental, qui révèlent tant de concordances dans leurs manifestations, dès lors qu'altérations de la sensibilité globale[16] et stimuli provenant des organes internes sont accusés à part égale de jouer un rôle majeur dans la genèse des psychoses. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que la théorie des stimuli corporels puisse être attribuée à un grand nombre d'auteurs, donc chacun pour sa part l'aura énoncée en toute indépendance.

Pour toute une série d'auteurs, le raisonnement développé par le philosophe Schopenhauer en 1851 a été décisive : |**39**| l'image du monde se crée en nous par le fait que notre intellect refond les impressions qui l'atteignent de l'extérieur en les formes du temps, de l'espace et de la causalité. Les stimuli venus de l'intérieur de l'organisme, issus du système nerveux sympathique, exercent tout au plus pendant la journée une influence inconsciente sur notre humeur. Tandis que la nuit, quand l'effet assourdissant des impressions du jour a cessé de nous anesthésier ces impressions qui se pressent depuis l'intérieur sont capables d'attirer de l'attention sur elles – un peu de la même façon que, la nuit, nous entendons chantonner la source que le bruit de la journée rendait imperceptible. Mais comment l'intellect peut-il réagir à ces stimuli autrement qu'en accomplissant sa fonction spécifique ? Il va donc transformer les stimuli en figures qui remplissent l'espace et le temps et se meuvent le long du fil de la causalité, et c'est ainsi que naît le rêve. Scherner et après lui Volkelt ont

alors essayé de pénétrer la relation plus étroite qui unit stimuli somatiques et images oniriques. Nous mettrons leurs travaux de côté pour l'instant et les prendrons en considération dans la section consacrée aux théories du rêve.

Le psychiatre Krauss, dans une étude menée de façon particulièrement conséquente, fait dériver aussi bien la genèse du rêve que celle des délires et des idées délirantes d'un même élément, savoir, de la *sensation d'origine organique*. Selon lui, on n'imagine guère un seul endroit de l'organisme qui ne puisse être le point de départ d'un rêve ou d'une image délirante. Mais la sensation organo-dépendante « peut se classer en deux catégories : 1) celle des dispositions de l'humeur totale (sensibilité globale), 2) celle des sensations spécifiques immanentes aux systèmes principaux de l'organisme végétatif, dans lesquels nous avons distingué cinq groupes, a) les sensations musculaires, b) les sensations pneumatiques, c) les sensations gastriques, d) les sensations sexuelles et e) les sensations périphériques » (p. 33 du deuxième article).

Krauss suppose que le déroulement du surgissement des images oniriques à partir des stimuli corporels est le suivant : la sensation éveillée provoque selon une loi associative quelconque une représentation parente d'elle |**40**| et se lie avec elle pour donner une formation organique, face à laquelle cependant la conscience se comporte de manière rien moins que normale. Celle-ci en effet n'accorde aucune attention à la sensation proprement dite, mais se tourne entièrement vers les représentations connexes, ce qui est en même temps la raison pour laquelle ces données objectives ont pu si longtemps demeurer méconnues (p. 11 et suiv.). Pour ce processus, Krauss invente aussi l'expression particulière de *transsubstantiation* des sensations en images oniriques (p. 24).

L'influence des stimuli corporels organiques sur la formation du rêve est admise aujourd'hui presque universellement, la question de la loi qui régit la relation entre les deux fait l'objet de réponses très diverses, associées souvent à des informations obscures. La tâche particulière qui incombe maintenant à l'interprétation du rêve sur le terrain de la théorie des stimuli corporels sera donc de ramener le contenu d'un rêve aux stimuli organiques qui le causent, et si l'on ne reconnaît pas les règles d'interprétation découvertes par Scherner, on se trouve souvent malgré tout

devant le fait fâcheux que la source de stimulation organique ne trahit son existence par rien d'autre, précisément, que par le contenu du rêve.

Mais l'interprétation de diverses formes de rêve désignées comme « typiques », parce qu'elles reviennent chez tant de personnes avec un contenu entièrement semblable, s'est configurée de manière relativement concordante. Il s'agit là des rêves bien connus où l'on chute d'une certaine hauteur, où l'on a les dents qui tombent, où l'on vole, où l'on est gêné d'être tout nu ou mal habillé. Ce dernier rêve est imputé tout simplement à la perception pendant le sommeil du fait qu'on a repoussé et fait tomber sa couverture, et qu'on est là couché, sans rien sur soi. Le rêve des dents qui tombent est ramené à un « stimulus dentaire », ce qui n'a pas besoin d'être compris comme un état d'excitation pathologique des dents. Le rêve qu'on vole est, d'après Strümpell, l'image adéquate utilisée par le psychisme pour interpréter le quantum de stimulation en provenance des deux lobes pulmonaires qui montent et qui descendent, quand dans le même temps les sensations cutanées du thorax se sont déjà abaissées jusqu'à l'absence de conscience. C'est par cette dernière circonstance qu'est procurée la sensation liée à la forme imaginaire du vol plané. |**41**| Tomber de haut est censé avoir son facteur déclenchant dans le fait qu'au moment où s'est installé le caractère non conscient de la sensation de pression sur la peau soit un bras pend écarté du corps, soit un genou replié est soudain détendu, ce qui a pour effet que la sensation de pression sur la peau redevient consciente, mais que le passage à la prise de conscience s'incarne psychiquement comme rêve de chute (Strümpell, p. 118). La faiblesse de ces tentatives d'explication plausibles réside manifestement dans le fait que sans autre raison que cela elles font disparaître de la perception psychique ou s'imposer à elle tel ou tel groupe de sensations organiques jusqu'à ce que soit construite la constellation favorable à l'explication. J'aurai d'ailleurs plus tard l'occasion de revenir sur ces rêves typiques et sur le processus de leur survenue.

M. Simon a tenté de déduire de la comparaison d'une série de rêves similaires quelques principes régulant l'influence des stimuli organiques sur la détermination de leurs résultats oniriques. Il dit (p. 34) : lorsque pendant le sommeil un appareil organique quelconque, normalement impliqué dans l'expression d'un affect, se trouve du fait d'un autre facteur déclenchant quelconque dans l'état d'excitation où il est mis d'ordinaire par l'affect en

question, le rêve qui naîtra alors contiendra des représentations adaptées à cet affect.

Une autre règle dit (p. 35) : quand un appareil organique se trouve pendant le sommeil en état d'activité, d'excitation ou de trouble, le rêve apportera des représentations mentales relatives à l'exercice de la fonction organique à laquelle cet appareil pourvoit.

Mourly Vold a entrepris de démontrer expérimentalement pour un domaine particulier l'influence supposée de la théorie du stimulus corporel sur la production du rêve. Il a réalisé des expériences qui consistaient à modifier les positions des membres du dormeur, puis il a comparé les rêves obtenus avec leurs modifications. Il annonce comme résultat les propositions suivantes :

1) La position d'un membre dans le rêve correspond à peu près à celle qu'il a dans la réalité, c'est-à-dire qu'on rêve d'une statique qui correspond à celle du membre réel. |**42|**

2) Quand on rêve du mouvement d'un membre, ce mouvement est toujours d'une nature telle qu'une des positions qui se présentent quand on l'exécute correspond à la position effective du rêveur.

3) On peut aussi imputer la position qui est celle du membre dans le rêve à une personne étrangère.

4) On peut aussi rêver que le mouvement en question est empêché.

5) Le membre qui se trouve dans la position en question peut apparaître dans le rêve sous la forme d'un animal ou d'un monstre, une certaine analogie étant alors construite entre les deux.

6) La position d'un membre peut susciter dans le rêve des pensées qui ont une relation quelconque à ce membre, par exemple on va rêver de nombres quand on s'affaire avec ses doigts.

Je tirerais de ce genre de résultats la conclusion que la théorie du stimulus corporel ne peut pas, elle non plus, effacer entièrement la liberté apparente qui règne dans la détermination des images oniriques à faire naître[17].

Ad 4) Sources psychiques de stimulation

Quand nous avons traité des relations du rêve à la vie à l'état de veille et de la provenance du matériau onirique, nous avons appris que l'opinion

des chercheurs les plus anciens comme les plus récents dans ce domaine était que les hommes rêvent de ce à quoi ils s'occupent dans la journée et de ce qui les intéresse à l'état de veille. Cet intérêt qui a son point de départ dans l'existence vigile et se prolonge dans le sommeil ne serait pas seulement un lien psychique rattachant le rêve à la vie, mais nous fournit aussi une source de rêve qu'il ne faut pas sous-estimer et qui, à côté de ce qui est devenu intéressant dans le sommeil – des stimuli agissant pendant le sommeil – devrait suffire à expliquer la provenance de toutes les images oniriques. Mais nous avons aussi entendu contredire l'affirmation formulée ci-dessus, |**43**| et soutenir que le rêve soustrait le dormeur aux intérêts de la journée et que – le plus souvent – nous ne rêvions des choses qui nous ont le plus touché pendant la journée que lorsqu'elles ont perdu le charme de l'actualité pour la vie à l'état de veille. Nous avons ainsi à chaque pas que nous faisons dans l'analyse de la vie onirique de plus en plus l'impression qu'il n'est pas loisible de mettre en place des règles universelles sans prévoir des réserves par un « souvent », un « en règle générale », un « le plus souvent » et se préparer au caractère recevable des exceptions.

Si l'intérêt vigile suffisait, à côté des stimuli internes et externes du sommeil, à couvrir l'étiologie du rêve, nous devrions être en mesure de rendre compte de manière satisfaisante de l'origine de tous les éléments d'un rêve ; l'énigme des sources du rêve serait résolue, et il resterait encore comme travail à délimiter dans les différents rêves la part des stimuli oniriques psychiques et celle de stimuli corporels. En réalité, cette résolution complète d'un rêve n'a encore jamais réussi en aucun cas, et à tous ceux qui l'ont tenté il est resté – le plus souvent en grande abondance – des composants du rêve sur la provenance desquels ils n'ont rien trouvé à dire. L'intérêt du jour comme source psychique du rêve n'a manifestement pas la portée qu'on pouvait attendre d'après les affirmations péremptoires selon lesquelles chacun dans le rêve continue de vaquer à ses affaires.

On ne connaît pas d'autres sources psychiques du rêve. Toutes les explications défendues dans la littérature – à l'exception de celles de Scherner, que nous évoquerons plus tard – laissent donc un grand vide béant quand il s'agit de déduire le matériau d'images mentales, qui est le matériau le plus caractéristique du rêve. En proie à cet embarras, la plupart des auteurs ont développé une tendance à minimiser autant que faire se pouvait la part prise par le psychique dans l'excitation du rêve, qui est d'approche si

difficile. Ils distinguent certes à titre de répartition principale le *rêve à stimulus nerveux* et le *rêve associatif*, lequel trouve exclusivement sa source dans la reproduction (Wundt, p. 365), mais ils ne peuvent se défaire du doute quand il s'agit de savoir « s'ils se mettent en place sans la chiquenaude initiale d'un stimulus corporel qui les mette en branle ? » |**44**| (Volkelt, p. 127). La caractérisation du pur rêve associatif échoue elle aussi : « Dans les rêves associatifs proprement dits, il ne peut plus être question d'un noyau solide de ce genre. Ici le regroupement sans lien précis pénètre aussi jusqu'au cœur même du rêve. La vie des représentations, déjà affranchie de la raison et de l'entendement, n'est plus guère tenue par les excitations corporelles et psychiques plus prégnantes dont il était question, et elle est laissée à la guise du joyeux désordre décontracté de ses propres titubations » (Volkelt, p. 118). Wundt tente ensuite une minimisation de la part psychique dans l'excitation du rêve en expliquant « que c'est sans doute à tort que l'on considère les phantasmes du rêve comme de pures hallucinations. La plupart des représentations oniriques sont vraisemblablement des illusions, en ce qu'elles procèdent de discrètes impressions sensorielles qui ne s'éteignent jamais pendant le sommeil » (p. 359 et suiv.). Weygandt a fait sienne cette opinion et l'a généralisée. Il prétend au sujet des représentations oniriques « que leur cause la plus proche, ce sont des stimuli sensoriels auxquels seulement ensuite viennent se raccrocher des associations reproductives » (p. 17). Tissié va encore plus loin dans le refoulement des sources psychiques de la stimulation (p. 183) : *Les rêves d'origine absolument psychique n'existent pas**, et ailleurs (p. 6) : *les pensées de nos rêves nous viennent du dehors…**

Les auteurs qui, à l'instar de l'influent philosophe Wundt, adoptent une position médiane ne manquent pas de noter que dans la plupart des rêves il y a une collaboration entre des stimuli corporels et les déclencheurs psychiques du rêve inconnus, ou identifiés comme des intérêts diurnes.

Nous découvrirons plus tard que l'énigme de la formation du rêve peut être résolue par la mise au jour d'une source de stimulation psychique insoupçonnée. Pour l'instant, et provisoirement, nous n'allons pas nous étonner de la surestimation des stimuli de la formation du rêve qui ne procèdent pas de la vie psychique. Ce n'est pas seulement qu'eux seuls soient faciles à trouver et même à confirmer expérimentalement ; la conception somatique de la genèse du rêve correspond aussi de bout en bout

à l'orientation de la pensée |**45**| dominante aujourd'hui dans la psychiatrie. Certes la domination qu'exerce le cerveau sur l'organisme est soulignée de manière on ne peut plus expresse, mais tout ce qui pourrait prouver une indépendance de la vie psychique par rapport à des modifications organiques démontrables, ou une dimension spontanée dans ses expressions, effraie nos psychiatres d'aujourd'hui, comme si en la reconnaissant on allait faire revenir les beaux jours de la Philosophie de la Nature et de l'Âme des métaphysiciens. La méfiance du psychiatre a en quelque sorte mis la psyché sous curatelle et exige maintenant qu'aucune de ses émotions ne trahisse une faculté qui lui serait propre. Mais cette attitude ne témoigne de rien d'autre que d'une confiance infime dans la validité de l'enchaînement causal qui se déploie entre le corporel et le psychique. Même quand le psychique s'identifie pour le chercheur comme étant le déclencheur primaire d'un phénomène, une investigation plus approfondie finira bien par trouver un moyen de prolonger la voie qui aboutit au fondement organique du psychique. Cela étant, quand bien même le psychique devrait par force signifier le terminus pour la connaissance qui est la nôtre aujourd'hui, ce n'est pas pour autant qu'il faut le nier.

D

Pourquoi, une fois réveillé, oublie-t-on son rêve ?

C'est une vérité proverbiale que le rêve, le matin, « fond comme neige ». Certes, on peut en avoir un souvenir. Nous ne connaissons le rêve, en effet, que par le souvenir que nous en avons une fois réveillé ; mais nous croyons très souvent ne nous en souvenir qu'incomplètement, alors que pendant la nuit il y avait là beaucoup plus de choses que cela. Nous pouvons observer comment le souvenir d'un rêve qui le matin était encore vif, se dissipe peu à peu pendant la journée, à l'exception de quelques fragments ; souvent nous savons que nous avons rêvé, mais non ce que nous avons rêvé, et nous sommes tellement habitués à avoir fait l'expérience que le rêve était soumis à l'oubli |**46**| que nous ne rejetons pas comme absurde

la possibilité que pourrait aussi avoir rêvé pendant la nuit quelqu'un qui ne sait plus rien le matin, ni du contenu ni du fait même d'avoir rêvé. D'un autre côté, il arrive que des rêves manifestent dans la mémoire une extraordinaire résistance à la disparition. J'ai analysé chez mes patients des rêves qui s'étaient produits chez eux vingt-cinq ans et plus auparavant, et je peux me souvenir moi-même d'un de mes rêves que trente-sept années au moins séparent du jour présent et qui pourtant n'a rien perdu de sa fraîcheur dans la mémoire. Tout cela est fort curieux et dans un premier temps guère compréhensible.

C'est Strümpell qui aborde la question de l'oubli des rêves de la manière la plus complète et détaillée. Cet oubli est manifestement un phénomène complexe, et donc Strümpell ne le ramène pas à une seule, mais à toute une série de raisons.

Pour commencer, sont opérantes dans l'oubli des rêves toutes les raisons qui dans l'existence vigile provoquent l'oubli. Nous ne laissons pas, à l'état de veille, d'oublier aussitôt un nombre incalculable de sensations et de perceptions parce que celles-ci étaient trop faibles, parce que l'excitation psychique qui leur était attachée était de niveau trop bas. C'est le cas aussi pour ce qui est de nombreuses images du rêve ; elles sont oubliées parce qu'elles étaient trop faibles, tandis qu'on se souvient d'images voisines plus fortes. Au demeurant ce facteur de l'intensité n'est certainement pas décisif à soi seul pour la conservation des images oniriques ; Strümpell, et d'autres avec lui (Calkins), avoue que bien souvent on oublie rapidement des images oniriques dont on sait qu'elles étaient très vives, alors que parmi celles qui sont conservées il en est beaucoup de fantomatiques et faibles d'un point de vue sensoriel. Outre cela, on a souvent tendance, à l'état de veille, à oublier facilement ce qui ne s'est passé qu'une seule fois et de mieux noter ce qu'on a pu percevoir de manière répétée. Or, la plupart des images oniriques sont des épisodes uniques[18] ; cette particularité contribuera pareillement à l'oubli de tous les rêves. |**47**| Il y a ensuite une troisième raison de l'oubli, bien plus significative. Pour que des sensations, des représentations, des pensées, etc. atteignent un certain degré de mémorisation, il est nécessaire qu'elles ne restent pas isolées, mais entrent dans des liaisons et des compagnonnages idoines. Quand dans un poème on décompose un petit vers en ses différents mots, puis secoue ces mots dans

tous les sens, il devient très difficile de le garder en mémoire. « Bien rangé où il faut et dans une séquence adéquate, un mot aide l'autre et l'ensemble est fermement installé dans le souvenir avec un vrai sens, sans difficulté, et pour longtemps. Nous retenons les choses absurdes, en général, avec autant de mal et tout aussi rarement que les choses confuses et mal rangées. » Or dans la plupart des cas les rêves sont dépourvus d'intelligibilité et de rangement. Les compositions oniriques sont en elles-mêmes dépourvues de la possibilité de leur propre mémorisation et sont oubliées parce que le plus souvent elles se désagrègent dès les premiers instants qui suivent. – Il est vrai que ce que Radestock (p. 168) dit avoir noté – savoir, que ce sont précisément les rêves les plus bizarres que nous retenons le mieux – ne concorde pas entièrement avec ce que je dis là.

Plus agissants encore dans le sens de l'oubli du rêve semblent selon Strümpell d'autres facteurs induits par le rapport entre rêve et vie à l'état de veille. L'oubliabilité des rêves pour la conscience vigile n'est visiblement que la contrepartie du fait évoqué antérieurement que le rêve ne reprend (presque) jamais de la vie vigile des souvenirs bien rangés, mais uniquement des détails singuliers qu'il arrache à leurs liaisons psychiques habituelles, dans le cadre desquelles, à l'état de veille, on se souvient d'eux. La composition onirique n'a ainsi pas de place dans la compagnie des séries psychiques dont l'âme est remplie. Il lui manque tous les adjuvants du souvenir. « L'entité produite par le rêve se dégage ainsi en quelque sorte du sol de la vie de notre âme et reste suspendue dans l'espace psychique comme un nuage dans le ciel qu'un souffle revigoré a tôt fait de disperser » (p. 87). Agit encore dans le même sens le fait qu'au réveil le monde sensible se fait pressant et réquisitionne l'attention, en sorte que face à ce pouvoir seul un nombre infime d'images oniriques peuvent tenir bon. |**48**| Celles-ci cèdent la place aux impressions du jour naissant comme l'éclat des étoiles s'efface devant les rayons du soleil.

En dernier lieu, s'agissant de ce qui est propre à favoriser l'oubli des rêves, il faut prendre en considération le fait que la plupart des gens n'accordent tout simplement que peu d'intérêt à leurs rêves. Tous ceux qui, par exemple à titre de chercheurs, s'intéressent un temps à la question du rêve, rêvent aussi pendant cette période plus que d'habitude, ce qui signifie qu'ils se remémorent leurs rêves plus facilement et plus fréquemment.

Bonatelli (chez Benini) ajoute aux raisons de Strümpell deux autres raisons de l'oubli des rêves, sans doute déjà contenues dans les premières, savoir : 1) le fait que la modification de la sensibilité globale entre le sommeil et l'état de veille est défavorable à la reproduction d'un état dans l'autre, et 2) que l'agencement différent du matériau de représentations dans le rêve rend celui-ci intraduisible, en quelque sorte, pour la conscience vigile.

Une fois envisagées toutes ces raisons de l'oubli, comme le souligne lui-même Strümpell, on trouvera plus que jamais remarquable que tant de choses de nos rêves demeurent, malgré tout, conservées dans le souvenir. Les efforts continus des auteurs pour capter dans des règles le phénomène de la remémoration des rêves reviennent à faire l'aveu qu'ici aussi quelque chose demeure énigmatique et non résolu. On a eu tout à fait raison ces derniers temps d'attirer particulièrement l'attention sur un certain nombre de spécificités de la mémoire du rêve, sur le fait par exemple qu'on peut se souvenir pendant la journée, à l'occasion d'une perception quelconque touchant par hasard à son contenu – pourtant oublié –, d'un rêve que le matin on tenait pour oublié (Radestock, Tissié). Mais le souvenir total du rêve est en butte à une objection propre à en abaisser sévèrement la valeur aux yeux des esprits critiques. On peut douter que notre souvenir, qui laisse tomber tant de choses du rêve, ne falsifie pas ce qu'il en garde.

Strümpell exprime ce genre de doutes quant à l'exactitude de la restitution du rêve : « Il arrive alors facilement, |**49**| que la conscience vigile insère involontairement un certain nombre de choses dans le souvenir du rêve : on se figure avoir rêvé toutes sortes de choses que le rêve qui a été fait ne contenait pas. »

Jessen (p. 547) déclare très résolument :

« Mais en outre, quand on étudie et interprète des rêves à la fois connexes et cohérents il faut prendre en compte cette circonstance jusqu'à présent peu prise en considération, semble-t-il, qu'en l'espèce il y a presque toujours quelque chose qui cloche avec la vérité, et ceci parce que, lorsque nous évoquons dans notre mémoire un rêve que nous avons fait, sans le remarquer ou sans le vouloir nous remplissons et complétons les lacunes des images oniriques. Il est rare et il n'arrive peut-être jamais qu'un rêve cohérent ait été aussi cohérent qu'il nous apparaît dans le souvenir. Même pour l'homme le plus amoureux de la vérité il est à peine possible de

raconter sans aucun ajout ni aucune ornementation un rêve bizarre qu'il a fait : l'esprit humain tend tellement à tout voir dans un ensemble cohérent que dans la remémoration d'un rêve qui manque à maints égards de cohérence, il complétera involontairement les lacunes de celle-ci. »

On entend presque une traduction littérale de ces propos de Jessen dans les remarques sans aucun doute *sui generis* de V. Egger : « ... *l'observation des rêves a ses difficultés spéciales et le seul moyen d'éviter toute erreur en pareille matière est de confier au papier sans le moindre retard ce que l'on vient d'éprouver et de remarquer ; sinon, l'oubli vient vite ou total ou partiel ; l'oubli total est sans gravité ; mais l'oubli partiel est perfide ; car si l'on se met ensuite à raconter ce que l'on n'a pas oublié, on est exposé à compléter par imagination les fragments incohérents et disjoints fournis par la mémoire… ; on devient artiste à son insu, et le récit périodiquement répété s'impose à la créance de son auteur, qui, de bonne foi, le présente comme un fait authentique, dûment établi selon les bonnes méthodes…** »

Même chose exactement chez Spitta (p. 338), qui semble admettre que c'est en général seulement à partir du moment où nous tentons de restituer le rêve que nous introduisons l'ordre dans les éléments oniriques associés les uns aux autres de manière lâche – « que de la *juxtaposition* nous faisons une *postposition*, une *dérivation*, |**50**| que nous ajoutons donc le processus de liaison logique qui fait défaut dans le rêve ».

Et puisque donc nous ne possédons aucun autre moyen de contrôle qu'objectif quant à la fidélité de notre souvenir, mais que ce contrôle n'est pas possible quand nous sommes face au rêve, qui est notre propre expérience vécue et pour lequel nous ne connaissons d'autre source que le souvenir, quelle valeur reste-t-il encore, dès lors, au souvenir que nous avons du rêve ?

E

Les particularités psychologiques du rêve

Dans l'examen scientifique du rêve nous partons de l'hypothèse que le rêve est un résultat de notre activité psychique propre. Et pourtant, le rêve terminé nous apparaît comme quelque chose d'étranger dont nous sommes si peu pressés de reconnaître la paternité que nous disons tout aussi bien, [en allemand en tout cas] : *Mir hat geträumt* [« Il m'est apparu en rêve »] que *Ich habe geträumt* [« j'ai rêvé »]. D'où provient cette « étrangeté psychique » du rêve ? D'après ce que nous avons exposé et discuté à propos des sources du rêve nous devrions estimer qu'elle n'est pas seulement causée par le matériau qui aboutit dans le contenu onirique. Celui-ci en effet est pour la plus grande part commun à la vie onirique et à la vie à l'état de veille. On peut se demander si ce ne sont pas des modifications des processus psychiques dans le rêve qui provoquent cette impression, et donc on peut tenter une caractéristique psychologique du rêve.

Personne n'a souligné plus fortement la différence essentielle entre vie onirique et vie à l'état de veille, ni ne l'a utilisée pour des conclusions de plus grande portée que G. Th. Fechner, dans un certain nombre de remarques de ses *Éléments de psychophysique* (p. 520, deuxième partie). Fechner est d'avis que « ni le simple abaissement de la vie psychique consciente en dessous du seuil principal », ni le retrait de l'attention par rapport aux influences de la vie extérieure ne suffisent |**51**| à expliquer les particularités de la vie onirique face à la vie à l'état de veille. Il suppose au contraire que *le théâtre des opérations du rêve lui aussi est un autre que celui de la vie des représentations à l'état de veille*. « Si le théâtre des opérations de l'activité psychophysique devait être le même pendant le sommeil et à l'état de veille, le rêve ne serait selon moi qu'une prolongation de la vie des représentations du jour maintenue à un degré d'intensité peu élevé, avec laquelle il devrait d'ailleurs partager sa matière et sa forme. Or il en va tout autrement. »

Ce que Fechner veut dire par cette redomiciliation de l'activité psychique n'a sans doute pas abouti à quelque chose de bien clair. Personne d'autre que lui, autant que je sache, n'a poursuivi plus avant la piste qu'il suggère dans la remarque ci-dessus. Il faudra sans doute exclure une interprétation anatomique visant une localisation cérébrale physiologique voire faisant référence à la stratification histologique du cortex. Mais cette idée s'avérera peut-être un jour à la fois sensée et féconde, si on la réfère à

un appareil psychique construit à partir de plusieurs instances mises en action les unes après les autres.

D'autres auteurs se sont contentés de relever l'une ou l'autre des particularités psychologiques tangibles de la vie onirique et d'en faire le point de départ de tentatives d'explication de plus grande portée.

On a noté à juste titre que l'une des caractéristiques principales de la vie onirique entre déjà en jeu pendant l'état d'endormissement et qu'on peut la désigner comme phénomène introduisant le sommeil. Ce qui est caractéristique dans l'état vigile, d'après Schleiermacher (p. 351), c'est que l'activité pensante procède par *concepts* et non par *images*. Or le rêve pense principalement par images, et l'on peut observer que plus on s'approche du sommeil et dans la mesure même où les activités voulues s'avèrent être rendues plus difficiles, des *représentations non voulues* – ressortissant toutes à la classe des images – viennent s'installer au premier plan. L'incapacité à faire le genre de travail de représentation |**52**| que nous ressentons comme intentionnellement voulu, et l'apparition sur le devant de la scène d'images régulièrement rattachées à cette *distraction*, sont deux caractères qui demeurent l'apanage du rêve et que nous ne pouvons pas ne pas reconnaître dans l'analyse psychologique que nous en faisons comme des caractères essentiels de la vie onirique. Quant aux images – aux hallucinations hypnagogiques – nous avons appris qu'elles étaient identiques, y compris par le contenu, aux images oniriques[19].

Le rêve pense donc de manière prépondérante en images visuelles, mais pas exclusivement. Il travaille aussi avec des images auditives et dans une moindre mesure avec les impressions des autres sens. Bien des choses dans le rêve sont aussi tout simplement pensées et représentées (rôle assumé vraisemblablement par des restes de représentation verbale), exactement comme par ailleurs à l'état de veille. Mais ne sont cependant caractéristiques du rêve que les éléments du contenu qui se comportent comme des images, c'est-à-dire sont plus semblables aux perceptions qu'aux représentations mnésiques. Par-delà toutes les discussions bien connues du psychiatre sur la nature de l'hallucination nous pouvons déclarer avec tous les auteurs compétents que le rêve *hallucine*, qu'il remplace des pensées par des hallucinations. Dans cette perspective il n'existe aucune différence entre représentations visuelles et représentations

acoustiques. On a noté que le souvenir d'une suite de notes avec laquelle on s'endort se transforme quand on plonge dans le sommeil en hallucination de la même mélodie, pour faire place de nouveau au moment où l'on reviendra à soi – qui peut alterner plusieurs fois avec un bref assoupissement – à la représentation mnésique initiale, mais en sourdine, et qualitativement configurée d'une autre manière.

La transformation de la représentation en hallucination n'est pas l'unique écart du rêve par rapport à une idée vigile qui lui correspondrait plus ou moins. À partir de ces images, le rêve façonne une situation, |**53|** il représente quelque chose comme étant actuel, il *dramatise* une idée, comme dit Spitta (p. 145). Mais la caractérisation de ce côté de la vie onirique n'est complète que si l'on ajoute le fait qu'en rêvant – en règle générale, les exceptions requièrent une explication *ad hoc* – on s'imagine non pas penser, mais vivre quelque chose : que l'on accueille les hallucinations en leur accordant entièrement foi. L'attitude critique qui fait dire qu'on n'a rien vécu, mais seulement pensé sous une forme spéciale – bref rêvé –, ne se met en mouvement qu'au réveil. Ce caractère distingue le rêve véritable au cours du sommeil de la rêverie diurne, qui n'est jamais confondue avec la réalité.

Burdach a résumé les caractères de la vie onirique observés jusqu'à présent dans les propositions suivantes (p. 476) : « Comptent au nombre des caractères essentiels du rêve a) le fait que l'activité subjective de notre psychisme apparaît comme objective, en ce que la faculté de perception appréhende les productions imaginaires comme s'il s'agissait d'émotions sensibles ; … b) le fait que le sommeil est une abolition du contrôle sur soi. C'est pourquoi une certaine passivité est requise pour l'endormissement… Les images de la somnolence sont provoquées par le relâchement de ce contrôle sur soi. »

Il s'agit maintenant de tenter d'expliquer la crédulité du psychisme à l'égard des hallucinations oniriques, qui ne peuvent entrer en scène qu'après la mise en suspens d'une certaine activité propre que l'on contrôle. Strümpell développe l'idée qu'en l'espèce le psychisme se conduit correctement et conformément à son mécanisme. Les éléments oniriques ne sont nullement de simples représentations, mais des *épisodes vécus par le psychisme*, *authentiques* et *effectifs*, tels qu'ils surviennent à l'état de veille par l'intermédiaire des sens (p. 34). Alors que le psychisme à l'état de veille

se représente et pense dans des images verbales et dans le langage, dans le rêve il se représente et pense dans des *images ressenties comme réelles* (p. 35). De surcroît, il s'ajoute dans le rêve une conscience de l'espace, dès lors que, comme à l'état de veille, sensations et images sont installées dans un espace extérieur. Il faut donc reconnaître que dans le rêve le psychisme se trouve face à ses images et à ses perceptions dans la même situation qu'à l'état de veille (p. 43). Et si malgré tout, ce faisant, il se trompe, cela vient de ce qu'|**54|** à l'état de sommeil il lui manque le critère qui seul peut faire la différence entre des perceptions sensorielles données de l'extérieur et d'autres données de l'intérieur. Il ne peut pas soumettre ses images à des vérifications qui seules peuvent faire la preuve de leur réalité objective. Il néglige *en outre* la différence entre les images *librement* interchangeables et d'autres où la licence de ce choix délibéré n'existe plus. Il se trompe parce qu'il ne peut appliquer la loi de causalité au contenu de son rêve (p. 58). Bref, l'arrêt de son commerce avec le monde extérieur contient aussi la raison de la croyance accordée au monde onirique subjectif.

Delboeuf, au terme de développements psychologiques partiellement divergents, parvient à la même conclusion. Nous accordons aux images du rêve une réalité à laquelle nous croyons parce que dans le sommeil nous n'avons pas d'autres impressions à leur comparer, parce que nous sommes détachés du monde extérieur. Mais ce n'est sans doute point parce que dans le sommeil la possibilité de faire des vérifications nous est ôtée que nous croyons à la vérité de nos hallucinations. Le rêve peut nous jouer la comédie de toutes ces vérifications, nous montrer par exemple que nous touchons la rose que nous voyons, et pourtant nous rêvons. Selon Delboeuf il n'y a pas de critère fiable permettant de savoir si quelque chose est un rêve ou une réalité vigile, à l'exception – et cela seulement à un niveau général pratique – du fait objectif du réveil. Je déclare illusion tout ce qui a été vécu entre l'endormissement et le réveil, quand je remarque en me réveillant que je suis dévêtu dans mon lit (p. 84). Pendant le sommeil, j'ai tenu les images oniriques pour vraies à la suite d'une *habitude de pensée* qu'on ne saurait anesthésier et qui consiste à admettre l'existence d'un monde extérieur face auquel je pose mon Moi[20]. |**55**|

Si donc le fait de s'être détourné du monde extérieur est élevé au rang de facteur déterminant de la prégnance des caractères les plus frappants de

la vie onirique, il vaut la peine de mentionner quelques remarques subtiles du vieux Burdach, qui jettent une lumière sur la relation du psychisme en sommeil au monde extérieur et ont tout ce qu'il faut pour nous retenir de surestimer les déductions qui précèdent. « Le sommeil ne survient qu'à la condition, dit Burdach, que le psychisme ne soit pas excité par des stimuli sensoriels… mais ce n'est pas tant le manque de stimuli sensoriels que bien plutôt le manque d'intérêt pour ceux-ci qui est la condition du sommeil[21] ; plus d'une impression sensorielle est même nécessaire, dans la mesure où ces impressions servent à rassurer le psychisme, de la même façon que le meunier ne dort que lorsqu'il entend tourner la roue de son moulin, ou à la manière de cet autre qui par prudence considère qu'il est nécessaire qu'une veilleuse reste allumée, et ne peut pas s'endormir dans l'obscurité » (p. 457). |**56|**

« Dans le sommeil, le psychisme s'isole du monde extérieur et se retire… de la… périphérie. Et cependant le lien n'est pas complètement rompu. Si dans le sommeil on n'entendait et ne ressentait rien et devait pour cela attendre le réveil, on ne pourrait tout simplement pas être réveillé. La persistance de la perception sensorielle est démontrée plus fortement encore par le fait qu'on n'est pas toujours réveillé par la force simplement sensorielle d'une impression mais par la relation de celle-ci avec le psychisme. Une parole indifférente ne réveille pas le dormeur, mais quand on l'appelle par son nom, il se réveille… l'instance psychique fait donc des différences pendant le sommeil entre les sensations… C'est pourquoi, donc, on peut aussi être réveillé par l'absence d'un stimulus sensoriel quand celui-ci se rapporte à une affaire importante pour la représentation ; c'est ainsi qu'on se réveille du fait de l'extinction d'une veilleuse, ou le meunier quand son moulin cesse de tourner, en raison par conséquent de la cessation de l'activité sensorielle, ce qui suppose que cette dernière a été concrètement perçue, mais que, étant perçue comme une réalité indifférente, ou bien plutôt satisfaisante, elle n'a pas troublé le psychisme » (p. 460 et suiv.).

Même si nous entendons ne pas tenir compte de ces objections – qu'on ne saurait tenir pour minimes – il faut bien avouer cependant que les caractéristiques de la vie onirique prises en considération jusqu'à présent et déduites du détachement d'avec le monde extérieur ne parviennent pas à

recouvrir complètement l'étrangeté de celle-ci. Dans le cas contraire en effet il devrait être possible de retransformer les hallucinations oniriques en représentations, les situations du rêve en pensées et de résoudre ainsi le problème de l'interprétation du rêve. Or nous ne procédons pas autrement quand après le réveil nous restituons le rêve de mémoire, et que cette retraduction réussisse complètement ou seulement partiellement, le rêve conservera son caractère énigmatique.

Tous les auteurs admettent aussi sans se poser de questions que dans le rêve se sont produites encore d'autres modifications plus profondément prégnantes au sein du matériau de représentations de l'état de veille. Strümpell tente de repérer et d'appréhender l'une d'elles dans le commentaire qui suit (p. 17) : « Avec la cessation du regard sensoriel actif et de la conscience qui est celle de l'existence normale |**57**| le psychisme perd aussi le sol dans lequel s'enracinent ses sentiments, ses envies, ses intérêts et ses actions. Même les états mentaux, sentiments, intérêts, jugements de valeur attachés dans l'état de veille aux images mnésiques… subissent une pression obscurcissante qui fait que leur lien avec les images se dénoue ; les images perceptives de choses, de personnes, de lieux, d'événements et d'actions de la vie vigile sont reproduites une à une en très grand nombre, mais aucune d'elles n'amène avec elle sa valeur *psychique*. Cette valeur est décrochée d'elles, et celles-ci du coup titubent à l'aventure dans le psychisme avec leurs seuls moyens propres… »

Cette mise à nu des images ainsi dépouillées de leur valeur psychique, qui elle-même renvoie derechef au fait que le rêveur se détourne du monde extérieur, est censée pour Strümpell avoir une part capitale dans l'impression d'étrangeté par laquelle le rêve dans notre souvenir s'oppose à la vie réelle.

Nous avons vu que l'endormissement, déjà, entraînait le renoncement à l'une des activités psychiques, savoir, à la conduite volontaire du déroulement de la représentation. Ceci nous suggère fortement de supposer – ce qui au reste est assez évident – que l'état de sommeil peut gagner aussi les opérations assumées par le psychisme. L'une ou l'autre d'entre elles sera par exemple complètement abolie. Et il faut se demander maintenant si les autres continuent imperturbablement à faire leur travail, si dans ces circonstances elles peuvent fournir un travail normal. On voit poindre l'idée qu'on pourrait expliquer les caractéristiques propres du rêve par la baisse de

la prestation psychique à l'état de sommeil : or, l'impression que le rêve fait à notre jugement vigile va à l'encontre de cette conception. Le rêve est incohérent, réunit sans que cela choque les contradictions les plus sévères, autorise des impossibilités, laisse de côté notre savoir – si influent dans la journée – nous montre éthiquement et moralement obtus. Nous tiendrions pour fou quiconque aurait à l'état de veille le même comportement que celui que montre le rêve dans les situations où il se trouve. Quelqu'un qui, à l'état de veille, parlerait ou communiquerait des choses comme il s'en présente dans le contenu du rêve nous ferait l'impression d'être un individu confus ou faible d'esprit. |**58|** Et du coup nous estimons ne rien faire d'autre que prêter des mots à ce qui se passe objectivement quand nous estimons seulement infime l'activité psychique dans le rêve, et en particulier quand nous déclarons que dans le rêve les prestations intellectuelles supérieures sont abolies ou du moins lourdement endommagées.

Tels sont les jugements que les auteurs, avec une unanimité inhabituelle – il sera question plus tard des exceptions –, ont prononcé sur le rêve. Ils conduisent d'ailleurs immédiatement à une certaine théorie ou explication de la vie onirique. Il est temps maintenant pour moi de remplacer le résumé que je viens d'énoncer par un recueil de déclarations dues à divers auteurs – philosophes et médecins – au sujet des caractères psychologiques du rêve.

Selon Lemoine, l'*incohérence* des images oniriques est le seul et unique caractère essentiel du rêve.

Maury est d'accord avec cela ; il dit (*Le Sommeil*, p. 163) : « *Il n'y a pas des rêves absolument raisonnables et qui ne contiennent quelque incohérence, quelque anachronisme, quelque absurdité**. »

Selon Hegel, cité chez Spitta, il manque au rêve toute espèce de cohérence intelligible objective.

Dugas écrit : « *Le rêve, c'est l'anarchie psychique, affective et mentale, c'est le jeu des fonctions livrées à elles-mêmes et s'exerçant sans contrôle et sans but ; dans le rêve l'esprit est un automate spirituel**. »

Même Volkelt accorde (p. 14) : « La dislocation, la dissolution et le mélange indistinct de la vie des représentations tenue à l'état de veille par la puissance logique du moi central », alors que dans sa théorie l'activité psychique pendant le sommeil n'apparaît nullement inutile et dépourvue de but.

On ne saurait condamner plus durement que ne l'a déjà fait Cicéron l'absurdité dans le rêve des liens qu'on peut trouver entre les représentations (*De divinatione*) : *Nihil tam praepostere, tam incondite, tam monstruose cogitari potest quod non possimus somniare*[22].

Fechner (p. 522) écrit : « C'est comme si l'activité psychologique migrait d'un cerveau d'individu raisonnable vers celui d'un fou. »

Radestock (p. 145) : |**59**| « En réalité, il paraît impossible de reconnaître des lois stables dans ce dévergondage dément. En se soustrayant à la police rigoureuse de l'attention et de la volonté rationnelle qui conduit le cours des représentations à l'état de veille, le rêve fait tout tourbillonner dans un jeu dément où les choses se mélangent comme dans un kaléidoscope. »

Hildebrandt (p. 45) : « Quels sauts stupéfiants le rêve ne se permet-il pas, par exemple dans ses raisonnements logiques ! Avec quelle ingénuité il voit les conclusions empiriques les plus connues mises carrément sur la tête ! Quelles contradictions ridicules il est capable de tolérer dans l'ordre des instances de la nature et de la société, avant que, comme on dit, l'affaire lui fasse perdre la tête et que le degré d'absurdité soit si extrême qu'il provoque le réveil ! À l'occasion, voilà que nous multiplions tout à fait innocemment : trois fois trois font vingt. Nous ne sommes pas étonnés qu'un chien nous récite des vers, qu'un mort se rende à pied jusqu'à sa tombe, qu'un rocher flotte à la surface de l'eau ; nous nous rendons, tout ce qu'il y a de plus sérieusement, chargés d'une haute mission, dans le duché de Bernbourg ou dans la principauté du Lichtenstein pour observer la Marine de guerre du pays, ou nous nous faisons recruter comme volontaire par [le roi de Suède] Charles XII peu avant la bataille de Poltava. »

Binz (p. 33), tout en renvoyant à la théorie du rêve qui résulte de ces impressions : « Sur dix rêves, il en est au moins neuf de contenu absurde. Nous y accouplons des personnes et des choses qui n'ont pas le moindre rapport. Dès l'instant d'après, comme dans un kaléidoscope, le groupement est devenu différent, et sans doute encore plus absurde et dément qu'il ne l'était auparavant. Et ainsi continue le jeu changeant du cerveau, qui ne dort pas parfaitement, jusqu'au moment où nous nous réveillons en nous attrapant le front dans la main et nous demandant si en réalité nous

possédons encore toutes nos facultés de représentation et de pensée raisonnables. »

Maury (*Le Sommeil*, p. 50) trouve pour le rapport des images du rêve aux pensées à l'état de veille une comparaison qui ne manquera pas d'impressionner le médecin : « *La production de ces images que chez l'homme éveillé fait le plus souvent naître la volonté correspond, pour l'intelligence, à ce que sont pour la motilité* |**60**| *certains mouvements que nous offrent la chorée et les affections paralytiques…** » Le rêve est en outre pour lui « *toute une série de dégradations de la faculté pensante et raisonnante** » (p. 27).

Il est à peine besoin de mentionner les formulations des auteurs qui répètent la proposition de Maury en l'appliquant à telle ou telle prestation supérieure particulière du psychisme.

Pour Strümpell, la totalité des opérations logiques du psychisme, qui reposent sur des rapports et des relations, se met en retrait dans le rêve – et c'est naturellement le cas aussi quand l'absurdité n'est pas évidente (p. 26). Pour Spitta (p. 148) les représentations semblent dans le rêve être entièrement soustraites à la loi de causalité. Radestock et d'autres soulignent la faiblesse de jugement et de raisonnement logique propre au rêve. Pour Jodl (p. 123) dans le rêve il n'y a pas de critique, pas de correction d'une série perceptive par le contenu de la conscience globale. Le même auteur déclare : « On rencontre dans le rêve toutes les espèces d'activité de la conscience, mais incomplètes, inhibées, isolées les unes des autres. » Les contradictions dans lesquelles le rêve se met par rapport à ce que nous savons à l'état de veille, Stricker (et bien d'autres avec lui) les explique par le fait que dans le rêve certains faits sont oubliés ou que des relations logiques entre des représentations sont perdues (p. 98), etc., etc.

Les auteurs qui en règle générale jugent si défavorablement les prestations psychiques réalisées au cours du rêve concèdent cependant qu'il reste encore au rêve un certain reliquat d'activité psychique. Wundt, dont les théories sont devenues la norme pour tant d'autres chercheurs travaillant sur les problèmes du rêve, le reconnaît expressément. On pourrait demander de quelle espèce sont ces restes d'activité psychique normale qui s'expriment dans le rêve, et à quoi ils ressemblent. Mais ce qu'on nous concède alors de façon relativement générale, c'est que la capacité de reproduction, la mémoire, semble être ce qui a le moins souffert dans le

rêve, et même qu'elle peut démontrer une certaine supériorité par rapport à cette même fonction à l'état de veille (voir ci-dessus, p. 10 et suiv.), bien qu'une partie des absurdités du rêve |**61**| doive être expliquée par le caractère oublieux, précisément, de cette vie onirique. Selon Spitta c'est la *vie affective* [*das Gemütsleben*] du psychisme qui demeure hors d'atteinte de l'emprise soudaine du sommeil et qui dès lors dirigera le rêve. Par *Gemüt* il désigne « le condensé permanent des sentiments en ce qu'ils sont l'essence subjective la plus intime de l'être humain » (p. 84).

Scholz (p. 37) aperçoit dans la « *réinterprétation allégorisante* » à laquelle le matériau onirique est soumis l'une des activités psychiques qui s'expriment dans le rêve. Siebeck constate également dans le rêve la « *capacité de complémentation interprétative* » du psychisme (p. 11) que celui-ci met en œuvre face à toute espèce de perception et d'intuition. Il y a pour le rêve une difficulté particulière à juger chez lui de la fonction psychique qu'on prétend suprême, savoir, celle de la conscience. Étant donné que nous ne savons quelque chose du rêve que par la conscience, il ne peut y avoir de doute quant à la conservation de celle-ci. Spitta, cependant, est d'avis que dans le rêve il n'est conservé que la conscience, et non, outre celle-ci, la conscience *de soi*. Delboeuf avoue qu'il ne parvient pas à comprendre cette distinction.

Les lois d'association en fonction desquelles les représentations se lient entre elles sont également valables pour les images oniriques, leur domination s'exprime même dans le rêve avec plus de pureté et de force encore. Strümpell (p. 70) : « le rêve se déroule, à ce qu'il semble, soit exclusivement selon les lois de représentations toutes nues, soit selon celles de stimuli organiques associés à ce genre de représentations, c'est-à-dire sans que la réflexion et l'entendement, le goût esthétique et le jugement moral puissent y faire quoi que ce soit ». Les auteurs dont je reproduis ici les points de vue se représentent la formation des rêves à peu près de la manière suivante : la somme des stimuli sensoriels agissant pendant le sommeil à partir des diverses sources mentionnées à un autre endroit éveillent d'abord dans le psychisme un certain nombre de représentations qui se présentent comme des hallucinations (lesquelles pour Wundt seraient plus exactement des illusions en raison de leur provenance de stimuli externes et internes). Ces représentations se lient les unes aux autres selon les lois d'association bien connues, et éveillent de leur côté, selon les

mêmes règles, |**62**| une nouvelle série de représentations (d'images). La totalité du matériau est ensuite travaillée, autant que faire se peut, par le reste encore actif des facultés psychiques de mise en ordre et de pensée (voir par exemple Wundt et Weygandt). Simplement, on n'est encore jamais arrivé à comprendre les motifs qui décident que la suscitation des images non issues de l'extérieur se produisent selon telle loi d'association ou telle autre.

Mais on a noté à plusieurs reprises que les associations qui relient entre elles les représentations oniriques sont d'une espèce tout à fait particulière, distinctes de celles qui opèrent dans la pensée vigile. Volkelt dit ainsi (p. 15) : « Dans le rêve les représentations se chassent et s'attrapent en fonction de similitudes contingentes et de corrélations à peine perceptibles. Tous les rêves sont parcourus de bout en bout par des associations de ce genre, lâches et peu contraignantes. » Maury accorde la plus grande valeur à ce caractère de la liaison des représentations, qui lui permet de situer la vie onirique dans une analogie plus étroite avec certains troubles mentaux. Il reconnaît deux caractères principaux du « *délire* » : 1) *une action spontanée et comme automatique de l'esprit ;* 2) *une association vicieuse et irrégulière des idées** (*Le Sommeil*, p. 126). Maury lui-même est l'auteur de deux exemples excellents de rêves dans lesquels la simple homophonie des mots fournit la liaison entre les représentations oniriques. Il a rêvé un jour qu'il entreprenait un *pèlerinage** à Jérusalem ou à La Mecque, après quoi, au terme de nombreuses aventures, il se retrouvait chez le chimiste Pelletier, lequel après une conversation lui donnait une *pelle** en zinc, qui dans l'épisode onirique suivant devenait sa grande épée de bataille (p. 137). Une autre fois, il marchait dans le rêve sur la grand'route et lisait les *kilo*mètres sur les bornes, là-dessus il se retrouvait chez un épicier qui possédait une grande balance et, pour peser Maury, un homme posait des poids d'un *kilo* sur le plateau ; puis l'épicier lui disait : « Vous n'êtes pas à Paris, mais sur l'île de *Gilolo*[23]. » S'ensuivaient alors plusieurs images où il voyait la fleur dite *lo*belia, puis le général *Lo*pez, dont il avait lu peu auparavant qu'il venait de mourir ; et finalement il se réveillait en train de jouer à une partie de *lo*tto[24]. |**63**|

Mais nous pouvons bien nous attendre à ce que cette minimisation des prestations psychiques du rêve ne soit pas restée indemne de contradictions

provenant d'une autre partie. Certes, porter la contradiction semble ici difficile et par ailleurs cela n'a pas grand sens que l'un des contempteurs de la vie onirique (Spitta, p. 118) nous assure que ce sont les mêmes lois psychologiques qui règnent à l'état de veille et qui régissent également le rêve, ou que tel autre (Dugas) déclare « *le rêve n'est pas déraison, ni même irraison pure** », aussi longtemps que l'un et l'autre ne prennent pas la peine de mettre ce jugement de valeur en accord avec l'anarchie et la dissolution psychiques de toutes les fonctions qu'ils décrivent dans le rêve. Mais d'autres semblent avoir vaguement entrevu la possibilité que la folie du rêve ne soit malgré tout peut-être pas totalement dénuée de méthode, qu'elle puisse n'être que dissimulation, comme celle du Prince du Danemark, à la folie duquel le jugement plein d'intelligence que nous citons ici fait référence. Ces auteurs ont nécessairement évité de juger selon les apparences, ou alors l'apparence que leur présentait le rêve était une autre.

C'est ainsi que Havelock Ellis, sans vouloir s'attarder sur l'apparente absurdité du rêve, lui décerne l'hommage d'être « *an archaic world of vast emotions and imperfect thoughts*[25] » dont l'étude pourrait nous faire découvrir des stades de développement primitifs de la vie psychique.

[D < J. Sully (p. 362) défend la même conception du rêve sur un mode qui est à la fois de portée plus large et de plus profonde pénétration. Ses formules mériteront d'autant plus d'être prises en considération, si nous ajoutons qu'il était convaincu, comme peut-être aucun autre psychologue ne le fut, de l'existence d'un sens voilé dans le rêve. « *Now our dreams are a means of conserving these successive personalities. When asleep we go back to the old ways of looking at things and of feeling about them, to impulses and activities which long ago dominated us*[26]. » >D] |**64**|

Un penseur comme Delboeuf affirme – certes sans apporter la preuve contre le matériau contradictoire et donc, à dire vrai, à tort : « *Dans le sommeil, hormis la perception, toutes les facultés de l'esprit, intelligence, imagination, mémoire, volonté, moralité, restent intactes dans leur essence ; seulement, elles s'appliquent à des objets imaginaires et mobiles. Le songeur est un acteur qui joue à volonté les fous et les sages, les bourreaux et les victimes, les nains et les géants, les démons et les anges** ». (p. 22) L'auteur qui semble avoir le plus énergiquement contesté

la minimisation de la prestation psychique dans le rêve est le Marquis d'Hervey, contre qui Maury polémique vivement, et dont je n'ai pu, en dépit de mes efforts, me procurer la publication. Maury dit de lui (*Le Sommeil*, p. 19) : « *M. le Marquis d'Hervey prête à l'intelligence durant le sommeil toute sa liberté d'action et d'attention et il ne semble faire consister le sommeil que dans l'occlusion des sens, dans leur fermeture au monde extérieur ; en sorte que l'homme qui dort ne se distingue guère, selon sa manière de voir, de l'homme qui laisse vaguer sa pensée en se bouchant les sens ; toute la différence qui sépare alors la pensée ordinaire de celle du dormeur c'est que, chez celui-ci, l'idée prend une forme visible, objective et ressemble, à s'y méprendre, à la sensation déterminée par les objets extérieurs ; le souvenir revêt l'apparence du fait présent**. »

Mais Maury ajoute : « *qu'il y a une différence de plus et capitale à savoir que les facultés intellectuelles de l'homme endormi n'offrent pas l'équilibre qu'elles gardent chez l'homme éveillé** ».

[D < Chez Vaschide, par l'intermédiaire de qui nous avons une meilleure connaissance du livre d'Hervey, nous découvrons que cet auteur tient sur l'apparente incohérence du rêve les propos que voici : « *L'image du rêve est la copie de l'idée. Le principal est l'idée ; la vision n'est qu'accessoire. Ceci établi, il faut savoir suivre la marche des idées, il faut savoir analyser le tissu des rêves ; l'incohérence devient alors compréhensible, les conceptions les plus fantasques deviennent des faits simples et parfaitement logiques** » (p. 146). Et (p. 147) : « *Les rêves les plus bizarres trouvent même une explication des plus logiques quand on sait les analyser**. » |**65**|

J. Stärcke a attiré l'attention sur le fait qu'une résolution comparable de l'incohérence du rêve avait été défendue en 1799 par un vieil auteur, que je ne connaissais pas, Wolf Davidson (p. 136) : « Les sauts étonnants que nos représentations exécutent dans le rêve ont tous leur fondement dans la loi d'association, à ceci près que cette liaison se produit parfois dans les âmes de manière très obscure, si bien que nous croyons souvent observer un saut de la représentation là où il n'y en a pas. » >D]

L'échelle des prises en considération du rêve comme produit psychique est très large dans la littérature sur le sujet. Elle va du mépris le plus profond, que nous avons vu s'exprimer, à la surestimation qui place le rêve loin au-dessus des prestations de la vie à l'état de veille, en passant par

le pressentiment d'une valeur qui n'aurait pas encore été dévoilée. Hildebrandt, qui comme nous savons, esquisse en trois antinomies une caractéristique psychologique de la vie onirique, résume dans le troisième de ces oppositions les points extrêmes de cette série (p. 19) : « C'est l'opposition entre une *intensification*, une *potentialisation* qui assez souvent s'élève jusqu'à la *virtuosité* et d'autre part un *amoindrissement* et un *affaiblissement* de la vie psychique, qui souvent mènent plus bas encore que le niveau de l'humain. »

« Pour ce qui est du premier point : qui donc ne pourrait confirmer par sa propre expérience que dans ce que le génie du rêve crée et tisse on constate parfois une profondeur et une intensité du sentiment, une délicatesse de la sensibilité, une clarté de la vision, une finesse de l'observation, une réactivité cinglante du *Witz*, dont nous nierions très modestement détenir en propre un usage permanent dans la vie à l'état de veille ? Le rêve possède une merveilleuse poésie, une excellente allégorie, un incomparable humour, une délicieuse ironie. Il contemple le monde dans une lumière idéalisante qui le caractérise, et potentialise souvent l'effet de ses manifestations dans l'intelligence la plus réfléchie de l'essence qui est à leur principe. Il met sous nos yeux le Beau présent sur la terre dans un éclat véritablement céleste, le Sublime dans une majesté suprême, l'Horreur la plus effrayante que l'expérience nous a fait découvrir, dans la figure la plus épouvantable qui soit, |**66|** le Ridicule avec une drôlerie indescriptiblement impitoyable, et parfois après le réveil nous sommes à tel point emplis encore de l'une de ces impressions, que nous sommes tentés de penser que jamais le monde réel ne nous a encore rien offert de tel. »

On peut se demander si c'est bien le même objet que visent à la fois les remarques méprisantes évoquées plus haut et ce panégyrique enthousiaste. Les uns ont-ils négligé les rêves stupides, et les autres les rêves profonds et subtils ? Et si l'on trouve les deux sortes, des rêves qui méritent la première, et d'autres qui méritent la seconde appréciation, ne serait-il pas vain de rechercher une caractéristique psychologique du rêve, ne suffirait-il pas de dire que dans le rêve tout est possible, de l'abaissement le plus extrême de la vie psychique jusqu'à une élévation de celle-ci inaccoutumée à l'état de veille ? Si confortable que serait cette solution, elle a contre elle qu'il semble y avoir au fondement des efforts de tous les spécialistes du rêve le présupposé qu'il existerait une telle caractéristique du rêve, universellement

valable dans ses traits essentiels, qui devrait aider à dépasser ces contradictions.

Il est incontestable que les prestations psychiques du rêve ont fait l'objet d'une reconnaissance plus favorablement disposée et plus chaleureuse dans la période de la vie intellectuelle qui est maintenant derrière nous, et où c'était la philosophie, et non les sciences exactes, qui dominait les esprits. Des formules comme celles de Schubert, déclarant que dans le rêve l'esprit se libère de la toute-puissance de la nature extérieure, que l'âme se délivre des chaînes de la sensibilité, et d'autres jugements semblables du jeune Fichte[27], qui tous représentent le rêve comme un élan de la vie psychique vers un stade supérieur, nous paraissent aujourd'hui à peine compréhensibles. Elles ne sont plus guère reprises à l'époque présente que chez des mystiques et des dévots[28]. Avec l'entrée en force du mode de pensée propre aux sciences de la nature, il s'est produit parallèlement une réaction dans la prise en considération du rêve. |**67**| Ce sont précisément les auteurs médecins qui inclinent le plus à tenir pour minime et sans valeur l'activité psychique dans le rêve, alors que les philosophes et les observateurs qui ne sont pas de la corporation – les psychologues amateurs –, dont on ne saurait négliger les contributions notamment dans ce domaine, se sont le plus souvent tenus fermement – en plus grande harmonie avec les intuitions populaires – à l'idée d'une valeur psychique du rêve. Ceux qui penchent pour la minimisation de la prestation psychique dans le rêve privilégieront comme de bien entendu les sources de stimulation somatiques dans l'étiologie du rêve ; quant à ceux qui laissent à l'âme en train de rêver la plus grande partie de ses facultés de l'état de veille, il ne leur échoit naturellement aucun motif de ne pas lui concéder aussi des incitations autonomes à rêver.

Parmi les prestations de niveau exceptionnel que l'on peut être tenté d'attribuer à la vie onirique, y compris dans le cadre d'une comparaison pratiquée avec retenue, la plus frappante est celle de la mémoire. Nous avons traité en détail des expériences, faites assez souvent ici ou là, qui les mettent en évidence. Un autre atout de la vie onirique, fréquemment célébré par les auteurs du passé, sa capacité à se jouer souverainement des éloignements dans le temps et dans l'espace, s'identifie aisément comme illusion. Ce privilège, comme le note Hildebrandt, est précisément un

privilège illusoire. Le rêve ne se joue pas autrement du temps et de l'espace que la pensée vigile, et cela précisément parce qu'il n'est qu'une forme de la pensée. Le rêve était encore censé, s'agissant de la temporalité, jouir d'un autre privilège, être en un autre sens encore indépendant de l'écoulement du temps. Des rêves comme celui que Maury rapporte ci-dessus p. 28, où il est guillotiné, semblent démontrer que le rêve est capable de comprimer dans un laps de temps très court bien plus de contenu perceptif que notre activité psychique ne peut contrôler de contenu de pensée à l'état de veille. Mais cette conclusion a été contestée avec des arguments multiples. Depuis les interventions de Le Lorrain et de Egger sur « la durée apparente des rêves », une intéressante discussion a commencé à se développer, qui dans cette question délicate aux prolongements profonds n'a sans doute pas encore débouché sur un ultime éclaircissement[29]. |**68|**

Que le rêve soit capable de faire une place aux travaux intellectuels de la journée et de les mener jusqu'à une conclusion qui n'a pas été atteinte de jour, qu'il puisse venir à bout de doutes et résoudre des problèmes, et devenir chez les poètes et compositeurs la source de nouvelles inspirations, cela semble incontestable d'après de multiples rapports et d'après le recueil composé par Chabaneix. Cela étant, si le fait lui-même est indéniable, la conception qu'on en a est l'objet de nombreux doutes qui touchent aux principes[30].

Enfin, la puissance divinatoire du rêve affirmée par certains constitue un objet de litige dans lequel se rencontrent à la fois des réserves difficilement surmontables et des assertions proférées de façon répétée avec assurance et obstination. On évite – et sans doute à juste titre – de dénier à cette question tout caractère de fait objectif, parce que dans toute une série de cas la possibilité d'une explication psychologique naturelle n'est peut-être pas bien éloignée.

F

Les sentiments éthiques dans le rêve

Pour des motifs qui ne peuvent devenir compréhensibles qu'une fois qu'on aura pris connaissance de mes propres recherches sur le rêve j'ai distingué de la question de la psychologie du rêve le problème partiel de savoir si et dans quelle mesure les dispositions morales et les sentiments de l'état de veille se prolongent jusque dans la vie du rêve. Ici encore il est affligeant de nous heurter, dans la présentation que font les auteurs, à la même contradiction que celle qui n'avait pu que nous décontenancer à propos de toutes les autres prestations psychiques. Les uns nous assurent que le rêve ignore totalement les requêtes morales, tout aussi résolument que les autres nous déclarent que la nature morale des humains se conserve aussi pour la vie du rêve. |**69**|

Si l'on se fonde sur l'expérience onirique de chaque nuit, il semble bien que celle-ci mette hors de doute la validité de la première thèse. Jessen (p. 553) dit : « Au demeurant, on ne devient ni meilleur ni plus vertueux quand on dort, bien au contraire, il semble que dans les rêves la conscience morale se taise, dès lors qu'on n'y éprouve aucune compassion et qu'on est capable d'y commettre les pires crimes, vol, meurtre et homicide, avec une totale indifférence et sans que surviennent ensuite des remords. »

Radestock (p. 146) : « Il faut tenir compte du fait que dans le rêve les associations se déroulent et les représentations se lient entre elles sans que la réflexion et l'entendement, le goût esthétique et le jugement moral y puissent quoi que ce soit ; le jugement est extrêmement faible et ce qui domine c'est *l'indifférence éthique*. »

Volkelt (p. 23) : « Mais les choses se passent dans le rêve de manière particulièrement débridée, comme chacun sait, en matière sexuelle. De la même façon que celui qui rêve est lui-même extrêmement impudique et a perdu tout sentiment et tout jugement moral, il voit aussi tous les autres, y compris les personnes pour lesquelles il a le plus grand respect, en train de se livrer à des activités qu'à l'état de veille il n'oserait pas, fût-ce seulement en pensée, leur associer. »

On a le point de vue contraire le plus tranché dans des propos comme ceux de Schopenhauer, pour qui chacun agit et parle dans le rêve de la façon la plus conforme qui soit à son caractère. R. Ph. Fischer[31] prétend que les sentiments et les visées subjectives, ou les affects, ainsi que les passions se

révèlent dans le libre arbitre propre à la vie onirique, que les caractéristiques morales des personnes se reflètent dans leurs rêves.

Haffner (p. 25) : « Mis à part quelques rares exceptions… un homme vertueux sera également vertueux dans son rêve ; il résistera aux tentations, se fermera à la haine, à l'envie, à la colère et à tous les vices ; tandis que l'homme du péché |**70**| trouvera dans ses rêves, en règle générale, les images qu'il avait sous les yeux à l'état de veille. »

Scholz (p. 36) : « Dans le rêve il y a une vérité, malgré tous les masques de majesté ou d'humilité que nous nous donnons, nous reconnaissons notre propre Nous-même… L'homme honnête ne peut pas non plus, dans le rêve, commettre de crime déshonorant, ou alors, si malgré tout c'est le cas, il s'en offusquera comme de quelque chose d'étranger à sa nature. L'empereur romain qui fit exécuter l'un de ses sujets parce que celui-ci avait rêvé qu'il avait fait décapiter l'empereur, n'avait pas tellement tort quand il justifiait la chose en expliquant que quelqu'un qui rêvait cela avait certainement de semblables pensées à l'état de veille. C'est pourquoi d'ailleurs nous disons avec pertinence d'une chose qui ne peut trouver place à l'intérieur de nous : même en rêve ça ne me viendrait pas à l'esprit. »

[D < Platon oppose à cela l'idée que les meilleurs sont ceux à qui il ne vient qu'en rêve à l'esprit ce que d'autres font à l'état de veille. > D]

Pfaff[32], modifiant un proverbe connu, dit carrément : « Raconte-moi un peu tes rêves, et je te dirai ce qu'il en est de ton être intime. »

Le petit texte de Hildebrandt, dont j'ai déjà tiré un si grand nombre de citations, et qui est la contribution la plus parfaite sur le plan formel et intellectuellement la plus riche que j'aie jamais trouvée aux recherches sur les problèmes du rêve, place précisément le problème de la moralité dans le rêve au centre de son intérêt. Pour Hildebrandt également il est acquis et c'est la règle que : plus la vie est pure, plus le rêve est pur ; que moins elle l'est, moins il l'est.

La nature morale de l'homme ne cesse pas d'être présente dans le rêve : « Mais alors qu'aucune faute de calcul, si patente qu'elle soit, aucun retournement de la science, si romantique qu'il soit, aucun anachronisme, si amusant qu'il soit, ne nous offensera ni même ne nous paraîtra simplement suspect, en revanche la différence entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste, entre la vertu et le vice n'est jamais perdue pour nous. Si

nombreuses que puissent être, parmi les choses qui nous accompagnent pendant la journée, celles qui se dérobent tandis que nous sommeillons… |**71**| l'impératif catégorique de Kant s'est à ce point accroché à nos talons pour devenir notre inséparable comparse, que nous ne nous en débarrassons pas même en dormant… Mais (ce fait objectif) ne s'explique qu'en ceci que ce qu'il y a de fondamental dans la nature humaine – son essence morale – est fixé trop solidement pour être affecté par l'ébranlement kaléidoscopique auquel l'imaginaire, l'entendement, la mémoire et les autres facultés de même niveau sont soumis dans le rêve » (p. 45 et suiv.).

Or, dans la poursuite de la discussion sur cet objet, des glissements et des inconséquences bizarres sont apparus chez les deux groupes d'auteurs. En toute rigueur, pour tous ceux qui sont d'avis que dans le rêve la personnalité morale de l'être humain connaît un effondrement, l'intérêt pour les rêves immoraux devrait s'évanouir avec cette explication. Ils pourraient tout aussi tranquillement rejeter la tentative de rendre le rêveur responsable de ses rêves et d'induire de la vilénie de ses rêves un mouvement mauvais dans sa nature que refuser d'autre part la tentative – apparemment équivalente – de démontrer à partir de l'absurdité de ses rêves le peu de valeur de ses prestations intellectuelles à l'état de veille. Quant aux autres, pour qui « l'impératif catégorique » s'étend aussi au rêve, ils devraient admettre sans restriction une responsabilité dans les rêves immoraux ; en leur souhaitant simplement que leurs propres rêves de cette condamnable espèce n'aillent pas nécessairement les induire à s'abuser quant à l'estime qu'ils continuent autrement d'accorder à leur propre moralité.

Or il semble que personne ne sache si assurément que cela à son propre sujet dans quelle mesure il est bon ou méchant, et que personne ne puisse nier se souvenir d'avoir soi-même fait des rêves immoraux. Car par-delà cette opposition dans le jugement porté sur la moralité dans le rêve, on observe que les auteurs des deux groupes font des efforts pour expliquer la provenance des rêves immoraux, et qu'une nouvelle opposition se développe selon que l'origine de ces rêves est recherchée dans les fonctions de la vie psychique ou dans des mises en danger de celle-ci d'étiologie somatique. La puissance contraignante du caractère objectif de la chose amène ensuite des défenseurs de la responsabilité aussi bien que ceux de l'irresponsabilité de la vie onirique à se retrouver d'accord pour reconnaître

l'existence d'une source psychique particulière de l'immoralité des rêves. |**72**|

Tous les auteurs qui font persister la moralité dans le rêve se gardent bien cependant d'assumer la pleine responsabilité de leurs propres rêves ; Haffner dit ainsi (p. 24) : « Nous ne sommes pas responsables des rêves, parce qu'à notre pensée et à notre volonté a été ôtée la base qui seule donne à notre vie vérité et réalité… C'est justement pourquoi aucune volonté onirique ni aucune action onirique ne peuvent être qualifiées de vertu ou de péché. » L'homme est cependant responsable du rêve pécheur si jamais il le cause indirectement. D'où pour lui le devoir, comme à l'état de veille, de purifier moralement son âme tout particulièrement avant d'aller se coucher. »

Chez Hildebrandt, l'analyse de ce mélange de rejet et de reconnaissance de la responsabilité du contenu moral des rêves va beaucoup plus loin. Après avoir exposé en détail qu'il faut, face à l'apparence immorale des rêves, prendre en compte négatif la modalité théâtrale de leur figuration des choses, la compression des processus réflexifs les plus complexes dans le plus petit laps de temps qui soit, ainsi que la dévalorisation et le mélange – qu'il concède également – des éléments imaginaires dans le rêve, il reconnaît qu'il faut malgré tout soumettre aux plus sévères réserves la dénégation pure et simple de toute responsabilité pour les fautes et péchés commis en rêve.

(p. 49) « Quand nous voulons vraiment et avec conviction repousser une quelconque accusation injuste, et notamment une accusation qui se rapporte à nos intentions et dispositions d'esprit, nous avons recours sans doute à la formule : je n'aurais même pas songé à ça en rêve. Ce disant, nous exprimons certes que nous tenons le domaine du rêve pour le plus éloigné et pour le dernier où nous serions tenus de répondre de nos pensées, parce que ces pensées n'ont qu'un lien si lâche et si mou avec notre être véritable qu'elles valent à peine d'être considérées comme les nôtres ; mais dans la mesure où nous nous sentons incités à nier expressément, y compris dans ce domaine, la présence de pensées de ce genre, nous concédons malgré tout indirectement par là que notre justification |**73**| ne serait pas parfaite si elle ne s'étendait pas jusque-là. Et je crois que nous parlons ici, quoiqu'inconsciemment, le langage de la vérité. »

(p. 52) « On ne peut en effet imaginer aucun acte commis en rêve dont le premier motif n'aurait pas d'une manière ou d'une autre, comme désir, envie irrépressible, ou impulsion, traversé le psychisme de l'individu à l'état de veille. » De cette première impulsion il faudrait dire : ce n'est pas le rêve qui a inventé ça – il n'a fait que recopier et tirer le fil, il n'a fait que travailler dans une forme dramatique une infime quantité de matière empirique qu'il avait trouvée déjà là chez nous ; il a mis en scène la parole de l'apôtre : celui qui hait son frère est un meurtrier. Et tandis qu'après le réveil, conscient de sa force morale, on peut sourire de la totalité largement déployée d'une production onirique dominée par le vice, cette matière originelle dont il est fait ne prêtera aucun flanc au ridicule. On se sent responsable des errements du rêveur, certes pas de la somme totale, mais d'un certain pourcentage malgré tout. « Bref, si nous comprenons en ce sens difficilement attaquable la parole du Christ : les mauvaises pensées viennent du cœur – nous ne pourrons guère nous défendre non plus de la conviction que tout péché commis en rêve traîne avec lui au moins un obscur minimum de faute. »

C'est donc dans les germes et suggestions de mouvements mauvais qui traversent nos âmes à longueur de jours comme autant de tentations mentales que Hildebrandt trouve la source de l'immoralité des rêves, et cela ne le gêne pas de comptabiliser ces éléments immoraux dans l'estimation de la valeur morale de la personnalité. Ce sont les mêmes pensées et le même jugement porté sur celles-ci qui, comme nous savons, ont de tout temps amené les personnes pieuses et saintes à se plaindre d'être de terribles pécheurs[33]. |**74|**

Il ne fait certes aucun doute que ces représentations contrastives se produisent de manière universelle – chez la plupart des êtres humains et dans d'autres domaines, également, que le domaine éthique. Il est arrivé à l'occasion que le jugement porté sur elles soit moins rigoureux. On trouve chez Spitta la citation (p. 144) de déclarations de A. Zeller (article « *Irre* » [folie] dans l'Encyclopédie universelle des Sciences de Ersch et Gruber) qui ont leur place ici : « Un esprit est rarement organisé de manière si heureuse qu'il possède en tout temps sa pleine puissance et que des représentations non seulement inessentielles, mais aussi hideusement grimaçantes et absurdes, ne viennent encore et encore interrompre le cours clair et continu

de ses pensées ; les plus grands penseurs ont même eu à se plaindre de cette canaille de représentations, quasi onirique, taquineuse et pénible, quand elle vient perturber leurs réflexions les plus profondes et le travail le plus sacré et le plus rigoureux de leurs pensées. »

Une autre remarque de Hildebrandt jette une lumière plus éclairante sur la position psychologique de ces pensées contrastantes, quand il explique que le rêve nous permet parfois d'avoir une vision de profondeurs et de replis de notre être qui le plus souvent, à l'état de veille, nous demeurent fermés (p. 55). Kant révèle dans un passage de l'Anthropologie qu'il a identifié cette fonction, quand il estime que le rêve est sans doute là pour nous faire découvrir des dispositions cachées et nous dévoiler, non pas ce que nous sommes, mais ce que nous aurions pu devenir si nous avions eu une autre éducation ; même chose chez Radestock (p. 84) quand il déclare que le rêve ne fait souvent que nous dévoiler ce que nous ne voulons pas nous avouer et que c'est pour cette raison que nous lui reprochons, à tort, d'être menteur et trompeur. [D < J.E. Erdmann écrit « Jamais un rêve ne m'a révélé ce qu'il fallait penser d'un homme, mais ce que je pense de lui et la façon dont je suis disposé mentalement à son égard sont des choses qu'il m'est déjà arrivé plusieurs fois, à ma grande surprise, d'apprendre dans un rêve. » Telle est encore l'opinion de J.H. Fichte : « Le caractère de nos rêves demeure un miroir bien plus fidèle de notre humeur générale que ce que nous en apprend l'observation de nous-mêmes à l'état de veille. » >D] Certaines remarques attirent |**75**| notre attention sur le fait que le surgissement de ces impulsions étrangères à notre conscience morale est simplement analogue à cette faculté propre au rêve, déjà connue de nous, qui est d'avoir à sa disposition d'autres matériaux imaginaires, et qui fait défaut à l'état de veille ou y joue un rôle mineur. Celles de Benini, par exemple : « *Certe nostre inclinazioni che si credevano soffocate e spente da un pezzo, si ridestano ; passioni vecchie e sepolte rivivono ; cose e persone a cui non pensiamo mai, ci vengono dinanzi*[34] » (p. 149). Ou celles de Volkelt : « Y compris certaines représentations qui sont quasi entrées par inadvertance dans la conscience vigile et ne seraient peut-être jamais tirées par elle de l'oubli aiment bien souvent à faire savoir au rêve qu'elles sont bien présentes dans la vie psychique » (p. 105). C'est enfin le lieu ici de

nous souvenir que pour Schleiermacher l'endormissement s'accompagnait déjà du surgissement de représentations (d'images) *non voulues*.

Or sous cette catégorie de « *représentations non voulues* » nous pouvons maintenant résumer tout ce matériau de représentations dont l'occurrence dans les rêves immoraux comme dans les rêves absurdes nous désarçonne. À cette seule différence importante près, que les représentations non voulues ressortissant au domaine moral font apparaître et permettent de reconnaître ce qu'elles ont de contraire à notre sensibilité ordinaire, tandis que les autres nous paraissent seulement étranges. On n'a pas fait jusqu'à présent un seul pas qui permettrait de lever cette différence par une connaissance plus approfondie des choses.

Quelle est donc la signification du surgissement de représentations non voulues dans le rêve, quelles conclusions tirer pour la psychologie de l'âme qui veille et de celle qui rêve de cette émersion nocturne de mouvements éthiques contrastants ? On doit bien noter ici une nouvelle divergence dans les opinions, et de nouveau des regroupements différenciés des auteurs. En poursuivant la démarche intellectuelle de Hildebrandt et d'autres défenseurs de son point de vue fondamental on ne peut sans doute déboucher ailleurs que dans l'idée que les mouvements immoraux détiennent aussi à l'état de veille un certain pouvoir, qui certes est empêché de progresser plus avant jusqu'à l'acte, et que pendant le sommeil défaille quelque chose qui, agissant en quelque sorte à la manière d'une inhibition, nous a empêché de remarquer l'existence de ce mouvement. |**76**| Le rêve montrerait ainsi la nature réelle, quoique seulement de manière incomplète, de l'être humain, et ferait partie des moyens de rendre accessible à notre connaissance l'intérieur caché du psychisme. C'est seulement en partant de ces présupposés que Hildebrandt peut assigner au rêve le rôle d'un sonneur d'alarme attirant notre attention sur des lésions morales cachées de notre psychisme, de la même façon qu'il peut aussi, comme le reconnaissent les médecins, annoncer à la conscience des maux corporels non remarqués jusqu'alors. Spitta lui-même ne saurait avoir été guidé par une autre conception des choses quand il renvoie aux sources d'excitation qui, par exemple, affluent dans le psychisme à l'époque de la puberté, et quand il réconforte le rêveur en lui expliquant qu'il a fait tout ce qui était en son pouvoir si, à l'état de veille, il a mené une existence rigoureusement vertueuse et s'est efforcé de réprimer les pensées pécheresses chaque fois

qu'elles se présentaient et de ne pas les laisser mûrir et devenir des actes. Dans le cadre de cette conception nous pourrions désigner les représentations « *non voulues* » comme celles qui pendant la journée sont « *réprimées* », et il faudrait voir dans leur survenue un authentique phénomène psychique.

Selon d'autres auteurs nous n'aurions aucun droit de tirer cette dernière conclusion. Pour Jessen, les représentations non voulues, tant dans le rêve qu'à l'état de veille et dans les délires fébriles ou autres, « présentent le caractère d'une activité volontaire mise au repos et d'un processus *en quelque sorte mécanique* d'images et de représentations engendrées par des mouvements internes » (p. 360). Un rêve immoral ne signifierait rien quant à la vie psychique du rêveur, sinon le fait que celui-ci, d'une manière ou d'une autre, a pris connaissance un beau jour du contenu de représentations concerné, et certainement pas un quelconque mouvement psychique qui lui serait propre. Chez un autre auteur, Maury, on pourrait en venir à douter et à se demander si lui non plus n'attribue pas à l'état de rêve la faculté de décomposer l'activité psychique en ses constituants, au lieu de les détruire de manière aléatoire. Il dit des rêves dans lesquels on fait fi des bornes de la moralité : « *Ce sont nos penchants qui parlent et qui nous font agir, sans que la conscience nous retienne,* |77| *bien que parfois elle nous avertisse. J'ai mes défauts et mes penchants vicieux ; à l'état de veille, je tâche de lutter contre eux, et il m'arrive assez souvent de n'y pas succomber. Mais dans mes songes, j'y succombe toujours ou pour mieux dire j'agis par leur impulsion, sans crainte et sans remords… Évidemment les visions qui se déroulent devant ma pensée et qui constituent le rêve me sont suggérées par les incitations que je ressens et que ma volonté absente ne cherche pas à refouler** » (*Le Sommeil*, p. 113).

Si l'on croyait à la faculté qu'a le rêve de dévoiler une disposition immorale du rêveur réellement existante, mais réprimée ou dissimulée, on ne pourrait donner à cette opinion d'expression plus tranchante que par ces mots de Maury (p. 115) : « *En rêve l'homme se révèle donc tout entier à soi-même dans sa nudité et sa misère natives. Dès qu'il suspend l'exercice de sa volonté, il devient le jouet de toutes les passions contre lesquelles, à l'état de veille, la conscience, le sentiment d'honneur, la crainte nous défendent**. » À un autre endroit il trouve les mots qui touchent (p. 462) : « *Dans le rêve, c'est surtout l'homme instinctif qui se révèle… L'homme*

revient pour ainsi dire à l'état de nature quand il rêve ; mais moins les idées acquises ont pénétré dans son esprit, plus les penchants en désaccord *avec elles conservent encore sur lui d'influence dans le rêve**. » Il mentionne ensuite à titre d'exemple le fait que ses propres rêves le montrent assez souvent victime précisément de la superstition qu'il a le plus vigoureusement combattue dans ses écrits.

Mais la valeur de toutes ces remarques pleines de perspicacité pour une connaissance psychologique de la vie onirique est remise en cause chez Maury par le fait que dans tous les phénomènes qu'il observe avec tant de justesse il ne veut voir que des preuves de l'*automatisme psychologique** qui selon lui domine la vie onirique. Il conçoit cet automatisme comme le contraire radical de l'activité psychique.

Dans un passage des *Études sur la conscience* de Stricker, on lit ceci : « Le rêve ne consiste pas uniquement en illusions ; quand, par exemple, dans un rêve on a peur de brigands, ces brigands sont certes imaginaires, mais la peur est bien réelle. » Remarque qui attire notre attention sur le fait que le développement des affects dans le rêve n'autorise pas qu'on le juge comme on juge le reste du contenu onirique ; et nous voyons se déployer sous nos yeux tout le problème de savoir ce qui dans les processus psychiques du rêve peut bien être réel, c'est-à-dire revendiquer d'être rangé parmi les processus psychiques de l'état de veille ? |**78|**

G

Théories du rêve et fonction du rêve

On pourra appeler théorie du rêve un propos sur le rêve qui tente d'expliquer le plus grand nombre possible de caractères observés chez celui-ci et qui en même temps détermine la position du rêve par rapport à un domaine phénoménal plus global. Les différentes théories du rêve se distingueront en ceci qu'elles élèveront tel ou tel caractère du rêve au rang de caractère essentiel, qu'elles feront s'y rattacher des explications et des corrélations. On ne pourra pas nécessairement déduire de la théorie une

fonction, c'est-à-dire une utilité ou une quelconque prestation particulière du rêve, mais notre attente, tournée par habitude vers la téléologie, saluera positivement les théories liées à l'intelligence de l'une des fonctions du rêve.

Nous avons déjà fait connaissance avec plusieurs conceptions du rêve méritant plus ou moins, en ce sens, le nom de théories. La croyance des Anciens, qui pensaient que le rêve était un message des dieux destiné à orienter les actions des hommes, était une théorie complète du rêve délivrant de l'information sur tout ce qu'il valait la peine de savoir au sujet du rêve. Depuis que le rêve est devenu un objet de la recherche biologique, nous connaissons un nombre plus important de théories du rêve, dont plus d'une cependant est tout à fait incomplète.

Si l'on renonce à une énumération complète, on peut tenter cependant de regrouper plus ou moins approximativement les théories du rêve comme suit, en fonction chaque fois de l'hypothèse qui est à leur base quant à la mesure et quant à la nature de l'activité psychique dans le rêve : |**79**|

1) Il y a les théories, comme celle de Delboeuf, qui font se prolonger dans le rêve la totalité de l'activité psychique de l'état de veille. Il n'y a pas ici de sommeil du psychisme, son appareil demeure intact, mais une fois mis dans les conditions du sommeil – qui diffèrent de celles de l'état de veille – il doit, si les choses fonctionnent normalement, fournir d'autres résultats qu'à l'état de veille. Confronté à ces théories on se demande si elles sont capables de déduire intégralement des conditions de l'état de sommeil les différences du rêve par rapport à la pensée vigile. Il leur manque en outre un accès possible à une fonction du rêve ; on ne comprend pas à quoi bon l'on rêve, pourquoi le mécanisme complexe de l'appareil psychique continue de jouer, y compris quand il est mis dans des situations pour lesquelles il ne semble pas qu'on escomptait sa présence. Dormir sans rêve, ou, quand surviennent des stimuli perturbateurs, se réveiller, seraient les seules réactions adéquates subsistant en lieu et place de la troisième : rêver.

2) Il y a des théories qui au contraire supposent pour le rêve un abaissement de l'activité psychique, un relâchement de la cohérence globale, un appauvrissement du matériau susceptible d'être sollicité. Dans

le sillage de ces théories, on devrait avoir une tout autre caractéristique psychologique du sommeil que, par exemple, celle qui est fournie chez Delboeuf. Le sommeil couvre largement le psychisme de sa présence, il ne consiste pas seulement en un barrage qui le sépare du monde extérieur, mais pénètre au contraire dans son mécanisme et le rend temporairement inutilisable. Si je puis me permettre de solliciter une comparaison avec un matériau psychiatrique, je dirais volontiers que les premières théories construisent le rêve comme une paranoïa, et que celles que j'évoque en second, en font le modèle de la débilité mentale ou d'une amentia.

La théorie qui veut que dans la vie onirique seule une fraction de l'activité psychique paralysée par le sommeil parvienne à une expression, est de loin celle qui a la préférence des écrivains médecins et du monde scientifique en général. Pour autant que l'on peut présupposer un intérêt plus général pour l'explication du rêve, on peut la désigner comme la théorie *dominante* du rêve. |**80|** On relèvera avec quelle facilité cette théorie précisément évite l'écueil le plus grave de toute explication du rêve, à savoir l'échec et l'échouage sur l'un des antagonismes incarnés par le rêve. Étant donné que pour elle le rêve est le résultat d'un état de veille partiel (« un état de veille progressif, partiel et en même temps très anormal », dit Herbart à propos du rêve dans sa *Psychologie*), elle peut, en passant par une série d'états, qui vont de la phase de réveil qui n'en finit pas de se prolonger jusqu'à la pleine vigilance, couvrir toute la série qui va de la prestation onirique moindre – trahie par l'absurdité du rêve – à la prestation intellectuelle pleinement concentrée.

Tous ceux pour qui la présentation de type physiologique est devenue indispensable ou paraît plus scientifique trouveront cette théorie du rêve formulée dans la description que donne Binz (p. 43) :

« Mais cet état (d'engourdissement) ne progresse que peu à peu vers son terme pendant les premières heures du matin. La quantité de substances issues de la fatigue accumulées dans l'albumen du cerveau diminue de plus en plus, et il en est décomposé ou évacué une quantité de plus en plus grande par le flux sanguin ininterrompu. Ça et là s'allument déjà des amas cellulaires isolés, qui se sont éveillés, tandis qu'alentour tout repose encore, figé dans l'engourdissement. À notre conscience embrumée vient se présenter le travail isolé des groupes individuels, auquel il manque le contrôle d'autres parties du cerveau, qui président à l'association. C'est

pour cette raison que les images créées, qui correspondent le plus souvent aux impressions matérielles du passé proche, s'articulent les unes aux autres de manière débridée et sans aucune règle. Le nombre de cellules cérébrales qui se libèrent est de plus en plus grand, la déraison du rêve régresse de plus en plus. »

On trouvera certainement cette conception de l'activité onirique comme état de veille incomplet, partiel, ou des traces de son influence, chez tous les physiologues et philosophes modernes. C'est chez Maury qu'elle est exposée de la manière la plus circonstanciée. On a souvent l'impression, à le lire, que l'auteur se représente le fait de veiller ou le fait d'être endormi comme autant d'états déplaçables selon des régions anatomiques, une province anatomique et une fonction psychique déterminée lui paraissant, il est vrai, liées l'une à l'autre. |**81|** Je voudrais simplement suggérer ici que si la théorie de la veille partielle se confirmait, il y aurait énormément de choses à négocier pour ce qui est de la déployer dans le détail.

Il n'est pas possible, évidemment, dans le cadre de cette conception de la vie onirique, que se dégage une fonction particulière du rêve. Binz nous fournit au contraire un jugement sur la conception et la signification du rêve tout à fait cohérent avec cette position quand il déclare (p. 357) : « Tous les faits, comme nous voyons, poussent à caractériser le rêve comme un processus *corporel*, dans tous les cas inutile, et dans de nombreux cas carrément maladif… »

L'expression « corporel » en référence au rêve, qui doit ici à l'auteur en personne d'être soulignée, oriente sans doute dans plus d'une direction. Elle fait d'abord référence à l'étiologie du rêve qui s'imposait notamment à Binz quand il étudiait l'engendrement expérimental de rêves par l'administration de substances toxiques. C'est effectivement dans le contexte de ce type de théories du rêve qu'il y a eu lieu de faire procéder l'incitation à rêver d'une source si possible exclusivement somatique. Exposé dans la forme la plus extrême, cela donnerait ceci : après qu'en éliminant les stimuli nous nous sommes transporté dans le sommeil, il n'y aurait aucun besoin ni aucun motif de rêver et cela jusqu'au matin, quand le réveil progressif pourrait, du fait des nouveaux stimuli qui parviennent alors, se refléter dans le phénomène de l'activité onirique. Or on ne parvient pas à garder le sommeil exempt de tout stimulus. De toute part, comme Méphisto le déplore en parlant des germes de vie, des stimuli viennent

trouver le dormeur, de l'extérieur, de l'intérieur, et même de toutes les zones du corps dont on ne s'est jamais soucié quand on était à l'état de veille. Le sommeil ainsi est troublé, le psychisme à qui on vient tirer tantôt ce cordon, tantôt tel autre, est réveillé un peu énergiquement et fonctionne ensuite un bref moment avec la partie éveillée, bien heureux de se rendormir. Le rêve est la réaction à la perturbation du sommeil causée par le stimulus, réaction, au demeurant, purement superflue.

Désigner le rêve, qui reste quand même, malgré tout, une prestation de l'organe psychique, comme un processus corporel, a cependant encore un autre sens. C'est toute la *dignité* d'un processus psychique qui se trouve par là déniée au rêve. La parabole, déjà fort ancienne |**82**| dans son application au rêve, des « dix doigts d'un homme qui ne connaît rien à la musique courant sur les touches de l'instrument » est sans doute ce qui montre le plus concrètement la considération dont la prestation onirique a le plus souvent été jugée digne chez les représentants des sciences exactes. Dans cette conception, le rêve devient quelque chose de totalement ininterprétable ; comment les dix doigts du non-musicien qui joue de l'instrument pourraient-ils, en effet, produire un morceau de musique ?

La théorie de l'éveil partiel n'a pas manqué d'objections, et ce dès les premiers temps. Burdach estimait en 1830 que « quand on dit que le rêve est un état de veille partiel, on n'explique par là premièrement ni l'état de veille, ni celui de sommeil, et deuxièmement on ne fait rien d'autre sinon dire que certaines forces psychiques sont actives dans le rêve, tandis que d'autres sont au repos. Mais ce genre de disparité se produit pendant toute l'existence… » (p. 483).

Sur la théorie dominante du rêve, qui ne voit en lui qu'un processus « corporel », s'appuie une conception très intéressante, qui n'a été formulée qu'en 1886 par Robert, et qui est particulièrement séduisante en ce qu'elle sait indiquer pour l'activité onirique une fonctionnalité, un résultat utile. Robert prend comme base de sa théorie deux faits objectifs observés auxquels nous avons déjà consacré un peu de temps quand nous accordions de l'attention au matériau onirique (voir p. 18) : d'une part, le fait qu'on rêve si fréquemment des impressions les plus accessoires de la journée écoulée, et d'autre part qu'on y importe si rarement les intérêts majeurs de la même journée. Robert affirme avec une assurance radicale : jamais des choses qu'on a examinées à fond ne deviennent des déclencheurs de rêves,

il s'agit toujours en l'espèce de choses qu'on a en tête sur un mode inachevé, ou qui ne font qu'effleurer furtivement l'esprit (p. 10) ; – « Si le plus souvent on ne peut pas s'expliquer le rêve, c'est parce que les causes de celui-ci sont précisément *les impressions sensorielles du jour écoulé qui ne sont pas parvenues à une connaissance suffisante de la part du rêveur*. » La condition pour qu'une impression parvienne dans le rêve est donc soit que cette impression ait été troublée dans son travail d'assimilation, soit qu'étant par trop insignifiante, |**83**| elle ne puisse prétendre à ce genre d'élaboration.

Le rêve se présente donc aux yeux de Robert « comme un processus corporel d'élimination qui parvient à notre connaissance dans le phénomène de réaction qu'il produit dans notre esprit », *les rêves sont des éliminations de pensées étouffées dans l'œuf*. « Un homme à qui on ôterait la capacité de rêver, serait dans un temps donné atteint de troubles mentaux, parce qu'il s'accumulerait dans son cerveau une masse monstrueuse de pensées inachevées, non réfléchies jusqu'à terme et d'impressions superficielles, sous le poids desquelles ce qui devrait être incorporé à la mémoire comme un tout achevé ne pourrait qu'être asphyxié. » Le rêve rend au cerveau surchargé les services d'une soupape de sécurité. *Les rêves ont un pouvoir curatif, un pouvoir de soulagement* (p. 32).

Ce serait un contresens de poser à Robert la question de savoir comment par l'activité de représentation dans le rêve un soulagement du psychisme peut être provoqué. L'auteur conclut manifestement des deux caractéristiques propres du matériau onirique évoquées ci-dessus que ce genre d'expulsion d'impressions sans valeur est d'une manière ou d'une autre réalisée pendant le sommeil comme un processus somatique, et que le fait de rêver n'est pas un processus psychique particulier, mais simplement l'annonce qui nous est faite de cette évacuation. Ce n'est pas seulement, du reste, une élimination qui se produit la nuit dans le psychisme. Robert lui-même ajoute qu'outre cela les stimulations de la journée sont l'objet d'un travail et que « ce qui ne peut pas s'éliminer de la matière mentale non digérée qui stagne dans l'esprit est *lié par des fils de pensées empruntés à l'imaginaire en un ensemble bien circonscrit* et ainsi intégré à la mémoire au titre d'inoffensif tableau peint par l'imaginaire » (p. 23).

Mais c'est dans le jugement définissant les sources du rêve que la théorie de Robert affronte la théorie dominante de la manière le plus

abrupte. Au lieu que, dans celle-ci, on ne rêverait pas du tout si les stimuli sensoriels externes et internes ne réveillaient pas le psychisme en permanence, ce qui pousse à rêver selon la théorie de Robert réside dans le psychisme lui-même, dans sa surcharge qui exige qu'on le soulage, et le jugement de Robert est parfaitement conséquent |**84**| quand il dit que les causes onirogènes qui résident dans l'état où se trouve le corps prennent une place subalterne et ne pourraient en aucun cas faire rêver un esprit dans lequel ne se trouverait pas pour la formation d'un rêve une matière empruntée à la conscience vigile. Que la seule concession possible serait que les productions imaginaires qui se développent depuis les profondeurs du psychisme peuvent être influencées par les stimuli nerveux (p. 48). Et ainsi le rêve selon Robert n'est malgré tout pas si dépendant que cela du somatique, il n'est certes pas un processus psychique, n'a pas sa place parmi les processus psychiques de l'état de veille, il est un processus somatique se déroulant toutes les nuits à même l'appareil de l'activité psychique et il a une fonction à remplir, qui est de protéger cet appareil de la surtension, ou encore, si l'on peut changer de comparaison : de vider l'âme de son fumier.

Un autre auteur, Yves Delage, appuie sa propre théorie sur ces mêmes caractères du rêve que le choix du matériau onirique fait apparaître avec netteté, et il est instructif d'observer comment par une légère inflexion dans l'appréhension des mêmes choses on peut obtenir un résultat final d'une toute autre portée.

Delage avait éprouvé sur lui-même, après la perte d'une personne chère, qu'on ne rêve pas de ce qui vous a copieusement occupé pendant toute la journée, ou alors seulement lorsque pendant la journée la chose commence à céder le pas à d'autres intérêts. Ses enquêtes auprès d'autres personnes lui ont confirmé le caractère universel de cette donnée objective. Delage fait sur les rêves des jeunes mariés une remarque qui serait fort belle si elle s'avérait universellement juste : « *S'ils ont été fortement épris, presque jamais ils n'ont rêvé l'un de l'autre avant le mariage ou pendant la lune de miel ; et s'ils ont rêvé d'amour c'est pour être infidèle avec quelque personne indifférente ou odieuse**. » Mais alors de quoi rêve-t-on ? Delage identifie le matériau qui se présente dans nos rêves comme étant constitué de fragments et de vestiges d'impressions des derniers jours et d'époques antérieures. Tout ce qui entre en scène dans nos rêves, et que nous

inclinerions d'abord à considérer comme une création de la vie onirique, s'avère dans un examen plus précis être une reproduction non identifiée comme telle, un « *souvenir inconscient* ». |**85**| Mais il apparaît que ce matériau de représentations comporte un caractère commun, il provient d'impressions qui ont vraisemblablement touché plus fortement nos sens que notre esprit, ou dont l'attention s'est de nouveau détournée très rapidement après leur surgissement. Moins une impression a été consciente, et plus forte elle a été, plus elle a la perspective de jouer un rôle dans le prochain rêve.

Il s'agit pour l'essentiel des deux mêmes catégories d'impressions, que celles que relève Robert : les impressions sans grande importance et celles dont on ne s'est pas débarrassé. Mais Delage donne une autre tournure à leur disposition respective, en ce que ces impressions, selon lui, n'accèdent pas à la capacité onirique parce qu'elles seraient indifférentes, mais parce qu'on ne s'en est pas débarrassé. Même les impressions sans importance, d'une certaine manière, ne sont pas encore des affaires classées, elles aussi sont du fait de leur nature d'impressions nouvelles « *autant de ressorts tendus* », qui se détendront pendant le sommeil. Plus encore que l'impression faible et à peine notée, aura le droit de jouer un rôle dans le rêve une impression forte dont le travail d'élaboration a été interrompu par hasard ou qui a été repoussée intentionnellement. L'énergie psychique emmagasinée pendant la journée par inhibition et répression devient la nuit le ressort dynamique du rêve. Dans le rêve ce qui a été psychiquement réprimé sort au grand jour[35].

Malheureusement le raisonnement de Delage s'arrête là. Il ne peut accorder à une activité psychique dans le rêve qu'un rôle infime, et finit donc par retomber sans transition avec sa théorie du rêve dans la doctrine dominante du sommeil cérébral partiel : « *En somme le rêve est le produit de la pensée errante, sans but et sans direction, se fixant successivement sur les souvenirs qui ont gardé assez d'intensité pour se placer sur sa route et l'arrêter au passage, établissant entre eux un lien tantôt faible et indécis, tantôt plus fort et plus serré, selon que l'activité actuelle du cerveau est plus ou moins abolie par le sommeil**. » |**86**|

3) On peut réunir dans un troisième groupe les théories du rêve qui attribuent à l'âme qui rêve une faculté et une inclination à réaliser des

prestations psychiques particulières qu'elle ne peut pas du tout réaliser à l'état de veille, ou alors seulement de manière imparfaite. De l'activation de ces facultés résulte le plus souvent une fonction utile du rêve. Les jugements qui valorisent le rêve sous la plume des auteurs de littérature psychologique du passé ressortissent le plus souvent à cette catégorie. Mais plutôt qu'eux, je me contenterai de citer ici ce que déclare Burdach, pour qui « le rêve est l'activité naturelle de l'âme, qui n'est pas bornée par le pouvoir de l'individualité, pas gênée par la conscience de soi, pas orientée par une destination subjectivement déterminée, mais qui est la libre vie et le libre jeu des points sensibles centraux » (p. 486).

Burdach, entre autres, se représente manifestement cette bombance de l'âme dans le libre usage de ses forces comme un état dans lequel elle se régénère et collecte de nouvelles forces pour le travail du jour, à la manière si l'on veut de vacances. Burdach cite et accepte par conséquent les charmants propos du poète Novalis faisant l'éloge du pouvoir exercé par le rêve : « Le rêve est une protection contre la routine et la banalité de l'existence, un moment de repos et de liberté pour notre imagination bridée qui peut y jeter pêle-mêle toutes les images de l'existence et briser la gravité perpétuelle de l'adulte par la gaieté d'un jeu d'enfant. Sans les rêves nous serions certainement vieux avant l'âge, et quand bien même il ne nous viendrait pas directement d'en haut, on peut néanmoins considérer le rêve comme une précieuse mission, un ami et un compagnon sur le chemin du tombeau[36]. »

Purkinje décrit de façon plus pénétrante encore l'activité régénératrice et curative du rêve (p. 456) : « Ce sont les rêves productifs en particulier qui procureraient ces fonctions. Ce sont des jeux légers de l'imagination, qui n'ont pas de lien avec les épisodes de la journée. |**87**| Le psychisme ne veut pas prolonger les tensions de l'existence vigile, mais les résoudre, se reposer et se remettre d'elles. Il engendre avant toute chose des états contraires à ceux de la veille. Il guérit la tristesse par la joie, les soucis par des espoirs et des images distrayantes et gaies, la haine par l'amour et l'amitié, la crainte par le courage et la confiance ; il apaise le doute par la conviction et la fermeté de la croyance, l'attente vaine par l'accomplissement. De nombreuses blessures en divers points du cœur, que le jour maintiendrait continûment ouvertes, sont guéries par le sommeil, qui

les recouvre et les protège d'une nouvelle excitation. C'est là-dessus que repose en partie l'action du temps guérisseuse des douleurs. » Nous sentons tous que le sommeil est un bienfait pour la vie psychique, et l'obscure intuition de la conscience populaire ne se laissera manifestement pas dépouiller du préjugé qui veut que le rêve soit l'une des voies par lesquelles le sommeil dispense ses bienfaits.

La tentative la plus originale, et aussi celle qui va le plus loin, pour expliquer le rêve à partir d'une activité particulière du psychisme qui ne pourrait se déployer librement que dans l'état de sommeil, est celle qu'a entreprise Scherner en 1861. Son livre est écrit dans un style pesant et ampoulé, porté par un enthousiasme pour son objet qui confine à l'ivresse et ne peut qu'avoir un effet repoussant sur le lecteur, s'il ne parvient pas à l'entraîner : il oppose de telles difficultés à une quelconque analyse que nous préférons avoir recours à la présentation plus claire et plus brève que le philosophe Volkelt fait des théories de Scherner : « Il jaillit certes bien des éclairs et des lueurs furtives de ces raccourcis mystiques, une apparence de sens pétrie de pressentiments dans cette houle somptueuse brillant de mille feux, simplement, tout cela n'éclaircit pas les sentiers où chemine le philosophe. » Tel est le jugement qu'on trouve chez son propre disciple sur la façon dont Scherner expose les choses.

Scherner ne fait pas partie des auteurs qui autorisent le psychisme à emporter avec lui l'intégralité de ses capacités dans la vie du rêve. Il expose lui-même comment dans le rêve le caractère central, l'énergie spontanée du Moi est au sens propre dénervée, et comment à la suite de ce décentrement, connaissance, sentiment, vouloir et représentation se trouvent modifiés |**88**|, comment au résidu de ces facultés psychiques il n'échoit plus de véritable caractère spirituel, mais simplement la nature d'un mécanisme. En contrepartie, on voit prendre son essor dans le rêve et parvenir à une domination sans restriction l'activité psychique qu'on appellera l'*imaginaire* [*die Phantasie*], affranchie de toute espèce de domination de l'entendement, et donc débarrassée de toute mesure rigoureuse. Certes, pour ses constructions, elle va chercher comme dernières pierres ce qu'elle trouve dans la mémoire de l'état de veille, mais elle élève avec elles des édifices qui sont à des distances sidérales des créations de l'état de veille, dans le rêve elle ne s'avère pas seulement reproductive, mais également *productive*. Ce sont ses caractéristiques propres qui confèrent à la vie

onirique ses caractères particuliers. Elle manifeste une prédilection pour *le démesuré, l'exagéré, le monstrueux*. Mais en même temps, en s'affranchissant des catégories mentales inhibantes, elle gagne davantage de souplesse, d'agilité et d'humeur fantasque ; elle est d'une sensibilité extrêmement fine aux stimulations délicates de l'état d'âme, aux affects séditieux, elle intègre aussitôt la vie intérieure dans la visibilité plastique extérieure. Il *manque* à l'imaginaire onirique *le langage conceptuel* ; ce qu'il veut dire, il faut qu'il le peigne de manière visible, et comme le concept n'agit pas ici de manière pondératrice, il le peint dans la plénitude, avec la force et dans les dimensions qui sont celles de la forme de la visibilité concrète. Du coup sa langue, si claire qu'elle puisse être, devient emberlificotée, pesante, gauche. Sa clarté est en particulier rendue difficile par le fait qu'elle répugne à exprimer un objet par son image adéquate et choisit de préférence une *image étrangère*, dans la mesure où celle-ci n'est capable d'exprimer par soi-même que le moment de l'objet qu'elle veut vraiment exposer de manière figurée. On a ici affaire à l'*activité symbolisante* de l'imaginaire… Ce qui en outre est très important, c'est que l'imaginaire onirique ne recopie pas les objets en en épuisant toutes les qualités, mais uniquement en esquisse, et ce de la manière la plus libre qui soit. C'est pourquoi les peintures qu'il réalise semblent engendrées par le souffle du génie. Mais l'imaginaire onirique n'en reste pas à la simple mise en place de l'objet, il est intérieurement contraint d'impliquer plus ou moins avec lui le Moi du rêve et d'engendrer ainsi une action. Le rêve à stimulus visuel par exemple peindra des pièces d'or sur la rue ; le rêveur les ramasse, est content, les emporte. |**89**|

Le matériau sur lequel l'imaginaire onirique met en œuvre son activité artistique, toujours selon Scherner, est de manière prépondérante celui des stimuli corporels organiques, si obscurs pendant la journée, en sorte que dans l'hypothèse des sources et des excitateurs du rêve, la théorie par trop fantaisiste de Scherner et la doctrine peut-être sobre à l'excès de Wundt et d'autres physiologistes, qui par ailleurs se rapportent l'une à l'autre comme des antipodes, coïncident ici complètement. Mais tandis que d'après la théorie physiologiste la réaction psychique aux stimuli corporels internes est épuisée avec l'éveil de n'importe quelles représentations qui leur conviennent et, par la voie de l'association, en appellent à l'aide un certain nombre d'autres, et alors qu'une fois ce stade atteint la traque des processus

psychiques du rêve semble terminée, chez Scherner les stimuli somatiques ne font que donner au psychisme un matériau qu'il peut rendre utilisable et mettre au service de ses intentions fantasmagoriques. La formation du rêve ne commence pour Scherner que là où elle tarit pour le regard des autres.

À dire vrai on ne pourra pas trouver bien fonctionnel ce que l'imaginaire onirique entreprend avec les stimuli corporels. Il se livre avec eux à un jeu taquin, se représente dans n'importe quelle symbolique plastique les sources organiques d'où les stimuli proviennent dans le rêve concerné. Scherner estime même – et en cela Volkelt et d'autres ne le suivent pas – que l'imaginaire onirique a pour l'organisme dans son entier une figuration favorite, et celle-ci serait la *maison*. Mais par chance il ne semble pas se lier, pour ses figurations, à cette matière ; il peut aussi à l'inverse utiliser des séries entières de maisons pour désigner un seul organe pris isolément, par exemple de très longues enfilades bordées de maisons pour le stimulus intestinal. D'autres fois, certaines parties singulières de la maison figurent réellement certaines parties singulières du corps, ainsi par exemple dans le rêve de mal de tête, le plafond d'une pièce (que le rêveur voit couvert d'araignées répugnantes qui ressemblent à des crapauds) figure la tête.

Mis à part la symbolique de la maison, d'autres objets, n'importe lesquels, sont encore utilisés pour figurer les parties du corps émettrices du stimulus onirique. |**90**| « Ainsi par exemple, le poumon en train de respirer trouve son symbole dans le poêle rempli de flammes et ronflant à la manière de l'air, le cœur le trouve dans des boîtes et des corbeilles creuses, la vessie dans des objets ronds, en forme de sac, ou tout simplement évidés. Le rêve à stimulus sexuel masculin fait trouver au rêveur dans la rue la partie supérieure d'une clarinette, et à côté celle d'une pipe, puis à côté encore une fourrure. Clarinette et pipe figurent la forme approchée du membre viril, la fourrure la toison pubienne. Dans les rêves sexuels féminins, le point de fermeture des cuisses à l'entrejambe peut se symboliser par une cour étroite, ceinte de maisons, le vagin par un sentier pédestre très étroit, moelleux et glissant, qui traverse l'espace de la cour par le milieu, et que la rêveuse doit emprunter pour, par exemple, porter une lettre à un monsieur » (Volkelt, p. 39). Il est particulièrement important qu'à la fin de ce genre de rêve à stimulus corporel l'imaginaire onirique se démasque en quelque sorte, en exhibant sans fard l'organe excitateur ou sa

fonction. C'est ainsi que le rêve à stimulus dentaire s'achève généralement par un geste du rêveur qui s'extrait une dent de la bouche.

Mais l'imaginaire onirique peut ne pas seulement tourner son attention vers la forme de l'organe excitateur, il peut tout aussi bien prendre comme objet de la symbolisation la substance qu'il contient. Le rêve à stimulus intestinal par exemple conduit dans des rues fangeuses, le rêve à stimulus urinaire mène à de l'eau écumante. Ou alors, le stimulus en tant que tel, la nature de son excitation, l'objet qu'il désire avec force sont figurés symboliquement, ou encore, le Moi du rêve entre en liaison concrète avec les symbolisations de son propre état, par exemple quand lors de stimulations douloureuses nous nous battons désespérément avec des chiens qui nous mordent ou des taureaux furieux, ou que la rêveuse, dans un rêve sexuel, se voit poursuivie par un homme nu. Indépendamment de toute la richesse possible de la réalisation, il subsiste toujours au cœur de n'importe quel rêve la force centrale d'une activité imaginaire symbolisante. Volkelt a ensuite tenté de pénétrer plus avant le caractère de cette production imaginaire, d'assigner à l'activité psychique ainsi identifiée sa position dans un système d'idées philosophiques, et cela dans |**91**| un beau livre chaleureux qui malheureusement demeure trop difficilement compréhensible pour tous les lecteurs non préparés par une initiation précoce à l'appréhension intuitive des schémas conceptuels de la philosophie.

Il n'y a pas de fonction utile liée dans les rêves à la mise en action de l'imagination symbolisante de Scherner. Le psychisme joue tout en rêvant avec les stimuli qui lui sont présentés. On pourrait en venir à supposer qu'il ne joue pas de manière bien convenable. Mais on pourrait aussi adresser la question à nous-mêmes et nous demander si, à nous occuper d'une manière approfondie de la théorie de Scherner, nous pouvons parvenir à quoi que ce soit d'utile, dès lors que son caractère arbitraire et la totale liberté qu'elle prend avec les règles de toute recherche apparaissent par trop évidents. Il y aurait alors lieu d'opposer un veto, pour excès d'orgueil, au rejet avant tout examen de la doctrine de Scherner. Cette théorie se construit sur l'impression qu'a tirée de ses propres rêves quelqu'un qui leur a consacré une grande attention et qui semble sur le plan personnel très bien disposé à partir sur les traces des obscures réalités du psychisme. Elle traite en outre d'un objet qui pendant des millénaires a sans doute paru bien énigmatique

aux humains, mais en même temps aussi, riche de contenu et de relations, et à l'élucidation duquel la science rigoureuse, comme elle le reconnaît elle-même, n'a pas davantage contribué qu'en tentant de dénier à cet objet, en opposition radicale au sentiment populaire, toute substance et toute signification. Enfin nous nous dirons honnêtement qu'il semblerait que dans les tentatives d'explication du rêve, nous ne puissions échapper facilement à la dimension fantastique. Il existe aussi une fantasmatique des cellules ganglionnaires ; la citation, p. 80, du propos d'un chercheur aussi rigoureux et exact que Binz, décrivant la façon dont l'aurore du réveil passe par les agrégats cellulaires endormis du cortex, ne le cède en rien pour ce qui est du fantastique et… de l'invraisemblance aux tentatives d'interprétation de Scherner. J'espère pouvoir montrer que derrière celles-ci il y a quelque chose de réel, qui certes n'a été identifié que de manière floue et n'a pas le caractère d'universalité qu'une théorie du rêve peut revendiquer. Pour l'heure, la théorie schernérienne du rêve, dans son opposition à la théorie médicale, peut nous permettre de voir entre quels extrêmes l'explication de la vie onirique balance encore aujourd'hui dans l'incertitude. |**92|**

H

Relations entre rêve et maladies mentales

Quand on parle de la relation du rêve aux troubles mentaux, on peut vouloir désigner trois sortes de choses : 1) des relations étiologiques et cliniques, par exemple, lorsqu'un rêve est le représentant d'un état psychotique actuel, ou ce qui l'introduit, ou alors en est le résidu, 2) des modifications que la vie onirique subit en cas de maladie mentale, 3) des relations internes entre rêve et psychoses, des analogies qui signalent une parenté essentielle. Ces relations multiples entre les deux séries de phénomènes ont été à une époque antérieure de la médecine – et le sont de nouveau à l'époque présente – un sujet de prédilection chez les auteurs-médecins, comme nous l'apprend la littérature sur l'objet rassemblée chez Spitta, Radestock, Maury et Tissié. Tout récemment Sante De Sanctis s'est

penché attentivement sur cette corrélation[37]. Pour ce qui intéresse notre exposé il suffira d'effleurer simplement cette matière fort instructive.

À titre de paradigmes pour les relations cliniques et étiologiques entre rêve et psychoses, je ferai état des observations suivantes. Hohnbaum rapporte (cité par Krauss) que la première éruption de la folie s'originait le plus souvent d'un rêve angoissant, effrayant, et que l'idée prédominante dans cet état était en liaison avec ce rêve. Sante De Sanctis fournit des observations |**93**| similaires sur des paranoïaques et déclare que dans un certain nombre de ces cas le rêve est la « *vraie cause déterminante de la folie** ». La psychose peut naître d'un seul coup avec ce rêve déclencheur, qui contient l'explication de dimension délirante, ou alors se développer lentement en passant par d'autres rêves qui doivent encore affronter certain doutes. Dans un cas mentionné par De Sanctis s'associaient au rêve impressionnant des accès hystériques bénins, suivis d'un état ultérieur de mélancolie anxieuse. Féré (cité par Tissié) rapporte un rêve qui a eu pour conséquence une paralysie hystérique. Le rêve nous est présenté ici comme étiologie du trouble mental, bien que nous rendions compte tout aussi bien de ce qui se passe en déclarant que c'est le trouble mental qui avait révélé sa première expression dans la vie onirique, qui avait effectué sa première percée dans le rêve. Dans d'autres exemples, la vie onirique contient les symptômes de maladie, ou encore, la psychose demeure limitée à la seule vie onirique. Thomayer attire ainsi l'attention sur des rêves d'angoisse qu'il faut prendre comme des équivalents d'accès épileptiques. Allison (cité par Radestock) a décrit une maladie mentale nocturne (*nocturnal insanity*) dans laquelle les individus sont en apparence parfaitement sains pendant toute la journée, tandis que la nuit se produisent régulièrement des hallucinations, des accès de fureur, etc. Mêmes observations chez De Sanctis (équivalent onirique paranoïaque chez un alcoolique, voix qui accusent la femme d'infidélité) ; *idem* chez Tissié. Tissié fournit un nombre important d'observations récentes dans lesquelles des actes à caractère pathologique (procédant de présupposés délirants, d'impulsions incoercibles obsessionnelles) dérivent de rêves. Guislain décrit un cas dans lequel le sommeil était remplacé par un état de folie intermittent.

Il ne fait pas de doute qu'un jour, vraisemblablement, à côté de la psychologie du rêve, une psychopathologie du rêve occupera le corps

médical.

Il apparaît souvent de manière particulièrement nette, dans des cas de guérison après une maladie mentale, que malgré un fonctionnement sain pendant la journée la vie onirique peut encore relever de la psychose. Le premier qui a attiré l'attention sur la chose serait Gregory (selon Krauss). Macario (cité par Tissié) raconte le cas d'un maniaque |**94|** qui une semaine après s'être complètement remis revivait de nouveau dans des rêves le phénomène de fuite des idées et les impulsions passionnelles de sa maladie.

On n'a jusqu'à présent engagé que très peu de recherches sur les modifications que la vie onirique subit chez des psychotiques chroniques. En revanche la parenté interne entre rêve et trouble mental, qui s'exprime dans une concordance si ample de leurs manifestations phénoménales, a été prise en compte de bonne heure. D'après Maury, c'est Cabanis qui le premier, dans ses *Rapports du physique et du moral*, l'a signalée, puis, après lui, Lélut, J. Moreau et tout particulièrement le philosophe Maine de Biran. La comparaison est certainement plus ancienne encore. Radestock introduit le chapitre où il aborde la question par une collection de déclarations qui mettent rêve et folie sur un pied d'égalité. Kant dit quelque part : « Le fou est quelqu'un qui rêve à l'état de veille. » Krauss : « La folie est un rêve en pleine veille des sens. » Schopenhauer dit du rêve qu'il est une brève folie et de la folie qu'elle est un rêve prolongé. Hagen désigne le délirium comme une vie onirique provoquée non par le sommeil mais par des maladies. Et Wundt déclare dans la *Psychologie physiologique* : « En fait, dans le rêve, nous pouvons vivre nous-mêmes de bout en bout pratiquement tous les phénomènes que nous rencontrons dans les asiles d'aliénés. »

Spitta énumère dans l'ordre suivant (très proche d'ailleurs, en l'espèce, de Maury) la série des différentes concordances sur la base desquelles ce genre d'assimilation se recommande au jugement : « 1) Abolition ou, pour le moins, retardement de la conscience de soi, en suite de quoi : ignorance de l'état comme tel dans lequel on se trouve, et donc impossibilité de s'étonner, manque de conscience morale, 2) Perception modifiée des organes sensoriels, diminuée dans le rêve, très augmentée dans la folie en général. 3) Lien entre les représentations uniquement établi selon les lois de l'association et de la reproduction, et donc formation automatique de séries, d'où une disproportion dans les rapports entre les représentations

(exagérations, fantasmes[38]), enfin, résultant de tout cela : 4) Transformation, ou encore inversion de la personnalité et parfois des traits spécifiques du caractère (perversités). » |**95|**

Radestock ajoute encore quelques traits, des analogies dans le matériau : « C'est dans le domaine des sens de la vue et de l'ouïe, ou de la sensibilité globale qu'on trouve la plupart des hallucinations et des illusions. L'odorat et le goût sont, comme dans le rêve, les sens qui fournissent le moins grand nombre d'éléments. – Chez l'individu fiévreux, lors des délires, des souvenirs du passé lointain remontent, comme chez le rêveur ; ce que l'homme à l'état de veille et en bonne santé semblait avoir oublié, le dormeur et le malade s'en souviennent. » – La pleine pertinence de l'analogie du rêve et de la psychose n'est atteinte qu'à partir du moment où, telle une ressemblance familiale, elle gagne les mimiques plus subtiles des personnes et s'étend à certaines singularités frappantes dans l'expression de leur visage.

« Le rêve accorde à ceux que tourmentent des souffrances physiques et mentales ce que la réalité leur interdisait : le sentiment de bien-être et le bonheur ; de la même façon s'élèvent aussi dans la conscience du malade mental des images lumineuses de bonheur, de grandeur, de posture sublime et de richesse. La possession illusoire de biens et la satisfaction imaginaire de désirs, dont le refus ou l'anéantissement avaient précisément fourni le fondement psychique de la folie, constituent fréquemment le principal contenu du délire. La femme qui a perdu un enfant cher délire dans les joies de la maternité, tel qui a subi des pertes dans sa fortune se tient pour extraordinairement riche, la jeune fille trompée se voit tendrement aimée. »

(Ce passage chez Radestock est la version abrégée d'un développement très subtil de Griesinger (p. 111), qui dévoile en toute clarté comment la satisfaction de désir est un caractère de la représentation que le rêve et la psychose ont en commun. Mes propres recherches m'ont appris que c'était là qu'on pouvait trouver la clé d'une théorie psychologique du rêve et des psychoses.)

« Ce qui caractérise principalement le rêve et la folie, ce sont les liens baroques entre les pensées et la faiblesse du jugement. » |**96|** Dans l'un et l'autre on trouve cette *surestimation* des prestations intellectuelles que le sujet réalise et qui paraissent insensées au jugement lucide. Au *cours*

accéléré de la représentation dans le rêve, correspond la *fuite des idées* dans la psychose. Chez l'un et l'autre il y a un défaut total de *tempo*. Le *clivage de la personnalité* dans le rêve – qui par exemple va répartir sur deux personnes le savoir dont on dispose, la personne étrangère corrigeant le Moi propre pendant le rêve – est parfaitement équivalente à la scission bien connue de la personnalité dans la paranoïa hallucinatoire ; le rêve entend lui aussi ses propres pensées exposées par des voix étrangères. Et même pour les idées délirantes permanentes on trouve une analogie dans les rêves pathologiques qui reviennent de façon stéréotypique (*rêve obsédant**). Il n'est pas rare qu'après la guérison d'un épisode délirant les malades déclarent que tout le temps de leur maladie leur apparaît comme un rêve qui souvent n'est pas désagréable : ils nous font même savoir qu'à l'occasion, pendant leur maladie, ils ont encore eu la sensation d'être simplement captifs d'un rêve, exactement comme cela se passe souvent dans un rêve au cours du sommeil.

Il ne faut pas s'étonner, après tout cela, que Radestock résume son opinion (et celle de bien d'autres) en disant que « la folie, phénomène morbide anormal, doit être considérée comme une intensification de l'état de rêve normal qui fait périodiquement retour. » (p. 228.)

Krauss a voulu fonder la parenté du rêve et de la folie – plus intrinsèquement peut-être que cela n'est possible par l'analogie des phénomènes qui se manifestent – dans l'étiologie (ou plus exactement : dans les sources d'excitation). Selon lui, à ce que nous avons entendu, l'élément fondamental commun à l'un et l'autre est la *sensation d'origine organique*, la sensation subjective à stimulus somatique, le sentiment intime global qui résulte des contributions de tous les organes (voir Peisse, cité par Maury, p. 52).

La concordance incontestable entre le rêve et le trouble mental, qui s'étend jusqu'aux détails caractéristiques, compte parmi les soutiens les plus puissants de la théorie médicale de la vie onirique, selon laquelle le rêve se présente comme un processus inutile et perturbateur |**97**| et comme l'expression d'une activité psychique diminuée. On ne peut cependant pas espérer obtenir des troubles psychiques l'explication définitive au sujet du rêve, dès lors qu'est universellement notoire l'état insatisfaisant de notre intelligence de la façon dont ces troubles surviennent. En revanche, il est sans doute vraisemblable qu'une conception renouvelée du rêve ne pourra

qu'influencer conjointement nos opinions sur le mécanisme interne des troubles mentaux, et nous pouvons donc dire qu'en nous efforçant d'éclaircir le secret du rêve, nous travaillons à l'élucidation des psychoses.

Ajout de 1909

Il faut que je me justifie de ne pas avoir également poursuivi l'examen de la littérature existante sur les problèmes du rêve pendant toute la période qui court de la parution à la deuxième édition de ce livre. Le lecteur pourra la trouver peu satisfaisante ; elle n'en a pas pour autant été moins déterminante en ce qui me concerne. Avec l'introduction qu'on vient de lire, la liste des motifs qui m'avaient tout simplement amené à exposer le traitement du rêve dans la littérature était épuisée ; poursuivre ce travail m'aurait coûté une peine exceptionnelle et apporté très peu de bénéfice ou d'enseignements. Les neuf années de la période en question n'ont en effet, ni pour ce qui est du matériau objectif ni en matière de perspectives pour la conception du rêve, apporté quoi que ce soit de neuf ou d'intéressant. Dans la plupart des publications parues depuis, mon travail n'a été ni mentionné ni pris en compte ; c'est naturellement chez ceux qui s'intitulent « spécialistes du rêve » qu'il a été le moins pris en considération : ils ont fourni par là même un exemple éclatant du peu d'inclination qu'ont les hommes de science à apprendre quelque chose de nouveau. « *Les savants ne sont pas curieux** », écrit le satiriste moqueur Anatole France. S'il existe un droit de revanche dans la science, je serais bien justifié pour ma part de ne pas m'occuper de la littérature parue depuis la publication de ce livre. Les quelques comptes rendus qu'on a pu lire dans des revues scientifiques sont à tel point remplis d'incompréhension et de contresens que je ne pourrais répondre autrement aux critiques qu'en les engageant à relire ce livre. Invitation qui pourrait peut-être parfois être également formulée comme suit : à le lire, tout simplement. |**98|**

Dans les travaux des médecins qui se sont décidés à appliquer la thérapeutique psychanalytique, et dans ceux de certains autres, une grande abondance de rêves ont été publiés et interprétés selon mes indications. Dans la mesure où ces travaux font plus que confirmer les thèses que je proposais, j'ai intégré leurs résultats dans le contexte de mon propre exposé. Un deuxième registre bibliographique rassemble à la fin du livre les plus

importantes publications parues depuis la première parution du livre. L'imposant ouvrage de Sante De Sanctis sur les rêves, qui peu après sa parution a eu droit à une traduction en allemand, s'est croisé avec mon *Interprétation du rêve*, en sorte que je n'ai pas davantage pu le prendre en compte que cet auteur italien n'a pu le faire pour moi. Par la suite, malheureusement, il m'a bien fallu juger que son besogneux travail était extrêmement pauvre en idées, si pauvre qu'on ne pourrait pas même y entrevoir la simple possibilité des problèmes traités chez moi.

Je n'ai à signaler que deux publications qui effleurent mon traitement des problèmes du rêve. Un philosophe assez jeune, H. Swoboda, qui a entrepris d'étendre à la sphère des événements psychiques la découverte – qu'on doit à Wilhelm Fliess – de la périodicité biologique (dans des séries de 23 et 28 jours), a dans un texte très imaginatif[39] tenté entre autres choses de résoudre l'énigme des rêves par cette clé. La signification des rêves n'y aurait pas trouvé son compte ; le matériau du contenu onirique s'expliquerait par la concomitance de tous les souvenirs qui, cette nuit-là précisément, achèvent pour la première ou la nième fois l'une des périodes biologiques. [C < Une information personnelle donnée par l'auteur m'a d'abord incliné à supposer que lui-même n'envisageait plus de défendre sérieusement cette théorie. Mais il semble qu'à tirer cette conclusion je me sois fourvoyé >C] ; |**99**| je fournirai ailleurs quelques observations sur les thèses proposées par Swoboda, qui ne m'ont cependant pas apporté de résultat convaincant. J'ai éprouvé bien plus de plaisir à découvrir par hasard, en un lieu inattendu, une conception du rêve qui coïncide complètement avec le noyau de la mienne. Les données chronologiques excluent la possibilité que les propos concernés aient été influencés par la lecture de mon livre. Je dois donc saluer en l'espèce le seul accord démontrable dans la littérature d'un penseur indépendant avec l'essentiel de ma théorie du rêve. Le livre dans lequel on trouve le passage sur l'activité onirique auquel je songe a été publié en 1900 par Lynkeus dans un deuxième tirage sous le titre : *Productions imaginaires d'un réaliste*[40].

Ajout de 1914

Les justifications ci-dessus ont été rédigées en 1909. Depuis il faut dire que la situation objective a évolué. Ma contribution à l'« interprétation du

rêve » n'est plus traitée par l'ignorance dans la littérature. Simplement, la situation nouvelle me rend d'abord vraiment impossible la poursuite du compte rendu qui précède. *L'Interprétation du rêve* a fait surgir toute une série de thèses et de problèmes nouveaux, débattus par les auteurs de façon extrêmement diverse ; je ne peux cependant pas présenter tous ces travaux avant d'avoir développé mes propres vues, auxquelles les auteurs se réfèrent. C'est donc dans le contexte des propos qui vont suivre maintenant, que j'ai tenu compte de ce qui m'a semblé intéressant dans cette littérature récente.

1. [D] Tout ce qui suit, d'après la présentation méticuleuse de la question par Büchsenschütz (*Traum und Traumdeutung im Altertum*, Berlin, 1868).
2. [D] Le médecin grec Hippocrate traite de la relation du rêve aux maladies dans un chapitre de son célèbre ouvrage.
3. [D] Pour la destinée ultérieure de l'interprétation du rêve au Moyen Âge, voir Doepgen et les travaux spécialisés de M. Förster et Gotthard notamment. L'interprétation des rêves chez les Juifs est traitée par Almoli, Amram, Löwinger, ainsi que, tout récemment, par Lauer, lequel prend en compte la perspective psychanalytique. On trouvera des informations sur l'interprétation du rêve chez les Arabes chez Drexl, F. Schwarz et le missionnaire Tfinkdjin, sur celle des Japonais chez Miura et Iwaya, des Chinois chez Secker, des Indiens chez Negelein.
4. Les mots, passages et citations en italique suivis d'un astérisque sont en français dans le texte. (*N.d.T.*)
5. « Et ce à quoi chacun réserve tout son zèle,
dont il est prisonnier, les choses sur lesquelles
nous nous sommes, avant, longuement attardés,
ce à quoi la pensée s'est surtout appliquée,
voilà en général ce qu'en rêve on croit faire :
les avocats plaider et faire des contrats,
les généraux se battre et mener des combats […] »
Trad. B. Pautrat in Lucrèce, *De la nature des choses*, IV, 959-967, Paris, Le Livre de poche, 2002, p. 435. (*N.d.T.*)
6. « Et ce qui est le plus agité et mis en branle dans les esprits, ce sont les restes des choses qui à l'état de veille nous ont donné à penser ou nous ont fait agir. » (*N.d.T.*)
7. [D] Vaschide affirme aussi qu'on a souvent remarqué que dans le rêve on parlait les langues étrangères plus couramment et plus correctement qu'à l'état de veille.
8. Dans l'original, « garde du port de la Marne ». (*N.d.T.*)
9. « Les émotions profondes de la vie à l'état de veille, les questions et les problèmes sur lesquels nous déployons l'essentiel de notre énergie mentale volontaire, ne sont pas ceux qui d'ordinaire se présentent d'abord à la conscience onirique. Dans la mesure où le passé immédiat est concerné, ce sont pour l'essentiel les impressions sans importance, contingentes, "oubliées" de la vie quotidienne qui réapparaissent dans nos rêves. Les activités psychiques qui sont le plus intensément en éveil sont celles qui dorment le plus profondément. » (*N.d.T.*)
10. [B] J'ajoute, instruit par une expérience ultérieure, qu'il n'est pas du tout si rare que cela que des occupations innocentes et sans importance auxquelles on a vaqué dans la journée

soient répétées dans le rêve, par exemple : faire les valises, préparer des plats dans la cuisine, etc. Mais dans ce genre de rêves le rêveur ne souligne pas le caractère de souvenir, mais celui de « réalité ». « J'ai réellement fait tout ça dans la journée. »

11. *Chauffeurs*, nom donné aux bandes de brigands en Vendée, qui pratiquaient cette torture.
12. Allusion sans doute à un poème célèbre de Dingelstedt : « Feuerjo ! Beim Bürgemeister brennts. » (*N.d.T.*)
13. [C] Les personnages gigantesques dans le rêve donnent à penser qu'il s'agit d'une scène de l'enfance du rêveur.
    [G] L'interprétation faite ci-dessus en renvoyant aux *Voyages de Gulliver* est au demeurant un bon exemple de ce qu'une interprétation ne doit pas être. Celui qui interprète le rêve ne doit pas faire jouer sa propre astuce ni se départir d'un étayage exclusif sur les idées spontanées du rêveur.
14. Les renvois internes font référence à l'édition des Gesammelte Werke publiée par le Fischer Taschenbuch-Verlag. (*N.d.E.*)
15. [D] Outre cette utilisation diagnostique des rêves (par exemple chez Hippocrate) il faut songer à leur signification thérapeutique dans l'Antiquité.
    Chez les Grecs, il y avait des oracles du rêve chez qui les malades en quête de guérison avaient coutume de se rendre. Le malade allait au Temple d'Apollon ou d'Esculape, là il était soumis à diverses cérémonies, baigné, frotté, enfumé, puis, mis ainsi en état d'excitation, on l'allongeait dans le temple sur la peau d'un bélier sacrifié. Il s'endormait et rêvait de médications qui lui étaient montrées sous forme naturelle, ou par des symboles et des images, que les prêtres interprétaient ensuite.
    Voir encore sur les rêves thérapeutiques des Grecs : Lehmann, I, 74, Bouché-Leclerq, Hermann, *Gottesd. Altert.d.Gr.* § 41, *Privataltert*. § 38, 16, Böttinger in Sprengel : *Beitr. Z. Gesch. D. Med*, II, p. 163 et suiv., W. Lloyd, *Magnetism and Mesmerism in Antiquity*, Londres, 1877, Döllinger, *Heidentum und Judentum*, p. 130.
16. *Gemeingefühl* : ce terme « vague » désigne la perception globale et subjective du corps propre. (*N.d.T.*)
17. [D] Plus de précisions plus loin sur les protocoles de rêves publiés depuis en deux volumes.
18. On a noté, à plusieurs reprises, des rêves qui revenaient périodiquement. Voir le recueil de [Paul] Chabaneix.
19. [C] H. Silberer a montré sur de beaux exemples comment dans l'état de somnolence même des idées abstraites se transposent en images plastico-visuelles qui veulent exprimer la même chose (Jahrbuch [für psychoanalytische und psychopathologische Forschungen] de Bleuler-Freud, vol. I, 1909). [G] Je reviendrai sur ces résultats dans un autre contexte.
20. Haffner a entrepris une tentative comparable à celle de Delboeuf pour expliquer l'activité onirique par la modification qui résulte nécessairement d'une condition introduite de manière anormale dans le fonctionnement par ailleurs correct de l'appareil psychique intact, mais il a décrit cette condition dans des termes un peu différents. La première caractéristique du rêve selon lui est l'absence de lieu et de temps, c'est-à-dire l'émancipation de la représentation par rapport à la place qui revient à l'individu dans l'ordre du local et du temporel. À cette caractéristique se joint la deuxième caractéristique du rêve, la confusion des hallucinations, des imaginations et des combinaisons imaginaires avec des perceptions extérieures. « Étant donné que la totalité des facultés psychiques supérieures, en particulier la conceptualisation, le jugement et le raisonnement logique d'une part, et d'autre part la libre détermination par soi-même, se rattache aux productions

imaginaires sensorielles et a toujours celles-ci comme base, ces activités ont également une part dans le caractère déréglé des représentations oniriques. Elles y ont une part, disons-nous, car en soi notre faculté de jugement tout comme notre faculté de volonté ne sont en aucune manière altérées dans le sommeil. Nous sommes, pour ce qui est de l'activité, tout aussi perspicaces et tout aussi libres qu'à l'état de veille. Même dans le rêve, l'homme ne peut pas aller contre les lois de la pensée en elles-mêmes, c'est-à-dire poser comme identique ce qui se présente à lui comme opposé, etc. Il ne peut par ailleurs même dans le rêve désirer que ce qu'il se représente comme un bien (*sub ratione boni*). Mais dans cette application des lois de la pensée et du vouloir, l'esprit humain, dans le rêve, est induit en erreur par la confusion d'une représentation avec une autre. C'est ainsi qu'il arrive que nous posions et commettions dans le rêve les plus grandes contradictions, tandis que par ailleurs nous pouvons réaliser les jugements les plus perspicaces et les raisonnements logiques les plus conséquents, prendre les décisions les plus vertueuses et les plus sacrées. *Manque d'orientation*, voilà tout le secret du mouvement de vol qui est celui du déplacement de notre imaginaire dans le rêve. Et *manque de réflexion critique*, ainsi que d'accord raisonné avec autrui, telle est la source principale des extravagances sans mesure de nos jugements autant que de nos espoirs et de nos désirs dans le rêve » (p. 18).

21. [D] Voir sur ce point le « *Désintérêt** », où [Édouard] Claparède (1905) situe le mécanisme de l'endormissement.
22. « Rien ne saurait être conçu de si mal agencé, de si confus, de si monstrueux, que nous ne puissions rêver. » (*N.d.T.*)
23. Prononcé « Guilolo » en allemand. (*N.d.T.*)
24. [B] Nous accéderons ultérieurement au sens de ce genre de rêves remplis de mots comportant à l'initiale les mêmes lettres et les mêmes sonorités.
25. « Un monde archaïque de vastes émotions et de pensées imparfaites. » (*N.d.T.*)
26. « Mais voilà, nos rêves sont un moyen de garder ces personnalités successives. Lorsque pendant le sommeil nous revenons aux anciennes façons de voir les choses et d'éprouver des sentiments à leur sujet, à des impulsions et à des activités qui nous ont dominés il y a longtemps de cela. » (*N.d.T.*)
27. Voir Haffner et Spitta.
28. [D] Du Prel, qui est un mystique d'une grande intelligence, l'un des rares auteurs dont je voudrais implorer le pardon pour ne l'avoir pas pris en considération dans les éditions antérieures de ce livre, déclare que ce n'est pas l'état de veille mais le rêve qui est la porte de la métaphysique, pour autant celle-ci concerne l'être humain (*Philosophie der Mystik*, p. 59).
29. [D] Davantage de littérature et de discussion critique de ces problèmes dans la thèse de doctorat soutenue à Paris par Mme Tobowolska (1900).
30. [D] Voir la critique chez H. Ellis, *World of Dreams*, p. 268.
31. *Grundzüge des Systems der Anthropologie*, Erlangen, 1850 (cité par Spitta).
32. *Das Traumleben und seine Deutung*, 1868 (cité par Spitta, p. 192).
33. [D] Il n'est pas sans intérêt de connaître la position de la sainte Inquisition par rapport à notre problème. Dans le *Tractatus de officio sanctissimae Inquisitionis de Thomas Carena*, édition de Lyon, 1659, on trouve le passage suivant : « […] si quelqu'un prononce en rêve des hérésies, les Inquisiteurs sont tenus d'y voir une invitation à enquêter sur sa conduite dans la vie, car on a coutume de revenir en rêve sur ce à quoi l'on était affairé pendant le jour. » (Dr Ehniger, S. Urban, Suisse.)

34. « Certaines de nos inclinations que nous croyions depuis longtemps étouffées et éteintes se réveillent ; de vieilles passions ensevelies ressuscitent ; des choses et des personnes auxquelles nous ne pensions jamais viennent à notre rencontre. » (*N.d.T.*)
35. [B] L'écrivain Anatole France ne dit rien d'autre (*Le Lys rouge*) : « *Ce que nous voyons la nuit, ce sont les restes malheureux de ce que nous avons négligé dans la veille. Le rêve est souvent la revanche des choses qu'on méprise ou le reproche des êtres abandonnés**. »
36. Novalis, H. d'Ofterdingen, cité ici d'après la traduction de L. Férec (Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 46-47). La citation de Burdach est un peu inexacte, il substitue notamment : *köstliche Aufgabe* (précieuse mission) à *göttliche Mitgabe* (viatique divin)… De même il omet *Heiligen* avant *Grab* : le Saint Sépulcre devient la tombe de tout un chacun. (*N.d.T.*)
37. Les auteurs ultérieurs qui traitent de ce genre de relations sont, notamment : Féré, Ideler, Lasègue, Pichon, Régis, Vespa, Gießler, Kazodowsky, Pachantoni.
38. *Phantasmen*. (*N.d.T.*)
39. H. Swoboda, *Die Perioden des menschlichen Organismus*, 1904.
40. [H] Voir « Josef Popper-Lynkeus et la théorie du rêve » (1923) dans le tome XIII des œuvres complètes.

II

LA MÉTHODE D'INTERPRÉTATION DU RÊVE ANALYSE D'UN MODÈLE DE RÊVE

Le titre que j'ai donné à mon traité suggère bien à quelle tradition j'entends me rattacher pour ce qui est de la manière générale d'appréhender les rêves. Je me suis proposé de montrer que les rêves sont susceptibles d'être interprétés, et les contributions à l'élucidation des problèmes posés par le rêve, tels qu'ils ont été abordés dans ce qui précède, ne pourront guère être autre chose pour moi, en fin de compte, que l'éventuel bénéfice collatéral de l'accomplissement de ma tâche *stricto sensu*. En présupposant que les rêves sont interprétables, j'entre d'emblée en contradiction avec la doctrine dominante, voire avec la totalité des théories du rêve, à l'exception de celle de Scherner, dès lors qu'« interpréter un rêve », c'est indiquer son « sens », le remplacer par quelque chose qui prend sa place dans la chaîne de nos actes psychiques et en constitue un maillon possédant toute son importance et toute sa valeur, à égalité avec les autres. Or, comme nous l'avons vu, les théories scientifiques du rêve ne font aucune place à un quelconque problème d'interprétation du rêve, en ce que pour elles le rêve n'est absolument pas un acte psychique, mais un processus somatique se manifestant à même l'appareil psychique par des signes. Il en va tout autrement, et ce depuis toujours, dans l'attitude de l'opinion profane. Celle-ci use de son bon droit à procéder avec inconséquence, et donc, tout en reconnaissant que le rêve est incompréhensible et absurde, elle ne peut se

résoudre à lui dénier toute espèce de signification. Guidée par un obscur pressentiment, elle semble admettre malgré tout que le rêve a un sens, quoiqu'un sens caché, qu'il est |**101**| destiné à se substituer à un autre processus de pensée, et qu'il s'agit donc uniquement de mettre correctement en évidence cette substitution pour parvenir à la signification cachée du rêve.

C'est pour cette raison que le profane s'est depuis toujours efforcé d'« interpréter » le rêve en essayant pour ce faire deux méthodes distinctes dans leur essence. Le premier de ces procédés appréhende le contenu du rêve comme un tout, et tente de le remplacer par un contenu différent, compréhensible, et à certains égards analogue. C'est l'interprétation *symbolique* du rêve ; il va de soi que cette interprétation échoue d'emblée dans le cas des rêves qui se présentent comme étant non seulement incompréhensibles, mais aussi confus. On a un exemple de cette démarche dans l'analyse que le Joseph de la Bible a bien voulu consacrer au rêve du pharaon. Sept vaches grasses, suivies de sept vaches maigres qui dévorent les premières : on a bien là un substitut symbolique à la prédiction de sept années de famines en Égypte dévorant tout l'excédent produit par sept années fertiles. La plupart des rêves artificiels créés par des poètes sont destinés à ce genre d'interprétation symbolique, car ils restituent la pensée conçue par le poète dans un habillage estimé correspondre adéquatement aux caractères de notre activité onirique tels que nous les connaissons empiriquement[1]. L'opinion qui veut que le rêve aurait à voir le plus souvent avec l'avenir et en pressentirait le dispositif – reliquat du sens prophétique jadis reconnu aux rêves – devient alors incitation à conjuguer à l'indicatif futur, par un auxiliaire verbal signifiant l'« advenir[2] », le sens du rêve trouvé par l'interprétation symbolique. |**102**|

On ne peut évidemment fournir d'instruction détaillée indiquant la marche à suivre pour parvenir à une interprétation symbolique de ce genre. Y réussir demeure affaire de trouvaille spirituelle[3], d'intuition directe, ce qui explique que l'interprétation du rêve au moyen de la symbolique ait pu s'élever au statut d'exercice artistique apparemment lié à un talent particulier[4]. L'autre variante de méthode populaire pour interpréter un rêve est très éloignée de ce genre de requête. On pourrait lui donner le nom de « méthode de chiffrage », étant donné qu'elle traite le rêve comme une sorte

de texte secret dans lequel chaque signe est traduit selon une clé fixe en un autre signe de signification connue ; j'ai rêvé par exemple d'une lettre, mais aussi d'un cortège funèbre, et d'autres choses du même genre ; je regarde alors dans un code du rêve, où je découvre qu'il faut traduire « lettre » par « mécontentement», et « cortège funèbre » par « fiançailles ». À moi maintenant de construire une cohérence globale à partir des mots-clés que j'ai déchiffrés, cohérence que de nouveau je prends comme à venir. On trouve dans le texte d'*Artemidore* de Daldis sur l'interprétation du rêve une variante intéressante de ce procédé de chiffrage, qui corrige quelque peu son caractère de transposition purement mécanique[5]. On y prend en compte non seulement le contenu du rêve, |**103**| mais aussi la personne du rêveur et les circonstances de sa vie, en sorte que le même élément onirique n'aura pas la même signification pour le riche, l'homme marié, l'orateur que pour le pauvre, le célibataire, voire, par exemple, le marchand. L'essentiel, dans ce procédé, étant donc que le travail d'interprétation n'y est pas appliqué à la totalité du rêve, mais à chaque élément du contenu onirique pris pour lui-même, comme si le rêve était un conglomérat dans lequel chaque fragment sédimentaire requerrait qu'on lui assigne une destination particulière. Ce sont certainement les rêves incohérents et confus qui ont impulsé la méthode du chiffrage[6]. |**104**|

Pour un traitement scientifique du sujet, on ne peut douter le moindre instant du caractère inutilisable des deux procédés populaires d'interprétation du rêve ; la méthode symbolique est d'application limitée et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une présentation générale. Quant à la méthode du chiffrage, tout dépendrait alors de la fiabilité de la « clé », du « livre du rêve », et en l'espèce les garanties font toutes défaut. On serait alors tenté de donner raison aux philosophes et aux psychiatres, et d'évacuer avec eux le problème de l'interprétation du rêve comme une tâche purement imaginaire[7].

Simplement, je me suis convaincu de réviser ce jugement. Il m'a fallu comprendre et admettre qu'on avait là encore un de ces cas assez répandus où une très ancienne croyance populaire obstinément préservée semble davantage approcher la vérité des choses que le jugement de la science en vigueur aujourd'hui. Je ne peux pas ne pas soutenir que le rêve a vraiment une signification et qu'une démarche scientifique dans l'interprétation du

rêve est possible. Et je suis parvenu à la connaissance de cette démarche de la manière suivante :

Depuis des années, je m'emploie, dans une perspective thérapeutique, à résoudre certaines productions[8] psychopathologiques, des phobies hystériques, des obsessions, etc. ; et cela depuis que, grâce à une importante communication de Joseph Breuer, je sais que pour ces formations[9] perçues comme des symptômes de maladie, résolution de la maladie et solution de l'énigme ne font qu'un[10]. Une fois qu'on a pu ramener ce genre de représentation pathologique |**105**| aux éléments dont elle a procédé dans la vie psychique du malade, elle se trouve du même coup ruinée, le malade est libéré d'elle. Compte tenu de l'impuissance des efforts thérapeutiques que nous pouvions déployer par ailleurs et en regard du caractère énigmatique de ces états, il m'est apparu tentant, malgré toutes les difficultés, de progresser plus avant dans la voie ouverte par Breuer, jusqu'à l'élucidation complète. Il faudra un jour, mais une autre fois, que je rende compte en détail de la façon dont, pour finir, la technique de mon procédé s'est configurée, et du résultat obtenu en se donnant cette peine. C'est dans le cours même de ces études psychanalytiques que j'ai débouché sur l'interprétation du rêve ; les patients auxquels j'avais enjoint de me communiquer toutes les idées spontanées et autres pensées qui s'imposaient à eux mentalement, autour de tel ou tel thème déterminé, m'ont raconté leurs rêves et par là même enseigné qu'un rêve peut être inséré dans l'enchaînement psychique le long duquel, à partir d'une idée pathologique, il faut remonter dans le souvenir. De là à traiter le rêve lui-même comme un symptôme et à lui appliquer la méthode d'interprétation mise au point pour les symptômes, il n'y avait qu'un pas.

Or il faut pour ce faire une certaine préparation psychique du patient ; on vise deux choses chez lui, d'une part une élévation de son attention pour ses propres perceptions psychiques, et d'autre part un débranchement du sens critique dont il a coutume ordinairement de faire usage pour examiner et trier les idées qui lui viennent à l'esprit. Pour qu'il parvienne à l'auto-observation avec une attention recueillie il est intéressant qu'il adopte une position de repos et ferme les yeux ; mais il faut lui imposer expressément de renoncer à la critique des formations mentales perçues. On lui dit donc que le succès de la psychanalyse dépend du fait qu'il tienne compte et fasse

part de tout ce qui lui passe par la tête, et qu'il ne se laisse pas entraîner à réprimer telle idée subite parce qu'elle lui paraît sans importance ou hors de propos, ou telle autre parce qu'elle lui semble insensée. Qu'il doit se comporter de manière totalement impartiale à l'égard de ce qui lui vient à l'esprit ; et que c'est précisément à cause de la critique qu'il ne parviendrait pas, d'habitude, à trouver la résolution du rêve, de l'idée obsédante, etc. |**106**|

J'ai remarqué, dans mes travaux psychanalytiques, que la disposition psychique de l'homme[11] qui réfléchit est tout à fait différente de celle de l'homme qui observe ses processus psychiques. Dans une réflexion il entre en jeu davantage d'engagement psychique actif que dans la plus attentive des observations de soi, comme le montre au demeurant la mine tendue et le front plissé de rides de l'homme en train de réfléchir, contrairement à ce qui se passe chez celui qui s'auto-observe, toujours dans un état de repos mimique. Il faut dans les deux cas une concentration de l'attention, mais l'homme qui réfléchit exerce par ailleurs une activité critique au terme de laquelle il rejette une partie des idées surgies en lui, après les avoir perçues, en interrompt d'autres brièvement, en sorte qu'il ne suit pas les chemins de pensée qu'elles pourraient ouvrir, et à l'égard d'autres pensées encore il sait se comporter de telle sorte qu'elles ne parviennent absolument pas à sa conscience, et se trouvent donc réprimées avant d'être perçues. L'homme qui s'auto-observe en revanche n'a pas d'autre peine à se donner que de réprimer la critique ; quand il y parvient, un nombre fou d'idées qui autrement seraient demeurées insaisissables adviennent alors à sa conscience. C'est à l'aide de ce matériau nouvellement extrait pour l'autoperception que peut s'accomplir l'interprétation tant des idées pathologiques que des créations oniriques[12]. On voit qu'il s'agit de produire un état psychique qui partage avec la phase précédant l'endormissement (ainsi assurément qu'avec l'état hypnotique) une certaine analogie dans la distribution de l'énergie psychique (de l'attention en mouvement). Lors de l'endormissement les « représentations involontaires » surgissent du fait du relâchement d'une certaine intervention délibérée (et par ailleurs sûrement critique) que nous faisons agir sur le cours de nos représentations ; nous avançons d'ordinaire, comme raison de ce relâchement, un « état de fatigue » ; les représentations[13] non voulues qui surgissent se transforment

en images visuelles et acoustiques (voir à ce sujet, entre autres, les remarques de Schleiermacher, p. 51)[14]. Dans l'état psychique utilisé pour l'analyse des rêves et des idées pathologiques, |**107**| on renonce intentionnellement et délibérément à l'activité en question et on applique l'énergie psychique économisée (ou une portion de celle-ci) à la poursuite attentive des pensées non voulues qui surgissent dès lors, en conservant leur caractère de représentations (ce qui fait la différence par rapport à ce qui se passe dans l'état d'endormissement). *On transforme ainsi des représentations « non voulues » en représentations « voulues* ».

[B < Certaines personnes semblent avoir du mal à régler leur attention, comme on l'exige ici, sur les idées qui surviennent et leur apparente « libre ascension » en renonçant à la critique ordinairement exercée ; les « pensées non voulues » déchaînent d'ordinaire la plus vive des résistances, laquelle veut les empêcher d'émerger. Pourtant, si nous voulons bien croire sur ce point notre grand poète philosophe Friedrich Schiller, c'est certainement dans un réglage tout à fait semblable que se situe la condition de toute production littéraire. À un endroit précis de sa correspondance avec Körner, déniché – grâce lui soit rendue – par Otto Rank, Schiller répond à une plainte de son ami déplorant une productivité défaillante : « La raison de ta plainte réside à ce qu'il me semble dans la contrainte que ton entendement impose à ton imagination. Je ne peux m'empêcher d'esquisser ici une réflexion que je rendrai plus concrète par une parabole. Il semble qu'il ne soit pas bon, et même préjudiciable à l'œuvre créatrice de l'âme, que l'entendement, la porte à peine franchie en quelque sorte, passe trop abruptement à la toise les idées qui affluent. Considérée isolément, une idée peut être dénuée d'intérêt et très aventureuse, mais il se peut qu'elle acquière une grande importance du fait d'une idée qui lui succède, il se peut qu'associée d'une certaine façon à d'autres qui paraissent tout aussi ineptes, elle fournisse un maillon finalement très pertinent : toutes choses que l'entendement ne peut apprécier s'il ne les tient assez longtemps par-devers soi pour les observer en association avec ces autres idées. Dans une tête créatrice en revanche, à ce qu'il me semble, l'entendement a retiré sa garde de devant les portes, les idées rentrent *pêle-mêle**, et c'est seulement alors qu'il les considère dans leur ensemble et passe à la toise la grande masse ; – Vous autres, Messieurs les critiques, ou comme il vous plaira de vous

nommer, êtes pris de honte ou de peur quand vous êtes face à la folie instantanée et provisoire qu'on rencontre chez tous les créateurs proprement dits, et dont la durée de vie plus ou moins longue distingue l'artiste pensant du rêveur. |**108**| Voilà pourquoi vous déplorez votre stérilité : vous rejetez trop tôt, vous faites un tri trop rigoureux. » (Lettre du 1er décembre 1788.)

Et pourtant, ce genre de « retrait de la garde de devant les portes de l'entendement », comme dit Schiller, cette façon de se transporter dans un état d'auto-observation non critique n'est aucunement difficile. >B]

La plupart de mes patients y arrivent dès la première initiation ; et pour ma propre part, j'y parviens très parfaitement pour peu que je m'aide en consignant par écrit les idées qui me viennent ; le quantum d'énergie psychique gagné en abaissant ainsi l'activité critique, et permettant d'élever l'intensité de l'auto-observation, varie considérablement selon le sujet sur lequel est censé être fixée l'attention.

Cela étant, le premier pas dans l'application de ce procédé nous enseigne qu'il n'est pas possible de prendre pour objet de l'attention le rêve pris comme un tout, mais seulement les composantes partielles de son contenu, prises séparément. Quand je pose au patient non encore exercé la question : qu'est ce qui vous vient à l'esprit à propos de ce rêve ? Il n'arrive pas, en règle générale, à saisir quoi que ce soit dans son champ de vision mental. Il faut que je lui présente le rêve mis en pièces : il me fournit alors pour chacune de ces pièces une série d'idées qui lui viennent, qu'on peut désigner comme les « arrière-pensées » de cette partie du rêve. Et par suite, du fait de cette première condition importante, la méthode d'interprétation du rêve que je pratique s'écarte déjà de la méthode populaire d'interprétation par la symbolique, célèbre sur les plans tant historique que légendaire, et se rapproche de la seconde, de la « méthode du chiffrage ». Il s'agit, comme dans cette dernière, d'une interprétation *en détail**, et non *en masse**. Comme cette dernière elle appréhende d'emblée le rêve comme quelque chose de composite, comme un conglomérat de formations[15] psychiques.

Tout au long de mes psychanalyses de névrosés j'ai bien fait aboutir déjà plus de mille rêves à une interprétation, |**109**| mais je ne veux pas utiliser ce matériau pour introduire à la technique et à la théorie de

l'interprétation du rêve. Outre que, ce faisant, je m'exposerais à l'objection qu'il s'agit là de rêves de névropathes n'autorisant pas à extrapoler des conclusions quant à ceux de personnes en bonne santé, une autre raison m'incite à les rejeter. La thématique visée par ces rêves est toujours naturellement celle des antécédents morbides qui sont au fondement de la névrose. En sorte que pour chaque rêve il faudrait fournir une notice informative préliminaire beaucoup trop longue et pénétrer dans l'essence et les conditions étiologiques des psychonévroses, toutes choses qui en elles-mêmes sont nouvelles et hautement dérangeantes, en sorte que l'attention du lecteur se détacherait du problème du rêve. Mon intention au contraire vise à créer dans la résolution du rêve un travail préliminaire en vue de la compréhension intime des problèmes plus difficiles de la psychologie des névroses. Mais renonçant aux rêves des névrosés, qui sont mon matériau principal, je ne saurais procéder de manière trop sélective à l'égard du reste. Je ne disposerai plus alors que des rêves qui m'ont été racontés à l'occasion par des personnes saines de ma connaissance, ou que je trouve répertoriés à titre d'exemples dans la littérature sur la vie onirique. Malheureusement dans ce genre de rêves il me manque l'analyse hors laquelle je ne peux pas trouver le sens du rêve. Ma démarche, de fait, n'est pas aussi confortable que celle de la méthode populaire par chiffrage, qui traduit un contenu onirique donné en fonction d'une clé déjà fixée. Je m'attends au contraire à ce que chez des personnes différentes et dans un contexte différent le même contenu onirique puisse également recéler un sens différent. J'en suis donc réduit à mes propres rêves, en ce qu'ils présentent un matériau suffisamment abondant et commode, provenant d'une personne à peu près normale, et faisant référence à de multiples occasions de la vie quotidienne. On m'opposera bien sûr quelques doutes sur le caractère fiable de ce genre d'« autoanalyse ». On dira qu'en la matière l'arbitraire n'est pas exclu. Selon moi, les choses sont plus favorables dans le cas de l'auto-observation que dans l'observation d'autres personnes. En tous cas, on a le droit d'essayer de voir jusqu'où l'on arrive dans l'analyse du rêve par l'autoanalyse. Ce sont d'autres difficultés que j'ai à surmonter dans ma propre intériorité. |**110**| On répugne, et cela se conçoit, à lâcher tant de choses intimes de sa vie psychique, et on sait ne pas être à l'abri, en la matière, de la mauvaise interprétation d'inconnus. Mais il faut savoir passer outre. « *Tout psychologiste*, écrit Delboeuf, *est obligé de faire l'aveu même*

*de ses faiblesses s'il croit par là jeter du jour sur quelque problème obscur**. » Et par ailleurs s'agissant du lecteur, je peux supposer que l'intérêt initial pour les indiscrétions que je ne peux pas ne pas commettre fera place très rapidement et exclusivement à l'exploration plus approfondie des problèmes psychologiques éclairés par là même[16].

J'irai donc chercher, parmi d'autres, l'un de mes rêves et m'appuierai sur lui pour expliciter mon mode d'interprétation. Tout rêve de ce genre requiert une information préalable. Mais il faut aussi, dès lors, que je prie le lecteur de faire siens mes propres intérêts pendant tout un temps et de se plonger avec moi dans les plus infimes détails de mon existence, car c'est pareil transfert que requiert impérativement l'intérêt pour la signification cachée des rêves[17].

Éléments d'information préalables

Pendant l'été 1895, j'avais traité par la psychanalyse une jeune dame très proche de moi et des miens par des liens d'amitié. On conçoit que ce genre de mélange des types de relation puisse devenir pour un médecin, et *a fortiori* pour le psychothérapeute, une source d'incitations[18] multiples. L'intérêt personnel du médecin est plus grand, son autorité moindre. Un échec menace de distendre la vieille amitié avec l'entourage du malade. La cure s'est achevée sur un succès partiel, la patiente ayant perdu son angoisse hystérique, mais pas la totalité de ses symptômes somatiques. À l'époque je n'étais pas tout à fait sûr des critères qui caractérisent l'achèvement définitif d'une maladie hystérique, et j'avais infligé à la patiente une solution qui ne lui paraissait pas acceptable. |**111**| C'est sur ce désaccord que le début de la période estivale nous a fait mettre un terme au traitement. – J'eus par la suite, un beau jour, la visite d'un jeune collègue, l'un de mes plus proches amis, qui avait lui-même rendu visite à la patiente – Irma – et à sa famille dans leur résidence de campagne. Je lui demandai comment il l'avait trouvée, et il me fit la réponse que voici : elle va mieux, mais elle ne va pas vraiment bien. Je sais que les paroles prononcées par mon ami Otto, ou le ton où elles le furent, m'ont agacé. Je croyais y percevoir un reproche, celui par exemple d'avoir trop promis à la patiente, et attribuais – à tort ou à raison – le parti pris supposé d'Otto contre moi à

l'influence de proches de la malade, qui, selon moi, n'avaient pas vu mon traitement d'un bon œil. Au demeurant, je n'arrivais pas à y voir clair dans cette pénible impression, et n'en laissai rien paraître. Le soir même je consignai encore par écrit l'historique de la maladie d'Irma, dans l'intention de le remettre, comme pour me justifier, au docteur M., l'un de nos amis communs, une personnalité qui à l'époque donnait le *la* dans notre cercle. La nuit qui suivit cette soirée (ou plutôt sans doute le matin) je fis le rêve raconté ci-après, immédiatement fixé par écrit après le réveil[19].

Rêve du 23/24 juillet 1895

Une haute et vaste salle – beaucoup d'invités, que nous accueillons – parmi eux Irma, que j'emmène aussitôt à l'écart, comme pour répondre à sa lettre, lui faire des reproches quant au fait qu'elle n'ait pas encore accepté ma « solution ». Je lui dis : si tu as encore des douleurs, c'est vraiment uniquement de ta faute. – Elle répond : si tu savais les douleurs que j'ai maintenant dans la gorge, l'estomac et le ventre, ça me noue complètement. – Je prends peur et je la regarde : elle a l'air pâle et boursouflé ; je me dis que si ça se trouve il y a là une histoire organique qui m'échappe. Je l'emmène à la fenêtre et inspecte sa gorge. Elle manifeste quelque réticence, comme les femmes qui ont un dentier. Je me dis qu'elle n'en a quand même pas besoin. – D'ailleurs, là-dessus, la bouche s'ouvre correctement, et je trouve à droite |**112**| *une grande tache blanche, tandis que de l'autre côté j'observe sur d'étonnantes formations chiffonnées, manifestement imitées des cornets du nez, des croûtes couleur gris-blanc, assez étendues. – J'appelle vite le Dr M. à la rescousse, lequel répète l'examen et le confirme… Le Dr M. n'a pas du tout son air habituel : il est pâle, boite et n'a plus de barbe au menton… Mon ami Otto se tient maintenant à côté d'elle, et l'ami Leopold la percute directement à même la brassière et dit : elle a une matité en bas à gauche, il signale aussi une zone cutanée infiltrée à l'épaule gauche (que je perçois au toucher comme lui malgré la robe)… M. dit : pas de doute, c'est une infection, mais ça ne fait rien ; il y a encore une dysenterie qui va venir par là-dessus et le poison va s'évacuer… Nous savons d'ailleurs immédiatement d'où vient cette infection. Il y a peu de temps, l'ami Otto, à un moment où elle ne se sentait*

pas bien, lui a fait une injection à base de propyle, propylène… acide propionique, triméthylamine *(dont je vois devant moi la formule imprimée en caractères gras)… On ne fait pas ce genre d'injection aussi légèrement… Sans doute aussi que la seringue n'était pas propre.*

Ce rêve a un avantage sur beaucoup d'autres. On voit aussitôt clairement les événements de la veille auxquels il se rattache et le sujet qu'il traite. Les éléments d'information préalable disent ce qu'il en est. Les nouvelles qu'Otto me donne sur l'état de santé d'Irma, l'historique de la maladie auquel j'ai travaillé jusqu'à une heure avancée de la nuit ont continué d'occuper mon activité psychique jusque dans mon sommeil. Et malgré tout, personne ne pourrait deviner – après avoir pris connaissance de mon information préalable et du contenu du rêve – ce que le rêve signifie. Moi-même je ne le sais pas non plus. Je m'étonne des symptômes de maladie dont Irma se plaint à moi dans le rêve, car ce ne sont pas les mêmes que ceux pour lesquels je l'ai soignée. Je souris de l'idée aberrante d'une injection d'acide propionique et des bonnes paroles que prononce le Dr M. Vers la fin le rêve me semble plus obscur et plus compact qu'au début. Pour découvrir la signification de tout cela, je dois me résoudre à en faire une analyse en profondeur. |**113**|

Analyse

La haute et vaste salle – beaucoup d'invités, que nous accueillons – Cet été-là nous habitions à Bellevue, une maison isolée sur l'une des hauteurs qui prolongent le Kahlenberg. La maison était autrefois destinée à l'organisation de fêtes et réceptions, ce qui explique les pièces inhabituellement hautes de plafond, en forme de halle. Le rêve a été fait également à Bellevue, quelques jours avant qu'on fête l'anniversaire de ma femme. Pendant la journée, ma femme avait exprimé l'espoir que plusieurs amis, dont Irma, seraient nos hôtes pour son anniversaire. Mon rêve anticipe donc cette situation : c'est l'anniversaire de ma femme et nous accueillons de nombreux invités dans la vaste salle de Bellevue.

Je fais des reproches à Irma quant au fait qu'elle n'a pas accepté ma « solution ». Je lui dis : si tu as encore des douleurs, c'est uniquement de ta faute. C'est quelque chose que j'aurais pu lui dire aussi à l'état de veille,

voire que je lui ai dit. À l'époque j'étais d'avis (opinion reconnue comme erronée par la suite) que ma tâche se bornait à communiquer aux malades le sens caché de leurs symptômes ; qu'ils acceptent ou non ensuite cette solution, ce dont le succès dépend, de cela je n'étais plus responsable. Je suis reconnaissant à cette erreur, aujourd'hui heureusement surmontée, de m'avoir facilité l'existence à une époque où, dans toute l'ignorance qui était inévitablement la mienne, j'étais censé produire des guérisons. – Mais je note à propos de la phrase que je dis à Irma dans le rêve que je ne veux surtout pas être coupable des douleurs qu'elle a encore. Si c'est la faute d'Irma, ça ne peut pas être la mienne. Se pourrait-il qu'il faille chercher dans cette direction l'intention du rêve ?

Les plaintes d'Irma ; les douleurs au cou, au ventre, à l'estomac ; ça la noue complètement. Les douleurs stomacales faisaient partie du complexe symptomatique de ma patiente, mais elles n'étaient pas prioritaires ; elle se plaignait plutôt de sensations de malaise et de nausée. Les douleurs dans la gorge, dans le ventre, les nœuds dans le larynx, tout cela ne jouait pratiquement pas de rôle chez elle. Je me demande, étonné, comment il se fait que j'aie opté pour ces symptômes dans le rêve, mais pour l'instant je ne trouve pas. |**114**|

Elle a l'air pâle et boursouflé. Ma patiente était toujours rose. Je me dis qu'une autre personne vient se glisser ici.

Je prends peur à l'idée qu'il y a bien là une affection organique qui m'a échappé. On me croira aisément : c'est une angoisse inexpugnable chez le spécialiste qui voit presque exclusivement des névrosés et qui a pris l'habitude d'imputer à l'hystérie tant de manifestations traitées comme organiques par d'autres médecins. D'un autre côté je suis effleuré par un léger doute – dont je ne connais pas l'origine – quant au caractère parfaitement sincère de ma frayeur. Si les douleurs d'Irma ont un fondement organique, je ne suis, du coup, plus tenu de les guérir. Ma cure en effet n'élimine que les douleurs hystériques. J'ai donc à dire vrai l'impression de devoir plutôt désirer une erreur de diagnostic ; du coup, en effet, le reproche d'insuccès serait lui aussi éliminé.

Je l'emmène à la fenêtre pour inspecter sa gorge. Elle manifeste quelque réticence, comme les femmes qui ont de fausses dents. Je me dis que pourtant elle n'en a vraiment pas besoin. Avec Irma, je n'avais jamais eu l'occasion d'inspecter la cavité buccale. Ce qui se passe dans le rêve me

rappelle un examen auquel j'ai procédé quelque temps auparavant sur une gouvernante qui à première vue avait fait l'impression d'être dans toute la beauté de la jeunesse, mais qui en ouvrant la bouche fit certaines manœuvres destinées à cacher sa dentition. À ce cas viennent se rattacher d'autres souvenirs d'examens médicaux et de petits secrets qu'ils révèlent et qui n'amusent aucune des deux parties. – *Elle n'en a vraiment pas besoin*, c'est là d'abord sans doute un compliment pour Irma ; mais je subodore un autre sens. Dans une analyse attentive, on sent si l'on a ou non épuisé les arrière-pensées auxquelles il fallait s'attendre. La façon dont Irma se tient près de la fenêtre me rappelle soudain un autre épisode. Irma a une amie intime que j'estime grandement. Un soir que je lui rendais visite, je l'ai trouvée près de la fenêtre dans la situation que reproduit le rêve, et son médecin, le même docteur M., expliquait qu'elle avait une membrane diphtérique. La personne du docteur M. et la membrane réapparaissent de fait dans le cours du rêve. Il me revient maintenant qu'au cours des derniers mois écoulés j'ai eu toutes les raisons de me dire à propos de cette autre dame qu'elle aussi était hystérique. |**115**| Eh oui, c'est même Irma qui me l'a révélé. Mais que sais-je de son état ? Précisément ceci, et uniquement ceci : qu'elle souffre d'étranglements hystériques tout comme mon Irma dans le rêve. J'ai donc remplacé dans le rêve ma patiente par son amie. Je me souviens maintenant avoir souvent joué avec l'idée que cette dame pourrait également me solliciter pour que je la délivre de ses symptômes. Après quoi cependant j'ai moi-même tenu cela pour invraisemblable, car elle est de nature très réservée. Elle *a de la réticence*, comme le montre le rêve. Une autre explication serait *qu'elle n'en a pas besoin* ; jusqu'à présent elle s'est vraiment montrée assez forte pour contrôler son état sans l'aide d'autrui. Il ne reste plus maintenant que quelques traits que je ne parviens à loger ni chez Irma ni chez son amie : pâle, boursouflée, fausses dents ; les fausses dents m'ont dirigé vers cette gouvernante ; il semblerait à présent que j'incline à me contenter de mauvaises dents. Me revient alors une autre personne à qui ces traits peuvent faire allusion. Elle non plus n'est pas ma patiente, et je n'ai pas envie de l'avoir pour patiente, étant donné que j'ai remarqué qu'elle était gênée devant moi et que je ne la considérais pas comme une malade docile. Elle a d'ordinaire le teint pâle, et au cours d'une période particulièrement favorable qu'elle a traversée un certain moment,

elle était toute boursouflée[20]. J'ai donc comparé ma patiente Irma avec deux autres personnes qui pareillement résisteraient au traitement. Quelle espèce de sens cela peut-il avoir que je les ai troquées dans le rêve contre leur amie ? Par exemple, peut-être, que j'aimerais bien l'échanger contre quelqu'un d'autre ; ou bien l'autre éveille chez moi des sympathies plus fortes, ou alors j'ai une opinion plus haute de son intelligence ; je considère en effet qu'Irma manque d'intelligence en n'acceptant pas ma solution. L'autre en aurait davantage, et donc céderait plus tôt. *D'ailleurs, là-dessus, la bouche s'ouvre bien* ; elle raconterait plus de choses qu'Irma[21]. |**116**|

Ce que je vois dans la gorge : une tache blanche et des cornets nasaux couverts de croûtes. La tache blanche évoque une diphtérite et par là même l'amie d'Irma, mais outre cela encore, la maladie grave de ma fille aînée il y a environ deux ans, et toutes les frayeurs de cette méchante époque. Les croûtes sur les cornets nasaux suggèrent un souci pour ma propre santé. J'avais souvent recours autrefois à la cocaïne pour réprimer certaines congestions nasales pénibles, et j'avais entendu dire quelques jours auparavant qu'une patiente qui faisait la même chose s'était vue affligée d'une nécrose étendue de la muqueuse nasale. La prescription de cocaïne, que j'avais recommandée en 1885, m'a d'ailleurs valu de très sévères reproches. Un ami cher, mort depuis déjà 1895, avait accéléré sa disparition en abusant de ce remède.

J'appelle vite le Dr M. à la rescousse, lequel répète l'examen. Ceci correspondrait simplement à la position qu'occupe M. parmi nous. Mais le « *vite* » est suffisamment frappant pour qu'une explication spéciale s'impose. Le mot me rappelle un triste épisode de ma vie médicale. En prescrivant de manière continue un produit qu'on considérait encore à l'époque comme inoffensif (le sulfonal), j'avais provoqué chez une malade une intoxication grave et je m'étais tourné alors en toute hâte vers un collègue plus âgé et expérimenté en le priant de m'aider. Le fait que j'aie vraiment ce cas à l'esprit est conforté par une circonstance latérale. La malade qui a succombé à cette intoxication avait le même nom que ma fille aînée. Je n'avais jusqu'à présent jamais pensé à cela ; et maintenant cela m'apparaît presque comme des représailles du destin. Comme si le remplacement des personnes était censé se poursuivre en un autre sens ; cette Mathilde-ci pour cette Mathilde-là ; œil pour œil, dent pour dent.

Comme si j'allais chercher toutes les occasions possibles de me reprocher un défaut de conscience médicale. |**117**|

Le Dr M. est pâle, n'a plus de barbe au menton et boite. Ce qui est juste là-dedans, c'est que sa vilaine mine éveille fréquemment le souci de ses amis. Les deux autres caractérisations ne peuvent concerner qu'une autre personne. Je songe soudain à mon frère aîné qui vit à l'étranger, qui a le menton rasé, et à qui, si je me souviens bien, le M. du rêve ressemblait *grosso modo*. Est arrivée à son sujet, voici quelques jours, la nouvelle qu'en raison d'une atteinte arthritique de la hanche, il boitait. Il y a sûrement une raison au fait que dans le rêve je fonde les deux personnes en une seule. Je me souviens effectivement que pour des raisons similaires j'étais mal disposé à l'égard de l'une et l'autre. Elles avaient toutes deux opposé un refus à une certaine proposition que je leur avais faite ces derniers temps.

Mon ami Otto se tient maintenant à côté de la malade, et l'ami Leopold l'examine et signale une matité en bas à gauche. L'ami Leopold est lui aussi médecin, c'est un parent d'Otto. Comme ils exercent la même spécialité, le destin a fait d'eux des concurrents qu'on compare constamment. L'un et l'autre m'ont assisté pendant des années, quand je dirigeais une consultation publique pour enfants malades des nerfs. Des scènes semblables à celles qui sont reproduites dans le rêve s'y sont souvent déroulées. Un jour, tandis que je discutais avec Otto du diagnostic d'un cas, Leopold avait ré-ausculté l'enfant et apporté une contribution inattendue à la décision. Il y avait précisément entre eux une différence de caractère semblable à celle qui existe entre l'inspecteur Bräsig et son ami Karl. L'un se faisait remarquer par de la « célérité », l'autre était lent, réfléchi, mais très sérieux. Si dans le rêve j'oppose Otto et le prudent Leopold, cela survient manifestement pour mettre Leopold en valeur. C'est la même opération de comparaison que ci-dessus entre l'indocile patiente Irma et son amie tenue pour plus intelligente. Je remarque maintenant aussi l'un des rails sur lesquels l'association de pensée se déplace et progresse dans le rêve : de l'enfant malade à l'Institut des Enfants-Malades. – La matité en bas à gauche me fait l'impression de correspondre à tous les détails d'un cas particulier dans lequel Leopold m'a frappé par sa rigueur et son |**118**| sérieux. Passe en outre devant moi quelque chose comme l'hypothèse d'une affection métastatique, mais il pourrait également y avoir là une relation à la

patiente que je voudrais avoir à la place d'Irma. Cette dame en effet, pour autant que je puisse me prononcer sur la chose, imite une tuberculose.

Une zone cutanée infiltrée à l'épaule gauche. Je le sais aussitôt, c'est mon propre rhumatisme de l'épaule, que je perçois régulièrement chaque fois que je suis resté éveillé tard dans la nuit. La lettre même des mots dans le rêve a aussi la même ambivalence : ce que comme lui… je *perçois*[22]. Ce que cela veut dire, c'est : perçois dans mon propre corps. Je note d'ailleurs à quel point la désignation « zone cutanée infiltrée » est inhabituelle. Nous sommes habitués à l'expression « infiltration gauche postéro-supérieure ». Laquelle serait relative au poumon et donc derechef à une tuberculose.

Malgré la robe. Il s'agit là seulement d'une parenthèse. Aux Enfants-Malades nous examinions naturellement les enfants dévêtus ; cela s'oppose d'une certaine manière à la façon dont il faut examiner les patientes adultes. On racontait d'un clinicien hors pair qu'il n'avait jamais examiné physiquement ses patients qu'à travers les vêtements. Le reste est obscur à mes yeux, je n'ai, à franchement parler, aucune envie de m'aventurer là plus avant.

Le docteur M. dit : c'est une infection, mais ça ne fait rien ; il y a encore une dysenterie qui va venir là-dessus et le poison va s'évacuer… Dans un premier temps ça me paraît ridicule, mais comme pour tout le reste, il faut pourtant que ce soit soigneusement disséqué. À y regarder de plus près, ceci révèle malgré tout une espèce de sens. Ce que j'ai trouvé chez la patiente, c'était une diphtérite locale. Je me souviens de la discussion, à l'époque de la maladie de ma fille, sur diphtérite et diphtérie. Cette dernière est l'infection générale qui procède de la diphtérite locale. Leopold évoque une infection généralisée de ce genre en signalant la matité, qui fait donc penser à des foyers métastatiques. Je crois malgré tout que précisément dans les cas de diphtérie on ne rencontre pas cette espèce de métastase. Elles évoquent plutôt pour moi une pyohémie.

Mais ça ne fait rien, sont des mots de réconfort. Enfin, je pense que ça vient s'insérer comme ceci : le dernier élément du rêve a amené comme contenu le fait que les douleurs de la patiente |**119**| provenaient d'une affection organique sévère. Je devine plus ou moins que par là je veux seulement, une fois de plus, repousser loin de moi la culpabilité. On ne peut pas rendre la cure psychique responsable de la persistance d'affections

diphtériques. Cela dit, ça me gêne quand même d'inventer pour Irma la fable d'une maladie aussi grave, rien que pour me décharger. Ça a l'air tellement cruel. J'ai donc besoin d'une garantie que les choses finiront bien, et je trouve qu'il n'est pas mal trouvé de mettre ces mots de réconfort précisément dans la bouche de la personne du Dr M. Mais disant cela je prends de la hauteur et m'éloigne du rêve, ce qui requiert aussi une explication.

Mais pourquoi donc ces mots de réconfort sont ils si insensés ?

Dysenterie : vague idée théorique lointaine sans doute que les matières pathogènes peuvent être évacuées par l'intestin. Est-ce que je veux me moquer du Dr M. et de sa prodigalité en explications qu'il va toujours chercher très loin, en associations pathologiques bizarres ? Il me vient autre chose à l'esprit à propos de la dysenterie. Quelques mois auparavant, j'avais repris en traitement un jeune homme atteint d'étonnants troubles de la selle, que d'autres confrères avaient traité comme un cas d'« anémie avec sous-alimentation ». Je m'étais rendu compte qu'il s'agissait d'une hystérie, et ne voulant pas tenter sur lui ma psychothérapie, je l'avais envoyé faire une croisière. Or, quelques jours auparavant j'ai reçu d'Égypte une lettre désespérée de ce patient, m'écrivant qu'il avait fait là-bas un nouvel accès[23], que le médecin local avait diagnostiqué comme une dysenterie. Je suppose certes que ce diagnostic est une simple erreur d'un médecin qui n'est pas au courant et se laisse embobiner par l'hystérie ; mais je n'ai pu me dispenser malgré tout du reproche d'avoir mis le malade en situation d'attraper par-dessus le marché, outre son entérite hystérique, une affection de nature organique. Sans oublier que dysenterie consonne avec diphtérie, lequel nom de sinistre augure[24] n'est pas nommé dans le rêve.

De fait, avec ce pronostic réconfortant – savoir, que va se déclarer, en plus, une dysenterie, etc. –, je me moque sûrement du Dr M., car il me revient que lui-même voici des années avait raconté en riant quelque chose de tout à fait semblable à propos d'un collègue. Il avait été appelé en consultation avec ce confrère chez un malade gravement atteint, et avait éprouvé le besoin de signifier à l'autre, qui semblait très optimiste, qu'il trouvait chez ce patient de l'albumine dans les urines. Mais le confrère ne s'était pas laissé troubler, et avait répondu, sans se démonter : *cela ne fait rien*, cher confrère, |**120**| *cet*[25] albumine, il finira bien par s'évacuer ! – Il ne

fait donc plus de doute à mes yeux que dans cet élément du rêve est contenue une raillerie à l'égard des collègues ignorants de l'hystérie. Et comme pour confirmer la chose, me vient à l'esprit maintenant la question suivante : le Dr M. sait-il que les signes cliniques qui chez sa patiente, l'amie d'Irma, font redouter une tuberculose, reposent aussi sur une hystérie. A-t-il identifié cette hystérie, ou s'est-il « assis dessus » ?

Quel motif puis-je avoir cependant de traiter si mal cet ami ? C'est très simple : le Dr M. partage aussi peu qu'Irma la « solution » que je propose. Je me suis donc déjà vengé de deux personnes dans ce rêve, d'Irma en disant : si tu as encore mal, c'est de ta faute, et du Dr M. en lui faisait dire à la lettre ces paroles consolantes dénuées de sens.

Nous savons immédiatement d'où vient cette infection. Ce savoir immédiat dans le rêve est bizarre. Juste avant nous n'en savions rien encore, étant donné que l'infection n'a été établie que par Leopold.

L'ami Otto, à un moment où elle ne se sentait pas bien, lui a fait une injection. Otto avait bel et bien raconté que dans le bref intermède de sa présence auprès de la famille d'Irma il avait été appelé à l'hôtel voisin pour y faire une injection à quelqu'un qui avait eu un malaise soudain. Les injections me rappellent le malheureux ami qui s'est empoisonné avec de la cocaïne. Je ne lui avais conseillé ce remède que pour une administration par voie interne pendant la période de sevrage morphinique ; mais lui, sans attendre, s'était fait des injections de cocaïne.

À base de propyle, propylène… acide propionique. D'où et comment cela peut-il bien me venir ? Au cours de cette même soirée après laquelle j'avais travaillé à la rédaction de l'historique de la maladie d'Irma puis fait le rêve, ma femme a ouvert une bouteille de liqueur sur laquelle on pouvait lire le mot « Ananas[26] », et qui était |**121**| un cadeau de notre ami Otto. Il avait l'habitude, en effet, de faire des cadeaux à la moindre occasion ; espérons qu'un jour une femme le guérira de la chose. Il émanait de cette liqueur un tel relent de gnôle que je me refusai à y goûter. Ma femme a suggéré : on va donner cette bouteille au personnel, et là-dessus, plus prudemment encore, j'ai pour ma part interdit la chose avec cette remarque pleine d'humanité qu'eux non plus ne devaient pas s'empoisonner. Le relent de gnôle (amyl…) a donc manifestement éveillé en moi le souvenir de toute la séquence : propyl…, méthyl…, etc., qui a elle-même fourni les

préparations au propyle pour le rêve. À dire vrai, j'ai procédé en l'espèce à une substitution, rêvé propyl après avoir respiré l'odeur de l'amyl, mais il se pourrait que ce genre de substitutions soient autorisées précisément en chimie organique.

Triméthylamine. Je vois en rêve la formule chimique de cette substance, ce qui en tous cas témoigne d'un gros effort de ma mémoire, et la formule, en outre, est imprimée en gras, comme si l'on voulait faire ressortir du contexte une chose qui serait particulièrement importante. À quoi m'amène maintenant la triméthylamine, sur laquelle mon attention est ainsi attirée ? À une conversation avec un autre ami qui depuis des années est au courant de tous les travaux que j'ai en gestation, comme je le suis des siens. Il m'avait jadis fait part de certaines idées qu'il avait pour une chimie de la sexualité, et signalé entre autres choses qu'il pensait avoir identifié dans la triméthylamine l'un des produits du métabolisme sexuel. Cette substance m'a donc conduit à la sexualité, à ce facteur auquel j'attribue la plus grande importance pour la genèse des affections nerveuses que j'entends guérir. Ma patiente Irma est une veuve particulièrement jeune ; si ce qui importe à mes yeux c'est d'excuser l'échec de la cure avec elle, le mieux pour moi sera sans doute d'invoquer cette réalité objective à laquelle ses amis auraient bien envie de changer quelque chose. Comme ce rêve, d'ailleurs, est bizarrement combiné ! L'autre, celle que j'ai comme patiente à la place d'Irma dans le rêve, est également une jeune veuve.

Je devine pourquoi la formule triméthylamine a pris toute cette importance dans le rêve : il y a tellement de choses importantes rassemblées dans ce seul mot. |**122**| Triméthylamine n'est pas seulement une allusion au facteur sexuel et à sa toute-puissance, le mot concerne aussi une personne dont je suis content d'évoquer l'approbation qu'elle me témoigne chaque fois que je me sens abandonné, moi et toutes mes vues. Ne faudrait-il pas que cet ami qui joue un si grand rôle dans ma vie continue d'être présent plus largement dans le contexte des pensées déployées par le rêve ? Bien sûr que si ! Il connaît particulièrement bien les effets induits par les affections du nez et des fosses nasales, et il a offert à la science la démonstration de corrélations extrêmement remarquables entre les cornets du nez et les organes sexuels féminins (les trois formations chiffonnées dans la gorge d'Irma). J'ai fait examiner Irma par cet ami, afin de voir si ses douleurs gastriques ne seraient pas d'origine nasale. Mais lui-même souffre

de suppurations nasales qui me font souci, et c'est sans doute à cela que fait allusion la pyohémie à laquelle je songe avec les métastases du rêve.

On ne fait pas ce genre d'injection aussi légèrement… Là, le reproche de légèreté est immédiatement décoché contre l'ami Otto. Je crois bien avoir pensé quelque chose comme cela l'après-midi où ses paroles et ses regards ont semblé témoigner de sa prise de parti contre moi. Du genre : quelle légèreté ; ce qu'il est influençable ; comme il a le jugement facile et prompt. – En outre, la phrase en question me renvoie une nouvelle fois à l'ami mort qui avait décidé si promptement de s'administrer des injections de cocaïne. Comme je l'ai dit, je n'avais pas du tout envisagé des injections pour cette substance. Par le reproche que j'exprime à l'endroit d'Otto – d'avoir agi à la légère avec ces substances chimiques – je remarque que j'aborde de nouveau l'histoire de cette malheureuse Mathilde, de qui émane le même reproche à mon endroit. Je recueille manifestement ici des exemples de mon caractère consciencieux, mais aussi du contraire.

Sans doute aussi que la seringue n'était pas propre. Un reproche encore une fois adressé à Otto, mais qui a une autre origine. J'ai rencontré hier par hasard le fils d'une dame de quatre-vingt-deux ans à qui je dois faire tous les jours deux injections de morphine. Elle est à la campagne en ce moment et j'ai appris à son sujet qu'elle souffrait de phlébite. J'ai aussitôt pensé qu'il s'agissait là d'un infiltrat inflammatoire consécutif à une souillure de la seringue. Je suis fier de ne lui avoir pas provoqué un seul infiltrat en deux ans ; il faut dire que j'ai en permanence le souci de m'assurer que la seringue est propre. C'est que précisément je suis quelqu'un de consciencieux. De la phlébite je passe de nouveau à ma femme, qui lors d'une grossesse a souffert de stases veineuses, et dans mon souvenir surgissent dès lors trois situations similaires – avec ma femme, avec Irma, et avec feu Mathilde – dont l'identité m'a manifestement donné le droit de mettre dans le rêve ces trois personnes les unes à la place des autres.

*

J'ai donc achevé, maintenant, l'interprétation du rêve[27]. Pendant ce travail j'ai eu du mal à me défendre de toutes les idées que la comparaison entre le contenu du rêve et les pensées cachées derrière lui ne pouvait pas

ne pas provoquer. Dans le même temps également, j'ai vu le « sens » du rêve se dégager. J'ai noté une intention qui est réalisée par le rêve et qui est certainement le motif qui m'a fait rêver. Le rêve satisfait certains désirs activés en moi par les événements de la dernière soirée (l'information donnée par Otto, la rédaction de l'historique de la maladie). Le résultat du rêve, en effet, c'est que ce n'est pas ma faute si le mal d'Irma persiste, et que c'est la faute d'Otto. Or Otto m'a agacé avec sa remarque sur la guérison incomplète d'Irma, le rêve me venge de lui en retournant contre lui le reproche qu'il me faisait. Le rêve me déclare quitte de la responsabilité de l'état d'Irma, en ramenant cet état à d'autres facteurs (aussitôt, toute une série de justifications). Le rêve expose un certain état des choses, tel que je voudrais désirer qu'il soit[28] ; *son contenu* est donc *une satisfaction de désir, son motif est un désir*.

C'est là ce qui saute aux yeux. Mais parmi les détails du rêve également, un certain nombre de choses me deviennent compréhensibles depuis la perspective de la satisfaction de désirs. Je ne me venge pas seulement d'Otto en raison de sa prise de position précipitée contre moi en lui imputant une intervention médicale précipitée (l'injection), mais je me venge aussi à ses dépens pour la mauvaise liqueur aux relents de gnôle, et je trouve dans le rêve une expression qui réunit les deux reproches : l'injection d'une préparation à base de propylène. Cela ne me suffit pas, et je poursuis au contraire ma vengeance en lui opposant la confiance plus grande que m'inspire son concurrent. Je semble dire par là : celui-là, je le préfère à toi. Cependant Otto n'est pas le seul à devoir ressentir le poids de ma colère. Je me venge aussi de la patiente rétive en la troquant contre une autre, plus avisée, plus docile. Au Dr M. non plus je ne laisse pas passer comme ça qu'il m'ait contredit, mais lui dis ce que je pense par une allusion très claire au fait qu'il aborde l'affaire en n'y connaissant rien. (« Il va s'ajouter de la dysenterie, etc. ») Et effectivement, me semble-t-il, j'en appelle sans plus m'occuper de lui à un autre, plus savant (mon ami, qui m'a parlé de la triméthylamine), de la même façon que je me suis détourné d'Irma pour son amie, et d'Otto pour Leopold. Débarrassez-moi de ces personnes, remplacez-les moi par trois autres choisies par moi, après quoi je serai absous des reproches que je veux ne pas avoir mérités ! L'infondé même de ces reproches m'est montré dans le rêve de la façon la plus large et

imparable qui soit. Les douleurs d'Irma ne m'incombent pas, car c'est elle qui en a la responsabilité en refusant d'accepter la solution que je propose. Les douleurs d'Irma ne me concernent en rien, car elles sont de nature organique, nullement guérissables par une cure psychique. Les maux d'Irma s'expliquent de manière satisfaisante par son veuvage (triméthylamine !)[29], auquel évidemment je ne peux rien changer. La maladie d'Irma a été provoquée par une imprudente injection que lui a faite Otto avec une substance inappropriée, que pour ma part je n'aurais jamais pratiquée. Les maux d'Irma proviennent d'une injection réalisée avec une seringue malpropre, tout comme l'inflammation veineuse de ma vieille dame, alors que moi, quand je fais des injections, il ne se passe jamais rien. Je remarque bien que ces explications des maux d'Irma, qui convergent dans l'unique mission de me disculper |**125**|, ne sont pas cohérentes entre elles : elles s'excluent même mutuellement. Tout ce plaidoyer – ce rêve n'est rien d'autre – me rappelle vivement la défense de l'homme accusé par son voisin de lui avoir rendu une bassine endommagée. Dans un premier temps, il disait l'avoir ramenée en parfait état, dans un deuxième, la bassine était déjà trouée quand il la lui avait empruntée, et troisièmement enfin, il n'avait jamais emprunté de bassine au voisin. Mais tant mieux : si une seule de ces trois défenses est reconnue valable et retenue, l'homme doit être acquitté.

D'autres thèmes viennent encore jouer dans le rêve, dont le rapport avec ma disculpation de la maladie d'Irma n'est pas aussi transparent que cela : la maladie de ma fille et celle d'une patiente homonyme, les dégâts de la cocaïne, l'affection dont souffre mon patient parti voyager en Égypte, le souci causé par la maladie de ma femme, de mon frère, du Dr M., mes propres problèmes physiques, le souci causé par l'ami absent qui souffre de suppurations nasales. Mais si je considère tout cela dans son ensemble, les choses s'agencent pour former un seul et même cercle de pensées, sous une étiquette du genre : soucis causés par la santé, la mienne comme celle des autres, conscience professionnelle du médecin. Il me revient en mémoire une sensation pénible et obscure, ressentie quand Otto m'a appris l'état de santé d'Irma. En partant du cercle de pensées qui joue dans le rêve j'aimerais introduire après coup la formulation adéquate de cette sensation fugitive ; c'est comme s'il m'avait dit : tu ne prends pas suffisamment au sérieux tes devoirs de médecin, tu n'es pas consciencieux, tu ne tiens pas ce

que tu as promis. Sur quoi, ce même cercle de pensées se serait mis à ma disposition pour que je puisse fournir la preuve de la haute conscience professionnelle qui est la mienne, démontrer à quel point la santé de mes proches, de mes amis et de mes patients me tient à cœur. On note qu'au sein de ce matériau mental il se trouve aussi des souvenirs pénibles qui parlent davantage pour l'accusation de culpabilité imputée à mon ami Otto que pour ma propre disculpation. Le matériau est en quelque sorte impartial, mais les corrélations de cette vaste matière, sur laquelle repose le rêve, avec le sujet plus circonscrit du rêve, |**126**| d'où a procédé le désir d'être non coupable de la maladie d'Irma, sont malgré tout indubitables.

Je ne prétendrai pas avoir complètement dégagé le sens de ce rêve, ni que son interprétation soit exempte de lacunes.

Je pourrais encore m'y attarder longuement, y puiser d'autres éclaircissements encore et commenter de nouvelles énigmes qu'il enjoint de soulever. Je connais même les passages à partir desquels d'autres corrélations de pensées encore peuvent être suivies ; mais certains scrupules, comme toute espèce de rêve personnel en fait prendre en considération, me retiennent de ce travail d'interprétation. Et que ceux qui ont l'opprobre facile pour ce genre de réserve essaient simplement eux-mêmes d'être plus sincères que moi. Pour l'instant, je me contenterai du seul savoir nouvellement acquis : quand on suit la méthode d'interprétation du rêve désignée ici, on découvre que le rêve a réellement un sens et qu'il n'est nullement l'expression d'une activité cérébrale émiettée, comme le prétendent les auteurs. *Au terme du travail d'interprétation il apparaît bien que le rêve peut être identifié à une satisfaction de désir.*

1. [B] J'ai découvert par hasard dans une nouvelle, « Gradiva », de l'écrivain W. Jensen, un certain nombre de rêves artificiels qui étaient construits de façon parfaitement correcte et se laissaient interpréter comme s'ils n'avaient pas été inventés, mais rêvés par des personnes réelles. À ma demande, l'auteur a confirmé qu'il n'avait pas eu connaissance de ma théorie du rêve. J'ai exploité cette concordance entre ma recherche et la production créatrice de l'écrivain comme une preuve de la justesse de mon analyse du rêve (*Le Délire et les Rêves dans la « Gradiva » de W. Jensen*, premier fascicule des *Schriften zur angewandten Seelenkunde*, édités par moi en 1907).
2. En allemand, le futur – de même que la voix passive – se construit avec l'auxiliaire *werden*, qui signifie aussi « devenir ». (*N.d.T.*)
3. *Witziger Einfall.* (*N.d.T.*)

4. [D] Aristote dit à peu près que le meilleur interprète des rêves est celui qui saisit le mieux les ressemblances : selon lui, en effet, les images du rêve seraient, telles les images dans l'eau, défigurées par le mouvement, et celui qui touche le plus juste est celui qui est capable de reconnaître l'image vraie dans l'image défigurée (Büchenschütz, p. 65).

5. [D] Artemidore de Daldis, au début sans doute du II^{e} siècle de notre ère, a réalisé et nous a transmis le travail le plus complet et le plus minutieux sur l'interprétation du rêve dans le monde gréco-romain. Comme le souligne T. Gomperz, cet auteur insistait sur la nécessité de fonder l'interprétation des rêves sur l'observation et l'expérience, distinguant rigoureusement son art d'autres arts, qualifiés de trompeurs. Le principe de son art de l'interprétation, selon l'exposé qu'en fait Gomperz, est identique à celui de la magie : c'est le principe d'association. Un objet onirique signifie ce qu'il rappelle. Ce qu'il rappelle évidemment à l'interprète du rêve ! Le fait que l'élément onirique peut évoquer différentes choses chez tel interprète, et d'autres chez tel autre engendre dès lors une source incontrôlable d'arbitraire et d'incertitude. La technique que je développe ci-après se distingue sur un point essentiel de la technique antique, savoir, que c'est au rêveur lui-même qu'elle impose le travail d'interprétation. Elle n'entend pas prendre en compte ce qui vient à l'esprit de l'interprète extérieur à propos de tel ou tel élément du rêve concerné, mais ce qui vient à l'esprit du rêveur. – Selon des témoignages récents du missionnaire Tfinkdjin (Anthropos, 1913), les interprètes modernes du rêve en Orient prennent d'ailleurs eux aussi largement en compte la collaboration active du rêveur. L'informateur raconte ceci à propos des interprètes de rêves chez les Arabes de Mésopotamie : « *Pour interpréter correctement un songe, les oniromanciens les plus habiles s'informent de ceux qui les consultent, de toutes les circonstances qu'ils regardent nécessaires pour la bonne explication… en un mot, nos oniromanciens ne laissent aucune circonstance leur échapper et ne donnent l'interprétation désirée avant d'avoir parfaitement saisi et reçu toutes les interrogations désirables**. » Parmi ces dernières on retrouve régulièrement des demandes d'indications précises sur les proches les plus immédiats (parents, femme, enfants), ainsi que la formule typique : *habuistine in hac nocte copulam conjugalem ante vel post somnium* ? [N'as-tu point eu cette nuit, avant ou après le rêve, un rapport conjugal ? (*N.d.T.*)] – « *L'idée dominante dans l'interprétation des songes consiste à expliquer le rêve par son opposé**. »

6. [B] Le Dr Alfred Robitsek attire mon attention sur le fait que les livres du rêve orientaux, dont les nôtres ne sont que de lamentables copies, entreprennent le plus souvent l'interprétation des éléments oniriques en fonction de la consonance et de la ressemblance entre les mots. Étant donné que ces parentés disparaissent par force à la traduction, on aurait là l'origine du caractère incompréhensible des substitutions dans nos « livres du rêve » populaires. On trouvera au besoin dans les travaux de Hugo Winckler des informations sur cette importance extraordinaire du jeu de mot et de la jonglerie verbale dans les anciennes cultures orientales. Le plus bel exemple d'interprétation de rêve qui nous ait été transmis de l'Antiquité repose sur une pratique du jeu de mot. Artemidore raconte (p. 255) : « Il me semble aussi cependant qu'Aristandre ait fourni une analyse tout à fait heureuse à Alexandre de Macédoine le jour où celui-ci, alors qu'il bloquait et assiégeait la ville de Tyr, et prenait ombrage du temps perdu, dit avoir l'impression de voir un satyre danser sur son bouclier. Aristandre se trouvait alors par hasard à proximité de Tyr et dans la suite du roi en guerre avec les Syriens. Or, en décomposant le mot *satyros* en *sa* et |**104**| *tyros*, il obtint pour effet que le roi s'employa au siège avec plus d'insistance, et se rendit finalement maître de la ville. » (Sj – TtroV = Tyr est tienne) ; – Le rêve, au

demeurant, est à ce point lié à l'expression verbale, que Ferenczi peut noter fort justement que toute langue possède son propre idiome onirique [*Traumsprache*]. En règle générale, un rêve est intraduisible en d'autres langues, et c'est vrai aussi du présent ouvrage, comme j'en avais émis l'opinion. Ce qui n'a pas empêché cependant le Dr A.A. Brill de New York d'en produire une première traduction, suivi en cela par plusieurs autres.

7. Une fois mon manuscrit terminé, j'ai eu accès à un écrit de Stumpf qui rejoint mes propres travaux en ce qu'ils visent à démontrer que le rêve a un sens et qu'il est interprétable. Mais l'interprétation se fait chez lui par le biais d'une symbolique allégorisante sans aucune garantie pour la validité générale de la démarche.
8. *Gebilde*. Le terme connote fortement une « production », voire une construction. (*N.d.T.*)
9. *Bildungen*. (*N.d.T.*)
10. Breuer et Freud, *Études sur l'hystérie*, Vienne, 1895, 4e éd., 1922.
11. *Mann*. (*N.d.T.*)
12. *Traumgebilde*. (*N.d.T.*)
13. *Vorstellungen*. (*N.d.T.*)
14. [E] D'une observation directe de cette transposition de représentations en images visuelles, H. Silberer a pu induire des contributions importantes à l'interprétation des rêves (*Jahrbuch für psychoanalytische Forschungen*, I et II, 1909 et suiv.).
15. *Bildungen.* (*N.d.T.*)
16. Je ne peux omettre ici malgré tout de signaler, en émettant une restriction par rapport à ce que j'ai dit plus haut, que je n'ai presque jamais communiqué l'interprétation complète à laquelle j'avais pu parvenir pour un rêve personnel. J'avais sans doute raison de ne pas trop me fier à la discrétion des lecteurs.
17. La phrase peut se lire au sens de : « car pareil transfert requiert de l'intérêt pour… » (*N.d.T.*)
18. *Erregungen* : littéralement de « mises en branle », à la fois émois et motivations. (*N.d.T.*)
19. Il s'agit du premier rêve que j'ai soumis à une interprétation approfondie.
20. On peut aussi ramener à cette troisième personne la plainte, à ce jour non élucidée, au sujet de douleurs dans le ventre. Il s'agit naturellement de ma propre femme ; les maux de ventre me rappellent l'une des circonstances où j'avais eu l'occasion de percevoir clairement son caractère très réservé [*ihre Scheu*]. Je dois m'avouer que dans ce rêve je ne traite pas Irma et ma femme de manière très aimable, mais pour mon excuse on voudra bien noter que je mesure l'une et l'autre à l'idéal de la patiente bien gentille et docile.
21. Je devine que l'interprétation de cet élément n'est pas suffisamment poussée pour permettre de suivre la totalité du sens caché. Si je voulais prolonger la comparaison des trois femmes, je dériverais trop. – Tout rêve comporte au moins un endroit où il est insondable, une espèce de nombril qui le met en connexion avec ce qui n'est pas identifié.
22. Freud signale ici l'assonance entre le premier verbe, « *verspüre* », et l'ensemble associé suivant « *wie er spüre* ». (*N.d.T.*)
23. Jeu de mot sur *Anfall* (accès, crise) et *Durchfall* (diarrhée). (*N.d.T.*)
24. Expression figurée par ††† dans le texte. (*N.d.T.*)
25. *Der Eiweiss*, erreur sur le genre du substantif *Eiweiss* (on dit : *das Eiweiss*). (*N.d.T.*)
26. Lequel nom « Ananas » comporte au demeurant une étonnante parenté phonétique avec le nom de famille de ma patiente Irma.

27. [B] Quand bien même, comme on le conçoit, je n'ai pas communiqué ici la totalité de ce qui m'est venu à l'esprit pour le travail d'interprétation.
28. *Wie ich ihn wünschen möchte* : Freud joue avec la fonction d'auxiliaire de *möchte*. La phrase signifie ainsi « tel que je voudrais pouvoir le désirer » et « tel que je désirerais qu'il soit ». (*N.d.T.*)
29. Sans doute une plaisanterie de carabin ! Cette molécule est réputée donner leur odeur caractéristique aux sécrétions vaginales. *(N.d.T.)*

III

LE RÊVE EST UNE SATISFACTION DE DÉSIR

|**127**|

Quand au sortir d'un étroit chemin creux on a débouché soudain sur une hauteur où les chemins se divisent et où s'offrent au regard dans des directions différentes les perpectives les plus riches, on a bien le droit de poser un instant et de se demander de quel côté on va d'abord tourner ses pas. Quelque chose de semblable nous arrive à présent, maintenant que nous avons passé le cap de cette première interprétation du rêve. Nous sommes dans la grande clarté d'une révélation soudaine. Le rêve n'est pas comparable à la sonorité irrégulière d'un instrument de musique, qui au lieu d'être touché par la main d'un musicien, reçoit un coup donné par une force extérieure, il n'est pas dépourvu de sens, il n'est pas absurde, il ne présuppose pas qu'une partie de notre trésor d'images mentales soit endormie, tandis que l'autre commencerait de se réveiller. Le rêve est un phénomène psychique qui a une valeur pleine et entière, entendons : une satisfaction de désir. Il doit être classé dans l'ensemble des actions psychiques de l'état de veille accessibles à notre entendement ; c'est une activité mentale hautement complexe qui l'a construit. Cependant une foule de questions nous assaille au moment même où nous comptions nous réjouir de ce savoir. Si le rêve, d'après ce que nous indique l'interprétation du rêve, représente un désir satisfait, d'où vient donc la forme surprenante

et déroutante dans laquelle cette satisfaction de désir est exprimée ? Quelle modification s'est produite au fur et à mesure chez les pensées du rêve jusqu'à ce que le rêve manifeste, tel que nous nous le remémorons au réveil, se soit configuré à partir d'elles ? Par quel parcours la modification est-elle advenue ? |**128|** D'où vient le matériau qui a été travaillé pour aboutir au rêve ? D'où proviennent un certain nombre de caractéristiques que nous avons pu noter chez les pensées du rêve, comme par exemple le fait qu'elles peuvent se contredire ? (L'analogie avec la bassine, p. 125.) Le rêve peut-il nous apprendre quelque chose sur nos propres processus psychiques intérieurs, son contenu peut-il corriger des opinions auxquelles nous avons cru pendant la journée ? Je propose de laisser provisoirement toutes ces questions de côté et de suivre maintenant une seule et unique voie. Nous avons appris que le rêve exposait un désir comme étant satisfait. Ce qui doit nous intéresser après cela, c'est la réponse à la question de savoir s'il s'agit là d'un caractère universel du rêve ou simplement du contenu contingent de ce rêve particulier (« de l'injection d'Irma ») par lequel notre analyse a commencé. Quand bien même en effet nous nous faisons à l'idée que tout rêve a un sens et une valeur psychique, il nous faut encore laisser ouverte la possibilité que ce sens ne soit pas le même dans chacun des rêves. Notre premier rêve était une réalisation de désir ; tel autre s'avérera peut-être être celle d'une crainte ; un troisième pourra avoir comme contenu une réflexion ; un quatrième ne faire simplement que reproduire un souvenir. Y a-t-il donc d'autres rêves de désir encore, ou n'y a-t-il peut-être rien d'autre que des rêves de désir ?

Il est aisé de montrer que les rêves donnent souvent à reconnaître explicitement le caractère de satisfaction de désir, en sorte qu'on peut s'étonner et se demander pourquoi la langue des rêves n'a pas depuis longtemps rencontré des gens qui la comprennent. Voici par exemple un rêve que je peux provoquer à l'envi et souvent, de manière quasi expérimentale. Si le soir je mange des anchois, des olives ou quelque autre aliment fortement salé, j'aurai soif dans la nuit suivante, et cette soif me réveillera. Mais avant le réveil il y a un rêve qui a toujours le même contenu, savoir, que je bois. J'ingurgite de l'eau à plein traits, je trouve ça délicieux, comme seule peut l'être une boisson fraîche quand on crève de soif, et alors je me réveille et il faut impérativement que j'aille boire pour de bon. Ce qui déclenche ce rêve simple c'est la soif, que je perçois

effectivement au réveil. C'est de cette sensation que procède le désir de boire |**129**|, et ce désir, le rêve me le montre satisfait. Il se sert en l'espèce d'une fonction que j'ai tôt fait de deviner. Je suis un bon dormeur et n'ai pas l'habitude d'être réveillé par un besoin. Si je réussis à calmer ma soif en rêvant que je bois, je n'aurai pas besoin de me réveiller pour aller le satisfaire. Il s'agit donc d'un rêve de confort. Rêver vient prendre la place d'agir, comme c'est le cas par ailleurs en général dans l'existence. Malheureusement le besoin d'eau pour étancher la soif ne saurait être satisfait par un rêve, comme l'est ma soif de vengeance à l'encontre de l'ami Otto et du Dr M., mais l'intention est la même. Le même rêve a connu il y a peu une sorte de modification. En l'espèce, j'avais déjà soif avant de m'endormir et j'ai vidé le verre d'eau posé sur le petit meuble à côté de mon lit. Quelques heures plus tard, il y a eu un nouvel accès de soif, avec tous les inconforts qui se sont ensuivis. Pour me procurer de l'eau il fallait que je me lève et que j'aille chercher le verre qui se trouvait sur la table de nuit de ma femme. Conformément à quoi j'ai donc rêvé que ma femme me servait à boire l'eau d'un récipient ; ce récipient était une urne cinéraire étrusque que j'avais ramenée à la maison d'un voyage en Italie, et dont depuis, j'avais fait cadeau à quelqu'un. Mais son eau était si salée (à cause de la cendre manifestement), qu'il a bien fallu que je me réveille. On remarquera combien le rêve s'entend à organiser les choses de manière confortable. Comme sa seule intention est la satisfaction d'un désir, il peut être complètement égoïste ; l'amour du confort n'est vraiment pas compatible avec les égards pour autrui. L'immixtion de l'urne cinéraire est vraisemblablement, une fois de plus, une satisfaction de désir ; je suis désolé de ne plus posséder ce récipient, de la même façon d'ailleurs que le verre d'eau du côté de ma femme m'est, lui aussi, devenu inaccessible. L'urne cinéraire s'adapte aussi à la sensation de salé, plus forte maintenant, dont je sais qu'elle va me forcer à me réveiller[1]. |**130**|

Ce genre de rêves de confort étaient très fréquents chez moi dans ma période juvénile. Habitué depuis très longtemps à travailler jusqu'à une heure avancée de la nuit, j'avais toujours quelque difficulté à me réveiller de bonne heure. J'avais alors l'habitude de rêver que j'étais sorti du lit, debout devant ma table de toilette. Au bout d'un moment je ne pouvais plus me défendre contre l'idée que je n'étais pas encore levé, mais il n'empêche

qu'entre-temps j'avais quand même dormi un moment. Je connais le même rêve de paresse, sous une forme particulièrement amusante, chez un jeune collègue qui semble partager mon penchant à dormir. La logeuse chez qui il habitait à proximité de l'hôpital avait la stricte consigne de le réveiller à l'heure tous les matins, mais aussi toutes les peines du monde à s'en acquitter. Un beau matin, le sommeil était particulièrement délicieux. La femme appela dans sa chambre : Monsieur Pepi, allons debout, faut aller à l'hôpital. Et notre dormeur de rêver alors d'une chambre à l'hôpital, d'un lit où il était couché, et d'une tête de lit où il était écrit sur une plaque : Pepi H… *cand. med*., vingt-deux ans. Il se dit tout en rêvant : si je suis déjà à l'hôpital, je n'ai pas besoin de m'y rendre… sur quoi, il se retourna et continua à dormir. Ce faisant, il s'était avoué sans détour le motif qu'il avait de rêver.

Autre rêve, dont le stimulus a opéré pareillement au cours du sommeil lui-même : l'une de mes patientes, après avoir dû subir une opération de la mâchoire qui s'était mal déroulée, était censée porter jour et nuit, selon le vœu des médecins, un appareil réfrigérant contre sa joue malade. Mais elle avait l'habitude de l'envoyer promener sitôt qu'elle était endormie. Un beau jour on me demanda de lui faire des reproches à ce sujet ; |**131**| elle avait de nouveau jeté l'appareil par terre. La malade répondit pour sa défense : « Cette fois-ci, je n'y peux vraiment rien ; c'est la conséquence d'un rêve que j'ai fait pendant la nuit. Je rêvais que j'étais dans une loge à l'opéra et suivais la représentation avec un vif intérêt. Mais au sanatorium Monsieur Kari Meyer était couché dans un lit et gémissait affreusement, en proie à de violentes douleurs maxillaires. J'ai dit : puisque je n'ai pas ces douleurs, je n'ai pas besoin non plus de l'appareil, et c'est pour ça que je l'ai jeté. » Ce rêve de la malheureuse patiente affligée résonne comme la mise en scène d'une expression qui nous vient aux lèvres dans les situations déplaisantes : il y a vraiment mieux comme plaisir. Le rêve le montre, ce meilleur plaisir. Monsieur Kari Meyer, sur qui la rêveuse s'est débarrassée de ses douleurs, était le plus indifférent des jeunes hommes de sa connaissance dont elle pût se souvenir.

Il n'est pas plus difficile de déceler la satisfaction de désir dans d'autres rêves recueillis chez des personnes en bonne santé. Un ami qui connaît ma théorie du rêve et l'a exposée à sa femme me dit un jour : « Ma femme m'a demandé de te raconter qu'elle a rêvé hier qu'elle avait ses

règles. Tu sauras bien ce que ça veut dire. » De fait, je le sais : si la jeune femme a rêvé qu'elle avait ses règles, c'est que les règles en question n'ont pas eu lieu. J'imagine aisément qu'elle aurait préféré profiter encore quelque temps de sa liberté avant d'entrer dans les affres de la maternité. C'était une façon habile d'annoncer publiquement sa première grossesse. Un autre ami m'écrit que sa femme a rêvé voici peu qu'elle remarquait des taches de lait sur son plastron. Là encore, il s'agit de l'annonce d'une grossesse, mais qui en l'espèce n'est pas la première ; la jeune mère voudrait avoir davantage le moyen de nourrir son second enfant qu'elle n'en a eu la fois précédente pour le premier.

Une jeune femme qui avait été coupée de tout commerce pendant des semaines, occupée qu'elle était à soigner un enfant atteint de maladie infectieuse, rêve, après l'issue heureuse de la maladie, d'une société où elle se trouve en compagnie, entre autres, d'Alphonse Daudet, Bourget, M. Prévost, lesquels se montrent tous pleins de prévenance à son égard et s'entendent parfaitement à lui faire passer un agréable moment. |**132**| Dans le rêve, les auteurs en question ont les mêmes traits que ceux qu'on leur connaît par les portraits ; Marcel Prévost, dont elle n'a jamais vu de portrait, ressemble… à l'agent du service de désinfection qui, la veille, était venu nettoyer les chambres de malades et était le premier visiteur à y avoir pénétré depuis longtemps. On se dit qu'il est possible de traduire intégralement ce rêve : il serait temps maintenant de s'occuper à des choses plus plaisantes que ces sempiternels soins aux malades.

Cette sélection suffira peut-être à montrer qu'on rencontre très fréquemment et dans les conditions les plus diverses des rêves qui ne se comprennent que comme satisfactions de désir et qui exhibent ouvertement leur contenu. Ce sont le plus souvent des rêves brefs et simples, qui font un contraste bienfaisant avec les compositions oniriques embrouillées et riches à l'excès qui ont essentiellement attiré l'attention des auteurs. Il vaut la peine cependant de s'attarder encore quelque peu sur ces rêves simples. C'est sans doute chez les enfants qu'il faut s'attendre à rencontrer les formes de rêves les plus simples de toutes : leurs productions psychiques sont assurément moins complexes que celles d'adultes. Je pense, pour ma part, que la psychologie infantile a vocation à rendre à la psychologie des adultes des services analogues à ceux que l'étude du schéma corporel ou du développement des animaux inférieurs a rendus aux recherches sur la

structure des classes d'animaux les plus évoluées. Il n'a été fait jusqu'à présent que peu de tentatives visant explicitement à exploiter la psychologie des enfants dans cette perspective.

Les rêves des petits enfants sont souvent de simples satisfactions de désirs, et dès lors, par opposition aux rêves d'adultes, ne suscitent aucun intérêt. Ils ne proposent pas d'énigme à résoudre, mais ils sont naturellement inestimables pour la mise en évidence du fait que le rêve signifie, dans son essence la plus intime, une satisfaction de désir. J'ai pu recueillir quelques exemples de ce genre de rêves dans le matériau fourni par mes propres enfants.

Je dois à une excursion de l'été 1896 vers le beau village d'Hallstatt, en partant d'Aussee, deux rêves, l'un de ma fille, âgée de huit ans et demi à l'époque, l'autre de mon garçon de cinq ans et trois mois. Il faut que je signale à titre d'information préalable que cet été-là |**133**| nous habitions sur une colline près d'Aussee depuis laquelle, par beau temps, nous jouissions d'une vue magnifique sur le massif du Dachstein. Avec la longue-vue on pouvait identifier assez bien le refuge de Simony. Les petits s'étaient plusieurs fois efforcés de le voir dans la longue-vue ; je ne sais pas avec quel succès. Avant la sortie, j'avais raconté aux enfants que Hallstatt se trouvait au pied du Dachstein. Ils étaient tout joyeux et attendaient beaucoup de cette journée. Depuis Hallstatt nous gagnâmes la vallée de l'Escherntal, dont les panoramas changeants ravirent les enfants. L'un d'eux seulement, le garçon de cinq ans, perdit peu à peu sa bonne humeur. Dès qu'on apercevait une nouvelle montagne il demandait : c'est là le Dachstein ? À quoi je ne pouvais que répondre à chaque fois : non, c'est un contrefort. La question s'étant répétée plusieurs fois, il finit par se taire complètement ; il ne voulut même pas prendre avec les autres le chemin en escalier qui mène à la chute d'eau. Je me dis qu'il était fatigué. Mais le lendemain il vint me trouver tout radieux et me raconta : cette nuit j'ai rêvé qu'on avait été au refuge Simony. Et alors je le compris ; il avait espéré, quand je parlais du Dachstein, qu'au cours de l'excursion à Hallstatt il ferait l'ascension de la montagne et finirait par voir le refuge dont on avait tant parlé autour de la longue-vue. Quand il s'était rendu compte que ce qu'on voulait de lui, c'était qu'il se contente de simples contreforts et d'une chute d'eau, il s'était senti trompé et avait perdu sa bonne humeur. Le rêve le dédommageait. J'essayai d'apprendre quelques détails du rêve ; ils étaient

bien maigres. « On monte pendant six heures sur un chemin en escalier », ainsi qu'il l'avait entendu dire.

Chez la fille de huit ans et demi aussi s'étaient mis en branle pendant cette excursion des désirs que le rêve devait satisfaire. Nous avions emmené avec nous à Hallstatt le garçon de nos voisins, âgé de douze ans, un chevalier accompli, qui à ce qui sembla jouissait déjà de toutes les sympathies de notre petit bout de femme. Or voici que le lendemain elle raconta le rêve suivant : imagine, j'ai rêvé qu'Émile était de notre famille, qu'il vous disait papa et maman et qu'il dormait avec nous dans la grande chambre, comme nos garçons. Alors Maman arrivait dans la chambre et jetait sous nos lits une poignée de grandes barres de chocolat dans du papier bleu et vert. |**134|** Là-dessus, ses frères, qui n'ont donc pas appris par transmission héréditaire à interpréter les rêves, déclarèrent tout comme nos auteurs : ce rêve est stupide. La fille défendit une partie du rêve, et il est très utile pour la théorie des névroses de savoir laquelle. Qu'Émile fasse complètement partie de notre famille, c'est stupide, mais pas l'histoire des barres de chocolat. C'est justement ce dernier point qui était obscur pour moi. La maman m'a fourni l'explication. Sur le chemin de la gare à la maison, les enfants s'étaient arrêtés devant le distributeur automatique et avaient eu envie précisément de ce genre de barres de chocolat dans du papier brillant métallisé, que le distributeur, comme ils le savaient déjà, proposait aux acheteurs. La maman avait à juste titre estimé que la journée avait fourni suffisamment de satisfactions de désirs et laissé ce dernier désir en réserve pour le rêve. Cette petite scène m'avait échappé. Je comprenais sans problème la partie du rêve proscrite par ma fille. J'avais entendu moi-même comment notre jeune invité avait en chemin gentiment exhorté les enfants à attendre que le papa ou la maman les rejoigne. De cette appartenance provisoire à la famille le rêve de la petite faisait une adoption durable. La tendre enfant ignorait encore d'autres façons d'être ensemble que celles qu'évoque le rêve, qui sont empruntées aux frères. Quant à savoir pourquoi les barres de chocolat avaient été jetées sous les lits, ça ne pouvait naturellement pas s'expliquer sans un interrogatoire complet des enfants.

On m'a raconté chez des amis un rêve tout à fait semblable à celui de mon garçon. Il concernait une petite fille de huit ans. Son père avait fait une promenade à Dornbach, avec plusieurs enfants, dans l'intention d'aller au refuge de Rohr, mais il avait fait demi-tour, parce qu'il était déjà trop tard,

tout en promettant aux enfants de leur revaloir ça une autre fois. Sur le chemin du retour ils étaient passés devant le panneau indiquant le chemin du *hameau**. Les enfants demandèrent alors qu'on les y emmène, mais ils durent de nouveau et pour la même raison accepter qu'on les console par la promesse qu'ils y iraient une autre fois. Le lendemain la petite fille était venue trouver son papa toute contente : papa, j'ai rêvé aujourd'hui que tu étais avec nous au refuge de Rohr et au hameau. Son impatience avait donc anticipé la réalisation de la promesse faite par le papa. |**135**|

Tout aussi sincère, voici un autre rêve que la beauté du paysage autour d'Aussee a suscité chez ma petite fille, âgée de trois ans et neuf mois à l'époque. La petite avait traversé le lac pour la première fois de sa vie, et le temps de la traversée avait passé trop vite à son gré. Au débarcadère elle ne voulait plus quitter le bateau et pleurait amèrement. Le lendemain elle avait raconté : cette nuit j'ai été sur le lac en bateau. Espérons que la durée de cette navigation onirique l'a mieux satisfaite.

Mon aîné, huit ans actuellement, rêve déjà que se réalisent des choses qu'il s'est imaginées : il est monté dans le même char qu'Achille, et c'est Diomède qui le conduisait. Naturellement, dans la journée précédente, il s'est enthousiasmé pour les légendes de la Grèce offertes à sa sœur aînée.

Si l'on m'accorde que les paroles prononcées par les enfants pendant leur sommeil relèvent pareillement de la sphère du rêve, je peux faire état dans ce qui suit de l'un des rêves les plus récents de ma collection. Ma dernière enfant, qui avait dix-neuf mois à l'époque, avait vomi un matin, on l'avait donc mise à la diète toute la journée. La nuit qui suivit cette journée de jeûne on l'a entendue crier tout excitée dans son sommeil : Anna F.eud, f(r)aise, grosse fraise, œufs b(r)ouillés, bouillie. À l'époque elle employait son nom pour exprimer la prise de possession ; le menu énuméré englobait pratiquement tout ce qui ne pouvait que lui apparaître comme un repas fortement désirable ; que les fraises y soient représentées en deux variétés était une manifestation d'hostilité à la police sanitaire de la maison, et avait son fondement dans la circonstance accessoire, sans doute notée par elle, que la gouvernante mettait son indisposition sur le compte d'une consommation excessive de fraises ; elle prenait donc dans le rêve sa revanche contre cette expertise déplaisante pour elle[2]. |**136**|

Quand nous chantons le bonheur de l'enfance qui ne connaît pas encore le désir sexuel, nous entendons ne pas méconnaître quelle riche source de déception, de renoncement et par là même d'incitation au rêve, l'autre grande pulsion vitale peut devenir pour elle[3]. Deuxième exemple de la chose. Mon neveu, qui a alors vingt-deux mois, s'est vu confier la mission, pour mon anniversaire, de me féliciter et de me tendre en guise de cadeau une petite corbeille pleine de cerises, lesquelles sont encore considérées en cette saison comme des primeurs. Il semble que la mission s'avère difficile pour lui, car il n'arrête pas de répéter : il y a des cerises là'dans, et rien à faire pour lui faire lâcher la corbeille. Mais il saura se dédommager. Jusqu'à présent il avait l'habitude tous les matins de raconter à sa mère qu'il avait rêvé du « soldat blanc », un officier de la garde en manteau qu'il avait admiré un jour dans la rue. Le lendemain du sacrifice consenti pour l'anniversaire il se réveille tout content en annonçant quelque chose qui ne peut provenir que d'un rêve : *He(r)mann mangé toutes les cerises*[4] *!* |**137**|

De quoi rêvent les animaux, je l'ignore. Un proverbe, dont je dois l'évocation à l'un de mes auditeurs, prétend le savoir, car il pose la question : *de quoi rêve l'oie* ? et y répond : *de kukuruz* (de maïs)[5]. Toute la théorie qui veut que le rêve soit la satisfaction d'un désir est contenue dans ces deux phrases[6]. |**138**|

Notons maintenant que nous serions également parvenus à notre théorie du sens caché du rêve par le plus court chemin, si nous avions seulement interrogé la langue parlée. Certes la sagesse du langage parle parfois du rêve avec assez de mépris – on se dit qu'elle veut donner raison à la science quand elle tranche : *Träume sind Schäume*, les rêves sont une écume impalpable – mais malgré cela, pour la langue parlée, le rêve est principalement le généreux réaliseur de désirs. « Je n'aurais pas imaginé cela dans mes rêves les plus audacieux », s'écrie ravi celui qui voit ses espérances plus que comblées dans la réalité. |**139**|

1. Weygandt n'ignore pas non plus l'arrière-plan factuel des rêves de soif. Voici ce qu'il dit, p. 41 : « C'est précisément la sensation de soif qui est perçue par tout le monde avec le plus de précision : elle engendre toujours la représentation d'un étanchement. Les façons dont le rêve se représente l'étanchement de la soif sont multiples et se spécialisent en fonction d'un souvenir proche. On constate ici aussi ce phénomène général qu'aussitôt après la représentation de l'étanchement il s'ensuit une déception quant à la faible efficacité des

rafraîchissements présumés. » Mais Weygandt ne voit pas ce qu'il y a de valable pour tout le monde dans le fait que le rêve réagit au stimulus. – Si d'autres personnes touchées par la soif pendant la nuit se réveillent sans avoir préalablement rêvé, cela ne constitue pas une objection à mon expérience en la matière, mais caractérise simplement ces autres personnes comme de moins bons dormeurs. – Voir sur ce point Isaïe, 29,8 : « […] car pareille à l'affamé rêvant qu'il mange, et qui vient à se réveiller, son âme est toujours vide ; et pareil à l'assoiffé rêvant qu'il boit, quand il se réveille, il est tout abattu et a soif […] ».

2. [C] Peu de temps après, le rêve s'acquitte de la même mission que chez la plus jeune des petites-filles, mais auprès de la grand-mère cette fois, dont l'âge, augmenté de celui de l'enfant, avoisine les soixante-dix ans. Un jour, elle avait été forcée de se mettre à la diète pendant vingt-quatre heures du fait de l'agitation de son rein flottant : et dans la nuit suivante, se transportant sans doute dans les temps heureux où elle était jeune fille en fleur, elle rêve qu'elle a été « invitée à l'extérieur » pour les deux repas principaux, et qu'à chaque fois on lui tend à manger des bouchées des nourritures les plus exquises.
3. [C] Il est vrai qu'une pratique plus approfondie de la vie psychique des enfants nous apprend que des forces pulsionnelles sexuelles de configuration infantile jouent dans l'activité psychique de l'enfant un rôle déjà assez important, qu'on a simplement longtemps omis de voir, et nous fait douter quelque peu du bonheur de l'enfance tel que les adultes le fabriquent plus tard après coup (Voir de l'auteur : *Trois traités de la théorie sexuelle*, 1905, et 6e éd., 1926. *Œuvres complètes*, t. V).
4. [C] On ne saurait négliger de signaler que chez les jeunes enfants il est courant qu'interviennent bientôt des rêves plus complexes et moins transparents, et qu'à l'inverse on peut aussi et fréquemment rencontrer chez des adultes et dans des circonstances données des rêves d'un caractère infantile aussi simple ; les exemples fournis dans mon « Analyse de la phobie d'un garçon de cinq ans » (in *Jahrbuch* de *Bleuler-Freud*, 1909) et dans l'essai de Jung « Sur les conflits de l'âme enfantine » (*ibid*., t. 2, 1910) montrent à quel point certains rêves d'enfant de quatre à cinq ans peuvent déjà être riches d'un contenu insoupçonné. [D] Voir encore les rêves d'enfant interprétés analytiquement chez von Hug-Hellmuth, Putnam, Raalte, Spielrein, Tausk ; d'autres encore chez Banchieri, Busemann, Doglia et surtout chez Wigam, qui souligne chez ceux-ci la tendance à la satisfaction de désirs. [C] Il semble par ailleurs que chez certains adultes il soit particulièrement courant qu'interviennent de nouveau des rêves de type infantile, lorsque ceux ci sont placés dans des conditions de vie inhabituelles. Otto Nordenskjöld, par exemple, rapporte dans son livre, *Antarctic*, 1904, à propos de l'équipage qui hivernait avec lui (t. 1, p. 336) : « Nos rêves étaient très caractéristiques de l'orientation que prenaient nos pensées les plus intimes : jamais ils n'avaient été aussi vivants et nombreux. Même ceux de nos camarades qui ne rêvaient ordinairement que de manière exceptionnelle avaient maintenant tous les matins, quand nous échangions entre nous nos dernières expériences dans cet univers imaginaire, de longues histoires à raconter. Toutes traitaient de ce monde extérieur désormais si éloigné de nous, mais elles étaient souvent adaptées à nos situations et conditions du moment. L'un de ces rêves, particulièrement caractéristique, consistait en ceci que l'un de nos camarades se pensait revenu sur le banc de l'école, où en guise de devoir on lui donnait à dépiauter de petits phoques miniatures spécialement préparés à des fins d'enseignement ; la nourriture et la boisson étaient d'ailleurs les axes autour desquels nos rêves tournaient le plus souvent. L'un d'entre nous, qui *excellait* dans l'art nocturne de se rendre à de grands déjeuners en société, était tout aise de pouvoir nous raconter le matin qu'il avait pris un « dîner de trois plats » ; un autre rêvait de tabac, de montagnes de tabac ;

un autre encore avait rêvé du bateau qui s'en venait cap sur eux, toutes voiles dehors et sur une mer dégagée. Un autre rêve mérite d'être signalé : le facteur arrive avec le courrier et fournit une longue explication des raisons pour lesquelles il a mis tellement de temps à arriver : il se serait trompé dans la distribution et ne serait parvenu qu'avec la plus grande peine à le retrouver ; naturellement, on s'intéressait pendant le sommeil à des choses encore plus impossibles, mais le manque d'imagination de presque tous les rêves que je faisais pour ma part, ou que j'entendais raconter, était tout à fait frappant. Il serait sûrement très intéressant d'un point de vue psychologique de consigner tous ces rêves par écrit. Mais on comprendra aisément à quel point le sommeil était désiré et attendu, dès lors qu'il pouvait nous offrir tout ce que chacun de nous désirait le plus ardemment. » [D] Je cite encore Du Prel (p. 231) : « Mungo Park, près de mourir de soif et sombrer d'épuisement lors d'un voyage en Afrique, rêvait sans cesse des vallées et des prairies bien arrosées de son pays natal. Même chose encore pour Trenck torturé par la soif dans le fort de la Sternschanze à Magdebourg, qui se voyait entouré de repas plantureux, et pour George Back, l'un des membres de la première expédition de Franklin, quand, à la suite d'affreuses privations, près de mourir de faim, il rêvait constamment et invariablement de repas copieux. »

5. [C] Un proverbe hongrois sollicité par Ferenczi prétend de manière plus complète que « le porc rêve de glands, l'oie de maïs ». Selon un proverbe juif : « De quoi rêve la poule ? – De millet. » (*Jüdische Sprichwörter und Redensarten*, Bernstein, 2e éd., p. 116.)

6. [C] Loin de moi la prétention d'affirmer qu'aucun auteur avant moi-même n'a jamais pensé à faire dériver un rêve d'un désir (voir les premières phrases de la prochaine section). Quiconque attache de l'importance à ces suggestions aurait déjà pu citer dans l'Antiquité le médecin Hérophile, qui vivait sous le premier Ptolémée et qui, d'après Büchsenschütz (p. 33), distinguait trois sortes de rêves : les rêves envoyés par un dieu, les rêves naturels, qui surgissent dès lors que l'âme se fait une image de ce qui lui profiterait bien et de ce qui va arriver, et les rêves mixtes, qui surgissent d'eux-mêmes par l'approche d'un certain nombre d'images quand nous voyons ce que nous désirons. Dans le recueil d'exemples de Scherner, J. Stärcke a la bonne idée de relever un rêve que l'auteur lui-même désigne comme une satisfaction de désir (p. 239). Scherner dit : « L'imaginaire a aussitôt satisfait le désir éveillé de la rêveuse tout simplement parce que dans son âme ce désir existait de manière durable et vivante. » Ce rêve figure parmi les « rêves d'humeur » ; on trouve à proximité des rêves pour « la désirance amoureuse des hommes et des femmes », et pour la « mauvaise humeur ». Il n'est pas question ici, comme on voit, que Scherner attribue au désir une autre importance pour le rêve qu'à n'importe quel autre état psychique de l'état de veille, et encore moins qu'il ait mis le désir de quelque chose en corrélation avec l'essence du rêve.

IV

LA DÉFIGURATION ONIRIQUE

Si à présent je formule l'idée que la satisfaction de désirs est le sens de *toute espèce de* rêve, et donc qu'il ne peut y avoir d'autres rêves que des rêves de désir, je peux à coup sûr m'attendre d'emblée à la contradiction la plus résolue. On m'objectera : « Qu'il y ait des rêves qu'il faut comprendre comme des satisfactions de désirs, cela n'est pas nouveau, mais a été noté depuis longtemps par les auteurs (voir Radestock, p. 137,138, Volkelt, p. 110, Purkinje, p. 456, Tissié, p. 70, M. Simon, p. 42 sur les rêves de faim du baron Treck en prison, et le passage chez Griesinger, p. 111)[1]. Mais qu'il ne puisse rien y avoir d'autre que des rêves de satisfaction de désir, c'est là de nouveau une généralisation non justifiée, qu'il est par chance facile de rejeter. N'y a-t-il pas largement assez de rêves où l'on reconnaît un contenu des plus pénibles, mais aucune trace de la moindre satisfaction de désirs. [»] Le philosophe pessimiste Eduard von Hartmann est sans doute celui qui est le plus éloigné de la théorie de la satisfaction de désirs. Dans sa *Philosophie de l'inconscient*, 2e partie (Édition Stéréotype, p. 344), il déclare ceci : « En ce qui concerne le rêve, il permet à tous les soucis accablants de l'existence vigile de passer eux aussi dans l'état de sommeil, mais ce qui n'y passe pas, c'est la seule chose susceptible de réconcilier quelque peu l'homme cultivé avec la vie : le plaisir du savoir et celui de l'art… » Mais même des observateurs moins insatisfaits ont relevé que dans le rêve la douleur et le déplaisir étaient plus fréquents que le plaisir, ainsi,

entre autres, Scholz (p. 33), Volkelt (p. 80). Et même, |**140**| les dames Sarah Weed et Florence Hallam ont tiré du travail qu'elles ont réalisé sur leurs propres rêves une expression chiffrée de la prédominance du déplaisir dans les rêves. Elles désignent 57,2 pour cent des rêves comme pénibles, et 28,6 pour cent seulement comme positivement agréables. Outre ces rêves, qui prolongent jusque dans le sommeil les multiples sentiments pénibles de l'existence, il y a aussi des rêves d'angoisse, dans lesquels ces plus épouvantables de toutes les sensations de déplaisir nous secouent jusqu'à ce que nous nous réveillions, et c'est précisément ce genre de rêves d'angoisse qui vient si facilement hanter le sommeil des enfants (voir Debacker sur le *pavor nocturnus*) chez lesquels nous avons trouvé les rêves de désir explicites.

Effectivement, ce sont précisément les rêves d'angoisse qui semblent rendre impossible une généralisation de la thèse que nous avons dégagée des exemples de la section précédente, selon laquelle le rêve est une satisfaction de désir, voire marquer au fer cette thèse du signe de l'absurdité.

Il n'est pas très difficile cependant de se dégager de ces objections apparemment imparables. Que l'on veuille bien considérer simplement que notre doctrine ne repose pas sur la prise en compte du contenu onirique manifeste, mais qu'elle se rapporte au contenu de pensées identifié derrière le rêve par le travail d'interprétation. Mettons face à face contenu manifeste et contenu latent du rêve. Il est juste qu'il existe des rêves dont le contenu manifeste est de l'espèce la plus pénible. Mais quelqu'un a-t-il jamais tenté d'interpréter ces rêves, d'en mettre au jour le contenu de pensée latent ? Or, si ce n'est pas le cas, les deux objections ne nous touchent plus ; il demeure malgré tout possible que même les rêves pénibles et les rêves d'angoisse s'avèrent après interprétation être des satisfactions de désirs[2]. |**141**|

Il est souvent intéressant, dans les travaux scientifiques, lorsque la solution d'un problème présente des difficultés, d'en ajouter encore un second : un peu comme il est plus facile de casser deux noix ensemble qu'une seule séparément. Et donc, nous ne sommes pas seulement face à la question : comment des rêves pénibles et des rêves d'angoisse peuvent-ils être des satisfactions de désirs ? Nous pouvons aussi tirer des commentaires que nous avons développés jusqu'à présent sur le rêve une seconde

question : pourquoi les rêves de contenu indifférent, qui débouchent sur la satisfaction de désirs, ne manifestent-ils pas ce sens qui est le leur de manière explicite ? Prenons le rêve de l'injection d'Irma, qui a été très largement abordé, il n'est pas du tout de nature pénible, et l'interprétation fait apparaître de manière flagrante qu'il s'agit d'une satisfaction de désir. Mais pourquoi alors, tout simplement, requiert-il une interprétation ? Pourquoi le rêve ne dit-il pas directement ce qu'il signifie ? De fait, même le rêve de l'injection d'Irma ne donne pas dans un premier temps l'impression de représenter comme satisfait un désir du rêveur. Le lecteur n'aura sans doute pas eu cette impression, mais moi-même, avant d'avoir procédé à cette analyse, je ne le savais pas. Si nous désignons ce comportement du rêve qui appelle une explication par l'expression : *fait objectif d'une défiguration onirique*, surgit alors la seconde question : quelle est l'origine de cette défiguration onirique ?

Interrogeant sur ce point les premières réponses qui nous viennent à l'esprit, on pourrait aboutir à différentes solutions possibles, par exemple à l'idée que pendant le sommeil il y a une incapacité à fournir aux pensées du rêve une expression correspondante. Simplement, l'analyse de certains rêves nous amène à faire place à une autre explication de la défiguration onirique. Je montrerai cela en m'appuyant sur un deuxième rêve que j'ai fait, et qui de nouveau m'oblige à de multiples indiscrétions, mais qui me dédommage de ce sacrifice personnel par une clarification de fond du problème en question. |**142|**

Informations préalables : au printemps 1897, j'ai appris que deux professeurs de notre université m'avaient proposé pour une promotion au grade de *prof. extraord*. L'arrivée de cette nouvelle était une surprise et me réjouissait vivement en ce qu'elle exprimait de la part de deux hommes exceptionnels une reconnaissance qui ne s'expliquait pas par le jeu des relations personnelles. Mais je me suis dit aussitôt qu'il ne fallait pas attacher d'espoirs à cet événement. Au cours des années précédentes, le ministère avait négligé de prendre en considération des propositions du même genre, et plusieurs de mes collègues, plus avancés que moi en âge et au moins égaux en services rendus, attendaient depuis lors en vain leur nomination. Je n'avais aucune raison de supposer qu'il en irait mieux pour ma personne. Je décidais donc *in petto* de me consoler. Autant que je sache, je ne suis pas ambitieux, j'exerce mon activité médicale avec une réussite

satisfaisante, y compris en l'absence d'un titre qui me recommande spécialement. Au demeurant il ne s'agissait pas du tout de déclarer si je trouvais les raisins trop mûrs ou trop verts, dès lors que sans le moindre doute ils étaient suspendus trop haut pour moi.

Un beau soir j'ai eu la visite d'un confrère de mes amis, l'un de ceux dont le sort m'avait instruit et mis en garde. Candidat de longue date à la promotion au grade de professeur, qui dans notre société élève le médecin au rang de demi-dieu pour ses malades, et moins résigné que moi, il se rendait de temps en temps dans les bureaux du ministère afin de s'y présenter et de faire avancer son affaire. Il venait me voir au retour d'une visite de ce genre. Il me dit que cette fois il avait poussé le haut personnage dans ses retranchements et lui avait demandé carrément si le report de sa nomination avait vraiment… quelque chose à voir avec des considérations de nature confessionnelle. La réponse avait été que, certes – vu le cours actuel des choses – Son Excellence n'était pas en mesure, pour l'instant, etc. « Au moins maintenant je sais où j'en suis », avait dit l'ami pour conclure son récit, lequel ne m'apprenait rien de nouveau, mais ne pouvait que me conforter dans ma résignation. Car les mêmes considérations confessionnelles s'appliquent également à mon cas. |**143|**

Le lendemain de cette visite j'ai fait le rêve suivant, dont la forme, elle aussi, mérite attention. Il était fait de deux pensées et de deux images, pensée et image se relayant l'une l'autre. Je ne reproduis cependant que la première moitié du rêve, car l'autre moitié n'a rien à voir avec les finalités que sa communication est censée poursuivre.

I… *L'ami R. est mon oncle. – J'ai une grande tendresse pour lui.*

II. *Je vois devant moi son visage légèrement modifié. Il est comme étiré en longueur, une barbe jaune l'encadre en faisant un contraste particulièrement net.*

Puis viennent les deux autres éléments, de nouveau une pensée et une image, que je passe tous deux.

L'interprétation de ce rêve s'est déroulée comme suit :

Quand le rêve m'est revenu à l'esprit dans le cours de la matinée, j'ai éclaté de rire en disant : ce rêve est une absurdité. Mais rien à faire pour m'en débarrasser, toute la journée il m'a poursuivi, jusqu'à ce que pour

finir, le soir, je me fasse des reproches : « Si l'un de tes patients ne savait rien dire d'autre pour l'interprétation d'un rêve que : c'est une absurdité, tu lui ferais des remontrances et tu te dirais que derrière ce rêve se cache sans doute une histoire déplaisante, dont il veut s'épargner de prendre connaissance. Agis pareillement avec toi-même ; si tu juges que ce rêve est une absurdité, cela signifie simplement une résistance intérieure à l'interprétation du rêve. Ne te laisse pas dissuader. » Et donc je me suis attelé à l'interprétation.

« *R. est mon oncle*. » Qu'est-ce que cela peut vouloir dire ? N'ai-je pas eu un seul et unique oncle, l'oncle Josef[3]. Il faut dire qu'avec lui, ça a été une triste histoire. Il y a de cela plus de trente ans, il s'est laissé embarquer par appât du gain dans des agissements que la loi punit lourdement, et de fait le châtiment s'est abattu sur lui. |**144**| Mon père, dont les cheveux à l'époque, à cause du chagrin, sont devenus gris en quelques jours, avait coutume de dire que l'oncle Josef n'avait pas été un mauvais homme, mais assurément un imbécile ; c'étaient là les mots qu'il employait. Si donc l'ami R. est mon oncle Josef, je veux dire par là que R. est un imbécile. À peine croyable et très déplaisant. Mais voilà justement qu'il y a ce visage que je vois dans le rêve, avec les traits allongés et la barbe jaune. De fait, mon oncle avait ce visage-là, allongé, encadré par une belle barbe blonde. Mon ami R. avait lui les cheveux d'un noir intense, mais quand les gens aux cheveux noirs commencent à grisonner, ils expient la splendeur de leurs jeunes années. Leur barbe noire connaît poil après poil une mutation chromatique peu réjouissante ; elle se colore d'abord en brun-rouge, puis en brun-jaune, et pour finir, mais seulement alors, en gris. C'est à ce stade que se trouve présentement la barbe de mon ami R. ; et déjà la mienne aussi d'ailleurs, comme je peux m'en rendre compte avec déplaisir. Le visage que je vois dans le rêve est à la fois celui de mon ami R. et celui de mon oncle. Comme ces photographies composites de Galton, qui pour faire ressortir des ressemblances familiales, faisait photographier plusieurs visages sur la même plaque. Aucun doute par conséquent n'est possible : je veux vraiment dire que l'ami R. est un imbécile – comme mon oncle Josef.

Je ne devine pas du tout encore à quelle fin j'ai établi cette relation, contre laquelle je ne peux m'empêcher de me rebeller continûment. Elle n'est pas si profonde que cela malgré tout, car l'oncle était un criminel,

alors que mon ami R. est un homme irréprochable. À l'exception de l'amende que lui a value le fait d'avoir renversé avec son vélo un jeune apprenti. Serait-ce par hasard à ce méfait que je songe ? Cela reviendrait à tirer la comparaison vers le ridicule. Je me souviens alors soudain d'une autre conversation que j'ai eue quelques jours auparavant avec mon autre confrère N., et ce sur le même sujet. J'ai rencontré N. dans la rue. Lui aussi est proposé pour le grade de professeur, il était au courant de l'honneur qui m'est fait, et m'a félicité. À quoi j'ai opposé un refus ferme : « Si quelqu'un ne doit pas faire cette plaisanterie, c'est bien vous, qui avez fait personnellement l'expérience de ce que vaut la proposition. » Et lui de répliquer, sans doute pas très sérieusement : « Ça, on ne peut pas savoir. C'est que, contre moi, il y a quelque chose de particulier. Ne savez-vous pas qu'un jour une personne a déposé une plainte contre moi ? |**145**| Pas besoin de vous assurer que l'enquête a été arrêtée ; c'était une banale tentative de chantage ; j'ai même encore eu toutes les peines à sauver la plaignante d'une sanction pénale. Mais peut-être qu'au ministère on fait valoir cette affaire contre moi, pour ne pas me nommer ; mais vous, vous êtes irréprochable. » Je l'ai donc là, le criminel, mais en même temps aussi l'interprétation et l'intention qui président à mon rêve. Mon oncle Josef représente ici pour moi les deux confrères qui n'ont pas été nommés professeurs, l'un comme imbécile, l'autre comme criminel. Je sais maintenant aussi à quelle fin j'ai besoin de cette représentation. Si pour le report à plus tard de la nomination de mes amis R. et N. des considérations « confessionnelles » sont déterminantes, ma nomination est elle aussi mise en question. Mais si je peux imputer le rejet de l'un et de l'autre à d'autres raisons qui ne me concernent pas, alors mes espoirs demeurent intacts. Ainsi procède mon rêve ; il fait de l'un, R., un imbécile, et de l'autre, N., un criminel ; je ne suis rien de tout cela ; ce que nous avons de commun est aboli, je peux me réjouir de ma nomination au grade de professeur, et j'ai échappé à la pénible application que j'aurais dû faire à ma propre personne de l'information rapportée par R. sur ce que le haut fonctionnaire lui avait avoué.

Il faut que je m'affaire davantage encore à l'interprétation de ce rêve. Je sens que je n'en suis pas encore venu à bout de manière satisfaisante, je persiste à m'inquiéter de la légèreté avec laquelle je procède à la dégradation de deux confrères estimés pour me dégager l'accès au

professorat. Certes le mécontentement que m'inspire ma façon de faire s'est déjà tempéré depuis que j'ai appris à prendre positivement en compte la valeur des choses dites dans un rêve. Devant n'importe qui, je contesterais que je tiens réellement R. pour un imbécile, et que je ne crois pas à la présentation que me fait N. de cette affaire de chantage. Je ne crois pas non plus, d'ailleurs, qu'Irma soit tombée dangereusement malade à cause d'une infection provoquée par Otto et sa préparation de propylène. Ce que mon rêve exprime, dans les deux cas, c'est uniquement mon désir *qu'il en soit ainsi*. L'affirmation dans laquelle mon désir se réalise résonne de façon moins absurde dans le deuxième rêve que dans le premier ; |**146|** elle y est mise en forme par une habile utilisation de repères factuels objectifs, telle par exemple une calomnie réparée qui n'était « pas totalement infondée », dès lors que l'ami R. avait en son temps contre lui le vote d'un professeur spécialiste, et que l'ami N. m'a lui-même fourni gentiment le matériau pour le noircir. Et pourtant, je le répète, le rêve me semble requérir un éclaircissement plus poussé.

Il me revient à l'esprit maintenant que ce rêve contient encore un élément que l'interprétation n'a jusqu'à présent pas pris en compte. Après que m'est venue l'idée que R. était mon oncle, je ressens dans le rêve une chaude tendresse à son égard. Où ranger cette impression ? Je n'ai naturellement jamais eu de sentiments de tendresse pour mon oncle Josef. L'ami R. est depuis des années quelqu'un que j'aime bien et qui m'est cher ; mais si j'allais le trouver et lui exprimais mon inclination dans des mots qui correspondent à peu près au degré de tendresse que j'éprouve dans le rêve, il serait sans aucun doute étonné. Ma tendresse envers lui me paraît inauthentique et exagérée, tout de même que mon jugement sur ses qualités intellectuelles, que j'exprime en mélangeant sa personnalité et celle de l'oncle ; mais exagérée dans le sens contraire. Mais voilà que je devine vaguement les contours d'un nouvel état de choses. La tendresse du rêve ne fait pas partie du contenu latent, des pensées qu'il y a derrière le rêve ; elle est en opposition à ce contenu. Elle est propre à m'occulter la connaissance de l'interprétation du rêve. C'est vraisemblablement cela sa fonction exacte. Je me souviens de la résistance avec laquelle je me suis lancé dans l'interprétation du rêve, et combien j'ai longtemps voulu la remettre à plus tard en déclarant que ce rêve était une pure et simple absurdité. Mes traitements psychanalytiques m'ont enseigné comment il faut interpréter ce

genre de sentence de rejet. Elle n'a aucune valeur en termes de connaissance, mais seulement celle de l'expression d'un affect. Quand ma petite fille n'a pas envie d'une pomme qu'on lui a tendue, elle prétend que la pomme a un goût amer sans même l'avoir goûtée. Quand mes patients se comportent comme la petite, je sais qu'il s'agit chez eux d'une représentation qu'ils veulent *refouler*. Même chose pour mon rêve. Je n'ai pas trop envie de l'interpréter |**147**| parce que l'interprétation contient quelque chose contre quoi je m'insurge. Une fois l'interprétation du rêve terminée, je découvre ce contre quoi je m'étais insurgé : en l'espèce, contre l'affirmation que R. est un imbécile. Je ne peux pas ramener la tendresse que j'éprouve pour R. aux pensées latentes du rêve, mais je peux la rapporter sans doute à cette mienne rébellion. Si mon rêve, par comparaison avec son contenu latent, est défiguré en ce point, entendons défiguré en son contraire, la tendresse manifeste dans le rêve sert à cette défiguration, ou encore, pour dire les choses autrement, la *défiguration* s'avère ici être intentionnelle, être un moyen de *travestissement*. Les pensées de mon rêve contiennent une offense injurieuse pour R. ; et pour que je ne remarque pas celle-ci, c'est le contraire qui parvient dans le rêve : un tendre sentiment pour sa personne.

Il pourrait s'agir là d'un savoir de portée générale. Comme l'ont montré les exemples dans la section III, il y a bien des rêves qui sont des satisfactions de désir explicites. Là où la satisfaction de désir n'est pas identifiable, est déguisée, c'est qu'il y aurait nécessairement une tendance à la défense contre ce désir, et du fait de cette défense le désir ne pourrait parvenir à s'exprimer que défiguré. Je chercherai pour ce phénomène issu de la vie psychique intérieure le pendant issu de la vie sociale. Où trouve-t-on dans la vie sociale pareille défiguration d'un acte psychique ? Uniquement là où l'on a affaire à deux personnes dont l'une détient un certain pouvoir, tandis que la deuxième, du fait de ce pouvoir, doit faire preuve d'égards. Cette deuxième personne défigure alors ses actes psychiques, ou encore, comme on peut dire aussi, elle se *travestit*. La politesse que je pratique tous les jours est pour une bonne part un travestissement de ce genre ; quand j'interprète mes rêves pour le lecteur, je suis contraint à ces défigurations. Le poète aussi se plaint d'être forcé à les pratiquer :

« Le meilleur que tu puisses savoir, tu ne peux quand même pas le dire aux gamins. »

L'écrivain politique, qui doit dire un certain nombre de vérités désagréables aux puissants, se trouve dans une situation semblable. S'il les dit sans rien dissimuler, le puissant réprimera sa parole, après coup quand il s'agit d'une expression orale, préventivement quand elle est censée être portée à la connaissance des gens par la voie imprimée. |**148|** L'écrivain doit redouter la censure, c'est pourquoi il tempère et défigure l'expression de son opinion. Selon la force et la susceptibilité de cette censure il se verra contraint soit de ne retenir que certaines formes d'attaque, soit de recourir aux allusions plutôt qu'à des désignations directes, ou encore il faudra qu'il cache ce qu'il a à dire de dérangeant derrière un déguisement apparemment inoffensif ; il peut tout à fait par exemple raconter des épisodes qui mettent aux prises deux mandarins dans l'Empire du milieu, tout en ayant en vue les fonctionnaires de la mère-patrie. Plus le régime de la censure est rigoureux, plus le déguisement ira loin, plus seront spirituels, bien souvent, les moyens qui emmènent malgré tout le lecteur sur la trace de la signification réelle[4]. |**149**|

La concordance observable jusque dans le détail entre les phénomènes de censure et ceux de la défiguration onirique nous autorise à présupposer aux deux domaines des conditions analogues. Nous pouvons donc poser chez l'individu humain comme auteurs de l'affiguration onirique deux puissances psychiques (des courants, des systèmes) dont l'une constitue le désir exprimé par le rêve, tandis que l'autre exerce une censure sur ce désir onirique et obtient de force par cette censure une défiguration de son expression. On se demandera simplement en quoi consiste l'autorité de cette deuxième instance, en vertu de laquelle elle a le droit d'exercer sa censure. Si nous nous souvenons que les pensées latentes du rêve ne sont pas conscientes avant l'analyse, tandis que le contenu onirique manifeste qui procède d'elles est dans le souvenir conscient, on n'est pas loin de pouvoir admettre que le privilège de la deuxième instance pourrait être précisément l'accès autorisé à la conscience. Que rien du premier système ne puisse parvenir à la conscience qui n'ait préalablement passé la deuxième instance, et que la deuxième instance ne laisse rien passer sans

exercer ses droits et imposer les variations qui lui agréent chez le candidat à la conscience. Nous laissons percer ici la conception tout à fait précise qui est la nôtre de l'« essence » de la conscience. |**150|** La prise de conscience est pour nous un acte psychique spécifique, distinct et indépendant du processus par lequel quelque chose est posé ou représenté mentalement, et la conscience nous apparaît comme un organe des sens qui perçoit un contenu donné par ailleurs. On peut montrer que la psychopathologie ne peut tout simplement pas échapper à ces hypothèses de fond. Ce qui nous autorise à prévoir et réserver pour un développement ultérieur une prise en compte et une analyse plus fouillée de celles-ci.

Si je retiens l'idée des deux instances psychiques et de leurs relations à la conscience, il en résulte pour le sentiment de tendresse éprouvé dans le rêve à l'égard de mon ami R., qui dans l'interprétation du rêve est à ce point avili, une analogie totalement congruente avec ce qu'on peut observer de la vie politique des hommes. Je me transporte dans une vie politique où s'affronteraient un souverain dominant jaloux de son pouvoir et une opinion publique dynamique. Imaginons que le peuple se soulève contre un fonctionnaire qui ne lui revient pas et réclame son congédiement. Pour ne pas montrer qu'il doit tenir compte de la volonté populaire, l'autocrate remettra justement au fonctionnaire en question une distinction élevée, qu'il n'y aurait eu, autrement, aucune raison de lui accorder. Et pareillement ma deuxième instance, qui domine l'accès à la conscience, distingue l'ami R. en le gratifiant d'un déversement d'excessive tendresse, parce que les efforts déployés pour accéder aux désirs dans le premier système, en raison d'un intérêt particulier auquel précisément ils demeurent attachés, tendraient à l'accabler du nom d'imbécile[5].

Peut-être sommes-nous saisis ici par le vague pressentiment que l'interprétation du rêve serait susceptible de nous donner sur la structure de notre appareil psychique des éclaircissements que jusqu'à présent nous avons vainement attendus de la philosophie. |**151|** Mais nous ne suivrons pas cette piste ici. Après avoir éclairé la défiguration onirique nous revenons, au contraire, à notre problème de départ. Nous demandions comment donc les rêves de contenu pénible pouvaient être résolus comme des satisfactions de désir. Nous voyons maintenant que la chose est possible quand s'est produite une défiguration onirique, quand le contenu pénible ne

sert qu'à déguiser un contenu désiré. Reprenant en considération nos hypothèses sur les deux instances psychiques, nous pouvons dire aussi maintenant : les rêves pénibles contiennent effectivement quelque chose qui est pénible pour la deuxième instance, mais qui simultanément satisfait un désir de la première instance. Ce sont des rêves de désir, dans la mesure où chaque rêve part de la première instance, tandis que la deuxième se comporte à l'égard du rêve de façon seulement défensive, et non créatrice[6]. Si nous nous bornons à considérer la contribution au rêve de la seconde instance, nous ne pourrons jamais comprendre le rêve. Toutes les énigmes repérées dans le rêve par les auteurs continueront d'exister.

Que le rêve ait réellement un sens secret qui a pour résultat la satisfaction d'un désir, cela doit à son tour être démontré pour chaque cas par l'analyse. Ce qui m'amène à aller chercher quelques exemples de rêves à contenu pénible et à tenter leur analyse. Ce sont en partie des rêves d'hystériques, qui nécessitent une longue information préalable et par endroits une incursion dans les processus psychiques propres à l'hystérie. Mais je ne peux pas éviter cet alourdissement de mon exposé.

Quand je prends en analyse un psychonévrosé, ses rêves, on l'a dit, deviennent régulièrement le sujet de nos discussions. Je dois alors lui délivrer toutes les explications psychologiques à l'aide desquelles je suis moi-même arrivé à comprendre ses symptômes, et je fais alors l'objet d'une critique impitoyable, comme je n'en attendrais pas de plus acerbe dans la bouche des confrères de la spécialité. |**152|** Très régulièrement la contradiction que me portent mes patients s'élève contre la thèse que les rêves seraient tous des satisfactions de désirs. Voici quelques exemples de matériau tiré de rêves qui me sont objectés comme démontrant le contraire.

« Vous dites toujours que le rêve est un désir satisfait », commence une patiente pleine d'esprit. « Eh bien, je vais vous raconter un rêve dont le contenu au contraire va entièrement dans un sens où un de mes désirs *n'est pas* satisfait. Comment conciliez-vous ça avec votre théorie ? Voici le rêve en question :

« *Je veux donner un souper, mais je n'ai pas autre chose en réserve qu'un peu de saumon fumé. Je pense à aller faire des courses, mais je me souviens que c'est dimanche après-midi, et que tous les magasins sont*

fermés. Je veux alors téléphoner à quelques traiteurs, mais le téléphone est en dérangement. Je dois donc renoncer au désir de donner un souper. »

Je répondrai naturellement que seule l'analyse peut décider du sens de ce rêve, quand bien même je lui accorde qu'au premier regard il paraît raisonnable et cohérent et a tout l'air d'être le contraire d'une satisfaction de désir. « Mais de quel matériau initial provient ce rêve ? Vous savez que le facteur qui déclenche un rêve se trouve chaque fois dans ce qui a été vécu pendant la journée écoulée. »

Analyse : le mari de la patiente, un brave boucher en gros tout ce qu'il y a de plus sérieux, lui a expliqué le jour d'avant qu'il devenait trop gros et voulait donc commencer une cure pour perdre sa graisse. Qu'il se lèverait tôt, ferait des mouvements, observerait un régime rigoureux, et surtout n'accepterait plus aucune invitation à des soupers. – À propos du mari, elle raconte en riant qu'il a fait dans son café, à la table des habitués, la connaissance d'un peintre qui veut absolument faire son portrait parce qu'il n'a encore jamais trouvé une tête aussi expressive. Mais que son rustre de mari a répliqué qu'il le remerciait beaucoup mais qu'il était tout à fait persuadé que le peintre préférerait un seul morceau du postérieur d'une jolie jeune fille à la totalité de son propre visage[7]. Qu'elle est maintenant très amoureuse de son mari |**153**| et n'arrête pas de le taquiner. Elle lui a aussi demandé de ne pas lui offrir de caviar. – Que veut dire tout cela ?

Elle voudrait bien en effet depuis déjà longtemps pouvoir manger un petit pain au caviar tous les matins, mais ne s'accorde pourtant pas cette dépense. Il va de soi que son mari lui donnerait aussitôt le caviar si elle lui en faisait la demande. Mais elle lui a demandé au contraire de ne pas lui offrir de caviar afin de pouvoir continuer plus longtemps à le taquiner avec ça.

(La raison qu'elle donne là me semble cousue de fil blanc. Derrière ce genre d'informations insatisfaisantes se cachent généralement des motifs inavoués. On songe aux hypnotisés de Bernheim qui accomplissent une consigne posthypnotique, et qui interrogés sur leurs motivations ne répondent pas par exemple : je ne sais pas pourquoi j'ai fait ça, mais ne peuvent s'empêcher d'inventer une raison manifestement insuffisante. C'est sans doute ce qui se passe aussi avec le caviar de ma patiente. Je note qu'elle a absolument besoin de se créer un désir non satisfait dans sa vie.

Son rêve lui montre d'ailleurs le refus de ce qu'elle désire comme s'étant bien produit. Mais pourquoi donc a-t-elle besoin d'un désir non satisfait ?)

Les idées qui me sont venues à l'esprit jusqu'à présent n'ont pas suffi pour l'interprétation du rêve. J'insiste pour en savoir plus. Après une courte pause, du genre de celle qu'il faut précisément pour surmonter une résistance, elle continue son récit et rapporte qu'hier elle a rendu visite à une amie dont à vrai dire elle est jalouse, tant son mari ne cesse de chanter ses louanges. Par chance cette amie est fort sèche et maigre alors que son mari est un amateur des formes pleines. Et de quoi a donc parlé cette maigre amie ? Évidemment de son envie de s'étoffer un peu. Elle lui a aussi demandé : « Quand donc nous inviterez-vous de nouveau ? On mange toujours si bien chez vous. »

Le sens du rêve est clair à présent. Je peux dire à la patiente : « C'est exactement comme si en entendant cette sollicitation vous aviez pensé : sûr que je vais t'inviter, pour que tu puisses manger tout ton soûl, devenir une grosse femme et plaire encore plus à mon mari. Je préfère ne plus donner de souper. Le rêve vous dit alors que vous ne pouvez pas donner de souper, satisfait donc votre désir de ne contribuer en rien |**154|** à l'arrondissement des formes de votre amie. Que les choses qu'on vous sert lors des réceptions fassent grossir, c'est ce que vous apprend la résolution prise par votre mari, dans l'intérêt de sa perte de poids, de ne plus accepter d'invitations à des soupers. » Il ne manque plus désormais qu'une coïncidence quelconque qui vienne confirmer cette solution. Et par ailleurs on n'a pas encore expliqué non plus l'origine du saumon fumé dans le contenu du rêve. « Comment est-ce que vous aboutissez au saumon dont il est question dans le rêve ? » Réponse : « Le saumon fumé est le plat préféré de cette amie. » Il se trouve par hasard que je connais aussi cette dame et peux confirmer qu'elle s'accorde tout aussi peu de saumon que ma patiente de caviar.

Le même rêve est ouvert à une autre interprétation encore, plus subtile, et même rendue nécessaire par une certaine circonstance latérale. Les deux interprétations ne se contredisent pas, mais se recouvrent et donnent pour finir un bel exemple du double sens habituel des rêves, comme de toutes les autres formations psychopathologiques. Nous savons bien entendu que la patiente, simultanément à son rêve du refus de ce qu'elle désirait, s'efforçait de se procurer dans l'univers réel un objet désiré qui lui était refusé (le petit

pain au caviar). Son amie avait elle aussi exprimé un désir, à savoir, celui de grossir, et nous ne serions pas étonnés que notre dame ait rêvé que ce désir de l'amie n'était pas comblé. C'est en effet son propre désir que l'amie ait un désir – entendons celui de prendre du poids – qui ne soit pas comblé. Mais au lieu de cela elle rêve que c'est pour elle qu'un désir n'est pas satisfait. Le rêve acquiert une autre interprétation si dans le rêve ce n'est pas à elle mais à l'amie qu'elle songe, si elle s'est mise à la place de l'amie, ou encore, comme nous pourrons dire, si elle s'est *identifiée* à elle.

Je me dis que c'est cela qu'elle a fait, effectivement, et comme indice suggérant cette identification, elle s'est créé le désir frustré dans l'univers réel. Mais quel peut être le sens de l'identification hystérique ? Pour éclairer la chose il faut un exposé plus détaillé. L'identification est un moment[8] extrêmement important dans le mécanisme des symptômes hystériques ; c'est |**155**| par cette voie que les malades parviennent à exprimer dans leurs symptômes les expériences vécues par toute une série de personnes, et pas seulement leurs propres expériences, à souffrir en quelque sorte pour toute une foule de gens et à jouer tous les rôles d'un spectacle avec leurs seuls moyens personnels. On m'objectera qu'il s'agit là de l'imitation hystérique bien connue, de l'aptitude propre aux hystériques à imiter tous les symptômes qui leur font de l'impression chez les autres, d'une compassion en quelque sorte, élevée jusqu'au niveau de la reproduction. Mais ceci ne fait qu'indiquer la voie suivie par le déroulement du processus psychique dans l'imitation hystérique ; une chose est la voie, autre chose est l'acte psychique qui emprunte cette voie. Ce dernier est un tout petit peu plus complexe que ce qu'on aime se représenter comme étant l'imitation hystérique ; il correspond à un processus inconscient de raisonnement, qu'un exemple clarifiera. Le médecin qui a une malade atteinte d'une espèce spécifique de tremblements convulsifs, au milieu d'autres malades dans une même salle de l'hôpital, ne sera pas étonné d'apprendre un beau matin que cet accès hystérique particulier a donné lieu à des imitations. Il se dit simplement : les autres l'ont vu et ont fait pareil ; c'est de l'infection psychique. Certes, mais l'infection psychique en question se passe à peu près comme suit. En règle générale, les malades en savent plus les uns des autres que ce que le médecin sait de chacun d'entre eux, et ils s'enquièrent les uns des autres quand la visite médicale est passée. L'une d'entre elles a

une crise aujourd'hui ; tous les autres savent bientôt que la cause en est une lettre de chez elle, la relance du chagrin d'amour, etc. Leur compassion s'anime, en eux s'accomplit, sans pour autant devenir conscient, le raisonnement : si ce genre de causes peut déclencher ce genre de crise, moi aussi je peux en avoir une, car j'ai les mêmes occasions d'en avoir. Si c'était un raisonnement susceptible de conscience, il déboucherait peut-être sur la *peur* d'avoir la même crise. Mais il se déploie sur un autre terrain psychique, et donc s'achève dans la réalisation du symptôme redouté. L'identification n'est donc pas une pure et simple imitation, mais une *appropriation* fondée sur la même requête étiologique ; elle exprime un « tout comme » et se réfère à un élément commun qui perdure dans l'inconscient. |**156**|

Le plus souvent, dans l'hystérie, l'identification est utilisée pour exprimer une communauté de nature sexuelle. L'hystérique s'identifiera le plus – mais non exhaustivement – dans ses symptômes au genre de personnes avec lesquelles elle a eu un commerce sexuel, ou qui elles-mêmes ont un commerce sexuel avec le même genre de personnes qu'elle. Le langage rend compte pareillement de ce genre de conception. Deux amoureux ne font « qu'un ». Dans l'imaginaire hystérique comme dans le rêve, il suffit pour l'identification qu'on pense à des relations sexuelles, sans que pour autant celles-ci doivent nécessairement être considérées comme réelles. La patiente se contente donc de suivre les règles des processus mentaux de l'hystérie quand elle exprime la jalousie qu'elle éprouve envers son amie (et qu'elle reconnaît elle-même au demeurant comme injustifiée), en se mettant à sa place dans le rêve et en s'identifiant à elle par la création d'un symptôme (celui du désir qu'elle s'est refusé). On pourrait encore expliquer ce processus en le formulant comme suit : elle se met dans le rêve à la place de l'amie parce que celle-ci se met à sa place auprès de son mari, parce qu'elle aimerait prendre sa place dans l'estime de son mari[9].

C'est sur un mode plus simple et malgré tout encore selon le schéma qui veut que le non-accomplissement d'un désir signifie la satisfaction d'un autre que s'est résolue chez une autre patiente, la plus spirituelle de toutes mes rêveuses, la contradiction qu'elle apportait à ma théorie du rêve. Je lui avais un jour exposé en long et en large le fait que le rêve était la

satisfaction d'un désir. Le lendemain elle m'apportait un rêve dans lequel elle était en route avec sa belle-mère pour la maison de campagne qu'elles avaient en commun. Or je savais qu'elle s'était insurgée avec vigueur contre l'idée de passer l'été en compagnie de la belle-mère, et je savais aussi qu'elle avait pu, par bonheur, pendant les derniers jours, échapper à cette cohabitation redoutée, en louant une maison de campagne très éloignée de l'endroit où résiderait la belle-mère. |**157**| Et voilà que le rêve rendait maintenant caduque la solution souhaitée. N'était-ce pas là le démenti le plus radical opposé à ma théorie de la satisfaction d'un désir par le rêve. Bien sûr, il suffisait de tirer la conséquence de ce rêve pour avoir son interprétation. D'après ce rêve, j'avais tort. *C'était donc son désir que je sois censé avoir tort, et ce désir, le rêve le lui montrait satisfait*. Mais le désir que j'aie tort, qui se trouvait satisfait dans le cadre de la question de la résidence à la campagne faisait référence en réalité à un objet différent et moins superficiel. Vers la même époque j'avais déduit du matériau qui résultait de son analyse que pendant une certaine période de sa vie il avait dû nécessairement se passer quelque chose d'important pour le déclenchement de sa maladie. Elle avait contesté la chose, arguant qu'elle ne se trouvait pas dans son souvenir. Nous ne tardâmes pas à vérifier que j'avais raison. Son désir que j'aie tort, métamorphosé en ce rêve où elle était en route vers la campagne avec sa belle-mère, correspondait donc au désir justifié que ces choses alors seulement supposées ne se fussent jamais produites.

Sans analyse, par le seul moyen d'une supposition, je me suis autorisé à interpréter un petit épisode survenu chez un ami qui avait été mon camarade de classe au lycée pendant huit ans. Il avait entendu, prononcée devant un petit cercle, une conférence que j'avais faite sur cette affaire nouvelle que le rêve était la satisfaction d'un désir, et, rentré chez lui, il avait rêvé *qu'il avait perdu tous ses procès* – il était avocat – et se plaignait de cela auprès de moi. Je m'en tirai par l'échappatoire qu'on ne peut pas gagner tous ses procès, tout en me disant *in petto* : si pendant huit ans j'ai été le premier de la classe, assis au premier rang, tandis que lui avait changé de place pour aller quelque part au milieu de la classe, se pourrait-il que de ces années d'école soit resté si loin de lui le désir qu'un jour aussi je me ridiculise pour de bon ?

Un autre rêve, de caractère bien plus sinistre, m'a été pareillement rapporté par une patiente à titre d'objection contre ma théorie du rêve de désir. |**158|** Cette patiente, une jeune fille, commençait ainsi : vous vous souvenez que ma sœur n'a plus aujourd'hui qu'un seul enfant, un garçon, Kari. Elle a perdu l'aîné, Otto, quand j'étais encore dans sa maison. Otto était mon préféré, c'est moi, en fait, qui l'ai élevé. J'aime bien le petit aussi, mais naturellement pas autant, il s'en faut de beaucoup, que celui qui est mort. Or cette nuit je rêve *que je vois le jeune Kari, couché mort devant moi. Il est allongé dans un petit cercueil, mains jointes, il y a des cierges tout autour, bref exactement la même chose que jadis avec le petit Otto, dont la mort m'a tellement bouleversée*. Dites-moi donc maintenant ce que cela veut bien dire. Vous me connaissez. Je ne suis pas méchante au point de désirer pour ma sœur la perte de l'unique enfant qu'elle a encore, ou alors le rêve veut-il dire que je désirais plutôt la mort de Kari que celle d'Otto, que j'ai tellement préféré ?

Je lui assurai que cette dernière interprétation était exclue. Après un bref moment de réflexion je pus lui dire l'interprétation correcte du rêve, que je lui ai ensuite fait confirmer elle-même. J'y suis parvenu parce que toute la préhistoire de la rêveuse m'était connue.

Orpheline de bonne heure la fillette avait été élevée dans la maison de sa sœur, nettement plus âgée qu'elle, et parmi les amis et les visiteurs, elle avait également rencontré l'homme qui fit une impression durable sur son cœur. Il sembla un moment que ces relations à peine déclarées allaient s'achever par un mariage, mais ce dénouement heureux fut mis en échec par la sœur, dont les motifs ne furent jamais complètement clarifiés. Après la rupture, l'homme aimé par notre patiente évita la maison ; quant à elle, quelque temps après la mort du petit Otto, vers qui elle avait retourné entre-temps toute sa tendresse, elle prit son autonomie. Mais elle ne parvint pas à s'affranchir de la dépendance dans laquelle l'avait plongée son inclination pour l'ami de sa sœur. Sa fierté lui commandait de l'éviter ; mais elle ne parvint pas à reporter son amour sur d'autres prétendants apparus par la suite. Chaque fois que l'homme aimé, qui faisait partie des gens de lettres, avait annoncé une conférence ici ou là, |**159|** elle figurait infailliblement parmi les auditeurs, et d'une manière générale elle ne manquait pas une seule occasion de le voir de loin en lieu tiers. Je me souvins que juste un jour auparavant elle m'avait raconté que le professeur se rendait à un

certain concert, et qu'elle voulait y aller également, pour avoir le plaisir de l'y apercevoir une fois encore. Ceci la veille du rêve ; le concert devait avoir lieu le jour même où elle me racontait le rêve. Je pus donc de mon côté construire aisément l'interprétation correcte et lui demandai si quelque événement survenu après la mort du petit Otto lui venait à l'esprit. À quoi elle répondit aussitôt : effectivement, à cette époque le professeur est revenu après une longue absence et je l'ai revu une fois, devant le cercueil du petit Otto. Les choses étaient exactement comme je m'y attendais. J'interprétai donc le rêve comme suit : « Si aujourd'hui l'autre garçon venait à mourir, la même chose se produirait. Vous passeriez la journée chez votre sœur, le professeur monterait certainement pour faire ses condoléances, et vous le reverriez dans les mêmes circonstances qu'autrefois. Le rêve ne signifie pas autre chose que ce désir que vous avez de le revoir et contre lequel vous luttez intérieurement. Je sais que vous avez dans votre sac à main le billet du concert d'aujourd'hui. Votre rêve est un rêve d'impatience, il a anticipé de quelques heures le revoir qui est censé avoir lieu aujourd'hui. »

Pour dissimuler son désir elle avait manifestement choisi une situation dans laquelle on réprime ordinairement ce genre de désirs, où l'on est à tel point envahi de tristesse qu'on ne pense pas à l'amour. Et pourtant il est parfaitement possible qu'y compris dans la situation réelle que le rêve copiait fidèlement, devant le cercueil du petit garçon qu'elle aimait plus intensément que l'autre, elle n'ait pu réprimer le tendre sentiment qu'elle éprouvait pour le visiteur dont elle s'était si longtemps languie.

Autre explication pour un rêve analogue d'une autre patiente, qui s'était signalée dans les années antérieures par la vivacité de ses traits d'esprit et son humeur toujours enjouée, et qui tout au long du traitement manifestait encore ces mêmes qualités, en tout cas dans les idées qui lui venaient à l'esprit. Cette dame avait l'impression, dans le contexte d'un rêve assez long, qu'elle voyait sa fille unique de quinze ans, morte, couchée là devant elle, dans une boîte. |**160|** Elle avait passablement envie de tirer de cette apparition en rêve une objection à la théorie de la satisfaction de désir, mais pressentait elle-même que le détail de la boîte devait certainement désigner une voie vers une autre compréhension de ce rêve[10]. Au cours de l'analyse il lui revint que la veille, lors d'une soirée, on en était venu à discuter du mot anglais *box* et de ses multiples traductions en allemand :

Schachtel, *Loge*, *Kasten*, *Ohrfeige*, etc. Or, d'autres composants du même rêve permirent de compléter les choses et de comprendre qu'elle avait deviné la parenté de l'anglais *box* avec l'allemand *Büchse* [l'étui] et qu'elle avait ensuite été hantée par le souvenir de ce que le mot *Büchse* était aussi employé pour désigner vulgairement l'organe génital féminin. Avec un peu d'indulgence pour ses connaissances en anatomie topographique, on pouvait donc admettre que l'enfant dans la « boîte » signifiait quelque fruit du ventre maternel. Éclairée sur ce point, elle ne nia plus désormais que l'image onirique correspondait effectivement à un désir émanant d'elle. Comme tant de jeunes femmes, elle n'avait nullement été heureuse de tomber enceinte et s'avoua plus d'une fois qu'elle désirait que l'enfant dépérisse et meure dans le ventre maternel ; dans un accès de fureur, à la suite d'une scène violente avec son mari, elle s'était même violemment frappé le ventre avec les poings pour atteindre l'enfant qui s'y trouvait. L'enfant mort était donc effectivement la satisfaction d'un désir, mais d'un désir mis à l'écart depuis quinze ans, et il ne faut pas s'étonner qu'on ne reconnaisse plus la satisfaction d'un désir quand elle intervient avec tant de retard. Trop de choses entre-temps, précisément, ont changé.

Le groupe auquel ressortissent ces deux derniers rêves, qui ont pour contenu la mort d'êtres proches et chers, doit faire l'objet d'un nouvel examen quand nous en viendrons aux rêves typiques. Je pourrai alors montrer sur de nouveaux exemples qu'en dépit de leur contenu non désiré tous ces rêves doivent être interprétés comme des satisfactions de désirs. Quant au rêve qui suit, ce n'est pas à un patient que je le dois, mais à un intelligent juriste de ma connaissance : |**161**| il m'a, une fois de plus, été raconté dans l'intention de me retenir d'une généralisation précipitée dans la théorie du rêve de désir. « *Je rêve*, rapporte mon informateur, *que j'arrive devant chez moi, une dame au bras. Là attend une voiture fermée, un monsieur s'avance vers moi, excipe de sa qualité d'agent de police et m'enjoint de le suivre. Je le prie seulement de me laisser le temps de régler mes affaires*. Est-ce que vous croyez que ce pourrait être un désir de ma part que d'être arrêté ? » – Certes pas, me faut-il concéder. Savez-vous peut-être sous quel chef d'inculpation vous avez été arrêté ? « – Oui, je crois que c'est pour infanticide. » – Infanticide ? Vous savez bien que seule une mère peut commettre ce crime-là sur son nouveau-né ? « – C'est exact. »[11] – Et

dans quel contexte avez-vous rêvé ; que s'est-il passé le soir précédent ? – « Ça, je n'ai pas envie de vous le raconter, c'est une histoire assez délicate. » – Mais j'en ai besoin, sinon il nous faut renoncer à l'interprétation du rêve. – « Bon, alors, écoutez. Je n'ai pas passé la nuit à la maison, mais auprès d'une dame qui m'importe beaucoup. Quand nous nous sommes réveillés, le matin, il s'est de nouveau passé quelque chose entre nous. Après quoi je me suis rendormi et j'ai rêvé ce que vous savez. » – C'est une femme mariée ? – « Oui. » – Et vous ne voulez pas faire d'enfant avec elle ? – « Non, non, ça pourrait nous trahir. » – Vous ne pratiquez donc pas un coït normal ? – « Je prends la précaution de me retirer avant l'éjaculation. » – Puis-je supposer que vous avez exécuté le tour en question plusieurs fois pendant la nuit, et qu'après la répétition matinale vous ayez été incertain d'avoir fait les choses comme il fallait ? – « Ça se pourrait bien. » – Alors votre rêve est une satisfaction de désir. Il vous procure la garantie rassurante que vous n'avez pas fait d'enfant, ou, ce qui est à peu près la même chose, que vous auriez tué un enfant. Je peux sans problème vous indiquer les chaînons intermédiaires. Souvenez-vous, |**162**| il y a quelques jours nous avons parlé de la misère conjugale et du caractère inconséquent du fait qu'il soit autorisé de contrôler le coït d'une manière telle qu'il n'en résulte pas de fécondation, alors que la moindre intervention, une fois que l'œuf et la semence se sont rencontrés et qu'un fœtus s'est formé, est considérée comme un crime et châtiée. À la suite de quoi nous avons évoqué la controverse médiévale pour savoir à quel moment, au vrai, l'âme entrait dans le fœtus, dès lors que c'est seulement à partir de là que la notion de meurtre est recevable. Vous connaissez certainement aussi ce poème effroyable de Lenau[12], qui met sur le même plan infanticide et contraception. – « Bizarrement, j'ai encore pensé ce matin même à Lenau, comme par hasard. » – C'est aussi un écho de votre rêve. Et maintenant je vais encore mettre en évidence dans votre rêve une autre petite satisfaction de désir collatérale. Vous arrivez, la dame au bras, devant votre maison. Vous l'*emmenez* donc chez vous, *à la maison*, au lieu de passer en réalité cette nuit-là dans sa maison. Que la satisfaction du désir, qui constitue le noyau du rêve, se dissimule sous une forme aussi désagréable, a peut-être plus d'une raison. Si vous lisiez mon essai sur l'étiologie de la névrose d'angoisse, vous verriez que je sollicite le *coitus*

interruptus comme l'un des facteurs qui sont cause de l'angoisse névrotique. Thèse qui répondrait bien au fait qu'après de nombreux coïts de ce type, il vous serait resté un sentiment de malaise intérieur, entrant alors à titre d'élément dans la combinaison de votre rêve. Vous utilisez au demeurant cette mauvaise humeur pour vous cacher la satisfaction de désir. Par ailleurs, l'évocation de l'infanticide n'est toujours pas élucidée. Comment parvenez-vous à ce crime spécifiquement féminin ? – « Je vais tout vous dire. Il y a quelques années j'ai été impliqué une fois dans une affaire de ce genre ; une jeune fille avait par ma faute, en recourant à l'avortement, tenté de se protéger des conséquences d'une liaison avec moi. Je n'étais pas du tout mêlé à la mise en pratique de cette décision, mais pendant longtemps j'ai eu peur, comme on le comprendra, que l'affaire soit découverte. » – Je comprends, il a résulté de ce souvenir une deuxième raison pour laquelle l'hypothèse d'avoir mal réussi votre tour ne pouvait que vous être pénible. |**163**|

Un jeune médecin qui avait entendu raconter ce rêve lors d'un de mes cours s'est très certainement senti concerné, car il s'est empressé de le rêver lui-même à son tour, d'appliquer à un autre sujet la forme de pensée propre à ce rêve. Le jour d'avant il avait remis sa déclaration de revenus, laquelle était tenue parfaitement à jour et conforme à la vérité, dès lors qu'il n'avait pas grand-chose à déclarer. Le voilà donc qui rêve qu'une connaissance vient le trouver au sortir d'une session de la commission fiscale pour lui faire savoir que toutes les autres déclarations n'avaient pas fait l'objet de contestations, tandis que la sienne avait éveillé une méfiance générale et allait lui valoir une amende fiscale salée. Ce rêve est une satisfaction de désir un rien dissimulée, savoir, du désir de passer pour un médecin aux revenus importants. Il rappelle d'ailleurs l'histoire bien connue de la jeune fille à qui on déconseille de dire oui à son soupirant, parce que c'est un homme violent et colérique et qu'une fois marié il fera pleuvoir les coups sur son échine. Réponse de la jeune fille : ah, si seulement il pouvait déjà me taper dessus ! Son désir d'être mariée est si vif qu'elle s'accommode des désagréments censément liés à ce mariage et les élève même au rang de chose désirée.

[B < Si je reprends sous la notion d'« anti-rêves-de-désir[13] » les rêves très fréquents de ce type, qui semblent contredire directement ma théorie,

dès lors qu'ils ont pour contenu l'échec d'un désir ou l'irruption de quelque événement manifestement non désiré, je vois bien qu'on peut, de manière générale, les ramener à deux principes, dont l'un n'a pas encore été évoqué alors qu'il joue un rôle majeur dans la vie comme dans les rêves des êtres humains. L'un des ressorts de ces rêves est le désir que j'aie tort. Ces rêves se produisent régulièrement au cours de mes traitements, quand le patient se trouve face à moi en état de résistance, et je peux compter, sans grand risque de me tromper, que je vais provoquer ce genre de rêve une fois que j'ai exposé pour la première fois au malade la théorie selon laquelle le rêve est une satisfaction de désir[14]. Je peux d'ailleurs m'attendre à ce qu'il en aille exactement ainsi chez plus d'un lecteur de mon livre ; |**164|** il sera parfaitement disposé à s'interdire un désir dans son rêve uniquement pour se procurer la satisfaction du désir que je puisse avoir tort. Le dernier rêve de cure de cette espèce que je veux rapporter ici montre une nouvelle fois la même chose. Une jeune fille qui s'est donné beaucoup de peine pour arracher, contre la volonté de ses proches et des autorités consultées, la poursuite du traitement avec moi fait le rêve suivant : *on lui interdit à la maison de continuer à venir me voir. Elle se réclame alors auprès de moi d'une promesse que je lui ai faite de la traiter y compris gratuitement en cas de nécessité, et je lui dis : en matière d'argent je ne peux user d'aucun égard particulier*.

Il n'est vraiment pas facile de mettre en évidence ici la satisfaction d'un désir, mais dans tous les cas de ce genre on rencontre, outre la première énigme, une seconde énigme dont la solution aide aussi à résoudre la première. D'où proviennent les mots qu'elle me fait dire ? Je ne lui ai naturellement jamais rien dit de semblable, mais l'un de ses frères, celui précisément qui a la plus grande influence sur elle, a eu l'amabilité de tenir sur mon compte ce propos. Le rêve veut donc obtenir que le frère continue d'avoir raison et ce n'est pas seulement en rêve qu'elle veut faire en sorte que ce frère ait raison ; c'est le contenu même de sa vie et ce qui motive sa maladie.

Un médecin (Aug. Stärcke) a fait et interprété un rêve qui à première vue crée une difficulté particulière à la théorie de la satisfaction de désirs :

« *J'ai et je vois sur mon index gauche une affection syphilitique primaire de la dernière phalange*. »

On sera peut-être tenté de renoncer à analyser ce rêve en se disant qu'à l'exception de son contenu non désiré il paraît clair et cohérent. Cela étant, si l'on veut bien se donner la peine de faire une analyse, on découvrira qu'affection primaire doit être mis en équation avec « *prima affectio* » (premier amour), et que le bubon repoussant, selon les mots mêmes de Stärcke « se révèle être le représentant de satisfactions de désirs fortement chargées sur le plan affectif »[15].

L'autre motivation des anti-rêves de désir va tellement de soi qu'on risque facilement de ne pas la voir |**165**|, comme ce fut le cas pour moi-même pendant une période assez longue. Dans la constitution sexuelle de bien des gens il y a une composante masochiste née du retournement en son contraire de la composante agressive, sadique. On appelle ces gens-là des masochistes « idéels » quand ils recherchent le plaisir non dans une douleur corporelle qui leur est infligée, mais dans l'humiliation et le tourment psychique. Il appert à l'évidence que ces personnes peuvent avoir des anti-rêves de désir et des rêves de déplaisir qui ne sont rien d'autre cependant pour elles que des satisfactions de désirs, la satisfaction de leurs inclinations masochistes. Je consigne ici un rêve de ce genre : un jeune homme qui au cours des années antérieures a gravement tourmenté son frère aîné, auquel il était attaché par des tendances homosexuelles, fait aujourd'hui après un changement de caractère radical le rêve suivant, constitué de trois séquences : *I : Que son frère aîné le « sekkiert » [« tarabuste »]. II. Que deux adultes se font des manières dans une intention homosexuelle. III. Le frère a vendu l'entreprise dont il s'était réservé la direction pour son avenir*. Il se réveille de ce dernier rêve avec des sentiments extrêmement pénibles, et pourtant il s'agit d'un rêve de désir masochiste, dont la traduction pourrait être : ça serait bien fait pour moi si mon frère m'infligeait cette vente, pour me punir de tous les tourments que je lui ai fait endurer. > B]

J'espère que tous ces exemples suffiront à rendre crédible – jusqu'à preuve du contraire – le fait que même les rêves de contenu pénible peuvent être ramenés à des satisfactions de désirs[16]. Personne au demeurant ne verra une manifestation du hasard dans le fait que lors de l'interprétation de ces rêves on débouche chaque fois sur des sujets dont on n'aime pas trop parler ou auxquels on n'aime pas trop penser. Le sentiment pénible que provoque

ce genre de rêve est sans doute tout simplement identique au mauvais gré qui pourrait – le plus souvent avec succès – nous retenir de traiter ou d'évoquer ce genre de sujets, et que chacun d'entre nous doit cependant surmonter quand nous nous voyons obligés de les prendre quand même à bras-le-corps. |**166|** Mais ce sentiment de déplaisir récurrent dans le rêve n'exclut pas la persistance d'un désir ; il existe chez tout être humain des désirs qu'il n'a pas envie de faire connaître à d'autres et des désirs qu'il ne veut pas s'avouer à lui-même. Par ailleurs nous nous estimons fondé à corréler le caractère de déplaisir de tous ces rêves au fait objectif de la défiguration onirique et à conclure que si ces rêves précisément sont défigurés de la sorte et si la satisfaction de désirs est déguisée en eux jusqu'à les rendre méconnaissables, c'est parce qu'il subsiste un contrecœur, une intention refoulante à l'égard du sujet du rêve ou du désir qu'on y puise. La défiguration onirique s'avère donc effectivement être un acte de censure. Mais nous prenons bien en compte tout ce que l'analyse des rêves de déplaisir a mis au jour en modifiant comme suit la formule censée exprimer l'essence du rêve : *le rêve est la satisfaction (déguisée) d'un désir (réprimé, refoulé)*[17]. |**167**|

Reste encore les rêves d'angoisse, sous-espèce spécifique des rêves à contenu pénible, dont les moins éclairés auront le plus de réticence à accepter qu'on les appréhende comme autant de rêves de désir. Je peux cependant régler très brièvement le cas des rêves d'angoisse en général. Il ne s'agit pas d'un nouvel aspect du problème du rêve, qui se révélerait à nous dans ces rêves. Ce qui est en question chez eux, c'est la compréhension de l'angoisse névrotique. L'angoisse que nous ressentons dans le rêve n'est qu'en apparence expliquée par le contenu du rêve. Quand nous soumettons le contenu du rêve à l'interprétation, nous observons que l'angoisse du rêve n'est pas mieux justifiée par le contenu du rêve que, par exemple, l'angoisse liée à une phobie ne l'est par la représentation à laquelle la phobie est attachée. Il est certes exact, par exemple, qu'on peut tomber par la fenêtre et que, donc, on a quelque raison de s'astreindre à une certaine prudence quand on est à la fenêtre, mais ce qu'on ne comprend pas c'est pourquoi, s'agissant de la phobie concernée, l'angoisse soit si grande et persécute le malade bien au-delà de ce qui la déclenche. La même explication s'avère dès lors aussi bien valable pour la phobie que pour le

rêve d'angoisse. Dans les deux cas, l'angoisse n'est que *soudée* à la représentation qui l'accompagne et est issue d'une autre source.

C'est à cause de cette connexion intime de l'angoisse onirique avec l'angoisse névrotique que je ne peux faire autrement que renvoyer à cette dernière dans le commentaire de la première. J'ai affirmé en son temps, dans un petit essai sur la « névrose d'angoisse » (*Neurologisches Zentralblatt*, 1895, *Œuvres*, tome I), que l'angoisse névrotique avait son origine dans la vie sexuelle et correspondait à une libido détournée de sa destination, non parvenue à sa mise en application. Depuis lors, cette formule s'est avérée de plus en plus valable. Or on peut en déduire la proposition que les rêves d'angoisse sont des rêves à contenu sexuel dont la libido afférente s'est transformée en angoisse. L'occasion se présentera ultérieurement de soutenir cette affirmation par l'analyse de quelques rêves chez des névrosés. Et de même, dans le cadre d'autres tentatives de me rapprocher d'une théorie du rêve au sens fort du terme, j'aborderai une fois encore la question de la cause déterminante des rêves d'angoisse et de leur compatibilité avec la théorie de la satisfaction de désirs.

1. [D] Le néo-platonicien Plotin dit déjà : « Quand le désir intense [*Begierde*] se met en branle, survient alors la production imaginaire, qui nous rend présent en quelque sorte l'objet de ce désir. » (Du Prel, p. 276.)
2. [B] Il est tout à fait incroyable de voir avec quel entêtement lecteurs et critiques se ferment à l'évocation de ce point et laissent de côté la distinction fondatrice entre contenu manifeste et contenu latent du rêve. [D] Mais aucune des formulations consignées dans la littérature n'est aussi favorable à mes propositions qu'un passage de l'étude de J. Sully *:* « *Dreams as a revelation* », dont le mérite ne saurait être amoindri par le fait que je les cite ici pour la première fois : « *It would seem, after all, that dreams are not the utter nonsense they have been said to be by such authorities as Chaucer, Shakespeare and Milton. The chaotic aggregations of our nightfancy have a significance and communicate new knowledge. Like some letter in cipher, the dream-inscription when scrutinized closely loses its first look of balderdash and takes on the aspect of a serious intelligible message. Or, to vary the figure slightly, we may say that, like some palimpsest, the dream discloses beneath its worthless surface-characters traces of an old and precious communication* » (p. 364). [« Il semblerait après tout que les rêves ne sont pas les pures et simples absurdités qu'ont décrétées des autorités telles que Chaucer, Shakespeare et Milton. Les agrégats chaotiques de nos productions imaginaires nocturnes ont un sens et transmettent un nouveau savoir. Telle une lettre en écriture chiffrée, l'inscription onirique quand on l'examine de près perd sa première apparence de baliverne et prend l'aspect d'un message intelligible sérieux. Ou encore, pour prendre une image légèrement différente, le rêve, tel un palimpseste, révèle sous les caractères sans valeur de la surface les traces d'un message ancien et précieux. »]

3. Il est remarquable de constater comment en l'espèce mon souvenir – à l'état de veille – se soumet à une réduction pour les fins de l'analyse. J'ai connu cinq de mes oncles, aimé et respecté l'un d'entre eux. Mais à l'instant où j'ai surmonté la résistance à l'interprétation du rêve, je me dis : mais je n'ai eu qu'un seul oncle, celui justement auquel on pense dans le rêve.
4. [E] Le docteur Hermine von Hug-Hellmuth a fait part dans une communication de 1915 (*Intern. Zeitschr. F. ärtzl. Psychoanalyse*, III) d'un rêve propre peut-être plus que tout autre à justifier les termes que j'emploie ici. Pour effacer les passages qui lui paraissent choquants la défiguration onirique travaille dans cet exemple avec les mêmes moyens que la censure épistolaire. Celle-ci rend ce genre de passages illisibles en les recouvrant d'un large trait d'encre, la censure onirique les remplace par un marmonnement incompréhensible.
   Pour comprendre ce rêve on dira préalablement que la rêveuse, une personne remarquable et remarquée, fine et cultivée, a cinquante ans, qu'elle est veuve d'un officier supérieur décédé depuis environ douze ans et mère de fils déjà adultes, dont l'un se trouve au front à l'époque du rêve. Venons-en au rêve des « services d'amour ». Elle pénètre dans l'Hôpital de garnison n° 1 et déclare au planton à l'entrée qu'elle doit parler absolument au médecin-chef…(qu'elle désigne par un nom inconnu d'elle), car elle veut prendre un service à l'hôpital. Ce faisant, elle accentue le mot service de telle manière que le sous-officier remarque aussitôt qu'il s'agit de "services d'amour". Comme c'est une vieille femme, il la laisse passer après un moment d'hésitation. Mais au lieu de venir chez le médecin-chef, elle arrive dans une grande pièce sinistre où un grand nombre d'officiers et de médecins militaires, qui debout, qui assis, sont postés autour d'une longue table. Elle s'adresse avec sa demande à un médecin-major qui au bout de quelques mots seulement la comprend déjà. Les mots qu'elle prononce exactement dans le rêve sont les suivants : je suis disposée, comme de nombreuses autres femmes et jeunes filles de Vienne à fournir aux soldats, hommes de troupe ou officiers sans distinction, les…… Ici prend place dans le rêve un marmonnement. Mais elle se rend compte que ce marmonnement est compris sans équivoque par tous les présents, à voir les mines mi-embarrassées, mi-sarcastiques des officiers. La dame poursuit : « Je sais bien que notre décision a quelque chose de déroutant, mais nous sommes plus que sérieuses. On ne demande pas non plus au soldat du front s'il a envie de mourir ou non. » Un long silence pénible de plusieurs minutes suit ces mots. Le médecin-major l'enlace par la taille en disant : « Très chère madame, prenez le cas où l'on en viendrait effectivement à… » (marmonnement). Elle se dégage de son bras tout en pensant : « Eh oui, tous les mêmes », et réplique « Mon Dieu, je suis une vieille femme et n'en viendrais peut-être pas du tout jusque-là. D'ailleurs, il faudrait respecter une condition : prendre l'âge en considération ; que pour un tout jeune gars… (marmonnement) ce n'est pas une femme d'un certain âge… ; ce serait épouvantable. » – Le major : « Je comprends parfaitement. » Quelques officiers, dont un qui l'avait courtisée et demandée en mariage dans leurs jeunes années, éclatent d'un rire sonore et la dame demande à être conduite auprès du médecin-chef qu'elle connaît, pour tirer tout cela au clair. Mais elle se rend compte soudain à sa grande stupeur qu'elle ne connaît pas son nom. Le médecin-major lui enjoint cependant très poliment et avec déférence de se rendre à l'étage supérieur par un étroit escalier de fer en colimaçon qui mène directement de la pièce aux étages du dessus. Tout en montant, elle entend un officier qui dit : « C'est une décision colossale, peu importe si la personne est jeune ou vieille – la classe ! »

Elle poursuit sa montée dans un escalier sans fin, avec le sentiment d'avoir fait simplement son devoir.

Ce rêve se répète encore deux fois dans les quelques semaines qui suivent, avec quelques variations – à ce que dit la dame – tout à fait insignifiantes, voire carrément dépourvues de sens.

5. [C] Ce genre de rêves hypocrites ne sont pas chose rare, ni chez moi ni chez d'autres. Dans le temps même où je suis occupé à travailler sur un certain problème scientifique, je suis hanté plusieurs nuits de suite par un rêve légèrement troublant qui a pour contenu ma réconciliation avec un ami que j'ai négligé depuis longtemps. À la quatrième ou cinquième fois je parviens enfin à appréhender le sens de ces rêves : il réside dans un encouragement à abandonner carrément le dernier reste d'égards que j'ai pour la personne concernée, à m'affranchir complètement de celle-ci, et s'était déguisé de cette hypocrite façon en son contraire. J'ai rapporté un « rêve œdipien hypocrite », fait par quelqu'un d'autre, dans lequel les impulsions hostiles et les désirs de mort des pensées du rêve se remplacent par une tendresse manifeste. (« Exemple typique de rêve œdipien camouflé. ») Il existe encore une autre espèce de rêves hypocrites, que nous évoquerons dans un autre passage (voir la section VI, « Le travail du rêve »).
6. [G] Nous rencontrerons aussi ultérieurement le cas où, au contraire, le rêve exprime un désir de cette deuxième instance.
7. Poser pour le peintre. Goethe : « Et s'il n'a point de postérieur, Comment le Noble peut-il poser ? » [Jeu de mot de Freud sur l'expression « poser », qui signifie aussi en allemand « être assis » face au peintre (*dem Maler sitzen*). (*N.d.T.*)]
8. *Das Moment*, au sens du terme en physique. (*N.d.T.*)
9. Je regrette moi-même l'insertion de ce genre d'éléments de psychopathologie de l'hystérie, qui, du fait de leur présentation fragmentaire et arrachée à leur contexte, ne sauraient être très éclairants. S'ils peuvent renvoyer aux relations intimes que la question du rêve entretient avec les psychonévroses, ils auront satisfait à l'intention dans laquelle je leur ai fait cette place.
10. De la même façon que le saumon fumé dans le rêve du souper gâché.
11. Il est fréquent qu'un rêve soit raconté de manière incomplète, et que ces éléments oniriques omis ne ressurgissent que dans le cours de l'analyse. Ces éléments insérés après coup fournissent régulièrement la clé de l'interprétation du rêve. Voir ci-dessous les développements sur l'oubli des rêves.
12. *Das tote Glück*. (*N.d.T.*)
13. *Gegenwunschträume*. L'expression désigne principalement les rêves qui mettent en scène un événement indésirable, qui contredisent en apparence la théorie de la satisfaction de désir. (*N.d.T.*)
14. [C] Au cours des dernières années mes auditeurs n'ont cessé de me rapporter des « anti-rêves de désir » analogues, les présentant comme leur réaction à leur premier contact avec la « théorie désirante du rêve ».
15. *Zentralblatt für Psychoanalyse*, II, 1911-1912.
16. [E dans le texte, puis mis en note en 1925.] Signalons que ce sujet n'est pas traité ici définitivement et sera de nouveau abordé ultérieurement.
17. [D] L'un des grands noms de la littérature actuelle, qui, à ce qu'on m'a rapporté, ne veut pas entendre parler de psychanalyse et d'interprétation des rêves, trouve malgré tout spontanément une formule presque identique pour l'essence du rêve : « Surgissement non

autorisé, sous un faux visage et un faux nom, de désirs nostalgiques réprimés. » Carl Spitteler, Mes toutes premières *expériences dans la vie* (*Süddeutsche Monatshefte*, octobre 1913).

[C] Je cite ici par anticipation, sous la plume d'Otto Rank, le prolongement et la modification de la formule fondamentale mentionnée ci-dessus : « Le rêve expose régulièrement comme étant satisfaits, sur la base et à l'aide de matériau infantile-sexuel refoulé, des désirs actuels, en règle générale également érotiques, sous une forme voilée et symboliquement déguisée. » (« Un rêve qui s'interprète lui-même. »)

[G] Je n'ai dit à aucun endroit avoir fait mienne cette formule de Rank. La version plus brève qui est contenue dans le texte me semble suffire. Mais le simple fait que j'évoque la modification de Rank a suffi pour qu'on fasse à la psychanalyse le reproche cent fois répété de prétendre que *tous les rêves ont un contenu sexuel*. Si l'on veut bien comprendre cette phrase pour ce qu'elle veut qu'on comprenne, elle démontre simplement à quel point les critiques sont ordinairement dénués de rigueur et de scrupule dans leurs pratiques, et combien les adversaires se plaisent à ignorer les déclarations les plus claires quand elles ne conviennent pas à leurs tendances agressives, dès lors que peu de pages auparavant j'avais évoqué les multiples satisfactions de désirs dans les rêves d'enfants (une partie de campagne, ou un tour en barque sur le lac, ou rattraper un repas sauté, etc.) et à d'autres endroits j'avais traité des rêves de faim, des rêves consécutifs à des stimuli de soif, d'excrétion, et de purs et simples rêves de confort. Rank lui-même ne pose aucune affirmation absolue. Il dit « en règle générale également des désirs érotiques », et la chose se confirme parfaitement pour la plupart des rêves d'adultes.

Il en va autrement quand on emploie le mot « sexuel » au sens d'« éros » désormais courant dans l'usage de la psychanalyse. En revanche la partie adverse ne s'est pratiquement pas souciée du problème intéressant qui serait de savoir si tous les rêves ne sont pas créés par des forces pulsionnelles « libidinales » (par opposition aux forces « destructives »).

V

MATÉRIAU ET SOURCES DU RÊVE

Après avoir tiré de l'analyse du rêve de l'injection d'Irma le constat que le rêve était une satisfaction de désirs, nous avons été captés dans un premier temps par l'intérêt de la question de savoir si ce faisant nous avions mis au jour un caractère universel du rêve, et nous avons réduit provisoirement au silence toute autre curiosité scientifique qui aurait pu se mettre en branle pendant ce premier travail d'interprétation. Maintenant que nous sommes parvenus par l'une des voies au but visé, nous pouvons nous permettre un retour en arrière et choisir un nouveau point de départ pour nos pérégrinations à travers les problèmes du rêve, quand bien même ce faisant nous devrions perdre des yeux quelque temps le sujet nullement réglé définitivement de la satisfaction de désirs.

Depuis qu'en appliquant notre procédé d'interprétation du rêve nous pouvons mettre à jour un contenu *latent* du rêve, qui laisse loin derrière lui, pour ce qui est de la signification, le contenu *manifeste* du rêve, il nous brûle forcément de reprendre à neuf les problèmes du rêve, afin de tenter de voir si ne se résoudraient pas maintenant pour nous de façon satisfaisante les énigmes et contradictions qui nous semblaient inattaquables aussi longtemps qu'on ne connaissait que le contenu manifeste du rêve.

Les indications des auteurs sur la corrélation du rêve et de la vie à l'état de veille, ainsi que sur l'origine du matériau onirique, ont été rapportées en détail dans la section introductive. Nous avons aussi en

mémoire ces trois caractéristiques de la mémoire |**170**| onirique abondamment notées peut-être, mais non expliquées :

1. le fait que le rêve privilégie nettement les impressions des dernières journées (Robert, Strümpell, Hildebrandt, également Weed-Hallam) ;

2. qu'il procède à une sélection selon d'autres principes que ceux de notre mémoire vigile, en rappelant non pas l'essentiel et l'important, mais l'accessoire et le non pris en compte ;

3. qu'il a à sa disposition nos impressions d'enfance les plus précoces et exhibe même des détails particuliers de cette époque de la vie, qui derechef nous paraissent triviaux et ont été considérés à l'état de veille comme oubliés depuis longtemps[1].

Ces aspects particuliers dans la sélection du matériau onirique ont naturellement été observés par les auteurs sur le contenu onirique manifeste.

A

Le récent et l'indifférent dans le rêve

Si maintenant pour ce qui a trait à l'origine des éléments entrant en jeu dans le contenu du rêve je sollicite ma propre expérience, je ne peux faire autrement que poser d'abord qu'il y a dans chaque rêve un rattachement aux événements vécus *au cours de la dernière journée écoulée.* Quel que soit le rêve dont j'entreprenne de m'occuper, un rêve à moi ou un autre, je vois l'expérience se confirmer chaque fois. Instruit de ce fait, je peux par exemple commencer l'interprétation du rêve en recherchant d'abord l'événement vécu dans la journée qui a mis le rêve en mouvement ; dans de nombreux cas, c'est même la voie la plus rapide. Dans le cas des deux rêves que j'ai soumis à une analyse précise dans la section précédente (celui de l'injection d'Irma, celui de mon oncle à la barbe jaune), |**171**| la relation à la journée est tellement évidente qu'elle n'a pas besoin d'être davantage mise en lumière. Mais pour montrer avec quelle régularité cette relation peut être avérée, j'examinerai une pièce de ma propre chronique onirique. Je ne fais

état de ces rêves que dans la mesure où j'en ai besoin pour mettre au jour la source onirique recherchée.

1. *Je fais une visite dans une maison, où l'on ne me laisse entrer qu'en faisant des difficultés, etc., fais* attendre *une femme pendant ce temps.*

Source : conversation le soir avec une parente, lui expliquant que pour quelque chose qu'elle m'a demandé de lui procurer, il va falloir attendre jusqu'à…, etc.

2. *J'ai écrit une* monographie *sur une certaine plante* (laquelle : pas bien clair).

Source : le matin j'ai vu dans la vitrine d'une librairie une *monographie* sur l'espèce cyclamen.

3. *Je vois deux femmes dans la rue,* mère et fille*, cette dernière a été ma patiente.*

Source : une patiente en traitement m'a informé le soir des difficultés que sa *mère* opposait à une poursuite du traitement.

4. *Dans la librairie de S. et R. je prends un abonnement à un périodique, qui coûte* vingt florins *par an.*

Source : le jour précédent, ma femme m'a rappelé que je lui devais encore *vingt florins* de l'argent de la semaine.

5. *Je reçois un* bulletin *du* Comité *social-démocrate, dans lequel je suis traité comme* membre de celui-ci.

Source : reçu en même temps des *bulletins* du comité électoral libéral et du présidium de l'Association humanitaire, dont je suis effectivement membre.

6. *Un homme sur un* rocher à pic au milieu de la mer*, dans le style des tableaux de Böcklin.*

Source : Dreyfus à *l'île du Diable*, simultanément : nouvelles de membres de ma famille en *Angleterre*, etc.

On pourrait se demander si le rattachement du rêve se réalise immanquablement avec les événements de la dernière journée écoulée, ou s'il peut s'étendre aussi |**172**| à des impressions d'une période plus longue du passé récent. Cette question ne peut sans doute pas revendiquer une importance de principe, mais je voudrais malgré tout trancher en faveur du privilège exclusif de la dernière journée qui précède le rêve (du jour du rêve). Chaque fois que j'ai cru qu'une impression datant de deux ou trois jours avait été la source du rêve, j'ai pu me convaincre en recherchant ces

choses plus soigneusement qu'il y avait eu, la veille, un rappel de cette impression, qu'une reproduction démontrable s'était glissée la veille entre le jour de l'épisode et le temps du rêve, et j'ai pu en outre mettre en évidence l'occasion récente dont pouvait avoir procédé le souvenir de l'impression plus ancienne. [B < En revanche je n'ai pu me persuader de ce qu'entre l'impression diurne excitatrice et son retour dans le rêve s'est régulièrement glissé un intervalle de temps biologiquement significatif (la première proposition de cette espèce est celle de H. Swoboda : dix-huit heures)[2]. |**173**| Même H. Ellis, qui a prêté attention à cette question, indique que « bien qu'il ait surveillé la chose », il n'a pas pu trouver de périodicité de ce genre dans ses rêves. Il raconte un rêve dans lequel il se trouvait en Espagne et voulait se rendre en un lieu nommé : Daraus, Varaus ou Zaraus. Une fois réveillé il n'avait pas pu se souvenir d'un nom de lieu de ce genre et avait mis le rêve de côté. Quelques mois plus tard il avait, de fait, trouvé le nom de Zaraus, comme étant celui d'une station entre Saint-Sébastien et Bilbao, que son train avait passée 250 jours avant le rêve (p. 227). |**174**|

Je pense donc qu'il existe pour chaque rêve un déclencheur du rêve issu des épisodes vécus sur lesquels « on n'a pas encore fait passer une bonne nuit de sommeil ».

Les impressions du passé le plus récent (à l'exclusion de la journée qui précède la nuit du rêve) ne révèlent donc pas d'autre type de relation au contenu du rêve que des impressions provenant d'époques plus éloignées (dans les proportions qu'on voudra). Le rêve peut choisir son matériau dans n'importe quelle époque de la vie, pour autant simplement qu'un fil mental suffise à faire le lien entre les événements du jour du rêve (les impressions « récentes ») et ces événements antérieurs.

D'où vient alors la préférence pour les impressions récentes ? Nous parviendrons à quelques hypothèses sur ce point en soumettant l'un des rêves évoqués à une analyse plus précise ; je choisirai le |**175**|

Rêve de la monographie botanique.

J'ai écrit une monographie sur une certaine plante. J'ai le livre sous les yeux, je suis en train de tourner une planche en couleur repliée à

l'intérieur. À chaque exemplaire est annexé un spécimen séché de la plante, comme on en trouverait dans un herbarium.

Analyse :

J'ai vu le matin dans la vitrine d'une librairie un nouveau livre, intitulé : *Les Cyclamens* – manifestement une monographie sur cette espèce florale.

Le cyclamen est la fleur favorite de ma femme. Je me reproche de penser si rarement à lui *ramener des fleurs*, comme elle a envie que je le fasse. – À propos du sujet *ramener des fleurs*, je me souviens d'une histoire que j'ai racontée il y a peu lors d'une réunion avec mes amis et que j'ai utilisée comme preuve de mon affirmation que l'oubli est très fréquemment la réalisation d'une intention de l'inconscient et permet quand même de tirer des conclusions quant à l'état d'esprit secret de celui qui oublie. Une jeune femme habituée à trouver un bouquet de son mari le jour de son anniversaire déplore un beau jour festif de ce genre l'absence de ce signe de tendresse et fond en larmes. Là-dessus le mari arrive, ne sait comment s'expliquer ces pleurs, jusqu'à ce qu'elle lui dise : c'est mon anniversaire aujourd'hui. Lui se frappe le front, s'écrie : excuse-moi, mais j'ai complètement oublié, et veut s'en aller lui chercher des *fleurs*. Elle cependant demeure inconsolable, car dans l'oubli de son mari elle voit une preuve qu'elle ne joue plus dans ses pensées le même rôle que jadis. – Cette madame L. a rencontré ma femme voici deux jours, lui a appris qu'elle se sentait tout à fait bien et demandé de mes nouvelles. Je l'ai eue en traitement il y a quelques années.

Autre élément initial : j'ai effectivement écrit un jour quelque chose d'approchant, du genre *monographie* sur une plante, à savoir, un essai consacré à la *coca*, qui a attiré l'attention de K. Koller sur les propriétés anesthésiantes de la cocaïne. J'avais moi-même suggéré dans ma publication cette utilisation de l'alcaloïde, sans cependant approfondir suffisamment les choses pour aller plus loin. |**176|** Sur ce, il me revient que dans la matinée du jour qui a suivi le rêve (que je n'ai trouvé le temps d'interpréter que le soir) j'avais pensé à la cocaïne dans une sorte de fable imaginaire diurne. Me disant que si je devais jamais attraper un glaucome,

j'irais à Berlin et m'y ferais opérer incognito chez mon ami berlinois par un médecin qu'il me recommande. L'opérant, ignorant sur qui il pratiquerait l'intervention, vanterait une fois de plus la facilité avec laquelle désormais, depuis l'introduction de la cocaïne, ces opérations se pratiquent. Pour ma part je ne laisserais rien transparaître qui pourrait révéler que j'avais moi-même une part dans cette découverte. À ce scénario imaginaire se raccrochaient des réflexions sur la gêne qu'il y a malgré tout pour le médecin à solliciter de la part de confrères des prestations médicales pour sa propre personne. Je pourrais dédommager, comme n'importe quel autre patient, cet oculiste berlinois qui ne me connaît pas. Après que ce rêve diurne m'est revenu à l'esprit, je note, et seulement alors, que derrière lui se cache le souvenir d'un certain événement de mon existence. Peu de temps après la découverte de Koller, mon père avait en effet contracté un glaucome ; il fut opéré par mon ami oculiste, le docteur Königstein, le Dr Koller s'occupa de l'anesthésie à la cocaïne et fit alors la réflexion que ce cas réunissait les trois personnes qui avaient chacune joué un rôle dans l'introduction de la cocaïne.

Mes pensées continuent leur chemin et je me demande quand cette histoire de cocaïne m'a été remise en mémoire pour la dernière fois. C'était il y a quelques jours, quand j'avais dans les mains les mélanges publiés en mon honneur par des étudiants reconnaissants pour fêter le jubilée de leur professeur et de la direction de leur laboratoire. Parmi les titres de gloire du laboratoire, on mentionnait aussi que c'était en ce lieu qu'avaient été découvertes les qualités anesthésiantes de la cocaïne par K. Koller. Je remarque alors soudain que mon rêve est en liaison avec un épisode de la soirée précédente. J'avais précisément raccompagné chez lui le Dr Königstein, avec qui je m'étais engagé dans une conversation sur une histoire qui, |**177**| chaque fois qu'elle est abordée, m'émeut vivement. Au moment où je me trouvais dans le vestibule avec lui, le professeur *Gärtner* [jardinier] vint se joindre à nous, en compagnie de sa jeune épouse. Je n'ai pu me retenir de les féliciter tous deux pour leur mine *florissante*. Or le professeur Gärtner est l'un des auteurs des mélanges dont je parlais à l'instant et pourrait bien être celui qui m'y a fait penser. Madame L., dont j'ai voici peu raconté la déception le jour de son anniversaire, avait elle aussi été évoquée dans la conversation avec le Dr Königstein, dans un autre contexte à dire vrai.

Je vais essayer d'interpréter encore les autres déterminations du contenu du rêve. Un *spécimen séché* de la plante est annexé à la monographie, comme s'il s'agissait d'un *herbier*. À l'herbier se rattache un souvenir de lycée. Un jour le proviseur avait convoqué tous les élèves des grandes classes pour leur donner l'herbier de l'établissement à examiner et à nettoyer. On y avait trouvé des petits *vers* – l'espèce bibliophage. Il ne semble pas avoir manifesté de confiance en ma coopération, car il ne m'a laissé que quelques feuilles. Aujourd'hui encore je sais qu'il y avait des crucifères dessus. Je n'ai jamais eu une passion particulièrement intime pour la botanique. À mon probatoire de botanique je suis tombé une nouvelle fois sur un crucifère qu'il fallait identifier, et… je n'y suis pas parvenu. Ça aurait mal tourné pour ma personne si mes connaissances théoriques ne m'avaient pas tiré d'affaire. – Des crucifères je passe directement aux composites. À dire vrai l'artichaut aussi est un composite, savoir, celui que je pourrais appeler *ma fleur préférée*. Ma femme, qui a plus de cœur que moi, me rapporte régulièrement du marché cette fleur préférée.

Je vois *devant moi* la monographie que j'ai écrite. Cela non plus n'est pas exempt de référence. Mon ami m'a écrit de Berlin hier, avec la nature visuelle qui est la sienne : « Je m'occupe énormément de ton livre sur le rêve. *Je le vois déjà terminé devant moi et le feuillette*. » Ce que j'ai pu l'envier pour ce talent de voyant ! Si seulement je pouvais moi aussi le voir déjà terminé là devant moi ! |**178**|

La planche en couleur repliée : quand j'étais étudiant en médecine je souffrais beaucoup d'une tendance impulsive à ne vouloir apprendre que dans les *monographies*. Malgré mes ressources limitées, je tenais à jour, à l'époque, plusieurs archives médicales dont les *planches en couleur* faisaient mes délices. J'étais fier de cette inclination à vouloir aller au fond des choses. Quand par la suite je me suis mis moi-même à publier, il a fallu aussi que je dessine les planches destinées à mes publications, et je sais que l'une d'entre elles faisait un effet si pitoyable qu'un bienveillant confrère s'était moqué de moi. À cela s'ajoute, je ne sais trop comment, un très vieux souvenir de ma prime jeunesse : une plaisanterie de mon père qui m'avait confié ainsi qu'à la plus âgée de mes sœurs un ouvrage illustré de *planches en couleurs* (la description d'un voyage en Perse) que nous avions mission de détruire. Du point de vue pédagogique la chose n'était guère

justifiable. J'avais cinq ans à l'époque, ma sœur moins de trois, et le souvenir de nous deux, enfants, occupés à démonter ce livre avec ravissement (il faut bien dire, *comme un artichaut*, en arrachant les pages les unes après les autres) est l'unique image qui me soit restée de cette époque avec une vraie prégnance plastique. Par la suite, quand j'ai été étudiant, s'est développée chez moi une préférence prononcée de collectionneur pour l'acquisition et la possession de livres (analogue à cette tendance à préférer étudier dans des monographies, une *marotte* du genre de celle qui se présente déjà dans les pensées du rêve à propos du cyclamen et de l'artichaut). Je suis devenu un *ver rongeur de livres* (voir : *herbier*). Depuis que je réfléchis sur moi-même j'ai toujours ramené cette première passion de mon existence à cette impression de mon enfance, ou plus exactement, je me suis rendu compte que cette scène de l'enfance était un «souvenir-écran » pour ma bibliophilie ultérieure[3]. Naturellement, j'ai découvert aussi assez tôt que les passions font souvent souffrir. À dix-sept ans j'avais un beau compte débiteur chez le libraire sans avoir de quoi l'apurer, et mon père considéra à peine comme une excuse le fait que mes inclinations ne se soient portées sur rien de plus méchant. Le fait d'évoquer cet événement plus tardif de ma jeunesse me ramène |**179**| cependant aussitôt à la conversation avec mon ami, le docteur Königstein. Car ce dont il s'agissait dans la conversation de la soirée du jour du rêve, c'était de ces mêmes reproches d'autrefois quant au fait que je cède trop à mes *marottes*.

Pour des raisons qui n'ont pas leur place ici, je ne vais pas poursuivre l'interprétation de ce rêve, mais me contenterai d'indiquer la voie qui y mène. Pendant le travail d'interprétation, j'ai été renvoyé au souvenir de la conversation avec le Dr Königstein, et ce à partir de plus d'un point du rêve. Quand je récapitule les points abordés dans cette conversation, le sens du rêve me devient compréhensible. Tous les itinéraires mentaux où je m'engage, ceux des marottes de ma femme et de moi-même, de la cocaïne, des difficultés à gérer un traitement médical entre confrères, de ma prédilection pour les études monographiques et du fait que je néglige certaines disciplines comme la botanique, tout cela trouve alors sa continuité et débouche dans l'un des fils de cet entretien extrêmement ramifié. Le rêve retrouve le caractère de justification, de plaidoyer pour mon bon droit, tout comme le premier rêve analysé, celui de l'injection

d'Irma ; il prolonge même le sujet qui y est entamé et le commente à même un nouveau matériau venu s'ajouter dans l'intervalle entre deux rêves. Même la forme d'expression apparemment indifférente du rêve acquiert une accentuation. On dit maintenant : je suis quand même l'homme qui a écrit l'étude importante et reconnue (sur la cocaïne), de la même manière qu'autrefois j'avançais pour me justifier : je suis quand même un bon étudiant sérieux et travailleur ; et donc dans les deux cas : je peux me permettre ça. Mais je peux renoncer ici à la réalisation complète de l'interprétation du rêve, parce que ce qui m'a poussé à en faire état c'était seulement l'intention d'examiner sur un exemple la relation du contenu onirique à l'épisode vécu déclencheur de la journée précédente. Aussi longtemps que je ne connais de ce rêve que le contenu manifeste, il ne me saute aux yeux qu'une seule référence du rêve à une impression de la journée ; une fois que j'ai fait l'analyse, il apparaît une deuxième source du rêve dans un autre épisode vécu de la même journée ; |**180|** La première des impressions auxquelles le rêve fait référence est une impression sans intérêt particulier, une circonstance accessoire. Je vois dans la vitrine un livre dont le titre m'effleure au passage et dont le contenu devrait à peine m'intéresser. Le deuxième épisode vécu avait une valeur psychique forte, j'ai discuté intensément pendant bien une heure avec mon ami oculiste, lui ai fait des allusions qui ne pouvaient pas ne pas nous toucher de près l'un et l'autre et qui ont éveillé en moi des souvenirs à l'occasion desquels j'ai observé le surgissement en moi-même de multiples et fort diverses émotions de mon être intime. De surcroît cette conversation a été interrompue avant la fin, certaines connaissances nous ayant rejoints. Quel rapport entretiennent donc ces deux impressions de la journée, à la fois entre elles et avec le rêve qui en a résulté pendant la nuit ?

Dans le contenu du rêve je ne trouve qu'une allusion à l'impression sans intérêt et je puis ainsi confirmer que le rêve emprunte de préférence à la vie des choses accessoires pour les intégrer dans son contenu. En revanche, dans l'interprétation du rêve tout mène à l'épisode vécu important, qui à juste titre le suscite. Quand, seule manière juste de faire, je juge du sens du rêve en fonction du contenu latent extrait et mis au jour par l'analyse, je suis parvenu sans m'en rendre compte à un savoir nouveau et important. Je vois s'effondrer l'énigme que constituait le rêve en ne s'occupant que de miettes sans valeur de la vie diurne. Je dois aussi

contredire ceux qui affirment que la vie psychique du jour ne se poursuit pas dans le rêve, et qu'en revanche le rêve gaspille de l'activité psychique en l'appliquant à du matériau dérisoire. C'est le contraire qui est vrai ; ce qui nous a requis pendant la journée domine aussi les pensées du rêve et nous ne nous donnons la peine de rêver qu'à l'occasion de matériaux du genre de ceux qui, le jour, nous ont donné à penser.

L'explication la plus évidente du fait que malgré tout je rêve de l'impression diurne sans véritable intérêt, alors que c'est l'impression à juste titre excitante qui m'a incité à rêver, tient sans doute au fait qu'en l'espèce on a de nouveau affaire à un effet manifeste de cette défiguration onirique que nous avons ramenée plus haut à un statut de pouvoir psychique fonctionnant comme censure. Le souvenir de la monographie sur l'espèce cyclamen se voit utilisé |**181|** comme s'il était une *allusion* à la conversation avec l'ami, de la même manière exactement que, dans le rêve du souper empêché, l'évocation de l'amie est représentée par l'allusion « saumon fumé ». La seule question qui se pose est de savoir par quels chaînons intermédiaires l'impression de la monographie peut entrer dans un rapport d'allusion avec la conversation que j'ai eue avec l'oculiste, étant donné que cette relation, dans un premier temps, ne tombe pas sous le sens. Dans l'exemple du souper empêché, la relation est délivrée d'emblée ; le « saumon fumé », comme aliment préféré de l'amie, ressortit sans autre forme de procès à la sphère de représentations que la personne de l'amie est susceptible de susciter chez la rêveuse. Dans notre nouvel exemple il s'agit de deux impressions dissociées, qui dans un premier temps n'ont rien de commun, sinon de se produire le même jour. Je remarque la monographie le matin, j'ai la conversation ensuite, le soir. La réponse que l'analyse me fournit est : ce genre de relations d'abord non présentes entre les deux impressions sont nouées après coup en un seul fil qui va du contenu de représentation de l'une au contenu de représentation de l'autre. J'ai déjà relevé les chaînons intermédiaires concernés en rédigeant l'analyse. À la représentation de la monographie sur le cyclamen, hors toute influence extérieure venue d'ailleurs, ne se rattacherait sans doute que le fait que cette fleur est la fleur préférée de ma femme, voire encore le souvenir du bouquet dont Madame L. est frustrée. Je ne crois pas que ces arrière-pensées eussent suffi à provoquer un rêve.

Ainsi dans *Hamlet* :

« *There needs no ghost, my lord, come from the grave*
To tell us this[4] »

Mais voilà-t-il pas que dans l'analyse il n'est rappelé que l'homme qui a dérangé notre conversation s'appelait *Gärtner* [jardinier], et que j'ai trouvé sa femme *florissante* [*blühend*] ; et je me souviens même précisément maintenant, après coup, que l'une de mes patientes, qui porte le beau nom de *Flora*, s'est trouvée un moment être au centre de notre conversation. Les choses se sont sûrement passées de telle manière que, partant de la sphère imaginaire botanique et passant par ces chaînons manquants, la liaison s'est effectuée entre ces deux épisodes vécus de la journée, celui qui est sans véritable intérêt et celui qui émeut fortement. |**182**| Puis d'autres relations se sont installées, celle de la cocaïne, qui peut à très bon droit faire fonction d'intermédiaire entre la personne du Dr Königstein et celle d'une monographie que j'ai écrite, et elles ont consolidé cette fusion en une seule des deux sphères de représentation, en sorte que désormais un morceau du premier épisode vécu pouvait être utilisé comme allusion au deuxième.

Je m'attends à ce qu'on attaque cette explication en la déclarant arbitraire ou fabriquée. Que serait-il arrivé si le professeur Gärtner avec sa florissante épouse n'était pas entré en lice, si la patiente évoquée n'était pas *Flora*, mais *Anna* ? La réponse pourtant est facile. Si ces relations de pensées ne s'étaient pas produites, d'autres sans doute auraient été choisies. Tant il est facile de construire des relations de ce genre, comme pourraient le démontrer par exemple les devinettes et les énigmes dont nous agrémentons nos journées. La sphère d'influence du *Witz* est sans limites. Pour faire un pas de plus : si entre les deux impressions de la journée aucune relation intermédiaire suffisamment productive ne s'était laissée établir, eh bien le rêve, précisément, se serait déployé autrement ; une autre impression de la journée sans véritable intérêt, comme il nous en vient des foules, et que nous oublions, aurait pris pour le rêve la place de la « monographie », serait entrée en liaison avec le contenu de la conversation et aurait représenté celle-ci dans le contenu du rêve. Dès lors qu'aucune impression autre que celle de la monographie n'a connu cette destinée, c'est sans doute qu'elle était celle qui convenait le mieux à la liaison. On n'est

jamais obligé de s'étonner, tel Jeannot le Futé chez Lessing « que ce soient les seuls riches en ce monde qui possèdent le plus d'argent ».

Le processus psychologique par lequel, selon ce que nous avons exposé, l'épisode vécu indifférent finit par assumer la représentation de l'épisode vécu qui possède une valeur psychique nous paraîtra certainement encore sujet à caution et déroutant. Dans une section ultérieure nous nous verrons tenu de fournir des explications plus éclairantes pour notre entendement quant aux spécificités de cette opération apparemment incorrecte. |**183**| Pour l'heure nous n'avons affaire qu'au résultat abouti de ce processus, que nous sommes poussés à admettre par d'innombrables expériences récurrentes de l'analyse du rêve. Mais ce processus, tel qu'il est, donne à supposer qu'il se produirait quelque chose comme un *déplacement* – disons, de l'accent psychique – au fil de ces chaînons intermédiaires, que des représentations *faiblement* chargées d'intensité au début parviendraient, en reprenant la charge des représentations *plus intensément* investies initialement, à un niveau de puissance qui les mettrait à même de forcer l'accès à la conscience. Ce genre de déplacements ne nous étonne nullement quand il s'agit d'investissements de *quanta* d'affect ou tout simplement d'actions motrices. Que la femme restée vierge et solitaire reporte sa tendresse sur des animaux, que le célibataire devienne un collectionneur impénitent, que le soldat défende en versant le sang de son cœur une bande de tissu de couleur[5], son drapeau, que dans le rapport amoureux une pression de la main, prolongée d'une seconde, plonge dans la félicité, ou que dans *Othello* un mouchoir égaré déclenche un accès de fureur, autant d'exemples de déplacements qui nous apparaissent inattaquables. Mais que par le même cheminement et selon les mêmes principes soit décidé un partage entre ce qui parvient à notre conscience et ce qui lui demeure refusé, savoir, donc, ce que nous pensons, cela nous fait l'impression d'une donnée pathologique, et quand la chose se produit à l'état de veille, nous appelons cela une faute de pensée. On trahira ici le résultat de considérations qui prendront place plus loin, en disant que le processus psychique que nous avons identifié dans le déplacement onirique s'avérera n'être certes pas un processus pathologiquement perturbé, mais un processus sans doute distinct du processus normal, et de nature plus *primaire*.

Ce faisant nous interprétons le fait que le contenu onirique intègre des résidus d'épisodes vécus accessoires comme une expression de la *défiguration onirique* (par déplacement)[6], tout en rappelant que nous avons identifié dans la défiguration onirique une conséquence de la censure en poste à la frontière entre deux instances psychiques. Nous prévoyons, en l'espèce, que l'analyse du rêve nous découvrira régulièrement |**184**| la source réelle, psychiquement significative, située dans la vie diurne, dont le souvenir a déplacé l'accent sur le souvenir indifférent. En voyant les choses ainsi nous nous sommes mis en totale contradiction avec la théorie de Robert, devenue pour nous inutilisable. C'est que précisément le fait objectif que Robert entendait expliquer n'existe pas. L'hypothèse de son existence repose sur une méprise, sur le fait qu'il omet de mettre à la place du contenu onirique apparent la signification réelle du rêve. En allant plus loin, on peut encore objecter à la théorie de Robert que si le rêve avait réellement pour mission de libérer notre mémoire, par un travail psychique particulier, des « scories » du souvenir de la journée, notre sommeil ne manquerait pas d'être plus tourmenté et employé à un travail plus harassant que tout ce qu'on pourrait dire de notre vie mentale à l'état de veille. Le nombre d'impressions diurnes sans intérêt, en effet, dont nous devrions protéger notre mémoire est manifestement immensément élevé ; la nuit ne suffirait pas à venir à bout de leur somme. Il est infiniment plus probable que l'oubli des impressions sans intérêt suit son chemin sans intervention active de nos pouvoirs psychiques.

Et pourtant nous éprouvons comme un avertissement nous enjoignant de ne pas prendre congé des idées de Robert sans les prendre davantage en considération. Nous avons laissé inexpliqué le fait que l'une des impressions indifférentes de la journée – entendons, de la dernière journée écoulée – fournisse régulièrement une contribution au contenu du rêve. Les relations entre cette impression et la source proprement dite du rêve dans l'inconscient n'existent pas toujours dès le départ ; comme nous l'avons vu, elles ne sont fabriquées qu'après coup pendant le travail du rêve, au service en quelque sorte du déplacement visé. Il faut donc qu'existe déjà une requête contraignante d'ouvrir la voie à des liaisons dans la direction précisément de l'impression récente, bien que sans intérêt particulier, laquelle doit nécessairement offrir une aptitude particulière à cela par une

quelconque qualité. Sinon il serait tout aussi aisément réalisable que les pensées du rêve déplacent leur accent sur une composante inessentielle de leur propre sphère de représentation. |**185**|

Les expériences qui vont suivre peuvent nous mener sur la voie de l'explication. Lorsqu'une journée nous a apporté deux épisodes vécus ou plus, dignes de susciter des rêves, le rêve réunira l'évocation des deux en une seule entité globale ; il obéit à une *contrainte*, qui est de *configurer avec eux un ensemble unique*. Par exemple : par un après-midi d'été je suis monté dans un compartiment de chemin de fer, où j'ai rencontré deux connaissances dont aucune cependant ne connaissait l'autre. L'un était un confrère haut placé, l'autre était membre d'une famille distinguée que je fréquentais à titre médical. Je fis faire connaissance aux deux messieurs. Mais pendant tout ce long trajet leur commerce passa par moi, en sorte que j'eus bientôt à aborder un sujet de conversation tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. Je priai le confrère de recommander à ses patients le cabinet médical d'une connaissance commune qui venait d'ouvrir ses consultations. Le confrère répliqua qu'il était convaincu de la valeur du jeune homme, mais que sa personnalité insignifiante ne lui faciliterait pas l'entrée dans des maisons distinguées. Je répliquai pour ma part : que c'était précisément pour cela qu'il avait besoin de la recommandation. Auprès de l'autre voyageur je m'enquis peu après de l'état de santé de sa tante, la mère d'une de mes patientes, qui à l'époque était gravement malade. La nuit qui suivit ce voyage je rêvai que mon jeune ami, celui pour qui j'avais sollicité la protection, se trouvait dans un salon élégant et prononçait avec force gestes d'homme du monde, devant une société choisie, où j'avais casé toutes les personnes riches et distinguées de ma connaissance, l'oraison funèbre de la vieille dame (déjà morte, donc, pour le rêve), laquelle était la tante du second compagnon de voyage. (J'avoue franchement que je n'avais pas eu de bonnes relations avec cette dame.) Mon rêve avait donc de nouveau découvert des connexions entre les deux impressions de la journée et orchestré au moyen de celles-ci une situation unifiée.

En me fondant sur de nombreuses expériences similaires, je ne peux donc que formuler la thèse qu'il existe pour le travail du rêve une sorte d'astreinte à combiner dans le rêve en une seule et même unité toutes les sources incitatives du rêve déjà existantes[7]. |**186|**

Je vais à présent soumettre à examen et discussion la question de savoir si la source incitative du rêve à laquelle mène l'analyse doit nécessairement être chaque fois un événement récent (et significatif), ou si un épisode vécu intérieur, le souvenir donc d'un événement ayant une pleine valeur psychologique, une démarche mentale, peuvent assumer le rôle de déclencheur du rêve. La réponse la plus certaine qui puisse être donnée au terme de très nombreuses analyses va dans le sens de la dernière hypothèse. Le déclencheur du rêve peut être un processus intérieur que le travail mental de la journée a pour ainsi dire rendu récent. Le bon moment est sans doute arrivé maintenant d'énoncer dans un schéma d'ensemble les diverses conditions qui permettent d'identifier les sources du rêve.

La source du rêve peut être :

a) Un épisode vécu récent et psychiquement significatif, directement représenté par lui-même dans le rêve[8].

b) Plusieurs épisodes vécus récents, significatifs, réunis par le rêve en une seule unité[9].

c) Un ou plusieurs épisodes vécus récents et significatifs, représentés dans le contenu onirique par l'évocation d'un épisode simultané mais indifférent[10].

d) Un épisode vécu intérieur significatif (souvenir, démarche mentale) représenté ensuite *régulièrement* dans le rêve par l'évocation d'une impression récente, mais indifférente[11].

Comme on voit, demeure continûment conservée pour l'interprétation du rêve la condition qu'une composante du contenu onirique répète une impression récente de la journée précédente. Cette part destinée à la représentation de quelque chose dans le rêve peut soit appartenir à la sphère imaginaire du déclencheur du rêve proprement dit – et ce, soit comme composant essentiel, soit comme composant inessentiel de celui-ci – soit provenir du domaine d'une impression indifférente mise en relation par une connexion plus ou moins fournie avec la sphère du déclencheur du rêve. L'apparente pluralité de conditions ne tient ici qu'à l'*alternative* : *présence ou absence d'un déplacement*, et nous notons ici que cette alternative nous offre la même facilité à expliquer les contrastes du rêve, que celle qu'offre à la théorie médicale du rêve la série qui va de la veille partielle à la veille totale des cellules cérébrales (voir p. 80 et suiv.).

On note par ailleurs dans cette série que l'élément psychiquement intéressant mais non récent (la démarche mentale, le souvenir) peut être remplacé pour les fins visées dans la formation du rêve par un élément récent mais psychiquement indifférent, pour peu que soient conservées les deux conditions : 1) que le contenu onirique trouve un rattachement au vécu récent, 2) que le déclencheur du rêve ne cesse pas d'être un processus psychiquement intéressant. Dans un seul cas (*a*), les deux conditions sont remplies par la même impression. Si, outre cela, on prend en considération le fait que les mêmes impressions indifférentes mises en valeur pour le rêve aussi longtemps qu'elles sont récentes perdent cette aptitude dès qu'elles ont vieilli d'une journée (ou au mieux de quelques jours), il faut alors se résoudre à admettre que la fraîcheur d'une impression lui fournit en soi une certaine valeur psychique pour la formation du rêve, valeur qui peu ou prou s'avère égale au degré de valeur de démarches mentales ou de souvenirs affectivement marqués. C'est seulement dans le cadre de réflexions psychologiques ultérieures que nous pourrons deviner en quoi peut être fondée, pour la formation du rêve, cette valeur des impressions *récentes*[12].

Accessoirement, notre attention se trouve attirée ici sur le fait que pendant la période nocturne et sans que notre conscience le remarque, d'importantes modifications peuvent se produire au sein de notre matériau de souvenirs et de représentations. L'invitation expresse à dormir et attendre que la nuit porte conseil, quand on est confronté à une affaire, avant de prendre une décision définitive, est manifestement tout à fait légitime. Notons cependant que s'agissant de ce point nous sommes sortis de la psychologie de l'activité onirique pour mordre dans celle du sommeil, franchissant un pas que nous aurons encore souvent l'occasion de franchir[13].

Ceci étant, il y a une objection qui menace de renverser les dernières conclusions que nous avons tirées. Si des impressions indifférentes ne peuvent parvenir dans le contenu du rêve qu'aussi longtemps qu'elles sont récentes, comment se fait-il alors que nous trouvions aussi dans le contenu onirique certains éléments de périodes antérieures de l'existence, qui du temps où ils étaient récents – pour reprendre le mot de Strümpell – ne possédaient pas de valeur psychique, et donc étaient censés être oubliés

depuis longtemps, autrement dit des éléments qui n'étaient ni tout frais ni psychologiquement significatifs ?

On rangera intégralement cette objection dans les affaires classées en s'appuyant sur les résultats de la psychanalyse chez les névrosés. La solution en effet, c'est que le déplacement qui remplace le matériau psychiquement important par du matériau indifférent (pour ce qui est de rêver, comme pour ce qui est de penser) a déjà eu lieu dans ces périodes précoces de l'existence et s'est depuis fixé dans la mémoire. Ces éléments originellement indifférents, eux, ne sont précisément plus indifférents |**189**| depuis que par le déplacement ils ont hérité de la valeur du matériau psychiquement significatif. Ce qui est resté vraiment indifférent ne peut plus par ailleurs être reproduit dans le rêve.

On conclura à bon droit des discussions explicatives qui précèdent que je pose l'affirmation qu'il n'y a pas de déclencheurs du rêve indifférents, et donc pas de rêves anodins non plus. C'est là très rigoureusement et radicalement mon opinion, à l'exception des rêves d'enfants et, par exemple, des brèves réactions oniriques à des sensations nocturnes. Hormis ces cas, ou bien ce qu'on rêve peut manifestement s'identifier comme psychiquement significatif, ou bien c'est le produit d'une défiguration et alors c'est seulement une fois que l'interprétation du rêve est parachevée qu'on peut en juger, à la suite de quoi il se laisse derechef identifier comme significatif. Jamais le rêve ne se commet à des broutilles ; nous ne nous laissons pas déranger dans notre sommeil par des riens[14]. Les rêves apparemment anodins se révèlent être rudes quand on se donne la peine de les interpréter ; si on me permet l'expression, je dirai qu'ils « sont des vieux de la vieille », qu'ils « ne sont pas nés de la dernière pluie ». Et comme c'est de nouveau un point dont je peux espérer qu'il provoque une contradiction, et que je me plais à saisir l'occasion de montrer la défiguration onirique au travail, je soumettrai maintenant à l'analyse une série de « *rêves anodins* » tirés de ma collection personnelle.

I

Une jeune dame pleine d'intelligence et de finesse, mais qui dans la vie fait aussi partie de ces personnes réservées dont on dit qu'elles sont des

« eaux qui dorment », raconte : *j'ai rêvé que j'arrivais trop tard au marché et ne trouvais plus rien chez le boucher ni chez la marchande de légumes*. Rêve anodin assurément, mais un vrai rêve ressemble à autre chose ; je me le fais raconter de manière détaillée. Ce qui donne la relation suivante : *elle va au marché avec sa cuisinière* |**190**|. *Celle-ci porte le panier. Le boucher, après qu'elle lui a demandé quelque chose, dit : ça, on n'a plus, et veut lui donner autre chose avec le commentaire suivant : ça aussi c'est bon. Elle refuse et va trouver la marchande de légumes, laquelle veut lui vendre un drôle de légume ficelé en plusieurs bottes, mais noir de couleur. Elle dit : je ne connais pas ça, je ne prends pas ça*.

La liaison avec la journée n'est pas compliquée. De fait, elle était arrivée trop tard au marché et n'avait plus rien eu. *La boutique du boucher était déjà fermée*, expression qui s'impose avec force pour décrire ce qui lui est arrivé. Mais arrêtons-nous : n'est-ce pas là une locution parfaitement vulgaire, qui suggère – ou plutôt dont le contraire suggère – une certaine négligence dans l'habillement d'un individu de sexe masculin ? La rêveuse n'a d'ailleurs pas utilisé ces mots, elle les a peut-être fuis ; recherchons l'interprétation des détails contenus dans le rêve.

Quand dans un rêve quelque chose a le caractère d'un discours, et donc est dit ou entendu, et pas seulement pensé – ce qui le plus souvent peut se discerner avec certitude –, cela provient de discours tenus dans la vie à l'état de veille, qui certes ont été traités comme matière première, morcelés, discrètement modifiés, mais surtout ont été arrachés à leur contexte[15]. On peut donc partir de ce genre de propos dans le travail d'interprétation. D'où vient donc le discours du boucher : *ça on n'en a plus* ? De moi-même ; quelques jours auparavant je lui avais expliqué « que les plus anciennes expériences vécues par les enfants, *on ne peut plus en avoir en tant que telles*, mais qu'elles sont remplacées dans l'analyse par des "transferts" et des rêves ». C'est donc moi le boucher, et elle refuse ces transferts vers le présent d'anciennes modalités de pensée et de sensation. – D'où vient ce qu'elle dit dans le rêve : *je ne connais pas ça, je ne prends pas ça* ? Pour l'analyse il faut subdiviser ses mots. « Je ne connais pas ça », elle l'a dit elle-même un jour plus tôt à sa cuisinière, avec laquelle elle avait une dispute, mais avait alors ajouté : *reprenez-vous, conduisez-vous correctement*. |**191**| On perçoit là nettement un déplacement ; des deux

phrases qu'elle utilise contre sa cuisinière, elle a pris dans le rêve l'insignifiante ; mais seule la phrase réprimée « reprenez-vous, conduisez-vous correctement ! » est en accord avec le reste du contenu onirique. C'est ce qu'on pourrait crier à quelqu'un qui se permet des sollicitations inconvenantes et oublie « de fermer sa boutique ». Que nous soyons vraiment parvenus sur la piste de l'interprétation, nous est démontré ensuite par l'accord avec les allusions déposées dans l'épisode avec la marchande de légumes. Un légume vendu ficelé en bottes (de forme oblongue, comme elle l'ajoute après coup) et outre cela de couleur noire, à quoi donc cela pourrait-il bien ressembler sinon à l'association onirique de l'asperge et du radis noir [*schwarzer Rettich*] ? Nul besoin d'interpréter l'asperge pour les personnes averties des deux sexes, mais l'autre légume – dans le cri : [*Schwarzer, rett'dich !*] Noir, sauve-toi ! – me semble renvoyer au même thème sexuel que celui que nous devinions au début quand nous avons voulu introduire pour le récit du rêve l'expression : la boutique du boucher était fermée. Peu importe qu'on n'identifie pas complètement le sens de ce rêve ; une chose en tout cas est sûre : il a du sens et n'est nullement anodin[16].

II

Autre rêve innocent de la même patiente, à certains égards un pendant du précédent : *son mari demande : ne faudrait-il pas faire accorder le piano ? Elle : pas la peine, de toute façon il faut refaire les cuirs*. |**192**| Là encore, répétition d'un événement réel du jour précédent. Son mari a posé la question de cette manière, et elle a répondu à peu près de la sorte. Mais que signifie le fait qu'elle le rêve ? Elle raconte certes à propos du piano que c'est une caisse *répugnante* qui donne un *mauvais son*, une chose que son époux possédait déjà[17] avant qu'ils se marient, etc. Mais la clé de la solution n'est fournie qu'avec les mots « *pas la peine* ». Ceux-ci ont pour origine une visite qu'elle a faite hier chez son amie. Là on l'a invitée expressément à retirer sa veste, et elle a décliné en disant : merci, ça ne vaut *pas la peine*, il faut que je reparte tout de suite. Pendant qu'elle raconte cela, je ne peux pas m'empêcher de me souvenir soudain qu'hier pendant le travail d'analyse elle a tout à coup porté la main à sa veste, où un bouton

s'était ouvert. C'est donc comme si elle voulait dire : s'il vous plaît, ne regardez pas là, ça ne vaut pas la peine. Et par là se complète le mot *Kasten* [caisse] pour donner *Brustkasten* [poitrine], et l'interprétation du rêve conduit directement à l'époque de l'évolution de son corps où elle a commencé à ne pas être satisfaite de ses formes. Cela nous mène sans doute également à des époques antérieures, si nous tenons compte d'expressions telles que « *répugnante* » et « *mauvais son* » et si nous nous souvenons du nombre de fois où les petits hémisphères du corps féminin – par opposition et en guise d'ersatz – entrent en scène à la place des grands – et dans les allusions, et dans les rêves.

III

J'interromps ici la série en insérant un bref rêve anodin fait par un jeune homme. Celui-ci a rêvé *qu'il remet son manteau d'hiver, ce qui est terrible*. L'occasion de ce rêve est, à ce qu'il dit, le froid qui est soudain revenu. Une appréciation plus subtile notera cependant que les deux éléments brefs du rêve ne s'accordent pas bien l'un à l'autre, car en quoi porter un manteau lourd ou épais quand il fait froid pourrait-il avoir quelque chose de « terrible ». |**193**| Pour le plus grand dommage de l'innocence de ce rêve, la première idée qui lui vient à l'esprit lors de l'analyse est le souvenir de ce qu'une dame, hier, lui a avoué en confidence que son dernier enfant devait l'existence à un condom qui avait craqué. Il reconstruit alors les pensées qui lui sont venues à l'occasion de cette confidence : un condom mince est dangereux, un condom épais n'est pas bon. Le condom est à juste titre ce « pardessus », on le passe bien par-dessus ; c'est le nom qu'on donne aussi à un manteau léger. Un événement comme celui que la dame rapportait serait au demeurant « terrible » pour cet homme non marié.

Revenons maintenant à notre rêveuse innocente.

IV

Elle met une bougie dans le chandelier ; mais la bougie est cassée et ne tient pas bien[18]*. Les filles à l'école disent qu'elle ne sait pas s'y prendre ; et la jeune fille, que ce n'est pas sa faute*.

Là aussi, il y a un événement déclencheur réel ; elle a effectivement mis une bougie dans le chandelier hier, mais elle n'était pas cassée. On a utilisé ici un symbolisme transparent. La bougie est un objet qui excite les organes génitaux féminins ; quand elle est cassée et ne reste pas bien droite, cela signifie l'impuissance de l'homme (« *que ce n'est pas sa faute* »). Cette jeune femme élevée avec un grand soin et restée étrangère à toute vilenie connaît-elle simplement cette utilisation de la bougie ? Par hasard, elle peut encore indiquer grâce à quel épisode vécu elle en est venue à savoir cela. Lors d'une promenade en barque sur le Rhin, passe devant eux un bateau, où sont assis des étudiants qui chantent ou plutôt braillent avec un plaisir visible une chanson « Quand la reine de Suède tous ses volets fermés, avec des cierges Apollo…[19] »

Elle n'entend pas ou ne comprend pas le dernier mot. C'est son mari qui doit lui fournir l'explication demandée. Ces vers sont alors remplacés dans le contenu du rêve par un souvenir candide, celui d'une tâche dont elle s'était *maladroitement* acquittée un jour au pensionnat, et cela par le truchement de l'élément commun : *volets fermés*. Le lien entre le thème de l'onanisme et l'impuissance est suffisamment évident. « Apollo », dans le contenu onirique latent rattache ce rêve à un rêve antérieur où il était question de la vierge Pallas. Tout cela en vérité n'étant guère anodin.

V

Pour qu'on n'imagine pas trop faciles les conclusions qu'on peut induire de ces rêves quant aux conditions de vie réelles des rêveurs, j'ajouterai encore un rêve qui, pareillement, semble innocent et provient de la même personne. *J'ai rêvé, raconte-t-elle, une chose que j'ai réellement faite dans la journée, à savoir, que j'avais tellement rempli une petite valise de livres que j'avais de la peine à la fermer, et je l'ai rêvé exactement comme ça s'est réellement passé*. La personne qui raconte ici insiste elle-même principalement sur la concordance entre le rêve et la réalité. Or tous les jugements de ce genre sur le rêve, toutes les remarques faites à son propos ressortissent, bien qu'elles se soient fait une place dans la pensée vigile, mais de manière malgré tout régulière, au contenu latent du rêve, comme nous le confirmeront d'autres exemples ultérieurs. Il nous est donc

dit que ce que le rêve raconte s'est réellement produit le jour d'avant. Cela prendrait trop de temps de raconter par le menu par quelles voies on en vient à l'idée d'avoir recours à l'anglais dans l'interprétation. Bref, il s'agit derechef d'une petite *box* (voir p. 159-160 le rêve de l'enfant mort dans la boîte), qui a été tellement remplie qu'il n'y rentrait plus rien. En tout cas rien de mal cette fois.

Dans tous ces rêves « innocents » c'est, de manière très frappante, le facteur sexuel qui domine visiblement les autres comme motif de censure. Mais c'est là un sujet d'importance toute primordiale, que nous devons mettre de côté.

B

L'infantile comme source du rêve

Comme troisième propriété caractéristique, entre autres, du contenu du rêve, nous avons mentionné avec tous les auteurs (à l'exception de Robert) le fait que dans le rêve peuvent apparaître des impressions issues des tout premiers âges de la vie du rêveur, |**195**| dont la mémoire ne semble pas disposer à l'état de veille. On comprendra qu'il est difficile de juger avec quelle fréquence ou quelle rareté la chose se produit, puisqu'après le réveil les éléments oniriques concernés ne sont pas identifiés dans leur origine. La preuve qu'il s'agit d'impressions de l'enfance doit donc être faite par une voie objective dont les conditions ne peuvent que rarement être réunies. A. Maury raconte une histoire particulièrement probante en l'espèce, celle d'un homme qui avait un beau jour décidé, après vingt ans d'absence, de rendre visite aux lieux de son enfance La nuit précédant le départ, il rêva qu'il était dans une localité totalement inconnue de lui et qu'il y rencontrait dans la rue un monsieur inconnu avec lequel il avait une conversation. Revenu au pays, il put alors se convaincre que cette localité inconnue se trouvait réellement à proximité immédiate de sa ville natale et l'inconnu du rêve se révéla aussi être un ami de feu son père, qui vivait en ce lieu. Preuve absolument contraignante sans doute qu'il avait vu l'un et l'autre dans son

enfance, l'homme aussi bien que la localité. Le rêve par ailleurs doit être interprété comme un rêve d'impatience, comparable à celui de la fille qui a le billet du concert dans son sac (p. 158 et suiv.), de l'enfant à qui son père a promis une excursion au hameau, etc. Les motifs qui font se reproduire pour le rêveur telle impression, précisément, de son enfance ne peuvent naturellement être débusqués sans analyse.

L'un des auditeurs de mes cours, qui se vantait de ce que ses rêves ne subissaient que très rarement la défiguration onirique, me confia que peu de temps auparavant il avait vu en rêve que *son ancien précepteur se trouvait dans le lit de la bonne* qui avait travaillé dans sa maison jusqu'à ce qu'il ait onze ans. La localisation de cette scène lui était revenue en mémoire encore dans le rêve. Vivement intéressé, il avait raconté le rêve à son frère aîné, lequel lui avait confirmé en riant la réalité effective de cette scène rêvée. Il s'en souvenait très bien, car il avait lui-même six ans à l'époque. Le couple amoureux avait l'habitude |**196|** de le saouler à la bière, lui, l'aîné, quand les circonstances étaient favorables à des relations nocturnes. Quant au cadet, trois ans à l'époque – notre rêveur –, qui dormait dans la chambre de la bonne, il n'était pas considéré comme gênant.

Dans un autre cas encore, on peut constater avec certitude et sans s'aider de l'interprétation du rêve que celui-ci contient des éléments de l'enfance, quand le rêve en effet est, comme on dit, un rêve *pérenne*, rêvé une première fois dans l'enfance, et revenant toujours, de temps à autre, par la suite, au cours du sommeil de l'adulte. Aux exemples connus de cette espèce je peux ajouter quelques exemples de ma propre expérience, encore que, s'agissant de moi-même, je n'aie jamais fait la rencontre de rêve pérenne de ce genre. Un médecin âgé d'une trentaine d'années m'a raconté que dans sa vie onirique, depuis les premiers temps de son enfance jusqu'à aujourd'hui, apparaissait fréquemment un lion jaune sur lequel il pouvait fournir les informations les plus précises. Ce lion qu'il connaissait par des rêves a été en effet découvert un jour *in natura*, en l'espèce d'un objet de porcelaine perdu depuis longtemps, et le jeune homme avait alors appris de sa mère que cet objet était le jouet le plus convoité de sa prime enfance, et dont lui-même ne pouvait plus se souvenir. [A [uniquement dans la première édition] < Une de mes patientes avait fait pendant sa trente-huitième année le même rêve angoissant qu'elle était poursuivie et se réfugiait dans une pièce dont elle fermait puis rouvrait la porte pour

récupérer la clé restée à l'extérieur dans la serrure, et ce avec le sentiment que si elle n'y arrivait pas il se passerait des choses épouvantables pour elle, qu'elle s'emparait de la clé pour verrouiller de l'intérieur, après quoi, elle pouvait de nouveau respirer, soulagée. > A]

Si, laissant le contenu manifeste du rêve, on se tourne maintenant vers les pensées du rêve, qui ne sont mises en évidence que dans et par l'analyse, on peut y constater avec étonnement la contribution active d'épisodes vécus de l'enfance, y compris dans des rêves dont le contenu n'aurait jamais éveillé de supposition de cette nature. Je dois à mon estimé confrère du « lion jaune » un exemple de rêve de ce genre particulièrement charmant et instructif. Après avoir lu le récit de Nansen sur son expédition polaire, il avait rêvé qu'il était dans le désert de glace et qu'il galvanisait ce hardi chercheur pour traiter une sciatique dont celui-ci se plaignait ! Pour l'analyse de ce rêve une histoire de son enfance lui était revenue en mémoire, en dehors de laquelle le rêve, il est vrai, demeurait incompréhensible. Vers l'âge de trois ou quatre ans il avait écouté un jour avec curiosité les adultes en train de parler de voyages de découverte, et demandé ensuite à son papa si c'était une maladie grave. |**197**| Il avait manifestement confondu les mots « *Reisen* » [voyage] et « *reissen* »[20] [douleur lancinante], et les railleries de ses frères et sœurs avaient veillé à ce que cet épisode humiliant ne tombe pas chez lui dans l'oubli.

On a un cas tout à fait semblable quand, dans l'analyse du rêve de la monographie consacrée à la famille des cyclamens, je tombe sur un souvenir de jeunesse conservé : que mon père avait laissé au garçon de cinq ans, afin qu'il le mette en pièces, un livre illustré de planches en couleur. On émettra peut-être un doute, par exemple, en se demandant si ce souvenir a vraiment participé à la configuration du contenu du rêve, ou si ce n'est pas bien plutôt le travail de l'analyse qui a construit seulement après coup une relation. Mais la richesse intrinsèque et l'entrelacement des liaisons associatives garantissent la vérité de la première approche. (Cyclamen – fleur préférée – plat préféré – artichaut ; retirer les feuilles comme pour un artichaut, une à une (tournure dont on nous rebat tous les jours les oreilles à l'occasion de la partition de l'empire de Chine) ; – herbier – ver bibliophage dont les plats préférés sont des livres.) En outre, je puis assurer que le sens

ultime du rêve, que je n'ai pas développé ici, est en très intime relation avec le contenu de la scène enfantine.

Dans une autre série de rêves, l'analyse nous enseigne que le désir même qui a suscité le rêve, et dont le rêve se présente comme la satisfaction, provient de la vie infantile, en sorte qu'à sa grande surprise on *trouve dans le rêve l'enfant continuant à vivre avec ses impulsions.*

Je reprends et poursuis ici l'interprétation d'un rêve dans lequel nous avons déjà puisé et appris quelque chose de neuf : l'ami R. est mon oncle. Nous avons poussé son interprétation jusqu'au point où nous avons rencontré de manière tangible le désir motivant d'être nommé professeur, et nous nous étions expliqué la tendresse du rêve pour l'ami R. comme création d'une opposition et d'un défi face à l'insulte aux deux confrères contenue dans les pensées du rêve. Ce rêve était le mien ; ce qui me permet d'en poursuivre l'analyse en indiquant que mon sentiment n'était pas encore satisfait par la solution atteinte. |**198|** Je savais que mon jugement sur les collègues maltraités dans les pensées du rêve avait été tout autre à l'état de veille ; la force du désir de ne pas partager leur sort en ce qui concerne la nomination me paraissait trop faible pour expliquer pleinement l'opposition entre l'appréciation vigile et celle du rêve. Si le besoin qu'on m'adresse la parole sous un autre titre est censé avoir été aussi fort que cela, c'est alors l'indice probant d'une ambition maladive que je ne me connais pas, et dont je crois être très éloigné. Je ne sais pas comment d'autres personnes qui croient me connaître me jugeraient sur ce point ; j'ai peut-être, aussi, eu vraiment de l'ambition ; mais si oui, il y a longtemps qu'elle s'est projetée sur d'autres objets que sur le titre et le grade de *Professor extraordinarius*.

D'où vient donc l'ambition qui m'a inspiré ce rêve ? Il me revient là quelque chose que j'ai bien souvent entendu raconter dans mon enfance : qu'à ma naissance une vieille paysanne avait prophétisé à ma mère, très heureuse de ce premier-né, qu'elle avait fait don au monde d'un grand homme. Ce genre de prophéties sont certainement très fréquentes, tant il y a de mères dans la joie de l'attente et de vieilles paysannes ou d'autres vieilles femmes qui ont perdu le pouvoir qu'elles avaient sur cette terre et se sont donc tournées vers l'avenir. Ça n'aura d'ailleurs sans doute pas nui non plus à la prophétesse Mon désir de grandeurs proviendrait-il de cette source ? Mais voilà que je me souviens justement d'une autre impression de

mes jeunes années, plus tardive et mieux appropriée encore à expliquer les choses : c'était un soir, nous étions dans l'une des guinguettes du Prater où les parents avaient coutume d'emmener avec eux leur garçon de onze ou douze ans, quand notre attention fut soudain attirée par un homme qui allait de table en table et improvisait des vers, moyennant une petite rétribution, sur un sujet qu'on lui donnait à traiter. On m'envoya en mission demander au poète de venir à notre table, et il se montra reconnaissant envers le messager. Avant de s'enquérir du sujet qu'on lui donnait à traiter, il laissa tomber quelques vers sur ma personne, puis, porté par son inspiration, déclara qu'un jour je serais probablement, une nouvelle fois, « ministre ». Je peux me souvenir encore très bien de l'impression qu'a faite sur moi cette deuxième prophétie. C'était à l'époque du ministère bourgeois, peu auparavant, mon père avait ramené à la maison les portraits |**199|** de ces messieurs du ministère en question, les docteurs Herbst, Giskra, Unger, Berger, etc., et pour les honorer nous avions fait des illuminations. Il y avait même des Juifs parmi eux ; tous les gamins juifs bons élèves portaient donc un portefeuille ministériel dans leur cartable. C'est même certainement en liaison avec les impressions de cette époque que jusqu'à la veille de l'inscription à l'université j'avais envie d'étudier le droit, et que je n'ai changé de monture qu'au dernier moment. On sait que la carrière ministérielle est généralement fermée au médecin. Revenons à mon rêve ! Je note seulement maintenant qu'il me ramène de la morosité actuelle aux temps des joyeuses espérances du « ministère bourgeois » et comble selon ses propres forces mon désir d'*autrefois*. En traitant aussi mal, parce qu'ils sont juifs, mes deux confrères si savants et respectables, l'un comme s'il était un imbécile, l'autre comme s'il était délinquant, en procédant ainsi, je me comporte comme si j'étais le ministre, je me suis mis à la place du ministre. Quelle vengeance radicale ! Son Excellence refuse de me nommer *Professor extraordinarius*, et moi je me mets en rêve à sa place.

Dans un autre cas j'ai pu noter que le désir qui suscite le rêve, quand bien même il est actuel, tire cependant un puissant renfort de souvenirs infantiles remontant loin dans les profondeurs du passé. Il s'agit ici d'une série de rêves au fondement desquels il y a l'envie mélancolique d'aller enfin à *Rome*. Il faudra encore sans doute que je satisfasse cette envie longtemps par des rêves, car à la période de l'année dont je dispose pour un

voyage, le séjour à Rome doit être évité pour des raisons de santé[21]. Et donc me voilà qui rêve un jour que depuis la fenêtre du compartiment je vois le Tibre et le pont Saint-Ange ; puis le train s'ébranle et il me vient à l'esprit que je n'ai absolument jamais mis les pieds dans la ville. La vue que j'avais depuis le train dans le rêve était reconfigurée d'après une gravure célèbre que j'avais entraperçue au passage, la veille, dans le salon d'un patient. |**200|** Une autre fois, quelqu'un me conduit sur une colline et me montre Rome à moitié voilée par la brume, et si loin encore que je m'étonne de la netteté de ce que je vois. Le contenu de ce rêve est plus riche que ce que j'aimerais développer ici. On y identifie aisément le motif « voir de loin la terre promise » [*das gelobte Land*]. La ville que j'ai d'abord vue ainsi dans la brume est… *Lübeck* ; la colline trouve un modèle dans… *Gleichenberg*[22]. Dans un troisième rêve je suis enfin à Rome, comme me le dit le rêve. Simplement, à ma grande déception je ne vois pas du tout un décor de scène urbaine, mais *une petite rivière aux eaux sombres, sur un côté de celle-ci, des rochers noirs, de l'autre des prairies avec de grandes fleurs blanches. Je remarque un Herr Zucker* (que je connais vaguement) *et décide de lui demander le chemin de la ville*. Il est manifeste que je m'efforce vainement de voir en rêve une ville que je n'ai pas vue à l'état de veille. Si je décompose le paysage du rêve en ses éléments, les fleurs blanches renvoient à la ville de *Ravenne*, que je connais, et qui, pendant une période du moins, avait, au titre de capitale de l'Italie, arraché à Rome la première place. Dans les marais autour de Ravenne nous avions trouvé dans les eaux noires de magnifiques nénuphars. Le rêve les fait pousser dans des prés comme les narcisses dans notre *Aussee*, parce qu'il était très difficile, à l'époque, d'aller les chercher dans l'eau. Le rocher noir si près de l'eau rappelle vivement la vallée de la *Tepl* près de *Karlsbad*. Le mot « *Karlsbad* » me met maintenant en mesure de m'expliquer ce trait bizarre qui me fait demander mon chemin à Monsieur Zucker. Dans le matériau filé par le rêve, on reconnaît deux de ces anecdotes juives amusantes qui recèlent tant de sagesse profonde, et souvent bien amère, et que nous aimons tant citer dans nos conversations et dans nos lettres. La première est l'histoire de la « constitution », dont le contenu raconte comment un pauvre Juif monte subrepticement sans billet dans le rapide de Karlsbad, puis se fait prendre, à chaque contrôle se fait expulser du train et traiter avec de

plus en plus de dureté, et répond alors à une connaissance qui l'avait rencontré à l'une des stations de son chemin de croix, et lui demandait sa destination : « Si ma constitution résiste… je vais à *Karlsbad.* » |**201**| À proximité, dans la mémoire, de cette histoire, une autre encore, celle du Juif qui ne parle pas le français et à qui on a intimé le conseil de demander à *Paris* le chemin de la rue Richelieu. Paris aussi a été pendant de nombreuses années l'une des destinations dont j'avais très envie, et j'ai considéré le bonheur avec lequel j'ai mis le pied pour la première fois sur le pavé parisien comme une assurance que je parviendrai aussi à la satisfaction d'autres désirs. Le demander-son-chemin est en outre une allusion directe à *Rome*, car on sait bien que tous les chemins mènent à Rome. D'ailleurs le nom de Zucker renvoie lui aussi de nouveau à Karlsbad, où nous envoyons bel et bien toutes les personnes atteintes de la maladie *constitutionnelle* qu'est le diabète. Le déclencheur de ce rêve était la proposition faite par mon ami de Berlin que nous nous retrouvions pour Pâques à Prague. Parmi les choses dont je devais discuter avec lui on trouverait encore une autre relation à « Zucker » et à « Diabète »[23].

Un quatrième rêve, peu après le dernier mentionné, m'emmène de nouveau à Rome. Je vois devant moi un coin de rue et m'étonne qu'on y ait apposé tant d'affiches allemandes. La veille, j'avais écrit à mon ami, avec une préscience prophétique, que pour des promeneurs allemands Prague ne serait sans doute pas un séjour de tout confort. Le rêve exprimait donc en même temps le désir de le rencontrer à Rome, plutôt que dans une ville de Bohême, et d'autre part l'intérêt vraisemblablement issu de mes années d'étudiant, que je trouvais au fait qu'à Prague on devrait manifester davantage de tolérance à l'égard de la langue allemande. J'ai d'ailleurs certainement compris la langue tchèque dans mes premières années d'enfance, étant né dans une petite localité de Moravie peuplée de Slaves. Une comptine tchèque entendue dans ma dix-septième année s'est sans aucune peine gravée si bien dans ma mémoire qu'aujourd'hui encore je peux la réciter, bien que n'ayant pas la moindre idée de ce qu'elle veut dire. Ces rêves ne manquent donc pas non plus de relations multiples aux impressions de mes premières années.

Enfin, lors de mon dernier voyage en Italie, qui entre autres lieux m'a mené sur les rives du lac de Trasimène, j'ai découvert, après avoir vu |**202**|

le Tibre et avoir fait demi-tour, douloureusement ému, à quatre-vingts kilomètres de Rome, la force accrue que mon envie tenace de voir la Ville éternelle puisait dans des impressions de jeunesse. J'étais précisément en train d'échafauder le projet de me rendre à Naples, une de ces prochaines années, en contournant Rome, quand m'est revenue une phrase que je n'avais pu lire que chez l'un de nos classiques[24] : on se demande qui donc allait et venait le plus assidûment chez lui dans la salle de séjour après avoir conçu le plan d'aller à Rome, le directeur d'école adjoint *Winckelmann*, ou le chef de guerre *Hannibal*. J'avais de fait voyagé sur les traces d'Hannibal ; à qui il fut aussi peu qu'à moi-même donné de voir Rome : lui aussi avait marché vers la *Campanie*, quand tout le monde l'avait attendu à Rome. Or Hannibal, avec qui j'étais parvenu à cette ressemblance, avait été le héros préféré de mes années de lycée ; comme tant d'autres au même âge, j'avais tourné mes sympathies pendant les guerres puniques non pas vers les Romains, mais vers le Carthaginois. Quand, ensuite, dans les grandes classes du lycée, avait grandi ma première compréhension de ce qu'il en coûtait comme conséquences de descendre d'une race étrangère au pays, et que les pulsions antisémites chez les camarades exigeaient qu'on prît position, la figure du chef de guerre sémite grandit plus encore à mes yeux. Hannibal et Rome symbolisaient pour le jeune homme que j'étais le conflit entre le caractère coriace du judaïsme et l'organisation de l'Église catholique. L'importance prise depuis pour notre vie affective par le mouvement antisémite a aidé par la suite nos pensées et nos sensations de cette première époque à se fixer solidement. En sorte que le désir de venir à Rome est devenu pour la vie onirique le paravent et le symbole de nombreux autres désirs très brûlants, à la réalisation desquels on voulait travailler avec l'endurance et la radicalité du Punique, et dont l'accomplissement semble pour l'instant avoir été tout aussi peu favorisé par le destin que ce désir d'entrer dans Rome qui hanta toute la vie d'Hannibal.

Et c'est seulement parvenu à ce point que je tombe sur l'épisode de ma jeunesse qui aujourd'hui encore manifeste sa puissance dans toutes ces sensations et tous ces rêves. J'avais autour de dix ou douze ans, |**203**| quand mon père a commencé à m'emmener avec lui en promenade et à me faire part, dans la conversation, de ses vues sur les choses de ce monde. C'est

ainsi qu'un jour, pour me montrer à quel point j'étais arrivé en des temps meilleurs que les siens, il me raconta ceci : quand j'étais jeune homme, le samedi, je me promenais dans la rue de la ville où tu es né, bien habillé, avec un nouveau bonnet de fourrure sur la tête. S'amène alors un chrétien qui balance d'un coup mon bonnet par terre dans les saletés en criant : juif, descends du trottoir ! « Et qu'est-ce que tu as fait ? » Je suis descendu sur la chaussée et j'ai ramassé mon bonnet : voilà ce qu'il a répondu tranquillement. Ça ne me semblait pas très héroïque de la part du grand homme fort qui me tenait par la main, moi le petit garçon. À cette situation qui ne me satisfaisait pas, j'en opposai une autre, qui convenait mieux à mon sentiment des choses, savoir, la scène où le père d'Hannibal, Hamilcar Barca, fait jurer à son garçon devant l'autel de la maison, qu'il se vengera des Romains[25]. Et depuis, Hannibal avait sa place dans mes productions imaginaires.

Je crois bien que je peux suivre en remontant un peu plus loin encore dans mon enfance l'histoire de cet engouement enthousiaste pour le général carthaginois, de telle sorte qu'ici aussi il s'agirait sans doute seulement du transfert sur un nouveau support d'une relation affective déjà constituée. L'un des premiers livres tombé entre les mains de l'enfant qui savait lire fut *Le Consulat et l'Empire* de Thiers ; je me souviens que j'avais collé sur le dos aplati de mes soldats de bois des petites fiches avec les noms des maréchaux de l'Empire, et que dès cette époque Masséna (sous son nom juif : Menasse) était explicitement mon préféré[26] (préférence qui s'expliquera sans doute aussi par le hasard qui nous a fait naître le même jour, à cent ans exactement de distance). Napoléon lui-même rejoint Hannibal du fait du passage des Alpes. Et peut-être pourrait-on poursuivre en remontant plus loin encore dans l'enfance le |**204**| développement de cet idéal guerrier jusqu'à des désirs que ma fréquentation tantôt amicale, tantôt belliqueuse, pendant mes trois premières années, d'un garçon d'un an mon aîné ne pouvait que susciter chez le plus faible des deux compagnons de jeu.

Plus on s'engage profondément dans l'analyse des rêves, plus on est amené souvent sur la trace d'épisodes vécus de l'enfance qui jouent un rôle, comme sources du rêve, dans le contenu onirique latent.

On nous a dit (p. 21) qu'il était extrêmement rare que le rêve reproduise des souvenirs d'une manière telle que ceux-ci constituent *in extenso* et sans modification le seul et exclusif contenu onirique manifeste. Malgré tout, il y a un certain nombre d'exemples de ce phénomène qui sont établis et que je peux compléter de quelques autres, relatifs de nouveau à des scènes infantiles. Chez l'un de mes patients il est arrivé qu'un rêve produise une restitution à peine déformée d'un épisode sexuel, immédiatement identifié comme souvenir fidèle. Le souvenir de cela n'avait certes pas été entièrement perdu à l'état vigile, mais il avait malgré tout été fortement obscurci, et sa réanimation était un succès du travail analytique qui avait précédé. À l'âge de douze ans, le rêveur avait rendu visite à l'un de ses camarades qui se trouvait alité, et qui vraisemblablement n'avait découvert sa nudité qu'à la suite d'un mouvement non intentionnel dans le lit. À la vue de ses organes génitaux, en proie à une sorte de force contraignante, il se déshabilla à son tour et saisit le membre de l'autre, lequel le regarda avec un air étonné et indigné à la suite de quoi il fut pris de gêne et s'éclipsa. Vingt-trois ans plus tard, un rêve répétait cette scène avec tous les détails des sensations qu'il y avait éprouvées, en le modifiant cependant en ce sens que le rêveur, au lieu d'assumer le rôle actif, jouait le rôle passif, cependant que la personne du camarade d'école était remplacée par une personne appartenant à l'époque présente.

En règle générale, il est vrai, la scène infantile n'est représentée dans le contenu onirique manifeste que par une allusion et il faut donc la développer et la tirer du rêve par une interprétation. La communication de ce genre d'exemples peut ne pas déboucher sur un résultat très probant, puisque le plus souvent il manque pour ces épisodes de l'enfance toute autre espèce de garantie ; quand ils ont lieu à un âge précoce, ils ne sont plus reconnus par le souvenir. Le droit, tout simplement, de conclure, en partant de rêves, à ce genre d'expériences vécues dans l'enfance, résulte, lors du travail psychanalytique, |**205**| de toute une série de facteurs qui dans leur synergie manifestent suffisamment de fiabilité. Arrachées à leur contexte pour les besoins de l'interprétation du rêve, ce genre de reconduites à des épisodes vécus de l'enfance feront sans doute peu d'impression, et notamment parce que je ne vais même pas jusqu'à communiquer la totalité du matériau sur lequel s'appuie l'interprétation.

Toutefois, ce n'est pas pour autant que je vais m'abstenir de les communiquer.

I

Chez l'une de mes patientes, tous les rêves ont le caractère d'une mise « *sous pression* » ; elle se met sous pression pour arriver à l'heure, ne pas rater le train, etc. Dans l'un de ses rêves *elle doit aller chez son amie ; sa mère lui a dit qu'elle doit y aller en voiture, pas à pied ; mais elle part en courant et ce faisant n'arrête pas de tomber*. – Le matériau qui émerge à l'occasion de l'analyse permet d'identifier le souvenir de scènes de presse similaires dans l'enfance (on sait ce que le Viennois appelle « *eine Hetz* », une rigolade) et fournit en particulier pour l'un des rêves une référence à la plaisanterie, chère aux enfants, qui consiste à prononcer : « la vache a couru, jusqu'à ce qu'elle tombe » aussi vite que si c'était un seul mot, ce qui est encore une « presse ». Toutes ces pratiques innocentes de mise sous pression entre petites amies sont remémorées parce qu'elles en remplacent d'autres, moins innocentes.

II

D'une autre, le rêve suivant : *elle est dans une grande pièce où il y a toutes sortes de machines, un peu du genre de ce qu'elle se représente comme un établissement orthopédique. Elle entend qu'on lui dit que je n'ai pas le temps et qu'il faut qu'elle suive le traitement en même temps que cinq autres. Mais elle n'est pas d'accord et ne veut pas se coucher dans le lit – ou ce qui en tient lieu – qui lui est destiné. Elle reste debout dans un coin et attend que je dise que ça n'est pas vrai. Les autres, pendant ce temps, se moquent d'elle en disant qu'elle fait des simagrées*. – Avec ça : *comme si elle faisait plein de petits carrés*.

|**206**| La première partie de ce contenu onirique est une liaison avec la cure et un transfert sur moi. La deuxième contient l'allusion à la scène d'enfance ; l'un et l'autre élément étant soudés par l'évocation du lit. L'*établissement orthopédique* renvoie à un propos que j'ai tenu, où j'avais comparé le traitement, pour ce qui est de sa durée et de sa nature, avec un

traitement *orthopédique*. Au début du traitement j'avais dû lui faire savoir *que pour l'instant je n'avais que peu de temps pour elle*, mais qu'ultérieurement je lui consacrerais une heure entière tous les jours. Ceci a réanimé en elle la vieille susceptibilité qui est un trait de caractère majeur des enfants promis à l'hystérie. Ils ont une insatiable soif d'amour. Ma patiente était la cadette de six frères et sœurs (d'où : *avec cinq autres*) et à ce titre la préférée du père, mais semble avoir trouvé que ce père aimé lui consacrait encore trop peu de temps et d'attention. – Qu'*elle attende que je dise que ce n'est pas vrai*, découle de ce qui suit : un petit apprenti tailleur lui avait apporté une robe et elle lui avait confié l'argent du paiement. Après quoi elle avait demandé à son mari si, au cas où l'apprenti viendrait à le perdre, elle devrait verser cet argent une deuxième fois. Pour la *taquiner*, le mari lui assura que oui (la *taquinerie* dans le rêve), et elle n'eut de cesse de lui poser et reposer la question, *attendant qu'il finisse par dire que ce n'était pas vrai*. Pour ce qui concerne maintenant le contenu latent du rêve, on peut échafauder l'idée qu'elle se demande si dans l'hypothèse où je lui consacrerais le double de temps elle ne devrait pas payer le double, idée qui témoigne d'une certaine avarice ou [comme on dit à Vienne[27]] d'une certaine *crasse*. À la malpropreté de la petite enfance le rêve substitue très souvent le désir avaricieux de l'argent, utilisant pour cela le pont qu'opère le mot « crasseux » [*schmutzig*]. Si toute l'affaire de l'*attente que je dise*, etc., est censée paraphraser dans le rêve le mot *schmutzig*, la *station-dans-le-coin* et le *ne-pas-se-mettre-au-lit* s'y accordent comme autant de composantes d'une scène d'enfance où elle aurait sali son lit, où elle est *mise au coin* comme punition tandis qu'est brandie la menace que son papa ne l'aime plus, que ses frères et sœurs se moquent d'elle, etc. Quant aux *petits carrés*, ils visent sa petite nièce, qui lui a montré le truc arithmétique par lequel on inscrit de telle manière, je crois, certains chiffres dans neuf carrés, qu'additionnés dans tous les sens ils donnent un total de quinze. |**207**|

III

Le rêve d'un homme adulte : *il voit deux jeunes garçons en train de se battre, deux jeunes tonneliers, comme il le déduit des instruments étalés*

alentour ; l'un des deux garçons a jeté l'autre par terre, celui qui est allongé a des boucles d'oreille ornées de pierres bleues. Il se précipite sur le malfaisant en brandissant sa canne pour le corriger. Celui-ci trouve refuge auprès d'une femme qui se tient contre une palissade comme si c'était sa mère. C'est une femme de journalier, qui tourne le dos au rêveur. À la fin elle se retourne et le dévisage avec un regard affreux qui lui fait prendre la fuite, effrayé. Dans ses yeux on voit la chair rouge qui saille de la paupière inférieure.

Ce rêve a exploité à foison des données triviales du jour précédent. Il a effectivement vu hier dans la rue deux garçons dont l'un faisait tomber l'autre. Quand il a foncé sur eux pour les séparer, ils se sont sauvés. – Des *garçons tonneliers* : ceci ne se trouve expliqué que par un rêve suivant, dans l'analyse duquel est employée l'expression : *faire péter le fond du tonneau*. – Les *boucles d'oreille avec des pierres bleues*, d'après ce qu'il a pu voir, sont le plus souvent portées par les prostituées. Vient donc s'insérer ici un célèbre couplet humoristique du genre qui commence par « *deux garçons*, etc. » où l'autre garçon en question s'appelait Marie (autrement dit : était une fille) – *La femme debout* : après la scène avec les deux garçons, il est allé se promener au bord du Danube, et a profité de la solitude des lieux pour uriner *contre une palissade*. Poursuivant son chemin, une dame âgée et mise comme il faut lui a très gentiment souri et a voulu lui remettre sa carte de visite.

Comme la femme dans le rêve se tient dans la même position que lui en train d'uriner, il s'agit d'une femme en train d'uriner, à quoi ressortit ensuite le « *spectacle* » affreux, la *saillie de la chair rouge*, ce qui ne peut se rapporter qu'à l'appareil génital grand ouvert, dans la position accroupie, lequel, vu à l'époque de l'enfance, réapparaît dans le souvenir ultérieur comme « *chair brute* », comme « blessure ». |**208**| Le rêve rassemble deux occasions dans lesquelles le petit garçon avait pu voir les organes génitaux de petites filles, quand il les *renversait à terre* et quand il les voyait *uriner*, et ainsi qu'il ressort du reste du contexte, il conserve le souvenir d'une *correction* ou d'une menace paternelle causée par la curiosité sexuelle que le gamin avait manifestée dans ces circonstances.

IV

On trouve derrière le rêve qui suit, qui est celui d'une vieille dame, toute une somme de souvenirs d'enfance réunis à grand-peine en une unique production imaginaire.

Elle sort faire des commissions en toute hâte. Après quoi, sur le Graben[28]*, elle tombe à genou, comme effondrée. Une foule de gens se rassemblent autour d'elle, notamment les cochers de fiacres ; mais personne ne l'aide à se relever. Elle fait, en vain, de nombreuses tentatives ; finalement il faut bien que ça ait réussi, car on l'assied dans un fiacre censé la ramener chez elle ; par la fenêtre on lui lance encore un grand panier lourdement rempli (qui ressemble à un panier de courses).*

C'est la même personne qui dans ses rêves est toujours bousculée comme elle a bousculé quand elle était enfant. La première situation du rêve est manifestement reprise d'un épisode où elle avait vu un cheval faire une chute, de même que l'« effondrement » dont il est question renvoie à des courses hippiques. Dans ses jeunes années, elle était *cavalière*, plus jeune encore elle avait sans doute également été *cheval*. À la *chute* ressortit le premier souvenir d'enfance, celui du fils du concierge, alors âgé de dix-sept ans, atteint de spasmes épileptiques alors qu'il se trouvait dans la rue, et qu'on avait ramené chez lui dans une voiture. Elle n'a fait évidemment qu'en entendre parler, mais la représentation de spasmes épileptiques, du fait de « *tomber par terre* », a acquis chez elle une grande puissance imaginaire, et par la suite influencé dans leur forme ses propres accès hystériques. – Quand une personne de sexe féminin rêve de chute, il y a là sans doute régulièrement une signification sexuelle, elle est alors une fille qui est « *tombée* » ; pour ce qui est de notre rêve cette interprétation sera la moins douteuse qui se puisse, car elle tombe alors qu'elle est sur le *Graben*, en ce lieu de Vienne bien connu pour être le Cours de la prostitution. |**209**| Le *panier à provisions* délivre plus d'une interprétation ; au titre de panier, il rappelle les nombreux paniers qu'elle a d'abord distribués, comme dit l'expression en allemand, pour les éconduire, à ses prétendants, et ceux aussi que par la suite, à ce qu'elle pense, elle est elle-même allée ramasser. À quoi ressortit alors également le fait que personne ne veuille l'*aider à se relever*, ce qu'elle analyse elle-même comme un mépris affiché à son endroit. En outre, le *panier à provisions* rappelle des productions imaginaires qui ne sont déjà plus nouvelles pour l'analyse, dans le cadre

desquelles elle s'est mariée très en dessous de sa condition sociale et doit maintenant aller au marché faire les courses elle-même. Mais finalement le panier à provisions pourrait être interprété comme signalant une *personne* employée comme *domestique*. À tout cela viennent s'ajouter encore d'autres souvenirs d'enfance, celui d'une cuisinière renvoyée parce qu'elle volait ; elle aussi est *tombée* comme cela, *à genoux* et suppliante. Elle avait douze ans à l'époque. Ensuite celui d'une femme de chambre renvoyée parce qu'elle frayait avec le *cocher* de la maison, lequel d'ailleurs l'épousa par la suite. Ce souvenir nous fournit donc une source pour les *cochers* dans le rêve (lesquels, contrairement à la réalité, ne s'occupent pas dans le rêve de celle qui est tombée). Reste encore à expliquer le panier *jeté après coup*, et ce *par la fenêtre*. Ça la fait penser à l'*expédition* des bagages par le chemin de fer, aux « *visites par la fenêtre* » à la campagne, à de petites impressions de séjours à la campagne : à un monsieur qui lance des *prunes bleues* à une dame par la fenêtre de sa chambre, à sa petite sœur prise de peur parce qu'un idiot qui passait par là a regardé dans la chambre *par la fenêtre*. Et puis voici que surgit derrière tout ça un obscur souvenir qui date de ses dix ans, d'une bonne qui s'était livrée à la campagne à des scènes d'amour avec un serviteur de la maison, dont l'enfant avait pu malgré tout percevoir quelque chose et qui avait été – en même temps que son amant – « *expédiée* », « *jetée dehors* » (soit, dans le rêve le contraire : « *jeté dedans* »), une histoire que nous avions d'ailleurs déjà approchée par plusieurs autres voies. Pour parler des bagages, de la valise d'un ou d'une domestique, on emploie à Vienne l'expression méprisante les « *sept quetsches* ». « Remballe tes sept quetsches et fiche le camp. » |**210**|

Ma collection dispose d'une réserve plus qu'abondante de rêves de ce genre faits par des patients, dont l'analyse mène à des impressions d'enfance obscurément présentes ou carrément absentes dans le souvenir, souvent issues des trois premières années. Mais il n'est pas évident d'en tirer des conclusions censées valoir en général pour le rêve ; il s'agit en effet régulièrement de personnes névrosées, et plus spécifiquement hystériques, et il se pourrait que le rôle qui revient aux scènes d'enfance dans ces rêves soit conditionné par la nature de la névrose et non par l'essence profonde du rêve. Cela étant, dans l'interprétation de mes propres rêves, que je n'entreprends pourtant pas en raison de symptômes pathologiques massifs, il m'arrive tout aussi souvent de tomber

inopinément sur une scène infantile dans le contenu onirique latent, et que toute une série de rêves débouchent d'un seul coup dans des voies procédant d'un épisode vécu de l'enfance. J'en ai déjà délivré quelques exemples et le ferai encore en différentes occasions. Je ne peux sans doute pas mieux conclure toute cette section qu'en communiquant un certain nombre de rêves dans lesquels des circonstances déclenchantes récentes et des épisodes vécus de l'enfance et depuis longtemps oubliés se présentent conjointement comme sources du rêve

I) Après un voyage, j'ai rejoint mon lit, fatigué et affamé, les grands besoins élémentaires de la vie se font entendre dans le sommeil et je rêve : *Je vais dans une cuisine pour qu'on m'y donne un entremets sucré. Il y a là trois femmes, dont l'une est l'aubergiste et roule quelque chose dans sa main comme si elle allait faire des* knödel. *Elle me répond qu'il faut attendre qu'elle ait fini* (ces mots-là pas très clairs). *Je m'impatiente et m'en vais, vexé. J'enfile un pardessus ; mais le premier que j'essaye est trop long pour moi. Je l'enlève, un peu surpris qu'il ait une garniture de fourrure. Un deuxième, que je passe, est garni d'une longue bande ornée d'un dessin turc. Arrive alors un inconnu à long visage et courte barbiche pointue, qui m'empêche de le passer en déclarant qu'il est à lui. Je lui montre alors qu'il est partout couvert de broderies turques. Il demande : en quoi ça vous regarde ces (dessins, bandes…) turcs. Après quoi cependant nous sommes très aimables l'un avec l'autre.*

Dans l'analyse de ce rêve me revient de façon tout à fait inattendue le premier roman que j'ai lu, peut-être à l'âge de treize ans, je veux dire, que j'ai lu en commençant par la fin du premier volume. Je n'ai jamais su le nom du roman ni de son auteur, mais j'ai un souvenir très vif encore de la fin. Le héros sombre dans la folie et ne cesse d'appeler les trois noms de femmes qui ont signifié dans son existence et le bonheur suprême et le pire malheur. |**211|** L'un de ces noms est *Pélagie*. Je ne sais pas encore ce que je vais engager dans l'analyse avec cette idée qui me revient. Arrivent alors, en plus des trois femmes, les trois Parques qui filent la destinée humaine, et je sais que l'une des trois femmes, l'hôtesse dans le rêve, est la mère qui donne la vie, et parfois aussi, comme dans mon cas, donne à l'être vivant sa première nourriture. Au sein des femmes se rencontrent l'amour et la faim.

Il y a cette anecdote qui raconte qu'un jeune homme qui devait devenir un grand admirateur de la beauté des femmes, aurait déclaré un jour, alors qu'il était question de la belle nourrice qui l'avait allaité, qu'il regrettait vraiment de ne pas avoir mieux profité de cette bonne occasion. Je me sers volontiers de cette anecdote pour commenter le facteur de l'après-coup dans le mécanisme des psychonévroses. – L'une des Parques se frotte les paumes des mains l'une contre l'autre comme si elle voulait rouler des *knödel*. Étonnante occupation pour une Parque, et qui requiert de toute urgence une explication ! Or celle-ci relève d'un souvenir d'enfance différent et antérieur. Quand j'avais six ans et recevais auprès de ma mère mes tout premiers enseignements, j'étais censé croire que nous sommes faits avec de la terre et devons, pour cette raison, revenir à la terre. Mais ça ne me plaisait pas trop et je mis en doute cette théorie. Ma mère se frotta alors les paumes des mains l'une contre l'autre – exactement comme quand on fait des *knödel*, à ceci près qu'il n'y avait pas de pâte entre les mains – et me montra les petites squames *épidermiques* noirâtres qui se décrochent avec le frottement, comme autant d'échantillons de la terre dont nous sommes faits. Cette démonstration *ad oculos* produisit en moi un étonnement sans limite et je me rendis à ce que plus tard je devais entendre formulé dans les mots : tu dois une mort à la nature[29]. |**212|** Ce sont donc réellement des Parques que je vais voir dans la cuisine, comme je l'ai si souvent fait dans mes années d'enfance, quand j'avais faim et que ma mère, près du feu, m'enjoignait d'attendre que le repas de midi soit prêt. Passons alors aux *knödel* ! Au moins l'un de mes professeurs de l'université, mais justement celui à qui je dois mes connaissances en *histologie* (sur l'*épiderme*), se souviendra en entendant le mot *Knödl* d'une personne qu'il a dû traîner en justice parce qu'elle avait *plagié* ses ouvrages. Commettre un plagiat, s'approprier ce qu'on peut obtenir bien que cela appartienne à quelqu'un d'autre, conduit manifestement à la deuxième partie du rêve, dans laquelle je suis traité comme le *voleur de pardessus* qui pendant un certain temps a sévi dans les salles de cours. J'ai écrit le mot *plagiat* sans intention, parce qu'il me venait comme ça, et note maintenant qu'il peut servir de pont entre divers morceaux du contenu onirique manifeste. La chaîne d'association *Pélagie – plagiat – plagiostomes*[30] (requins) – *vessie natatoire* relie le roman d'autrefois à l'affaire *Knödl* et aux pardessus[31], qui, c'est bien

connu, désignent manifestement un accessoire de la technique sexuelle. (Voir chez Maury le rêve de *Kilo-Lotto*, p. 62.) Liaison certes extrêmement forcée et absurde, mais que je ne saurais nullement produire à l'état de veille si elle n'avait pas déjà été produite par le travail du rêve. J'ajoute, comme si pour le désir impérieux de faire surgir à toute force des liaisons il n'y avait absolument rien de sacré, que ce cher nom de *Brücke* (le pont verbal, voir ci-dessus) sert maintenant à me rappeler l'institut pareillement nommé où j'ai passé les heures les plus heureuses de ma vie de jeune écolier, totalement dépourvu de besoin par ailleurs (« Et ainsi donc aux *seins* de la sagesse vous aurez chaque jour de plus en plus de joies[32] »), à l'opposé parfait des désirs qui, tandis que je rêve, me *tourmentent* [*plagen*]. Et enfin remonte le souvenir d'un autre professeur très cher, dont le nom fait derechef écho à quelque chose de mangeable (*Fleischl*, comme *Knödl*), et celui d'une scène triste dans laquelle les *pellicules épidermiques* jouent un rôle (la mère – hôtesse), ainsi qu'un *trouble mental* (le roman) et un remède qu'on trouve dans la *cuisine* latine des apothicaires, pour ôter la *faim* : la cocaïne. |**213**|

Je pourrais poursuivre ainsi plus avant dans ces voies mentales entrelacées[33] et élucider complètement dans l'analyse le morceau manquant du rêve mais il faut que je m'en abstienne, car les sacrifices personnels que cela requerrait sont trop grands. Je vais seulement tirer l'un des fils susceptibles de mener directement à une pensée de rêve qui est au principe de cette pelote emmêlée. L'inconnu au long visage et à la barbiche pointue qui veut m'empêcher de passer le pardessus a les traits d'un marchand de Spalato chez qui ma femme a acheté une belle quantité de tissus *turcs*. Il s'appelait Popovic, nom suspect qui a d'ailleurs fourni à l'humoriste Stettenheim l'occasion d'une remarque chargée d'allusions ; (« Il m'a dit son nom et serré la main en rougissant[34] »). Le même genre d'usage impropre des noms que ci-dessus, avec Pélagie, Knödl, Brücke, Fleischl. On peut sans contredit affirmer que ce genre de jeu sur les noms est une vilaine pratique d'enfants pas sages ; mais le fait que je m'y adonne moi-même est un acte de représailles, car mon propre nom a été victime, d'innombrables fois, de plaisanteries peu subtiles du même acabit. Goethe a fait remarquer un jour à quel point on était susceptible s'agissant de son

nom, qu'on se sentait faire corps physiquement avec lui comme avec sa propre *peau*, après que Herder avait écrit sur le sien les vers suivants :

> « Toi qui descends des *dieux*, des goths ou de la fange[35] » –
> « Ainsi, *statues des dieux*, êtes-vous pareillement poussière[36]. »

Je note que cette digression sur le mauvais traitement infligé aux mots n'était destinée qu'à préparer cette plainte. Mais brisons là. – Les achats à Spalato évoquent pour moi un autre achat à Cattaro, où je me montrais par trop réticent et manquai l'occasion de faire de belles acquisitions (l'occasion manquée avec la nourrice, voir ci-dessus). L'une des pensées oniriques que la faim fait naître chez le rêveur dit en effet : *il ne faut rien laisser échapper, il faut prendre ce qu'on peut avoir, même si cela implique une injustice mineure ; il ne faut manquer aucune occasion, la vie est si brève, et la mort inéluctable.* |**214**| Et comme ceci est également entendu au sens sexuel, et que le désir ne saurait être arrêté par une injustice, ce *carpe diem* qui doit redouter la censure ne peut que se dissimuler derrière un rêve. À quoi il s'ajoute que toutes les contre-pensées prennent alors la parole, le souvenir de l'époque où la seule nourriture spirituelle suffisait au rêveur, tous les empêchements et même les menaces de punitions sexuelles répugnantes.

II) Un second rêve requiert une *information préalable* un peu développée :

Je me suis rendu à la gare de l'Ouest pour partir en vacances à Aussee, mais là, je vais d'abord sur le quai du train qui part un peu plus tôt pour Ischl. Là j'aperçois alors le comte Thun, qui part de nouveau voir l'empereur à Ischl. Malgré la pluie il était arrivé en voiture ouverte, était passé directement par la porte d'accès aux trains régionaux, et avait repoussé sans rien dire, d'un bref mouvement de la main, le gardien qui ne le connaissait pas et voulait prendre son billet. Après son départ dans le train d'Ischl, je suis censé quitter le quai et retourner dans la salle d'attente, mais je finis par obtenir péniblement la permission de rester. Je passe le temps à guetter qui va arriver pour se faire attribuer un compartiment en jouant de ses protections, me promettant de faire alors grand tapage, c'est-à-

dire de réclamer le même droit. Pendant tout ce temps je me chantonne un air que je reconnais comme étant l'aria des *Noces de Figaro*.

> Si Monsieur le Comte ose une danse, une petite danse,
> Il n'a qu'à le dire,
> Je lui en joue une aussitôt.

(Un autre que moi n'aurait peut-être pas reconnu la chanson.)

Pendant toute la soirée j'avais été très excité et querelleur, j'avais taquiné les garçons et les cochers, sans leur faire mal, j'espère. Et voilà que me passent par la tête toute une série de pensées insolentes et révolutionnaires, du genre qui convient aux paroles de Figaro et en souvenir de la comédie de Beaumarchais, dont j'avais vu une représentation à la Comédie-Française. La phrase sur les grands seigneurs qui se sont seulement donné la peine de naître ; le droit de cuissage que le comte Almaviva veut faire valoir auprès de Suzanne ; les bons mots |**215**| que nos méchants journalistes de l'opposition fabriquent avec le nom du comte Thun, en l'appelant comte Nichtsthun[37]. Je ne l'envie vraiment pas, il a pour l'heure une démarche difficile à accomplir auprès de l'empereur, et le comte Nichtsthun, à dire vrai, c'est moi. Je pars en vacances. Avec, en plus, toute une série de joyeux projets pour celles-ci. Arrive alors un monsieur que je connais comme étant le représentant du gouvernement lors des examens de médecine, et à qui ses prestations dans ce rôle ont valu le surnom flatteur de « concubin de l'instance gouvernementale ». Il réclame un demi-compartiment de première classe en excipant de sa qualité, et j'entends le fonctionnaire dire à un autre : où mettons-nous le monsieur avec le demi-tarif de première ? Rien à dire, jolie faveur ; moi, je paie ma première classe intégralement. J'obtiens alors également un compartiment pour moi, mais pas dans une voiture à couloir continu, en sorte que pendant toute la nuit je n'ai pas la disposition des toilettes. Je me plains auprès de l'employé, sans succès. Insuccès dont je me venge en lui proposant de faire percer un trou par terre dans ce compartiment, pour d'éventuels besoins des voyageurs. Et de fait je me réveille à trois heures moins le quart du matin avec une envie pressante et après avoir fait le *rêve* suivant :

Une foule de gens, une assemblée d'étudiants. – Un comte (Thun ou Taaffe[38]) a la parole. Invité à dire quelque chose sur les Allemands, il

déclare avec des gestes de dérision que le tussilage est leur fleur préférée et se fixe alors à la boutonnière une espèce de feuille très abîmée, à dire vrai un squelette de feuille tout chiffonné. Je m'emporte, m'emporte donc[39] *tout en m'étonnant cependant de ce nouvel état d'esprit qui est le mien ;* Puis, de manière moins claire : *comme si c'était l'amphithéâtre, les accès étant occupés, et qu'on devait s'enfuir. Je me fraie un chemin à travers une série de pièces bien aménagées, manifestement des bureaux du gouvernement, avec des meubles d'une couleur intermédiaire entre le brun et le violet, et je finis par arriver dans un couloir où est assise une gouvernante, une grosse bonne femme d'un certain âge. J'évite de lui parler ; mais manifestement elle me considère comme autorisé à passer là, puisque elle me demande si elle doit m'accompagner avec la lampe. Je lui fais comprendre, ou je lui dis, qu'elle doit rester dans l'escalier,* |**216**| *avec l'impression ce faisant d'être bien malin, car j'évite ainsi le contrôle à la fin. Me voilà donc en bas où je trouve un chemin montant étroit et très raide, sur lequel je m'engage*.

De nouveau pas très clairement : *on dirait qu'arrive maintenant la requête d'une seconde chose à faire : partir de la ville, comme antérieurement partir de la maison. Je suis en route dans un cabriolet et le charge de me conduire dans une gare. « Sur la voie de chemin de fer proprement dite, je ne peux pas rouler avec vous », je lui dis cela, après qu'il a émis une objection, comme si je l'avais épuisé. Mais c'est comme si j'avais déjà parcouru avec lui un trajet qu'on fait normalement par le train. Les gares sont occupées ; je me demande si je dois me rendre à Krems ou à Znaim, me dis cependant que là-bas il y aura la Cour et me décide pour Graz ou quelque chose comme ça. Me voici assis dans le wagon, qui ressemble à une voiture du réseau urbain. J'ai à la boutonnière un long machin bizarrement tressé, avec des violettes brun violet faites dans un matériau rigide, ce qui frappe beaucoup les gens.* Ici la scène s'interrompt.

Je suis de nouveau devant la gare, mais nous sommes deux, moi et un monsieur d'un certain âge, j'invente un plan pour rester incognito*, mais vois bientôt que ce plan est déjà réalisé. La pensée et l'expérience sont comme une seule et même chose. Il se fait passer pour aveugle, au moins d'un œil, et je lui présente un urinal de verre pour homme (qu'il nous a fallu aller acheter ou que nous avions acheté dans la ville). Je suis donc infirmier et dois lui mettre le récipient dans la main, puisqu'il est aveugle.*

Si le conducteur nous voit ainsi, n'attirant pas du tout l'attention, il sera obligé de nous laisser filer. La position de l'intéressé et son membre en train d'uriner sont plastiquement visibles. Là-dessus intervient le réveil avec une envie pressante.

Tout le rêve me fait un peu l'impression d'une production imaginaire transposant le rêveur dans l'année révolutionnaire 1848, dont la mémoire avait été ravivée par le jubilé de 1898, ainsi en outre que par une petite excursion dans la *Wachau* au cours de laquelle j'avais découvert Emmersdorf[40], où repose le dirigeant étudiant Fischhof, auquel certains traits du contenu onirique manifeste peuvent renvoyer. |**217**| Par association je suis emmené ensuite en Angleterre, dans la maison de mon frère, qui avait coutume de reprocher à sa femme en plaisantant « *Fifty years ago* », d'après le titre d'un poème de Lord Tennyson, à la suite de quoi les enfants avaient pris l'habitude de corriger par *fifteen years ago*. Mais cette production imaginaire, qui se rattache aux pensées que la vue du comte Thun avait provoquées, est seulement, comme ces façades d'églises italiennes, plaquée par-devant sans rapport organique avec le bâtiment qui se trouve derrière ; et d'ailleurs à la différence de ces façades, elle est lacunaire, confuse, des éléments de l'intérieur viennent percer en de nombreux endroits. La première situation du rêve est un brassage de plusieurs scènes en lesquelles je peux la décomposer. La posture arrogante du comte dans le rêve est copiée d'une scène de lycée de ma *quinzième année*. Nous avions fomenté une conspiration contre un professeur peu aimé et ignorant, l'âme de la chose était un camarade, qui depuis semble avoir pris pour modèle *Henri VIII d'Angleterre*. On m'avait confié la conduite du coup principal, et l'occasion en avait été une discussion sur l'importance du Danube – *Donau* – pour l'Autriche (*Wachau* !), qui déclencha une révolte ouverte. L'un des conjurés était l'unique camarade d'origine aristocratique que nous avions appelé la « *Girafe* » en raison de la taille étonnante qu'il avait fini par attraper, et il était là sommé de s'expliquer par le tyran d'estrade professeur de *langue allemande*, exactement comme le comte dans le rêve. L'explication de la *fleur préférée* et de la mise à la boutonnière de quelque chose qui ne peut être autre chose qu'une fleur (ce qui évoque les orchidées que j'avais apportées le même jour à une amie, et par ailleurs aussi une rose de Jéricho) fait songer

étonnamment à la scène qui, dans les drames royaux de Shakespeare, ouvre la guerre civile entre la rose *rouge* et la rose *blanche* ; la mention d'*Henri VIII* a frayé la voie à cette réminiscence. Il n'y a pas loin dès lors des roses aux œillets rouges et blancs. (Là viennent s'insérer dans l'analyse deux petits vers, l'un en *allemand*, l'autre en *espagnol* : roses, tulipes, œillets, toutes seront défeuillées. – *Isabelita, no llores, que se marchitan las flores* [Ne pleure pas, Isabelita, si les fleurs ne durent pas]. |**218|** L'espagnol vient du *Figaro*.) Les œillets blancs, chez nous à Vienne, sont devenus l'emblème des antisémites, le rouge celui des sociaux-démocrates. Derrière ça il y a le souvenir d'une provocation antisémite lors d'un voyage en train dans le beau pays saxon (*anglo-saxon*). La troisième scène, qui a fourni certains composants de la formation de la première situation onirique, renvoie au début de mes études. Il y avait eu, dans une association *allemande* d'étudiants, une discussion sur le rapport de la philosophie aux sciences de la nature. Et là, jeune morveux que j'étais, imbu de théorie matérialiste, je me mis en avant en venant défendre un point de vue extrêmement unilatéral. On vit alors se lever un camarade plus âgé et plus fort que nous, qui depuis a fait la preuve de ses aptitudes à diriger les hommes et à organiser les masses, qui par ailleurs porte aussi un nom tiré du règne animal, et qui nous éreinta de belle manière. Lui aussi avait, dit-il, gardé les cochons dans sa jeunesse et était revenu plein de remords dans la maison du père. Je *m'emportai* (comme dans le rêve), devins *affreusement ordurier*[41] et répondis que maintenant que je savais qu'il avait gardé les *cochons*, je *n'étais plus du tout surpris* par le ton de ses propos. (Dans le rêve je *suis surpris* par mon état d'esprit *deutschnational*.) Grand émoi dans l'assistance. On m'engagea de toute part à retirer mes paroles, mais je tins bon et persistai. L'offensé était trop intelligent pour relever comme on le lui suggérait le défi d'une provocation à son égard, et laissa l'affaire retomber d'elle-même.

Les autres éléments de la scène onirique sont issus de couches plus profondes. Que peut vouloir dire le fait que le comte proclame la préférence pour le « tussilage » ? Il faut que j'interroge ici ma série d'associations. *Huflattich – lattice – salade – chien à salades* (le chien qui ne laisse pas aux autres ce que lui-même pourtant ne mange pas). On aperçoit ici en transparence tout un stock d'injures : Gir-affe[42], porc, truie, chien. Passant

par ce genre de détour, je pourrais bien aussi à la faveur d'un nom arriver à l'âne[43] et ainsi retrouver la raillerie à l'égard d'un professeur. Par ailleurs je me traduis moi-même – sans savoir si c'est juste – *Huflattich* par « *pisse-en-lit* ». |**219|** Le savoir en l'espèce me vient du roman *Germinal* de Zola, dans lequel les enfants se voient invités à apporter ce genre de salade. Le *chien* – en français – contient dans son nom un écho de la fonction majeure (*chier*, comme *pisser* pour l'inférieure). Avec cela on est tout près d'avoir tout ce qu'il y a d'inconvenant dans les trois situations créées par agrégation ; dans ce même *Germinal*, en effet, qui a passablement affaire à la révolution à venir, on décrit une compétition d'un type tout à fait spécial, qui a à voir avec la production d'excrétions gazeuses dénommées *flatus*[44]. Et alors il faut bien que je remarque combien la voie qui mène à ce flatus est tracée depuis longtemps, partant des fleurs et passant par le petit vers espagnol, l'Isabelita, pour aller à Isabella et Ferdinand, et passant par Henri VIII et l'histoire anglaise, pour aller jusqu'à la lutte de l'Armada contre l'Angleterre, au terme victorieux de laquelle les Anglais ont frappé une médaille avec l'inscription : *Flavit et dissipati sunt*, étant donné que c'était la tempête qui avait dispersé la flotte espagnole[45]. Mais c'est une formule que j'avais l'intention de reprendre, en lui donnant un sens à moitié humoristique, comme titre du chapitre « Thérapie », au cas où j'arriverais un jour à faire connaître intégralement ma conception et mon traitement de l'hystérie.

De la deuxième scène du rêve je ne puis fournir une résolution aussi fouillée, et ce eu égard à la censure. Je m'y mettais en effet à la place d'un haut personnage de cette époque révolutionnaire, lequel d'ailleurs a eu une aventure avec un nommé *Adler*, aurait souffert d'une *incontinentia alvi* et de choses semblables, et je crois que *je ne serais pas autorisé à passer ici* la censure, quand bien même c'est un conseiller aulique (*Aula, consiliarius aulicus*) qui m'a raconté la plus grande partie de ces histoires. La série de pièces [*Zimmer*] dans le rêve doit sans doute d'avoir été suscitée à la voiture-salon de Son Excellence |**220|** où j'ai pu jeter un œil l'espace d'un instant. Mais ce qu'elle signifie, comme c'est fort souvent le cas dans les rêves, c'est *Frauenzimmer*, les bonnes femmes (les femmes publiques[46]). Avec la personne de la gouvernante je m'acquitte de piètres remerciements envers une vieille dame pleine d'esprit, à la fois pour ses invitations et pour

toutes les bonnes histoires qu'il m'a été donné d'entendre dans sa maison. – Le train avec la lampe renvoie à Grillparzer, qui avait noté lui aussi un charmant épisode de contenu apparenté, et qui ensuite en a fait usage dans « Héro et Léandre » (Vagues de la *mer* et de l'*amour* [47] – l'Armada et la *tempête*)[48].

De même, je dois garder par-devers moi l'analyse détaillée des deux fragments de rêve restants ; je n'y prélèverai que les éléments qui mènent aux deux scènes de l'enfance en raison desquelles, de toute façon, j'avais intégré ce rêve. On aura bon droit de supposer que c'est du matériau sexuel qui me contraint à cette mise sous le manteau. Mais on n'est pas forcé de s'estimer satisfait de cette explication. On ne se fait à soi-même aucun mystère de bien des choses que face aux autres nous devons aborder comme des mystères, et il ne s'agit pas ici des raisons qui m'enjoignent de dissimuler la solution, mais des motifs de la censure intérieure qui me cache à moi-même le contenu du rêve proprement dit. C'est pourquoi donc je dois dire que l'analyse permet d'identifier ces trois fragments de rêve comme une vantardise impertinente, et comme l'émanation d'un ridicule délire de grandeur, réprimé depuis longtemps dans mon existence vigile, qui s'aventure à dépêcher jusque dans le contenu onirique manifeste quelques prolongements (*je me trouve très malin*), et permet au reste excellemment de comprendre l'atmosphère turbulente du soir qui avait précédé le rêve. Vantardise : entendons, dans tous les domaines. |**221**| Ainsi l'évocation de Graz renvoie à l'expression « Graz, combien ça coûte ? » qu'on se complaît à prononcer quand on se croit richissime. Ceux qui voudront bien se souvenir de la description sans égale que le Maître Rabelais nous donne de la vie et des exploits de Gargantua et de son fils Pantagruel pourront aussi ranger dans la catégorie des vantardises le contenu suggéré du premier fragment de rêve. Mais ce qui suit ressortit aux deux scènes d'enfance promises : pour le voyage j'avais acheté une valise neuve dont la couleur, un *brun-violet*, intervient plusieurs fois dans le rêve (violettes de couleur brun-violet en étoffe rigide, à côté d'un objet qu'on appelle « attrape-filles » – les meubles dans les pièces du gouvernement). Les enfants, on sait cela, croient volontiers qu'avec quelque chose de nouveau on attire l'attention des gens. Or on m'a raconté la scène suivante de ma vie enfantine, dont le souvenir est remplacé par le souvenir du récit : j'aurais – à l'âge de deux

ans – encore mouillé mon lit à l'occasion, et un jour où l'on m'en avait fait des reproches, j'aurais consolé mon père en lui promettant de lui acheter à N. (la première ville voisine un peu importante) un beau lit *rouge* tout neuf. (D'où dans le rêve l'insertion du fait que *nous avons acheté ou dû acheter le bocal à la ville* ; chose promise, chose due.) (On voudra bien, au demeurant, tenir compte de l'association du bocal masculin et de la valise féminine, *box*.) Tout le délire de grandeur de l'enfant est contenu dans cette promesse. Le sens pour le rêve des problèmes de vessie de l'enfant a déjà attiré notre attention lors d'une interprétation antérieure (voir le rêve de la p. 207). [D < Les psychanalyses de névrosés nous ont d'ailleurs permis d'identifier le lien intime qui unit l'énurésie et le caractère ambitieux. > D]

Mais il s'est produit par ailleurs une autre histoire domestique embêtante quand j'avais sept ou huit ans, dont je me souviens très bien. Avant d'aller dormir, j'avais transgressé le commandement de discrétion qui enjoignait de ne pas aller faire ses besoins dans la chambre des parents en leur présence, et mon père avait laissé tomber dans sa réprimande : on ne fera rien de ce gamin. |**222|** L'affaire fut sûrement une terrible vexation pour mon caractère ambitieux, car je retrouve toujours dans mes rêves des allusions à cette scène, régulièrement rattachées à l'énumération de mes productions et de mes succès, comme si je voulais dire : tu vois, je suis quand même devenu quelque chose. Or cette scène d'enfance fournit la matière de la dernière image du rêve, où naturellement les rôles sont inversés pour les besoins de la vengeance. L'homme d'un certain âge, manifestement mon père, la cécité d'un œil désignant son glaucome unilatéral[49], urine maintenant devant moi, comme moi jadis devant lui. Avec le glaucome, je lui rappelle la cocaïne, qui l'a bien aidé lors de l'opération, comme si par là même j'avais réalisé ma promesse. En outre, je m'amuse de lui ; comme il est aveugle, il faut que je lui présente le *bocal* et je me repais avec délice d'allusions à mes connaissances dans la théorie de l'hystérie, dont je suis fier[50]. |**223**|

Si les deux scènes de l'enfance liées à l'urine sont, indépendamment de tout cela, étroitement liées chez moi à la question du délire de grandeur, il est encore venu s'ajouter à cela pour mieux le provoquer pendant le voyage à Aussee, cette circonstance contingente que mon compartiment ne comportait pas de closets et qu'il fallait que je sois préparé à être gêné

pendant le voyage, ce qui se produisit au reste, le matin. Je me réveillai alors avec les sensations de ce besoin physique. Je pense qu'on pourrait incliner à imputer à ces sensations le rôle de déclencheur du rêve proprement dit, mais je donnerais la préférence à une autre vision des choses, savoir, au fait que ce sont les pensées du rêve qui les premières ont provoqué l'envie pressante. Il est tout à fait inhabituel chez moi que je sois dérangé pendant mon sommeil par un quelconque besoin, et encore moins vers l'heure de ce réveil, à trois heures moins le quart du matin. Et à une autre objection encore, je répondrai en faisant remarquer que lors d'autres voyages, dans des conditions plus confortables, je n'ai presque jamais ressenti l'envie d'uriner après un réveil prématuré. Je peux d'ailleurs sans inconvénient laisser ce point ouvert.

Depuis, en outre, que mon attention a été attirée par ce que m'avait appris l'analyse des rêves sur le fait qu'y compris dans les rêves dont l'interprétation semble d'abord complète – dès lors que les sources du rêve et les déclencheurs de désir sont faciles à mettre en évidence – il surgissait d'importants fils de pensée remontant jusqu'à la toute première enfance, il a bien fallu que je me demande alors s'il n'y avait pas aussi dans ce trait une condition essentielle de l'activité onirique. |**224**| Si je pouvais généraliser cette idée, il échoirait à chaque rêve dans son contenu manifeste un rattachement au vécu récent, mais dans son contenu latent un rattachement au vécu le plus ancien, dont je puis vraiment montrer dans l'analyse de l'hystérie qu'il est resté récent, au bon sens du terme, jusqu'à l'époque présente. Mais cette supposition paraît encore difficilement démontrable. Il faudra que je revienne, dans un autre contexte encore (Section VI), sur le rôle que jouent vraisemblablement, dans la formation du rêve, certains épisodes vécus de l'enfance la plus lointaine.

Des trois particularités de la mémoire onirique examinées au début, l'une d'entre elles – la préférence pour l'accessoire dans le contenu du rêve – s'est résolue de manière satisfaisante en étant ramenée à la *défiguration onirique*. Quant aux deux autres, la mise en avant du rôle de l'élément récent aussi bien que de l'élément infantile, nous avons pu les confirmer, sans pouvoir les déduire de ce qui motive le rêve. Nous allons garder en mémoire ces deux caractères, qu'il nous reste à expliquer ou à exploiter. Il faudra bien qu'ils trouvent leur insertion ailleurs, soit dans la psychologie de l'état de sommeil, soit dans les suggestions que nous pourrons faire

ultérieurement sur la construction de l'appareil psychique, quand nous aurons remarqué que par l'interprétation des rêves on peut comme par une lucarne jeter un regard sur l'intérieur de celui-ci.

Mais je voudrais sans attendre souligner ici un autre résultat des dernières analyses de rêves. Le rêve apparaît fréquemment comme *plurivoque* ; non seulement plusieurs satisfactions de désir juxtaposées, comme certains exemples l'ont montré, peuvent être réunies en lui ; mais il se peut aussi qu'une signification, une satisfaction de désir en recouvre une autre, jusqu'à ce qu'on tombe, au niveau le plus inférieur, sur la satisfaction d'un désir de la première enfance, et là encore et de nouveau il faudra réfléchir à la question de savoir si dans cette phrase il ne serait pas plus juste de remplacer « fréquemment » par « régulièrement »[51].

C

Les sources somatiques du rêve

Lorsqu'on tente d'intéresser un profane cultivé aux problèmes du rêve et qu'à cette fin on lui demande de nommer les sources d'où selon lui proviennent les rêves, on note le plus souvent que la personne interrogée s'imagine détenir sans hésitation une partie de la solution : elle songe aussitôt à l'influence qu'exerce sur la formation du rêve une digestion perturbée ou rendue difficile (« Les rêves viennent de l'estomac »), une position prise inopinément par le corps et de petits épisodes survenus pendant le sommeil. Elle ne semble pas soupçonner qu'une fois tous ces facteurs pris en compte, il subsiste encore quelque chose en peine d'explication.

Nous avons débattu en détail dans la section introductive (p. 22) du rôle que la littérature scientifique concédait aux sources de stimulation somatiques dans la formation des rêves, en sorte que nous n'avons ici qu'à nous remettre en mémoire les résultats de ces recherches. Il nous a été dit qu'on distinguait trois sortes de sources de stimulation somatiques, les stimulations sensorielles objectives émanant d'objets extérieurs, les états

d'excitation interne des organes sensoriels uniquement fondés de manière subjective, enfin les stimulations corporelles issues de l'intérieur du corps, et nous avons noté la tendance des auteurs à repousser à l'arrière-plan ou à évacuer intégralement (p. 43) d'éventuelles sources psychiques qui prendraient place à côté des sources de stimulation somatiques. Nous avons appris, en examinant les arguments invoqués en faveur de sources de stimulation somatiques, que l'importance des excitations des organes sensoriels – partie, stimuli contingents au cours du sommeil, partie, stimuli que même la vie psychique en sommeil ne parvient pas à tenir à distance – est attestée par de nombreuses observations et confirmée expérimentalement. Qu'il apparaissait que le rôle des excitations sensorielles subjectives était mis en évidence par le retour dans les rêves des images sensorielles hypnagogiques. Et que l'attribution de nos images et représentations oniriques à une excitation corporelle interne, pour n'être certes pas démontrable dans toute son ampleur, peut cependant s'appuyer sur l'influence universellement reconnue que l'état d'excitation des organes digestifs, urinaires et sexuels exerce sur le contenu de nos rêves. |**226|**

« *Stimulation nerveuse* » et « *stimulation corporelle*[52] », telles seraient donc les sources somatiques des rêves, entendons, selon un nombre important d'auteurs : leurs sources uniques, tout simplement.

Mais nous avons par ailleurs également prêté l'oreille à toute une série de doutes qui semblaient contester non pas tant la justesse que le caractère suffisant de la théorie des stimulations somatiques.

Si assurés que se soient inévitablement sentis tous les représentants de cette doctrine pour ce qui concerne ses fondements factuels – *a fortiori* dans la mesure où entrent en considération les excitations nerveuses accidentelles et extérieures qu'on n'a absolument aucune peine à retrouver dans le contenu onirique –, aucun d'entre eux cependant n'est resté bien loin de l'idée que le riche contenu de représentations qui est celui des rêves n'autorisait sans doute pas qu'on le déduise des seuls stimuli nerveux externes. Miss Mary Whiton Calkins a contrôlé sous ce point de vue ses propres rêves et ceux d'une seconde personne pendant six semaines ininterrompues, et n'en a trouvé que 13,2 pour cent d'un côté, et 6,7 de l'autre, dans lesquels l'élément d'une perception sensorielle extérieure pouvait être mis en évidence ; seuls deux cas de toute la collection ont pu

être ramenés à des sensations organiques. La statistique nous confirme ici ce qu'un aperçu rapide de nos propres expériences avait laissé supposer.

On s'est pour beaucoup satisfait de souligner que, face à d'autres formes de rêve, le « rêve à stimulus nerveux » était une sous-espèce de rêve bien explorée. Spitta a divisé les rêves en rêves *à stimulus nerveux* et rêves d'*association*. Mais il était clair que la solution demeurerait insatisfaisante aussi longtemps qu'on ne parvenait pas à mettre en évidence le lien entre les sources oniriques somatiques et le contenu de représentations du rêve.

À côté de la première objection, celle de l'insuffisance dans la fréquence des sources d'excitation extérieures, vient ainsi prendre place une seconde objection, celle de l'insuffisance |**227**| de l'explication du rêve à laquelle on peut parvenir en introduisant des sources oniriques de cette espèce. Les défenseurs de cette théorie nous sont redevables de deux explications : premièrement, ils doivent nous dire pourquoi dans le rêve l'excitation extérieure n'est pas reconnue selon sa nature véritable, mais au contraire est régulièrement mal identifiée (voir les rêves de réveille-matin, p. 29), et deuxièmement pourquoi le résultat de la réaction à ce stimulus méconnu du psychisme perceptif peut se distribuer dans des directions aussi changeantes et totalement indéterminables. En guise de réponse à cette question nous avons entendu Strümpell expliquer que le psychisme, détourné qu'il est du monde extérieur pendant le sommeil, n'est pas en mesure de fournir l'interprétation exacte du stimulus sensoriel objectif, mais se voit contraint, sur la base d'une incitation imprécise partant dans de multiples directions, de produire des illusions, ou encore, dans ses mots à lui (p. 108) :

« Dès que par l'effet d'un stimulus nerveux externe ou interne survenant pendant le sommeil une sensation ou un complexe de sensations, un sentiment, et de manière générale un processus psychique quelconque surgit dans l'âme et est perçu par elle, ce processus provoque à partir de la sphère d'expérience dont l'âme hérite de l'état de veille des images de sensations, donc des perceptions antérieures qui sont soit nues, soit assorties de valeurs psychiques correspondantes. Il rassemble pour ainsi dire autour de lui un nombre plus ou moins grand d'images de ce genre par lesquelles l'impression provenant du stimulus nerveux reçoit sa valeur psychique. On dit d'ordinaire en cette matière aussi, comme le fait l'usage de la langue à propos de la conduite vigile, que dans le sommeil l'âme interprète les

impressions laissées par les stimuli nerveux. Le résultat de cette interprétation est le rêve *à stimulus nerveux*, c'est-à-dire un rêve dont les composants sont conditionnés par le fait qu'un stimulus nerveux réalise son effet psychique dans la vie de l'âme selon les lois de la reproduction. »

On trouve une position identique, pour tout ce qui est essentiel, à cette théorie dans la déclaration de Wundt, pour qui les représentations du rêve procèdent en tout cas et pour la plus grande part de stimuli sensoriels, et notamment aussi de stimuli affectant le système sensoriel général, et sont donc le plus souvent des illusions produites par l'imaginaire, et vraisemblablement pour une part moindre de pures représentations mnésiques exacerbées en hallucinations. |**228|** Pour le rapport du contenu du rêve aux stimuli oniriques qui résulte de cette théorie, Strümpell trouve une comparaison parfaitement juste (p. 84), ce serait « comme quand les dix doigts d'une personne totalement inculte en musique courent sur les touches de l'instrument ». Le rêve apparaîtrait ainsi non pas comme un phénomène psychique surgissant de motivations psychiques, mais comme le résultat obtenu par un stimulus physiologique s'exprimant dans une symptomatologie psychique, dès lors que l'appareil touché par le stimulus n'est capable d'aucune autre expression. C'est sur un présupposé semblable qu'est édifiée par exemple l'explication des représentations obsessionnelles que Meynert a tenté de fournir avec la célèbre comparaison du cadran sur lequel certains chiffres saillent avec un relief plus bombé que les autres.

Si appréciée que soit devenue la théorie des stimuli somatiques du rêve, et si terriblement convaincante qu'elle puisse paraître, il est facile cependant de mettre le doigt sur son point faible. Tout stimulus somatique de rêve requérant pendant le sommeil de l'appareil psychique une interprétation par la production d'illusion peut susciter une quantité innombrable de tentatives d'interprétation de ce genre, et donc obtenir d'être représenté dans le contenu du rêve par des représentations extraordinairement diverses[53]. Mais la théorie de Strümpell et Wundt est incapable d'indiquer la moindre motivation réglant la relation entre le stimulus extérieur et la représentation onirique choisie pour son interprétation, et donc d'expliquer le « choix étonnant » auquel procèdent « assez souvent les stimuli quand ils se rendent efficients de manière productive ». (Lipps, *Grundtatsachen des Seelenlebens* [Les données de

base de la vie psychique], p. 170.) D'autres objections peuvent être adressées au présupposé fondamental de toute la théorie de l'illusion, selon lequel dans le sommeil l'âme ne serait pas en état de reconnaître la nature réelle des stimuli sensoriels objectifs. Le vieux physiologiste Burdach nous démontre que l'âme est parfaitement capable, y compris dans le sommeil, d'interpréter correctement les impressions sensorielles qui lui parviennent et de réagir conformément à l'interprétation correcte |**229**|, en développant le fait que l'on peut exclure de l'état de négligence pendant le sommeil certaines impressions sensorielles qui semblent importantes à l'individu (nourrice et enfant) et que l'on est plus assurément réveillé par son propre nom que par une quelconque impression auditive indifférente, ce qui présuppose bien que l'âme distingue aussi pendant le sommeil entre les différentes sensations (Section I, p. 55). Burdach déduit de ces observations qu'il faut admettre pendant l'état de sommeil non point une incapacité à interpréter les stimuli sensoriels, mais *un manque d'intérêt pour eux*. Les mêmes arguments que ceux que Burdach emploie en 1830 reviennent inchangés en 1883 chez Lipps pour combattre la théorie des stimuli somatiques. L'âme nous y apparaît comme le dormeur de l'anecdote répondant « Non » à la question « Tu dors ? », mais qui, après une deuxième sollicitation, « Alors prête-moi dix florins… », se retranche derrière l'expédient : « Je dors. »

L'insuffisance de la théorie des stimuli somatiques du rêve peut encore se démontrer d'une autre manière. L'observation montre que ce n'est pas par l'effet de stimuli extérieurs que je suis obligé de rêver, quand bien même ces stimuli apparaissent dans le contenu du rêve dès que et au cas où je rêve. Face à un stimulus cutané par exemple ou à une pression qui m'affectent pendant le sommeil, j'ai plusieurs types de réaction à disposition. Je peux ne pas entendre le stimulus et me rendre compte ensuite au réveil que, par exemple, j'avais une jambe découverte ou un bras comprimé ; la pathologie me montre bien un nombre considérable d'exemples de ce que des stimuli de sensation et de mouvement, divers et fortement excitants demeurent sans effet durant le sommeil ; je peux percevoir la sensation pendant le sommeil, à travers le sommeil pour ainsi dire, comme c'est le cas régulièrement avec les stimuli douloureux, mais sans tisser la douleur dans la trame d'un rêve ; et je peux, troisièmement,

me réveiller en réaction au stimulus pour l'écarter[54]. C'est seulement une quatrième réaction possible qui fait que je suis incité à rêver par le stimulus nerveux ; |**230**| mais les autres possibilités se réalisent au moins aussi souvent que la formation d'un rêve. Ceci ne pourrait pas se produire si *le motif qui fait rêver ne se trouvait pas à l'extérieur des sources de stimulation somatiques*.

Cela étant, d'autres auteurs, prenant légitimement en considération les lacunes mises ci-dessus en évidence dans l'explication du rêve par des stimuli somatiques – Scherner, aux côtés de qui s'est rangé le philosophe Volkelt – ont tenté de définir plus précisément les activités psychiques qui font surgir ces images oniriques de toutes les couleurs à partir des stimuli somatiques, et donc réinstallé l'essence de l'activité onirique dans le domaine psychique et dans une activité y ressortissant. Scherner n'a pas seulement fourni une description portée par une brûlante et vivante reconstitution poétique des spécificités psychiques qui se déploient lors de la formation du rêve, il croyait aussi avoir deviné le principe selon lequel le psychisme procède avec les stimuli qui se présentent à lui. Selon Scherner, le travail du rêve, activant librement l'imaginaire débarrassé des chaînes diurnes qui sont les siennes, tend à exposer *symboliquement* la nature de l'organe d'où procède le stimulus, ainsi que l'espèce à laquelle ressortit ce dernier. Il en résulte une sorte de manuel du rêve, de mode d'emploi de l'interprétation des rêves, grâce auquel à partir d'images oniriques on peut conclure à des sensations physiques, à l'état de certains organes et à des états de stimulation. « C'est ainsi que l'image du chat exprime un état d'irritation intérieure et d'humeur, l'image de la pâte cuite claire et lisse exprime la nudité du corps. Le corps humain en tant que totalité est représenté par l'activité imaginaire du rêve comme une maison, tel ou tel organe particulier par une partie de celle-ci. Dans les "rêves à stimulus dentaire", un haut vestibule voûté correspond à la bouche, et à la descente abrupte de l'arrière-gorge vers l'œsophage répond un escalier ; dans le "rêve de mal de tête" on choisit pour désigner la situation sommitale de la tête le plafond d'une pièce envahi par une armée répugnante d'araignées mâtinées de crapauds » (p. 39). « Ces symboles sont utilisés par le rêve, en puisant dans un choix multiple, pour le même organe ; c'est ainsi que le poumon en train de respirer trouve son symbole dans un poêle rempli de

flammes ronflant à l'envi, le cœur dans des caisses et des paniers creux, |**231**| la vessie dans des objets ronds, en forme de sacoche ou tout simplement dans des objets évidés. Il est particulièrement important qu'à la fin du rêve l'organe stimulateur ou sa fonction soient fréquemment mis en évidence de manière explicite, et ce le plus souvent à même le propre corps du rêveur. C'est ainsi que le "rêve à stimulus dentaire" se termine habituellement par le fait que le rêveur se retire une dent de la bouche » (p. 35). On ne peut pas dire que cette théorie de l'interprétation du rêve ait rencontré une grande faveur auprès des auteurs. Elle a surtout paru extravagante ; on a même hésité à y prélever le fragment de légitimité qu'à mon sens elle peut revendiquer. Elle conduit, comme on voit, à réanimer l'interprétation du rêve par le moyen de la symbolique dont les Anciens se servaient, à ceci près que le domaine dans lequel il faut aller chercher l'interprétation est borné à la seule dimension de la corporéité humaine. Le manque, chez Scherner, d'une technique d'interprétation qui pourrait s'appréhender scientifiquement ne peut que nuire gravement à l'applicabilité de sa théorie. L'arbitraire dans l'interprétation du rêve ne semble nullement exclu, d'autant que là aussi un stimulus peut s'exprimer par de multiples représentants dans le contenu du rêve. C'est ainsi, pour commencer, que Volkert, le disciple de Scherner, n'est pas parvenu à confirmer la figuration du corps comme maison. On ne peut pas non plus ne pas être heurté par le fait qu'une fois encore ici le travail du rêve soit imputé au psychisme comme une activation sans utilité ni finalité, dès lors que dans la théorie en question le psychisme se contente de faire travailler son imaginaire à propos du stimulus qui l'occupe, sans qu'on voie poindre dans le lointain quelque chose comme une mise à l'écart définitive du stimulus en question.

Mais il y a une objection qui touche très gravement la théorie schernérienne de la symbolisation des stimuli physiques par le rêve. Ces stimuli sont présents tout le temps, et on admet généralement que le psychisme leur est plus accessible pendant le sommeil qu'à l'état de veille. On ne comprend plus dès lors pourquoi il ne rêve pas continûment pendant toute la nuit, et qu'il ne rêve pas de tous les organes toutes les nuits. Si l'on veut se soustraire à cette objection en évoquant la condition que, pour éveiller l'activité onirique, certaines stimulations spécifiques doivent partir de l'œil, de l'oreille, des dents, des intestins, etc., on se retrouve devant la

difficulté |**232**| de démontrer le caractère objectif de ces intensifications de la stimulation, ce qui n'est guère possible que dans un nombre minime de cas. Si rêver qu'on vole signifie une symbolisation de l'élévation et de l'abaissement de l'aile pulmonaire durant la respiration, il faudrait alors, comme le note déjà Strümpell, soit que ce rêve soit fait bien plus souvent, soit qu'on puisse mettre en évidence une augmentation de l'activité respiratoire au cours de ce rêve. Un troisième cas est encore possible, le plus vraisemblable de tous, savoir, que par moments certains motifs particuliers se mettent à agir afin de diriger l'attention vers les sensations viscérales uniformément présentes, mais ce cas nous emmène déjà au-delà de la théorie schernérienne.

La valeur des idées débattues par Scherner et Volkelt tient au fait qu'elles rendent attentif à toute une série de caractères du contenu onirique qui requièrent une explication et semblent recéler des connaissances nouvelles. Il est tout à fait exact que dans les rêves sont contenues des symbolisations d'organes corporels et de fonctions, que bien souvent dans le rêve l'eau renvoie à un stimulus urinaire, que l'organe génital masculin peut être représenté pas un bâton droit dressé ou par une colonne. Dans certains rêves comportant un champ visuel très animé et des couleurs éclatantes, par opposition au caractère terne d'autres rêves, on ne peut guère rejeter l'interprétation de ceux-ci comme « rêves à stimulus visuel », et tout aussi peu contester la contribution de la formation d'illusions dans les rêves contenant du bruit et du brouhaha vocal. Un rêve comme celui de Scherner, où apparaissent deux rangées de beaux gamins blonds qui se font face sur un pont, s'agressent, puis reprennent leur position initiale, jusqu'à ce que finalement le rêveur aille s'asseoir sur un pont et se retire une longue dent de la mâchoire ; ou encore un rêve semblable de Volkelt, où deux rangs de tiroirs jouent un certain rôle, et qui derechef se termine par l'extraction d'une dent ; bref ce genre de formations oniriques communiquées en masse par les deux auteurs n'autorisent pas à repousser la théorie schernérienne comme une invention oiseuse sans rechercher le bon noyau qui est le sien. Le problème qui nous est alors soumis est de trouver une explication d'une autre nature pour expliquer la symbolisation faussement présumée du stimulus dentaire prétendu. |**233**|

Pendant tout ce temps où la théorie des sources somatiques du rêve nous a occupés, j'ai omis de faire valoir l'argument déductible de nos

propres analyses de rêves. Si, par un procédé que d'autres auteurs n'ont pas appliqué à leur matériau onirique, nous avons pu mettre en évidence que le rêve possède, en tant qu'action psychique, une valeur qui lui est propre, que c'est un désir qui devient le motif de sa formation, et que ce sont les épisodes vécus de la journée précédente qui délivrent le matériau le plus immédiat de son contenu, alors toute autre théorie du rêve qui néglige un procédé d'enquête aussi important (en conséquence de quoi elle fait apparaître le rêve comme une réaction psychique – aussi inutile qu'énigmatique – à des stimuli somatiques) se trouvera condamnée y compris en l'absence d'une critique particulière. Il faudrait alors, ce qui est très invraisemblable, considérer qu'il existe deux sortes de rêve parfaitement distinctes, l'une qui n'aurait trouvé accueil que chez nous, l'autre uniquement chez ceux qui ont porté des jugements sur le rêve dans le passé. Il ne nous reste plus qu'à faire bon accueil, au sein de notre propre théorie du rêve, aux faits sur lesquels s'appuie la théorie courante des stimuli somatiques du rêve.

Nous avons déjà fait le premier pas dans cette direction en formulant la thèse que le travail du rêve se trouve sous la contrainte d'élaborer en une unité toutes les incitations oniriques simultanément présentes (p. 185). Nous avons vu que lorsqu'il est resté deux ou plusieurs épisodes vécus du jour précédent susceptibles de produire une impression, les désirs qui en résultent sont rassemblés dans un rêve, et pareillement, que viennent s'intégrer ensemble au matériau onirique l'impression psychiquement intéressante et les épisodes indifférents de la journée écoulée, à condition que puissent s'établir entre les deux des représentations communicantes. Le rêve apparaît ainsi comme réaction à tout ce qui est présent simultanément comme actuel dans la psyché en sommeil. Au niveau d'analyse, donc, que nous avons atteint jusqu'à présent s'agissant du matériau onirique, nous l'avons identifié comme une collection de restes psychiques, de traces mnésiques auxquelles nous avons dû (en raison de la préférence accordée et au matériau récent et au matériau infantile) attribuer un caractère d'actualité indéterminable pour l'heure sur le plan psychologique. |**234**| Or, nous ne sommes pas trop embarrassés pour prédire ce qui arrivera si à ces actualités mnésiques vient s'ajouter un matériau nouveau de sensations perçues pendant l'état de sommeil. Ces excitations acquièrent à leur tour de l'importance pour le rêve du fait de leur actualité ; elles sont réunies aux

autres actualités psychiques pour fournir le matériau de la formation du rêve. Pour dire les choses autrement, les stimuli actifs pendant le sommeil sont intégrés par un travail dans une satisfaction de désir, dont les autres composants sont les restes diurnes psychiques que nous connaissons. Il n'est pas nécessaire que cette réunion soit réalisée ; nous savons déjà en effet que face à des stimuli corporels intervenant pendant le sommeil plus d'un type de comportement est possible. Là où elle est réalisée, c'est qu'on a réussi à trouver un matériau de représentation pour le contenu du rêve, qui donne une figure représentative aux deux sortes de source du rêve, les somatiques comme les psychiques.

L'essence du rêve n'est pas modifiée lorsqu'aux sources psychiques du rêve vient s'ajouter du matériau somatique ; il demeure une satisfaction de désir, indifféremment à la façon dont l'expression de celle-ci est déterminée par le matériau actuel.

Je veux bien faire une place ici à une série de caractéristiques propres susceptibles de configurer différemment la signification de stimuli extérieurs pour le rêve ; j'imagine que c'est un effet conjoint de facteurs individuels, physiologiques et contingents, donnés dans les circonstances chaque fois concernées, qui décide de la façon dont on se conduit dans les différents cas de stimulation objective relativement intensive ; la profondeur ordinairement accidentelle du sommeil, conjuguée à l'intensité du stimulus, permettra telle fois de réprimer le stimulus, de telle manière qu'il ne soit pas gênant pendant le sommeil, telle autre fois forcera à se réveiller, ou soutiendra une tentative de dépasser le stimulus en le tissant dans la trame d'un rêve. Dans des proportions correspondant à la multiplicité de ces constellations, certains stimuli objectifs extérieurs viendront plus ou moins souvent à s'exprimer dans le rêve chez tel ou tel que chez tel autre. |**235**| Chez moi qui suis un exceptionnel dormeur et tiens obstinément à ce qu'on ne me dérange à aucun prix pendant mon sommeil, l'immixtion de causes excitatrices extérieures dans les rêves est très rare, alors que des motifs psychiques me font manifestement rêver très facilement. Je n'ai à vrai dire consigné qu'un unique rêve où se reconnaisse une source de stimulation objective et douloureuse, et dans ce rêve précisément il sera très instructif d'observer quel succès onirique le stimulus extérieur a pu avoir.

Je monte un cheval gris, intimidé et maladroit d'abord, comme si j'étais simplement posé dessus. Je rencontre alors un confrère, P.,

magnifiquement juché sur sa monture en costume de loden, et qui me signale quelque chose (sans doute, que ma position sur le cheval n'est pas bonne). Je me trouve maintenant de plus en plus à l'aise sur ce cheval extrêmement intelligent, mon assise est confortable et je me dis que je suis parfaitement chez moi là-haut. En guise de selle j'ai une espèce de rembourrage qui comble complètement l'espace entre l'encolure et la croupe du cheval ; je passe ainsi tout juste entre deux attelages de transport. Après avoir progressé avec ma monture sur toute une section de la rue, je fais demi-tour et veux descendre de cheval, d'abord devant une petite chapelle ouverte dans la ligne de façades. Puis je mets vraiment pied à terre devant une autre chapelle non loin de la première ; l'hôtel est dans la même rue ; je pourrais laisser le cheval s'en aller tout seul, mais préfère le mener jusque-là. C'est comme si j'avais honte d'arriver là-bas en cavalier. Devant l'hôtel se tient un garçon d'hôtel qui me montre un billet, qui a été trouvé par moi – et qui se moque de moi. Sur ce billet est écrit, souligné deux fois : ne rien manger, puis (peu clair) *une deuxième résolution du genre : ne pas travailler ; et là-dessus plane une idée sourde : que je suis dans une ville inconnue, où je ne travaille à rien.*

Dans un premier temps, on ne se rendra pas compte de ce que ce rêve est né sous l'influence, ou bien plutôt sous la contrainte, d'un stimulus douloureux. Or toute la journée précédente j'avais souffert de furoncles qui faisaient du moindre de mes mouvements une vraie torture, et pour finir un furoncle de la taille d'une pomme avait poussé à la racine du scrotum, me causant à chaque pas les douleurs les plus insupportables, cependant que s'étaient conjugués aux douleurs, pour altérer mon humeur, une fatigue fiévreuse, un manque d'appétit et le difficile travail de la journée, qu'il avait bien fallu faire. |**236|** Je n'étais pas vraiment capable d'assumer mes tâches médicales, mais ce genre de mal, à l'endroit où il était situé, m'avait fait penser à une autre occupation à laquelle je pouvais assurément prétendre satisfaire moins qu'à toute autre, savoir, monter à cheval. Or c'est précisément dans cette pratique que me transporte le rêve. C'est la plus énergique négation de mon affection qui soit accessible à ma représentation ; je ne sais absolument pas monter à cheval, n'en rêve jamais par ailleurs, n'ai été assis en tout et pour tout qu'une seule fois sur un cheval, et ce, à l'époque, sans selle, et cela ne m'a pas plu spécialement. Mais dans ce rêve, je monte, comme si je n'avais pas de furoncle au

périnée, *non, précisément parce que je ne veux pas en avoir*. Ma selle, conformément à la description donnée, est l'emplâtre qui m'a permis de dormir. Il est vraisemblable que pendant les premières heures de mon sommeil je n'ai rien senti – ainsi protégé – de mon mal. Après quoi, les sensations douloureuses se sont annoncées et étaient sur le point de me réveiller quand le rêve est arrivé et a dit pour me soulager : « Dors encore, tu ne vas quand même pas te réveiller ! Tu n'as pas du tout de furoncle, puisque tu montes un cheval, avec un furoncle à cet endroit-là, on ne peut quand même pas faire de cheval ! » Et ça a marché, la douleur a été anesthésiée, et j'ai continué à dormir.

Mais le rêve ne s'est pas contenté de me débarrasser du furoncle par suggestion, grâce au maintien tenace d'une représentation incompatible avec le mal, se comportant en l'espèce comme la folie hallucinatoire de la mère qui a perdu son enfant[55], ou du commerçant dont les pertes ont emporté la fortune ; mais les détails de la sensation déniée et de l'image utilisée pour la refouler lui servent aussi de matériau pour raccrocher à la situation du rêve et faire parvenir à figuration ce qui par ailleurs est actuellement présent dans le psychisme. Je monte un cheval *gris*, la couleur du cheval correspond exactement à celle du dress *poivre et sel* dans lequel j'ai rencontré le confrère P. la dernière fois que je l'ai vu, à la campagne. |**237**| On m'a fait comprendre que l'alimentation *très épicée* était la cause de la furonculose, et en toute hypothèse devait être préférée comme étiologie au *sucre*, qu'on peut également évoquer devant une furonculose. L'ami P. aime bien *me toiser depuis son haut coursier*, depuis qu'il a pris mon relais auprès d'une patiente avec qui j'avais réalisé de *fort belles figures* [*Kunststücke*] (dans le rêve je suis d'abord assis tangentiellement comme un *cavalier de démonstration* [*Kunstreiter*]), mais qui m'avait vraiment, tel le cavalier du dimanche dans l'anecdote, mené là où elle voulait. C'est ainsi donc que le coursier en vient à être la signification symbolique d'une patiente (dans le rêve il est *extrêmement intelligent*). « *Je me sens parfaitement comme chez moi là-haut* » renvoie à la position que j'occupais au sein de la maison avant d'être remplacé par P. « *J'ai voulu dire que vous êtes bien en selle* », m'a dit il y a peu, en faisant référence à mon rapport à cette même maison, l'un de mes rares soutiens parmi les grands médecins de cette ville. C'était du reste du *grand art* [*ein Kunststück*], de pratiquer la

psychothérapie avec de telles douleurs pendant huit à dix heures par jour, mais je sais que je ne peux pas poursuivre longuement mon travail particulièrement difficile sans un total bien-être corporel, et le rêve est plein d'allusions fort sombres à la situation qui ne peut manquer dès lors d'en résulter (le billet, comme celui que possèdent les neurasthéniques et qu'ils montrent au médecin) : – *ne pas travailler et ne pas manger*. En continuant d'interpréter, je vois que le travail du rêve est arrivé à trouver le chemin qui va de l'équitation, c'est-à-dire d'une situation de l'ordre du désir, à de très précoces scènes de conflits enfantins qui ont dû se dérouler entre moi et un neveu, lequel vit maintenant en Angleterre, et a par ailleurs un an de plus que moi. Outre cela, il a intégré des éléments tirés de mes voyages en Italie ; la rue, dans le rêve, est composée avec des impressions de Vérone et de Sienne. Une interprétation plus profonde encore mène à des pensées de rêve sexuelles, et je me souviens de ce qu'étaient censées signifier, chez une patiente qui n'avait jamais été en Italie, les allusions oniriques au beau pays (en Italie – génitales, [gen Italien – Genitalien]), non sans lien créé simultanément avec la maison où j'étais médecin avant l'ami P., et avec l'endroit où j'ai le furoncle. |**238**|

[D < Dans un autre rêve je suis pareillement parvenu à repousser une perturbation du sommeil dont la menace était due *cette fois* à une excitation sensorielle, mais c'est uniquement par l'effet du hasard que j'ai été mis en mesure de trouver la corrélation de ce rêve avec ce stimulus de rêve contingent et par là même de le comprendre. Un matin je me suis réveillé, c'était le plein été, quelque part en altitude dans le Tyrol, en sachant que j'avais rêvé : *le pape est mort*. Je ne suis pas arrivé à interpréter ce rêve bref et non visuel. Je me souvenais seulement qu'il pouvait s'appuyer sur le fait que peu de temps auparavant on avait signalé dans le journal un léger malaise de Sa Sainteté. Mais dans le courant de la matinée, ma femme avait demandé : « As-tu entendu ce matin cette effrayante sonnerie de cloches ? » J'ignorais complètement que je l'avais entendue, mais du coup j'ai compris mon rêve. C'était la réaction de mon besoin de sommeil au bruit que ces pieux Tyroliens avaient fait pour me réveiller. Je me suis vengé d'eux par la conclusion tirée de cela, qui constitue le contenu du rêve et j'ai continué à dormir sans me soucier le moins du monde du concert de cloches. > D]

Parmi les rêves évoqués dans les sections précédentes, on trouverait déjà plusieurs exemples susceptibles d'illustrer le travail opéré sur les

« stimuli nerveux ». Le rêve dans lequel on boit à longs traits est un rêve de ce genre ; le stimulus somatique y est manifestement l'unique source du rêve, le désir engendré par la sensation – la soif – est le seul motif du rêve. Il en va de même dans d'autres rêves simples, chaque fois que le stimulus somatique peut être à soi seul constitutif d'un désir. Le rêve de la malade qui, la nuit, repousse de sa joue le dispositif réfrigérant montre une façon inhabituelle de réagir à des stimuli douloureux par une satisfaction de désir ; il semble que la malade était provisoirement parvenue à se rendre analgique, imputant alors ses douleurs à une instance étrangère.

Mon rêve des trois Parques est manifestement un rêve de faim, mais il sait s'y prendre pour renvoyer le besoin de nourriture à la nostalgie enfantine du sein maternel et employer |**239**| ce désir innocent à en couvrir un autre plus sérieux, qui ne peut, lui, s'exprimer de façon aussi franche. [B < Dans le rêve du comte Thun nous avons pu voir par quelles voies un besoin corporel d'occurrence accidentelle est mis en liaison avec les mouvements les plus forts – mais aussi les plus fortement réprimés – de la vie psychique. Et lorsque, comme dans le cas rapporté par Garnier, le Premier consul tisse le bruit de la machine infernale en train d'exploser dans la trame d'un rêve de bataille, avant d'être réveillé par celui-ci, ce qui se manifeste en l'espèce, de manière parfaitement claire, c'est un effort soutenu au service duquel l'activité onirique se préoccupe tout simplement des sensations perçues pendant le sommeil. Un jeune avocat qui, obnubilé par sa première grande faillite, s'endort l'après-midi, se comporte exactement comme le grand Napoléon. Il rêve d'un certain G. Reych[56], d'*Hussiatyn*, qu'il connaît depuis une faillite. Mais le mot *Hussiatyn* continue à s'imposer impérieusement ; il faut qu'il se réveille. Il entend alors sa femme, qui souffre de catarrhe bronchique et qui… tousse [*husten* – hussiatyn] très fort. > B]

Mettons côte à côte ce rêve du premier Napoléon, qui au reste était un excellent dormeur, et celui de l'étudiant long-dormeur réveillé par sa logeuse, qui lui dit qu'il faut qu'il aille à l'hôpital, se rêvant lui-même couché dans un lit à l'hôpital et continuant de dormir en justifiant la chose : si je suis déjà à l'hôpital, je n'ai pas besoin de me lever pour y aller. Ce rêve-ci est manifestement un rêve de confort, le dormeur s'avoue ouvertement le motif de son rêve, mais ce faisant révèle l'un des secrets du

rêve. En un certain sens tous les rêves sont… des *rêves de confort* ; ils sont au service d'une intention, qui est de continuer à dormir, plutôt que de se réveiller. *Le rêve est le veilleur gardien du sommeil, non celui qui le trouble*. Nous justifierons plus tard cette conception, en regard de la question des facteurs psychiques du réveil ; mais nous pouvons déjà fonder ici son applicabilité au rôle des stimuli extérieurs objectifs. Soit le psychisme ne se préoccupe absolument pas des déclencheurs de sensations perçues pendant le sommeil, quand il le peut, face à l'intensité et à la signification bien comprise par lui de ces stimuli ; soit |**240|** il utilise le rêve pour clouer le bec à ces stimuli, soit encore, troisièmement, quand il lui faut bien les reconnaître, il recherche l'interprétation qui installera la sensation actuelle comme composante d'une situation désirée et compatible avec le sommeil. La sensation actuelle est tressée dans un rêve *pour que lui soit dérobée la réalité* ; Napoléon peut continuer à dormir, ce n'est de fait qu'un souvenir onirique de la canonnade d'Arcole qui veut le déranger[57].

Le désir de dormir, [C < *sur lequel s'est réglé le Moi conscient et qui représente la contribution de celui-ci à l'activité onirique, – à côté de la censure onirique* > C] [D < *et de « l'élaboration », que nous évoquerons plus tard* > D] – *doit ainsi être chaque fois compté comme motif de la formation du rêve, et tout rêve réussi est une satisfaction de ce désir.* Quant à savoir maintenant comment ce désir universel de sommeil, régulièrement présent et invariable, se positionne face aux autres désirs, dont tantôt l'un, tantôt l'autre est assouvi par le contenu du rêve, c'est une question qui fera l'objet d'un autre débat. Dans le désir de sommeil, nous avons cependant mis au jour le facteur qui peut combler la faille de la théorie de Strümpell-Wundt et éclairer ce qu'il y a de spécieux et de capricieux dans l'interprétation du stimulus extérieur. L'interprétation juste, dont le psychisme en sommeil est parfaitement capable, revendiquerait un intérêt actif, poserait l'exigence de mettre un terme au sommeil ; c'est pourquoi ne sont admises entre toutes les interprétations possibles que celles qui sont compatibles avec la censure, parfaitement absolutiste, qu'exerce le désir de sommeil. Du genre : c'est le rossignol et pas l'alouette. Car si c'est l'alouette, la nuit d'amour a pris fin. Après quoi, parmi les interprétations du stimulus maintenant admissibles, on choisit celle qui peut acquérir la meilleure liaison avec les mouvements désirants aux aguets dans le

psychisme. Tout est ainsi déterminé de manière univoque et rien n'est abandonné à l'arbitraire. |**241**| L'interprétation erronée n'est pas une illusion, mais – si l'on veut – une échappatoire. Mais de nouveau ici, comme dans le remplacement par déplacement au service de la censure onirique, il faut concéder qu'il y a un acte d'inflexion du processus psychique normal.

Quand les stimuli neurologiques externes et les stimuli corporels internes sont suffisamment intenses pour obtenir de force une prise en compte de nature psychique, ils représentent – dans le cas où ce qui résulte d'eux est un rêve et non un réveil – un point solide pour la formation du rêve, un noyau dans le matériau onirique, pour lequel on cherche une satisfaction de désir correspondante, de la même manière qu'on cherchait (voir plus haut) les représentations médiatrices entre deux stimuli oniriques de nature psychique. Il est donc, dans cette mesure, juste de dire que, pour un certain nombre de rêves, c'est l'élément somatique qui commande en eux le contenu onirique. Dans ce cas extrême il se peut même que soit éveillé aux fins de la formation du rêve un désir qui n'est pas précisément actuel. Le rêve ne peut cependant faire autrement que présenter un désir comme satisfait au sein d'une situation ; il est en quelque sorte sommé de rechercher quel désir peut être présenté comme satisfait par la sensation présentement agissante. Si ce matériau actuel a un caractère douloureux ou pénible, il n'est cependant pas pour autant inutilisable pour la formation du rêve. La vie psychique dispose aussi de désirs dont la satisfaction provoque du déplaisir, ce qui semble être une contradiction, mais peut s'expliquer en invoquant la présence de deux instances psychiques et de la censure qui existe entre elles.

Il y a dans la vie psychique, comme nous l'avons entendu, des désirs *refoulés* qui ressortissent au premier système, et contre la satisfaction desquels le deuxième système s'insurge. « Il y a », en l'espèce, n'est pas pris au sens historique où il y aurait eu ce genre de désirs et où ceux-ci auraient ensuite été anéantis ; mais la théorie du refoulement à laquelle on a recours dans la psychoneurologie pose que ce genre de désirs refoulés existent encore, mais qu'existe en même temps et pèse sur eux une inhibition. Le langage dit les choses avec justesse quand il parle de la « *répression* »[58] de ce genre d'impulsion ; le dispositif psychique requis

pour que ce genre de désirs réprimés se fraient un chemin jusqu'à la réalisation demeure à la fois conservé et employable. |**242**| S'il arrive cependant qu'un désir réprimé de ce type soit malgré tout réalisé, l'inhibition surmontée du deuxième système (susceptible de conscience) s'exprimera comme déplaisir. Et pour conclure maintenant cette discussion : quand sont présentes dans le sommeil des sensations à caractère de déplaisir issues de sources somatiques, cette constellation est utilisée par le travail du rêve pour figurer la satisfaction d'un désir par ailleurs réprimé – avec un maintien plus ou moins fort de la censure.

Cet état de choses permet une série de rêves d'angoisse, tandis qu'une autre série de ces formations oniriques défavorables à la théorie du désir donne à voir un mécanisme différent. L'angoisse dans les rêves peut en effet être une angoisse psychonévrotique, provenir d'émotions psychosexuelles, l'angoisse correspondant alors à une libido refoulée. L'angoisse a alors, de même que tout le rêve d'angoisse, la signification d'un symptôme névrotique, et nous nous trouvons au point limite où la tendance du rêve à satisfaire un désir échoue. Mais dans d'autres rêves d'angoisse la sensation d'angoisse est donnée somatiquement (par exemple chez les malades cardiaques et pulmonaires en cas d'empêchement respiratoire adventice) et elle est alors utilisée à aider ces désirs énergiquement réprimés à s'accomplir comme rêve, alors que rêver cet accomplissement à partir de motifs psychiques aurait eu pour conséquence la même délivrance d'angoisse. Il n'est pas difficile de réunir ces deux cas apparemment séparés. De deux formations psychiques, un penchant affectif et un contenu de représentation, très intensément liées l'une à l'autre, l'une, qui est donnée actuellement, fait monter également l'autre dans le rêve ; tantôt c'est l'angoisse donnée somatiquement qui fait surgir le contenu de représentation réprimé, tantôt c'est le contenu de représentation libéré du refoulement, de pair avec une excitation sexuelle, qui fait surgir la délivrance d'angoisse. On peut dire à propos du premier cas qu'un affect donné somatiquement est interprété de manière psychique ; dans l'autre cas, tout est donné psychiquement, mais le contenu qui a été réprimé se remplace facilement par une interprétation somatique qui convient à l'angoisse. Les difficultés qui résultent ici de tout cela pour la compréhension n'ont que peu à voir avec le rêve ; |**243**| elles sont dues au

fait qu'en discutant de tout cela nous touchons aux problèmes du développement de l'angoisse et du refoulement.

Au nombre des stimuli du rêve issus de l'organisme physique interne et jouant un rôle de commandement, il faut indubitablement compter l'état d'humeur général du corps. Non que celui-ci puisse fournir le contenu du rêve, mais il impose aux pensées du rêve une sélection au sein du matériau censé servir à la figuration dans le contenu onirique, en ce qu'il établit comme allant de soi et convenant à son essence une partie de ce matériau, tout en en mettant une autre à distance. De surcroît, cet état d'humeur général de la journée est sans doute lié aux restes psychiques qui sont significatifs pour le rêve. [D < Cet état d'humeur proprement dit pouvant au reste soit être conservé dans le rêve, soit être dépassé, en sorte que, s'il est gros de déplaisir, il se retourne en son contraire. > D]

Lorsque pendant le sommeil les sources de stimulation somatiques – les sensations somniaques donc – ne sont pas d'une intensité inhabituelle, elles jouent pour la formation du rêve, d'après mes estimations, un rôle semblable à celui des impressions diurnes qui ont gardé leur statut d'événement récent, mais sont indifférentes. Je veux dire par là qu'elles sont sollicitées pour la formation du rêve quand elles se prêtent à l'union avec le contenu de représentation des sources psychiques du rêve, mais pas quand ce n'est pas le cas. Elles sont traitées comme un matériau bon marché et disponible en tous temps, qui sera utilisé chaque fois qu'on en aura besoin, au lieu qu'un matériau précieux prescrira lui-même les modalités de son utilisation. C'est la même chose que lorsqu'un mécène apporte à l'artiste une pierre rare, un onyx, pour qu'il la transforme et en fasse une œuvre d'art. La grosseur de la pierre, sa couleur et ses taches aident à décider de la tête ou de la scène qu'on va y figurer, tandis qu'avec un matériau homogène et abondant, du marbre ou du grès, l'artiste poursuivra seulement l'idée qui s'est configurée dans son esprit. C'est uniquement de cette manière qu'on peut comprendre, me semble-t-il, le fait objectif que le contenu onirique délivré par les stimuli de notre organisme corporel qui ne sont pas poussés à des extrêmes inhabituels n'apparaisse pourtant pas dans tous les rêves, ni en rêve toutes les nuits[59]. |**244|**

Un exemple, peut-être, qui nous ramènera à l'interprétation du rêve, expliquera au mieux ce que je veux dire. Un jour, je me suis épuisé à

essayer de comprendre ce que pouvait bien signifier la sensation d'immobilisation, l'impression de ne pas pouvoir bouger d'un pouce, de ne pas arriver à quoi que ce soit, etc., dont on rêve si fréquemment et qui est si proche de l'angoisse. La nuit suivante j'ai fait le rêve suivant : *je sors en tenue très incomplète d'un logement au rez-de-chaussée et passe par l'escalier à un étage supérieur. Je grimpe trois marches à chaque fois, heureux de pouvoir monter des escaliers aussi agilement. Soudain je vois qu'une servante descend les escaliers et vient donc à ma rencontre. J'ai honte, voudrais me hâter, et c'est alors qu'intervient cet état d'immobilisation, je reste collé aux marches et ne bouge pas d'un pouce.*

Analyse : la situation du rêve est empruntée à la réalité quotidienne. J'ai, dans une maison de Vienne, deux appartements qui ne sont reliés qu'extérieurement par l'escalier. Au niveau du perron se trouvent mon cabinet médical et mon bureau, et à l'étage au-dessus les pièces d'habitation. Quand j'ai fini mon travail à une heure tardive, je me rends par l'escalier dans ma chambre à coucher. Le soir précédant le rêve j'avais effectivement parcouru ce bref chemin dans une tenue un peu dérangée, c'est-à-dire que j'avais enlevé le col, la cravate et les manchettes ; dans le rêve il était advenu de cela un degré supérieur, mais comme d'habitude peu précis, d'absence de vêtement. Grimper plusieurs marches à la fois est ma façon habituelle de franchir l'escalier, ce qui est au demeurant une satisfaction de désir déjà reconnue dans le rêve, car l'aisance avec laquelle je faisais cela m'avait consolé de l'état de mon travail cardiaque. Par ailleurs, cette façon de monter les escaliers est un antagonique efficace de la paralysie dans la deuxième moitié du rêve. Elle me montre – ce qui n'avait pas besoin d'être démontré – que le rêve n'a aucune difficulté à se représenter |**245**| des actions motrices réalisées à la perfection ; qu'on songe au vol dans les rêves !

Mais l'escalier par lequel je passe n'est pas celui de ma maison ; dans un premier temps, je ne le reconnais pas, c'est seulement la personne qui vient vers moi qui m'éclaire sur la localisation dont il est question. Cette personne est la domestique de la vieille dame chez qui je me rends deux fois par jour pour lui faire des piqûres ; l'escalier est d'ailleurs exactement semblable à celui que je dois emprunter là bas deux fois dans la journée.

Comment cet escalier et cette personne de sexe féminin arrivent-ils donc dans mon rêve ? Le sentiment de honte causé par le fait de n'être pas

complètement habillé a sans aucun doute un caractère sexuel ; la domestique dont je rêve est plus âgée que moi, grincheuse et pas du tout attirante. À ces questions ne me vient rien d'autre à l'esprit que ceci : quand je fais ma visite matinale dans cette maison, je suis pris habituellement dans l'escalier d'un besoin de m'éclaircir la gorge ; le produit de l'expectoration atterrit sur les marches. À aucun de ces deux étages on ne trouve de crachoir, et je défends le point de vue que le maintien de l'escalier en état de propreté ne doit pas se faire à mes dépens, mais devrait être rendu possible par l'installation d'un crachoir. La concierge, une personne plus toute jeune et grincheuse elle aussi, mais animée d'instincts de propreté, ce que je suis prêt à lui concéder, adopte en cette circonstance un point de vue différent. Elle se tient à l'affût, guettant le moment de constater si je m'autorise la liberté en question, et une fois qu'elle a constaté les faits, je l'entends distinctement proférer ses grommellements. Outre cela, elle me refuse alors pendant plusieurs jours les manifestations de révérence qui, d'ordinaire, accompagnent nos rencontres. Or, la veille du rêve, le parti de la concierge a reçu le renfort de la domestique. Comme chaque fois, je venais faire en toute hâte ma visite à la malade, quand la servante s'est plantée dans l'antichambre et a lâché : « Vous auriez pu, docteur, aujourd'hui au moins, nettoyer vos chaussures avant d'rentrer dans la pièce. Le tapis rouge est encore tout sali par vos pieds. » C'est là toute la revendication que peuvent faire valoir l'escalier et la domestique pour s'autoriser à apparaître dans mon rêve. |**246**|

Il y a une corrélation intime entre mon vol-par-les-escaliers et mon crachat-dans-l'escalier. Catarrhe pharyngé et problèmes cardiaques sont l'un et l'autre censés figurer les punitions pour mon vice tabagique, en raison duquel, naturellement je ne jouis pas non plus auprès de ma femme de ménage d'une réputation d'extrême propreté, tant dans une maison que dans l'autre, le rêve les associant toutes deux en une seule et même construction.

Pour le reste, je dois repousser ici la poursuite de l'interprétation de ce rêve, tant que je ne pourrai pas indiquer la provenance de ce rêve typique d'habillement incomplet. Je note seulement en guise de résultat provisoire du rêve dont j'ai fait état, que la sensation onirique de mouvement inhibé est provoquée partout où un certain contexte la requiert. Un état particulier de ma motilité dans le sommeil ne saurait être la cause de ce contenu

onirique déterminé, puisqu'aussi bien, un moment auparavant, je me voyais, comme pour m'assurer de ce savoir, enjamber les marches d'un pas rapide et léger.

D

Rêves typiques

Nous ne sommes pas en mesure, en général, d'interpréter le rêve de quelqu'un d'autre, quand cette personne ne veut pas nous délivrer les pensées inconscientes qui sont derrière le contenu du rêve, compromettant par là gravement l'applicabilité pratique de notre méthode d'interprétation du rêve[60]. Or il existe malgré tout – tout à fait à l'opposé de la liberté ordinaire qu'a une personne donnée d'aménager son univers onirique selon sa particularité individuelle et de le rendre ainsi inaccessible à la compréhension des autres – un certain nombre de rêves que presque tout le monde a faits de la même manière, et dont nous avons coutume d'admettre |**247|** qu'ils ont aussi le même sens chez tout le monde. On s'intéresse aussi tout particulièrement à ces rêves typiques parce qu'ils sont supposés provenir des mêmes sources chez toutes les personnes, et semblent donc bien appropriés à nous fournir des informations éclairantes sur la source des rêves.

Nous allons donc, avec des attentes tout à fait particulières, essayer notre technique d'interprétation des rêves sur ces rêves typiques et serons très désolé, s'il le faut, de devoir reconnaître que, précisément sur ce matériau, notre art ne fait pas vraiment la preuve de sa validité. Dans l'interprétation des rêves typiques on constate une défaillance, en règle générale, des idées qui viennent à l'esprit du rêveur et qui, autrement, nous ont conduit à la compréhension du rêve ; ou alors elles deviennent vagues et

insuffisantes, en sorte que nous ne pouvons pas résoudre notre problème en nous servant d'elles.

Savoir d'où cela vient et comment remédier à cette défaillance de notre technique, est une question qui trouvera sa réponse à un moment ultérieur de notre travail. Le lecteur comprendra alors également pourquoi je ne peux traiter ici que quelques exemples tirés du groupe des rêves typiques, et pourquoi je repousse la discussion sur les autres à ce contexte ultérieur.

a) Le rêve de gêne pour cause de nudité

Le rêve qu'on est nu ou mal vêtu devant des inconnus se présente également avec cet ingrédient supplémentaire qu'on dit n'y avoir absolument pas eu honte de la chose, etc. Or le rêve de nudité ne mérite notre intérêt que lorsqu'on y éprouve de la honte et de la gêne, qu'on veut prendre la fuite ou se cacher et se retrouve alors victime de cette inhibition caractéristique qui fait qu'on n'arrive pas à bouger de là et qu'on se sent incapable de rien changer à cette situation pénible. C'est seulement dans cette association que le rêve est typique. Pour le reste, le noyau de son contenu peut être intégré dans toutes sortes d'autres connexions ou orné d'ingrédients individuels supplémentaires. Il s'agit pour l'essentiel de la sensation pénible – de l'ordre de la honte – qu'on voudrait dissimuler sa nudité, le plus souvent, par locomotion et qu'on n'y parvient pas. |**248|** Je pense que la grande majorité de mes lecteurs se sont déjà trouvés, en rêve, dans cette situation.

Ordinairement, les modalités du déshabillage sont peu claires. On nous raconte par exemple : j'étais en chemise, mais c'est rarement une image précise ; le plus souvent le fait de n'être pas vêtu est tellement imprécis qu'il est rendu dans le récit par une alternative : « J'étais en chemise ou en combinaison. » En règle générale, le défaut de toilette n'est pas sévère au point que la honte qui y ressortit s'en trouverait justifiée. Pour celui qui a porté l'uniforme impérial, la nudité se remplace fréquemment par le port d'une tenue contraire au règlement : « Je suis dans la rue sans mon sabre et je vois des officiers qui s'approchent, ou sans cravate, ou alors je porte des pantalons civils à carreaux, etc. »

Les gens devant qui on a honte sont presque toujours des inconnus avec des visages qu'on a laissés indéterminés. Il n'arrive jamais dans le

rêve typique qu'en raison du vêtement qui cause justement ce genre de gêne, on fasse à quelqu'un des remontrances ou simplement qu'on le remarque. Bien au contraire, les gens prennent des mines indifférentes, ou alors, comme j'ai pu percevoir la chose dans un rêve particulièrement clair, des airs solennels compassés. Ce qui donne à penser.

De la gêne honteuse du rêveur et de l'indifférence des gens mises bout à bout résulte une contradiction, comme on en trouve souvent dans le rêve. La seule chose, quand même, qui conviendrait à la sensation de celui qui rêve, ce serait que les inconnus le regardent étonnés et rient de lui, ou s'indignent. Mais je crois que ce trait choquant a été éliminé par la satisfaction du désir, cependant que l'autre trait, tenu par quelque puissance, s'est maintenu, et qu'ainsi les deux morceaux s'accordent mal l'un à l'autre. Nous possédons un témoignage intéressant de ce que ce rêve, dans sa forme partiellement défigurée par la satisfaction du désir, n'a pas rencontré la compréhension correcte. Il est devenu la base, en effet, d'un conte que nous connaissons tous par la version d'Andersen (« Les habits neufs de l'empereur »), et qui dans la période récente a donné lieu sous la plume de L. Fulda, dans *Le Talisman*, à un emploi poétique. |**249**| Dans le conte d'Andersen il est question de deux escrocs qui tissent pour l'empereur une tunique précieuse qui n'est cependant visible que pour les bons et fidèles sujets. L'empereur sort en ville avec cette tunique invisible, et du coup, effrayés par le pouvoir révélateur de ce tissu, tous les passants font comme s'ils ne remarquaient pas la nudité de l'empereur.

Or cette dernière histoire, c'est la situation de notre rêve. Point n'est besoin de trop d'audace pour admettre que le contenu onirique incompréhensible a fourni une incitation à inventer un habillage dans lequel la situation qui se présente au souvenir devient riche de sens. Celle-ci, ce faisant, a été dépouillée de sa signification première et rendue susceptible de servir des fins étrangères. Mais nous apprendrons que ce genre d'incompréhension du contenu du rêve par l'activité mentale consciente d'un deuxième système psychique se présente fréquemment et doit être reconnue comme un facteur de la configuration onirique définitive ; et qu'en outre, lors de la formation d'obsessions et de phobies, certaines incompréhensions comparables – au sein, là aussi, de la même personnalité psychique – jouent un rôle majeur. Pour notre rêve aussi, on peut sans mal indiquer d'où est pris le matériau pour la réinterprétation. L'escroc est le

rêve, l'empereur est le rêveur lui-même, et la tendance moralisante trahit une connaissance obscure de ce que dans le contenu latent du rêve il s'agit de désirs non autorisés, sacrifiés au refoulement. Le contexte dans lequel ce genre de rêves interviennent pendant les analyses que j'ai faites sur des névrosés ne laisse en effet subsister aucun doute sur le fait qu'au principe du rêve il y a un souvenir de l'enfance la plus précoce. C'est seulement pendant notre enfance qu'a existé une époque où nous avons été vus dans un habillement défectueux par nos proches aussi bien que par des nurses, des servantes, des visiteurs inconnus de nous, et à l'époque nous n'avons jamais eu honte de notre nudité[61]. Chez beaucoup d'enfants on peut, y compris assez tard, observer comment le fait de les déshabiller, au lieu de les plonger dans la honte, les met dans une sorte d'ivresse. |**250**| Ils rient, sautent dans tous les sens, se frappent sur le ventre, leur mère, ou la personne qui se trouve là, leur enjoint d'arrêter, leur dit : bouh, mais quelle honte, ça ne se fait pas. Les enfants manifestent fréquemment des envies d'exhibition ; on ne peut guère traverser un village par chez nous sans rencontrer un gamin de deux ou trois ans qui, peut-être bien pour leur faire honneur, relève sa chemisette devant les gens de passage. L'un de mes patients a conservé dans ses souvenirs conscients une scène de l'époque de ses huit ans où, après le déshabillage du soir avant d'aller au lit, il veut quitter sa chambre en dansant pour aller retrouver sa petite sœur dans la chambre d'à côté, et où la personne qui s'occupe d'eux le lui interdit. Dans l'histoire juvénile des névrosés le dénudement devant des enfants de l'autre sexe joue un rôle important ; dans la paranoïa, c'est à ces épisodes vécus qu'il faut rapporter l'impression délirante d'être observé quand on s'habille et se déshabille ; chez ceux qui sont restés pervers il existe une classe de personnes chez qui l'impulsion infantile s'est hissée au rang de symptôme : celle des *exhibitionnistes*.

Par la suite, cette enfance chez qui la honte n'existe pas nous apparaît rétrospectivement comme un paradis, et le paradis lui-même n'est rien d'autre que la figure imaginaire que la masse se fait de l'enfance de l'individu. C'est pourquoi aussi, au paradis, les êtres sont nus et n'éprouvent pas de honte en présence les uns des autres, jusqu'à ce que survienne un moment où s'éveillent la honte et l'angoisse, où l'expulsion se produit, où commencent la vie sexuelle et le travail de la culture. Or le rêve

peut nous ramener toutes les nuits dans ce paradis ; nous avons déjà exprimé l'hypothèse que nos impressions de la première enfance (depuis la période préhistorique jusqu'à *grosso modo* la troisième année achevée), et peut-être sans que leur contenu ait plus d'importance que cela, exigent en soi de faire retour, que leur répétition est la satisfaction d'un désir. Les rêves de nudité sont par conséquent des *rêves d'exhibition*[62].

Ce qui constitue le noyau du rêve d'exhibition c'est notre propre personne physique |**251**| – qui n'est pas vue comme celle d'un enfant, mais telle qu'elle est actuellement –, ainsi que l'habillement insuffisant, qui se présente de manière peu claire du fait de l'empilement de tant de souvenirs ultérieurs de tenue négligée, ou pour complaire à la censure ; à quoi s'ajoutent maintenant les personnes devant lesquelles on a honte. Je ne connais pas d'exemple où ce sont les spectateurs effectifs de ces exhibitions infantiles qui réapparaissent dans le rêve. C'est que le rêve, précisément, n'est pratiquement jamais un simple souvenir. Les personnes auxquelles s'adressait notre intérêt sexuel dans l'enfance sont curieusement laissées de côté dans toutes les reproductions oniriques, dans celles de l'hystérie et dans celles de la névrose obsessionnelle ; seule la paranoïa réinstalle les spectateurs et conclut avec une conviction fanatique, bien qu'ils soient restés invisibles, à leur présence. Ce que le rêve fait entrer en jeu à leur place, « beaucoup d'inconnus » qui ne se soucient pas du spectacle offert, est très précisément l'*antagonique de ce qu'on désire*, l'antagonique de la personne précise et très familière à qui l'on offrait le spectacle de sa nudité. Ces « beaucoup d'inconnus » se trouvent d'ailleurs assez fréquemment dans les rêves au sein d'un autre contexte, quel qu'il soit. Ils signifient toujours comme antagonique de désir : « secret »[63]. On note combien la restitution de l'ancien dispositif réel qui intervient dans la *paranoïa* rend compte de cette opposition. On n'est plus seul, on est très certainement observé, mais les observateurs sont des gens « nombreux, inconnus, curieusement laissés dans l'indétermination ».

Outre cela, dans le rêve d'exhibition, le refoulement s'exprime, prend la parole. La sensation pénible du rêve est, de fait, la réaction du second système psychique contre le fait que le contenu de la scène exhibitionniste, qu'il rejette, soit quand même parvenu à la représentation. Pour s'éviter cette sensation, il aurait fallu que la scène ne soit pas réanimée.

Une fois de plus nous traiterons ultérieurement de cette sensation d'inhibition. Dans le rêve elle sert excellemment à la figuration du *conflit de volonté*, du *non*. Selon l'intention inconsciente, l'exhibition doit être poursuivie, selon ce qu'exige la censure, elle doit être interrompue. |**252**|

Les relations de nos rêves typiques aux contes et autres matières littéraires ne sont certainement ni isolées ni le fait du hasard. Il est arrivé à l'occasion que le regard aiguisé d'un écrivain ait reconnu analytiquement le processus de transformation dont le poète est ordinairement l'outil, et qu'il l'ait poursuivi dans une direction inverse, ramenant donc la poésie au rêve. Un de mes amis a attiré mon attention sur ce passage du roman de Gottfried Keller *Der grüne Heinrich* : « Mon cher Lee, je ne vous souhaite pas de devoir jamais ressentir comme cela, directement, par l'expérience, ce qu'il y a de vérité bien trouvée et piquante dans la situation d'Ulysse quand il apparaît nu et couvert de boue à Nausicaa et à ses compagnes de jeu. Voulez-vous savoir comment ça se passe ? Gardons bien notre exemple en mémoire. Si un jour, séparé de votre patrie et de tout ce qui vous est cher, vous erriez en terre inconnue, et si vous aviez beaucoup vu et beaucoup appris, si vous étiez accablé de chagrin et souci, et même sans doute misérable et abandonné, il vous arriverait infailliblement, une nuit, de rêver que vous approchez de votre patrie. Vous la voyez qui scintille et resplendit dans les plus belles couleurs qui soient, de belles et gentilles et chères personnes viennent à votre rencontre ; et soudain vous découvrez alors que vous errez en haillons déchirés, nu et couvert de poussière ; une honte indicible, une angoisse sans nom s'emparent de vous, vous cherchez à vous couvrir, à vous cacher et vous vous réveillez baignant dans la sueur. Tel est, depuis qu'il y a des hommes, le rêve que fait le héros soucieux, jeté dans tous les sens par les vents de la terre, et Homère a pris cette situation dans l'essence même de l'humanité, en ce qu'elle a de plus profond et d'éternel. »

L'essence de l'humanité en ce qu'elle a de plus profond et d'éternel, que le poète compte bien, en règle générale, éveiller dans l'esprit de ceux qui l'écoutent, ce sont ces émotions de la vie psychique enracinées dans un temps de l'enfance qui par la suite est devenu préhistorique. Derrière les désirs irréprochables et susceptibles d'être conscients chez le héros-sans-patrie, on voit surgir dans le rêve les désirs infantiles réprimés et devenus

illicites, et c'est pourquoi le rêve qu'objective la légende de Nausicaa se renverse régulièrement en rêve d'angoisse.

Quant à mon propre rêve, que j'évoque p. 244, avec cette montée très rapide des escaliers qui se transforme peu après en immobilisation pétrifiée sur les marches, il s'agit pareillement d'un rêve d'exhibition |**253**|, car il présente visiblement les composants essentiels de ce genre de rêve. On devrait donc pouvoir le ramener à des épisodes vécus de l'enfance, et la connaissance de ceux-ci devrait nous aider à comprendre dans quelle mesure l'attitude de la servante à mon égard – le reproche qu'elle me fait d'avoir sali le tapis – l'aide à accéder à la place qui est la sienne dans le rêve. Je peux maintenant vraiment faire connaître les éclaircissements désirés. Dans une psychanalyse, on apprend à réorienter l'interprétation en passant du rapprochement temporel à la corrélation factuelle : deux idées qui se suivent immédiatement, apparemment sans aucun lien entre elles, font partie d'une unité qu'il faut deviner, de la même façon exactement qu'un *a* et un *b* écrits par moi l'un après l'autre doivent être prononcés comme la syllabe *ab*. Même chose s'agissant de la relation mutuelle des rêves. Le rêve de l'escalier évoqué ci-dessus est tiré d'une série de rêves dont les autres maillons me sont connus par l'interprétation. Le rêve inclus en eux doit ressortir au même contexte. Or à la base de ces autres rêves qui l'incluent il y a le souvenir d'une nurse qui s'est occupée de moi à partir d'une date indéterminée de ma vie de nourrisson jusqu'à l'âge de deux ans et demi, et dont un obscur souvenir m'est également resté dans la conscience. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, il y a peu, auprès de ma mère, elle était vieille et laide, mais très intelligente, et travaillait bien. D'après ce que je peux conclure de mes rêves, elle ne m'a pas toujours gratifié du traitement le plus aimant et me faisait entendre des mots très durs chaque fois que je n'accédais pas suffisamment à son éducation à la propreté. Dès lors, donc, que la servante s'efforce de poursuivre cette œuvre éducative, elle gagne le droit de réclamer d'être traitée par moi dans le rêve comme l'incarnation de cette vieille femme préhistorique. Il faut sans doute supposer qu'en dépit de ses mauvais traitements l'enfant a eu de l'amour pour cette éducatrice[64]. |**254**|

b) Rêves de la mort de personnes chères

Autre série de rêves qu'on peut appeler typiques : ceux qui ont pour contenu le fait qu'un être cher de la famille, parents, frères et sœurs, enfants, etc., est mort. Il faut aussitôt y distinguer deux classes, celle des rêves dans desquels on n'est pas frappé d'affliction, en sorte qu'au réveil on s'étonne de sa propre froideur, et les autres, dans lesquels la mort en question cause une profonde souffrance, qu'on exprime même pendant le sommeil en pleurant à chaudes larmes.

Nous pouvons laisser de côté les rêves du premier groupe : ils ne sauraient revendiquer le statut de rêve typique. Quand on les analyse, on découvre qu'ils signifient autre chose que ce qu'ils contiennent, qu'ils sont destinés à masquer quelque autre désir. Comme le rêve de la tante qui voit devant elle le cadavre du fils unique de sa sœur (p. 158). Cela ne signifie pas qu'elle désire la mort pour son petit neveu, mais masque simplement, comme nous l'avons appris, le désir de revoir une certaine personne aimée dont elle a été privée pendant longtemps, la même personne qu'un jour, autrefois, elle avait revue, après un intervalle semblable, auprès du corps d'un autre neveu. Ce désir, qui est le contenu proprement dit du rêve ne provoque pas la tristesse d'un deuil, et c'est pour cette raison aussi que dans le rêve il n'y a pas trace d'un sentiment de deuil. On remarque ici que la sensation contenue dans le rêve ne ressortit pas au contenu onirique manifeste, mais au contenu latent, que le contenu affectif du rêve est resté libre de la défiguration qui a touché le contenu de représentation.

Il en va autrement des rêves dans lesquels est représentée la mort d'une personne parente aimée et où il y a la trace d'un affect douloureux. Ceux-là signifient ce que leurs contenus disent, le désir que la personne concernée meure, et comme je peux m'attendre ici à ce que les sentiments de tous les lecteurs et de toutes les personnes qui ont rêvé ce genre de chose s'insurgent contre mon analyse, il faut que je tâche d'en fournir la preuve en m'appuyant sur la plus large base possible.

Nous avons déjà expliqué un rêve qui nous a appris que les désirs qui se présentent comme accomplis dans des rêves ne sont pas toujours des désirs actuels. |**255**| Il peut s'agir aussi de désirs révolus, évacués, recouverts et refoulés, auxquels nous ne devons imputer une espèce d'existence continue que parce qu'ils ont réémergé dans le rêve. Ils ne sont pas morts comme les défunts le sont selon la notion de mort qui est la nôtre, mais comme les ombres de l'*Odyssée*, qui s'éveillent à une certaine vie dès

qu'elles ont bu du sang. Dans le rêve de l'enfant mort dans la boîte (p. 160) il s'agissait d'un désir dont l'actualité datait de quinze ans, et qui depuis cette époque avait été avoué sans ambages. J'ajoute, et ce n'est peut-être pas indifférent pour la théorie du rêve, que même dans le cas de ce désir, il y avait à la base un souvenir de la prime enfance. Étant jeune enfant – quand ? difficile à préciser – la rêveuse avait entendu dire que sa mère lors de sa grossesse – celle dont elle devait naître – était tombée dans un état de morosité sérieux et avait très intensément souhaité la mort à l'enfant qu'elle avait dans le ventre. Elle-même, une fois adulte et gravide, ne faisait que suivre l'exemple de sa mère.

Lorsqu'une personne, tout en manifestant extérieurement une douleur, rêve que son père ou sa mère, son frère ou sa sœur sont morts, je n'utiliserai jamais ce rêve comme preuve de ce qu'elle souhaite *maintenant* leur mort. La théorie du rêve n'en demande pas tant ; elle se contente de conclure qu'elle leur a souhaité – à un moment quelconque de l'enfance – de mourir. Mais je redoute que cette réserve ne contribue encore que bien peu à rassurer les maîtres plaignants ; ils vont sans doute mettre autant d'énergie à contester la possibilité d'avoir jamais eu ces pensées, qu'ils ont la certitude de sentir qu'ils ne nourrissent point de pareils désirs dans le présent. C'est pourquoi je dois maintenant reconstituer un morceau de la vie psychique enfantine aujourd'hui révolue d'après les témoignages que le présent peut encore exhiber[65].

Observons d'abord le rapport des enfants à leurs frères et sœurs. |**256|** Je ne sais pas pourquoi nous posons par hypothèse qu'il ne peut pas ne pas être plein d'amour, dès lors pourtant que les exemples d'hostilité au sein de la fratrie chez les adultes sont monnaie courante dans l'expérience de chacun, et que nous pouvons bien souvent constater combien ce conflit provient encore de l'enfance, voire, a toujours existé. Outre cela, un très grand nombre d'adultes qui aujourd'hui ont beaucoup d'affection et de tendresse pour leurs frères et sœurs et sont toujours prêts à les aider ont vécu pendant leur enfance dans une hostilité pratiquement continue avec eux. L'aîné a maltraité le cadet, l'a dénoncé et sali, lui a volé ses jouets ; le plus jeune s'est rongé de rage impuissante contre le plus âgé, l'a envié et craint, ou encore les premières poussées de l'aspiration à la liberté et de sa prise de conscience du droit se sont tournées contre l'oppresseur ; les

parents disent que les enfants ne se supportent pas, sans pouvoir trouver la raison de la chose. Il n'est pas difficile de voir que même le caractère de l'enfant sage est tout à fait différent de celui que nous aimerions trouver chez un adulte. L'enfant est absolument égoïste, il ressent ses besoins sur un mode intense et fait tout ce qu'il peut pour les satisfaire, sans se poser de questions, en particulier contre ses concurrents, qui sont d'autres enfants, et en première ligne, contre ses frères et sœurs. Ce n'est pas pour autant que nous disons de l'enfant qu'il est « mauvais », *schlecht*, nous disons qu'il est *schlimm*, « vilain » ; il n'est pas responsable de ses méchancetés, ni pour notre jugement ni devant la loi pénale. Et ce à juste titre. Nous pouvons en effet espérer que pendant la durée d'existence que nous attribuons à l'enfance s'éveilleront chez le petit égoïste les émois altruistes et la morale, et que, pour parler comme Meynert, un Moi secondaire viendra recouvrir et inhiber le Moi primaire. Certes la moralité ne surgit pas simultanément sur toute la ligne, et par ailleurs la durée de la période amorale chez l'enfant varie selon les individus. Quand le développement de cette moralité ne se produit pas, nous parlons volontiers de « dégénérescence » ; il s'agit manifestement d'une inhibition du développement. Quand le caractère primaire est déjà recouvert par le développement ultérieur, il peut être, au moins partiellement, de nouveau dégagé par une affection hystérique. La concordance constatée entre un caractère dit « hystérique » et le caractère d'un vilain enfant est tout à fait remarquable. |**257|** En revanche, la névrose obsessionnelle correspond à une hypermoralité, posée comme une charge de renfort pour contenir un caractère primaire qui se réactive.

Bien des gens donc, qui aujourd'hui aiment leurs frères et sœurs et se sentiraient dépossédés par leur disparition, portent à leur encontre dans leur inconscient, depuis une période précoce, de méchants désirs qui arrivent à se réaliser dans des rêves. Mais il est tout particulièrement intéressant d'observer, jusqu'à l'âge de trois ans ou un peu plus, le comportement des petits enfants à l'égard de leurs frères et sœurs plus jeunes. L'enfant, jusqu'à présent, était l'unique enfant ; et voilà qu'on lui annonce que la cigogne en a amené un nouveau. L'enfant passe l'arrivant à l'inspection, puis énonce résolument sa sentence : « La cigogne doit le reprendre[66]. »

Je me range très sérieusement à l'opinion qui considère que l'enfant sait apprécier le désavantage qu'il doit attendre du nouveau venu étranger.

Je tiens d'une dame qui m'est proche, et qui s'entend parfaitement aujourd'hui avec sa cadette de quatre ans, qu'elle avait répondu par cette réserve à l'annonce de l'arrivée de cette sœur : « Mais je ne lui donnerai quand même pas ma capuche rouge. » Et même si l'enfant ne devait accéder que plus tard à la connaissance de cette hostilité, c'est à ce moment-là que celle-ci s'éveille. Je connais le cas d'une petite fille de moins de trois ans qui avait tenté d'étrangler dans son berceau un nourrisson dont la présence prolongée ne lui promettait rien de bon pour la suite. À cette époque de leur vie, les enfants sont capables d'une jalousie extrêmement forte et expresse. Ou alors, le petit bout de sœur ou de frère a effectivement disparu peu après, l'enfant a de nouveau rassemblé autour de lui toute la tendresse de la maison, et voilà que la cigogne en ramène un nouveau. N'est-il pas alors parfaitement conforme aux attentes que le petit chéri conçoive par-devers lui le désir que le nouveau concurrent connaisse le même sort que le précédent |**258|**, afin que, de nouveau, les choses aillent aussi bien pour lui qu'avant et que dans l'intervalle[67] ? Cette attitude de l'enfant à l'égard de ceux qui naissent après lui est naturellement, dans les conditions normales, simplement fonction de la différence d'âge. Quand il existe un certain intervalle entre les enfants on voit déjà les instincts maternels se mettre en mouvement chez la fille plus âgée à l'égard de ce nouveau-né si démuni.

Il y a certainement dans l'enfance bien plus souvent des sentiments d'hostilité envers les frères et sœurs que ce que l'observation assez obtuse des adultes leur permet de remarquer[68].

S'agissant de mes propres enfants, qui se sont suivis de très près, j'ai manqué l'occasion de faire ce genre d'observations. Je me rattrape maintenant avec mon petit neveu, dont la domination exclusive a été perturbée au bout de quinze mois par l'entrée en scène d'une concurrente. J'entends dire certes que ce jeune homme est très chevaleresque avec sa petite sœur, qu'il lui baise la main et la caresse ; mais je me convaincs qu'avant même la fin de sa deuxième année il utilisera son aptitude à la parole pour exercer une critique sur cette personne qui n'est à ses yeux, malgré tout, qu'un être superflu. Dès qu'il est question d'elle, il se mêle à la conversation et s'écrie de méchante humeur : trop pe(t)ite, trop pe(t)ite[69]. Au cours de ces derniers mois, depuis que par les effets d'un excellent

développement la petite a fini par échapper à cette estimation dérisoire, il a appris à justifier autrement l'attention qu'il attire sur le fait qu'elle ne mérite pas tant d'attention. |**259|** Il rappelle chaque fois que l'occasion s'y prête : elle n'a pas de dents[70]. Nous avons tous encore en mémoire le souvenir de la fille aînée d'une autre de mes sœurs, qui vers l'âge de six ans se faisait confirmer pendant une demi-heure auprès de toutes ses tantes : « N'est-ce pas que Lucie ne peut pas encore comprendre ça ? », Lucie étant la concurrente, sa cadette de deux ans et demi.

Chez aucune de mes patientes, par exemple, je n'ai jamais constaté l'absence du rêve de la mort des frères et sœurs, qui correspond à une hostilité encore aggravée. Je n'ai rencontré qu'une seule exception, qu'on pouvait aisément retourner par l'interprétation en confirmation de la règle. Un jour qu'à l'occasion d'une séance j'expliquai à une dame cet état de fait qui me semblait digne de considération, eu égard au symptôme à l'ordre du jour, elle me répondit à mon grand étonnement qu'elle n'avait quant à elle jamais fait ce genre de rêves. Mais il lui revint alors un autre rêve, qui soi-disant n'avait rien à voir avec tout cela, un rêve qu'elle avait fait d'abord à l'âge de quatre ans, alors qu'elle était encore la petite dernière, et qu'elle avait refait ensuite de manière répétitive. « *Une foule d'enfants, tous ses frères, sœurs, cousins et cousines faisaient les fous sur une pelouse. Tout à coup il leur poussait des ailes, ils s'envolaient et on ne les voyait plus.* » Elle n'avait pas la moindre idée du sens de ce rêve, mais pour notre part nous n'aurons pas la moindre difficulté à y identifier un rêve de la mort de tous ses frères et sœurs dans sa forme première, peu influencée par la censure. J'oserai même glisser sous ce rêve l'analyse suivante : à la mort de l'un des enfants de la bande – dans le cas en question, les enfants de deux frères ont été élevés ensemble comme s'ils étaient de la même fratrie – notre rêveuse, qui n'avait pas encore quatre ans, aura demandé à une sage personne parmi les adultes : qu'advient-il des enfants quand ils sont morts ? À quoi on aura répondu : il leur pousse alors des ailes, et ils deviennent des angelots. Dans le rêve fait après ces éclaircissements les frères et sœurs ont tous des ailes comme les anges et – c'est là l'essentiel – ils s'envolent et disparaissent. Notre petite faiseuse d'anges reste seule, qu'on imagine la seule d'une bande pareille ! Que les enfants fassent les fous dans une prairie |**260**| d'où ils s'envolent évoque sans grand risque de méprise des papillons,

comme si c'était la même association mentale qui avait guidé l'enfant, et qui avait incité les Anciens à mettre des ailes de papillons à Psyché.

On nous objectera peut-être maintenant que, tout en reconnaissant sans doute les impulsions hostiles des enfants contre leurs frères et sœurs, on se demande cependant comment il se fait que l'humeur enfantine accède à ce sommet de méchanceté qui consiste à souhaiter la mort pour son rival ou pour un camarade de jeu plus fort, comme si tous les délits ne pouvaient être punis que par la peine capitale. Ceux qui parlent ainsi ne tiennent pas compte du fait que dans la représentation des enfants la notion d'« être mort » n'a en commun avec la nôtre que le mot et pas grand-chose d'autre. L'enfant ne sait rien des horreurs de la putréfaction, du froid de la tombe, des effrois du néant infini dont l'adulte, comme l'attestent tous les mythes de l'Au-delà, supporte si mal l'idée. La peur de la mort lui est inconnue, et c'est pourquoi il joue avec ce mot atroce et menace un autre enfant en lui disant : « Si tu recommences, tu mourras, comme Franz », ce qui fait courir un frisson par tout le corps de la pauvre mère, qui ne peut sans doute oublier que la durée de vie de plus de la moitié de l'humanité née sur terre ne dépasse pas celle de l'enfance. À huit ans, l'enfant juste rentré d'une traversée du musée d'Histoire naturelle, peut encore dire à sa mère : « Maman, je t'aime tellement ; si un jour tu meurs, je te ferai empailler et je t'installerai ici dans la salle, comme ça je pourrai te voir toujours, toujours ! » Tant la représentation enfantine de ce que c'est qu'être mort a peu à voir avec la nôtre[71].

Pour l'enfant à qui, par ailleurs, on a épargné le spectacle des scènes de souffrance de l'agonie, être mort ne signifie guère plus que « être parti », ne plus ennuyer les survivants. Il ne fait pas de distinction entre les différentes façons dont cette absence se produit, voyage, abandon, perte de relation ou mort[72]. |**261**| Si dans les années de la préhistoire d'un enfant sa nurse a été renvoyée et que peu de temps après sa mère est morte, dans son souvenir, tel qu'on le dégage dans l'analyse, les deux événements se superposent et constituent une série unique. Que l'enfant ne regrette pas très intensément l'absence des uns et des autres, voilà une expérience que plus d'une mère a faite douloureusement en rentrant chez elle après un voyage d'été de plusieurs semaines, quand, ayant posé la question, il lui faut entendre dire : les enfants n'ont pas réclamé leur maman une seule fois.

Mais quand elle est réellement partie pour ce voyage dans le « pays jamais découvert, des frontières duquel nul n'est jamais revenu », les enfants semblent d'abord l'avoir oubliée et c'est seulement *après coup* qu'ils commencent à se souvenir de la morte.

Si donc l'enfant à des motifs pour désirer l'absence d'un autre enfant, il lui manque toute la retenue qui l'empêcherait d'habiller ce désir dans la forme du désir qu'il soit mort, et la réaction psychique au rêve du désir de la mort de quelqu'un démontre qu'en dépit de la diversité dans le contenu ce désir exprimé chez l'enfant est plus ou moins le même que celui qui s'exprime dans des mots identiques chez l'adulte.

Si donc le désir de mort formulé par l'enfant à l'égard de ses frères et sœurs s'explique par l'égoïsme infantile, qui lui fait appréhender ceux-ci comme des concurrents, comment peut s'expliquer ce désir de mort formulé à l'égard des parents, qui sont pour l'enfant les dispensateurs d'amour et les agents de la satisfaction de ses besoins, et dont précisément, pour des motifs égoïstes, il devrait désirer qu'ils restent en vie ? |**262**|

Nous sommes amenés à la solution de cette difficulté en découvrant que le plus grand nombre, et de loin, des rêves de mort des parents concernent la partie du couple parental qui partage le sexe du rêveur, et que donc l'homme rêve le plus souvent de la mort du père, et la femme de la mort de la mère. Je ne peux établir la chose comme régulière, mais la prédominance dans le sens indiqué est si nette que cela requiert une explication par un facteur de signification générale[73]. Pour dire les choses grossièrement, les choses se passent comme si une préférence sexuelle se faisait valoir précocement, comme si le garçon voyait dans le père, et la fille dans la mère, le concurrent en amour dont l'élimination ne peut engendrer pour l'un ou l'autre qu'un avantage.

Avant de rejeter cette idée comme monstrueuse, on voudra bien considérer ici les relations réelles entre parents et enfants. Il faut faire la différence entre ce que l'exigence culturelle de piété filiale requiert de ce rapport, et ce que l'observation quotidienne nous produit comme réalité effective. La relation entre parents et enfants recèle plus d'une occasion de rapport d'hostilité ; les conditions qui président au surgissement de désirs ne résistant pas à la censure sont plus qu'abondantes. Attardons-nous d'abord un instant sur la relation entre père et fils. Je suis d'avis que le

caractère sacré que nous avons reconnu aux prescriptions du Décalogue émousse l'aptitude de notre esprit à percevoir le réel. Nous oserons peut-être à peine faire remarquer que la plus grande partie de l'humanité s'assoit sur le respect du quatrième commandement. Dans les couches les plus basses comme les plus hautes de la société humaine, la piété filiale cède généralement le pas devant d'autres intérêts. Les informations obscures qui sont parvenues jusqu'à nous des premiers temps de la société humaine, dans la mythologie et la légende, nous donnent une idée peu réjouissante de la puissance absolue du père et de la brutalité avec laquelle il en était usé. Chronos dévore ses enfants, un peu comme le sanglier dévore la portée de la laie, et Zeus émascule son père[74] puis s'installe à sa place comme potentat. |**263**| Plus le pouvoir dominateur du père dans la famille antique était sans limites, plus le fils, en ce qu'il a vocation à prendre sa succession, a dû être poussé vers la position d'ennemi, plus a dû grandir son impatience de parvenir par la mort du père à la position dominante. Même dans notre famille bourgeoise il est courant que le père, en refusant au fils la possibilité de se déterminer de manière autonome, ainsi que les moyens qu'elle requiert, contribue au développement du germe d'hostilité naturel présent dans leur rapport. Bien souvent le médecin est amené à remarquer que la douleur causée par la perte du père ne peut réprimer chez le fils le contentement causé par la liberté enfin obtenue. Tous les pères s'emploient à préserver frénétiquement le reste de la *potestas patris familias*, sévèrement tombée en désuétude dans notre société actuelle, et tous les auteurs sont assurés de l'effet, quand, comme Ibsen, ils mettent l'antique lutte entre le père et le fils au premier plan des histoires qu'ils racontent. Les occasions de conflits entre la mère et la fille se produisent quand la fille grandit et découvre en sa mère quelqu'un qui la surveille, alors qu'elle aspire à la liberté sexuelle, tandis que sa mère, du fait même de l'épanouissement de sa fille, se voit rappeler que le temps est venu pour elle de renoncer aux prétentions sexuelles.

Tous ces rapports sont largement étalés sous les yeux de tout un chacun. Et pourtant ils ne nous font pas avancer d'un pouce dans notre intention d'expliquer les rêves de mort des parents rencontrés chez des personnes pour qui la piété filiale est devenue depuis longtemps quelque chose d'intangible. Et par ailleurs les explications qui précèdent sur la

question nous ont préparés à l'idée que le désir de mort envers les parents est issu de la prime enfance.

Cette hypothèse se confirme avec une certitude qui exclut toute espèce de doute dans le cas des psychonévrosés, lors des analyses entreprises avec eux. |**264|** On y apprend que c'est très tôt que les désirs de nature sexuelle – pour autant qu'ils méritent ce nom à ce stade germinal – s'éveillent chez l'enfant, que la première inclination de la fille est pour le père, que les premiers désirs infantiles du garçon sont pour la mère. Le père devient donc pour le garçon, et la mère pour la fille, un concurrent gênant, et nous avons déjà exposé, s'agissant des frères et sœurs, combien il fallait peu de chose pour que ce sentiment mène à un désir de mort. En règle générale, le choix sexuel se manifeste déjà clairement chez les parents ; un trait naturel pourvoit à ce que l'homme câline sa petite fille, que la femme soutienne les fils, cependant que l'un et l'autre, quand le charme du sexe ne perturbe pas leur jugement, œuvrent avec rigueur à l'éducation des petits. L'enfant, garçon ou fille, remarque très bien la préférence et s'insurge contre la partie du couple parental qui s'oppose à lui. Trouver de l'amour auprès de l'adulte n'est pas seulement pour lui la satisfaction d'un besoin particulier, mais cela signifie aussi que dans tous les autres secteurs on cédera également à ses volontés. Il suit donc ainsi sa propre pulsion sexuelle, tout en renouvelant simultanément l'incitation qui procède des parents, quand il fait son choix entre les parents dans le même sens qu'eux.

On omet généralement de percevoir la plupart des signes de ces inclinations infantiles du côté des enfants, mais un certain nombre d'entre eux peuvent se remarquer au-delà des premières années d'enfance. Je connais une petite fille de huit ans qui chaque fois que sa mère est appelée à quitter la table exploite l'occasion pour proclamer que c'est elle qui prend la succession. « Maintenant c'est moi qui vais être la maman. Kari, veux-tu encore des légumes ? Sers-toi donc, je t'en prie », etc. Une autre petite fille de quatre ans, particulièrement douée et vive, chez qui cet élément de psychologie enfantine est particulièrement transparent, dit les choses directement : « La 'tite moman maintenant elle peut s'en aller, et le 'tit popa il doit se marier avec moi, et je vais être sa femme. » Dans la vie enfantine, ce désir n'exclut absolument pas que l'enfant aime, par ailleurs, tendrement sa mère. Quand le petit garçon a le droit de dormir à côté de sa mère dès que le père est en voyage, |**265|** et doit au retour de celui-ci retourner dans la

chambre des enfants et rejoindre une personne qui lui plaît beaucoup moins, il est très possible que prenne forme chez lui le désir que le père soit toujours absent, pour qu'il puisse ainsi garder sa place auprès de sa chère et belle maman, et, manifestement, c'est un moyen de parvenir à la satisfaction de ce désir que le père soit mort, car il y a une chose que son expérience lui a apprise : les gens qui sont « morts », comme le grand-papa, par exemple, sont toujours absents, ne reviennent jamais.

Si pareilles observations sur de petits enfants entrent sans qu'il faille les forcer dans le cadre de l'interprétation que je propose, elles ne débouchent pas, il est vrai, sur la pleine conviction que les psychanalyses de névrosés adultes imposent au médecin. La communication des rêves en question se délivre ici avec des introductions qui font que leur interprétation comme rêves de désir est rendue inévitable. Un jour, je trouve une dame très affligée et en pleurs. Elle me dit : je ne veux plus voir les gens de ma famille, ils ne peuvent qu'être épouvantés par moi. Là-dessus, presque sans transition, elle raconte qu'elle se souvient d'un rêve dont elle ne connaît naturellement pas la signification. Elle l'a fait à l'âge de quatre ans, il dit à peu près ceci : *un lynx ou un renard* [*Luchs oder Fuchs*] *se promène sur le toit, puis quelque chose tombe ou c'est elle qui tombe, et alors on ramène sa mère, morte, à la maison, et alors elle se met à pleurer des larmes de douleur*. À peine lui ai-je fait savoir que ce rêve signifie nécessairement le désir, venu de son enfance, de voir sa mère morte, et que c'est à cause de ce rêve qu'elle ne peut s'empêcher de se dire que les membres de la famille sont épouvantés par elle, que déjà elle me livre un peu de matériau pour expliquer le rêve. *Luchsaug*, œil de lynx, est une injure que lui a lancée un gamin des rues, quand elle était toute petite ; quand elle avait trois ans, sa mère a reçu sur la tête une tuile tombée du toit, et a beaucoup saigné.

J'ai eu une fois l'occasion d'étudier de manière approfondie le cas d'une jeune enfant qui passait par divers états psychiques. Lors d'un épisode confus très furieux, par quoi la maladie commençait, la malade manifesta une aversion tout à fait particulière à l'égard de sa mère, elle la frappait, l'injuriait dès que celle-ci s'approchait de son lit, alors qu'à l'égard d'une sœur bien plus âgée qu'elle elle demeurait, |**266**| dans la même période, affectueuse et docile. Succéda à cela un état de lucidité, simplement un peu apathique, avec un sommeil très perturbé ; c'est dans cette phase que j'ai commencé le traitement et analysé ses rêves. Un

nombre inouï d'entre eux traitaient de manière plus ou moins voilée de la mort de la mère ; tantôt elle assistait aux obsèques d'une vieille femme, tantôt elle se voyait avec sa sœur, assises toutes deux à table en vêtements de deuil. Aucun doute ne subsistait quant au sens de ces rêves. Lorsqu'intervint une amélioration continue, des phobies hystériques apparurent ; celle qui la tourmentait le plus, c'était qu'il soit arrivé quelque chose à sa mère. D'où qu'elle se trouvât alors, il fallait qu'elle rentre vite à la maison pour se convaincre que la mère était encore en vie. Or ce cas, mis bout à bout avec mes autres expériences, était très instructif ; il montrait, comme dans une sorte de traduction en plusieurs langues, divers modes de réaction de l'appareil psychique à la même représentation excitatrice. Dans cet état de confusion, que j'appréhende comme écrasement de la seconde instance psychique par la première, celle qui est ordinairement réprimée, l'hostilité inconsciente à la mère a gagné une puissance motrice ; quand ensuite est arrivée la première phase d'apaisement, que l'insurrection a été réprimée et la domination de la censure rétablie, cette hostilité n'avait plus accès qu'au domaine du rêve pour réaliser le désir de sa mort ; et quand l'état normal se fut davantage encore renforcé, elle a créé en guise de réaction d'opposition hystérique et de manifestation de défense le souci excessif pour sa mère. Il n'est plus impossible d'expliquer, dans ce contexte, pourquoi les filles hystériques sont si souvent attachées à leurs mères avec une tendresse excessive.

Une autre fois j'ai eu l'occasion d'observer dans ses profondeurs la vie psychique inconsciente d'un jeune homme que sa névrose obsessionnelle rendait presque inapte à l'existence, qui ne pouvait pas aller dans la rue, par ce qu'il était tourmenté par le souci qu'il pourrait tuer toutes les personnes qui passaient près de lui. Il occupait ses journées à tenir en ordre les preuves de son alibi, pour le cas où une plainte serait déposée contre lui pour l'un des crimes commis dans la ville. Inutile de faire remarquer que c'était un homme tout aussi moral que fin et cultivé. |**267**| L'analyse – qui d'ailleurs a conduit à la guérison – a dégagé comme fondement de cette obsession pénible des pulsions de meurtre contre son père – un homme excessivement sévère –, pulsions qui, quand il avait sept ans, s'étaient, à son grand étonnement, exprimées consciemment, mais qui naturellement dataient d'années de l'enfance largement antérieures. Après les tourments de la maladie et la mort de son père, survint à l'âge de 31 ans ce reproche

obsessionnel, qui, sous la forme de cette phobie, se transféra sur des inconnus. D'une personne qui en était à vouloir précipiter son père du haut d'une montagne dans l'abîme d'un précipice, on peut, il est vrai, s'attendre à ce qu'il n'épargne pas davantage la vie de gens plus éloignés de lui ; il a donc raison de s'enfermer dans les pièces de sa maison.

D'après mes expériences, qui sont déjà très nombreuses, ce sont les parents qui jouent le rôle principal dans la vie psychique enfantine de tous les futurs psychonévrosés, et l'amour envers l'une tout comme la haine envers l'autre moitié du couple parental font partie du stock impérissable du matériau de mouvements psychiques qui s'est constitué à cette époque et joue un rôle si important dans la symptomatologie de la future névrose. Mais je ne crois pas qu'en cela les psychonévrosés se distinguent franchement des autres enfants humains restés normaux, en ce qu'ils auraient la capacité de créer quelque chose d'absolument nouveau et spécifique. Il est de loin bien plus vraisemblable, et de surcroît conforté par des observations faites à l'occasion sur des enfants normaux, que par ces désirs amoureux et hostiles envers leurs parents ils nous font aussi connaître en grossissant les choses ce qui se passe de façon moins nette et avec moins d'intensité dans le psychisme de la plupart des enfants. Pour soutenir ce savoir, l'Antiquité nous a transmis un matériau légendaire dont l'efficience profonde et universelle ne s'explique qu'en raison d'une validité tout aussi universelle du présupposé tiré de la psychologie enfantine dont nous avons parlé ci-dessus.

Je veux parler ici de la légende du roi Œdipe et du drame homonyme de Sophocle. Œdipe, fils de Laïos, roi de Thèbes, et de Jocaste, est « exposée » juste après sa naissance au bec des vautours parce qu'un oracle avait annoncé au père que le fils encore à naître serait son meurtrier. Il est sauvé, adopté par un roi et grandit dans une cour étrangère jusqu'à ce qu'un jour, incertain de son origine, |**268**| il interroge lui-même l'oracle et en reçoive le conseil d'éviter son pays, parce qu'il y deviendrait nécessairement le meurtrier de son père et l'époux de sa mère. Quittant ce qu'il pense être son pays, il rencontre en chemin le roi Laïos, le tue au terme d'une querelle qui s'est vite enflammée. Il arrive devant Thèbes, où il résout l'énigme que lui proposait la Sphinge en lui barrant la route, en remerciement de quoi il est élu roi par les Thébains, qui lui offrent la main de Jocaste. Longtemps il règne dans la paix et la dignité, engendre avec la

femme dont il ignore qu'elle est sa propre mère deux fils et deux filles, jusqu'au jour où se déclare une peste qui est l'occasion d'une nouvelle consultation de l'oracle par les Thébains. C'est ici que commence la tragédie de Sophocle. Les messagers apportent la nouvelle que la peste cessera si le meurtrier de Laïos est chassé du pays. Mais où se tient-il ?

> « Où se trouve
> la trace obscure et difficile à connaître de la faute ancienne ? »
>
> (Traduction par Donner, v. 109.)

L'action de la pièce ne consiste plus alors en rien d'autre qu'en un dévoilement progressif de plus en plus parlant et toujours habilement différé – comparable au travail de la psychanalyse – du fait qu'Œdipe lui-même est le meurtrier de Laïos, mais qu'il est aussi le fils de l'homme qu'il a assassiné et de Jocaste. Ebranlé par les atrocités qu'il a commises sans le savoir, Œdipe s'aveugle et quitte son pays. L'oracle est accompli.

Œdipe roi est une « tragédie du destin ». Son effet tragique est censé reposer sur l'opposition entre l'absolue puissance de la volonté des dieux et la vaine résistance des hommes menacés par le malheur. Le spectateur, touché au plus profond, est censé apprendre dans cette tragédie à s'abandonner à la volonté des dieux et à comprendre sa propre impuissance ; en conséquence de quoi les auteurs modernes ont tenté de viser et d'atteindre un effet tragique comparable en tissant le même antagonisme dans la trame d'une fable de leur crû. Simplement, ce que les spectateurs ont vu sans s'émouvoir, c'est comment, nonobstant toute la résistance d'êtres innocents, une malédiction ou un oracle s'accomplissaient sur eux ; les tragédies du destin ultérieures sont restées sans effet. |**269**|

Si le roi Œdipe ne sait pas moins bouleverser l'homme moderne que son contemporain grec, la seule solution possible, sans doute, est que l'effet produit par la tragédie grecque ne repose pas sur l'antagonisme du destin et de la volonté humaine, mais qu'il faut le chercher dans la particularité de la matière à même laquelle cet antagonisme est démontré. Il faut qu'existe à l'intérieur de nous une voix prête à reconnaître la puissance contraignante du destin dans la personne d'Œdipe, alors que nous parvenons à repousser comme arbitraires des dispositions du genre de celles qui sont prises dans *L'Aïeule* [de Grillparzer] et d'autres tragédies du destin. Et de fait il y a un

facteur de ce type dans l'histoire du roi Œdipe. Son destin ne nous saisit que parce qu'il aurait pu devenir aussi le nôtre, parce qu'avant même notre naissance l'oracle a suspendu sur nous la même malédiction que sur lui. C'est à nous tous peut-être qu'il était imparti de diriger notre premier émoi sexuel sur la mère, et notre première haine et notre premier désir de violence sur le père ; nos rêves nous en persuadent. Le roi Œdipe, qui a tué son père Laïos et épousé sa mère Jocaste, n'est que l'accomplissement d'un désir de notre enfance. Cependant, depuis, plus heureux que lui, nous sommes parvenus, pour autant que nous ne soyons pas devenus psychonévrosés, à détacher de nos mères nos émois de nature sexuelle, à oublier notre jalousie à l'égard de nos pères. Confrontés à une personne chez qui ce désir antédiluvien s'est accompli, nous reculons, frappés d'effroi, avec toute la masse accumulée du refoulement que ces désirs ont subi depuis dans les profondeurs de notre être. En mettant en lumière dans cette longue enquête la faute d'Œdipe, le poète nous force à reconnaître nos propres profondeurs, où ces impulsions, bien que réprimées, sont toujours présentes. Le contraste radical que nous décrit le chœur en prenant congé de nous :

> « … Voyez, c'est là Œdipe, celui
> qui démêla les énigmes suprêmes et qui fut le premier des puissants,
> dont tous les citoyens enviaient et louaient le bonheur ;
> Voyez en quelles eaux d'atroce maldestin il a fait naufrage. »

cette mise en garde nous atteint nous-mêmes et touche notre fierté, nous qui depuis les années d'enfance sommes à nos propres yeux devenus si sages et si puissants. |**270**| Tel Œdipe, nous vivons dans l'ignorance des désirs en nous qui offensent la morale et que la nature nous a imposés, et une fois qu'ils ont été dévoilés nous aimerions bien tous détourner nos regards de ces scènes de notre enfance[75].

Que la légende d'Œdipe soit issue d'une très ancienne matière onirique, qui a pour contenu cette perturbation pénible du rapport aux parents par les premiers émois de la sexualité, on en trouve dans le texte même de la tragédie de Sophocle une indication sur laquelle on ne saurait se méprendre. Jocaste console Œdipe, qui n'a pas encore été éclairé, mais simplement rendu soucieux par le souvenir des oracles, en évoquant un rêve que tant de gens font, sans qu'il veuille dire – selon elle – quelque chose :

« *Car bien des hommes aussi dans des rêves se sont déjà vus unis à leur mère*. Mais celui qui tient tout cela pour nul, il porte sans peiner le poids de l'existence. »

Aujourd'hui tout autant que jadis, le rêve d'avoir un rapport sexuel avec sa mère est le lot d'un grand nombre de gens, qui en font un récit indigné et étonné. Ce rêve, on le conçoit, est la clé de la tragédie et le pendant complémentaire du rêve de la mort du père ; la fable d'Œdipe est la réaction de l'imaginaire à ces deux rêves typiques, et de même que les rêves sont vécus par les adultes avec des sentiments de refus, la légende ne peut pas ne pas faire place dans son contenu à l'effroi et à l'autopunition. |**271**| Sa reconfiguration ultérieure procède derechef d'une réélaboration secondaire de la matière qui la comprend de travers et tente de l'exploiter dans le sens d'une visée théologisante. (Voir la matière onirique de l'exhibition, p. 248.) Il va de soi que la tentative de réunir la toute-puissance divine et le sens humain de la responsabilité ne peut, faite sur ce matériau comme sur n'importe quel autre, qu'aller à l'échec.

[D<[76] Dans le même sol qu'*Œdipe roi* s'enracine une autre grande création de la poésie tragique : l'*Hamlet* de Shakespeare. Mais dans ce traitement modifié de la même matière se révèle toute la différence dans la vie psychique de deux périodes culturelles très éloignées l'une de l'autre, la progression séculaire du refoulement dans la vie affective de l'humanité ; dans l'*Œdipe*, la production imaginaire du désir de l'enfant, qui est au fondement de la pièce, est tirée à la lumière comme dans le rêve et réalisée ; dans *Hamlet* elle demeure refoulée, et nous n'apprenons son existence – comme c'est le cas objectivement dans une névrose – que par les effets d'inhibition qu'elle induit. Il est apparu compatible, curieusement, avec l'effet très impressionnant du plus moderne des deux drames, qu'on puisse rester dans l'absence complète de clarté sur le caractère du héros. La pièce est construite sur l'hésitation d'Hamlet à remplir la mission de vengeance qui lui a été impartie : le texte ne nous concède rien quant aux raisons ou motifs de cette hésitation ; et les essais d'interprétation les plus divers ne sont pas parvenus à les indiquer. Selon la lecture aujourd'hui encore dominante, et argumentée par Goethe, Hamlet représente le type d'homme dont la force vive d'action est paralysée par un développement proliférant de l'activité réflexive (« Contaminée par la pâleur de la pensée »). Selon

d'autres, l'auteur a tenté de décrire un caractère maladif, indécis, relevant du secteur de la neurasthénie. Simplement, l'intrigue de la pièce nous enseigne qu'Hamlet ne doit en aucun cas nous apparaître comme une personne absolument inapte à l'action. À deux reprises nous le voyons agissant, la première fois dans un mouvement passionnel d'explosion brutale, quand il estourbit l'homme qui espionnait derrière la tapisserie, et une autre fois de manière planifiée, voire perfide, en envoyant les deux courtisans à la mort destinée au départ à sa personne, avec l'insouciance totale du prince de la Renaissance. |**272**| Par quoi est donc inhibé chez lui l'accomplissement de la mission que le fantôme de son père lui a confiée ? L'explication qui de nouveau se suggère ici est que c'est par la nature particulière de cette mission ; Hamlet peut tout faire, sauf accomplir la vengeance contre l'homme qui a éliminé son père et pris sa place auprès de sa mère, l'homme qui lui montre la réalisation de ses propres désirs infantiles refoulés. L'horreur qui devrait le pousser à la vengeance est remplacée ainsi chez lui par des reproches qu'il se fait, des scrupules de conscience qui lui objectent qu'à la lettre il n'est pas meilleur que le pécheur qu'il devrait lui-même châtier. J'ai en l'occurrence traduit vers le conscient ce qui dans l'âme du héros doit par force demeurer inconscient. Si jamais quelqu'un veut dire d'Hamlet que c'est un hystérique, je ne pourrais faire autrement que reconnaître là une conséquence de mon interprétation. À cela s'accorde très bien l'aversion sexuelle qu'il exprime ensuite dans le dialogue avec Ophélie, la même aversion sexuelle que celle qui allait, au cours des années suivantes, prendre de plus en plus possession de l'âme du poète, jusqu'aux expressions qui culminent dans *Timon d'Athènes*. Ce que nous rencontrons dans *Hamlet* ne peut évidemment rien être d'autre que la vie psychique du poète ; j'emprunte à l'ouvrage de Georg Brandes sur Shakespeare (1896) cette remarque que le drame a été écrit immédiatement après la mort du père de Shakespeare (1601), et donc dans une période de deuil filial très récent et de réanimation, pouvons-nous supposer, des sentiments infantiles qui concernaient ce père. Il est bien connu par ailleurs que le fils tôt disparu de Shakespeare portait le nom d'Hamnet (identique à celui d'Hamlet). De même qu'*Hamlet* traite le rapport du fils aux parents, *Macbeth*, qui n'est pas éloigné dans le temps, repose sur le thème de l'absence d'enfant. De même, au reste, que tout symptôme névrotique, comme le rêve lui-même, est susceptible d'une surinterprétation, et la

requiert même pour être complètement compris, de même toute création poétique authentique a procédé à partir de plus d'un seul motif et d'une seule incitation dans l'âme du poète, et autorisera plus d'une interprétation. Je n'ai ici |**273**| tenté que l'interprétation de la couche la plus profonde des mouvements qui se produisent dans le psychisme du poète créateur[77]. > D]

Je ne saurais quitter les rêves typiques de mort de parents chers sans éclairer encore par quelques mots leur signification pour la théorie du rêve en général. Ces rêves nous montrent réalisé le cas tout à fait inhabituel où la pensée du rêve formée par le désir refoulé échappe à toute espèce de censure et transite sans changement vers le rêve. Il faut des conditions particulières pour que ce genre de destinée onirique soit possible. Je vois quelque chose qui favorise ces rêves dans les deux facteurs suivants : premièrement, il n'existe aucun désir dont nous nous sentions plus éloignés ; nous estimons que désirer cela « ne pourrait pas nous venir à l'esprit, pas même en rêve », et c'est pourquoi la censure onirique n'est pas armée contre cette monstruosité, de même que par exemple la législation de Solon n'a jamais su mettre en place un châtiment contre le parricide. Mais deuxièmement, il arrive particulièrement souvent qu'un reste diurne vienne à la rencontre du désir refoulé et non deviné, sous la forme d'un *souci* pour la vie de la personne chère. Ce souci ne peut s'inscrire autrement dans le rêve qu'en se servant du désir de même définition ; mais le désir peut se dissimuler derrière le masque du souci qui s'est mis en mouvement pendant la journée. Quand on pense que tout cela est bien plus simple, qu'on ne fait que poursuivre la nuit et dans le rêve le fil qu'on a commencé à tourner pendant la journée, on laisse alors précisément les rêves de mort de personnes chères hors de toute corrélation avec l'explication du rêve, et on maintient inutilement figée une énigme parfaitement réductible.

Il est instructif, également, de suivre la relation de ces rêves aux rêves d'angoisse. Dans les rêves de mort de personnes chères, le désir refoulé |**274**| a trouvé un chemin sur lequel il peut se dégager de la censure – et de la défiguration qu'elle provoque. Le corollaire ne manque alors jamais de se produire sous la forme de sensations douloureuses perçues dans le rêve. De même, le rêve d'angoisse ne survient que si la censure est entièrement ou partiellement écrasée, ce qui d'un autre côté est facilité quand l'angoisse est déjà donnée comme une sensation actuelle due à des sources somatiques.

On voit ici de manière tangible dans quelle intention la censure exerce son office, et pratique la défiguration onirique ; c'est *pour prévenir le développement d'une angoisse ou d'autres formes d'affect pénible.*

*

Dans tout ce qui précède, j'ai parlé de l'égoïsme du psychisme infantile, et partant de là je poursuivrai maintenant mon propos avec l'intention de suggérer ici un lien avec les rêves en ce qu'ils ont eux aussi gardé ce caractère. Tous, autant qu'ils sont, sont absolument égoïstes, chez tous c'est ce cher Moi, bien que déguisé, qui entre en scène ; les désirs qui y sont satisfaits sont régulièrement des désirs de ce Moi ; seule une trompeuse apparence peut faire croire qu'un intérêt pour autrui ait jamais pu provoquer un rêve. Je soumettrai maintenant à analyse quelques exemples qui contredisent cette dernière affirmation.

I

Un garçon de moins de quatre ans raconte : *il a vu un grand plat rempli, dans lequel on avait fait rôtir un grand morceau de viande, et ce morceau était englouti d'un seul coup – sans être coupé. La personne qui l'a mangé, il ne l'a pas vue*[78]. |**275**|

Qui peut donc être la personne inconnue dont le plantureux repas carné fait rêver notre gamin ? Les épisodes vécus le jour du rêve doivent nous éclairer sur ce point. Depuis plusieurs jours, sur prescription médicale, le garçon est au régime lacté ; or le soir du jour du rêve il n'a pas été sage, et pour le punir on l'a privé de dîner. Dans le passé, il a déjà connu une fois et supporté un régime de ce genre et s'est alors conduit très bravement. Il savait qu'il n'aurait rien, et ne se risquait pas non plus à suggérer d'un seul mot qu'il avait faim. L'éducation commence à se faire sentir chez lui. Elle s'exprime déjà dans le rêve, qui montre un début de défiguration onirique. Il ne fait pas de doute qu'il est lui-même cette personne dont les désirs visent un repas aussi abondant, et de surcroît un repas de viande rôtie. Mais comme il sait que celui-ci lui est interdit, il n'ose pas faire comme font en rêve les enfants affamés (voir le rêve de fraises de ma petite Anna, p. 135) et se mettre lui-même à table pour manger. La personne demeure anonyme.

II

Je rêve un jour que je vois sur le présentoir d'une librairie, dans une reliure pour bibliophile, un nouveau fascicule de la collection dont j'ai l'habitude d'acheter les parutions (monographies d'artistes, d'histoire universelle, lieux et villes d'art célèbres, etc.). *Le nom de la nouvelle collection est : orateurs (ou discours) célèbres, et le numéro I de la série porte le nom du Dr Lecher.*

Dans l'analyse je finis par trouver invraisemblable que la renommée du Dr Lecher, l'orateur perpétuel de l'obstruction allemande au Parlement me préoccupe pendant mes rêves. Le fond objectif de la chose est que voici quelques jours j'ai admis en cure psychique de nouveaux patients et que je suis obligé de parler dix à onze heures par jour. Je suis donc moi-même de la sorte un orateur ou parleur perpétuel[79]. |**276**|

III

Une autre fois je rêve qu'un professeur de notre université, que je connais, dit ceci : *mon fils, le myope*. Après quoi il y a un dialogue constitué de brefs échanges de propos et réponses. Mais après cela survient encore un troisième élément onirique, dans lequel apparaissent et moi-même et mes fils, et pour le contenu onirique latent père et fils, professeur M., ne sont que des hommes de paille qui recouvrent mon aîné et moi-même. Je traiterai encore de ce rêve par la suite, en raison d'une autre de ses caractéristiques.

IV

Le rêve suivant offre un exemple de sentiments égoïstes vraiment bas qui se cachent derrière un tendre souci.

Mon ami Otto n'a pas l'air bien, il a le visage tout brun et les yeux exorbités.

Otto est mon médecin de famille, auprès de qui je reste désespérément en dette, parce qu'il surveille depuis des années la santé de mes enfants, les traite avec succès quand ils tombent malades, et outre cela leur fait des

cadeaux dans toutes les circonstances qui peuvent en être le prétexte. Le jour du rêve il est passé chez nous, et ma femme m'a fait remarquer qu'il avait l'air fatigué et abattu. Arrive mon rêve pendant la nuit et je lui prête quelques signes de la maladie de Basedow. Quiconque se départit des règles qui sont les miennes dans l'interprétation du rêve comprendra celui-là en expliquant que je me fais du souci pour la santé de mon ami, et que ce souci se réalise dans le rêve. Ce serait donc une contradiction opposée non seulement à la thèse du rêve comme satisfaction d'un désir, mais aussi à cette autre affirmation que le rêve n'est accessible qu'à des mouvements égoïstes. Mais à ceux qui interprètent le rêve ainsi, je demande qu'ils m'expliquent pourquoi je redoute chez Otto une maladie de Basedow, diagnostic auquel son aspect ne donne pas la moindre raison d'être. Mon analyse en revanche fournit le matériau suivant, à partir d'un épisode qui s'est déroulé il y a six ans. |**277**| Nous traversions, nous, c'est-à-dire une petite société dans laquelle se trouvait aussi le professeur R., la forêt de N. plongée dans une obscurité profonde, à quelques heures de notre villégiature d'été. Le cocher, qui n'était pas tout à fait à jeun, nous fit verser dans une descente et nous fûmes bienheureux de nous en tirer tous sains et saufs. Mais cela nous força à passer la nuit dans l'auberge la plus proche, où l'annonce de notre accident suscita une grande sympathie à notre égard. Un monsieur qui présentait les signes indiscutables d'un *morbus basedowii* – au demeurant, uniquement le brunissement de la peau du visage et l'exophtalmie, exactement comme dans le rêve, mais sans le goitre – se mit entièrement à notre disposition en nous demandant ce qu'il pouvait faire pour nous. Le professeur R. lui répondit à sa façon bien particulière : rien d'autre que de me prêter une chemise de nuit. À quoi le noble sieur répondit : désolé, je ne peux pas, et tourna les talons.

Poursuivant l'analyse, il me vient à l'esprit que Basedow n'est pas seulement le nom d'un médecin, mais aussi celui d'un pédagogue célèbre. (À l'état de veille je ne me sens plus maintenant tout à fait sûr de ce savoir.) Mais l'ami Otto est la personne à qui j'ai demandé, au cas où il m'arriverait quelque chose, de surveiller l'éducation corporelle de mes enfants, et notamment à l'époque de la puberté (d'où la chemise de nuit). Dès lors, donc, que je vois en rêve l'ami Otto affligé des symptômes pathologiques de ce noble prêteur d'assistance, je veux dire manifestement ceci : s'il m'arrive quelque chose, il faudra attendre de lui aussi peu de chose pour les

enfants que de ce monsieur le baron L., malgré ses aimables offres de service. Voilà donc la marque égoïste de ce rêve sans doute ainsi mise au jour[80]. |**278**|

Mais où est nichée ici la satisfaction d'un désir ? Non pas dans la vengeance sur l'ami Otto, dont c'est le destin maintenant, c'est comme ça, d'être maltraité dans mes rêve, mais dans la relation suivante. En présentant Otto comme le baron L. dans le rêve, j'ai en même temps identifié ma propre personne avec une autre, savoir avec celle du professeur R., puisque je demande à Otto quelque chose que dans l'épisode en question R. a demandé au baron L. Et c'est à cela que ça tient. Le professeur R., à qui autrement je n'ose vraiment jamais me comparer, a comme moi suivi une voie autonome extérieure à l'école, et n'est parvenu que sur le tard au titre mérité depuis longtemps. Voici donc une fois de plus que je veux devenir professeur ! Et même, les mots « sur le tard » sont la satisfaction d'un désir, car ils disent que je vais vivre assez longtemps pour accompagner moi-même mon fils dans sa puberté.

Je ne sais rien par expérience propre sur d'autres rêves typiques, où l'on vole avec une sensation agréable ou au contraire tombe avec des sentiments d'angoisse, et dois tout ce que j'ai à en dire aux psychanalyses. On peut conclure des informations qu'on y recueille que ces rêves eux aussi répètent des impressions du temps de l'enfance, entendons, font référence à ces jeux dynamiques qui pour les enfants ont un attrait aussi extraordinaire. Quel est l'oncle qui n'a jamais fait voler un enfant à bout de bras en traversant la pièce à toute vitesse, ou n'a pas joué avec lui à « tomber », en lui faisant la balançoire sur ses genoux et en étendant tout à coup la jambe, ou ne l'a soulevé très haut, puis soudain fait comme s'il allait le lâcher. Les enfants poussent alors des cris de joie et réclament infatigablement que ça recommence, surtout quand ça s'est accompagné d'effroi et de vertiges. Des années plus tard ils se recréent cela en rêve, mais dans le rêve ils lâchent les mains qui les ont tenus, en sorte qu'ils volent alors librement ou bien tombent. La prédilection de tous les petits enfants |**279**| pour les jeux du genre balançoire ou bascule est bien connue ; quand plus tard ils voient au cirque des numéros de gymnastique, leurs souvenirs en sont ravivés[81]. Chez un nombre élevé de garçons l'accès hystérique consiste ensuite uniquement en reproductions de ces numéros, qu'ils exécutent avec une grande habileté.

Il n'est pas rare qu'à l'occasion de ces jeux dynamiques, en soi tout à fait innocents, soient éveillées des sensations sexuelles[82]. Pour dire les choses d'un mot en usage chez nous, qui recouvre toutes ces démonstrations, ce sont toutes les « rigolades » et autres chahuts[83] de l'enfance que répètent les rêves de vol, de chute, de vertige, etc. dont les sensations de plaisir se sont aujourd'hui retournées en angoisse. Mais comme le savent toutes les mères, le chahut des enfants se termine aussi plus souvent qu'à son tour, dans la réalité, par des querelles et des pleurs.

J'ai donc de bonnes raisons de refuser l'explication selon laquelle c'est l'état de nos sensations épidermiques au cours du sommeil, les perceptions des mouvements de nos poumons, etc., qui déclenchent les rêves de vol et de chute brutale. J'observe que ces sensations sont elles-mêmes reproduites à partir du souvenir auquel le rêve fait référence, qu'elles sont donc des contenus, et non des sources du rêve.

Mais je ne me dissimule nullement que je ne puis fournir une explication complète et valable pour cette série de rêves typiques. Mon matériau, justement sur ce point précis, m'a laissé tomber. Je ne peux que maintenir le point de vue général selon lequel toutes les sensations épidermiques et motrices de ces rêves typiques sont éveillées chaque fois qu'un quelconque motif psychique a besoin d'elles, |**280**| et peuvent être négligées quand ce genre de besoin ne vient pas à leur rencontre. De la même façon, la référence aux épisodes infantiles vécus me semble assurément résulter de ce qui s'est dessiné devant moi dans l'analyse des psychonévrosés. Quant aux autres significations, en revanche, qui peuvent s'être attachées dans le courant de l'existence au souvenir de ces sensations – qui malgré l'apparence typique de ces rêves sont peut-être différentes chez chaque personne –, je ne saurais les indiquer, et j'aimerais beaucoup être en mesure de combler cette lacune par une analyse minutieuse de bons exemples. À ceux qui s'étonnent que malgré la fréquence de ces rêves-là précisément, de vol, de chute, d'arrachage de dents, etc., je me plaigne d'un manque de matériau, je me dois d'expliquer que je n'ai jamais chez moi-même fait l'expérience de ces rêves depuis que mon attention se porte sur la question de l'interprétation du rêve. Quant aux rêves des névrosés, dont j'ai par ailleurs la disposition, ils ne sont pas tous, ni souvent jusqu'au bout de leur intention cachée, interprétables ; une certaine puissance psychique, qui

participait à l'édification de la névrose et qui retrouve son efficacité lors de sa résolution, vient se mettre en travers d'une interprétation progressant jusqu'à la dernière énigme.

g) Le rêve d'examen

Tous ceux qui ont achevé leur scolarité au lycée par l'examen de la *Matura* déplorent la ténacité avec laquelle les poursuit le rêve d'angoisse qu'ils ont échoué, qu'ils doivent redoubler, etc. Chez le détenteur d'un grade universitaire, ce rêve typique est remplacé par un autre, qui lui donne à entendre qu'il a été recalé au *rigorosum*[84], et auquel, encore dans le sommeil, il objecte en vain qu'il a une consultation depuis des années, qu'il est chargé de cours ou chef de bureau. Ce sont les souvenirs ineffaçables des punitions que nous avons subies dans l'enfance pour des méfaits commis, qui se sont ainsi réanimés à l'intérieur de nous-mêmes aux deux points nodaux de nos études, au « *dies irae, dies illa*[85] » des examens impitoyables. L'« angoisse d'examen » des névrosés trouve elle aussi à se conforter dans cette angoisse infantile. |**281**| Quand nous avons cessé d'être écoliers, ce ne sont plus, comme c'était le cas d'abord, les parents et les éducateurs, ou plus tard les professeurs, qui pourvoient à notre punition ; l'inexorable enchaînement causal de l'existence a pris en charge la poursuite de notre éducation et nous rêvons désormais de la *Matura* ou du *rigorosum* – et qui n'a pas lui-même à l'époque, fût-il au nombre des justes, connu la défaillance ? – chaque fois que nous attendons que le résultat nous punisse, parce qu'il y a quelque chose que nous n'avons pas fait correctement, dont nous ne nous sommes pas tirés convenablement, chaque fois que nous percevons la pression d'une responsabilité.

[B < Je dois une autre explication des rêves d'examen à une remarque faite par un confrère expert en la matière, qui avait relevé dans un entretien scientifique qu'à sa connaissance le rêve de baccalauréat ne se présentait que chez des personnes qui avaient réussi cet examen et jamais chez celles qui y avaient échoué. Le rêve angoissé d'examen, qui, comme la chose s'est toujours davantage confirmée, n'intervient que lorsqu'on attend du jour suivant une prestation dont on sera responsable et la possibilité de se couvrir de honte, se serait donc déniché dans le passé une circonstance lors de laquelle la grande angoisse s'était montrée ensuite non fondée et réfutée

par la fin de l'histoire. On aurait là un exemple très frappant d'incompréhension du contenu onirique par l'instance vigile. L'objection, conçue comme indignée, faite alors à ce rêve : mais je suis déjà docteur, etc., serait en réalité le réconfort délivré par le rêve, qui signifierait donc : mais n'aie pas peur de demain, songe à l'angoisse que tu as eue avant l'examen de la *Matura*, alors qu'il ne t'est rien arrivé. Puisqu'aujourd'hui tu es déjà docteur, etc. Mais l'angoisse que nous imputons au rêve provenait des reliquats de la journée précédente.

Les vérifications répétées de cette explication que j'ai pu pratiquer chez moi-même et chez d'autres ont, quoiqu'en nombre insuffisant, confirmé sa justesse. En médecine légale, par exemple, j'ai raté le *rigorosum*. Jamais cette matière ne m'a donné de fil à retordre dans un rêve, alors que plus d'une fois j'ai été interrogé en botanique, zoologie ou chimie, toutes disciplines dans lesquelles j'avais de bonnes raisons d'avoir peur avant l'examen, mais où j'ai échappé au châtiment par la grâce du destin ou de l'examinateur. Dans le rêve d'examen des années de lycée, je suis régulièrement interrogé en histoire, où j'ai toujours brillamment réussi à l'époque, mais seulement il est vrai parce que mon brave professeur – le borgne qui me vient en aide dans un autre rêve, cf. p. 18 – n'avait pas manqué de voir que, sur la fiche d'examen que je lui rendais, la deuxième des trois questions était rayée par un ongle pour lui faire savoir qu'il ne fallait pas qu'il insiste sur cette question-là. L'un de mes patients, qui avait renoncé à passer la *Matura* et l'avait eue en rattrapage, mais avait échoué ensuite à l'examen pour devenir officier, et ne l'était pas devenu, m'a rapporté que plus d'une fois il rêve du premier, mais jamais du second examen. > B]

[D < Les rêves d'examen opposent déjà à l'interprétation la difficulté indiquée antérieurement comme caractéristique de la plupart des rêves typiques ; le matériau d'associations que le rêveur met à notre disposition ne suffit que rarement pour l'interprétation. Pour parvenir à une meilleure compréhension de ce genre de rêves, il faut puiser dans une série d'exemples plus fournie. Il y a peu de temps, j'ai fini par avoir l'impression certaine que l'objection : mais tu es déjà docteur, etc., non seulement masquait un réconfort, mais suggérait aussi un reproche. Qui aurait été le suivant : tu es déjà si vieux, si loin avancé dans la vie, et tu te livres encore à ce genre de bêtises, à ces enfantillages. C'est ce mélange d'autocritique et

de réconfort qui correspondrait au contenu latent des rêves d'examen. Il n'y a donc plus à s'étonner que les reproches destinés aux « bêtises » et aux « enfantillages » se réfèrent dans les derniers exemples analysés à la répétition d'actes sexuels récusés. > D]

[G < W. Stekel, à qui nous devons la première interprétation du « rêve de *Matura* » est d'avis que celui-ci fait régulièrement référence au passage de l'épreuve sexuelle et à la maturité sexuelle, ce que mon expérience a souvent pu confirmer. > G][86] |**283**|

1. Il va de soi que la conception de Robert, pour qui le rêve est destiné à décharger notre mémoire des impressions diurnes dénuées de valeur, ne saurait être maintenue plus longtemps si dans le rêve surgissent, assez souvent, des images mnésiques indifférentes issues de notre enfance. Il faudrait en tirer la conclusion que le rêve satisfait de manière très insuffisante à la mission qui lui est impartie.
2. [C] Ainsi que je l'ai signalé dans les compléments à la première section, H. Swoboda a largement transposé dans la sphère des événements psychiques les intervalles biologiques de 23 et 26 jours découverts par Fliess, et notamment affirmé que ces durées sont décisives pour l'émergence des éléments oniriques dans les rêves. L'interprétation du rêve ne s'en trouverait pas modifiée de façon essentielle si pareille chose était démontrée, mais il en résulterait une nouvelle source pour la provenance du matériau onirique. Or j'ai pratiqué récemment quelques enquêtes sur quelques-uns de mes rêves pour vérifier l'applicabilité de la « théorie périodique » au matériau onirique et sélectionné ci-dessous des éléments particulièrement frappants du contenu des rêves, dont l'intervention dans l'existence pouvait être précisée dans le temps avec certitude.
   I. Rêve du 1/2 octobre 1910
   (Fragment)… *Quelque part en Italie. Trois filles me montrent des petits objets précieux, du genre de ceux qu'on trouve chez les antiquaires, et là-dessus viennent s'asseoir sur mes genoux. À propos de l'une des pièces en question je dis : mais c'est moi qui vous ai fourni ça. Ce disant je vois nettement un petit masque de profil avec les traits taillés à la serpe de Savonarole.*
   Quand ai-je vu pour la dernière fois le portrait de Savonarole ? D'après ce que m'apprend mon journal de voyage, les 4 et 5 septembre, j'étais à Florence ; là il m'est venu à l'idée de montrer à mon compagnon de voyage le médaillon où l'on voit les traits du moine fanatique dans le pavé de la Piazza Signoria, à l'endroit où il a trouvé la mort sur le bûcher, et je pense que le 5 dans la matinée, j'ai attiré son attention sur la chose. Entre cette impression et son retour dans le rêve se sont, il est vrai, écoulés 27+1 jours, une « période féminine » selon Fliess. Par malheur pour la force démonstrative de cet exemple, il faut cependant que je mentionne le fait que le jour même du rêve, j'avais chez moi (pour la première fois depuis mon retour) le confrère très sérieux, mais d'aspect sinistre, a qui j'avais attribué voici des années le sobriquet de « Rabbi Savonarole ». Il venait me présenter un patient accidenté, victime d'un traumatisme dans le train de Pontebba, que j'avais moi-même pris huit jours auparavant, et du coup j'orientais mes pensées dans la direction de mon dernier voyage en Italie. Le surgissement de l'élément contingent Savonarole dans le contenu du rêve est expliqué par cette visite du confrère le jour du rêve,

l'intervalle de vingt-huit jours se voit dépossédé de son importance pour en déduire l'origine.

II. Rêve du 10/11 octobre

Je me retrouve de nouveau en train de faire de la chimie au laboratoire de l'université. Le conseiller aulique L. m'invite à venir quelque part et passe devant moi dans le couloir en tenant dans sa main levée en l'air devant lui une lampe ou quelque autre instrument avec des airs d'intelligence affutée (?) [Scharfsinnig] *ou de perception aiguë* [scharfsichtig]*, dans une posture caractéristique, la tête tendue vers l'avant. Nous traversons ensuite une place complètement vide*… (oublié le reste).

Le plus frappant dans ce contenu onirique est la façon dont le conseiller aulique L. tient la lampe (ou la loupe) devant lui, l'œil aux aguets tendu vers le lointain. Cela fait des années que je n'ai pas vu L., mais je sais dès à présent qu'il n'est qu'une personne de substitution pour un autre personnage, plus important, pour Archimède près de la fontaine Aréthuse à Syracuse, qui tout aussi bien que L. se trouve là aussi dans le rêve, et manœuvre les miroirs incendiaires, les yeux tournés vers l'armée romaine qui assiège la ville. Quand ai-je vu ce monument pour la première (et la dernière) fois ? D'après mes notes, c'était le 17 septembre, le soir, et entre cette date et le rêve il s'est effectivement écoulé 13+10 = 23 jours, soit selon *Fliess* une « période masculine ».

Malheureusement, ici aussi, en entrant dans l'interprétation, on abolit une part de l'inéluctabilité de cette corrélation. Le déclencheur du rêve est la nouvelle, apprise le jour du rêve, que la clinique dans l'amphithéâtre de laquelle je fais mes cours de conférencier invité devait être transférée prochainement en un autre lieu ; supposant que le nouvel emplacement du cours était fort peu pratique, je me suis dit que ce serait comme si je n'avais plus du tout d'amphi à ma disposition, et partant de là il est très vraisemblable que mes pensées aient fait retour jusqu'au début de mon activité de conférencier, à l'époque où de fait je n'avais pas d'amphi et où mes efforts pour m'en procurer rencontraient peu de sympathie auprès des ces messieurs puissants et influents que sont les conseillers auliques et les professeurs. À l'époque j'étais allé trouver L., qui venait de revêtir la dignité de doyen, et dont je pensais qu'il m'était favorable, et lui racontai mes misères. Il me promit son aide, mais par la suite je n'entendis plus parler de lui. Dans le rêve il est Archimède qui me donne un lieu où me tenir, poH sth, et me conduit dans l'autre localisation du cours. Toute personne experte en interprétation du rêve devinera aisément que ni désir de vengeance ni présomption de grandeur ne sont étrangers aux pensées du rêve. Mais pour ma part je dois juger que sans ce déclencheur du rêve Archimède ne serait guère arrivé dans le rêve de cette nuit-là ; je ne suis pas sûr que l'impression forte et encore récente que m'a laissée la statue à Syracuse ne se serait pas signalée également dans un autre intervalle de temps.

III. Rêve du 2/3 octobre 1910

(fragment…) *rêvé un peu du prof. Oser, qui a fait lui-même le menu pour moi, ce qui a un effet très rassurant* (oublié le reste).

Ce rêve est la réaction à une gêne digestive de ce jour-là, qui m'avait amené à me demander si je ne devais pas me tourner vers un confrère pour me faire prescrire un régime. Le fait que pour cela dans le rêve je désigne Oser, qui est mort pendant l'été, fait le lien avec la mort d'un autre universitaire que j'estimais beaucoup, survenue très peu de temps auparavant (le 1er octobre). Mais quand Oser est-il mort et quand l'ai-je appris ? D'après l'avis de décès du journal, le 22 août ; comme à l'époque je séjournais en Hollande, où je faisais suivre régulièrement la *Wiener Zeitung*, j'ai dû lire l'annonce de sa mort le 24 ou le

25 août. Mais cet intervalle ne correspond plus à aucune période, il contient 7+30+2 = 39 jours, ou peut-être 40. Je n'arrive pas à me souvenir d'avoir parlé d'Oser, ou d'avoir pensé à lui entre-temps.

Ce genre d'intervalles inutilisables pour la théorie périodique sans une élaboration supplémentaire s'avère incomparablement plus fréquents dans mes rêves que les intervalles réguliers. La seule chose que je constate de manière constante, c'est la relation (dont mon texte pose la réalité) à une impression de la journée du rêve proprement dite.

3. Voir mon étude « Sur les souvenirs-écran » dans la *Monatschrift für Psychiatrie und Neurologie*, 1899 (*O.C.*, t. I).
4. « Nul besoin, mon seigneur, de fantôme surgi de la tombe pour nous raconter cela. » (*N.d.T.*)
5. *Zeug*, qui signifie aussi « truc » ou « machin ». (*N.d.T.*)
6. *Entstellung* (défiguration) suggère étymologiquement le *déplacement* (*Verschiebung*). (*N.d.T.*)
7. Plusieurs auteurs ont déjà noté la tendance du travail du rêve à fondre en un seul traitement ce qui est simultanément donné comme intéressant, ainsi Delage (p. 41), Delboeuf : rapprochement forcé (p. 236).
8. Rêve de l'injection d'Irma ; rêve de l'ami qui est mon oncle.
9. Rêve de l'oraison funèbre du jeune médecin.
10. Rêve de la monographie botanique.
11. C'est le genre de rêve que font la plupart de mes patients pendant l'analyse.
12. Voir les développements sur le « transfert » dans la Section VII.
13. [E] Dans un travail qui regorge de liens avec tout cela, O. Pötzl livre une importante contribution portant sur le rôle de la réalité récente dans la formation du rêve (sur les images oniriques provoquées expérimentalement dans leur relation à la vision indirecte. *Zeitschrift für die ges. Neurologie und Psychiatrie*, XXXVII, 1917). Pötzl a fait fixer sur des dessins par divers cobayes ce qu'ils avaient appréhendé consciemment d'une image exposée au tachistoscope. Après quoi il s'est enquis du rêve du cobaye pendant la nuit suivante et lui a pareillement fait représenter des parties *ad hoc* de ce rêve par un dessin. Il est apparu alors de manière indubitable que les détails de l'image exposée non appréhendés par le cobaye avaient livré un matériau pour la formation du rêve, tandis que les images perçues consciemment et fixées dans le dessin après exposition n'étaient pas réapparues dans le contenu onirique manifeste. Le matériau enregistré par le travail onirique était travaillé par celui-ci de la manière « arbitraire » bien connue, plus exactement de la manière autocratique au service des tendances onirogènes. Les pistes impulsées par la recherche de Pöltzl vont bien au-delà des visées d'une interprétation des rêves, telle qu'elle est tentée dans cet ouvrage. Un mot encore pour signaler combien cette nouvelle façon d'étudier expérimentalement la formation du rêve s'écarte de la technique sommaire pratiquée antérieurement, qui consistait à introduire dans le contenu onirique des stimuli perturbateurs du sommeil.
14. [D] H. Ellis, l'aimable critique de *L'Interprétation du rêve*, écrit (p. 169) : « C'est là le point où beaucoup d'entre nous ne serons plus en mesure de suivre F. » Simplement, H. Ellis n'a jamais entrepris d'analyses de rêves et ne veut pas croire qu'il soit injustifié de juger en fonction du contenu manifeste du rêve.
15. Sur les paroles prononcées dans le rêve, voir la section sur le travail du rêve. Un seul des auteurs, Delboeuf (p. 226), semble avoir identifié l'origine des paroles dans le rêve, en les

comparant à des « *clichés* ».

16. Pour les curieux avides de savoir, je note que derrière le rêve se cache une scène imaginaire de comportement sexuellement provocateur et incorrect de ma part, et d'une défense du côté de la dame. À ceux qui trouveraient cette interprétation inouïe je rappellerai les cas très nombreux où des médecins ont eu à subir ce genre d'accusations de la part de femmes hystériques, où la même production imaginaire n'a pas été déformée et mise en scène oniriquement, mais est devenue franchement consciente et délirante. – [B] C'est par ce rêve que la patiente est entrée dans le traitement psychanalytique. J'ai appris et compris seulement plus tard qu'elle répétait ainsi le trauma initial dont procédait sa névrose, et depuis j'ai rencontré le même comportement chez d'autres personnes, exposées dans leur enfance à des attentats sexuels, qui désiraient maintenant, en quelque sorte, susciter leur répétition dans le rêve.
17. Remplacement par le contraire, comme on s'en rendra compte après l'interprétation.
18. « *Nicht gut steht*. » *Stehen* signifie en allemand « être en érection ». La phrase veut dire entre autres : « La bougie ne bande pas bien. » (*N.d.T.*)
19. *Apollokerzen* : litttéralement « des bougies Apollo », bougies de marque Apollo, très connues en Autriche pour leur commodité, la mèche n'ayant jamais besoin d'être retaillée. (*N.d.T.*)
20. Les deux mots sont prononcés pratiquement de la même manière en Autriche et Allemagne du sud. (*N.d.T.*)
21. [B] Il y a longtemps que – depuis – je me suis rendu compte que pour satisfaire aussi ce genre de désirs longtemps tenus pour inaccessibles, il suffit d'un peu de courage, et je suis alors devenu un assidu du pèlerinage *romain*.
22. Station thermale de Styrie. (*N.d.T.*)
23. Diabète se dit en allemand *Zuckerkrankheit* (*Zucker* signifiant sucre). (*N.d.T.*)
24. L'écrivain chez qui j'ai lu ce passage ne peut sans doute être que Jean Paul.
25. [B] Dans la première édition, le nom inscrit ici était Hasdrubal, erreur déconcertante dont j'ai fourni une explication dans ma *Psychopathologie de la vie quotidienne* (11e éd., 1929, *O.C.*, tome IV, p. 243, 245).
26. [H] L'ascendance juive du maréchal, au demeurant, est considérée comme douteuse.
27. *Schmutzig* (sale, crasseux, maculé) dans le parler viennois est synonyme de *geizig* (avare). (*N.d.T.*)
28. *Graben*, littéralement le « fossé », l'une des rues principales de Vienne. (*N.d.T.*)
29. Les deux affects ressortissant à ces scènes de l'enfance, l'étonnement et l'assentiment à l'inéluctable, se trouvaient dans un rêve légèrement antérieur qui fut le premier à me restituer le souvenir de cet épisode vécu dans l'enfance.
30. C'est volontairement que je ne complète pas davantage après *plagiostomes* : ils me rappellent une circonstance fâcheuse où je m'étais ridiculisé devant ce même professeur.
31. *Überzieher* : à la fois le pardessus et le préservatif. (*N.d.T.*)
32. Goethe, *Faust*, 1re partie, scène 4. (*N.d.T.*)
33. *Verschlungen* signifie aussi « englouties, dévorées ». Freud joue encore avec le paradigme alimentaire. (*N.d.T.*)
34. Ce nom signifie aussi : « blague de cul », *Popo-Witz*. (*N.d.T.*)
35. Jeu sur les mots *Götter*, *Gothen* et *Kote* (dieux, Goths, fange). (*N.d.T.*)
36. Vers 864 de l'*Iphigénie en Tauride* de Goethe (acte II, scène 2). (*N.d.T.*)

37. *Thun* signifie « faire » et *Nichtsthun*, « rien-faire ». (*N.d.T.*)
38. *Taaffe* : contamination de *Thun* par *Graf* (le comte). (*N.d.T.*)
39. Cette répétition, sans doute due à la distraction, s'est glissée dans le texte et je la laisse telle quelle dès lors que l'analyse montre qu'elle a son importance.
40. [G] Erreur qui cette fois n'est pas un acte manqué ! C'est plus tard seulement que j'ai appris que l'*Emmersdorf* de la *Wachau* n'est pas le même que celui où le révolutionnaire *Fischhof* a trouvé refuge.
41. *Saugrob*, littéralement « grossier comme une truie ». *Sau-* fonctionne comme préfixe intensificateur dans de nombreux mots composés. L'injurié est sans doute Victor Adler. (*N.d.T.*)
42. Ainsi décomposé, le mot signifie « singe libidineux » (*Gier-Affe*). (*N.d.T.*)
43. *Huflattich* (tussilage) convoque le sabot (*Huf*) de l'âne. (*N.d.T.*)
44. Ce n'est pas dans *Germinal*, mais dans *La Terre*. Erreur que je note seulement une fois l'analyse terminée. – J'attire l'attention au reste sur la série de lettres identiques dans H*uflatt*ich et *Flatus*.
45. [G] Un biographe à qui je n'avais rien demandé, que j'ai simplement trouvé, le Dr Fritz Wittels, me reproche d'avoir omis dans la sentence ci-dessus le nom de Jehovah. Sur la médaille commémorative anglaise, le nom de Dieu est contenu dans des caractères hébreux, avec pour arrière-plan un nuage, mais de telle manière qu'on peut le considérer comme appartenant aussi bien à l'image qu'à l'inscription proprement dite.
46. *Ärarische Frauenzimmer* : *ärarisch* est un mot viennois pour « public », « étatique » : l'ensemble du coup signifie aussi « pièces de femmes dans un bâtiment officiel »… tout en jouant avec la bizarrerie qui fait désigner une femme (de chambre ?) par l'expression « pièce de femme ». (*N.d.T.*)
47. Tragédie de l'écrivain autrichien Grillparzer, qui s'achève par la mort des amants (1831). (*N.d.T.*)
48. [C] Dans un travail très riche (*Phantasie und Mythos*, 1910) H. Silberer a tenté de montrer en s'appuyant sur cette partie du rêve que le travail du rêve est capable de restituer, outre les pensées de rêve latentes, les processus psychiques à l'œuvre lors de la formation du rêve (« Le phénomène fonctionnel »). [C] J'estime cependant que ce faisant il néglige le fait que « les processus psychiques à l'œuvre lors de la formation du rêve » sont à mes yeux un *matériau* mental, comme tout le reste au demeurant. Dans ce rêve exubérant je suis fier manifestement d'avoir mis au jour ces processus.
49. Autre interprétation : il est borgne comme Odin, le père des dieux – *Consolation d'Odin* [titre d'un roman de Felix Dahn]. – La *consolation*, tirée de la scène infantile, que je lui achèterai un nouveau lit.
50. J'ajoute à cela un peu de matériau interprétatif : la présentation de l'urinal de verre rappelle l'histoire du paysan qui essaie l'un après l'autre tous les verres chez l'opticien, mais ne sait pas lire. – (*Attrape*-plouc – *attrape*-filles dans le fragment de rêve précédent.) – Le traitement du père qui a perdu la tête chez les paysans dans *La Terre* de Zola. – Le triste contentement de voir que le père, dans les derniers jours de sa vie, a sali son lit comme un enfant ; c'est pourquoi dans le rêve je suis son infirmier. – La formule « penser et vivre quelque chose, c'est ici pratiquement la même chose » rappelle un drame livresque plus que révolutionnaire d'Oskar Panizza (*Le Concile d'amour*, 1895), dans lequel Dieu le Père représenté en vieillard paralytique est traité de manière passablement abominable ; on y lit : chez lui la volonté et l'action sont une seule et même chose, et il faut que son ange gardien,

une espèce de Ganymède, le retienne de pester et jurer, étant donné que ses malédictions s'accomplissent alors aussitôt. – L'histoire des plans concoctés est un reproche contre mon père qui date d'une époque ultérieure de la critique, de la même façon que d'une manière générale tout le contenu rebelle, offenseur de majesté et contempteur de l'autorité suprême, se ramène à une révolte contre le père. Le prince est appelé père du pays, et le père est la plus ancienne, la première, et pour l'enfant, l'unique autorité, et c'est de son omnipotence parfaite qu'ont procédé, tout au long de l'histoire des civilisations humaines, les autres autorités sociales (pour autant que le « droit maternel » ne vienne pas forcer à restreindre cette proposition). – La version dans le rêve ici de l'expression « penser et vivre quelque chose sont une seule et même chose » vise à éclairer les symptômes hystériques, explication avec laquelle l'*urinal de verre pour homme* a quelque chose à voir. Je n'ai jamais eu besoin d'exposer en détail à un Viennois le principe du « *Gschnas* ». Il consiste à fabriquer dans un matériau très banal, et de préférence comique et sans valeur aucune, des objets d'apparence rare et précieuse, par exemple des armures à base de casseroles, balais de paille et bâtons au sel [autre nom du pénis en viennois (*N.d.T.*)], comme nos artistes les aiment pour leurs soirées de gaudriole. Or j'avais remarqué que les hystériques font la même chose ; à côté de ce qui leur est vraiment arrivé ils configurent inconsciemment des épisodes imaginaires atroces ou totalement excessifs, construits à partir du matériau le plus innocent et banal que fournit leur expérience vécue. C'est à ces productions imaginaires que s'accrochent d'abord les symptômes, et non au souvenir des épisodes réels, qu'ils soient graves ou pareillement anodins. Cette explication m'avait aidé à me sortir de nombreuses difficultés et me réjouissait beaucoup. J'ai pu la suggérer avec l'élément onirique de l'« *urinal de verre pour hommes* » parce qu'on m'avait parlé de la dernière soirée « *gschnas* », et raconté qu'on y avait exposé un gobelet à poison de Lucrèce Borgia, dont le noyau et le composant principal était un *verre à urine* pour hommes, comme on en emploie couramment dans les hôpitaux.

51. [D] L'empilement des strates de significations du rêve est l'un des problèmes les plus épineux mais aussi les plus riches de l'interprétation du rêve. Ceux qui négligent cette possibilité tomberont facilement dans l'erreur et seront induits à des affirmations intenables sur l'essence du rêve. Mais on a encore engagé trop peu de recherches sur cette question. À ce jour, seule la stratification symbolique assez régulièrement rencontrée dans les rêves urinaires a trouvé, dans une étude d'O. Rank, l'attention approfondie qu'elle mérite.
52. *Leibreiz* connote indirectement la partie inférieure du corps (*Leib* désigne aussi le ventre…). (*N.d.T.*)
53. [D] Je conseillerais volontiers à chacun de lire attentivement les protocoles détaillés et rigoureux de rêves produits de manière expérimentale réunis en deux volumes par Mourly Vold, pour se convaincre du peu d'explication que le contenu du rêve individuel peut trouver dans les conditions expérimentales indiquées, et plus généralement de l'infime utilité de ce genre d'expériences pour la compréhensions des problèmes du rêve.
54. Voir sur ce point K. Landauer, *Handlungen des Schlafenden* (*Zeitschr. f. d. ges. Neurologie und Psychiatrie*, XXXIX, 1918). Tout observateur peut constater chez le dormeur des actions visibles et sensées. Le dormeur n'est pas absolument abêti, au contraire : il peut agir de manière logique et volontaire.
55. Voir le passage *ad hoc* chez Griesinger et la remarque dans mon deuxième essai sur les névropsychoses de défense, *Neurologisches Zentralblatt*, 1896 (*Œuvres complètes*, t. I).
56. Jeu de mot possible aussi sur *Reich* qui signifie « riche ». (*N.d.T.*)

57. Dans les deux sources d'où je le tire, le contenu du rêve n'est pas raconté de manière concordante.
58. *Unterdrücken*, qui signifie aussi « oppression ». (*N.d.T.*)
59. [D] Rank a montré dans toute une série de travaux que certains rêves de réveil provoqués par un stimulus organique (les rêves urinaires et les rêves d'éjaculation) se prêtent particulièrement à la démonstration du combat qui se déroule entre le besoin de sommeil et les requêtes du besoin organique, ainsi que de l'influence de ce dernier sur le contenu onirique.
60. [G] Cette thèse stipulant que notre méthode d'interprétation du rêve devient inapplicable quand nous ne disposons pas du matériau associatif du rêveur, doit être complétée : il y a un cas où notre travail d'interprétation est indépendant de ces associations, savoir, lorsque le rêveur a utilisé dans le contenu onirique des éléments *symboliques*. Nous avons alors recours, à strictement parler, à une seconde méthode, à une méthode *auxiliaire* d'interprétation du rêve. (Voir ci-dessous.)
61. Mais l'enfant entre également en scène dans ce conte, où soudain en effet un petit enfant s'exclame : « Mais, dis-donc, il n'a rien du tout sur lui. »
62. [C] Ferenczi fait état dans une communication d'un certain nombre de rêves de nudité intéressants chez des femmes, qu'on pouvait ramener sans difficulté à l'envie et au plaisir infantile d'exhibition, mais qui par plus d'un trait s'écartent du rêve typique de nudité que nous avons traité ci-dessus.
63. [B] Même signification, pour des raisons compréhensibles, de la présence dans le rêve de « toute la famille ».
64. Surinterprétation de ce rêve : cracher dans l'escalier, *spucken*, dès lors que « *spuken* » [hanter] est une activité des esprits et autres fantômes, cela menait, dans une traduction relâchée, à l'« *esprit d'escalier** » en français. L'esprit d'escalier, *Treppenwitz*, signifie quelque chose comme un manque de promptitude à répondre (*Schlagfertigkeit*), ce dont effectivement je peux me faire le reproche. Savoir maintenant si la nourrice a peu fait usage de « *Schlagfertigkeit* » [au sens de « promptitude à taper » (*N.d.T.)*] ?
65. [B] Voir sur ce point : « Analyse de la phobie d'un garçon de cinq ans », in *Jahrbuch für psychoanalytische und psychopathologische Forschungen*, t. I, 1909, et « Sur les théories sexuelles infantiles », in *Sammlung kleiner Schriften zur Neurosenlehre*, deuxième série.
66. [B] Hans, trois ans et demi, dont la phobie est l'objet de notre analyse dans la publication évoquée plus haut, s'exclame pendant un accès de fièvre, peu de temps après la naissance de sa petite sœur : « Mais je ne veux pas de petite sœur. » Un an et demi plus tard, pendant sa névrose, il avoue sans ambages qu'il souhaite que sa mère en lui donnant le bain laisse tomber l'enfant dans la baignoire, afin qu'il meure. Ce qui par ailleurs n'empêche pas Hans d'être un enfant gentil et tendre, qui au demeurant va bientôt se prendre d'affection pour cette sœur et s'employer à la protéger de tout cœur.
67. [D] Ce genre de décès vécus dans l'enfance sont sans doute bientôt oubliés dans la famille, mais la recherche psychanalytique montre qu'ils ont joué dans la névrose ultérieure un rôle très important.
68. [D] Depuis, on a fait et consigné dans la littérature psychanalytique un grand nombre d'observations relatives à ce comportement initialement hostile d'enfants à l'égard de frères et sœurs et d'une partie de l'univers parental. Le poète [suisse Carl] Spitteler a décrit de manière particulièrement authentique et naïve, en les puisant dans sa propre prime enfance, cette attitude enfantine typique : « Il y avait d'ailleurs un deuxième Adolphe, une

petite créature dont on prétendait qu'elle était mon frère, mais dont je ne comprenais pas du tout à quoi elle pouvait servir, et encore moins pourquoi on faisait autant cas de lui que de moi-même. Je suffisais à mes besoins, qu'avais-je besoin d'un frère ? Et non seulement il ne servait à rien, mais parfois même il était un obstacle. Quand j'ennuyais ma grand-mère, il voulait l'ennuyer aussi, quand on me promenait dans la poussette, il était assis en face de moi et me prenait la moitié de la place et on ne pouvait pas faire autrement que se cogner avec les pieds. »

69. *Zu k(l)ein, zu k(l)ein* : l'élision du « l » transforme l'énoncé en une sorte de sentence condamnant à « ne pas être » (*zu kein*…). (*N.d.T.*)

70. [B] Ce sont les mêmes mots que le petit Hans, trois ans et demi, utilise pour habiller sa critique dévastatrice de sa sœur (*loc. cit.*). Il suppose que n'ayant pas de dents elle ne sait ou ne peut pas parler.

71. [B] Après la mort subite de son père j'ai entendu, à mon grand étonnement, dans la bouche d'un garçon de dix ans particulièrement doué les mots suivants : « Que mon père soit mort, je comprends, mais ce que je n'arrive pas à m'expliquer, c'est qu'il ne soit pas rentré pour dîner. » [E] On trouvera des matériaux relatifs à ce sujet dans la rubrique tenue par ma consœur Dr von Hug-Hellmuth sous le titre « Âme d'enfants » dans la revue *Imago*, *Zeitschrift für Anwendung der Psychoanalyse auf die Geisteswissenschaften*, tome I-V, 1912-1918.

72. [E] Les observations d'un père formé à la psychanalyse saisissent au demeurant le moment précis où sa petite fille de quatre ans, très développée sur le plan intellectuel, reconnaît la différence entre « être parti » et « être mort ». L'enfant faisait des histoires pour manger et se sentait observée de manière inamicale par les surveillantes de la pension. À son père elle fait donc savoir : « Cette Joséphine devrait être morte. » – « Et pourquoi ça, être morte ? » demande le père pour calmer le jeu, « il ne suffirait pas qu'elle s'en aille ? » – « Non », répond l'enfant, « parce qu'alors elle va revenir ». Pour l'amour de soi sans borne (le narcissisme) de l'enfant, la moindre gêne est un *crimen laesae majestatis*, et le sentiment de l'enfant, telle la législation draconienne, n'applique à tous les délits de ce genre qu'une peine impossible à doser.

73. [G] État de choses fréquemment dissimulé par l'intervention d'une tendance punitive qui menace, en réaction morale, de la perte de la partie parentale aimée.

74. [B] Du moins dans un certain nombre de scènes mythologiques. Dans d'autres scènes, l'émasculation est pratiquée par Chronos sur son père Ouranos.
Sur la signification mythologique de ce motif, voir Otto Rank, « Le mythe de la naissance du héros », fascicule n° 5 des *Schriften zur angewandten Seelenkunde*, 1909, et « Le motif de l'inceste dans la poésie et le légende », 1912, chap. IX, 2.

75. [D] Aucun des résultats obtenus par la recherche psychanalytique n'a provoqué une contradiction aussi acerbe, une résistance aussi mauvaise et… des contorsions de la critique aussi amusantes que cette référence aux inclinations incestueuses infantiles, conservées telles quelles dans l'inconscient. Ces derniers temps on a même assisté à la tentative de n'octroyer à l'inceste, au mépris de toute l'expérience, qu'une valeur « symbolique ». On trouve sous la plume de Ferenczi, dans la revue *Imago*, 1912, une surinterprétation très ingénieuse du mythe d'Œdipe, qui s'appuie sur un passage de la correspondance de Schopenhauer. [E] Le « complexe d'Œdipe » abordé ici pour la première fois dans l'interprétation des rêves, a acquis depuis grâce à d'autres études une signification et importance insoupçonnées pour la compréhension de l'histoire humaine et du

développement de la religion et de la morale commune. (Voir *Totem et Tabou*, 1913, *O.C.*, t. IX.)

76. L'alinéa qui suit était en note dans la première édition et a été intégré en 1914. (*N.d.T.*)

77. [E] Les suggestions ci-dessus visant à une compréhension analytique d'*Hamlet* ont été complétées par E. Jones et défendues contre d'autres approches exposées dans la littérature. (*Le Problème d'Hamlet et le Complexe d'Œdipe*, 1911.) [H] Depuis lors, il est vrai que la tête m'a tourné face à l'hypothèse énoncée ci-dessus, selon laquelle l'auteur des œuvres de Shakespeare était l'homme de Stratford. [E] Autres tentatives d'analyser *Macbeth* dans mon article « Quelques types de caractère tirés du travail psychanalytique », *Imago*, IV, 1916 (*O.C.*, t. X), ainsi que chez L. Jekels : « Le *Macbeth* de Shakespeare », *Imago*, V, 1918.

78. Tout ce qu'il y a de grand, de surabondant, d'excessif et d'exagéré dans les rêves pourrait bien aussi provenir de l'enfance. L'enfant n'a pas de désir plus intense et constant que de devenir grand, et surtout d'avoir de toutes choses la même quantité que les grands. Il est difficile à satisfaire, il n'en a jamais assez, réclame insatiablement la répétition de ce qui lui a plu ou à quoi il a trouvé bon goût. *Tenir la mesure*, se contenter de ce qu'on a, se résigner sont des attitudes qu'il n'apprend que par la culture de l'éducation. Il est bien connu que le névrosé aussi incline à la démesure et à l'intempérance.

79. Le rêve joue avec le paradigme du discours (*Rede*), de l'orateur (*Redner*) et enfin du *Dauerredner*, du député qui garde la parole pendant des heures au Parlement pour faire obstruction. Mais *reden* veut dire aussi « parler », tout simplement. (*N.d.T.*)

80. [C] Lorsque Ernest Jones, à l'occasion d'une conférence scientifique devant une société américaine, a parlé de l'égoïsme des rêves, une dame cultivée a opposé à cette généralisation non scientifique l'objection que l'auteur ne pouvait juger que des rêves d'Autrichiens et n'avait le droit de rien déclarer sur les rêves des Américains. Elle était certaine quant à elle que tous ses rêves étaient rigoureusement altruistes. [G] Notons d'ailleurs pour excuser cette dame fière de sa race qu'il ne faut pas se méprendre sur le sens de la thèse qui pose que les rêves sont absolument égoïstes. Étant donné que tout ce qui se passe dans la pensée préconsciente peut passer dans le rêve (contenu, aussi bien que pensées latentes du rêve), cette possibilité est également ouverte aux mouvements altruistes. De la même manière, un mouvement affectif tendre ou amoureux, présent dans l'inconscient, envers une autre personne pourra apparaître dans le rêve. Ce qu'il y a de juste dans la phrase ci-dessus se borne donc au fait que l'on trouve très fréquemment parmi les incitations inconscientes du rêve des tendances égoïstes qui semblent surmontées dans l'existence vigile.

81. [G] L'enquête analytique nous a permis de deviner qu'à la prédilection des enfants pour les exhibitions de gymnastique et à leur répétition dans l'accès hystérique, prend part aussi, outre le plaisir d'organe, un autre facteur, une image mémorielle (souvent inconsciente) d'un rapport sexuel (humain ou animal) déjà observé.

82. Un jeune confrère totalement exempt d'affection nerveuse me signale sur ce point : « Je sais par expérience personnelle qu'autrefois en faisant de la balançoire, à savoir, au moment où le mouvement vers le bas est le plus accéléré, j'avais dans les parties génitales une sensation que je dois bien caractériser, bien qu'elle ne fût pas agréable à proprement parler, comme une sensation de plaisir. » – J'ai souvent entendu des patients me dire que les premières érections associées à une sensation de plaisir, quand ils étaient jeunes garçons, étaient survenues alors qu'ils étaient en train de grimper. – Un résultat absolument

sûr des psychanalyses est que les premiers émois sexuels ont fréquemment leurs racines dans les luttes et bagarres ludiques des années d'enfance.

83. *Das Hetzen.* (*N.d.T.*)

84. *Matura* est le nom du baccalauréat en Autriche, *rigorosum* une sorte de soutenance de thèse, de nature assez générale, à l'Université. (*N.d.T.*)

85. Référence chrétienne au Jugement dernier (d'où plus bas l'allusion aux « justes » qui doivent eux aussi trembler…) (*N.d.T.*)

86. Suivent ici dans les éditions de 1909 et 1911 d'autres rêves typiques insérés ensuite dans le chapitre VI, E, à la suite du « rêve du chimiste » (rêve n° 12). (*N.d.T.*)

VI

LE TRAVAIL DU RÊVE

Toutes les autres tentatives faites jusqu'à présent pour en finir avec les problèmes du rêve se raccordaient directement au contenu onirique *manifeste* donné dans le souvenir et s'efforçaient d'en extraire l'interprétation du rêve, ou alors, quand elles renonçaient à une interprétation, de fonder leur jugement sur le rêve en renvoyant au contenu du rêve. Nous sommes les seuls à nous confronter à une autre donnée ; pour nous, un nouveau matériau psychique vient s'insérer entre le contenu du rêve et les résultats de notre examen : le contenu *latent* du rêve obtenu par notre procédé, ou encore les pensées du rêve. C'est à partir de ces dernières, et non en partant du contenu onirique manifeste que nous avons élaboré la solution du rêve. Il nous incombe donc une tâche de nature nouvelle, qui n'existait pas auparavant, et qui consiste à examiner les relations du contenu onirique manifeste aux pensées latentes du rêve et à traquer les processus par lesquels le manifeste est né du latent.

Pensées du rêve et contenu du rêve sont devant nous comme deux présentations du même contenu dans deux langues différentes, ou plus exactement, le contenu onirique apparaît comme une transposition des pensées du rêve dans un autre mode d'expression, dont nous devons découvrir les signes et les lois de composition en comparant l'original avec sa traduction. Les pensées du rêve se comprennent sans problème dès que nous les avons découvertes; le contenu onirique est en quelque sorte donné

dans une écriture iconique dont les signes doivent être transposés un à un dans la langue des pensées du rêve. On serait visiblement induit en erreur si au lieu de lire ces signes selon leur référence sémantique on les lisait selon leur valeur iconique. J'ai par exemple sous les yeux une énigme iconique, un rébus : une maison avec un bateau sur le toit, puis une lettre isolée, puis un personnage qui court et dont la tête est élidée et mise en apostrophe. Je pourrais fort bien céder à l'envie critique de déclarer que cette *composition* et ses composants sont absurdes. Normalement, il n'y a pas de bateaux sur les toits et une personne sans tête ne peut pas courir ; la personne en question, en outre, est plus grande que la maison, et si l'ensemble est censé représenter un paysage, les lettres isolées, qu'on ne rencontre évidemment pas dans la nature, n'y trouvent pas leur place. L'appréciation exacte du rébus ne survient manifestement qu'à partir du moment où je n'élève aucune objection de ce genre à l'encontre de l'ensemble et des détails, mais où je m'efforce de remplacer chaque image par une syllabe ou par un mot qui, selon une relation quelconque, est figurable par l'image. Les mots qui se trouvent ainsi assemblés ne sont plus dépourvus de sens mais peuvent au contraire délivrer la plus belle et la plus sensée des paroles poétiques. Or le rêve est un rébus de ce genre, et nos prédécesseurs dans le domaine de l'interprétation du rêve ont commis l'erreur de juger ce rébus comme une composition graphique. C'est en tant que tel qu'il leur apparaissait absurde et sans valeur.

A

Le travail de condensation

Quand il compare le contenu du rêve et les pensées du rêve, la première conclusion qui s'impose à l'investigateur c'est qu'en l'espèce un fabuleux *travail de condensation* a été fourni. Comparé à l'extension et à la riche substance des pensées du rêve, le rêve proprement dit est bref, indigent, laconique. Transcrit, il occupe une demi-page, quand l'analyse où sont consignées les pensées du rêve requiert de son côté six, huit, douze fois

plus de place. Le rapport varie d'un rêve à l'autre; mais, pour autant que j'aie pu contrôler les choses, jamais il ne modifie son sens. On sous-estime généralement le degré de compression qui se produit, |**285**| et ceci en tenant les pensées du rêve mises en évidence par l'analyse pour la totalité du matériau, alors qu'un travail d'interprétation poursuivi plus avant peut dévoiler de nouvelles pensées cachées derrière le rêve. Il nous a déjà fallu signaler qu'on n'était à dire vrai jamais sûr d'avoir complètement interprété un rêve; même quand la solution obtenue nous apparaît satisfaisante et exhaustive, il demeure néanmoins toujours possible qu'un autre sens encore se fasse connaître à travers le même rêve. Le niveau de condensation est donc – rigoureusement parlant – indéterminable. À la thèse selon laquelle la disproportion entre contenu du rêve et pensées du rêve incline nécessairement à conclure qu'il se produit dans la formation du rêve une importante condensation du matériau psychique, on pourrait faire valoir une objection aussi séduisante qu'imparable, à première vue. Nous avons très souvent la sensation, en effet, d'avoir beaucoup rêvé pendant toute la nuit et d'avoir ensuite pratiquement tout oublié. Le rêve dont nous nous souvenons au réveil ne serait dès lors qu'un pur et simple vestige du travail onirique tout entier, lequel égalerait sans doute en ampleur les pensées du rêve, si précisément nous pouvions nous en souvenir intégralement. Il y a là certainement une part de vérité. On ne risque guère de se tromper en observant qu'un rêve est reproduit de la façon la plus fidèle quand on tente de le remémorer peu de temps après le réveil, et que le souvenir qu'on en a devient de plus en plus lacunaire à mesure qu'on s'approche du soir. Mais d'un autre côté, on se rend bien compte que la sensation d'avoir beaucoup plus rêvé que ce qu'on est en mesure de restituer repose très fréquemment sur une illusion dont nous aurons plus loin à expliciter la genèse. L'hypothèse d'une condensation dans le travail du rêve n'est en outre pas touchée par la possibilité de l'oubli du rêve car elle est mise en évidence par les masses de représentations qui ressortissent à chacune des parties singulières du rêve qui ont été conservées. Si, effectivement, un gros morceau du rêve a été perdu pour le souvenir, l'accès, par exemple, à une nouvelle série de pensées du rêve nous sera barré par là même ; |**286**| c'est une attente qui n'est justifiée par rien, de croire que les fragments oniriques

disparus ne se seraient pareillement référés qu'aux pensées que nous connaissons déjà par l'analyse de celles qui ont été conservées[1].

Face à la masse surabondante d'idées spontanées que l'analyse apporte à chaque élément singulier du contenu onirique, un doute de principe va poindre chez plus d'un lecteur, qui se demandera si l'on a le droit de compter au nombre des pensées du rêve tout ce qui, après coup, vient spontanément à l'esprit de quelqu'un, c'est-à-dire si l'on peut admettre que toutes ces pensées auraient déjà été actives pendant l'état de sommeil et coopéré à la formation du rêve. Ou si, au contraire, au cours de l'analyse il ne naît pas de nouvelles liaisons de pensées, qui n'étaient pas partie prenante dans la formation du rêve ? Je ne peux souscrire à ce doute que de manière conditionnelle. Certes, il est exact que certaines liaisons de pensées ne naissent que pendant l'analyse ; mais on peut à chaque fois se convaincre que ces liaisons nouvelles ne se construisent qu'entre des pensées qui sont déjà d'une autre manière liées dans les pensées du rêve ; les nouvelles liaisons sont en quelque sorte des conclusions annexes, des courts-circuits rendus possibles par l'existence de voies de liaison différentes et plus profondes. Pour le plus grand nombre des masses de pensées mises au jour par l'analyse, on est obligé de reconnaître qu'elles ont déjà été actives lors de la formation du rêve, car lorsqu'on a fini par arriver au bout d'une chaîne de pensées de ce genre, qui semblent dépourvues de tout lien avec la formation du rêve, on finit par buter soudain sur une pensée qui, ayant son représentant dans le contenu onirique, est indispensable à l'interprétation du rêve et néanmoins n'était accessible que par la chaîne de pensées en question. On peut prendre pour exemple de cela le rêve de la monographie botanique, qui, bien que je n'aie pas livré complètement son analyse, apparaît comme le résultat d'une étonnante opération de condensation.

Mais comment dès lors se représenter l'état psychique pendant le sommeil qui précède l'activité onirique ? Les pensées du rêve cohabitent-elles toutes les unes à côté des autres, |**287**| ou sont-elles parcourues successivement, ou y a-t-il plusieurs démarches mentales simultanées qui se constituent à partir de différents centres, pour converger ensuite ? Je pense que pour l'instant il n'est pas encore nécessaire de se faire une représentation plastique de l'état psychique lors de la formation du rêve. N'allons pas oublier qu'il s'agit d'une activité pensante *inconsciente*, et que

le processus pourrait aisément être un autre que celui que nous percevons en nous dans une réflexion intentionnelle, accompagnée de conscience.

Mais le fait objectif que la formation du rêve repose sur une condensation est inébranlablement établi. Comment se produit donc cette condensation ?

Si l'on prend en compte le fait que parmi les pensées du rêve découvertes seul un tout petit nombre d'entre elles sont incarnées[2] dans le rêve par l'un de leurs propres éléments de représentation, il faudrait en conclure que la condensation a lieu par la voie de la *mise de côté*, dès lors que le rêve n'est pas une traduction fidèle ni une projection point par point des pensées du rêve, mais une restitution de celles-ci extrêmement incomplète et lacunaire. Nous allons voir bientôt que cette façon de voir les choses est très défectueuse. Mais faisons fond sur elle dans un premier temps et posons-nous la question : si seul un petit nombre d'éléments des pensées du rêve parviennent en fin de compte dans le contenu onirique, quelles sont les conditions qui déterminent le choix de ces éléments ?

Pour en savoir plus sur ce point, on se concentrera maintenant sur les éléments du contenu onirique qui doivent bien avoir satisfait aux conditions recherchées. Le meilleur matériau pour cet examen sera un rêve à la formation duquel une condensation particulièrement forte a contribué. Je prendrai

I

le rêve de la monographie botanique, rapporté à la p. 175.

Contenu du rêve : *j'ai écrit une monographie sur une espèce végétale (qui reste indéterminée). Le livre est devant moi, je suis en train de tourner* |**288**| *une planche en couleur repliée à l'intérieur. À l'exemplaire est attaché un spécimen séché de la plante*.

L'élément le plus voyant de ce rêve est la *monographie botanique*. Celle-ci vient des impressions reçues le jour du rêve. J'avais effectivement vu dans une vitrine de libraire une *monographie sur l'espèce « cyclamen »*. L'évocation de cette espèce florale manque dans le contenu du rêve, où ne sont restées que la monographie et sa relation à la botanique. La « monographie botanique » met aussitôt en évidence sa relation au *travail*

sur la cocaïne que j'ai écrit un jour. Partant de la cocaïne, l'association d'idées se porte d'un côté vers les mélanges offerts aux collègues et un certain nombre d'épisodes qui se sont produits dans un laboratoire de l'université, et d'autre part vers mon ami oculiste, le docteur Königstein, qui a eu sa part dans l'exploitation médicale de la cocaïne. À cette personne du Dr K. se rattachent en outre le souvenir de la conversation interrompue que j'ai eue avec lui le soir précédent et les multiples idées échangées sur la question du paiement des prestations médicales entre confrères. Et c'est cette conversation qui est, à dire vrai, le déclencheur actuel du rêve ; la monographie sur le cyclamen est pareillement une actualité, mais de nature indifférente ; à ce que je vois, la « monographie botanique » du rêve s'avère être un *élément commun médian* entre les deux épisodes vécus dans la journée, repris sans modification de l'impression indifférente et rattaché à l'épisode vécu psychiquement significatif par une profusion de liaisons associatives.

Mais il n'y a pas que la représentation composite « monographie botanique » qui joue un rôle. Chacun de ses éléments distincts, « botanique » et « monographie » pénètre séparément et de plus en plus profondément, par le jeu de multiples liaisons, dans l'imbroglio des pensées du rêve. À « botanique » ressortissent les souvenirs que j'ai de la personne du professeur *Gärtner* (du professeur « Jardinier »), de sa florissante épouse, de ma patiente, qui s'appelle *Flora*, et de la dame dont j'ai raconté l'histoire des *fleurs* oubliées. Gärtner ramène de nouveau au laboratoire et à la conversation avec Königstein ; |**289**| à cette même conversation ressortit l'évocation des deux patientes. De la femme aux fleurs part une ramification mentale vers les fleurs préférées de ma femme, dont l'autre sortie se trouve dans le titre de la monographie fugitivement aperçue pendant la journée. « Botanique » rappelle en outre un épisode du lycée et un examen de la période universitaire, et un nouveau sujet, abordé dans la conversation en question, se rattache par la médiation de ma *fleur favorite* ainsi plaisamment nommée, l'artichaut, à la chaîne de pensées qui part des fleurs oubliées. Derrière artichaut se cache d'une part le souvenir de l'Italie et d'autre part une scène de l'enfance par laquelle j'ai inauguré mes relations aux livres, entre-temps devenues si intimes. « Botanique » est donc un vrai point nodal où convergent pour le rêve de nombreux chemins de pensée, qui, comme je puis l'assurer, ont été de plein droit mis en

corrélation dans la conversation en question. On se trouve ici au beau milieu d'une usine mentale dans laquelle, comme dans le passage sur le chef-d'œuvre du tisserand :

> « Une poussée du pied mobilise mille fils,
> Et les navettes filent par-dessous, par-dessus,
> Les fils s'écoulent sans qu'on les ait vus,
> D'un coup mille liens entre les fils se nouent[3]. »

« Monographie » dans le rêve touche derechef à deux sujets, au caractère unilatéral de mes études, et au coût élevé de mes activités favorites.

De ce premier examen, on tire l'impression que si les éléments « botanique » et « monographie » ont été accueillis dans le contenu onirique, c'est parce qu'ils peuvent exhiber les points de contacts les plus généreux en liens avec la plupart des pensées du rêve, et donc figurer des *points nodaux* où se rencontrent un très grand nombre des pensées du rêve, parce que pour ce qui est de l'interprétation du rêve ils sont *plurivoques*. On peut encore exprimer autrement le fait qui est à la base de cette explication et dire : chacun des éléments du contenu du rêve s'avère être *surdéterminé*, avoir une pluralité de représentants dans les pensées du rêve. |**290**|

Nous en apprenons davantage si nous examinons les autres composantes du rêve et les interrogeons sur leur présence dans les pensées du rêve. La planche en couleur que je déplie (voir l'analyse, p. 178) renvoie à un nouveau sujet, aux critiques que les confrères font de mes travaux, et à un sujet déjà représenté dans le rêve, à mes activités favorites, et outre cela encore aux souvenirs d'enfance dans lesquels je dépiaute un livre assorti de planches en couleur, l'exemplaire séché de la plante touche à l'épisode de l'herbier dans ma vie de lycéen et souligne tout particulièrement ce souvenir. Je vois donc le type de relation qu'il y a entre contenu du rêve et pensées du rêve : non seulement les différents éléments du rêve sont multiplement déterminés par les pensées du rêve, mais les différentes pensées singulières du rêve sont également représentées dans le rêve par plusieurs éléments. À partir d'un élément du rêve, la voie associative mène à plusieurs pensées du rêve, à partir d'une pensée du rêve elle mène à plusieurs éléments du rêve. La formation du rêve ne résulte donc pas de ce

que la pensée du rêve singulière, ou un groupe de celles-ci, délivrerait une formule abrégée pour le contenu onirique, et qu'ensuite la pensée de rêve suivante délivrerait une formule abrégée suivante chargée de la représenter, à la manière dont par exemple sont élus à partir d'une population des délégués qui représentent le peuple, mais c'est la masse totale des pensées du rêve qui est soumise à un certain travail en fonction duquel les éléments le mieux et le plus souvent soutenus se dégagent du reste pour faire leur entrée dans le contenu du rêve, semblablement par exemple à une élection au scrutin de liste. Quel que soit le rêve que je soumette à pareil démembrement, je vois les mêmes principes constamment confirmés, savoir, que les éléments oniriques sont formés à partir de la masse toute entière des pensées du rêve, et que chacun d'entre eux par rapport aux pensées du rêve apparaît comme multiplement déterminé.

Il n'est certainement pas superflu de mettre en évidence cette relation entre contenu du rêve et pensées du rêve sur un nouvel exemple qui se signale par un enchevêtrement de relations mutuelles particulièrement ingénieux. Ce rêve est celui d'un patient que je traite pour une angoisse dans les espaces fermés. On comprendra bien vite pourquoi je me vois amené à intituler cette prestation onirique |**291**| exceptionnellement astucieuse :

II

« Un beau rêve »

Une voiture l'emmène, en nombreuse compagnie, dans la rue X, où se trouve une modeste auberge-pension (ce qui n'est pas exact). *Dans les pièces de celle-ci, on joue du théâtre ; il est tantôt public, tantôt comédien. À la fin on lui dit qu'il faut se changer pour revenir en ville. Une partie du personnel est commise aux pièces du rez-de-chaussée, l'autre envoyée dans les pièces du premier étage. Survient alors une querelle. Ceux du haut sont fâchés que ceux du bas n'aient pas fini, et qu'ils ne puissent donc pas descendre. Son frère est en haut, lui est en bas, fâché contre son frère qu'on soit pressé de la sorte.* (Cette partie n'est pas claire.) *On avait, au demeurant, dès l'arrivée, défini et réparti qui devait être en haut et qui en*

bas. Il monte ensuite seul la côte que la rue X franchit en direction de la ville, et marche si lourdement, si péniblement qu'il ne bouge pas de l'endroit où il est. Un monsieur d'un certain âge vient l'accompagner, en proférant des injures sur le roi d'Italie. À la fin de la côte, il marche alors bien plus facilement.

Les sensations pénibles liées à la montée étaient si nettes qu'en se réveillant il a douté un instant, ne sachant plus si c'était le rêve ou la réalité.

Du point de vue du contenu manifeste, on aura du mal à faire l'éloge de ce rêve. Contrairement à la règle, je vais commencer par la partie que le rêveur a désignée comme étant la plus nette.

La douleur rêvée et sans doute ressentie pendant le rêve, la montée pénible associée à une dyspnée, est l'un des symptômes que le patient avait effectivement présentés des années auparavant, et à l'époque il avait été référé, en association avec d'autres manifestations, à une tuberculose (sans doute feinte hystériquement). Nous connaissons déjà cette sensation propre au rêve d'inhibition de la marche, nous l'avons rencontrée dans les rêves d'exhibition et nous constatons ici de nouveau qu'elle est employée comme un matériau en tous temps disponible aux fins de quelque autre figuration. L'élément du contenu onirique qui décrit combien la montée était difficile au début |**292|** et est devenue facile à la fin de la côte m'a rappelé, au cours du récit du rêve, la magistrale et célèbre introduction de *Sapho* chez Alphonse Daudet. Un jeune homme y monte l'escalier en portant sa bien-aimée, au début elle est légère comme une plume, mais plus il monte, plus elle est lourde dans ses bras, et cette scène est exemplaire du cours que suit cette liaison et que Daudet décrit pour mettre en garde la jeunesse et l'exhorter à ne pas gâcher une inclination plus sérieuse en allant avec des filles de basse extraction et de passé douteux[4]. Je savais bien que mon patient, peu de temps auparavant, avait entretenu puis rompu une liaison amoureuse avec une dame du théâtre, mais je ne m'attendais quand même pas à voir confirmée cette interprétation qui me venait à l'esprit. En outre, dans *Sapho*, les choses se passaient *à l'inverse* du rêve ; dans celui-ci c'est la montée qui était difficile au début et plus facile par la suite ; dans le roman ça ne servait à la symbolique que si ce qui, au départ, était pris à la légère s'avérait à la fin être une lourde charge. À mon grand étonnement le patient nota que l'interprétation concordait très bien avec le contenu de la

pièce qu'il avait vue la veille au théâtre. Il s'agissait d'une pièce intitulée *Tout autour de Vienne,* qui traitait de la vie d'une jeune fille tout à fait correcte au départ, qui franchit les portes du demi-monde, noue des relations avec des personnes haut placées, et par là même « *accède aux sommets* », mais en fin de compte « *redégringole toujours plus bas* ». Cette pièce lui en avait rappelé une autre, jouée des années auparavant, et intitulée *De marche en marche*, dont l'annonce était illustrée sur les affiches par un *escalier* de plusieurs marches.

Passons à la suite de l'interprétation. La comédienne avec qui il avait entretenu cette dernière liaison riche de relations nouvelles, avait habité dans la rue X. Il n'y a pas d'auberge dans cette rue. Simplement, alors que pour plaire à cette dame il passait une partie de l'été à Vienne, il était *descendu* dans un petit hôtel à proximité. En quittant cet hôtel il avait dit au cocher : encore heureux que je n'ai pas attrapé de vilaines bestioles ! (Ce qui était au demeurant une autre de ses phobies.) |**293|** À quoi le cocher avait répondu : mais comment peut-on descendre là-dedans ! Ce n'est pas du tout un hôtel, c'est rien qu'une *auberge-pension.*

À l'auberge-pension se rattache aussitôt pour lui le souvenir d'une citation :

> « D'un aubergiste très gentil
> Je fus l'hôte il y a peu. »

Mais dans le poème d'Uhland, l'aubergiste est un *pommier*. Une seconde citation vient prolonger alors la chaîne de pensées :

> Faust (tout en dansant avec la jeune fille)
>
> J'ai fait jadis un *beau rêve* ;
> J'y voyais un *pommier*,
> Deux belles pommes brillantes y pendaient,
> Elles m'ont tenté. J'y *montais*.
>
> La belle
>
> Des petites pommes vous êtes fort friand,
> Et ça depuis le Paradis.
> Me voici transportée de joie

Car mon jardin en a de pareilles.

Il n'y a pas le moindre doute possible quant à ce que veulent dire pommier et petites pommes. Les jolis seins figuraient aussi au sommet de l'échelle des charmes par lesquels la comédienne avait fasciné mon rêveur.

D'après le contexte de l'analyse nous avions toutes les raisons de supposer que le rêve renvoyait à une impression de l'enfance. Si cela était juste, cette impression ne pouvait que se rapporter à la nourrice qu'avait eue cet homme aujourd'hui bientôt trentenaire. De fait, pour l'enfant, le sein de la nourrice est l'auberge-pension. Tant nourrice que la Sapho de Daudet apparaissent comme une allusion à la maîtresse récemment abandonnée.

Dans le contenu du rêve apparaît aussi le frère (aîné) du patient, et c'est ce frère qui se trouve *en haut*, lui étant *en bas*. C'est là de nouveau un *renversement* du rapport et de la situation réelle, car, comme je l'ai appris, le frère a perdu sa position sociale, tandis que mon patient l'a gardée. Lors de la reproduction du contenu du rêve, le rêveur a omis de dire que le frère était en haut, et que lui-même était « parterre ». |**294**| Ceci aurait été une expression trop claire, car on dit chez nous d'une personne qu'elle est « *parterre**[5] » quand elle a perdu sa fortune et sa position, dans une transposition semblable à celle à laquelle on a recours dans « *tombée très bas* ». Il doit donc y avoir un sens au fait qu'à cet endroit dans le rêve quelque chose soit figuré de manière *inversée*. L'inversion doit aussi valoir pour une autre relation entre pensées du rêve et contenu du rêve. On dispose de l'indication sur la manière d'appréhender cette inversion. C'est manifestement à la fin du rêve, là où de nouveau la montée se passe *à l'inverse* de ce qu'on a dans *Sapho*. On voit alors aisément de quelle inversion il s'agit : dans *Sapho* l'homme porte la femme qui est avec lui dans des relations de nature sexuelle. Dans les pensées du rêve il s'agit donc *à l'inverse* d'une femme qui porte l'homme, et comme ce cas ne peut se produire que dans l'enfance, la femme fait référence de nouveau à la nourrice, qui trouve le nourrisson lourd à porter. La conclusion du rêve touche donc juste et parvient à figurer Sapho et la nourrice au sein de la même suggestion.

De même que le nom de Sapho n'a pas été choisi par l'écrivain sans quelque référence à une pratique lesbienne, les morceaux du rêve dans lesquels des personnes sont affairées au-dessus et en dessous renvoient à

des productions imaginaires sexuelles qui préoccupent le rêveur, et à titre d'envies violentes réprimées ne sont pas sans lien avec sa névrose. Que soient ainsi mis en figuration dans le rêve non des souvenirs d'événements effectifs, mais des productions imaginaires, l'interprétation du rêve proprement dite ne le signale pas ; elle ne nous fournit qu'un contenu de pensée et nous laisse le soin d'établir son niveau de réalité. Les événements réels et les événements imaginaires apparaissent ici – et pas seulement ici, également dans la création de figures psychiques plus importantes que les rêves – comme étant d'abord de valeur équivalente. Une nombreuse compagnie signifie, comme nous le savons déjà, un secret. Le frère n'est rien d'autre que le représentant de tous les rivaux ultérieurs auprès de la femme, inscrit dans la scène d'enfance par une « récurrence imaginaire ». L'épisode du monsieur qui se répand en injures sur le roi d'Italie fait de nouveau référence, par l'intermédiaire d'une expérience récente |**295**| et en soi indifférente, à la pénétration de personnes de basses catégories sociales dans la société supérieure. Comme si à la mise en garde que Daudet adresse au jeune homme, il fallait en adjoindre une semblable, valable pour le nourrisson[6].

Pour avoir à disposition un troisième exemple utile à l'étude de la condensation dans la formation du rêve, je rapporterai maintenant l'analyse partielle d'un autre rêve, que je dois à une dame d'un certain âge, en traitement psychanalytique. En concordance avec les graves états d'angoisse dont souffrait la malade, ses rêves contenaient une surabondance de matériau mental d'ordre sexuel, qui, au début, lorsqu'elle en prit connaissance, la surprit autant qu'elle l'effraya. Comme je ne peux pas conduire jusqu'à son terme l'interprétation de ce rêve, le matériau onirique semble se décomposer en plusieurs groupes sans corrélations visibles.

III

« Le rêve du hanneton »

Contenu du rêve : *Elle s'avise qu'elle a deux hannetons dans une boîte, auxquels elle doit rendre la liberté, car sinon ils vont étouffer. Elle ouvre la boîte, les hannetons sont complètement atones ; l'un d'entre eux*

s'envole par la fenêtre ouverte, mais l'autre est réduit en bouillie par le battant pendant qu'elle ferme la fenêtre, comme quelqu'un lui a demandé de le faire (expressions de dégoût).

Analyse : son mari est parti en voyage, sa fille de quatorze ans dort dans le lit à côté d'elle. Le soir la petite fait remarquer qu'une mite est tombée dans son verre d'eau ; mais elle omet de la retirer, et le lendemain matin pleure la pauvre petite bestiole. Dans la lecture du soir on racontait comment des garnements avaient jeté un chat dans l'eau bouillante et on décrivait les soubresauts de l'animal. Tels sont les deux déclencheurs du rêve, en soi indifférents. Le thème de la *cruauté envers les animaux* continue de la préoccuper. |**296|** Sa fille, des années auparavant, quand elles passaient l'été dans une certaine région, était très cruelle avec tout ce qui était animal. Elle s'était fait une collection de papillons et lui demandait de l'*arsenic* pour tuer les papillons. Un jour on avait vu un papillon de nuit voler encore pendant longtemps à travers la pièce avec l'épingle dans l'abdomen ; une autre fois c'étaient des chenilles, conservées pour faire des cocons, qu'on avait trouvées mortes de faim. La même enfant, d'âge encore plus tendre, avait l'habitude d'arracher les ailes des hannetons et des papillons ; aujourd'hui elle serait épouvantée devant toutes ces actions cruelles ; elle est devenue si gentille.

Cette contradiction la préoccupe. Elle en rappelle une autre, la contradiction entre l'*apparence extérieure* et l'état d'esprit, telle qu'elle est représentée dans le livre de la dame Eliot[7], *Adam Bede*. Une fille jolie, mais vaniteuse et parfaitement sotte, et à côté une fille laide, mais un noble cœur. L'*aristocrate* qui séduit la petite oie blanche, l'ouvrier, qui sent les choses avec noblesse et se comporte à l'avenant. Ça ne se voit pas sur les gens. Qui verrait en la regardant qu'elle est tourmentée par des désirs sensuels ?

La même année que celle où la petite a fait sa collection de papillons, toute la région souffrait gravement du fléau des *hannetons de mai*[8] ; les enfants se déchaînaient contre eux, les *écrasaient* cruellement. Elle a vu jadis quelqu'un qui leur arrachait les ailes et mangeait le corps. Elle-même est née en *mai*, s'est également mariée en *mai*. Trois jours après leur mariage elle a envoyé chez elle une lettre à ses parents pour leur dire combien elle était heureuse. Or ça n'était pas du tout le cas.

Le soir qui précédait le rêve, elle avait farfouillé dans de vieilles lettres et lu aux siens diverses lettres sérieuses et drôles, dont celle, hautement ridicule d'un professeur de piano qui lui avait fait la cour quand elle était jeune fille, et celle d'un admirateur *aristocratique*[9].

Elle se fait le reproche de ce que l'une de ses filles soit tombée sur un mauvais livre de Maupassant[10]. |**297**| L'*arsenic* que lui réclame la petite lui rappelle les *pilules d'arsenic* qui redonnent au duc de Mora, dans *Le Nabab* de Daudet, la vigueur de la jeunesse.

À propos de « rendre la liberté » un passage de *La Flûte enchantée* lui vient à l'esprit :

> « Je ne peux pas te contraindre à l'amour,
> Mais je ne te donnerai pas la *liberté*. »

À propos des hannetons de mai, ces mots de la *Petite Catherine*[11] de Kleist

> « Amoureux de moi, tu l'es, comme un *hanneton.* »

Et parmi tout cela encore, *Tannhäuser* : « Car tu es animé de *méchantes envies –*. »

Elle vit dans l'angoisse et le souci au sujet de son mari absent. La peur que quelque chose *lui arrive* pendant le voyage s'exprime dans de nombreuses productions imaginaires de la journée. Peu de temps auparavant, au cours de l'analyse, elle avait trouvé dans ses pensées inconscientes une plainte quant à son côté « vieillard ». La pensée désireuse que ce rêve masque se devinera sans doute au mieux si je raconte que quelques jours avant le rêve, au beau milieu de ses occupations, elle a été effrayée de s'entendre formuler un impératif dirigé contre son mari : *va donc te pendre* ! Il est apparu que quelques heures auparavant elle avait lu quelque part que lors d'une pendaison il se produisait une puissante érection. C'est le désir de cette érection qui faisait retour, sorti du refoulement, dans cet habillage source de frayeur. « Va donc te pendre » signifiait la même chose que « Procure-toi une érection à tout prix ». Les pilules d'arsenic du Dr Jenkins dans *Le Nabab* sont du même ordre ; mais la patiente n'ignorait pas non plus que l'aphrodisiaque le plus fort, la

canthariде, s'obtient *en écrasant* des *coléoptères*[12] (les « mouches d'Espagne »). C'est ce sens que vise la composante principale du contenu du rêve.

Ouvrir et fermer la *fenêtre* est un des différends permanents avec son mari. Elle-même est aérophile quand elle dort, et son mari aérophobe. |**298**| *L'état d'atonie* est le symptôme principal dont elle avait à se plaindre pendant tous ces jours.

Dans chacun des trois rêves rapportés ici, j'ai signalé par une intervention typographique les endroits où l'un des éléments du rêve revient plusieurs fois dans les pensées du rêve, afin de rendre perceptible le caractère multiple de la relation qu'entretiennent avec elles les premiers. Mais comme pour aucun de ces rêves l'analyse n'a été menée jusqu'au bout, il vaut sans doute la peine de se pencher sur un rêve accompagné d'une analyse complètement exposée au lecteur, afin de mettre en évidence avec lui la surdétermination du contenu du rêve. Je choisirai pour cela le rêve de l'injection d'Irma. Nous n'aurons aucune peine à reconnaître sur cet exemple que dans la formation du rêve le travail de condensation a plus d'une ressource.

La personne principale du contenu onirique est la patiente Irma, qui a été vue avec les traits qui sont les siens dans la vie, et qui donc se met d'abord en scène elle-même. Mais la position dans laquelle je l'examine à la fenêtre est empruntée au souvenir d'une autre personne, à cette dame que j'aimerais bien échanger contre ma patiente, comme le montrent les pensées du rêve. Dans la mesure où Irma donne à identifier une membrane diphtérique, qui rappelle le souci que me cause ma fille aînée, elle finit par figurer ce mien enfant derrière lequel, reliée à lui par la ressemblance du nom, se cache la personne d'une patiente perdue par intoxication. Dans le cours ultérieur du rêve, la signification de la personnalité d'Irma évolue (sans que l'image vue d'elle dans le rêve se modifie) ; elle devient l'un des enfants que nous examinons lors des consultations publiques de l'Institut des Enfants Malades, à l'occasion desquelles mes amis montrent la diversité de leurs dispositions intellectuelles. Le passage est manifestement ménagé par l'intermédiaire de la représentation de ma fille enfant. En renâclant à ouvrir la bouche, la même Irma devient une allusion à une autre dame que j'avais examinée un jour, et, en outre, dans le même contexte, à ma propre

femme. Dans les altérations pathologiques que je découvre au fond de sa gorge, j'ai en outre rassemblé des allusions à toute une série d'autres personnes encore. |**299**|

Toutes ces personnes auxquelles j'aboutis en poursuivant le cas « Irma » ne se produisent pas en chair et en os ; elles se dissimulent derrière le personnage onirique « Irma », qui est ainsi reconfiguré en image globale associant il est vrai des traits contradictoires. Irma devient la représentante de ces autres personnes sacrifiées dans le travail de condensation, dès lors que c'est chez elle que je fais se produire ce qui me rappelle trait pour trait ces mêmes personnes.

Je peux aussi pour la condensation onirique me construire une *personne globale* par un autre moyen, en réunissant en une seule image onirique les traits actuels de deux ou plusieurs personnes. C'est de cette manière qu'est né le Dr M. de mon rêve. Il porte le nom du Dr M., parle et agit comme lui ; sa caractérisation corporelle et sa pathologie sont celles d'une autre personne : de mon frère aîné. Un trait unique, la pâleur, est doublement déterminé, en ce qu'il est commun dans la réalité aux deux personnes. Autre personnage mixte : le Dr R. dans mon rêve de l'oncle. Mais ici l'image onirique est accommodée d'une manière différente encore. Je n'ai pas réuni des traits qui sont propres à l'un avec les traits de l'autre, ni émondé pour ce faire de certains traits l'image mnésique de chacun d'eux, mais j'ai eu recours au procédé qu'utilise Galton pour ses portraits de famille, c'est-à-dire projeté les deux images l'une sur l'autre, ce qui fait ressortir plus fortement les traits communs, tandis que ceux qui ne concordent pas s'effacent mutuellement et deviennent imprécis dans l'image. Dans le rêve de l'oncle, la *barbe blonde* se souligne ainsi comme un trait renforcé issu d'une physionomie ressortissant à deux personnes et, du coup, plutôt floue, barbe qui contient, de plus, une allusion à mon père et à moi-même, transmise par la relation au grisonnement.

La fabrication de personnes globales et mixtes est l'un des principaux moyens de travail de la condensation onirique. Nous aurons bientôt l'occasion de traiter d'elle dans un autre contexte.

L'association subite « dysenterie » dans le rêve de l'injection est pareillement déterminée de façon multiple, d'un côté par l'homophonie paraphasique avec diphtérie, de l'autre par la référence au patient que j'ai envoyé en Orient, dont l'hystérie n'est pas identifiée. |**300**|

Autre cas intéressant de condensation : l'évocation de « *propylène* » dans le rêve. Ce n'est pas *propylène*, mais *amylène* qui était contenu dans les pensées du rêve. On pourrait estimer que ce qui a pris place ici dans la formation du rêve est un pur et simple déplacement. Et c'est le cas, simplement, ce déplacement sert les fins de la condensation, comme le montrera l'ajout suivant à l'analyse du rêve. Si mon attention reste encore un moment arrêtée au mot « propylène », l'homophonie avec le mot « *Propylées* » me vient à l'esprit. Or les *Propylées* ne se trouvent pas seulement à Athènes, il y en a aussi à Munich. Dans cette ville, un an avant le rêve, j'ai rendu visite à mon ami, gravement malade à l'époque, dont l'évocation est rendue absolument évidente par la *triméthylamine* qui dans le rêve survient peu après le mot *propylène*.

Je passe sur la circonstance frappante qu'ici comme ailleurs dans l'analyse du rêve des associations de valeur extrêmement diverse sont utilisées comme étant de même valeur pour mettre des pensées en liaison, et je cède à la tentation de me représenter de manière plastique, en quelque sorte, ce qui se passe dans le remplacement d'*amylène*, dans les pensées du rêve, par *propylène* dans le contenu du rêve.

Ici donc se trouverait le groupe de représentations relatives à mon ami Otto, qui ne me comprend pas, qui me donne tort et me fait cadeau d'une liqueur à l'odeur d'amylène ; et là, relié à lui par contraste, celui de mon ami de Berlin, qui me comprend, qui me donnerait raison, et à qui je dois tant d'informations de valeur, y compris sur la chimie des processus sexuels.

Ce qui dans le groupe Otto est censé motiver particulièrement mon attention est déterminé par les événements récents déclencheurs du rêve. L'*amylène* ressortit à ces éléments mis en valeur, prédestinés au contenu du rêve. Le riche ensemble de représentations autour de « Wilhelm » est précisément animé par l'opposition à Otto, et dans cet ensemble se trouvent relevés les éléments qui font écho à ceux qui étaient déjà suscités à propos d'Otto. Dans la totalité du rêve, je passe, effectivement, du recours à une personne qui suscite mon déplaisir, à une autre personne que je peux lui opposer si j'en ai envie, j'en appelle trait pour trait à l'ami contre le contradicteur. |**301|** C'est ainsi que l'amylène dans l'ensemble Otto éveille aussi dans l'autre ensemble des souvenirs de la sphère de la chimie ; la triméthylamine, soutenue de plusieurs côtés, parvient dans le contenu du

rêve. « Amylène » pourrait aussi arriver non modifié dans le contenu du rêve, mais est assujetti à l'influence du groupe « Wilhelm », dès lors que dans toute la masse mnésique que couvre ce nom, un seul élément est sollicité : celui qui peut fournir une double détermination pour amylène. À proximité d'amylène se trouve, pour l'association, « propylène » ; depuis la sphère « Wilhelm » Munich vient à sa rencontre avec les Propylées. Dans propylène-Propylées, les deux sphères de représentation se rencontrent. Et comme par l'effet d'un compromis cet élément médian parvient alors dans le contenu du rêve. A été créé ici un élément commun médian, autorisant une détermination multiple. Nous touchons ainsi du doigt le fait que la détermination multiple doit faciliter la pénétration dans le contenu du rêve. Aux fins de cette formation médiane a été entrepris *in petto* un déplacement de l'attention de ce qu'on voulait proprement dire à quelque chose de voisin dans l'association.

L'étude du rêve de l'injection nous permet déjà d'accéder quelque peu à une vue d'ensemble sur les processus de condensation dans la formation du rêve. Nous avons pu identifier comme autant d'éléments singuliers du travail de condensation la sélection des éléments qui se présentent à de multiples reprises dans les pensées du rêve, la formation de nouvelles unités (personnes globales, créations mixtes) et la construction d'éléments communs médians. Nous ne nous demanderons à quoi sert la condensation et par quoi elle est requise que lorsque nous voudrons appréhender dans leur contexte global les processus psychiques à l'œuvre dans la formation du rêve. Contentons-nous pour l'instant de constater que la condensation onirique est une relation remarquable entre pensées du rêve et contenu du rêve.

C'est quand il a choisi les mots et les noms destinés à ses objets que le travail de condensation du rêve est le plus tangible. D'une manière générale, les mots sont fréquemment traités comme des choses par le rêve et connaissent alors les mêmes combinaisons que les représentations des choses. Il résulte de ce genre de rêves des créations verbales drôles et bizarres. |**302**|

1) Un jour qu'un confrère m'avait fait parvenir un article de sa main dans lequel une découverte physiologique de l'époque moderne était à mon sens surestimée et surtout traitée dans un style ampoulé, j'ai rêvé la nuit suivante d'une phrase qui manifestement faisait référence à ce traité :

« *C'est un style véritablement* norekdal. » La résolution de cette création verbale m'a posé des problèmes au début ; il n'était guère douteux que le mot était fabriqué parodiquement sur le modèle des superlatifs du genre « colossal, pyramidal » ; mais il n'était pas facile de dire d'où ça venait. Pour finir, la monstruosité se décomposa pour moi en deux noms, *Nora* et *Ekdal*, tirés de deux pièces célèbres d'Ibsen. Du même confrère, dont je critiquais ainsi dans mon rêve le dernier opus, j'avais lu auparavant un article de journal sur Ibsen.

2) L'une de mes patientes me rapporte un rêve bref, qui débouche sur une combinaison verbale absurde. Elle se trouve avec son mari dans une fête paysanne, et lui dit : « *Tout ça va finir par un "Maistollmütz" général*. » À quoi s'associe dans le rêve l'idée obscure que ce serait une sorte de plat à base de maïs, du genre polenta. L'analyse décompose le mot en *Mais – toll – mannstoll – Olmütz* [Maïs –folle – folle des hommes – Olmütz, ville de Moravie], autant d'éléments qui s'identifient tous comme des restes d'une conversation à table avec les gens de sa famille. Derrière maïs se dissimulent, outre l'allusion à l'exposition jubilaire qui venait d'être inaugurée, les mots *Meissen* (une figurine de porcelaine de Meissen, qui représente un oiseau), *Miss* (l'Anglaise de sa famille était partie en voyage à Olmütz), *mies* = répugnant, mauvais, dans le jargon juif employé par plaisanterie, et toute une longue chaîne de pensées et de choses rattachables partait de chacune des syllabes de cette motte de mots.

3) Un jeune homme chez qui une de ses connaissances a sonné tard le soir pour remettre une carte de visite, rêve la nuit suivante : *un commerçant attend tard le soir pour régler le télégraphe domestique*[13]*. Après qu'il est parti, ça sonne toujours, non pas de manière continue, mais par à-coups isolés.* |**303**| *Le serviteur va rechercher l'homme, et celui-ci dit : c'est quand même bizarre que même des gens qui par ailleurs sont* tutelrein, *ne s'y entendent pas à gérer ce genre de situations*.

L'occasion indifférente qui déclenche le rêve ne recouvre, comme on voit, que l'un des éléments du rêve. Il n'est en tout cas parvenu à la signification qu'en venant se ranger derrière un épisode antérieur vécu par le rêveur, épisode qui, en soi sans intérêt lui aussi, a été muni par son imaginaire de signification représentative. Jeune garçon habitant avec son père, il a un jour, ivre de sommeil, renversé un verre d'eau par terre, en

sorte que le câble du télégraphe domestique a été trempé et que la *sonnerie continue* a gêné le sommeil du père. Comme la sonnerie continue correspond au mouillage, les « *à-coups isolés* » sont employés pour figurer les *gouttes qui tombent*. Le mot « *tutelrein* » se décompose cependant dans trois directions, visant par là trois des matériaux représentés dans les pensées du rêve : « *Tutel* » = *Curatelle* signifie la tutelle ; *Tutel* (peut-être « *Tuttel* ») est une désignation vulgaire du sein de la femme, et le composant « *rein* » se charge des premières syllabes du télégraphe domestique [*Zimmertelegraph*] pour former « *zimmerrein* » [propre comme chambre], ce qui a pas mal de choses à voir avec le fait de mouiller le parquet[14] et outre cela fait encore écho à l'un des noms représentés dans la famille du rêveur[15].

4) Dans un rêve très débridé et assez long, qui a pour centre apparent un voyage en bateau |**304**|, il se produit ceci que la prochaine escale a pour nom *Hearsing*, mais la suivante *Fliess*. Ce dernier nom est celui de mon ami de B.[erlin], chez qui je me suis souvent rendu en voyage. Mais *Hearsing se* combine à partir des toponymes de notre réseau ferré local de Vienne, qui se terminent si souvent en *-ing* : Hietzing, Liesing, Mödling (Medelitz, anciennement nommé *meae deliciae*, et donc « *meine Freud* », « mes délices ») et de l'anglais *hearsay*, ouï-dire, qui renvoie à une calomnie et construit la référence au déclencheur onirique indifférent de la journée écoulée, un poème des « Fliegende Blätter » où il est question d'un nain calomniateur « Ditil Atildit ». En mettant en relation la finale *-ing* et le nom de Fliess, on obtient « Vlissingen », qui est dans la réalité le port d'arrivée où mon frère accoste quand il vient d'Angleterre nous rendre visite. Or le nom anglais de Vlissingen est *Flushing*, ce qui dans la langue anglaise signifie « rougir » et évoque les patients atteints de « peur de rougir » que je soigne, ainsi qu'une publication récente de Bechterew sur cette névrose qui a donné lieu chez moi à des sentiments d'irritation.

5) Une autre fois, je fais un rêve fait de deux morceaux disjoints. Le premier est le mot « *Autodidasker* », dont j'ai un souvenir vif, l'autre recoupe fidèlement une brève et innocente séquence imaginaire qui date de quelques jours, et dont le contenu est que je dois dire au professeur N., si je le vois sous peu : « Le patient sur l'état duquel je vous ai consulté dernièrement ne souffre effectivement que d'une névrose, exactement

comme vous l'aviez supposé. » Or le néologisme « *Autodidasker* » ne doit pas seulement satisfaire à la requête de contenir ou représenter du sens comprimé, il faut encore que ce sens soit en bonne corrélation avec ma résolution reprise de l'état de veille d'offrir au Professeur N. cette raison d'être content. |**305|**

Or *Autodidasker* se décompose sans mal en *auteur*, *autodidacte* et *Lasker*, auquel se raccorde le nom de *Lassalle*. Les premiers de ces mots conduisent à l'occasion – cette fois significative – qui a déclenché le rêve : j'avais apporté à ma femme plusieurs volumes d'un auteur connu avec lequel mon frère a des liens d'amitié, et qui, comme je l'ai appris, vient du même endroit que moi (J.J. David). Un soir elle avait parlé avec moi de l'impression profonde que lui avait faite l'histoire poignante d'un talent gâché, dans l'une des nouvelles de David, et notre conversation avait dérivé vers les traces de talent que nous percevons chez nos propres enfants. Sous l'emprise de ce qu'elle venait juste de lire, elle avait exprimé un souci concernant les enfants, et je l'avais réconfortée en faisant remarquer que ce genre de dangers précisément pouvaient être conjurés par l'éducation. La nuit suivante mes pensées continuèrent à cheminer, intégrèrent les soucis de ma femme et y tissèrent toutes sortes d'autres choses. Une expression que l'écrivain avait employée face à mon frère à propos du mariage signala à mes pensées un chemin latéral qui pouvait conduire à la figuration des choses dans le rêve. Ce chemin menait à Breslau, où une dame, avec qui nous sommes très amis, était allée se marier. Pour l'idée inquiétante de sombrer à cause de la femme, qui constituait le noyau de mes pensées du rêve, je trouvai à Breslau les exemples de Lasker et de Lassalle, qui dans le même temps m'autorisaient à figurer les deux façons d'être conduit au désastre par cette influence de la femme[16]. Le « *Cherchez la femme** » dans lequel on peut résumer ces pensées me mène dans un autre sens à mon propre frère, encore célibataire, qui se prénomme Alexandre. Or je note qu'Alex, l'abréviation que nous utilisons, sonne presque comme un déplacement de Lasker, et que ce facteur a certainement contribué à communiquer à mes pensées le détour par Breslau. |**306**|

Mais tous ces jeux avec les noms et les syllabes auxquels je me livre ici contiennent encore un autre sens. Ils représentent le désir d'une vie familiale heureuse pour mon frère, et ce par la voie suivante : dans le roman

d'artiste *L'Œuvre*, que son contenu rapprochait certainement des pensées de mon rêve, l'auteur, comme on le sait, s'est épisodiquement décrit lui-même, ainsi que son propre bonheur familial, et il entre alors en scène sous le nom de Sandoz. Il a vraisemblablement pris le chemin suivant dans la métamorphose patronymique : *Zola* renversé (comme les enfants aiment tellement faire) donne *Aloz*. Mais pour lui c'était encore sans doute trop transparent ; c'est pourquoi la syllabe Al, qui est aussi la première du nom Alexandre, s'est remplacée chez lui par la troisième syllabe, *sand*, ce qui a donné *Sandoz*. C'est d'une manière semblable qu'est également né mon *Autodidasker*.

Ma séquence imaginaire dans laquelle je raconte au professeur N. que le malade vu par nous deux ne souffre que d'une névrose, est arrivée dans le rêve de la manière suivante. Peu avant la fin de mon année de travail, j'ai eu un patient avec qui mon diagnostic m'a laissé en plan. Il y avait lieu de supposer une pathologie organique sévère, peut-être une altération de la moelle épinière, mais indémontrable. Il aurait été tentant de diagnostiquer une névrose et cela aurait mis un terme à toutes les difficultés, si l'anamnèse sexuelle, sans laquelle il n'est pas question pour moi de reconnaître une névrose, n'avait été si énergiquement contestée par le patient. Dans l'embarras où j'étais, j'ai appelé à l'aide le médecin que je vénère le plus sur le plan humain (je ne suis d'ailleurs pas le seul) et à l'autorité de qui je me rends le plus volontiers. Il a écouté mes doutes, les a déclarés légitimes et a dit ensuite ce qu'il pensait : « Continuez d'observer cet homme, ce sera une névrose. » Comme je sais qu'il ne partage pas mes vues sur l'étiologie des névroses, je me suis retenu de le contredire, sans dissimuler cependant mon incrédulité. Quelques jours plus tard, j'ai fait savoir au malade que je ne savais pas quoi faire avec lui et lui ai conseillé de consulter quelqu'un d'autre. C'est alors qu'à ma très grande surprise il s'est mis à me demander pardon de m'avoir menti ; il avait eu tellement honte ! Il m'a révélé alors exactement l'élément d'étiologie sexuelle que j'avais attendu et dont j'avais besoin pour poser l'hypothèse d'une névrose. |**307**| Cela m'a soulagé et en même temps fait honte ; j'ai dû m'avouer que mon consiliarius, sans s'égarer dans la prise en compte de l'anamnèse, avait vu plus juste que moi. Je décidai de le lui dire quand je le reverrais, de lui dire qu'il avait eu raison, et moi tort.

Or, c'est exactement ce que je fais dans le rêve. Mais de quelle satisfaction de désir peut-il être question quand je confesse que j'ai eu tort ? Eh bien, c'est exactement cela que je désire ; je voudrais avoir tort avec mes craintes, ou encore, je voudrais que ma femme, dont je me suis approprié les craintes dans les pensées du rêve, ait en fin de compte tort. La question à laquelle fait référence dans le rêve le fait d'avoir tort ou raison n'est pas très éloignée de ce qui est vraiment intéressant pour les pensées du rêve. Il s'agit de la même alternative entre dommages organiques et dommages fonctionnels provoqués par la femme, et, à proprement parler, par la vie sexuelle : paralysie tabétique ou névrose, la façon dont Lassalle a péri se rattachant à cette dernière de manière plutôt lâche.

Le professeur N. joue dans ce rêve un rôle solidement charpenté (et parfaitement transparent quand on l'interprète avec minutie), et ce n'est pas seulement en raison de cette analogie et de mon envie d'avoir tort, ni non plus en raison des références – qui vont de pair – à Breslau et à la famille de notre amie mariée là-bas, mais aussi à cause du petit épisode suivant, qui s'est accroché à notre consultation. Après qu'il eut mis un terme par l'hypothèse en question au problème proprement médical, son intérêt se porta vers des affaires personnelles. « Combien d'enfants avez-vous maintenant ? » – « Six. » – Là-dessus geste de respect et de préoccupation. – « Fille, garçon ? » – « Trois et trois, c'est ma fierté et ma richesse. » – « Eh bien, faites attention, avec les filles ça ne se passe pas trop mal, mais les garçons, par la suite, vous posent des problèmes dans leur éducation. » – J'objectai que jusqu'à présent ils avaient été tout à fait faciles ; manifestement ce second diagnostic quant à l'avenir de mes garçons me plaisait tout aussi peu que celui qu'il avait énoncé auparavant, et selon lequel mon patient n'avait qu'une névrose. Ces deux impressions sont donc liées par une contiguïté, par le fait d'avoir été vécues d'un seul tenant, |**308|** et en prenant l'histoire de la névrose dans le rêve, je remplace par celle-ci le propos sur l'éducation, qui montre plus de corrélation encore avec les pensées du rêve, en ce qu'il touche de si près aux soucis de ma femme exprimés ultérieurement. Et ainsi même ma peur que N. puisse avoir raison, avec ses remarques sur la difficulté d'élever des garçons, trouve un accès dans le contenu du rêve, en se cachant derrière la figuration de mon désir d'avoir tort avec ce genre de craintes. La même scène imaginaire sert sans

modification à la figuration des deux membres antagoniques de l'alternative.

[D < 6) *Marcinowski* : « Ce matin, entre le rêve et l'état de veille il m'est arrivé une très belle condensation verbale. Dans le flot de toute une masse de fragments oniriques dont je puis à peine me souvenir, je suis tombé en arrêt d'une certaine manière devant un mot que je voyais devant moi, mi-manuscrit, mi-imprimé. Ce mot est "*erzefilisch*" et il fait partie d'une phrase qui a glissé hors de tout contexte, complètement isolée, dans mon souvenir conscient : "*Ça agit erzefilisch sur la sensation sexuelle*". J'ai su aussitôt qu'à vrai dire c'était censé signifier "*erzieherisch*", éducatif, puis je me suis demandé aussi plusieurs fois en hésitant, si ça n'était pas plutôt "*erzifilisch*". M'est alors soudain venu à l'esprit le mot syphilis, et je me suis cassé la tête, commençant ainsi à analyser dans un demi-sommeil, à me demander comment cela pouvait bien rentrer dans mon rêve, vu que je n'ai aucun point de contact avec cette maladie, ni personnel, ni professionnel. Puis m'est venu à l'esprit un "erzehlerisch" [*erzählerisch* : narratif], expliquant le *e*, et expliquant en même temps que la veille au soir j'avais été incité par notre "*Erzieherin*", notre éducatrice, à parler du problème de la prostitution, et en l'espèce, effectivement, pour avoir sur sa vie sentimentale, qui n'est pas développée de façon tout à fait normale, une action "éducatrice", *erzieherisch*, je lui avais donné le livre de Hesse *Sur la prostitution*, après lui avoir raconté, *erzählt*, un certain nombre de choses sur le problème. Et c'est alors que tout à coup j'ai compris clairement qu'il ne fallait pas prendre le mot "syphilis" au sens littéral, mais qu'il était là pour poison, en relation naturellement à la vie sexuelle. La phrase signifie donc très logiquement dans sa traduction : "par mon récit [*Erzählung*] j'ai voulu |**309**| agir de manière éducative [*erzieherisch*] sur mon éducatrice [*Erzieherin*], sur sa vie sentimentale, mais je redoute que dans le même temps cela puisse agir de manière empoisonnante [*vergiftend*]." *Erzefilisch* = erzäh – (erzieh –) (erzefilisch). » > D]

Les malformations verbales du rêve ressemblent fortement à celles qu'on connaît dans la paranoïa, mais qui ne manquent pas à l'appel non plus l'absence dans l'hystérie et les représentations obsessionnelles. Les tours de langage des enfants, qui à certains moments traitent effectivement les mots comme des objets, et inventent aussi des langues nouvelles et des

assemblages de mots artificiels, sont ici pour le rêve comme pour les psychonévroses la source commune.

[E < L'analyse des formations verbales dépourvues de sens dans le rêve est particulièrement appropriée pour mettre en évidence l'opération de condensation fournie par le travail du rêve. On voudra bien ne pas tirer de la petite sélection d'exemples utilisée ici la conclusion que ce genre de matériau ne se présente à l'observation que rarement ou exceptionnellement. Il est au contraire très fréquent ; simplement, du fait de la dépendance de l'interprétation du rêve par rapport au traitement psychanalytique il s'ensuit que c'est un nombre infime d'exemples qui est noté et communiqué, et que les analyses communiquées ne sont le plus souvent compréhensibles que pour ceux qui connaissent la pathologie des névroses. Citons par exemple un rêve du Dr von Karpinska (*Internat. Zeitschr. für Psychoanalyse*, II, 1914), qui contient la production verbale dépourvue de sens « *Svingnum elvi* ». On peut encore mentionner le cas où apparaît dans le rêve un mot qui en soi n'est pas dénué de signification, mais qui, rendu étranger à sa signification propre, résume diverses autres significations, par rapport auxquelles il se conduit comme un mot « dépourvu de sens ». C'est le cas dans le rêve de la « catégorie » fait par un jeune garçon, et rapporté par V. Tausk (*Sur la psychologie de la sexualité enfantine*, *Internat. Zeitschr. für Psychoanalyse*, I, 1913). « *Catégorie* » désigne ici les organes génitaux féminins et le verbe « *kategorieren* », catégorier, quelque chose comme « *urinieren* », uriner. > E]

Quand dans un rêve surgissent des paroles expressément distinguées, en tant que telles, de pensées, la règle vaut sans exception que la parole du rêve provienne d'une parole remémorée présente dans le matériau onirique. Soit le contenu littéral des paroles est conservé intact, soit il est discrètement déplacé dans l'expression. |**310**| Très fréquemment les paroles du rêve sont un montage assemblé à partir de différentes paroles mémorisées ; le contenu littéral est alors ce qui est resté identique, la signification étant éventuellement modifiée dans un sens multivoque ou différent. Il n'est pas rare que les paroles du rêve servent de simple allusion à un événement au cours duquel les paroles remémorées sont intervenues[17].

B

Le travail de déplacement

Tandis que nous rassemblions les exemples pour la condensation onirique, une autre relation vraisemblablement non moins importante ne pouvait pas manquer de nous frapper. Nous avons pu noter que les éléments qui se pressent vers le devant de la scène dans le contenu onirique comme étant les composants essentiels ne jouent nullement le même rôle dans les pensées du rêve. En renversant cette phrase on aura le corrélat qui complète cette remarque. Ce qui, manifestement, est le contenu essentiel dans les pensées du rêve n'a pas du tout besoin d'être expressément représenté dans le rêve. Le rêve est pour ainsi dire *centré différemment*, son contenu est ordonné autour d'un centre fait d'autres éléments que les pensées du rêve. Dans le rêve de la monographie botanique, par exemple, le centre du contenu du rêve est manifestement l'élément « botanique » ; dans les pensées du rêve il s'agit des complications et des conflits résultant de prestations obligeantes entre collègues, et, par la suite, du reproche qui m'est fait de sacrifier trop et trop volontiers à mes activités favorites, et l'élément « botanique » ne trouve dans ce noyau des pensées du rêve absolument aucune place s'il n'y est pas lié de manière lâche par une relation d'antagonisme, car la botanique n'avait jamais trouvé de place parmi mes études préférées. Dans le rêve de Sapho que fait mon patient, |**311**| la *montée* et *descente* de l'escalier, la situation en *haut* et en *bas* sont constituées comme centre ; mais le rêve traite des dangers des relations sexuelles avec des personnes de *basse* condition, en sorte que seul l'un des éléments des pensées du rêve, et ce en fonction d'un élargissement indu, semble être entré dans le contenu onirique. Pareillement, dans le rêve des hannetons, qui a pour sujet les relations de la sexualité à la cruauté, le facteur de la cruauté est certes réapparu dans le contenu onirique, mais selon un rattachement d'une autre nature et sans évocation du sexuel, il est donc arraché au contexte et par là même reconfiguré en quelque chose d'étranger. Dans le rêve de l'oncle, derechef, la barbe blonde qui constitue son centre semble extérieure à toute relation de sens aux désirs de grandeur

que nous avons identifiés comme le noyau des pensées du rêve. Ce genre de rêves font alors une impression dite à juste titre, de « décalage », ou déplacement. En opposition parfaite à ces exemples, le rêve de l'injection d'Irma montre ensuite que dans la formation du rêve les éléments individuels peuvent aussi revendiquer de garder la place qu'ils occupent dans les pensées du rêve. Quand on prend connaissance de cette nouvelle relation, dont le sens est complètement inconstant, entre les pensées du rêve et le contenu du rêve, il y a d'abord de quoi être étonné. Quand devant un processus psychique de la vie normale nous découvrons qu'une représentation a été tirée de plusieurs autres et a fini par avoir pour la conscience une vivacité particulière, c'est un résultat que nous avons coutume de considérer comme une preuve qu'il revient à la représentation triomphante une valeur psychique particulièrement élevée (un certain degré d'intérêt). Or nous faisons l'expérience que cette valeur des éléments singuliers dans les pensées du rêve ne reste pas conservée ou n'entre pas en ligne de compte pour la formation du rêve. Il n'y a en effet aucun doute sur les éléments des pensées du rêve qui ont la plus grande valeur. Notre jugement nous le dit immédiatement. Or, lors de la formation du rêve ces éléments essentiels, accentués par un intérêt intense, peuvent être traités comme s'ils étaient de moindre valeur, cependant qu'à leur place pénètrent dans le rêve d'autres éléments qui dans les pensées du rêve étaient certainement de valeur moindre. |**312**| On a d'abord l'impression que ce n'est absolument pas l'intensité[18] psychique des représentations individuelles qui entrerait en jeu dans la sélection onirique, mais simplement la nature plus ou moins multilatérale de la détermination de celles-ci. On pourrait se dire que ce n'est pas ce qui est important dans les pensées du rêve qui arrive dans le rêve, mais ce qui dans celles-ci est contenu plusieurs fois. Mais la compréhension de la formation du rêve ne progresse pas beaucoup avec cette hypothèse, car d'emblée il est impossible de croire que les deux facteurs, celui de la détermination multiple, et celui de la valeur propre peuvent agir dans la sélection onirique autrement que dans le même sens ; les représentations qui sont les plus importantes dans les pensées du rêve seront sans doute aussi celles qui y reviennent le plus fréquemment, dès lors que c'est à partir d'elles comme autant de centres que rayonnent les pensées oniriques individuelles. Et pourtant le rêve peut

refuser ces éléments intensément accentués et soutenus de toutes parts, et accueillir dans son contenu d'autres éléments auxquels ne revient que cette dernière qualité.

Pour résoudre cette difficulté, on aura recours à une autre impression ressentie dans l'examen de la surdétermination du contenu onirique. Il se peut que plus d'un lecteur de cet examen ait déjà jugé *in petto* que la surdétermination des éléments du rêve n'était pas une trouvaille significative, en ce que cette surdétermination va de soi. De fait on part dans l'analyse des éléments oniriques et on consigne toutes les idées spontanées qui se rattachent à eux. Il n'est donc en rien étonnant que dans le matériau mental ainsi collecté ce soient précisément ces éléments-là qui se retrouvent de façon particulièrement fréquente. Je pourrais invalider cette objection, mais je vais moi-même formuler quelque chose qui ressemble à ça : parmi les pensées que l'analyse fait surgir au jour, il s'en trouve beaucoup qui sont éloignées du noyau du rêve et qui ont l'air d'insertions artificielles placées là en vue d'une certaine fin. La fin visée par ces insertions n'est pas difficile à établir ; |**313**| ce sont elles précisément qui construisent une liaison, et souvent une liaison forcée et recherchée, entre le contenu du rêve et les pensées du rêve, et si ces éléments étaient éliminés de l'analyse, disparaîtraient alors bien souvent pour les composantes du contenu onirique non seulement la surdétermination, mais tout simplement une détermination suffisante par les pensées du rêve. Nous sommes ainsi amenés à conclure que la détermination multiple qui décide de la sélection onirique n'est sans doute pas toujours un facteur primaire de la formation du rêve, mais souvent un résultat secondaire d'une puissance psychique qui nous est encore inconnue. Mais il faut malgré tout qu'elle ait du sens et de l'importance pour l'entrée des éléments individuels dans le rêve, car nous pouvons observer qu'elle est construite de manière relativement dispendieuse chaque fois qu'elle ne peut résulter du matériau onirique sans une assistance expresse.

Va presque de soi, ainsi, l'idée qui nous vient alors que dans le travail du rêve s'exprime une puissance psychique qui d'un côté dépouille de leur intensité les éléments à haute valeur psychique, et de l'autre crée *par la voie de la surdétermination*, à partir d'entités nouvelles et de moindre valeur, des valeurs nouvelles qui aboutissent ensuite dans le contenu onirique. S'il en va ainsi, c'est qu'ont eu lieu dans la formation du rêve *un transfert et un*

déplacement des intensités psychiques des éléments individuels, dont la différenciation textuelle du contenu du rêve et des pensées du rêve apparaît comme une conséquence. Le processus que nous supposons ainsi est très précisément la pièce essentielle du travail du rêve : il mérite le nom de *déplacement onirique*. *Déplacement onirique* et *condensation onirique* sont les deux maîtres d'œuvre à l'activité desquels nous sommes en droit d'imputer principalement la mise en forme figurée du rêve.

Je pense qu'il ne nous sera pas difficile d'identifier la puissance psychique qui s'exprime dans la réalité objective du déplacement onirique. Ce à quoi ce déplacement réussit, c'est à faire en sorte que le contenu du rêve n'ait plus l'air identique au noyau des pensées du rêve, que le rêve ne restitue qu'une défiguration du désir onirique à l'œuvre dans l'inconscient. Or cette défiguration onirique nous est déjà connue ; nous l'avons ramenée à la censure qu'une instance psychique exerce à l'égard d'une autre au sein de la vie mentale. |**314|** Le déplacement onirique est l'un des principaux moyens visant à obtenir cette défiguration. *Is fecit, cui profit*, celui qui a fait ça, c'est celui à qui ça profite. Nous pouvons faire l'hypothèse que le déplacement onirique se produit du fait de l'influence de cette censure, de la défense endopsychique[19].

Quant à savoir de quelle manière les différents facteurs, déplacement, condensation et surdétermination, interfèrent les uns dans les autres lors de la formation du rêve, quel moment est le facteur dominant et quel autre le facteur accessoire, c'est là une question que nous voudrions garder en réserve pour des examens ultérieurs. Nous pouvons provisoirement indiquer comme une deuxième condition, à laquelle doivent satisfaire les éléments parvenant dans le rêve, *le fait que ces éléments soient soustraits à la censure de la résistance*. Mais dorénavant nous prendrons en compte dans l'interprétation du rêve le déplacement onirique comme un fait indubitable. |**315|**

C

Les moyens oniriques de la figuration

Outre les deux facteurs de la condensation onirique et du déplacement onirique, dont nous avons découvert l'efficience dans la transformation du matériau de pensée latent en contenu onirique manifeste, nous allons encore rencontrer en poursuivant cette recherche deux autres conditions qui exercent une influence indubitable sur le choix du matériau parvenant dans le rêve. Auparavant, je voudrais, quitte à donner l'impression que nous nous arrêtons en chemin, jeter un premier regard sur les processus agissants dans la réalisation de l'interprétation du rêve. Je ne me dissimule pas qu'on parviendrait au mieux à faire la clarté sur ces processus et à garantir leur fiabilité contre des objections, si je prenais comme modèle un rêve individuel, développais son interprétation, comme je l'ai montré dans la Section II à propos du rêve d'Irma, puis si je rassemblais les pensées de rêve mises au jour et reconstruisais alors en partant d'elles la formation du rêve, complétant donc l'analyse des rêves par une synthèse de ceux-ci. J'ai accompli ce travail sur plusieurs exemples pour ma propre instruction ; mais je ne peux pas l'intégrer ici : de multiples scrupules m'en empêchent, qui touchent au matériau psychique de cette démonstration et que salueront tous ceux qu'anime un esprit de justice. Dans l'analyse des rêves ces égards gênaient moins, car l'analyse pouvait être incomplète et conservait sa valeur, quand bien même elle n'introduisait qu'un petit peu dans les profondeurs du tissu onirique. Quant à la synthèse, je ne vois pas qu'elle puisse convaincre autrement que complète. Je ne pourrais donner de synthèse complète que de rêves de personnes inconnues du public des lecteurs. |**316**| Or, comme seuls des patients, des névrosés, m'en offrent le moyen, cette partie de l'exposition du rêve devra être reportée en attendant que mon explication psychologique des névroses – à un autre endroit – ait suffisamment progressé pour que la connexion avec notre sujet puisse être construite[20].

En tentant de construire synthétiquement des rêves à partir des pensées de rêve j'ai appris que le matériau qui résulte de l'interprétation est de valeur diverse. Une partie de celui-ci est faite des pensées essentielles du rêve, de celles donc qui remplaceraient complètement le rêve et suffiraient à elles seules à son remplacement, si pour le rêve il n'existait pas de censure. Quant à l'autre partie, on lui attribue ordinairement une signification minime. [E < On n'accordera pas non plus de valeur à la thèse selon

laquelle toutes ces pensées auraient pris part à la formation du rêve, on peut même au contraire trouver parmi elles des idées spontanées se raccordant à des épisodes vécus après le rêve, entre le moment du rêve et le moment de l'interprétation. Cette part-là englobe toutes les voies de liaison qui ont mené du contenu onirique manifeste aux pensées latentes du rêve, mais tout aussi bien les associations médiatrices et rapprochantes par lesquelles au cours du travail d'interprétation on est parvenu à connaître ces voies de liaison. > E]

Nous intéressent exclusivement au point où nous en sommes les pensées essentielles du rêve. Celles-ci se révèlent le plus souvent être un complexe de pensées et de souvenirs de construction archicompliquée avec toutes les propriétés des démarches mentales qui nous sont connues de l'état de veille. Il n'est pas rare que ce soient des séquences de pensée procédant de plus d'un seul centre, mais non dépourvues de points de contact. De manière quasi régulière, on trouve à côté d'une démarche mentale son antagonique contradictoire, lié à elle par des associations contrastives.

Les différentes pièces individuelles de cette composition complexe sont naturellement les unes par rapport aux autres dans les relations logiques les plus variées. |**317**| Elles constituent un premier plan et un arrière-plan, des digressions et commentaires, des conditions, des démonstrations et des objections. Quand ensuite toute la masse de ces pensées de rêve passe à la presse du travail onirique, et que tous ces morceaux sont retournés, broyés menu et charriés en bloc, disons, comme des glaces flottantes au dégel, la question se pose de savoir ce qu'il advient des liens logiques qui jusqu'alors avaient formé la structure globale. Quelle figuration trouvent dans le rêve les « si, parce que, quand bien même, quoique, ou bien… ou bien » et toutes les autres prépositions [F < conjonctions > F] sans lesquelles nous ne pouvons comprendre la phrase et le discours ?

Il faut d'abord répondre à cela que le rêve ne dispose pour ces relations logiques entre les pensées oniriques d'aucun moyen de représentation figurée. Le plus souvent il ne tient aucun compte de toutes ces prépositions [*id*.] et ne reprend pour le travailler que le contenu brut des pensées du rêve. C'est à l'interprétation du rêve qu'est confié le soin de restaurer la connexion que le travail onirique a détruite.

Si le rêve se voit refuser l'aptitude à cette expression, cela tient nécessairement au matériau psychique dans lequel le rêve est travaillé. Les arts figuratifs, la peinture, la sculpture éprouvent bien une limitation semblable par rapport à la poésie, qui peut se servir du discours, et là encore la raison de l'incapacité réside dans le matériau que ces deux arts travaillent pour s'efforcer d'exprimer quelque chose. Avant que la peinture parvienne à la connaissance des lois d'expression qui valaient pour elle, elle s'est encore efforcée de compenser ce désavantage. Sur certains tableaux anciens on suspendait à la bouche des personnages peints des petites fiches produisant de manière écrite les propos que le peintre désespérait de figurer dans l'image.

Ici peut-être verra-t-on s'élever une objection qui conteste le renoncement pour le rêve à la figuration de relations logiques. C'est qu'il y a des rêves dans lesquels se déroulent les opérations mentales les plus complexes qui soient, où l'on fonde en raison et contredit, où l'on fait de l'esprit et compare comme dans la pensée vigile. Simplement, là encore, l'apparence est trompeuse ; |**318**| quand on se met à interpréter ce genre de rêve, on découvre que tout cela est du *matériau onirique* et non de la *figuration dans le rêve d'un travail intellectuel*. Ce qui est restitué par une apparente activité pensante du rêve, c'est le *contenu* des pensées du rêve, non les *relations que les pensées du rêve ont entre elles* et dans l'établissement desquelles consiste la pensée. J'en donnerai des exemples. Mais le plus simple est encore de constater que toutes les paroles qui se présentent dans le rêve et qui sont expressément désignées comme telles sont des copies inchangées ou rien qu'un peu modifiées de paroles qui se trouvent déjà tout aussi bien dans les souvenirs du matériau onirique. La parole n'est souvent qu'une allusion à un événement contenu dans les pensées du rêve ; le sens du rêve est un sens tout autre.

À dire vrai, je ne contesterai pas qu'un travail mental critique, ne répétant pas simplement du matériau des pensées du rêve, prend lui aussi sa part à la formation du rêve. Il faudra que j'éclaire l'influence de ce facteur à la fin de la présente explication. Il apparaîtra alors que ce travail mental n'est pas provoqué par les pensées du rêve, mais par le rêve en un certain sens déjà terminé.

On en restera donc provisoirement au fait que dans le rêve les relations logiques entre les pensées du rêve ne trouvent pas de figuration particulière.

Là où par exemple il y a dans le rêve de la contradiction, il s'agit soit d'une contradiction à l'encontre du rêve, soit d'une contradiction tirée du contenu de l'une des pensées du rêve ; la contradiction dans le rêve ne correspond à une contradiction *entre* les pensées du rêve que par le jeu d'une médiation très indirecte.

Mais de la même façon que la peinture a réussi finalement à exprimer, autrement que par la fiche voletante, au moins les intentions de parole des personnages figurés, la tendresse, la menace, la mise en garde, etc., la possibilité s'est également offerte au rêve d'accorder de l'attention à certaines des relations logiques entre ses pensées de rêve par une modification *ad hoc* de la figuration onirique proprement dite. On peut faire l'expérience de ce que les différents rêves vont plus ou moins loin et diversement dans cette prise en compte. |**319**| Tandis que tel rêve va complètement faire bon marché de l'articulation logique de son matériau, tel autre va la suggérer de la manière la plus complète possible. En cela, le rêve s'éloigne plus ou moins du texte qu'il a à travailler. Il se conduit d'ailleurs de manière semblablement changeante à l'égard aussi de l'articulation temporelle des pensées du rêve, lorsqu'il en est construit une dans l'inconscient (comme par exemple dans le rêve de l'injection d'Irma).

Mais par quels moyens le travail du rêve est-il capable de suggérer les relations difficilement figurables dans le matériau onirique ? J'essaierai de les énumérer un par un.

Pour commencer, le rêve rend justice dans l'ensemble à la connexion qui existe indéniablement entre toutes les pièces des pensées du rêve en réunissant ce matériau en un résumé organisé comme situation ou comme processus. Il restitue une *corrélation logique* sous la forme d'une *simultanéité* ; il procède en cela semblablement au peintre qui installe dans un même ensemble tous les philosophes ou tous les écrivains pour créer l'image d'une école d'Athènes ou du Parnasse, alors qu'ils n'ont jamais été ensemble dans une même salle ou sur un sommet de montagne, mais constituent bien cependant une communauté pour qui les considère de manière pensante.

Le rêve poursuit jusque dans le détail ce mode de figuration. Chaque fois qu'il montre deux éléments proches l'un de l'autre, il se porte garant d'une corrélation particulièrement intense entre les termes correspondants dans les pensées du rêve. C'est comme dans notre système d'écriture : *ab*

signifie que les deux lettres doivent être prononcées en une seule syllabe. *a* suivi de *b*, mais séparé de lui par un espace vide, fait identifier *a* comme dernière lettre d'un mot et *b* comme première lettre d'un autre mot. En fonction de quoi, les combinaisons oniriques ne se composent pas de constituants arbitraires et complètement disparates du matériau onirique, mais de constituants qui sont aussi en corrélation intérieure plus intense dans les pensées du rêve.

Pour figurer les *relations causales*, le rêve a deux procédés, qui reviennent essentiellement au même. Le mode de figuration le plus fréquent, quand les pensées du rêve sont du genre : « parce qu'il en allait ainsi, ceci et cela ne pouvaient qu'arriver », consiste à mettre la subordonnée en position de prologue du rêve et de brancher ensuite la principale comme rêve principal. Si j'ai interprété correctement, la succession chronologique peut aussi être inverse. À la proposition principale correspond constamment la partie du rêve plus largement développée. |**320**|

Une de mes patientes m'a fourni un jour un bel exemple de ce genre de figuration de la causalité dans un rêve que je communiquerai plus tard complètement. Il consistait en un bref préambule suivi d'une pièce onirique très étendue, fortement centrée et qu'on aurait pu intituler : « Avec des fleurs. » Le prologue onirique était le suivant : *elle va dans la cuisine trouver les deux servantes et les gronde parce qu'elles n'ont pas encore fini de « manger un p'tit bout ». Ce faisant elle voit entassé dans la cuisine un grand empilement de vaisselle de cuisine grossière retournée pour mieux égoutter. Les deux filles vont chercher de l'eau ce qui les oblige à descendre des marches débouchant dans une sorte de rivière qui monte jusqu'à la maison ou dans la cour*.

Suit alors le rêve principal : *elle descend de très haut par-dessus des balustrades bizarrement tournées, heureuse que ce faisant sa robe n'accroche nulle part*. Or le rêve préliminaire fait référence à la maison parentale de la dame. Les paroles prononcées dans la cuisine, elle les a bien souvent entendues dans la bouche de sa mère. Les tas de vaisselle ordinaire empilée proviennent du modeste magasin de vaisselle qui se trouvait dans la même maison. L'autre partie du rêve contient une allusion au père, qui avait fort à faire avec les servantes et qui lors d'une inondation – la maison était située en bordure de la rivière – attrapa une maladie mortelle. La pensée qui

se cache derrière ce rêve préliminaire est donc la suivante : parce que je suis issue de cette maison, d'une condition sociale aussi mesquine et déplaisante. Le rêve principal reprend la même pensée et la produit dans une forme métamorphosée par la satisfaction du désir : je suis d'origine élevée. Et donc à proprement parler : c'est parce que je suis d'origine aussi basse que ma vie a suivi tel ou tel cours.

Pour autant que je puisse juger, une division du rêve en deux éléments inégaux ne signifie pas chaque fois une relation causale entre les pensées des deux éléments. |**321**| Souvent il semblerait que dans les deux rêves le même matériau soit exposé depuis deux points de vue différents. [D < Ceci vaut certainement pour la série onirique d'une nuit débouchant sur une pollution, dans laquelle le besoin somatique force progressivement le passage d'une expression plus nette. > D] Ou alors les deux rêves ont procédé de deux centres séparés dans le matériau onirique et se recoupent dans le contenu, en sorte qu'est centre dans un rêve ce qui dans l'autre coopère comme simple allusion et inversement. Mais dans un certain nombre de rêves le clivage entre un rêve préliminaire assez court et un rêve plus long lui succédant signifie effectivement une relation causale entre les deux éléments. L'autre mode de figuration du rapport causal trouve son application quand le matériau est moins volumineux, et consiste en ceci qu'une image, que ce soit une personne ou une chose, se transforme dans le rêve en une autre. C'est seulement quand nous voyons cette transformation s'opérer dans le rêve que la connexion causale est sérieusement affirmée ; ce n'est pas le cas quand nous notons simplement qu'à la place de l'une est venue maintenant l'autre. J'ai dit que les deux procédés pour figurer une relation causale revenaient au même ; dans les deux cas la relation *causale* est figurée par du *successif* ; une fois par le caractère successif des rêves, la seconde par la transformation immédiate d'une image en une autre. Dans la plupart des cas, il est vrai, la relation causale n'est pas figurée du tout, mais tombe sous le régime successif des éléments, inévitable également dans le processus onirique[21].

Le rêve ne peut absolument pas exprimer l'alternative « ou bien… ou bien : soit… soit ». En règle générale, il en reprend les membres dans un ensemble unique, comme s'ils étaient aussi légitimes l'un que l'autre. Le rêve de l'injection d'Irma en contient un exemple classique. Les pensées

latentes de ce rêve disent manifestement : je ne suis pas coupable de la persistance des douleurs d'Irma ; la faute réside *soit* dans sa résistance à accepter la solution, *soit* dans le fait qu'elle vit dans des conditions sexuelles défavorables que je ne peux pas changer, *ou encore* ses douleurs ne sont absolument pas de nature hystérique, mais de nature organique. |**322**| Mais le rêve réalise complètement toutes ces possibilités qui s'excluent presque les unes les autres et ne se scandalise pas d'ajouter encore une quatrième solution du même genre, tirée du désir à l'œuvre dans le rêve. C'est moi qui ensuite, après l'interprétation du rêve, ai inséré le ou bien… ou bien dans l'ensemble uni des pensées du rêve.

Mais lorsque le narrateur, lors de la reconstitution du rêve, a envie d'utiliser un ou bien… ou bien dans la figuration du rêve : c'était ou bien un jardin, ou bien une pièce d'habitation, etc., ce qui se présente dans les pensées du rêve ce n'est pas, par exemple, une alternative, mais un « et », une simple mise en séquence. Avec ou bien… ou bien, nous décrivons le plus souvent un caractère encore soluble de flou affectant l'un des éléments oniriques. La règle d'interprétation pour ce cas s'énonce comme suit : il faut poser comme égaux les différents membres individuels de l'alternative apparente et les relier par un « et ». Je rêve par exemple, après avoir attendu en vain pendant longtemps l'adresse de mon ami qui séjourne en Italie, que je reçois un télégramme qui me communique cette adresse. Je la vois imprimée en lettres bleues sur la bande de papier du télégramme ; le premier mot est flou, c'est peut-être :

> *via*,
> ou *villa*, le deuxième est net : *Sezerno*,

ou même (*Casa*).

Le deuxième mot, qui fait écho à des noms italiens et me rappelle nos conversations étymologiques, exprime aussi mon irritation de ce qu'il m'ait gardé si longtemps son séjour *secret*. Mais chacun des membres de la proposition triple pour le premier mot s'identifie à l'analyse comme point de départ autonome et tout autant légitime de l'enchaînement des pensées.

Dans la nuit qui a précédé l'enterrement de mon père, je rêve d'un tableau imprimé, une affiche ou une plaque – du genre des plaques

signalant l'interdiction de fumer dans les salles d'attente des chemins de fer – sur laquelle on lit ou bien :

On est prié de fermer les yeux

ou bien

On est prié de fermer un œil

Ce que je figure ordinairement sous la forme suivante :

les yeux

On est prié de fermer —

un œil

Chacune des deux versions a son sens particulier et mène dans l'interprétation du rêve sur des voies particulières. |**323**| J'avais choisi le cérémonial le plus simple possible, parce que je savais ce que le défunt avait pensé de ce genre de manifestations. Mais d'autres membres de la famille n'étaient pas d'accord avec ce genre de simplicité puritaine ; ils pensaient que cela nous ferait sûrement honte devant les autres personnes assistant aux funérailles. C'est pourquoi l'une des expressions littérales du rêve prie de « fermer un œil », c'est-à-dire de faire preuve d'indulgence[22]. La signification de l'absence de netteté, que nous décrivons par un « Ou bien… Ou bien », est ici particulièrement facile à saisir. Le travail du rêve n'est pas parvenu à élaborer pour les pensées du rêve une formulation verbale unitaire, mais dans ce cas alors ambivalente. Et donc les deux principaux fils de pensée se séparent déjà l'un de l'autre dans le contenu onirique.

Dans certains cas, la bipartition du rêve en deux morceaux d'égal volume exprime cette alternative difficilement figurable.

Ce qui est extrêmement frappant, c'est le comportement du rêve à l'égard de la catégorie d'*opposition* et de *contradiction*. Cette dernière est tout bonnement négligée, il ne semble pas que le « non » existe pour le rêve. Les oppositions sont réduites, avec une prédilection particulière, à

l'unité ou figurées en un seul et même élément. Le rêve prend d'ailleurs aussi la liberté de figurer un élément quelconque par son opposé quant au désir, en sorte que dans un premier temps on ne sait jamais à propos d'un élément susceptible d'un contraire, s'il est contenu positivement ou négativement dans les pensées du rêve[23]. Dans l'un des derniers rêves évoqués, |**324**| dont nous avons déjà interprété la phrase première (« parce que je suis de telle origine »), la rêveuse descend, en enjambant une rambarde, tout en tenant dans les mains un rameau en fleurs. Dès lors que lui viennent à l'esprit, à propos de cette image, l'ange qui tient dans la main une tige de lys sur les illustrations de l'Annonce faite à Marie, (elle-même s'appelle Marie), et les jeunes filles vêtues de blanc dans la procession de la Fête-Dieu, tandis que les rues sont décorées de rameaux verts, le rameau en fleurs du rêve est très certainement une allusion à l'innocence sexuelle. Mais ce rameau est envahi de fleurs rouges dont chacune ressemble à un camélia. Le rêve dit ensuite qu'à la fin de son parcours les fleurs sont tombées en assez grand nombre. Suivent alors des allusions sans équivoque à la période menstruelle. Par là, donc, le même rameau porté comme un lys blanc et comme par une jeune fille innocente est en même temps une allusion à la dame aux camélias, qui comme on sait portait un camélia blanc, mais un camélia rouge dans la période des règles. Le même rameau fleuri (« les fleurs de la jeune fille » dans les Chants de la meunière chez Goethe) figure l'innocence sexuelle mais aussi son contraire. Le même rêve aussi, qui exprime la joie d'avoir réussi à traverser l'existence en restant immaculée, fait scintiller discrètement en certains passages (comme dans celui des fleurs tombées) la démarche de pensée contraire, selon laquelle elle a succombé à divers péchés contre l'innocence sexuelle (notamment dans l'enfance). Nous pouvons dans l'analyse du rêve distinguer nettement les deux démarches mentales, le consolateur restant en surface, tandis que l'accusateur est situé dans les couches profondes, qui s'affrontent radicalement, et dont les éléments identiques mais contraires ont trouvé à se figurer par les mêmes éléments oniriques.

Pour une seule des relations logiques le mécanisme de la formation du rêve s'avère profitable dans des proportions considérables. Je veux parler de la relation de ressemblance, de concordance, de contact, le « *comme* », qui peut être figuré dans le rêve, comme aucune autre relation, par de multiples

moyens[24]. Les recouvrements ou les cas de « tout comme » présents dans le matériau onirique |**325**| sont de fait les premiers points d'appui de la formation du rêve, et une partie non négligeable du travail onirique consiste à créer de nouveaux recouvrements de ce type, quand en raison de la censure de résistance les recouvrements présents ne peuvent aboutir dans le rêve. L'effort de condensation du travail onirique vient au secours de la figuration de la relation de ressemblance.

Ressemblance, *concordance*, *communauté* sont figurées par le rêve, de manière très générale, par la contraction en une *unité* qui soit se trouve déjà là dans le matériau onirique soit est constituée à neuf. On peut qualifier le premier cas d'*identification*, le second de *combinaison mixte*. Il est fait usage de l'identification quand il s'agit de personnes ; de combinaison mixte quand ce sont des choses qui constituent le matériau de l'unification, mais il arrive aussi que des combinaisons mixtes soient construites avec des personnes. Les localités sont souvent traitées comme des personnes.

L'identification consiste en ce qu'une seule des personnes liées par une instance commune accède à la figuration dans le contenu onirique, tandis que la deuxième ou les autres personnes semblent réprimées pour ce qui concerne le rêve. Mais cette unique personne de couverture entre dans le rêve dans toutes les relations et situations qui se dérivent d'elle ou des personnes recouvertes. Dans la combinaison mixte qui s'étend à des personnes, il y a déjà dans l'image onirique des traits qui sont propres aux personnes, mais ne sont pas communs, en sorte que par la réunion de ces traits on voit apparaître à coup sûr une nouvelle unité, une personne mixte. Le mélange lui-même peut être obtenu par diverses voies. Soit la personne du rêve a le nom de l'une des personnes auxquelles elle est référée – et nous savons alors d'une manière parfaitement analogue au savoir vigile, qu'il est question de telle ou telle personne – tandis que les traits visuels appartiennent à l'autre personne ; soit l'image onirique elle-même est composée à partir de traits visuels qui dans la réalité se répartissent sur les deux. Au lieu d'être figurée par des traits visuels, la part de la deuxième personne peut l'être aussi par les gestes qu'on lui attribue |**326**|, par les mots qu'on lui fait dire ou par la situation dans laquelle on la place. Dans ce dernier mode de caractérisation, la différence accusée entre identification et combinaison mixte de personne commence à se dissiper. [C < Mais il peut

arriver aussi que la formation d'une personne mixte de ce genre échoue. Dans ce cas la scène du rêve est attribuée à l'une des personnes, tandis que l'autre – qui en général est plus importante –vient se mettre là à côté d'elle comme une personne présente par ailleurs sans être impliquée. Le rêveur raconte par exemple : ma mère était là aussi (Stekel). > C] [D < Ce genre d'élément du contenu onirique peut alors être comparé à un déterminatif, dans l'écriture hiéroglyphique, non destiné à être prononcé, mais seulement à commenter un autre signe. > D]

L'élément commun qui justifie, c'est-à-dire provoque, l'unification des deux personnes, peut être figuré dans le rêve, ou faire défaut. En règle générale, l'identification ou la formation de personne mixte sert précisément à faire l'économie de la figuration de cet élément commun. Au lieu de répéter : A m'en veut, mais B aussi, je construis dans le rêve une personne mixte à partir de A et de B, ou me représente A dans une action d'une autre nature qui à nos yeux caractérise B ; la personne onirique ainsi obtenue me rencontre dans le rêve selon un rattachement nouveau quelconque, et partant du fait qu'elle signifie aussi bien A que B, je puise donc l'autorisation d'insérer dans la partie concernée de l'interprétation du rêve ce qui est commun aux deux, c'est-à-dire le rapport hostile à ma personne. De cette manière j'obtiens souvent pour le contenu du rêve une condensation tout à fait extraordinaire ; je peux me dispenser d'une figuration directe de rapports très compliqués liés à une personne, si en plus de cette personne j'en ai trouvé une autre qui peut tout autant revendiquer pour elle une partie de ces relations. On comprend facilement dans quelle mesure cette figuration par identification peut servir également à contourner la censure de résistance qui soumet le travail du rêve à des conditions aussi dures. Ce qui met la censure en branle peut résider précisément dans les représentations liées dans le matériau à l'une des personnes ; et voilà que j'en trouve une deuxième qui a pareillement des relations au matériau mis en cause, mais seulement à une partie de celui-ci ; |**327**| le contact en ce point non exempt de censure me donne maintenant le droit de construire une personne mixte, caractérisée des deux côtés par des traits indifférents. Or cette personne mixte, ou d'identification, en ce qu'elle est libre de toute censure, est propre à être admise dans le contenu du rêve, et en appliquant la condensation onirique j'ai satisfait aux requêtes de la censure du rêve.

Quand dans le rêve est figuré également un élément commun des deux personnes, il y a là ordinairement un signe qui nous invite à chercher un autre élément commun caché, dont la figuration est rendue impossible par la censure. Il s'est produit ici dans une certaine mesure, en faveur de la figurabilité, un déplacement en ce qui concerne l'élément commun. Du fait que la personne mixte m'est montrée dans le rêve avec un élément commun indifférent, il faut que, dans les pensées de rêve, je conclue à l'existence d'un autre élément commun nullement indifférent.

L'identification ou la formation de personne mixte sert en conséquence dans le rêve à diverses fins, premièrement à la figuration d'un élément commun aux deux personnes, deuxièmement à la figuration d'un caractère commun *déplacé*, mais troisièmement et toujours elle vise à exprimer un caractère commun simplement *désiré*. Comme le fait de désirer que survienne une communauté entre deux personnes coïncide fréquemment avec une permutation de celles-ci, cette relation est également exprimée dans le rêve par une identification. Dans le rêve de l'injection d'Irma je désire échanger cette patiente contre une autre, je désire donc que cette autre puisse être ma patiente, comme l'est la première ; le rêve prend en compte ce désir en me montrant une personne qui s'appelle Irma, mais qui est examinée dans une position que je n'ai eu l'occasion de voir que chez l'autre. Dans le rêve de l'oncle on fait de cette permutation le point central du rêve ; je m'identifie avec le ministre en ne traitant et jugeant pas mieux mes confrères qu'il ne le fait.

Il y a une expérience à laquelle je n'ai trouvé aucune exception : c'est que tout rêve traite de la personne propre. Les rêves sont absolument égoïstes[25]. |**328|** Lorsque dans le contenu du rêve ce n'est pas mon Moi, mais seulement une personne inconnue qui se présente, je peux tranquillement supposer que mon Moi est caché par identification derrière cette personne. Je peux venir compléter ce qui est déja Moi[26]. D'autres fois, où mon Moi apparaît dans le rêve, la situation dans laquelle il se trouve m'enseigne que derrière le Moi se dissimule une autre personne par identification. Le rêve doit alors m'inviter à transférer sur moi dans l'interprétation du rêve quelque chose qui est attaché à cette personne, l'élément commun dissimulé. Il y a aussi des rêves dans lesquels mon Moi se présente aux côtés d'autres personnes qui grâce à la solution de

l'identification se révèlent derechef comme étant mon Moi. Je dois alors par le moyen de cette identification réunir avec mon Moi un certain nombre de représentations contre l'intégration desquelles la censure s'est élevée. Je peux donc figurer mon Moi dans un rêve de manière multiple, une première fois directement, et ensuite par le moyen de l'identification avec des personnes étrangères. Avec plusieurs identifications de ce genre on peut condenser un matériau de pensées extraordinairement riche[27]. [G < Le fait que le Moi propre se présente plusieurs fois dans un rêve ou dans des configurations différentes n'est pas plus étonnant, fondamentalement, que le fait que dans une pensée consciente il soit contenu plusieurs fois, et à divers endroits ou dans d'autres relations, par ex. dans la phrase : quand *je* pense à l'enfant en bonne santé que *j*'étais > G].

La solution des identifications se met en place avec plus de transparence encore que pour les personnes dans le cas de localités désignées par des noms propres, étant donné qu'ici il n'y a pas de perturbation par le Moi et sa toute-puissance dans le rêve. Dans l'un de mes rêves romains (p. 201), le lieu où je me trouve s'appelle Rome ; mais je m'étonne de la foule d'affiches allemandes à un coin de rue. Ceci constitue une satisfaction de désir, à propos de laquelle me vient aussitôt à l'esprit le nom de Prague ; le désir proprement dit date d'une période « deutschnationale » de ma jeunesse, aujourd'hui dépassée. Autour de l'époque où je faisais le rêve, on avait envisagé une rencontre à Prague avec mon ami ; |**329**| l'identification de Rome et de Prague s'explique donc par un caractère commun désiré ; je préférerais rencontrer mon ami à Rome plutôt qu'à Prague, faire permuter Prague et Rome pour cette rencontre.

La possibilité de créer des formes mixtes occupe le sommet de la pyramide des traits qui si souvent confèrent aux rêves une marque fantastique, dans la mesure où par celle-ci sont introduits dans le contenu onirique des éléments qui n'ont jamais pu être objet de la perception. Le processus psychique à l'œuvre lors de la composition de figures mixtes dans le rêve est manifestement le même que si nous voulions, à l'état de veille, nous représenter ou reproduire en image un centaure ou un dragon. La différence réside uniquement en ceci que dans la création fantastique à l'état de veille l'impression visée dans la figure nouvelle elle-même est le critère, tandis que la production mixte du rêve est déterminée par un facteur

situé à l'extérieur du processus d'affiguration, par l'élément commun dans les pensées du rêve. La composition des figures mixtes du rêve peut être menée à bien de manière extrêmement variée. Dans la réalisation la moins sophistiquée ne sont figurées que les propriétés de l'une des choses, et cette figuration est accompagnée d'un savoir de ce que cette chose vaut aussi pour un autre objet. Une technique plus soigneuse réunira les traits de l'un comme de l'autre objet en une nouvelle image, en se servant adroitement, ce faisant, des ressemblances entre les deux objets données dans la réalité. La nouvelle formation peut donner quelque chose de totalement absurde, ou même apparaître comme fantastiquement réussie, selon que le matériau et la finesse d'esprit rendent la chose possible lors de l'assemblage. Quand les objets censés être condensés en une unité sont par trop disparates, le travail onirique se contente souvent de créer une figure mixte avec un noyau plus net auquel viennent s'abouter des déterminations qui le sont moins. L'unification en une image unique est ici, en quelque sorte, ratée; les deux figurations se recouvrent l'une et l'autre et engendrent quelque chose comme une compétition entre les images visuelles. Si l'on voulait étaler devant soi la formation d'un concept à partir d'images perceptives individuelles, on pourrait parvenir à des figurations comparables en faisant un dessin. |**330**|

Naturellement, les rêves fourmillent de créations mixtes de ce genre ; j'en ai déjà rapporté quelques exemples dans les rêves analysés jusqu'à maintenant. J'en ajouterai quelques autres à présent. Dans le rêve de la page 320, qui décrit « avec des fleurs » ou « de manière fleurie » toute l'existence de la patiente, le Moi du rêve tient dans la main un rameau en fleurs, lequel, comme nous l'avons appris, signifie en même temps l'innocence et le péché sexuel. Le rameau, outre cela, par la façon dont les fleurs sont disposées, rappelle des fleurs de *cerisier*. Les fleurs elles-mêmes, prises individuellement, sont des *camélias*, et par-dessus tout cela, l'ensemble fait l'impression d'une plante *exotique*. Ce qu'il y a de commun aux éléments de cette création mixte ressort des pensées du rêve. Le rameau en fleurs est composé d'allusions à des cadeaux par lesquels elle a été incitée, ou était censée l'être, à se montrer gentille. C'est le cas dans l'enfance des *cerises*, et dans les années ultérieures d'une branche de *camélia*. L'élément *exotique* est une allusion à un naturaliste grand voyageur, qui voulait s'attirer ses faveurs en lui dessinant une fleur. Une

autre patiente se crée dans le rêve un mixte de *cabines de bain* sur une plage, de *cabanes d'aisance* à la campagne, et de *mansardes* comme on en trouve dans nos maisons de ville. Les deux premiers éléments ont en commun la relation à la nudité humaine et au déshabillage. De leur combinaison avec le troisième on peut conclure que (dans son enfance) la mansarde a aussi été le théâtre de déshabillage. [B < Un rêveur se crée une localité mixte à partir de deux localités dans lesquelles on fait une « cure », à partir de mon cabinet de consultation et de l'établissement public où il a fait la connaissance de sa femme. > B] Après que son frère aîné lui a promis de la régaler de caviar, une jeune fille rêve à propos de ce frère que ses jambes sont *couvertes des perles de caviar* noires. Les éléments « *contagion* », au sens moral, et le souvenir d'une *éruption* dans l'enfance, où les jambes apparaissaient couvertes de petits points rouges, plutôt que noirs, se sont ici unifiés avec les perles de caviar pour donner un nouveau concept de ce que « *son frère lui a repassé* ». [C < Certaines parties du corps humain |**331**| sont traitées, dans ce rêve et dans d'autres, comme des objets. Dans un rêve communiqué par Ferenczi apparaissait une figure mixte, composée à partir d'un *cheval* et de la personne d'un *médecin*, vêtue de surcroît d'une *chemise de nuit*. Ce que ces trois composants avaient de commun a résulté de l'analyse, une fois que la chemise de nuit a été identifiée comme allusion au père de la rêveuse dans une scène de l'enfance. Il s'agissait dans les trois cas d'objets de sa curiosité sexuelle. Enfant, elle avait assez souvent été emmenée par la nurse aux haras de l'armée, où elle avait l'occasion de satisfaire à foison sa curiosité – laquelle à l'époque n'était pas encore bridée par une inhibition. > C]

J'ai affirmé ci-dessus que le rêve n'avait aucun moyen d'exprimer la relation de contradiction, d'opposition, le « non ». Je me prépare, pour la première fois, à contredire cette affirmation. Une partie des cas que l'on peut regrouper sous la catégorie d'« opposition » trouve tout simplement sa figuration par identification, comme nous l'avons vu, savoir, quand peut être reliée à la mise en opposition une permutation, une mise à la place de. Nous en avons déjà, à plusieurs reprises, évoqué des exemples. Une autre partie des oppositions dans les pensées du rêve, qui tombe par exemple sous la catégorie « *à l'inverse, au contraire* », accède à sa figuration dans le rêve de l'étonnante manière suivante, qu'on peut presque dire spirituelles. Le « à l'inverse » n'accède pas pour lui-même au contenu onirique, mais exprime

sa présence dans le matériau par le fait qu'une partie du contenu onirique déjà formé et allant de soi pour d'autres raisons est – pour ainsi dire, après coup – *inversée*. Ce processus est plus facile à illustrer qu'à décrire. Dans le beau rêve du « *dessus-dessous* », la figuration onirique de la montée est inversée par rapport à son modèle dans les pensées du rêve, savoir, la scène d'introduction du *Sapho* de Daudet ; dans le rêve, c'est lourd et difficile au début, et facile et léger par la suite, tandis que dans la scène la montée est facile au début, puis devient de plus en plus difficile. De même, le « en haut » et le « en bas » en référence au frère sont figurés dans le rêve de manière inversée. |**332**| Ceci renvoie à une relation d'inversion ou d'opposition qui subsiste entre deux éléments du matériau dans les pensées du rêve, et que nous avons trouvée dans le fait que le rêveur – dans sa représentation imaginaire de l'enfance – a été porté par sa nourrice, à l'inverse de ce qui se passe dans le roman, où c'est le héros qui porte sa bien-aimée. Pareillement, mon rêve de l'attaque de Goethe contre Monsieur M. (voir ci-dessous) contient un « à l'inverse » de ce genre qui doit d'abord être redressé avant qu'on puisse parvenir à l'interprétation du rêve. Dans ce rêve Goethe a attaqué un jeune homme, Monsieur M. Dans la réalité, telle que la contiennent les pensées du rêve, un homme important, mon ami, a été attaqué par un jeune auteur inconnu. Dans le rêve, je calcule à partir de la date de la mort de Goethe. Dans la réalité, le calcul partait de l'année de naissance du paralytique. La pensée qui donne le *la* dans le matériau onirique s'avère être la contradiction du fait que Goethe soit traité comme s'il était fou. À l'inverse, dit le rêve, si tu ne comprends pas le livre, c'est toi l'imbécile, pas l'auteur. Dans tous ces rêves à inversion, il me semble en outre qu'est contenue une référence à la tournure de mépris « montrer son *envers* à quelqu'un[28] » (renversement par rapport au frère dans le rêve de *Sapho*). [C < Il est remarquable par ailleurs qu'il y ait tant de fois recours à l'inversion précisément dans les rêves inspirés par des émois homosexuels refoulés. > C]

[B < L'inversion, la transformation en son contraire, est au reste l'un des moyens de figuration préférés du travail onirique, susceptible de l'utilisation la plus diversifiée. Elle sert d'abord à procurer une validité à la satisfaction du désir contre un élément déterminé des pensées du rêve. « Ah, si au moins ç'avait été l'inverse ! » est bien souvent ce qui exprime le

mieux la réaction du Moi face à un bout de souvenir éprouvant. Mais c'est surtout au service de la censure que l'inversion prend une valeur toute particulière, en ce qu'elle apporte une dose de défiguration de ce qui devait être figuré, qui, dans un premier temps, paralyse carrément la compréhension du rêve. C'est pourquoi, chaque fois qu'un rêve refuse obstinément son sens, on est en droit d'oser tenter l'inversion avec certaines pièces déterminées de son contenu manifeste, à la suite de quoi il n'est pas rare que tout devienne clair aussitôt. |**333**|

À côté de l'inversion dans le contenu, il ne faut pas négliger non plus l'inversion dans le temps. Une technique assez fréquente de défiguration onirique consiste à figurer à l'entrée du rêve ce qui est l'issue de l'épisode ou la conclusion du procès de pensée, et à reporter à la fin du rêve les présupposés de la démarche mentale et de sa conclusion ou les causes de ce qui arrive. Ceux qui n'ont pas pensé à ce moyen technique de défiguration onirique, se trouvent alors bien dépourvus quand ils ont un rêve à interpréter[29]. > B]

[C < Dans certains cas même, on n'obtient le sens du rêve qu'une fois pratiquées sur le contenu onirique, selon diverses relations possibles, un certain nombre d'inversions. C'est ainsi par exemple que dans le rêve d'un jeune névrosé obsessionnel le souvenir du désir de mort infantile nourri à l'égard d'un père redouté se cache derrière l'énoncé littéral qui suit : *son père le gourmande parce qu'il rentre si tard à la maison*. Seul le contexte de la cure psychanalytique et les idées spontanément venues à l'esprit du rêveur nous démontrent que cela doit d'abord vouloir dire : *il en veut à son père*, et ensuite qu'à ses yeux, et en tout cas, son père rentrait *trop tôt* (trop vite). Il aurait préféré que son père ne soit pas du tout rentré, ce qui est identique au désir de mort à l'égard du père (voir p. 260). Le rêveur en effet, encore petit garçon, s'était rendu coupable, pendant une absence assez longue du père, |**334**| d'une agression sexuelle contre une autre personne, et avait été puni par la menace : « C'est ça…, attends un peu que ton père revienne ! > C]

Si l'on veut continuer à examiner les relations entre contenu onirique donné et pensées du rêve, le mieux maintenant est de prendre le rêve lui-même comme point de départ et de se demander ce que certains caractères formels de la figuration onirique signifient par rapport aux pensées du rêve ;

ressortissent avant tout à ces caractères formels qui ne peuvent manquer de nous frapper dans le rêve, les différences dans l'intensité sensible des créations oniriques individuelles et dans la netteté comparée de certaines parties oniriques individuelles ou de rêves entiers. Les différences dans l'intensité des figures oniriques individuelles englobent toute une échelle qui va d'une netteté de contours qu'on est tenté de considérer comme supérieure à celle de la réalité – quoique sans pouvoir le prouver – jusqu'à un flou irritant qu'on déclare caractéristique du rêve, parce qu'à proprement parler il ne se laisse parfaitement comparer avec aucun des degrés d'absence de netteté que nous pouvons percevoir à l'occasion sur les objets de la réalité. Ordinairement nous désignons en outre l'impression que nous recevons d'un objet onirique manquant de netteté comme « fugace », cependant que nous estimons des images oniriques plus nettes qu'elles ont aussi résisté grâce à un temps de perception plus long. On se demandera alors par l'effet de quelles conditions dans le matériau onirique ces différences dans la vivacité des éléments individuels du contenu onirique peuvent bien être provoquées.

Il faut pour commencer s'affronter à certaines prévisions qui se présentent quasi inévitablement. Dès lors que peuvent également relever du matériau onirique certaines sensations réelles éprouvées pendant le sommeil, on présupposera vraisemblablement que celles-ci ou que les éléments oniriques dérivés d'elles ressortiront davantage avec une intensité particulière dans le contenu onirique donné, ou à l'inverse que ce qui dans le rêve a une allure tout particulièrement vive pourra être ramené à ce genre de sensations somniaques réelles ; mais mon expérience n'a jamais confirmé cela. Il n'est pas exact que les éléments du rêve qui sont des rejetons d'impressions réelles ressenties pendant le sommeil (de stimuli nerveux) se distinguent en vivacité des autres, issus de souvenirs. Le facteur de réalité est perdu pour la détermination de l'intensité des images oniriques. |**335**|

Par ailleurs, on pourrait soutenir comme hautement probable que l'intensité sensible (la vivacité) des images oniriques individuelles a une relation avec l'intensité psychique des éléments qui leur correspondent dans les pensées du rêve. Dans ces dernières, intensité coïncide avec valeur psychique attribuée ; les éléments les plus intensifs ne sont rien d'autre que les plus importants, ceux qui constituent le centre des pensées du rêve.

Certes nous savons bien que ce sont ces éléments-là précisément, en raison de la censure, qui ne trouvent le plus souvent aucun accueil dans le contenu du rêve. Mais il se pourrait aussi que leurs rejetons les plus proches dans le rêve, ceux qui sont leurs représentants, produisent un degré d'intensité supérieur, sans que pour autant ils doivent nécessairement constituer le centre de la figuration onirique. Pourtant cette perspective là aussi est anéantie par un examen comparatif du rêve et du matériau onirique. L'intensité des éléments ici n'a rien à voir avec l'intensité des éléments là. Il se produit effectivement, entre le matériau onirique et le rêve, un « *renversement complet de toutes les valeurs psychiques* ». C'est précisément dans un élément du rêve tout juste insufflé fugitivement, caché par des images plus fortes que bien souvent on peut, et seulement là, découvrir un rejeton direct de ce qui était plus que dominant dans les pensées du rêve.

L'intensité des éléments du rêve s'avère déterminée d'une autre manière, et ce par deux facteurs indépendants l'un de l'autre. On peut voir d'abord aisément que sont figurés de manière particulièrement intensive les éléments par lesquels s'exprime la satisfaction du désir. Mais l'analyse nous enseigne ensuite que c'est des éléments les plus vivaces du rêve que procèdent la plupart des démarches de pensée, que les plus vivaces sont en même temps les mieux déterminés. Il n'y aura pas de changement du sens si nous énonçons maintenant comme suit cette dernière proposition, qui était de genèse empirique : manifestent la plus grande intensité les éléments du rêve pour la formation desquels a été requis le *travail de condensation* le plus vaste. |**336|** Nous pouvons alors nous attendre à ce que cette condition ainsi que l'autre condition de la satisfaction du désir puissent être exprimées aussi dans une formule unique.

Ce problème que je viens de traiter, celui des causes de l'intensité ou de la netteté plus ou moins grande des éléments oniriques pris individuellement, je voudrais maintenant le protéger de la confusion avec un autre problème, relatif aux différences de netteté entre des rêves entiers ou des segments de rêve. Dans ce qui précédait, l'antagonique de la netteté est le caractère flou, ici, c'est le caractère confus. Il est certes indéniable que dans les deux échelles les qualités ascendantes et descendantes qui se présentent se tiennent compagnie. Une partie du rêve qui nous apparaît claire contient le plus souvent des éléments de grande intensité. Un rêve

non clair est au contraire composé d'éléments d'intensité faible. Mais le problème que pose l'échelle qui va de l'apparemment clair au confus dépourvu de netteté est de loin plus compliqué que celui des oscillations de la vivacité des éléments oniriques ; le premier, pour des raisons qui seront suggérées plus tard, se soustrait encore à l'explication. Dans certains cas singuliers on constate non sans surprise que l'impression de clarté ou d'absence de netteté que nous laisse un rêve ne signifie absolument rien pour la structure globale du rêve, mais provient du matériau onirique au titre de composant de celui-ci. C'est ainsi que je me souviens d'un rêve qui au réveil me paraissait si particulièrement bien agencé, dépourvu de lacunes et transparent, qu'ivre encore de sommeil, je m'étais proposé de faire place à une nouvelle catégorie de rêves non soumis au mécanisme de la condensation et du déplacement, et qu'on pouvait désigner au contraire comme des « productions imaginaires libres au cours du sommeil ». Un examen plus rapproché révéla que ce rêve rare montrait dans son agencement les mêmes fissures et sauts brusques que tous les autres. C'est pourquoi aussi je laissais retomber cette catégorie de « productions imaginaires libres du rêve »[30]. Mais le contenu réduit de ce rêve était que j'exposais à mon ami une difficile théorie de la bisexualité que j'avais longtemps cherchée, et c'est à la puissance de satisfaction du désir inhérente à ce rêve que revenait la responsabilité de l'apparente limpidité et de l'absence de faille de cette théorie (qui au demeurant n'était pas communiquée dans le rêve). |**337**| Ce que donc j'avais tenu pour un jugement sur le rêve achevé, en était un fragment, savoir, la pièce essentielle du contenu onirique. Le travail du rêve débordait ici en quelque sorte sur la toute première pensée vigile et me transmettait comme un *jugement* sur le rêve l'élément du matériau onirique dont il n'avait pu réussir la figuration exacte dans le rêve. J'ai rencontré un jour le pendant parfait de cela chez une patiente qui au départ ne voulait absolument pas raconter un rêve ressortissant à l'analyse, « tellement il était imprécis et confus », et qui finalement, au milieu de protestations répétées contre le caractère sûr de sa présentation, indiqua que plusieurs personnes étaient intervenues dans le rêve, elle, son mari et son père, et cela comme si elle n'avait pas su si son mari était son père, ni qui était à proprement parler son père, et d'autres choses du même genre. La mise en rapport de ce rêve avec

les idées qui lui vinrent pendant la séance révéla comme indubitable qu'il s'agissait de l'histoire relativement quotidienne d'une domestique qui devait reconnaître qu'elle attendait un enfant et avait maintenant des doutes « sur qui était vraiment le père (de l'enfant) »[31]. Le caractère imprécis qui était celui du rêve était donc ici aussi un élément du matériau déclencheur du rêve. Un élément de ce contenu avait été figuré sous la *forme* du rêve. [B < *La forme du rêve ou de l'activité onirique est employée avec une fréquence tout à fait surprenante pour figurer le contenu caché.* > B]

[C < Les gloses sur le rêve, les remarques apparemment innocentes faites sur celui-ci servent souvent à voiler de la manière la plus raffinée qui soit un élément de ce qui a été rêvé, alors qu'à dire vrai, elles le trahissent. Lorsque par exemple un rêveur déclare : ici le rêve est *estompé*, et que l'analyse fait surgir une réminiscence infantile dans laquelle il épiait une personne en train de s'essuyer après défécation. Ou dans un autre cas, qui mérite communication exhaustive : un jeune homme fait un rêve très net, qui lui rappelle des productions imaginaires restées conscientes du garçonnet qu'il a été, |**338**| il se trouve le soir dans un hôtel estival, se trompe de numéro de chambre et entre dans une pièce où une dame d'un certain âge et ses deux filles sont en train de se déshabiller pour aller au lit. Il continue : *ensuite il y a quelques trous dans le rêve*, *là il manque quelque chose*, et à la fin il y avait un homme dans la pièce, qui voulait me jeter dehors et avec qui j'ai dû me battre. Il s'efforce en vain de se souvenir du contenu et de la visée de cette production imaginaire de jeune garçon à laquelle le rêve fait manifestement allusion. Mais, pour finir, l'attention est attirée sur le fait que le contenu recherché est déjà donné par les déclarations sur le passage peu clair du rêve. Les « trous » sont les orifices génitaux des femmes qui se mettent au lit : « il manque quelque chose » décrit le caractère principal de l'appareil génital féminin. Dans ses jeunes années, il brûlait de curiosité, du désir de savoir, de voir un appareil génital féminin, et inclinait encore à soutenir la théorie sexuelle infantile qui attribue à la femme un membre viril. > C]

[D < Une réminiscence analogue, chez un autre rêveur, s'habillait d'une forme tout à fait semblable. Il rêve : *je vais avec Mlle K. au Restaurant du Jardin Public*… après quoi il y a un passage obscur, une

interruption… *puis je me retrouve dans le salon d'un bordel, où je vois deux ou trois femmes, dont l'une en chemise et en petite culotte*.

Analyse : Mlle K. est la fille de son ancien chef, à ce qu'il concède lui-même, un ersatz de sœur. Il n'a eu que rarement l'occasion de parler avec elle, mais un jour s'est produit l'événement d'une conversation entre eux deux au cours de laquelle « on se reconnaissait chacun en quelque sorte dans sa nature sexuelle, comme si l'on disait : je suis un homme et tu es une femme ». Il n'est allé qu'une seule fois dans le restaurant en question, en compagnie de la sœur de son beau-frère, une fille qui lui était parfaitement indifférente. Une autre fois il a accompagné une société de trois dames jusqu'à l'entrée du restaurant. Ces dames étaient sa sœur, sa belle-sœur et la sœur de son beau-frère déjà évoquée, toutes trois lui étant on ne peut plus indifférentes, mais toutes dans la série sororale. Il n'est allé que rarement dans un bordel, deux ou trois fois peut-être dans toute son existence.

L'interprétation s'est appuyée |**339**| sur le « *passage obscur* », sur l'« *interruption* » dans le rêve et a posé que, dans sa curiosité de jeune garçon, bien que rarement à vrai dire, il avait inspecté l'appareil génital de sa sœur cadette, plus jeune que lui de quelques années. Quelques jours plus tard est venu prendre place le souvenir conscient du méfait suggéré par le rêve. > D]

[B < Tous les rêves de la même nuit ressortissent, quant à leur contenu, à la même totalité. Leur spécification en plusieurs éléments, le regroupement et le nombre de ceux-ci, tout cela est riche de sens et peut être conçu comme une communication partielle de pensées oniriques latentes. > B] [C < Dans l'interprétation de rêves qui consistent en plusieurs éléments principaux, ou tout simplement de rêves qui font partie de la même nuit, on ne saurait non plus oublier la possibilité que ces rêves distincts et successifs signifient la même chose, qu'ils expriment les mêmes mouvements psychiques dans un matériau différent. Le rêve antérieur chronologiquement dans la série de ces rêves homogènes est alors fréquemment le rêve le plus défiguré et timide, le suivant est plus franc et plus net.

On en avait déjà un de ce type dans la Bible avec le rêve du Pharaon rêvant d'épis et de vaches. Il est rapporté plus intégralement que dans la Bible chez [Flavius] Josèphe (*Antiquités juives*, livre II, chap. 5 et 6). Après avoir raconté son premier rêve, le roi dit : « Après cette première vision en

rêve, je me suis réveillé très inquiet et j'ai réfléchi à ce qu'il pouvait bien signifier, mais peu à peu, j'ai fini par me rendormir, et alors j'ai fait un rêve encore plus étrange qui m'a plongé dans un état de frayeur et de trouble. » Après avoir écouté le récit du rêve, Joseph dit : « Ton rêve, ô roi, est sans doute à ce qu'il semble un rêve à deux faces, mais les deux visions n'ont qu'un seul et même sens. »

Jung, qui dans sa « Contribution à la psychologie de la rumeur » raconte comment le rêve secrètement érotique d'une écolière fut compris sans interprétation par ses amies et poursuivi en variations, note à propos de l'un de ces récits de rêves « que la pensée finale de toute une longue série d'images oniriques contient exactement ce dont la figuration était déjà tentée dans la première image de la série. |**340**| La censure repousse le complexe aussi longtemps que possible par un renouvellement constant de dissimulations symboliques, de déplacements, et retournements en choses innocentes » (*Zentralbl[att] f. Psychoanalyse*, I, 1910, p. 87). Scherner a bien connu ce caractère spécifique de la figuration onirique et la décrit dans le prolongement de sa théorie des stimuli organiques comme une loi particulière (p. 166) : « Mais en fin de compte l'activité imaginaire observe dans toutes les productions oniriques symboliques procédant de stimuli nerveux déterminés la même loi générale, en vertu de laquelle, au début du rêve, elle ne peint le stimulus que dans des suggestions de l'objet stimulant très lointaines et très libres, tandis qu'à la fin, là où le flux pictural s'est tari, elle installe crûment, à nu, le stimulus lui-même, soit l'organe concerné, soit sa fonction, par quoi le rêve, désignant lui-même son déclencheur organique, atteint son terme…… »

Otto Rank a fourni une belle confirmation de cette loi de Scherner dans le travail intitulé « Un rêve qui s'interprète lui-même ». Le rêve qu'il y rapporte est celui d'une jeune fille et se compose de deux rêves d'une seule nuit, également dissociés dans le temps, et dont le deuxième est conclu par une pollution. Ce rêve avec pollution autorisait une interprétation intégrale menée dans le détail en renonçant très largement aux contributions de la rêveuse, et l'abondance des relations entre les deux contenus oniriques a permis de constater que le premier rêve exprimait, dans une figuration plus timide, la même chose que le deuxième, en sorte que celui-ci, le rêve avec pollution, avait aidé à la complète élucidation du premier. Rank, en partant

de cet exemple, explique à bon droit la signification des rêves avec pollution pour la théorie de l'activité onirique en général. > C]

Mais d'après mon expérience, c'est seulement dans un nombre minime de cas qu'on accède à une position de ce genre, où l'on peut transmuer par l'interprétation la clarté ou la confusion du rêve en certitude ou en scepticisme dans le matériau onirique. Il faudra ultérieurement que je débusque le facteur non encore évoqué dans la formation du rêve, dont l'effet commande essentiellement cette échelle qualitative du rêve. |**341**|

Dans un certain nombre de rêves qui maintiennent pendant un bout de temps une certaine situation et un certain dispositif scénique, il se produit des interruptions décrites dans les mots suivants : « Et alors c'est comme si ça se passait en même temps en un autre lieu, et que là il se passait ci et ça. » Ce qui interrompt de cette manière l'action principale du rêve – laquelle peut au bout d'un moment être de nouveau poursuivie – s'avère être dans le matériau onirique une proposition subordonnée, une pensée intercalée. Ce qui est condition dans les pensées du rêve est figuré dans le rêve par une simultanéité (*wenn – wann*) [si – quand][32].

Que signifie cette sensation de mouvement inhibé si fréquente dans le rêve, et qui s'approche tant de l'angoisse ? On veut s'en aller et on ne bouge pas de là, on veut faire quelque chose de particulier et on bute continuellement sur des obstacles. Le train va se mettre en branle et on ne parvient pas à l'atteindre. On lève la main pour riposter à une offense, et elle se refuse, etc. Nous avons déjà rencontré cette sensation dans le rêve à l'occasion des rêves d'exhibition, mais nous n'avons pas encore tenté sérieusement de l'interpréter. Il est commode, mais insuffisant de répondre qu'il y aurait dans le sommeil une paralysie motrice qui se signalerait par la sensation évoquée. Nous sommes en droit de demander : mais alors pourquoi ne rêve-t-on pas constamment de ce genre de mouvements inhibés ? et en droit de nous attendre à ce que cette sensation susceptible à tout moment d'être provoquée pendant le sommeil serve à n'importe quelles finalités de la figuration et ne soit éveillée que par le besoin de cette figuration donné dans le matériau onirique.

Ce ne-pas-y-arriver n'intervient pas toujours dans le rêve comme une sensation, mais aussi simplement comme élément du contenu onirique. Je considère ce genre de cas comme particulièrement approprié à nous éclairer

sur la signification de ce réquisit onirique. Et communiquerai sous forme abrégée un rêve dans lequel j'apparais accusé de malhonnêteté. *Le lieu est un mélange de clinique privée et d'un certain nombre d'autres locaux. Un domestique se présente pour me convoquer à une enquête. Je sais dans le rêve qu'on ne trouve plus quelque chose et que l'enquête résulte du soupçon que je me sois approprié l'objet perdu. L'analyse montre que le mot* Untersuchung*, qui désigne l'enquête, doit être pris dans un sens double et comprend aussi l'examen médical. Conscient de mon innocence et de ma fonction de consultant dans la maison je suis tranquillement le domestique. Un autre domestique nous accueille à une porte et dit en me désignant : vous l'avez amené, mais c'est un homme comme il faut. J'entre alors sans domestique dans une grande salle où sont dressées des machines, et qui me rappelle un Enfer avec ses châtiments infernaux. J'aperçois, attelé à un appareil, un confrère qui aurait toutes les raisons de se soucier de moi ; mais il ne fait pas attention à moi. On me signifie ensuite que je peux m'en aller. Et alors je ne trouve pas mon chapeau et de toute manière je ne peux pas m'en aller*.

La satisfaction de désir dans ce rêve est manifestement que je sois reconnu comme un homme honnête et autorisé à m'en aller. Il faut donc que dans les pensées du rêve soient présents toutes sortes de matériaux contenant une contradiction par rapport à cela. Que je puisse m'en aller est le signe de mon absolution. Si donc le rêve installe à la fin un événement qui m'empêche de m'en aller, il est très probable qu'on peut en conclure que par ce trait le matériau de contradiction réprimé se signale à notre attention. Que je ne trouve pas mon chapeau signifie donc : tu n'es quand même pas quelqu'un d'honnête. Le ne-pas-y-arriver du rêve est une *expression de contradiction*, un « Non » en fonction duquel, donc, l'affirmation précédente, qui disait que le rêve ne parvenait pas à exprimer le Non, doit être corrigée[3334].

Dans d'autres rêves qui contiennent le ne-pas-arriver-à-bouger, non seulement comme situation, mais aussi comme sensation, la même contradiction est exprimée plus fortement par la sensation d'inhibition du mouvement, comme une volonté à laquelle s'oppose une contre-volonté. |**343**| La sensation d'inhibition du mouvement figure donc un *conflit de volonté*. Nous apprendrons plus tard que la paralysie motrice dans le

sommeil ressortit précisément aux conditions fondamentales du processus psychique à l'œuvre pendant le rêve. Or l'impulsion transférée sur les voies de la motricité n'est rien d'autre que la volonté, et c'est le fait que nous soyons certains de ressentir cette impulsion comme inhibée pendant le sommeil qui rend tout le processus aussi totalement approprié à la figuration du *vouloir* et du « Non » qui s'y oppose. Selon mon explication de l'angoisse on comprend aisément aussi que la sensation d'inhibition de la volonté soit si proche de l'angoisse et s'associe si souvent à elle dans le rêve. L'angoisse est une impulsion libidineuse qui procède de l'inconscient et est inhibée par le préconscient[35]. Quand donc, dans le rêve, la sensation d'inhibition est liée à de l'angoisse, c'est qu'il s'agit nécessairement d'un vouloir qui a été un jour capable de développer de la libido, d'un mouvement de nature sexuelle.

[C < Je commenterai à un autre endroit (voir plus bas) ce que peut signifier la formule critique qui surgit fréquemment dans le cours même d'un rêve : « Mais ça n'est qu'un rêve » et à quelle puissance psychique il faut l'attribuer. J'anticipe simplement en disant que cette phrase est censée servir à dévaluer ce qui est rêvé. Le problème intéressant et voisin qui est exprimé par là, quand un certain contenu est désigné dans le rêve lui-même comme « rêvé », l'énigme du « rêve dans le rêve », a été résolu dans le même sens par W. Stekel, grâce à l'analyse de quelques exemples convaincants. Ce qui dans le rêve est « rêvé » est censé de nouveau être dévalué, dépouillé de sa réalité. Ce qui après le réveil du « rêve dans le rêve » continue à être rêvé, le désir du rêve veut le mettre à la place de la réalité effacée. On peut donc admettre que ce qui « *est rêvé* » contient la figuration de la réalité, le souvenir effectif, tandis qu'au contraire le rêve qui continue contient la figuration de ce qui est simplement désiré par le rêveur ; l'inclusion d'un certain contenu |**344**| dans un « rêve dans le rêve » doit donc être posée comme identique au désir que ce qui est ainsi désigné comme rêve n'aurait jamais dû se produire. > C][E < En d'autres termes : quand un épisode déterminé est mis par le travail onirique lui-même dans un rêve, cela signifie la confirmation la plus résolue de la réalité de cet épisode, la plus forte *approbation* de celui-ci. > E] [C < Le travail du rêve utilise le fait de rêver lui-même comme une forme de refus > C] [E < et

atteste par là du bien-fondé de l'idée que le rêve est la satisfaction d'un désir. > E]

D

La prise en compte de la figurabilité

Nous nous sommes affairé jusqu'à présent à rechercher la façon dont le rêve figure les relations entre les pensées du rêve, et ce faisant nous avons à plusieurs reprises fait retour sur cet autre sujet de réflexion, qui est de savoir quelle modification le matériau onirique subit d'une manière générale pour satisfaire aux fins de la formation du rêve. Or nous savons que le matériau onirique, dépouillé en bonne partie de ses relations propres, est soumis à une compression, cependant que dans le même temps des déplacements d'intensité entre ses éléments forcent à une réévaluation psychique de ce matériau. Les déplacements que nous avons pris en compte se sont avérés être des remplacements d'une représentation déterminée par une autre plus ou moins proche d'elle dans l'association, et ils ont été rendus susceptibles de servir à la condensation en ce que, de cette manière, au lieu de deux éléments, un élément commun médian est venu prendre place entre eux pour être accueilli dans le rêve. Il y a une autre sorte de déplacement dont nous n'avons pas encore fait mention, mais on apprend dans les analyses qu'elle existe et qu'elle se fait connaître dans une *substitution* affectant l'*expression verbale* de la pensée concernée. Il s'agit les deux fois de déplacements le long d'une chaîne d'associations, mais le même processus se retrouve dans diverses sphères psychiques, et le résultat de ce déplacement |**345**| est, la première fois, qu'un élément est substitué à un autre, tandis que dans l'autre cas un élément échange sa version verbale contre une autre.

Cette deuxième sorte de déplacements survenant lors de la formation du rêve ne présente pas seulement un grand intérêt théorique, mais elle est aussi particulièrement bien appropriée à éclairer l'apparence d'absurdité fantastique dans laquelle le rêve se travestit. En règle générale, le

déplacement se produit selon la direction suivante : une expression incolore et abstraite de la pensée du rêve est troquée contre une expression imagée et concrète. L'avantage, et du coup aussi l'intention de ce remplacement, va de soi. L'image en général a pour le rêve une *aptitude à la figuration*, peut-être insérée dans une situation où l'expression abstraite créerait à la figuration onirique des difficultés semblables à celles que créerait à l'illustration un éditorial politique dans un journal. Mais il n'y a pas que la figurabilité : pour les intérêts de la condensation et de la censure aussi ce troc peut être gagnant. Dès que la pensée du rêve d'expression abstraite, et donc inutilisable, est à la lettre transformée en un langage imagé, on voit que surgissent plus facilement qu'auparavant entre cette nouvelle expression et le reste du matériau onirique les contacts et les identités dont le travail du rêve a besoin et qu'il crée chaque fois qu'il ne les trouve pas déjà donnés, car dans toute langue les termes concrets, du fait de leur évolution et développement, sont plus riches de points d'attache que les termes conceptuels. On peut imaginer que, lors de la formation du rêve, une bonne part du travail intermédiaire qui cherche à réduire dans le rêve les pensées du rêve dissociées à une expression aussi concise et unifiée que possible se déroule de cette manière, par une transformation verbale adéquate des pensées singulières. Telle pensée, dont l'expression, disons, pour d'autres raisons, est déjà fixée, aura sur les possibilités d'expression d'une autre un effet de tri et de sélection, et ceci peut-être d'emblée, comme ça se passe dans le travail du poète. Quand un poème est prévu en vers, le deuxième vers rimé est lié à deux conditions : il doit exprimer le sens qui lui est imparti, et son expression doit être homophonique du premier. |**346**| Les meilleurs poèmes sont sans doute ceux où l'on ne remarque pas l'intention de trouver la rime, mais où les deux pensées ont dès le départ choisi par induction mutuelle l'expression verbale qui fait surgir l'homophonie au prix d'un léger travail d'élaboration ultérieure.

Dans un certain nombre de cas la substitution qui affecte l'expression sert à la condensation onirique par une voie plus courte encore, en ce qu'elle fait trouver un agencement verbal qui, étant ambigu, autorise l'expression à plus d'une seule des pensées du rêve. Tout le domaine du *Witz*, du mot d'esprit, est ainsi rendu susceptible de servir le travail onirique. Il ne faut pas s'étonner du rôle qui échoit au mot dans la formation du rêve. Le mot, comme point nodal de représentations multiples, est pour

ainsi dire une plurivocité prédestinée, et les névroses (obsessions, phobies) utilisent de façon non moins audacieuse que le rêve les avantages que leur offre le mot pour la condensation et le déguisement[36]. Il est facile de montrer que la défiguration profite aussi du déplacement de l'expression. Il y a perte des repères lorsqu'un mot équivoque est mis à la place de deux mots univoques et le remplacement d'une formulation qui a la sobriété du quotidien par une formulation imagée arrête un temps notre compréhension, en particulier parce que le rêve ne déclare jamais si les éléments apportés par lui sont censés être interprétés à la lettre ou au sens figuré, être référés au matériau verbal directement ou par l'intermédiaire de locutions intercalées. Un doute subsiste en général lors de l'interprétation de chacun des éléments du rêve pour savoir si

a) il doit être pris au sens positif ou négatif (relation d'opposition) ;

b) s'il faut l'interpréter historiquement (comme réminiscence) ;

c) symboliquement, ou si

d) son exploitation doit procéder du niveau littéral.

On peut dire malgré cette pluralité d'aspects possibles que la figuration produite par le travail onirique, *qui, il est vrai, ne vise pas quant à elle à être comprise*, ne promet pas au traducteur |**347**| de plus grandes difficultés que celles, par exemple, auxquelles sont censés s'attendre les lecteurs de hiéroglyphes.

J'ai déjà mentionné un certain nombre d'exemples de figurations dans les rêves qui ne tiennent que par le caractère équivoque de l'expression. (« La bouche s'ouvre bien » dans le rêve de l'injection, « je ne peux quand même m'en aller » dans le dernier rêve, p. 341 et suiv.) Je ferai état maintenant d'un rêve dans l'analyse duquel la mise en image de la pensée abstraite joue un rôle plus important. La différence entre ce genre d'interprétation du rêve et celle qui recourt au symbolisme ne cesse pas cependant d'être très nettement marquée. Dans l'interprétation symbolique du rêve, la clé de la symbolisation est arbitrairement choisie par l'interprète du rêve ; dans les cas de déguisement langagier que nous citons les clés sont universellement connues et données par la pratique langagière établie. Quand on dispose de la bonne idée spontanée dans la bonne circonstance, on peut aussi, soit totalement, soit partiellement résoudre des rêves de cette nature indépendamment des indications du rêveur.

Une dame de mes amis fait le rêve suivant : *elle se trouve à l'Opéra. C'est une représentation de Wagner, qui a duré jusqu'à huit heures moins le quart du matin. À l'orchestre [*Parkett*] et au parterre sont dressées des tables où l'on mange et boit. Son cousin qui rentre juste de son voyage de noces est assis à l'une de ces tables avec sa jeune femme ; à côté d'eux un aristocrate. On dit de ce dernier que c'est la jeune femme qui l'aurait ramené du voyage de noces, de manière parfaitement franche, un peu comme on ramènerait un chapeau du voyage de noces. Au milieu de la partie orchestre se trouve une tour élevée qui supporte à son sommet une plateforme ceinte d'une grille de fer. Tout en haut il y a le chef d'orchestre, qui a les traits de Hans Richter* [chef d'orchestre de l'Opéra de Vienne] ; *il tourne en rond derrière sa grille, sue atrocement et dirige depuis ce poste l'orchestre bien rangé, en dessous, au pied de cette tour. Elle-même est assise dans une loge avec une amie* (que je connais). *Sa sœur cadette veut lui tendre depuis l'orchestre un gros morceau de charbon en lui expliquant qu'elle ne savait pas, sûrement, que ça allait durer si longtemps et qu'elle devait maintenant avoir affreusement froid. (Un peu comme si les loges devaient être chauffées pendant la longue représentation.)*

Le rêve est sans doute assez absurde, quoique par ailleurs bien rapporté à une situation. |**348|** La tour au milieu des fauteuils d'orchestre, depuis laquelle le chef dirige l'orchestre ; mais surtout le charbon que la sœur lui tend d'en bas ! Je n'ai, délibérément, demandé aucune analyse de ce rêve ; grâce au peu de savoir que j'avais des relations personnelles de la rêveuse je suis arrivé à interpréter par moi-même certaines parties de celui-ci. Je savais qu'elle avait eu beaucoup de sympathie pour un musicien dont la carrière avait été prématurément interrompue par une maladie mentale. Je décidai donc de prendre la tour dans l'orchestre *à la lettre*. Il s'avéra ensuite que l'homme qu'elle aurait aimé voir à la place de Hans Richter dépasse de la *hauteur d'une tour* tous les autres membres de l'orchestre. De cette tour, il faut dire qu'elle est une *création mixte formée par apposition* ; avec sa base elle figure la grandeur de l'homme, et avec la grille tout en haut derrière laquelle il tourne en rond comme un prisonnier ou comme un animal en cage (allusion au nom du malheureux)[37] est figurée la destinée ultérieure de celui-ci. « Tour des fous », *Narrenturm*, serait par exemple le mot dans lequel les deux pensées auraient pu se rencontrer.

Une fois donc que le mode de figuration du rêve était débusqué, on pouvait tenter de résoudre avec la même clé la deuxième absurdité apparente, celle des morceaux de charbon qui lui sont tendus par la sœur. « Charbon » ne pouvait rien signifier d'autre qu'« amour secret ».

> « *Aucun feu*, aucun *charbon*
> ne peut brûler aussi fort
> que brûle un *amour secret*
> dont personne ne sait rien. »

Elle-même et son amie étaient *restées assises*[38] ; la sœur cadette, qui a encore des chances de se marier, lui tend d'en bas le charbon « parce qu'elle ne savait quand même pas *que ça durerait si longtemps* ». Ce qui durera si longtemps n'est pas dit dans le rêve ; dans un récit, on compléterait : la représentation ; dans le rêve nous ne pouvons pas percevoir pour soi cette proposition, la déclarer équivoque et ajouter : « jusqu'à ce qu'elle se marie ». L'interprétation « amour secret » est confortée ensuite par l'évocation du cousin, |**349**| qui est assis dans les fauteuils d'orchestre avec sa femme et par *l'histoire d'amour non dissimulée* imputée à cette dernière. Les oppositions entre amour secret et amour non dissimulé, entre son feu et la froideur de la jeune femme, dominent le rêve. Ici comme là, d'ailleurs, on a « *quelqu'un d'en haut* » comme mot médian entre l'aristocrate et le musicien dont il faut légitimer les espérances attachées à sa personne.

Avec les commentaires précédents nous avons pour finir mis en évidence un troisième facteur, dont la part, dans la transformation des pensées du rêve en contenu du rêve, ne saurait être estimée mineure : la prise en considération de la figurabilité dans le matériau psychique spécifique dont le rêve se sert, et donc le plus souvent dans des images visuelles. Parmi les diverses connexions latérales avec les pensées essentielles du rêve sera privilégiée celle qui autorise une figuration visuelle, et le travail onirique ne ménage pas sa peine à couler d'abord, par exemple, la pensée raide et décharnée dans une autre forme verbale, quand bien même celle-ci serait la plus inhabituelle, pour peu qu'elle rende possible la figuration et mette ainsi un terme à l'oppression psychologique de la pensée coincée dans son étau. Ce transvidement du contenu de pensée en une autre forme peut cependant simultanément se mettre au service du travail de condensation et créer des relations avec une autre pensée, qui

autrement ne seraient pas là. Laquelle autre pensée peut elle-même, par exemple, à des fins de bonne compatibilité avoir auparavant modifié son expression première.

[D < Herbert Silberer[39] a montré un bon moyen d'observer directement cette transposition des pensées en images qui se produit lors de la formation du rêve, et, partant, d'étudier isolément ce moment spécifique du travail onirique. Lorsque dans un état de très grande fatigue, ivre de sommeil, il s'imposait un rigoureux effort de pensée, il lui arrivait fréquemment que la pensée s'esquive et qu'au lieu d'elle surgisse une image dans laquelle il pouvait alors reconnaître l'ersatz de cette pensée. Silberer donne à cet ersatz le nom pas tout à fait adéquat d'« autosymbolique ». Je reproduis ci-dessous quelques exemples |**350**| du travail de Silberer, sur lesquels je reviendrai à un autre endroit encore, en raison de certaines caractéristiques des phénomènes observés.

« Exemple n° 1. Je pense à mon intention d'améliorer dans un article un passage rugueux.

Symbole : je me vois en train d'aplanir au rabot un morceau de bois. »

« Exemple n° 5. Je cherche à me représenter mentalement la finalité de certaines études métaphysiques que je prévois justement d'entreprendre. Cette finalité consiste selon moi en ceci que dans la quête des fondements ultimes de l'existence, on se fraie le difficile accès à des formes de conscience ou à des niveaux existentiels de plus en plus élevés.

Symbole : je glisse la lame d'un long couteau sous un gâteau comme pour en prendre un morceau.

Interprétation : le mouvement que je fais avec le couteau signifie le "se frayer" dont il est question. L'explication du fondement symbolique est la suivante : de temps en temps il m'échoit à table la découpe et la présentation d'un gâteau, besogne que j'exécute avec un long couteau souple, ce qui requiert quelques précautions. En particulier le soulèvement propre et net des morceaux découpés ne va pas sans certaines difficultés. Le couteau doit être précautionneusement poussé *sous* les parts concernées (le long travail du "se frayer l'accès" pour parvenir aux fondements). Mais il y a plus de symbolisme encore dans l'image. Le gâteau du symbole était en effet un "Dobos", dans lequel, donc, le tranchant du couteau doit traverser diverses couches ou *niveaux* (les niveaux de conscience et de pensée). »

« Exemple n° 9. Je perds le fil dans une réflexion. Je me donne du mal pour le retrouver, mais dois reconnaître que le point où les éléments se connectent m'a complètement échappé.

Symbole : un bout de phrase écrite dont les dernières lignes ont sauté. » > D]

En regard du rôle que mots d'esprit, citations, chansons et proverbes jouent dans la vie mentale des gens cultivés, il serait parfaitement conforme aux attentes que des déguisements de cette nature |**351**| soient employés de manière extrêmement fréquente pour la figuration des pensées du rêve. Que signifient par exemple dans le rêve des voitures dont chacune est remplie d'un légume différent ? C'est l'opposé-par-désir de l'expression « *Kraut und Rüben* », « fanes et racines », c'est-à-dire « complètement mélangés », et cela signifie par conséquent « désordre ». Je me suis étonné que ce rêve ne m'ait été rapporté qu'une seule fois[40]. C'est seulement pour un petit nombre de matières que s'est élaborée à la longue une symbolique onirique valable de manière générale, sur la base d'allusions et de remplacements de mots eux-mêmes connus de manière générale. Le rêve partage au demeurant une bonne partie de cette symbolique avec les psychonévroses, les légendes et les coutumes populaires.

C'est vrai, si l'on regarde les choses d'un peu plus près, il faut reconnaître que le travail onirique ne réalise absolument rien d'original avec ce genre de remplacements. Pour atteindre ses fins, dans ce cas de figurabilité débarrassée de la censure, il ne fait que parcourir les voies qu'il trouve déjà frayées telles quelles dans la pensée inconsciente, il privilégie les mutations du matériau refoulé qui peuvent également être conscientes au titre de mot d'esprit et d'allusion, et dont sont remplies toutes les productions imaginaires des névrosés. S'ouvre alors ici soudain un moment de compréhension pour les interprétations de rêves de Scherner, dont j'ai défendu en un autre lieu ce qu'il y avait de juste dans leur noyau. L'affairement imaginaire à son propre corps n'est nullement spécifique et caractéristique que du seul rêve. Mes analyses m'ont montré que dans la pensée inconsciente des névrosés c'est là quelque chose qui se produit régulièrement et renvoie à une curiosité sexuelle dont l'objet devient peu à peu, pour le jeune homme ou la jeune femme en train de grandir, les organes génitaux de l'autre sexe, mais bien sûr aussi ceux du propre sexe de

chacun. Mais comme Scherner et Volkelt le soulignent de façon très pertinente, la maison n'est pas la seule sphère de représentation utilisée pour la symbolisation de la corporéité – tant dans le rêve que dans l'imaginaire inconscient de la névrose. Je connais des patients qui certes ont conservé la symbolique architectonique du corps et des organes génitaux (l'intérêt sexuel |**352**| évidemment s'étend bien au-delà du domaine des organes génitaux extérieurs), pour qui les piliers et les colonnes signifient les jambes (comme dans le *Cantique des cantiques*), à qui chaque porte fait penser à l'un des orifices corporels (« trou »), chaque conduite d'eau à l'appareil urinaire, etc. Mais la sphère de représentations de la vie végétale ou de la cuisine est choisie tout aussi volontiers comme cachette d'images sexuelles[41]. Dans le premier cas, l'usage langagier, vrai condensé des comparaisons imaginaires pratiquées depuis les temps les plus reculés, a abondamment travaillé et préparé les choses (la « vigne » du seigneur, la « semence », le « jardin » de la jeune fille dans le *Cantique des cantiques*). Les détails les plus laids comme les plus intimes de la vie sexuelle peuvent se penser dans des allusions apparemment innocentes aux préparations culinaires, et la symptomatologie de l'hystérie devient précisément ininterprétable quand on oublie qu'un symbolisme sexuel peut se cacher derrière le quotidien et le banal comme dans sa meilleure cachette. C'est bel et bien en vertu d'une signification sexuelle que certains enfants névrosés ne veulent pas voir de sang, ni de viande crue, vomissent devant les œufs et les nouilles qu'on leur sert, ou encore que la peur naturelle de l'homme face au serpent s'intensifie chez le névrosé dans des proportions monstrueuses, et partout où la névrose se sert de ce genre de dissimulation elle emprunte les chemins que l'humanité toute entière a parcourus autrefois dans les périodes culturelles anciennes et dont l'existence est encore attestée aujourd'hui, sous une mince couche de gravats, par la langue en usage, la superstition et les mœurs.

J'insère ici le rêve floral d'une patiente déjà annoncé et dans lequel je souligne tout ce qui doit être interprété sexuellement. Au terme de l'interprétation, la rêveuse ne trouvait plus rien de plaisant à ce beau rêve.

a) Rêve préliminaire : *elle va dans la cuisine trouver les deux servantes et les gourmande parce qu'elles n'ont pas encore fini de « manger un p'tit bout ». Ce faisant elle aperçoit une grande quantité de*

vaisselle retournée pour mieux égoutter, de vaisselle grossière empilée. Ajout ultérieur : *Les deux filles vont chercher de l'eau, ce qui les oblige à descendre dans une sorte de rivière* |**353**| *qui monte jusque dans la maison ou dans la cour*[42].

b) Rêve principal[43] : *elle descend de tout là-haut* [44] *en passant par-dessus des balustrades ou des clôtures bizarrement tournées, réunies en grands carreaux et faites d'un tressage de petits carrés*[45]. *Ça n'est pas fait, à dire vrai, pour permettre de descendre ou monter ; elle est toujours soucieuse de trouver un endroit pour son pied et bien contente que dans l'affaire sa robe ne reste jamais accrochée, qu'elle reste donc convenable dans son mouvement*[46]. *Elle tient dans la main une* grande branche[47]*, grosse comme un arbre, à dire vrai, couvert d'un tapis épais de* fleurs rouges*, qui se ramifie et s'étale*[48]. *Ceci est accompagné de l'idée «* fleurs *de cerisiers », mais elles ressemblent aussi à des* camélias *doubles, lesquels à dire vrai ne poussent pas sur les arbres. Pendant sa descente elle en tient d'abord* une*, puis* deux*, puis de nouveau* une[49]. *Quand elle arrive en bas les* fleurs *du dessous sont déjà passablement* retombées. *Elle voit alors, arrivée en bas, un domestique qui ... peigne, comme elle aimerait dire, un arbre exactement identique, c'est-à-dire arrache à l'aide d'un* bout de bois de grosses touffes de cheveux *qui pendent de l'arbre comme de la mousse. D'autres ouvriers ont abattu des* branches *de ce genre dans un* jardin *et les ont jetées dans la* rue*, où elles* gisent par terre *un peu partout, si bien que* pas mal de gens en ramassent. *Mais elle demande si on a le droit, si on peut* en prendre une *aussi*[50]. *Dans le jardin se tient un jeune* homme (personnalité connue d'elle, un étranger) *vers lequel elle se dirige pour lui demander comment on pourrait transférer des* branches de cette sorte *dans son propre jardin*[51]. *Il l'enlace, elle ne se laisse pas faire et lui demande ce qui lui prend, si on peut l'embrasser comme ça. Il dit que ce n'est pas une chose dont on a pas le droit, c'est permis*[52]. *Il se déclare disposé alors à se rendre avec elle dans* l'autre jardin*, pour lui montrer comment on plante et lui dit quelque chose qu'elle ne comprend pas bien : il me manque de toute façon trois* mètres (plus tard elle précise : trois *mètres carrés*) *ou trois toises de terrain. C'est comme s'il allait exiger quelque chose d'elle en échange de sa bonne disposition, comme s'il avait l'intention de se* dédommager dans son jardin *à elle ou* |**354**| *comme s'il voulait* tromper *quelque loi, en*

tirer un avantage, sans qu'elle subisse de préjudice. Quant à savoir s'il lui montre vraiment quelque chose, elle ne sait pas.

[G < Au rêve ci-dessus, relevé en raison de ses éléments symboliques, on peut appliquer l'épithète de « biographique ». Ce genre de rêves se présentent souvent dans les psychanalyses, mais peut-être seulement rarement en dehors de celles-ci[53]. > G]

J'ai naturellement plus qu'il ne faut de ce genre de matériau, mais le communiquer nous mènerait trop profondément dans la discussion des situations névrotiques. Tout cela aboutirait à la même conclusion, savoir, qu'il n'est pas besoin de supposer une activité symbolisante particulière du psychisme dans le travail du rêve, mais que le rêve se sert des symbolisations déjà contenues toutes prêtes dans la pensée inconsciente, parce qu'en raison de leur caractère figurable, et le plus souvent aussi de leur dégagement de la censure, elles satisfont mieux aux requêtes de la formation du rêve. |**355**|

E

La figuration par des symboles dans le rêve – Autres rêves typiques[54]

[G < L'analyse de ce dernier rêve biographique est bien la preuve que, dès le début, j'ai identifié dans le rêve la fonction symbolique. Mais je ne suis parvenu à une pleine prise en compte de son ampleur et de sa signification que progressivement, par accumulation des expériences, et influencé par les travaux de W. Stekel, sur lesquels il convient ici de s'exprimer.

Cet auteur, qui a peut-être autant nui à la psychanalyse qu'il lui a été utile, a proposé un grand nombre de traductions de symboles insoupçonnées, auxquelles on n'a pas cru au départ, mais qui par la suite ont en grande partie été confirmées et que l'on n'a pu qu'accepter. Ce n'est pas diminuer les mérites de Stekel que faire remarquer que la réserve sceptique des autres n'était pas injustifiée. Bien souvent en effet, les exemples sur lesquels il étayait ses interprétations n'étaient pas convaincants, et il s'était servi d'une méthode qu'on ne peut que rejeter comme n'étant pas scientifiquement fiable. Stekel trouvait ses interprétations de symboles par la voie de l'intuition, grâce à la capacité qui était la sienne de comprendre immédiatement les symboles. Mais c'est là un art dont on ne saurait présupposer l'universalité, son aptitude opératoire est soustraite à toute critique et du coup, ses résultats ne sauraient revendiquer une quelconque crédibilité. Un peu comme si l'on voulait fonder le diagnostic des maladies infectieuses sur les impressions olfactives

éprouvées au chevet du patient, bien qu'il existe sans aucun doute des cliniciens pour qui l'odorat, réduit à presque rien chez la plupart, révélait plus de choses qu'à d'autres, et qui étaient effectivement en mesure de diagnostiquer à l'odeur un typhus abdominal.

L'expérience toujours en progrès de la psychanalyse nous a fait découvrir des patients capables d'exhiber de manière surprenante ce genre de compréhension |**356**| immédiate de la symbolique des rêves. Souvent il s'agissait de personnes souffrant de *dementia praecox*, en sorte que pendant un certain temps on eut tendance à soupçonner atteints de cette affection les rêveurs disposant de cette compréhension des symboles. Simplement, c'est un soupçon sans fondement : il s'agit là d'un talent ou d'un trait personnel spécifique, sans signification pathologique reconnaissable. > G]

[B < Quand on s'est familiarisé avec le recours généreux à la symbolique pour la figuration de matériau sexuel dans le rêve, on en vient nécessairement à se demander si un grand nombre de ces symboles n'interviennent pas comme les « sigles » de la sténographie avec une signification fixée une fois pour toutes, et on se voit tenté d'esquisser un nouveau Livre du Rêve selon la méthode du chiffrage. Sur ce point il faut noter ceci : cette symbolique n'appartient pas en propre au rêve, mais au monde des représentations inconscientes, en particulier de celles que se font les peuples, et on la trouve dans le folklore, dans les mythes, les légendes, les locutions, dans la sagesse des proverbes et dans la pratique courante des mots d'esprit d'un peuple, plus complètement que dans le rêve. > B] [D < Si donc nous voulions rendre justice à la signification du symbole et discuter les très nombreux problèmes, en grande partie non encore résolus, qui sont liés à la notion de symbole, il nous faudrait déborder largement les limites du travail d'interprétation des rêves[55]. Nous nous contenterons ici de dire que la figuration par un symbole ressortit aux figurations indirectes, mais que nous sommes mis en garde par toute une série d'indices qui nous dissuadent de mélanger indistinctement la figuration par symbole avec les autres sortes de figuration indirecte, sans pouvoir encore saisir ces marques de différenciation avec la clarté d'une approche conceptuelle. Dans telle série de cas, ce qu'il y a de commun entre le symbole et son référent proprement dit, à la place duquel il intervient, est manifeste, et dans telle autre, c'est caché |**357**| ; le choix du symbole apparaît alors énigmatique. Ce

sont ces cas-là, précisément, qui doivent pouvoir jeter une lumière sur le sens ultime de la référence symbolique ; ils nous renvoient à la nature génétique de celle-ci. Ce qui, de nos jours, est attaché par un lien symbolique était probablement réuni à l'époque archaïque par une identité conceptuelle et langagière[56]. La relation symbolique semble être un reste et un marqueur d'une identité jadis existante. À ce propos d'ailleurs, on peut observer que la communauté symbolique déborde dans un certain nombre de cas la communauté linguistique, ainsi que l'affirmait déjà Schubert (1814)[57]. Un certain nombre de symboles sont aussi vieux que la langue aux temps lointains de sa formation, tandis que d'autres aujourd'hui sont continûment créés à neuf (par exemple l'aéronef, le Zeppelin). > D]

[B < Le rêve, donc, se sert de cette symbolique pour la figuration déguisée de ses pensées latentes ; or parmi les symboles ainsi utilisés, il s'en trouve à vrai dire beaucoup qui, régulièrement ou presque régulièrement, veulent signifier la même chose. On voudra bien cependant veiller à garder en mémoire la plasticité caractéristique du matériau psychique. Assez souvent un symbole dans le contenu du rêve peut devoir être interprété non de manière symbolique, mais dans son sens propre ; d'autres fois un rêveur peut à partir d'un matériau mnésique spécifique se créer le droit d'utiliser comme symbole sexuel toutes sortes de choses qui ne sont pas utilisées à cette fin de manière générale. > B] [D < Quand pour la figuration d'un contenu il peut choisir entre plusieurs symboles tout prêts, il se décidera pour celui qui par ailleurs montre encore des relations concrètes au reste de son matériau de pensées, et autorise donc une motivation individuelle à côté de la motivation à valeur typique. |**358**|

Si les dernières recherches sur le rêve depuis Scherner ont rendu indéniable la nécessité de reconnaître le symbolisme onirique – même H. Ellis confesse qu'aucun doute n'est possible quant au fait que nos rêves regorgent de symbolique –, il faut cependant reconnaître que la tâche d'une interprétation des rêves n'est pas rendue seulement plus aisée, mais également plus difficile par l'existence des symboles dans le rêve. La technique d'interprétation d'après les idées qui viennent librement à l'esprit du rêveur nous laisse le plus souvent tomber pour ce qui concerne les éléments symboliques du contenu onirique. Un retour à l'arbitraire de l'interprète du rêve, tel qu'il était pratiqué dans l'Antiquité et tel qu'il

semble revivre dans les interprétations sauvages de Stekel, est exclu par le souci de critique scientifique. Et donc les éléments du contenu onirique à appréhender symboliquement nous contraignent à une technique combinée qui d'un côté s'appuie sur les associations du rêveur, et d'autre part intègre ce qui manque à partir de l'intelligence que l'interprète a des symboles. Il faut que coïncident la prudence critique dans la résolution des symboles et l'étude minutieuse de ceux-ci sur des exemples oniriques particulièrement transparents afin d'invalider le reproche d'arbitraire dans l'interprétation du rêve. Les incertitudes qui affectent encore notre activité d'interprètes du rêve proviennent en partie du caractère incomplet de notre savoir, lequel peut être levé progressivement par l'approfondissement ultérieur, et d'autre part elles dépendent précisément de certaines spécificités des symboles oniriques. Ceux-ci sont souvent plurivoques et équivoques, en sorte que, comme dans l'écriture chinoise, c'est seulement le contexte qui rendra chaque fois possible la compréhension exacte. À cette plurivocité des symboles s'associe ensuite la propriété qu'a le rêve d'autoriser des surinterprétations, de figurer dans un contenu diverses formations mentales et divers mouvements de désir, souvent très divergents dans leur nature. > D]

[B < Après toutes ces restrictions et mises en gardes je dirai ceci : la plupart du temps l'empereur et l'impératrice (le roi et la reine) figurent effectivement les parents du rêveur, lui-même étant le prince ou la princesse. > B] [E < Mais on accorde aussi cette même autorité impériale à de grands hommes, |**359**| ce qui explique que dans bien des rêves Goethe, par exemple, apparaisse comme symbole paternel (Hitschmann). > E] [B < Tous les objets qui se développent en longueur, bâtons, troncs d'arbre, parapluies (à cause du déploiement comparable à l'érection), > B] [C < toutes les armes oblongues et coupantes : couteaux, poignards, piques, ont vocation à représenter le membre viril. > C] [B < Autre symbole répandu, mais pas vraiment compréhensible : la lime à ongles (à cause du frottement et du raclement ?) – les boîtes, étuis, coffrets, armoires, fours correspondent au corps des femmes, > B] [E < mais c'est le cas aussi des grottes, navires et de toutes sortes de récipients > E] ; [B < les chambres [*Zimmer*] dans les rêves sont le plus souvent la gent féminine [*Frauenzimmer*], la description de leurs différentes entrées et issues ne

permet pas de se tromper dans l'analyse[58]. > B] [C < Dans ce contexte, on comprend aisément l'intérêt qu'il y a à savoir si la chambre est « ouverte » ou « fermée à clé » (voir le rêve de Dora dans « Fragment d'une analyse d'hystérie »). Nul besoin de dire expressément avec quelle clé s'ouvre largement l'accès à la chambre. Dans le *Lied* du comte Eberstein, Uhland se sert de la symbolique de la serrure [*Schloss*, qui signifie aussi le château] et de la clé [*Schlüssel*] pour composer la plus charmante des histoires obscènes. > C] – [B < Le rêve dans lequel on traverse une enfilade de chambres est un rêve de bordel ou de harem. > B] [D < Mais comme l'a montré H. Sachs sur de jolis exemples, il est employé à la figuration de l'état matrimonial (opposition). > D] [E < – On a un rapport intéressant à la recherche sur la sexualité infantile quand le rêveur rêve de deux chambres qui antérieurement n'en étaient qu'une, ou quand, dans le rêve, il voit une chambre connue de lui dans un logement partagée en deux, ou l'inverse. |**360**| Dans l'enfance, on a considéré l'appareil génital féminin (le popo) comme un espace unique (la théorie du cloaque chez l'enfant), et c'est seulement plus tard qu'on a appris que cette région du corps englobait deux cavités et orifices séparés. > E] [C < Volée de marches, échelles, escaliers, ou encore le fait de les emprunter, et ce tant pour monter que pour descendre, sont des figurations symboliques de l'acte sexuel[59]. – Les parois lisses qu'on escalade, les façades de maison le long desquelles – souvent en proie à une forte angoisse – on se laisse descendre correspondent à des corps humains redressés, et répètent vraisemblablement dans le rêve le souvenir du petit enfant en train de grimper sur ses parents et sur les personnes qui s'occupent de lui. Les murs « lisses » sont des hommes ; il n'est pas rare que sous le coup de l'angoisse on se tienne solidement aux « ressauts » sur les façades des maisons. > C] [B < – Les tables, les tables mises et les planches sont pareillement des femmes, sans doute en raison de l'opposition qui ici abolit les rondeurs corporelles. > B] [C < Le « bois » semble en général, d'après des références langagières, être un représentant de la substance [*Stoff*] féminine (matière). En portugais le nom de l'île de Madère [*Madeira*] signifie « bois ». > C] [B < Étant donné que « la table et le lit » sont les constituants qui définissent le mariage, la première est souvent mise à la place du second dans les rêves, et pour autant que cela convienne le complexe de représentation sexuel est transposé dans le

complexe alimentaire. > B] [C < – Dans la garde-robe, très souvent, le chapeau d'une femme doit à coup sûr être interprété |**361**| comme une partie génitale, qui est celle de l'homme. Même chose pour le manteau [*Man*-tel], quoiqu'il faille encore savoir quelle part revient dans cet emploi symbolique à l'écho verbal [de *Mann*, l'homme]. Dans les rêves des hommes on trouve souvent la cravate comme symbole du pénis, sans doute pas uniquement parce qu'elle pend tout en longueur et qu'elle est une caractéristique masculine, mais aussi parce qu'on peut la choisir comme il nous plaît, liberté que la nature n'autorise pas s'agissant du référent propre de ce symbole[60]. Très souvent les personnes qui utilisent ce symbole dans le rêve mènent dans la vie un train luxueux pour ce qui est des cravates, dont ils possèdent de véritables collections. > C] [E < Toutes les machineries et tous les autres appareils complexes des rêves sont très vraisemblablement des organes génitaux – de l'homme en général – > E] [B < dans la description desquels la symbolique onirique s'avère aussi infatigable que le travail du *Witz*. > B] [E < Il est tout aussi indéniablement évident que toutes les armes et tous les outils sont utilisés comme symboles du membre viril : soc, marteau, fusil, revolver, poignard, sabre, etc. > E] [C < Et pareillement on n'aura pas de difficulté à identifier de nombreux paysages des rêves, en particulier ceux qui comportent des ponts ou des montagnes couvertes de forêts comme autant de descriptions génitales. > C] [D < Marcinowski a rassemblé toute une série d'exemples dans lesquels les rêveurs explicitaient leurs rêve au moyen de dessins censés représenter les paysages et les espaces qui y étaient apparus. Ces dessins rendent perceptible la différence entre signification manifeste et signification latente dans le rêve. Alors qu'ils semblent, dans la perspective ingénue, proposer des plans, des cartes, etc., ils se dévoilent au terme d'une recherche plus poussée comme autant de figurations du corps humain, des parties génitales, etc., et c'est seulement une fois appréhendés comme tels qu'ils rendent possible la compréhension du rêve. (Voir sur ce point |**362**| les travaux de Pfister sur la cryptographie et les images devinettes.) > D] [C < De même, il est permis, en présence de créations verbales incompréhensibles, de penser à des assemblages de composants sexuellement significatifs. > C] [B < Les enfants eux aussi ne signifient souvent rien d'autre dans le rêve que des organes génitaux, les hommes comme les femmes ayant coutume de

désigner amoureusement leurs organes génitaux comme leur « petit ». > B] [G < Stekel a fort justement identifié le « petit frère » comme le pénis. > G] [< C Jouer avec un petit enfant, taper le petit, etc., sont fréquemment des figurations oniriques de l'onanisme. > C] [E < Pour la figuration symbolique de la castration le travail onirique se servira de la calvitie, de la coupe des cheveux, de la perte d'une dent et de la décapitation. Il faut considérer comme une opération de protection contre la castration le fait que l'un des symboles péniens courants se présente dans le rêve deux fois ou plus. De même, l'intervention du lézard dans le rêve – c'est-à-dire d'un animal dont la queue repousse après avoir été arrachée – a le même sens (voir ci-dessus le rêve du lézard, p. 11). – Parmi les animaux utilisés comme symboles génitaux dans la mythologie et le folklore, plusieurs jouent aussi ce rôle dans le rêve : le poisson, l'escargot, le chat, la souris (à cause de la pilosité génitale), mais surtout celui qui est le symbole le plus significatif du membre viril, le serpent. Les petites bêtes, la vermine, etc., sont les représentants de petits enfants, par exemple de frères et sœurs non désirés. Être infecté par la vermine doit souvent être identifié à l'état gravide. > E] [C < Mentionnons, comme symbole tout à fait récent de l'organe génital masculin, l'aéronef, qui justifie ce genre d'utilisation tant par sa référence au fait de voler que, parfois aussi, par sa forme. Stekel a fourni et fondé sur des exemples une série d'autres symboles qui n'ont pas encore été suffisamment vérifiés. > C] [D < Ce sont les ouvrages de Stekel, en particulier son livre *Le Langage du rêve*, qui contiennent la collection la plus riche de déchiffrements de symboles, en partie d'abord devinés avec perspicacité, puis qui se sont avérés justes après vérification, par exemple dans la section consacrée à la symbolique de la mort. Mais les déficiences critiques de l'auteur et sa tendance à généraliser à n'importe quel prix rendent un certain nombre d'autres interprétations douteuses ou inapplicables, en sorte qu'il faut instamment recommander la prudence dans l'utilisation de ses travaux. |**363**| Je me bornerai donc à ne relever qu'un petit nombre d'exemples. > D]

[C < D'après Stekel, la *gauche* et la *droite* doivent être prises dans le rêve en un sens éthique. « La voie de droite signifie toujours la voie du droit, la gauche celle du crime. La voie gauche peut ainsi figurer homosexualité, inceste, perversion, la droite mariage, fréquentation d'une fille, etc. Ceci toujours évalué par le point de vue moral individuel du

rêveur » (*op. cit*., p. 466). Les *parents* immédiats, d'une manière générale, jouent la plupart du temps le rôle d'organes génitaux (p. 473) ; là, je ne peux confirmer dans cette signification que le fils, la fille, la sœur cadette, dans les limites définies donc par le champ d'application du « petit ». En revanche on identifiera les *sœurs*, sur la base d'exemples garantis, comme des symboles des seins, et les *frères* comme symboles des deux gros hémisphères. Dans le fait de *ne pas rattraper* une voiture, Stekel lit le regret d'une différence d'âge irrattrapable (p. 479). Les *bagages* avec lesquels on voyage seraient la charge des péchés qui nous oppresse (*ibid.*). Mais les bagages s'avèrent précisément être fréquemment le symbole indéniable de nos propres organes génitaux. > C] [D < Stekel a également imparti aux nombres qui apparaissent souvent dans les rêves des significations symboliques fixes, mais ces solutions n'apparaissent ni suffisamment établies avec certitude ni universellement valables, quand bien même dans les cas individuels l'interprétation peut être reconnue le plus souvent comme vraisemblable. > C] [D < Le nombre trois est au demeurant un symbole de l'organe génital masculin établi de plusieurs côtés ; l'une des généralisations instituées par Stekel fait référence à la signification double des symboles génitaux. > D] [C < « Où y aurait-il un symbole qui – pour peu que l'imagination le permette quelque peu – ne pourrait être utilisé en même temps au masculin et au féminin ? » Il faut dire que l'incise entre tirets retire une bonne part du caractère assuré de cette affirmation, car l'imagination ne le permet précisément pas toujours. Mais je considère malgré tout comme non superflu de déclarer que d'après mes expériences la proposition générale de Stekel doit céder la place à la reconnaissance d'une variété plus importante qu'il ne prétend. Outre les symboles qui valent aussi souvent pour l'organe génital masculin que pour le féminin |**364**|, il y en a qui désignent de façon prédominante sinon presque exclusive l'un des deux sexes, et d'autres encore dont on ne connaît que la signification masculine ou que la signification féminine. L'imagination n'autorise précisément pas d'utiliser comme symboles de l'organe génital féminin les armes et les objets longs et solides, ni comme symboles de l'organe masculin les objets creux (coffrets, étuis, boîtiers, etc.).

Il est exact que la tendance du rêve et des productions imaginaires inconscientes à utiliser les symboles sexuels de manière bisexuelle révèle un trait archaïque, car dans l'enfance la différence des organes génitaux est

inconnue et le même organe génital attribué aux deux sexes. > C] [G < Mais on peut aussi être induit à l'hypothèse erronée d'un symbole sexuel bisexuel si en l'espèce on oublie que dans certains rêves est entreprise une inversion générale des sexes, en sorte que le masculin est figuré par du féminin et inversement. Ce genre de rêves expriment par exemple le désir d'une femme qui préfèrerait être un homme. > G]

[E < Les organes génitaux peuvent également être représentés dans le rêve par d'autres parties du corps, le membre viril par la main ou le pied, l'orifice génital féminin par la bouche, l'oreille, voire l'œil. Les sécrétions du corps humain – mucosités, larmes, urine, sperme, etc., – peuvent dans le rêve être mises les unes pour les autres. Ce dispositif mis en place par W. Stekel et juste dans l'ensemble a fait l'objet d'une réserve critique légitime dans des remarques faites par R. Reitler (*Internationale Zeitschrift f. Psychoanalyse*, I, 1913). Il s'agit pour l'essentiel du remplacement des sécrétions significatives, comme la semence, par une sécrétion indifférente. > E]

[B < Toutes ces suggestions hautement incomplètes peuvent suffire à impulser chez d'autres un travail de collecte d'exemples plus méticuleux[61]. > B] |**365**| [E < J'ai tenté une exposition beaucoup plus détaillée de la symbolique du rêve dans les *Cours d'introduction à la psychanalyse* (1916-1917). > E]

[C < Je mentionnerai maintenant en annexe quelques exemples de l'utilisation de ce genre de symboles dans les rêves, censés montrer à quel point il devient impossible de parvenir à interpréter le rêve quand on se ferme à la symbolique onirique, et combien dans de nombreux cas celle-ci s'impose irrécusablement. > C] [B < Mais je voudrais ici aussi mettre en garde expressément contre la surestimation de la signification des symboles pour l'interprétation du rêve, contre la réduction, par exemple, du travail de traduction du rêve à une traduction de symboles et contre l'abandon de la technique d'exploitation des idées qui viennent à l'esprit du rêveur. Les deux techniques d'interprétation du rêve doivent se compléter l'une l'autre. Mais sur les plans tant pratique que théorique la priorité demeure au procédé initialement décrit, qui attribue aux propos exprimés par les rêveurs la signification décisive, tandis que la traduction des symboles à laquelle nous nous livrons vient s'ajouter comme une ressource auxiliaire. > B]

[C < ***1. Le chapeau comme symbole de l'homme (de l'organe génital masculin)***[62]

(Extrait partiel du rêve d'une jeune femme devenue agoraphobe à la suite d'une angoisse de tentation)

« *Je me promène en été dans la rue, je porte un chapeau de paille d'une forme particulière, dont la partie médiane est recourbée vers le haut, et dont les côtés pendent vers le bas (la description se bloquant ici un instant) et ce de telle manière qu'une partie latérale se trouve plus basse que l'autre. Je suis joyeuse et d'humeur confiante, et au moment où je passe devant une troupe de jeunes officiers, je pense à part moi : vous tous, vous ne pouvez rien me faire du tout.* »

Comme elle ne peut pas produire d'idée qui lui viendrait sur le chapeau dans le rêve, je lui dis : le chapeau est sans doute un organe génital masculin avec son élément central dressé et les deux parties latérales qui pendent. Que le chapeau soit censé être un homme |**366**| est peut-être une chose étrange, mais on dit bien « passer la coiffe » [pour « se marier »]. Je m'abstiens délibérément d'interpréter le détail sur la différence de niveau des deux parties qui pendent sur le côté, bien que ce soit précisément ce genre de détails qui, dans la détermination qui leur est affectée, ne puissent que montrer la voie à suivre pour l'interprétation. Je poursuis : si donc elle a un mari pourvu d'un organe génital aussi magnificent, elle n'a rien à redouter des officiers, c'est-à-dire rien à désirer de leur part, dès lors que d'ordinaire elle est essentiellement retenue par ses fantasmes de tentation de sortir sans protection ni compagnie. J'avais déjà pu lui donner à plusieurs reprises cette dernière explication de son angoisse, étayée par un autre matériau.

Or il vaut vraiment la peine d'observer la façon dont la rêveuse se comporte après cette interprétation. Elle retire la description du chapeau et refuse d'avoir dit que les deux parties latérales étaient pendantes. Je suis trop certain de ce que j'ai entendu pour me laisser induire en erreur et persiste dans ce rappel. Elle se tait un moment, puis trouve le courage de demander ce que cela signifie que chez son mari un testicule soit plus bas

que l'autre, et s'il en allait de même chez tous les hommes. Grâce à quoi ce détail particulier du chapeau se trouvait donc élucidé et toute l'interprétation acceptée par elle.

Il y a longtemps que le symbole du chapeau m'était familier quand la patiente m'a fait état de ce rêve. Il y a d'autres cas, moins transparents, dont j'ai cru pouvoir tirer la conclusion que le chapeau peut aussi représenter un organe génital féminin[63].

2. Le petit est l'organe génital – être écrasé par une voiture est un symbole de rapport sexuel

(Autre rêve de la même patiente agoraphobique)

Sa mère fait partir sa petite fille afin qu'elle soit obligée d'aller seule. Elle est ensuite avec sa mère dans le train et voit |**367**| *sa petite aller directement sur les rails, où elle ne peut donc que se faire écraser. On entend les os qui craquent (là elle éprouve une sensation désagréable, mais n'est pas vraiment épouvantée). Après cela elle se retourne depuis la fenêtre du wagon en regardant si derrière on ne voit pas les morceaux. Puis elle fait des reproches à sa mère qui a laissé partir la petite toute seule*.

Analyse : il n'est pas facile de fournir ici l'interprétation complète de ce rêve. Il est issu d'un cycle de rêves et ne peut être compris complètement que dans sa liaison avec ces autres rêves. Il n'est justement pas facile d'obtenir de manière suffisamment isolée le matériau requis pour la mise en évidence de la symbolique. – La malade trouve d'abord qu'il faut interpréter empiriquement le trajet en chemin de fer, comme allusion à un trajet après le départ d'un établissement de soins neurologiques où naturellement elle était tombée amoureuse du directeur. Sa mère était allée la chercher, le médecin avait surgi à la gare en lui tendant un bouquet de fleurs d'adieux ; il lui était désagréable que sa mère fût témoin de cet hommage. La mère apparaît donc ici comme celle qui perturbe ses tentatives amoureuses, rôle qui avait effectivement été le lot de cette femme sévère pendant les années où elle était jeune fille. – La première idée qui lui vient concerne la phrase « elle se retourne pour voir si derrière on ne voit pas les morceaux ». Dans la façade onirique il faudrait naturellement penser

aux morceaux de sa fillette écrasée et réduite en bouillie. Mais cette idée va dans une tout autre direction. Elle rappelle qu'un jour elle a vu son père de dos, nu, dans la salle de bains, passe ensuite aux différences de sexe et souligne que chez l'homme on peut voir l'appareil génital même par-derrière, ce qui n'est pas le cas chez la femme. Dans ce contexte c'est donc elle-même qui interprète les choses en disant que le petit c'est l'organe génital, et sa petite (elle a une fillette de quatre ans) son propre organe génital. Elle fait reproche à sa mère d'avoir exigé d'elle de vivre comme si elle n'avait pas d'organe génital, et retrouve ce reproche dans la phrase introductive du rêve : la mère faisait partir sa petite, pour qu'elle soit obligée d'aller seule. Dans son imaginaire le fait d'aller seule dans la rue signifie : ne pas avoir d'homme, pas de relation sexuelle (*coïre* : aller ensemble), et elle n'aime pas ça. D'après tout ce qu'elle indique |**368**| elle a, étant jeune fille, souffert de la jalousie de sa mère du fait de la préférence que lui accordait son père.

L'interprétation approfondie de ce rêve résulte d'un autre rêve de la même nuit, dans lequel elle s'identifie à son frère. Elle était effectivement une fille du genre garçon manqué et a dû bien souvent s'entendre dire qu'avec elle on avait perdu un garçon. Pour cette identification avec le frère il devient alors particulièrement clair que le « petit », [*das* « *Kleine* »] signifie l'organe génital. La mère le (la) menace de castration, laquelle ne peut rien être d'autre que la punition pour avoir joué avec son membre, et par là même l'identification montre qu'elle-même en tant qu'enfant s'est masturbée, ce que son souvenir jusqu'à présent n'avait gardé qu'à propos du frère. D'après les indications de ce deuxième rêve, elle a dû acquérir jadis une connaissance précoce de l'organe génital masculin que par la suite elle a perdue. Le deuxième rêve renvoie en outre à la théorie sexuelle infantile qui veut que les filles naissent par castration des garçons. Après que je lui ai exposé cette croyance en vigueur chez les enfants, elle en trouve immédiatement une confirmation dans le fait qu'elle connaît l'anecdote où le gamin demande à la gamine : « On l'a coupé ? », à quoi elle répond « Non, ç'a toujours été comme ça ».

Le fait de faire partir la petite, l'organe génital, fait donc également référence dans le premier rêve à la menace de castration. Finalement elle en veut à sa mère de ne pas l'avoir fait naître garçon.

Quant au fait que « se faire écraser » symbolise un rapport sexuel, il ne ressortirait pas de ce rêve comme une évidence si de nombreuses autres sources ne nous en avaient convaincu avec certitude.

3. Figuration de l'organe génital par des bâtiments, des escaliers, des puits

(Rêve d'un jeune homme inhibé par son complexe du père)

« *Il se promène avec son père dans un lieu qui est certainement le Prater, car on voit la* Rotonde*, devant celle-ci une* avancée *plus petite à laquelle est attaché un* ballon captif*, qui semble cependant assez* dégonflé*. Son père lui demande ce que c'est que tout ça ; il s'étonne de cette question, mais le lui explique. Ils arrivent ensuite dans une cour* |**369**| *où est étalée une grande plaque de tôle. Son père veut en* arracher *un grand morceau, mais avant cela il regarde autour de lui pour voir si quelqu'un ne pourrait pas remarquer la chose. Il lui dit qu'il n'a qu'à le dire tout simplement au surveillant et qu'il pourra alors en prendre sans plus de façons. De cette cour un* escalier *conduit au fond d'un* puits*, dont les parois sont matelassées d'un mol capiton, un peu comme un fauteuil de cuir. Au bout de ce puits il y a une plateforme assez longue puis commence un nouveau* puits… »

Analyse. Ce rêveur relevait d'un type de malades qui se prêtent mal au traitement, qui jusqu'à un certain point de l'analyse ne manifestent absolument aucune résistance, et à partir de là s'avèrent presque inaccessibles. Il interpréta ce rêve de manière quasi autonome. La rotonde, dit-il, est mon organe génital, le ballon captif devant est mon pénis, dont j'ai à déplorer la mollesse. On peut donc s'autoriser à traduire en entrant dans les détails et dire que la rotonde est le postérieur – qu'enfant il rangeait régulièrement dans l'appareil génital –, et que la petite avancée, ce sont les bourses. Dans le rêve, le père lui demande ce que c'est que tout ça, c'est-à-dire à quoi servent et comment fonctionnent les organes génitaux ; on n'hésitera pas à renverser le dispositif, en sorte que c'est lui qui devient l'instance questionneuse. Comme dans la réalité un tel interrogatoire du père n'a jamais eu lieu, il faut concevoir la pensée du rêve comme un désir,

ou la prendre par exemple au conditionnel : « Si j'avais prié mon père de m'éclairer sur la sexualité. » Nous trouverons bientôt, à un autre endroit, la poursuite de cette pensée.

La cour dans laquelle la tôle est étalée ne doit pas être prise en première ligne de manière symbolique, mais provient des locaux de l'affaire du père. Pour des raisons de discrétion j'ai mis la « tôle » à la place du matériau autre dont le père fait le négoce, sans changer quoi que ce soit d'autre à la lettre du rêve. Le rêveur est entré dans l'affaire du père et s'est violemment scandalisé des pratiques pas très correctes sur lesquelles repose en partie le bénéfice. C'est pourquoi la continuation de la pensée du rêve évoquée ci-dessus devrait être : « (Si je l'avais interrogé), il m'aurait trompé comme il trompe ses clients. » |**370**| Pour l'*arrachement*, qui sert à la figuration de la malhonnêteté commerciale, le rêveur fournit lui-même la deuxième explication, cela signifierait la masturbation. Non seulement ceci nous est familier depuis longtemps (voir ci-dessus, p. 253), mais cela s'accorde aussi très bien avec le fait que le caractère secret de la masturbation est exprimé par le contraire (on a bien le droit de le faire ouvertement). Conformément à tout ce qu'on peut s'attendre à constater, l'activité onanique est de nouveau imputée au père, de même que le questionnement dans la première scène onirique. Quant au puits il l'interprète aussitôt comme vagin en se fondant sur le mol capiton qui tapisse les parois. Et c'est moi, instruit par d'autres connaissances, qui introduis l'idée que la descente aussi bien que la montée visent à décrire le coït dans le vagin (voir ma note dans le *Zentralblatt für Psychoanalyse*, I, 1, 1910 ; voir ci-dessus p. 360, note).

Pour ce qui est des détails, le fait qu'au premier puits succède une assez longue plate-forme, et ensuite un nouveau puits, il les explique de lui-même par la biographie. Il a pratiqué le coït pendant un certain temps, puis abandonné les rapports du fait d'inhibitions et il espère pouvoir les reprendre maintenant à l'aide de la cure. Mais vers la fin le rêve devient moins net et il ne peut pas ne pas sembler plausible aux personnes averties que dès la deuxième scène du rêve l'influence d'un autre thème se fait valoir, auquel font allusion les affaires du père, ses tromperies et le premier vagin figuré comme puits, en sorte que l'on peut supposer ici une référence à la mère.

4. L'organe génital masculin symbolisé par des personnages, l'organe féminin par un paysage

(Rêve d'une femme du peuple dont le mari est agent de police, communiqué par B. Dattner)

« *… et qu'alors quelqu'un était rentré par effraction dans l'habitation et qu'elle avait eu très peur et appelé un agent. Mais que celui-ci s'était rendu, en compagnie pacifique de deux « pèlerins*[64] *» avec qui il était d'accord,* |**371**| *dans une église*[65] *où l'on montait par plusieurs marches*[66] *; que derrière l'église il y avait une montagne*[67] *et tout en haut une épaisse forêt*[68]*. Que l'agent était équipé d'un casque, d'un hausse-col et d'un manteau*[69]*. Qu'il avait une barbe brune ; que les deux vagabonds, qui étaient allés paisiblement avec l'agent, avaient eu des tabliers ficelés en sacs [*sackartig*] autour des hanches*[70]*. Que devant l'église un chemin menait à la montagne. Que celle-ci, des deux côtés, était couverte d'herbes et de broussailles de plus en plus épaisses, qui se transformaient au sommet de la montagne en une véritable forêt*. » > C]

[E < ***5. Rêves de castration chez les enfants***

a) « *Un garçon de trois ans et cinq mois, qui visiblement accepte mal le retour de campagne de son père, se réveille un matin perturbé et énervé et répète sans cesse la question : pourquoi papa a porté sa tête sur une assiette ? Cette nuit papa a porté sa tête sur une assiette*. »

b) « *Un étudiant souffrant aujourd'hui d'une grave névrose obsessionnelle se souvient que dans sa sixième année il a fait, de manière répétée, le rêve suivant : il va chez le coiffeur se faire couper les cheveux. Arrive une grande femme aux traits sévères, qui s'approche de lui et lui tranche la tête. Il reconnaît cette femme comme étant sa mère. »* > E]

[D < ***6. Sur la symbolique de l'urine***

Les dessins reproduits ici sont tirés d'une série d'images que Ferenczi a trouvées dans une revue humoristique hongroise (*Fidibusz*) et dont il a

reconnu qu'elles pouvaient servir à illustrer la théorie du rêve. Dans son travail sur la stratification des symboles dans le rêve de réveil, etc. (p. 99) Otto Rank a déjà utilisé cette planche intitulée « Le rêve de la nurse française » (voir p. 373).

C'est seulement la dernière image, avec le réveil de la nurse provoqué par les cris de l'enfant, qui nous montre que les sept images précédentes figurent un rêve. |**372**| La première reconnaît le stimulus déclencheur, qui devait aboutir au réveil. Le petit garçon a exprimé un besoin et demande qu'on l'aide en conséquence. Mais le rêve troque la situation dans la chambre contre celle d'une promenade. Dans la deuxième image, elle a déjà posté le garçon contre un coin de rue, il urine – elle peut continuer à dormir. Mais le stimulus de réveil persiste, et même s'accentue ; le garçon, qui s'estime délaissé, braille de plus en plus fort. Plus il insiste à réclamer le réveil et l'assistance de sa nurse, plus le rêve de celle-ci intensifie l'assurance qu'il lui signifie que tout est en ordre et qu'elle n'a pas besoin de se réveiller. Ce faisant il traduit le stimulus de réveil dans les dimensions du symbole. Le cours d'eau que produit le garçon en train d'uriner est de plus en plus puissant. Sur la quatrième image il porte déjà une barque, puis une gondole, un voilier et pour finir un gros navire à vapeur ! La lutte entre le besoin obstiné de dormir et l'infatigable stimulus de réveil est ici très spirituellement mise en image par un artiste plein de malice. > D]

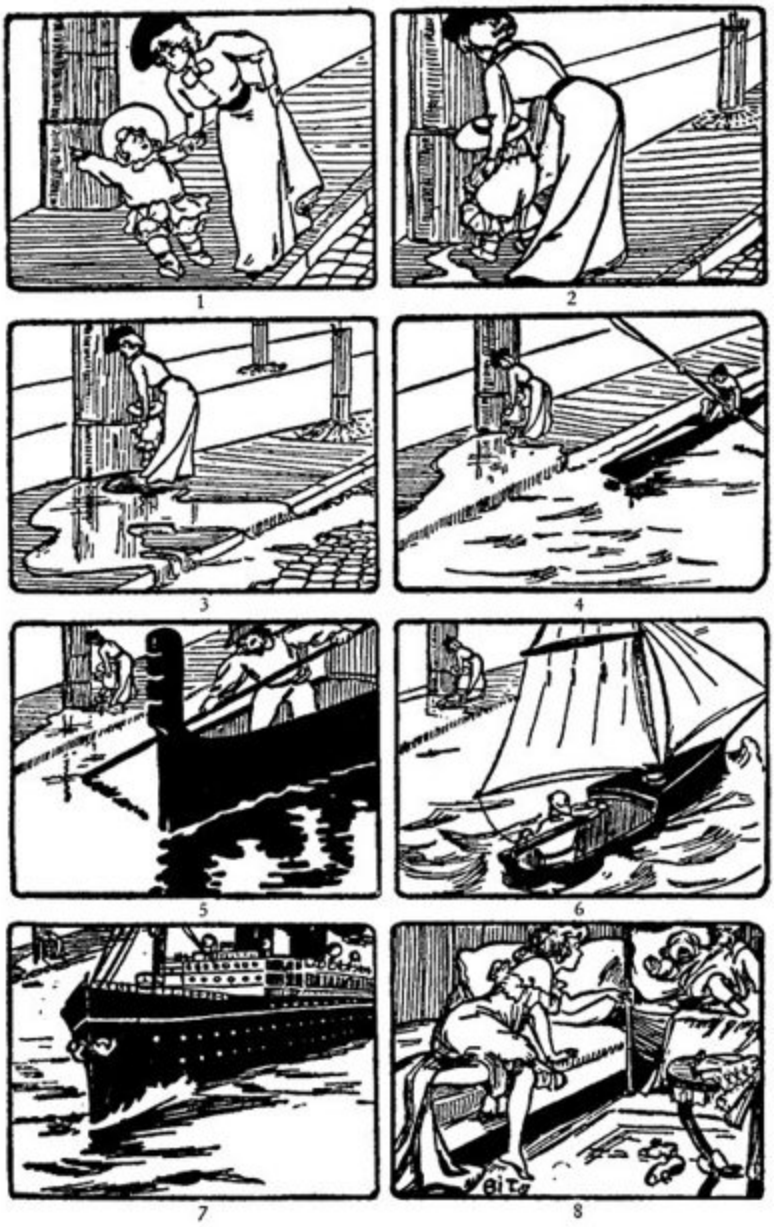

Rêve de la nurse française

[C < *7. Un rêve d'escalier*

(Communiqué et interprété par Otto Rank)

« Au confrère chez qui j'ai trouvé le rêve à stimulus dentaire (cité plus loin, p. 393) je suis également redevable du rêve avec pollution qui suit,

dont la transparence est comparable :

"*Je dévale les* marches *dans la cage d'*escalier *à la poursuite d'une fillette qui m'a fait quelque chose, pour la punir. Parvenu en bas de l'escalier quelqu'un m'a retenu l'enfant (une adulte de sexe féminin ?) ; je l'attrape, mais je ne sais pas si je l'ai tapé, car tout d'un coup je me suis retrouvé au milieu de l'*escalier*, en train de coïter l'enfant (comme si c'était en l'air en quelque sorte). À vrai dire ce n'était pas un coït, mais je ne faisais que frotter mon organe génital sur la partie externe du sien, opération pendant laquelle je voyais avec une netteté extrême aussi bien ce dernier que le visage de l'enfant retourné sur le côté. Pendant l'acte sexuel je voyais à gauche au-dessus de moi (là encore comme en l'air) deux petites peintures accrochées, des paysages représentant une maison dans la verdure. Sur la plus petite, en bas, à l'endroit de la signature du peintre* **|374|** *il y avait mon propre prénom, comme si le tableau m'était destiné en guise de cadeau d'anniversaire. Et puis il y avait encore, accroché devant les deux tableaux, un carton signalant qu'il y avait aussi des tableaux meilleur marché disponibles ; (après quoi je me vois très indistinctement couché dans mon lit comme sur le palier du haut) et je suis alors réveillé par la sensation d'être mouillé, résultat de la pollution qui s'est produite*."

Interprétation : dans la soirée du jour du rêve, le rêveur s'était trouvé dans la boutique d'un libraire, où, tandis qu'il attendait, il avait regardé quelques tableaux exposés, représentant des motifs semblables à ceux des images du rêve. Il s'était approché de plus près d'un petit tableautin qui lui avait particulièrement plu, en cherchant le nom du peintre, qui cependant lui était totalement inconnu.

Le même soir, en société, il avait entendu parler d'une servante de Bohême qui s'était vantée d'avoir « fait dans l'escalier » son enfant naturel ; le rêveur s'était renseigné sur le détail de cet événement peu ordinaire et avait appris que la servante était revenue chez elle avec son soupirant dans le logement de ses parents, où il n'y aurait guère eu d'occasion de rapport sexuel, et que l'homme excité avait accompli le coït dans l'escalier. Ce que le rêveur avait commenté en plaisantant par une allusion à la méchante expression en usage pour le frelatage du vin : que l'enfant avait vraiment "poussé dans l'escalier de la cave".

Tels sont les liens diurnes, représentés avec passablement d'insistance dans le contenu onirique et reproduits sans manières par le rêveur. Mais il

produit tout aussi facilement une ancienne bribe de souvenir infantile, qui a pareillement trouvé une utilisation dans le rêve. La cage d'escalier est celle de la maison dans laquelle il avait passé la majeure partie de ses années d'enfance et où, en particulier, il avait pour la première fois fait connaissance de manière consciente avec les problèmes sexuels. Il avait souvent joué dans cette cage d'escalier et, entre autres, fait des glissades à cheval sur la rampe qui lui avaient fait ressentir une excitation sexuelle. Or dans le rêve il dévale pareillement l'escalier à une vitesse inouïe, si vite qu'à en croire ses propres indications explicites |**375**|, il ne touche même pas les marches, mais comme on dit "descend en *vol plané* " ou glisse. En rapport avec l'épisode vécu dans l'enfance ce début du rêve semble figurer le moment de l'excitation sexuelle. – Mais dans cette cage d'escalier et dans l'appartement qui lui est associé, le rêveur avait aussi souvent joué avec les enfants du *voisinage* à des bagarres sexuelles, où il s'était satisfait de la même façon que ce qui lui arrive dans le rêve.

Si l'on sait d'après les recherches de Freud sur les symboles sexuels (voir *Zentralblatt. f. PsA*., cahier 1, p. 2 et suiv.) que l'escalier et la montée de l'escalier dans le rêve symbolisent presque régulièrement le coït, ce rêve est totalement transparent. Son moteur, comme d'ailleurs le montre aussi son effet, la pollution, est de nature purement libidinale. Dans l'état de sommeil l'excitation sexuelle (représentée dans le rêve par le dévalement rapide – la glissade – de l'escalier) se réveille, excitation dont la marque sadique est suggérée sur la base des jeux de mains rappelés dans la poursuite de l'enfant et dans la violence qu'il lui fait subir. L'excitation libidinale s'accroît et pousse à l'action sexuelle (figurée dans le rêve par la capture de l'enfant et son transport au milieu de l'escalier). Jusque-là le rêve serait dans la pure symbolique sexuelle et totalement opaque pour les interprètes de rêves peu exercés. Mais cette satisfaction symbolique qui aurait garanti le repos du sommeil ne suffit pas à l'excitation libidinale extrêmement forte. L'excitation mène jusqu'à l'orgasme et du coup toute la symbolique de l'escalier est dévoilée comme représentant le coït. Quand Freud souligne comme étant l'une des raisons de l'utilisation sexuelle du symbole de l'escalier le caractère rythmique des deux activités, ce rêve-ci semble aller de manière particulièrement claire dans ce sens, étant donné que, selon l'indication expresse du rêveur, la cadence de son acte sexuel, le

frottement dans les deux sens, haut et bas, avait été, dans tout le rêve, l'élément le plus nettement marqué.

Une remarque encore sur les deux tableaux, qui, indépendamment de leur signification réelle, ont aussi au sens symbolique valeur de « bonnes femmes » [*Weibsbilder*[71]], ce qui ressort déjà du fait |**376**| qu'il s'agit d'une grande et d'une petite image, de la même façon que dans le contenu du rêve on voit apparaître une grande fille (adulte) et une petite fille. Le fait qu'il y ait aussi des tableaux meilleur marché disponibles conduit au complexe « prostituées », de la même façon que, par ailleurs, le prénom du rêveur sur le petit tableau et l'idée qu'il lui est destiné pour son anniversaire renvoient au complexe parental (né dans l'escalier = engendré dans le coït).

La scène finale, peu nette, où le rêveur se voit couché dans un lit en haut sur le palier et sent qu'il est mouillé semble renvoyer plus loin encore dans l'enfance par-delà l'onanisme infantile et avoir pour modèle les scènes associées à un plaisir présumé semblable de pipi au lit. »

8. Un rêve d'escalier modifié

Je fais remarquer à l'un de mes patients, abstinent gravement malade, dont l'imaginaire est fixé sur la mère, et qui a rêvé à plusieurs reprises de monter l'escalier en compagnie de sa mère, qu'une masturbation modérée lui ferait vraisemblablement moins de mal qu'une retenue forcée. L'influence ainsi exercée provoque le rêve suivant :

« *Son professeur de piano lui reproche de négliger son piano, de ne pas répéter les études de Moscheles ni le* Gradus ad parnassum *de Clementi.* »

Il note sur ce point qu'effectivement le *Gradus* est aussi un escalier et que le clavier lui-même, puisqu'il comporte une échelle, est un escalier.

On peut dire qu'il n'existe pas de sphère de représentation qui se refuserait à la figuration de faits et de désirs de nature sexuelle. > C]

[E < *9. Sentiment de réalité et figuration de la répétition*

Un homme âgé aujourd'hui de 35 ans raconte un rêve dont il se souvient bien et qu'il dit avoir fait à l'âge de quatre ans : *Le notaire chez*

qui était déposé le testament du père – il avait perdu son père |**377**| à l'âge de trois ans – *apportait deux grosses poires impériales*[72]*, et on lui en donnait une à manger. L'autre était sur l'appui de fenêtre dans la salle de séjour*. Il se réveillait convaincu de la réalité de ce qu'il avait rêvé et réclamait obstinément à sa mère la deuxième poire, prétendant qu'elle était sur l'appui de fenêtre. Ce qui avait fait rire sa mère.

Analyse. Le notaire était un vieux monsieur jovial, qui, à ce qu'il croit se rappeler, avait effectivement un jour apporté des poires. L'appui de fenêtre était le même que celui du rêve. Outre cela, rien d'autre ne lui vient à l'esprit ; sauf ceci, que récemment sa mère lui avait raconté un rêve. Elle a deux oiseaux posés sur sa tête, se demande quand ils vont s'envoler, mais ils ne s'envolent pas, l'un deux même vole jusqu'à sa bouche et se met à la téter.

Dès lors que les idées spontanées refusent de venir à l'esprit du rêveur, nous avons le droit de tenter l'interprétation par des remplacements symboliques. Les deux poires – *pommes ou poires** – sont les seins de la mère qui l'a nourri ; l'appui de fenêtre est l'avancée du sein, l'analogue des balcons dans le rêve des maisons (voir p. 360). Son sentiment de réalité au réveil est justifié, car sa mère l'a vraiment allaité, au-delà même du temps habituel, et ce sein maternel serait toujours susceptible d'être pris. Il faut traduire le rêve comme suit : mère, redonne (remontre) – moi le sein auquel j'ai bu jadis. Le « jadis » est figuré par le fait de manger l'une des poires, le « re » de redonne par le fait de réclamer l'autre. La *répétition temporelle* d'un acte devient régulièrement dans le rêve l'*augmentation du nombre de présences* d'un objet.

Il est naturellement très frappant que la symbolique joue déjà un rôle dans le rêve d'un enfant de quatre ans, mais ce n'est pas une exception, c'est la règle. On peut dire que le rêveur dispose de la symbolique *dès le tout début*.

Pour saisir à quel point, y compris en dehors de la vie onirique, l'être humain se sert tôt de la figuration symbolique, on peut tirer un enseignement du souvenir qui suit, souvenir non influencé, d'une dame aujourd'hui âgée de 27 ans : *elle a entre trois et quatre ans. La nurse la pousse, ainsi que son frère, plus jeune de onze mois, et une cousine qui se situe entre les deux, en direction des toilettes,* |**378**| *pour que tous y fassent*

leur petite commission avant d'aller se promener. Étant la plus vieille, elle s'assoit sur le siège, les deux autres sont sur le pot. Elle demande à sa cousine : toi aussi tu as un porte-monnaie ? *Walter lui, il a une* petite saucisse*, et moi, j'ai un porte-monnaie. Réponse de la cousine : oui, moi aussi j'ai un porte-monnaie. La nurse a écouté en riant et raconte la conversation à la maman, qui réagit par une sévère réprimande*.

On insérera ici un rêve dont la belle symbolique autorisait une interprétation sans trop d'assistance de la rêveuse : > E]

[D < ***10. « Sur la question de la symbolique dans les rêves des personnes en bonne santé »***[73]

« Une des objections fréquemment avancées par les adversaires de la psychanalyse – en dernier lieu encore par Havelock Ellis[74] – est que la symbolique onirique est peut-être une production du psychisme névrotique, mais ne vaut absolument pas pour le psychisme normal. Outre donc que la recherche psychanalytique ne connaît absolument aucune différence principielle entre la vie psychique normale et la vie psychique névrotique, mais seulement des différences quantitatives, l'analyse des rêves dans lesquels, chez les malades comme chez les bien-portants, les complexes refoulés sont efficients, montre la complète identité chez eux tant des mécanismes que de la symbolique. Et même plus, les rêves innocents de personnes en bonne santé contiennent souvent une symbolique beaucoup plus simple, plus transparente et plus caractéristique que ceux des personnes névrotiques, dans lesquels, du fait de la censure plus puissamment agissante et de la défiguration onirique qui en résulte et qui va plus loin, elle est souvent tourmentée, obscure et difficile à interpréter. Le rêve communiqué dans ce qui suit servira donc à illustrer ce fait. C'est celui d'une jeune fille non névrosée, de nature plutôt prude et réservée ; au cours de l'entretien j'apprends qu'elle est fiancée, mais que des obstacles s'opposent au mariage, susceptibles de le faire repousser. Elle me raconte spontanément le rêve suivant : |**379**| "*I arrange the centre of a table with flowers for a birthday*" (Je mets des fleurs au milieu d'une table pour un anniversaire). À mes questions, elle répond qu'elle était dans son rêve comme dans sa

maison (qu'à l'époque elle ne possède pas) et avait éprouvé un *sentiment de bonheur*.

La symbolique "populaire" me permet de traduire le rêve pour moi-même. Il est l'expression de ses désirs de fiancée. La table avec son milieu garni de fleurs est symbolique d'elle-même et de l'organe génital ; elle figure comme accomplis ses désirs d'avenir en s'occupant déjà de penser à la naissance d'un enfant ; le mariage est donc loin derrière elle.

Je lui fais remarquer que "*the* centre *of a table*" est une expression inusitée, ce qu'elle concède, mais ne puis naturellement l'interroger directement plus avant. J'évitais soigneusement de lui suggérer la signification des symboles, et lui demandai seulement ce qui lui venait à l'esprit au sujet des différentes parties du rêve. Dans le courant de l'analyse, sa réserve a cédé pour faire place à un intérêt net pour l'interprétation et à une franchise que le sérieux de l'entretien autorisait. À ma question sur la nature de ces fleurs, elle répondit d'abord "*expensive flowers ; one has to pay for them*" ("des fleurs qui coûtent cher ; il faut payer pour les avoir"), puisqu'il s'agissait de "*lilies of the valley, violets and pinks or carnations*" (des muguets, littéralement des lys de la vallée, des violettes et des œillets [roses ou chair]). Je fis la supposition que le mot lys dans ce rêve apparaissait dans sa signification populaire comme un symbole de chasteté. Supposition qu'elle confirma, dès lors que ce qui lui vint à l'esprit associé à lys fut "*purity*" (pureté). "*Valley*", la vallée, est un symbole onirique féminin fréquent ; et donc la rencontre contingente des deux symboles dans le nom anglais du muguet [en allemand : "clochette de mai"] est exploitée pour une symbolique de rêve, pour une insistance sur sa précieuse virginité – "*expensive flowers ; one has to pay for them*" – et pour une expression de son attente que le mari sache reconnaître sa valeur. L'expression *expensive flowers*, etc., a, comme nous le verrons, dans chacun des trois symboles floraux une signification différente.

Je cherchais – de manière selon moi passablement audacieuse – à m'expliquer le sens secret des "*violets*", en apparence vraiment non sexuelles |**380**|, par une référence inconsciente au français "viol". À ma grande surprise, la rêveuse y associa "*violate*" , le mot anglais qui signifie violer. La grande ressemblance fortuite entre les mots *violet* et *violate* – qui ne se distinguent dans la prononciation anglaise que par une différence d'accent sur la dernière syllabe – est utilisée dans le rêve pour exprimer

“avec des fleurs” la pensée de la violence de la défloration (mot qui utilise, lui aussi, la symbolique florale), voire un trait masochiste chez cette jeune fille. Bel exemple de ces ponts verbaux par où passent les chemins qui mènent à l’inconscient ; le “*one has to pay for them*” signifie ici la vie dont elle doit payer son devenir femme et mère.

Pour ce qui est de “*pinks*”, qu’elle appelle ensuite “*carnations*”, ce qui me frappe c’est la relation de ce mot au “charnel”. Mais ce qui lui vint à l’esprit pour ce mot c’était “*colour*” (couleur). Elle ajouta que les carnations étaient les fleurs qui *souvent, et en grande quantité*, lui avaient été offertes par son fiancé. À la fin de l’entretien, elle avoue soudain spontanément que ce qui lui était venu à l’esprit n’était pas “*colour*” mais “*incarnation*” (le devenir-chair), ce qui était le mot que j’attendais, d’ailleurs “*colour*” comme idée spontanée n’est pas très éloigné non plus, mais déterminé par la signification de “*carnation*” – couleur chair, et donc par le complexe global. Cette non-sincérité montre que c’est à cet endroit que la résistance était la plus grande, ce qui correspondait au fait que c’est ici que la symbolique était la plus transparente, que la lutte entre la libido et le refoulement autour de ce thème phallique était la plus forte. La remarque qu’elle fait en disant que ces fleurs étaient un cadeau fréquent de son fiancé est une autre référence, outre le double sens de carnation, à leur sens phallique dans le rêve. L’occasion diurne des fleurs offertes est utilisée pour exprimer la pensée de don et de contre-don sexuel : elle fait cadeau de sa virginité et attend en échange le cadeau d’une riche vie amoureuse. Ici encore, les mots “*expensive flowers*, *one has to pay for them*” doivent bien avoir une signification – sans doute réelle, financière. |**381**| La symbolique florale du rêve contient donc le symbole virginal féminin, le symbole masculin et la référence à la défloration violente. Rappelons que la symbolique sexuelle des fleurs, qui comme on sait est très répandue par ailleurs, symbolise les organes sexuels humains par les fleurs en floraison[75], les organes sexuels des plantes. S’offrir des fleurs chez les amoureux a peut-être en général cette signification inconsciente.

L’anniversaire qu’elle prépare dans le rêve signifie sans doute la naissance d’un enfant. Elle s’identifie avec le fiancé, le figure tel qu’il l’arrange, elle, en vue d’une naissance, et donc coïte. La pensée latente pourrait être : si j’étais lui, je n’attendrais pas, mais je déflorerais la fiancée

sans lui poser de question, j'emploierais la violence. C'est bien à cela aussi que fait allusion le *violate*. Ainsi s'exprime aussi la composante libidinale sadique.

Dans une couche plus profonde du rêve le "*I arrange*", etc., devrait avoir une signification autoérotique, et donc infantile.

« Elle a aussi un savoir, uniquement possible dans le rêve, de ce qui lui fait défaut sur le plan corporel ; elle se voit aussi plate qu'une table ; le caractère précieux du centre (qu'elle appelle une autre fois *a centre piece of flowers*), sa virginité, n'en sont que davantage soulignés. La dimension horizontale de la table devrait elle aussi contribuer au symbole en lui fournissant un élément. – Le caractère concentré du rêve mérite d'être noté ; rien n'est superflu, chaque mot est un symbole.

Par la suite elle apporte un complément à ce rêve : "*I decorate the flowers with green crinkled paper*" (je décore les fleurs avec du papier crépon vert). Elle ajoute que c'est du *fancy paper* (papier fantaisie), celui dont on revêt les pots de fleurs ordinaires. Elle continue : "*to hide untidy things, whatever was to be seen, which was not pretty to the eye ; there is a gap, a little space in the flowers*". Soit donc : pour cacher les choses malpropres, qui ne sont pas jolies à regarder ; une fente, un petit espace dans les fleurs, "*the paper looks like velvet or moss*" ("le papier ressemble à du velours ou à de la mousse"). À "*decorate*" elle associe "*decorum*", comme je m'y attendais. Sur le fait que la couleur verte soit prédominante, elle associe "*hope*", (l'espoir), |**382**| nouvelle référence à la grossesse. – Ce qui prédomine dans cette partie du rêve ce n'est pas l'identification avec l'homme : on voit des pensées de pudeur et de franchise se faire une place. Elle se fait belle pour lui, se reconnaît des défauts physiques dont elle a honte et qu'elle cherche à corriger. Les idées spontanées, velours, mousse, sont une indication nette qu'il s'agit des *crines pubis*.

Le rêve est une expression de pensées que la pensée vigile de la jeune fille connaît à peine ; des pensées qui s'occupent de l'amour sensuel et de ses organes ; elle est littéralement "arrangée pour un jour de naissance", c'est-à-dire coïtée[76] ; la peur de la défloration et peut-être aussi la souffrance voluptueuse trouvent à s'exprimer ; elle reconnaît qu'il lui manque certaines choses sur le plan physique, surcompense celles-ci par une surestimation de la valeur de sa virginité. Sa honte excuse la sensualité

qui pointe par le fait que celle-ci a pour finalité l'enfant. Même les considérations matérielles, qui sont étrangères à l'amoureuse, trouvent à s'exprimer ; l'affect du rêve simple – le sentiment de bonheur – indique qu'ici de forts complexes sentimentaux ont trouvé à se contenter. »

Ferenczi a fort justement fait remarquer avec quelle facilité précisément les « rêves d'ingénus » permettent de deviner le sens des symboles et la signification des rêves (*Int. Zeitschr.f. PsA*. IV, 1916-1917).

[E < Si j'insère ici l'analyse qui suit d'une personnalité historique de notre époque, c'est parce que dans ce rêve un objet qui de toute manière se serait prêté à la représentation du membre viril y est caractérisé de la manière la plus nette, par une définition rajoutée, comme symbole phallique. On peut difficilement ne pas faire de l'« allongement à l'infini » d'une cravache de cavalier autre chose que l'érection. En outre, ce rêve fournit un bon exemple de la façon dont des pensées sérieuses et très éloignées du sexuel sont amenées à une figuration par du matériau sexuel infantile. |**383**|

11. Un rêve de Bismarck

(par le Dr Hanns Sachs)

« Dans ses *Souvenirs et réflexions* Bismarck (tome II de l'édition populaire, p. 222) fait part d'une lettre écrite le 18 décembre 1881 à l'empereur Guillaume [I^{er}]. Cette lettre contient le passage suivant : "Ce que Votre Majesté me confie m'encourage à raconter un rêve que j'ai fait au printemps 1863, au plus difficile des jours d'un conflit dont l'œil humain n'apercevait aucune issue praticable. J'ai rêvé et raconté dès le lendemain matin à ma femme et à d'autres témoins que je chevauchais sur un étroit sentier des Alpes, l'abîme à droite, les rochers à gauche ; le sentier se rétrécissait soudain, en sorte que le cheval se mettait à refuser, et il était impossible à cause du manque de place de faire demi-tour ou de descendre de cheval ; j'ai frappé alors avec ma cravache, que je tenais dans la main gauche, sur la paroi rocheuse entièrement lisse en implorant Dieu. La cravache s'est alors allongée à l'infini, la paroi a basculé comme un décor de théâtre, découvrant un large chemin avec vue sur les collines et une vaste

forêt, comme en Bohême, ainsi que des troupes prussiennes derrière leurs drapeaux, et en moi-même, toujours dans le rêve, je pensais à la façon dont je pourrais promptement faire savoir tout cela à Votre Majesté. Ce rêve s'est accompli et je m'en suis réveillé joyeux et ragaillardi."

L'action du rêve se décompose en deux sections : dans la première partie, le rêveur finit par tomber dans une situation oppressante, dont il est sauvé ensuite de manière miraculeuse. La situation difficile dans laquelle se trouvent la monture et le cavalier est une figuration onirique aisément reconnaissable de la situation critique de l'homme d'État, que, le soir même du rêve, réfléchissant aux problèmes de sa politique, il avait pu ressentir de manière particulièrement amère. Par la version en parabole qui parvient à la figuration Bismarck lui-même décrit, dans le passage de la lettre reproduite ici, le caractère désespéré de sa position de l'époque ; elle lui était donc parfaitement familière et allait de soi. À côté de cela, nous avons sans doute aussi sous les yeux un bel exemple de ce que Silberer appelle "phénomène fonctionnel". Les processus à l'œuvre dans l'esprit du rêveur – qui se heurte ici, pour chacune des solutions tentées par ses pensées, à des obstacles infranchissables, et n'a cependant ni la possibilité ni le droit |**384**| d'arracher son esprit à son affairement à ces problèmes – sont très pertinemment donnés par le cavalier qui ne peut ni avancer ni reculer. La fierté qui lui interdit de songer à un abandon ou à une retraite s'exprime dans le rêve par les mots : "faire demi tour ou descendre de cheval… impossible". En sa qualité d'homme d'action tout entier à ce qu'il fait, qui se met à la torture pour le bien d'autrui, il allait de soi pour Bismarck de se comparer avec un cheval, et il l'a du reste fait en diverses occasions, par exemple dans sa célèbre formule : "Fringant cheval meurt sous le harnois." Ainsi analysés, les mots qui disent que "le cheval refusait" ne signifient rien d'autre sinon que l'intéressé, mort de fatigue, éprouvait le besoin de se détourner des soucis du présent, ou pour dire les choses autrement, qu'il était sur le point de se libérer des chaînes du principe de réalité par le sommeil et le rêve. En prélude à la satisfaction du désir, qui s'exprime si fortement dans la deuxième partie, on a ici le mot *Alpenpfad*[77] [sentier dans les Alpes]. Bismarck savait sans doute déjà à l'époque qu'il allait passer ses prochaines vacances dans les Alpes – à Gastein ; le rêve qui l'y transportait le libérait donc d'un coup de toutes les pesantes tâches d'homme d'État.

Dans la deuxième partie, les désirs du rêveur sont exposés comme satisfaits d'une double manière – de manière tangible et sans voiles, et outre cela encore, de manière symbolique. Symboliquement par la disparition du rocher qui le bloque, à la place duquel apparaît un large chemin – et donc l'issue recherchée sous la forme la plus commode qui soit – sans voiles par le spectacle offert des troupes prussiennes qui progressent. Nul besoin absolument, pour expliquer cette vision prophétique, de construire des corrélations mystiques ; la théorie freudienne de la satisfaction du désir suffit entièrement. À l'époque, pour trouver la meilleure issue aux conflits internes de la Prusse, Bismarck appelait déjà de ses vœux une guerre victorieuse avec l'Autriche. Et quand il voit les troupes prussiennes en Bohême, en territoire ennemi par conséquent, avec leurs drapeaux, le rêve lui présente par là ce désir comme satisfait, ainsi que Freud le postule. N'est significatif sur le plan individuel que le fait que le rêveur dont nous nous occupons ici ne se soit pas contenté |**385**| de la satisfaction onirique, mais ait su également obtenir par la force la satisfaction réelle. Un trait qui ne pourra que sauter aux yeux de tout pratiquant exercé de la technique d'interprétation psychanalytique, c'est cette cravache qui s'allonge à l'infini. Cravache, bâton, lance, etc. sont bien connus de nous comme autant de symboles phalliques ; mais quand en outre cette cravache possède la propriété la plus spectaculaire du phallus, son aptitude à l'extension, il ne saurait guère y avoir de doute. L'exagération du phénomène par l'"allongement à l'infini" semble devoir être interprété en renvoyant au surinvestissement infantile. Le fait de prendre-dans-la-main cette cravache est une allusion nette à la masturbation, en l'espèce de laquelle naturellement on ne songera pas aux conditions de vie actuelle du rêveur, mais à un plaisir d'enfant enfoui dans un lointain passé. On tirera ici grand profit de l'interprétation trouvée par le Dr Stekel, selon laquelle ce qui est à gauche dans le rêve signifie le non-droit, l'interdit, le péché, ce qui est tout à fait applicable à l'onanisme infantile pratiqué à l'encontre d'une interdiction. Entre cette strate infantile très profonde et la surface qui ne s'occupe que des projets diurnes de l'homme d'État, on peut encore mettre en évidence un niveau intermédiaire, qui est en relation avec les deux autres. Tout l'épisode de libération miraculeuse d'une détresse en frappant sur le rocher et en sollicitant l'aide de Dieu rappelle manifestement une scène biblique, celle où Moïse, en frappant le rocher, en fait jaillir l'eau

pour les enfants d'Israël assoiffés. On peut sans problème supposer une familiarité sans failles avec ce passage chez Bismarck, issu d'une vieille famille protestante pétrie de culture biblique. À cette époque du conflit, Bismarck pouvait aisément se comparer à Moïse, à l'homme qui guide son peuple et veut le libérer, et que ce peuple récompense par la rébellion, la haine et l'ingratitude. Ce qui nous fournirait donc le point d'appui dans les désirs actuels. D'un autre côté, le passage de la Bible contient un certain nombre de détails tout à fait utilisables pour la figuration imaginaire de la masturbation. C'est contre le commandement divin que Moïse saisit le bâton, et le Seigneur le punit de cette transgression en lui annonçant qu'il mourra sans avoir mis le pied dans la Terre promise. La prise en main interdite du bâton – indubitablement phallique dans le rêve –, l'émission de liquide produite en frappant avec ce bâton, enfin la menace de mort : nous avons là réunis |**386**| tous les moments principaux de la masturbation infantile. Ce qui est intéressant, c'est le travail d'élaboration sous-jacent qui, par la médiation du passage biblique, soude ensemble ces deux images hétérogènes, dont l'une provient du psychisme de l'homme d'État génial, l'autre des émois d'une âme d'enfant primitive, et cela en réussissant à effacer tous les facteurs pénibles. Que se saisir du bâton soit une action interdite, rebelle, n'est plus guère signalé symboliquement que par la main gauche, qui est celle du geste. Mais dans le contenu onirique manifeste, Dieu est invoqué, comme pour repousser de manière très ostentatoire toute idée d'interdit ou de chose secrète. Des deux promesses de Dieu à Moïse, qu'il verra la Terre promise, qu'il n'y entrera pas, l'une est figurée très nettement comme accomplie (la "vue sur les collines et une vaste forêt"), l'autre, extrêmement pénible, n'est pas du tout évoquée. L'eau a vraisemblablement été victime de l'élaboration secondaire, qui s'efforce avec succès d'unifier cette scène avec la précédente : au lieu de l'eau, c'est le rocher lui-même qui s'effondre.

On devrait s'attendre à ce que la conclusion d'une production imaginaire infantile tournant autour de la masturbation, dans laquelle le motif de l'interdit est représenté, soit le désir de l'enfant que les personnes ayant l'autorité dans son entourage n'apprennent rien de ce qui est arrivé. Dans ce rêve, ce désir est remplacé par son contraire, par le désir d'annoncer immédiatement au roi ce qui s'est passé. Mais ce renversement se raccorde excellemment et de manière parfaitement discrète à l'imaginaire

de victoire contenu dans la strate supérieure des pensées du rêve et dans une partie du contenu manifeste du rêve. Ce genre de rêve de victoire et de conquête est souvent la couverture d'un désir de conquête érotique ; certains traits individuels du rêve, comme par exemple le fait qu'une résistance s'oppose à la tentative de percer un passage, mais qu'après l'usage de la cravache qui s'allonge un large chemin apparaisse, devraient aller dans ce sens, mais ils ne suffiraient pas à fonder une orientation précise du désir et de la pensée qui traverse le rêve de bout en bout. Nous voyons ici un exemple type de défiguration onirique parfaitement réussie. Le substrat choquant a été traité par un travail de recouvrement |**387**| qui fait que nulle part il ne pointe hors du tissu étalé par-dessus comme une couverture protectrice. Le résultat de tout cela est que toute délivrance d'angoisse a pu être habilement contrariée. C'est un cas idéal de satisfaction de désir réussie sans enfreindre la censure, si bien que nous pouvons comprendre que le rêveur se soit réveillé de ce rêve joyeux et ragaillardi. » > E]

[B < Je conclus par le

12) Rêve d'un chimiste,

soit celui d'un jeune homme qui s'efforçait de perdre ses habitudes onanistes et de les remplacer par les rapports avec la femme.

Informations préalables. La veille du rêve il a donné à un étudiant l'explication de la réaction de Grignard, dans laquelle il faut dissoudre du magnésium dans un éther absolument pur sous l'action catalytique de l'iode. Deux jours auparavant une explosion s'était produite lors de la même réaction, et un ouvrier s'était brûlé à la main.

Rêve : I) *Il doit faire du bromure de phényl-magnésium, voit l'appareillage très nettement, mais il s'est lui-même substitué au magnésium. Il est alors dans un état général bizarrement vacillant, ne cesse de se dire : c'est ce qu'il faut, ça va, mes pieds se dissolvent déjà, mes genoux ramollissent. Puis il met la main, tâte ses pieds, sort entre-temps (il ne sait pas comment) ses jambes de la cornue, se dit encore : ce n'est pas possible. – Si, quand même, c'est fait correctement. Là-dessus il se réveille*

partiellement, se répète le rêve parce qu'il veut me le raconter. Il a peur directement que le rêve se dissolve, pendant tout ce demi-sommeil il est très énervé et ne cesse de se répéter : phényl, phényl.

II) *Il est avec toute sa famille à …ing, il doit être à 11 heures 30 à un rendez-vous au Schottentor avec une certaine dame, mais il ne se réveille qu'à 11 heures 30. Il se dit : maintenant c'est trop tard, le temps d'y arriver il sera midi et demi. Le moment d'après il voit toute sa famille rassemblée autour de la table, et de manière particulièrement nette sa mère et la bonne avec la soupière. Il se dit alors : bon, si on mange déjà, bien sûr que je ne peux plus partir.* |**388**|

Analyse : il est sûr que le premier rêve contient déjà une référence à la dame de son rendez-vous (le premier rêve est fait dans la nuit qui précède la rencontre attendue). L'étudiant à qui il donne le renseignement est un gaillard particulièrement dégoûtant ; il lui dit : ce n'est pas ce qu'il faut, parce que le magnésium était encore complètement intact, et que l'autre répondait comme s'il s'en fichait complètement : sûr, ce n'est pas ce qu'il faut. Cet étudiant, c'est sûrement lui-même – il est indifférent à son analyse, comme celui-ci l'est à sa synthèse –, mais le « Il » qui exécute l'opération dans le rêve, c'est moi. Comme il doit m'apparaître dégoûtant avec son indifférence à la réussite !

D'une autre côté, il est ce avec quoi l'analyse (la synthèse) est faite. Il s'agit de la réussite de la cure. Les jambes dans le rêve rappellent une impression d'hier soir. Au cours de danse il a rencontré une dame dont il veut faire la conquête. Il s'est pressé si fort contre elle qu'elle s'est mise soudain à crier. Quand il a relâché la pression sur sa jambe, il a senti sa forte contre-pression sur sa jambe jusqu'au-dessus du genou, aux endroits évoqués dans le rêve. Dans cette situation, la femme est donc le magnésium dans la cornue, avec lequel finalement ça marche. Il est *féminin** face à moi, de même qu'il est *viril** face à la femme. Si ça marche avec la dame, ça marchera avec la cure. Le fait qu'il se tâte et ait des sensations aux genoux renvoie à l'onanisme et correspond à sa fatigue de la journée précédente. – Le rendez-vous était effectivement convenu pour 11 heures 30. Son désir de le rater en ne se réveillant pas, et de rester auprès des objets sexuels domestiques (c'est-à-dire dans l'onanisme) correspond à sa résistance.

Sur la répétition du nom phényl, il nous informe de ceci : tous ces radicaux en *yl* lui ont toujours beaucoup plu, ils sont d'emploi très commode : benzyl, acétyl, etc. Tout ça, sans doute, n'explique rien, mais quand je lui propose le radical : Schlemihl[78], il rit beaucoup et me raconte que pendant l'été il a lu un livre de Prévost et que dans celui-ci il était question au chapitre « Les exclus de l'amour* » des « *Schlemiliés** », pour être plus précis, et qu'en lisant leur description il s'était dit : c'est mon cas. |**389**| Ça aurait été aussi une schlemihlerie s'il avait manqué le rendez-vous. > B]

[D < Il semble que la symbolique sexuelle du rêve ait déjà trouvé une confirmation expérimentale. Le Dr Phil. K. Schrötter a engendré des rêves en 1912, à l'incitation de H. Swoboda, chez des personnes plongées dans une hypnose profonde, en utilisant une instruction suggestive qui fixait déjà une grande partie du contenu du rêve. Quand la suggestion donnait l'instruction de rêver d'un rapport sexuel normal ou anormal, le rêve exécutait ces instructions en mettant à la place du matériau sexuel les symboles connus par l'interprétation psychanalytique du rêve. En sorte que, par exemple, après la suggestion de rêver d'un rapport homosexuel avec une amie, cette même amie apparaissait dans le rêve en tenant à la main un sac de voyage assez miteux, sur lequel était collé une étiquette portant ces mots imprimés : « Réservé aux dames. » On n'avait jamais parlé auparavant à cette rêveuse, nous dit-on, d'une quelconque symbolique dans le rêve et dans l'interprétation du rêve. Malheureusement le jugement qu'on peut porter sur cette étude importante est troublé par le fait malheureux que, peu après, le Dr Schrötter a mis fin à ses jours. Il n'est question de ses expériences sur le rêve que dans une communication encore provisoire du *Zentralblatt für Psychoanalyse.* > D]

[G < G. Roffenstein a publié des résultats comparables en 1923. Mais ce qui paraît particulièrement intéressant, ce sont les expériences faites par Betlheim et Hartmann, dès lors que chez eux l'hypnose était écartée. Ces auteurs (« Sur les réactions manquées dans la psychose de Korsakoff », *Archiv für Psychiatrie*, tome 72, 1924) ont raconté à des malades atteints de ce genre de confusion des histoires à contenu grossièrement sexuel et pris en considération les défigurations survenant lors de la reproduction des histoires racontées. Il est apparu qu'on voyait arriver alors les symboles

connus par l'interprétation du rêve (monter les escaliers, piquer et tirer comme symboles du coït, couteaux et cigarettes comme symboles péniens). Une valeur particulière est attribuée à l'apparition du symbole de l'escalier, parce que, comme les auteurs le notent à juste titre, « une symbolisation de ce type serait inaccessible à un désir de défiguration conscient ». > G] |**390**|

[D < C'est seulement maintenant que nous avons accordé toute notre attention à la symbolique dans le rêve que nous allons pouvoir continuer à traiter des *rêves typiques*, après nous être interrompus à la p. 282. > D] [B < Je considère qu'il est justifié de diviser, en gros, ceux-ci en deux classes : d'une part ceux qui ont effectivement chaque fois le même sens, et deuxièmement ceux qui malgré un contenu identique ou comparable ne peuvent déboucher que sur les interprétations les plus diverses. Parmi les rêves typiques du premier type, j'ai déjà traité en détail du rêve d'examen. > B]

[C < En raison de leur impression affective comparable, les rêves dans lesquels on n'arrive pas à prendre son train méritent d'être rangés à côté des rêves d'examen. Leur élucidation justifie ensuite ce rapprochement. Ce sont des rêves de réconfort face à un autre mouvement d'angoisse ressenti pendant le sommeil, l'angoisse de mourir. « Partir en voyage » est l'un des symboles de mort les plus fréquents et qui se fonde le mieux. Le rêve dit alors en consolation : sois tranquille, tu ne vas pas mourir (partir), de même que le rêve d'examen était rassurant : n'aie pas peur ; cette fois non plus il ne t'arrivera rien. La difficulté qu'il y a à comprendre les deux types de rêve provient de ce que l'impression d'angoisse est précisément rattachée à l'expression du réconfort. > C]

[B < Le sens des « *rêves à stimulus dentaire* », que j'ai assez souvent eu à analyser chez mes patients, m'a pendant longtemps échappé parce qu'à ma grande surprise des résistances beaucoup trop grandes s'opposaient régulièrement à leur interprétation.

Finalement l'énorme évidence de la chose n'a plus laissé de place au doute quant au fait que, chez les hommes, ce qui est le moteur de ces rêves ce sont ni plus ni moins les envies de masturbation de l'époque pubertaire. J'analyserai ici deux rêves de ce genre, dont l'un est en même temps un « rêve de vol ». L'un et l'autre sont dus à la même personne, un jeune homme dont l'homosexualité est très forte, mais est inhibée dans la vie : *lors d'une représentation de* Fidelio *à l'Opéra, il se trouve à l'orchestre à*

côté de L., une personnalité qui lui est sympathique, dont il aimerait gagner l'amitié. Tout à coup il s'envole en biais au-dessus de l'orchestre, qu'il traverse jusqu'au bout, se met la main dans la bouche et s'extrait deux dents.

Il décrit lui-même le vol comme s'il avait « été jeté » en l'air. |**391**| Comme il s'agit d'une représentation de *Fidelio*, les mots du poète s'imposent :

« Qui a conquis gracieuse femme – »

Mais même conquérir la plus gracieuse des femmes ne fait pas partie des désirs du rêveur, auxquels deux autres vers font mieux écho :

« Qui a réussi le *coup gagnant*,
d'être l'ami d'un ami… »

Or le rêve contient ce « coup gagnant[79] », qui cependant n'est pas seulement une satisfaction de désir. Derrière lui se cache aussi la réflexion pénible qu'il a si souvent manqué de chance dans ces demandes d'amitié, qu'il a été « jeté », et la peur que ce destin pourrait se répéter avec ce jeune homme à côté duquel il prend plaisir à écouter *Fidelio*. Et à cela s'accroche alors l'aveu humiliant pour le subtil rêveur qu'un jour après avoir été éconduit par un ami, il s'est masturbé deux fois de suite sous le coup de l'attirance déçue, dans un état de grande excitation sensuelle.

L'autre rêve : *deux professeurs d'université connus de lui le traitent à ma place. L'un d'eux fait quelque chose à son membre ; il est angoissé à l'idée d'une opération. L'autre frappe avec une barre de fer sur sa bouche, si bien qu'il perd deux dents. On l'attache avec quatre foulards de soie.*

Le sens sexuel de ce rêve n'est sans doute pas douteux. Les écharpes de soie correspondent à une identification avec un homosexuel de sa connaissance. Le rêveur, qui n'a jamais pratiqué de coït, et qui dans la réalité n'a d'ailleurs jamais non plus recherché un rapport sexuel avec des hommes, se représente le rapport sexuel sur le modèle de l'onanisme pubertaire qui lui était jadis familier.

Je suis d'avis que même les fréquentes modifications du rêve à stimulus dentaire typique, par exemple le fait que ce soit un autre qui

extraie la dent du rêveur, et d'autres changements encore, deviennent compréhensibles par la même explication[80]. |**392**| Il peut cependant sembler énigmatique que le « stimulus dentaire » puisse parvenir à cette signification. J'attire l'attention ici sur la translation si fréquente du bas vers le haut, qui est au service du refoulement sexuel et par le moyen de laquelle dans l'hystérie toutes sortes de sensations et d'intentions qui devaient se dérouler au niveau des organes génitaux peuvent au moins être réalisées à même d'autres parties – irréprochables – du corps. On a également un cas de translation de ce genre quand dans la symbolique de la pensée inconsciente les organes génitaux sont remplacés par le visage. L'usage de la langue coopère en la matière en reconnaissant les « joues de derrière » comme des homologues des joues, parle des « petites et grandes lèvres » à côté des lèvres qui entourent la fente buccale. Dans de très nombreuses allusions, le nez est identifié au pénis, la pilosité distribuée ça et là complétant la ressemblance. Une seule formation organique est à l'écart de toute possibilité de comparaison : les dents, et c'est précisément cette concomitance de la concordance et de l'écart qui approprie les dents aux finalités de la figuration sous la pression du refoulement sexuel.

Je ne prétends pas que l'interprétation du rêve à stimulus dentaire comme rêve de masturbation, dont pour moi la justification ne fait aucun doute, soit devenue transparente[81]. Je fournis autant de choses que j'en connais pour l'explication, et dois laisser un reliquat non résolu. Mais je dois aussi renvoyer à une autre corrélation, contenue dans l'usage langagier. Il existe chez nous une désignation pas très élégante pour l'acte masturbatoire : « s'en arracher un [*ausreissen*] » ou « s'en descendre un [*herunterreissen*][82] ». Je ne saurais dire d'où viennent ces expressions, sur quelle projection d'image elles reposent, mais pour ce qui est de la première, la dent pourrait très bien venir y prendre sa place. > B]

[C < Comme les rêves d'extraction de dents ou de pertes de dents sont interprétés dans les croyances populaires comme signifiant la mort d'un proche |**393**|, mais que la psychanalyse ne leur concède tout au plus cette signification que dans le sens parodique suggéré ci-dessus, j'insère ici un « rêve à stimulus dentaire » mis à notre disposition par O. Rank :

« Sur le sujet des rêves à stimulus dentaire, un de mes collègues qui depuis quelque temps commence à s'intéresser plus vivement à

l'interprétation du rêve, m'a fait parvenir le rapport qui suit :

"*J'ai rêvé récemment que je suis chez le dentiste, qui me fraise une dent d'arrière de la mâchoire inférieure. Il y travaille aussi longtemps que la dent n'est pas devenue inutilisable. Puis il l'attrape avec la pince et la retire comme en se jouant, avec une facilité qui me plonge dans l'étonnement. Il dit que je ne dois pas m'en faire, car il ne s'agit pas à dire vrai de la dent qu'il est en train de traiter, et la pose sur la table, où la dent (à ce qu'il me semble une incisive supérieure) se décompose en plusieurs strates. Je me lève du fauteuil, m'approche avec curiosité, et pose, intéressé, une question médicale. Le médecin m'explique, tout en détachant les différentes parties de cette dent étonnamment blanche et en les réduisant en poudre (les pulvérisant) avec un instrument, que c'est en rapport étroit avec la puberté, et que les dents ne s'extraient aussi facilement qu'avant la puberté ; que chez les femmes le moment décisif pour la chose est la naissance d'un enfant.*"

"Je remarque alors (dans un demi-sommeil, à ce que je crois) que ce rêve s'était accompagné d'une pollution que je ne parviens pas à situer avec certitude à un endroit précis du rêve ; ce qui me semble le plus probable, c'est qu'elle se soit produite au moment de l'extraction de la dent."

"*Je continue ensuite à rêver le déroulement d'un épisode dont je n'ai plus souvenir, qui se terminait par le fait qu'abandonnant quelque part (sans doute dans le vestiaire du dentiste) chapeau et veste dans l'espoir qu'on me ramènerait par la suite les vêtements, et seulement vêtu du pardessus, je courais essayer d'attraper un train en partance. Je parvenais d'ailleurs au dernier moment à sauter dans le wagon de service à l'arrière, où il y avait déjà quelqu'un. Mais je ne pouvais pas passer à l'intérieur de la voiture et devais faire le voyage avec lui, dans une position inconfortable, dont j'essayai, finalement avec succès,* |**394**| *de me libérer. Nous passons dans un grand tunnel, et là deux train nous croisent comme en passant à travers notre train, comme si c'était lui le tunnel. Je regarde, comme depuis l'extérieur, à l'intérieur d'un wagon.*"

"Comme matériau pour une interprétation de ce rêve on a les épisodes vécus et les pensées de la journée précédente qui suivent :

"I. Je suis de fait en traitement dentaire depuis peu et à l'époque du rêve j'avais continuellement des douleurs dans la dent de la mâchoire inférieure traitée à la roulette dans le rêve et à laquelle en réalité le dentiste

travaille aussi depuis plus longtemps que ce que j'aimerais. Le matin du jour du rêve je m'étais rendu une nouvelle fois chez le médecin à cause des douleurs, et il m'avait recommandé de me faire extraire dans la même mâchoire une autre dent que celle qui était traitée, et d'où provenait vraisemblablement la douleur. Il s'agissait d'une 'dent de sagesse' en train de percer. J'avais aussi à cette occasion posé une question à sa conscience médicale concernant ce point."

"II. L'après-midi du même jour j'avais été obligé d'excuser par ces maux de dents, auprès d'une dame, la méchante humeur qui était la mienne, et là-dessus celle-ci m'avait raconté qu'elle avait peur de se faire extraire une racine dont la couronne était presque complètement tombée en morceaux. Elle pensait que l'extraction des dents de l'œil[83] était particulièrement douloureuse et dangereuse, bien que par ailleurs une de ses connaissances lui eût dit que c'était plus facile avec les dents de la mâchoire supérieure (c'était d'une dent de cette sorte qu'il s'agissait dans son cas). La même connaissance lui avait également raconté qu'une fois, pendant l'anesthésie, on lui avait enlevé la mauvaise dent, et cette information n'avait fait qu'accroître sa peur de l'opération nécessaire. Elle m'avait demandé ensuite si par dents de l'œil, il fallait entendre des molaires ou des canines et ce qu'on savait d'elles. D'un côté, j'attirai son attention sur la dimension superstitieuse de toutes ces choses qu'elle croyait, sans cependant manquer de souligner le noyau juste de maintes conceptions populaires de cette espèce. Là-dessus elle peut rapporter une croyance populaire qui, à ce qu'elle sait, est très ancienne et universellement connue, selon laquelle : *Quand* |**395**| *une femme enceinte a des maux de dents, c'est qu'elle aura un garçon*."

"III. Ce dicton m'intéressait par référence à la signification typique des rêves à stimulus dentaire comme ersatz de masturbation, dont Freud fait état dans son *Interprétation du rêve* (2e éd. p. 193 et suiv.), dès lors que, comme on sait, dans l'adage populaire, la dent et l'organe génital masculin (*Bub* [le garçon]) sont mis dans un certain rapport. J'avais donc cherché la veille de ce même jour dans *L'Interprétation du rêve* et trouvé là entre autres les développements reproduits ci-après, dont on reconnaît tout aussi facilement l'influence sur mon rêve que l'efficience des deux épisodes mentionnés auparavant. Freud écrit à propos des rêves à stimulus dentaire que 'chez les

hommes, ce ne sont pas autre chose que les plaisirs onanistes de l'*époque pubertaire* qui fournissent le moteur de ces rêves' (p. 193). Et plus bas : 'Je crois que les fréquentes modifications du rêve typique à stimulus dentaire, par exemple que ce soit un autre qui extraie la dent du rêveur, etc., se comprennent par la même explication. Il peut cependant sembler énigmatique que le stimulus dentaire puisse parvenir à cette signification. J'attire l'attention ici sur la *translation* si fréquente *du bas vers le haut*, qui est au service du refoulement sexuel et par le moyen de laquelle dans l'hystérie toutes sortes de sensations et d'intentions qui devaient se dérouler au niveau des organes génitaux peuvent au moins être réalisées à même d'autres parties irréprochables du corps'(p. 194). 'Mais je dois aussi renvoyer à une autre corrélation contenue dans l'usage de la langue. Il existe chez nous une désignation pas très élégante pour l'acte masturbatoire : s'en arracher un [*ausreissen*] ou s'en descendre un [*herunterreissen*] (p. 195).' Je connaissais cette expression depuis ma prime jeunesse comme désignation de l'onanisme et, partant de là, l'interprète du rêve exercé n'aura pas de mal à trouver l'accès au matériau infantile qui peut être au fondement de ce rêve. Je mentionnerai seulement encore ceci, que la facilité avec laquelle dans le rêve sort la dent qui après l'extraction se transforme en incisive supérieure |**396**| me rappelle un incident de mon enfance, où je m'étais *arraché moi-même* facilement et sans douleur une *incisive supérieure* branlante. Cet événement, dont je me souviens encore très nettement aujourd'hui dans tous les détails, se situe dans la même époque précoce à laquelle chez moi remontent les premiers essais conscients de masturbation (souvenir-écran)'."

"Le renvoi de Freud à une communication de C. G. Jung, selon laquelle les rêves à stimulus dentaire chez les femmes ont la signification de rêves d'accouchement (*L'Interprétation du rêve*, p. 194, remarque), ainsi que la croyance populaire quant au sens du mal de dents chez les femmes enceintes ont provoqué dans le rêve la mise en regard de la signification féminine face à la masculine (puberté). Je me souviens à ce sujet d'un rêve antérieur où je rêvais, juste après en avoir fini avec le traitement chez un dentiste, que les couronnes en or qu'il venait de me mettre tombaient, ce qui me mettait fort en colère dans le rêve, en raison du coût élevé que j'avais payé et pas encore fini de digérer. Ce rêve m'est devenu compréhensible aujourd'hui par rapport à un certain épisode vécu comme encensement des

avantages matériels de la masturbation, face à toute sorte d'amour d'objet économiquement plus désavantageuse (couronnes en or[84]), et je crois que l'information donnée par cette dame sur la signification du mal de dents chez les femmes enceintes a réveillé en moi ces réflexions."

Voilà donc pour l'interprétation tout simplement lumineuse et à mon sens également irréprochable du confrère. Je n'ai rien à y ajouter, sinon peut-être le renvoi au sens vraisemblable de la deuxième partie du rêve, qui figure par les ponts verbaux de l'allemand *Zahn-ziehen-Zug* [dent-extraire-train], et *reissen-reisen* [arracher-voyager] le passage, réalisé selon toute apparence avec beaucoup de difficultés par le rêveur, de la masturbation au rapport sexuel (tunnel par lequel les trains entrent et sortent dans différentes directions) ainsi que les risques associés (grossesse, préservatif).

En revanche, le cas me semble intéressant sur le plan théorique, et ce dans deux directions. Nous avons premièrement une démonstration de la corrélation mise au jour par Freud dans le fait que l'éjaculation se produise au moment de l'acte d'extraction de la dent. |**397**| Nous sommes bien obligés, en effet, de considérer la pollution, quelle que soit la forme où elle intervient, comme une satisfaction masturbatoire qui se réalise sans l'assistance d'excitations mécaniques. À cela s'ajoute qu'en l'espèce la satisfaction polluante ne résulte pas comme d'habitude d'un quelconque objet, fût-il simplement imaginé, mais est sans objet si l'on peut dire, purement autoérotique et donne au mieux à percevoir une discrète touche homosexuelle (dentiste).

Le deuxième point qui me semble valoir d'être souligné est le suivant : "on peut à l'évidence objecter que la conception freudienne cherche ici de manière totalement superflue à se faire reconnaître, dès lors que les épisodes vécus dans la journée précédente suffisent parfaitement à nous faire comprendre le contenu du rêve. La visite chez le dentiste, la conversation avec la dame et la lecture de *L'Interprétation du rêve* ont suffisamment expliqué que le dormeur, qui la nuit aussi est dérangé par des maux de dents, produise ce rêve ; voire, à la limite, qu'il le produise pour chasser la douleur qui trouble son sommeil (au moyen de la représentation de l'élimination de la dent douloureuse, dans le même temps que la libido vient coiffer de sa rumeur la sensation douloureuse redoutée). Mais cela étant, même en faisant les concessions les plus avancées dans cette

direction, on ne défendra pas sérieusement la thèse selon laquelle la lecture des explications de Freud ait pu produire ou seulement rendu active la corrélation entre l'extraction de la dent et l'acte de masturbation, si elle n'avait pas été préformée, comme le rêveur l'avoue lui-même, depuis longtemps (‘s'en arracher un'). Ce qui, bien plutôt, peut avoir animé cette corrélation en dehors de la conversation avec la dame, résulte de l'information fournie ultérieurement par le rêveur qu'à la lecture de *L'Interprétation des rêves*, pour des raisons compréhensibles, il n'avait pas eu envie de croire vraiment à cette signification typique des rêves à stimulus dentaire et souhaitait savoir si cela était valable pour tous les rêves de cette espèce. Or maintenant le rêve le lui confirme à tout le moins pour sa propre personne et lui montre ainsi pourquoi il ne pouvait qu'en douter. Le rêve est donc également dans cette perspective la satisfaction d'un désir, |**398**| savoir, celui de se convaincre de la portée et de la validité de cette conception freudienne[85].” » > C]

[B < Ressortissent au deuxième groupe de rêves typiques ceux dans lesquels on vole ou plane en l'air, tombe, nage, etc. Que signifient ces rêves ? On ne saurait le dire de manière générale. Ils signifient chaque fois, comme nous l'entendrons dire, quelque chose de différent, à ceci près que le matériau de sensations qu'ils contiennent provient chaque fois de la même source. > B]

[A < On peut conclure des informations recueillies grâce aux psychanalyses que ces rêves eux aussi répètent des impressions de l'époque enfantine, savoir, quand ils font référence à ces jeux de mouvement qui ont pour l'enfant une si extraordinaire force d'attraction. Quel est l'oncle[86] qui n'a pas déjà fait voler un enfant en traversant à toute vitesse la pièce avec lui dans ses bras tendus, ou qui n'a joué à tomber avec lui en lui faisant la balançoire sur les genoux jusqu'au moment où l'on étend la jambe d'un coup, ou encore ne l'a soulevé à bout de bras et n'a soudain fait semblant de ne plus vouloir le soutenir. Les enfants poussent alors des cris de joie et réclament sans se lasser que ça recommence, en particulier quand ça s'est accompagné d'un peu de frayeur et de vertige ; ils se procurent alors ce recommencement, des années plus tard, en rêve, mais dans le rêve ils lâchent les mains qui les ont tenus, et peuvent de la sorte planer et tomber librement. La prédilection de tous les petits enfants pour des jeux comme la

balançoire ou la bascule est bien connue ; quand après cela ils voient au cirque des acrobaties gymniques, le souvenir en est ravivé. Chez pas mal de garçons la crise hystérique consiste alors uniquement en la reproduction de ce genre d'acrobaties, qu'ils exécutent avec une grande adresse. Il n'est pas rare que dans ces jeux en soi innocents des sensations sexuelles soient elles aussi réveillées. Pour dire la chose d'un mot en usage chez nous, et qui recouvre toutes ces activités : c'est le « *hetzen* », ce sont ces bousculades de l'enfance que répètent les rêves de vol, de chute, de vertige, etc., où les sensations de plaisir sont retournées en angoisse. Mais comme toutes les mères le savent, les bagarres et bousculades des enfants se terminent assez souvent dans la réalité par des querelles et des pleurs.

J'ai donc de bonnes raisons |**399**| de refuser l'explication qui veut que ce soit l'état de nos perceptions cutanées pendant le sommeil, les sensations de mouvement de nos poumons, etc., qui provoquent les rêves de vol et de chute. Je vois que ces sensations elles-mêmes sont reproduites à partir du souvenir auquel le rêve fait référence, qu'elles sont donc contenu et non pas sources du rêve[87]. > A]

[B < Or ce matériau de sensations de mouvement, qui est de même espèce et issu de la même source, est utilisé pour figurer les pensées de rêve de la plus grande variété qui soit. La plupart des rêves où l'on vole ou plane avec des sensations de plaisir requièrent les interprétations les plus diverses, tout à fait spécifiques chez certaines personnes, et des interprétations de nature typique chez d'autres. L'une de mes patientes avait coutume de rêver, et cela très souvent, qu'elle flottait en l'air à une certaine hauteur au-dessus de la rue, sans toucher le sol. Elle était de très petite taille et avait toujours peur de se salir, comme on le risque dans la fréquentation des gens. Son rêve accomplissait donc ses deux désirs, dans la mesure où elle soulevait ses pieds du sol et faisait émerger sa tête dans les hautes sphères. Chez d'autres rêveuses, le rêve de vol avait la signification d'une envie qui les travaillait : si j'étais un petit oiseau… ; d'autres, privées le jour d'être ainsi désignées, devenaient pendant la nuit des anges. Le lien étroit entre le vol et la représentation de l'oiseau permet de comprendre que chez les hommes le rêve de vol ait le plus souvent une signification grossièrement sensuelle. Nous ne serons pas étonnés non plus d'apprendre que tel ou tel rêveur est chaque fois très fier de savoir voler. > B]

[C < Le Dr Paul Federn (Vienne) a exprimé l'hypothèse très séduisante qu'une bonne partie de ces rêves de vol seraient des rêves d'érection, dès lors que l'étonnant phénomène de l'érection, qui occupe sans discontinuer l'imaginaire humain, ne peut, comme abolition de la pesanteur, qu'impressionner (voir sur ce point les phallus ailés de l'Antiquité). > C] |**400**|

[D < Il est remarquable qu'une personne comme Mourly Vold, auteur d'expériences sur le rêve, qui est un homme tout ce qu'il y a de sérieux, et à dire vrai hostile à toute espèce d'interprétation, défende pareillement (*Sur le rêve*, tome II, p. 791) l'interprétation érotique des rêves de vol (et de suspension en l'air). Il dit de l'érotisme qu'il est « le principal motif du rêve de suspension en l'air », en appelle à la forte sensation de vibration dans le corps qui accompagne ces rêves, ainsi qu'à l'association fréquente de ceux-ci avec des érections ou des pollutions. > D]

[B < Les rêves de *chute* comportent plus souvent un caractère angoissant. Leur interprétation n'est soumise chez les femmes à aucune difficulté, étant donné qu'elles acceptent presque régulièrement l'utilisation symbolique de la chute comme périphrase de la tendance à céder en présence d'une tentation érotique. Nous n'avons pas encore épuisé les sources infantiles du rêve de chute ; à presque tous les enfants il est arrivé de tomber, et ce jour-là, on les a relevés et cajolés ; quand, la nuit, ils étaient tombés de leur petit lit, la personne qui s'occupait d'eux les prenait dans son lit.

Les personnes qui rêvent souvent de *nager*, de fendre les ondes avec un fort sentiment de bien-être, etc. ont ordinairement souffert d'énurésie et répètent maintenant dans le rêve un plaisir auquel elles ont appris depuis longtemps à renoncer. Nous verrons bientôt sur tel ou tel autre exemple à quelle figuration les rêves de nage se prêtent facilement. > B]

[C < L'interprétation des rêves de *feu* rend justice à une interdiction en vigueur dans la chambre des enfants, qui leur enjoint de ne pas « jouer avec les allumettes » pour ne pas risquer de faire pipi au lit pendant la nuit. Ils sont en effet fondés également sur la réminiscence de l'*enuresis nocturna* des années d'enfance. Dans le « Fragment d'une analyse d'hystérie » (1905) j'ai donné l'analyse et la synthèse complètes d'un rêve de feu de ce genre, en liaison avec les antécédents de la rêveuse, et montré à la

figuration de quels émois des années de la maturité ce matériau infantile pouvait être utilisé. > C]

[B < On pourrait encore mentionner toute une quantité de rêves « typiques », si l'on entend par là le fait objectif du retour fréquent du même contenu onirique manifeste chez différents rêveurs, ainsi par exemple les rêves où l'on marche dans des rues étroites, où l'on traverse toute une enfilade de pièces, les rêves du cambrioleur nocturne, à qui sont également destinées les mesures de précaution prises par les gens nerveux avant d'aller se coucher, |**401**| ceux où les gens sont poursuivis par des bêtes sauvages (des taureaux, des chevaux) ou menacés par des couteaux, des poignards, des lances, ces deux dernières catégories étant caractéristiques du contenu onirique manifeste des angoissés, etc. Toute recherche qui s'occuperait spécifiquement de ce matériau mériterait la plus grande gratitude. En lieu et place de celle-ci je proposerai deux remarques qui ne font pas exclusivement référence à des rêves typiques.

Plus on s'occupe à résoudre des rêves, plus on doit être prêt à reconnaître que la majorité des rêves d'adultes traitent du matériau sexuel et expriment des désirs érotiques. Seuls ceux qui analysent réellement des rêves, c'est-à-dire progressent de leur contenu manifeste jusqu'aux pensées latentes du rêve, peuvent se former un jugement sur ce sujet, ce que ne pourront jamais ceux qui se contentent d'enregistrer le contenu manifeste (comme le fait par exemple B. Näcke dans ses travaux sur les rêve sexuels). Constatons aussitôt que cet état de choses ne nous amène rien de surprenant, mais est en accord complet avec nos principes d'explication du rêve. Aucune autre pulsion n'a depuis l'enfance dû faire l'expérience de tant de répression que la pulsion sexuelle dans ses innombrables composantes[88], d'aucune autre pulsion il ne subsiste autant et d'aussi fort désirs inconscients, qui agissent aujourd'hui pendant l'état de sommeil en produisant des rêves. Il ne faut jamais oublier cette importance des complexes sexuels dans l'interprétation des rêves, mais il ne faut jamais non plus l'exagérer jusqu'à en faire la signification exclusive. > B]

[C < Dans beaucoup de rêves, quand on les interprète soigneusement, on pourra constater qu'ils doivent eux-mêmes être compris bi-sexuellement, en ce qu'ils débouchent sur une surinterprétation irrécusable dans laquelle ils réalisent des mouvements homosexuels, c'est-à-dire contraires à

l'activité sexuelle normale de la personne qui rêve. Mais que tous les rêves doivent être interprétés bisexuellement, comme l'affirment W. Stekel[89] et Alf. Adler[90], me semble être une généralisation |**402**| tout aussi indémontrable qu'invraisemblable, que je ne souhaite pas défendre. Avant toute chose, je ne saurais mettre à l'écart cette évidence première qu'il existe de très nombreux rêves qui satisfont d'autres besoins que les besoins érotiques (entendus au sens le plus large), les rêves de faim et de soif, les rêves de confort, etc. De même les thèses du même genre, « que derrière chaque rêve on trouve la clause fatale » (Stekel), que « tout rêve révèle une progression de la ligne féminine vers la ligne masculine » (Adler), me semblent outrepasser largement la mesure de ce qui est admissible dans l'interprétation du rêve. > C] [E < – Affirmer que *tous les rêves requièrent une interprétation sexuelle*, position contre laquelle se déploie dans la littérature une polémique inlassable, est une thèse étrangère à mon *Interprétation du rêve*. On ne la trouvera dans aucune des sept éditions de ce livre et elle est en contradiction tangible avec tous ses autres contenus. > E]

[B < Que les rêves à première vue évidemment innocents incarnent de grossiers désirs érotiques est une thèse que nous avons posée déjà en d'autres lieux et que nous pourrions durcir encore par d'innombrables nouveaux exemples. Mais il y a aussi beaucoup de rêves d'apparence indifférente, chez lesquels, dans aucune direction, on ne remarquerait quoi que ce soit de spécial, et qui après l'analyse, de manière inattendue, se ramènent souvent à des mouvements désirants indubitablement sexuels. Qui irait par exemple supposer dans le rêve suivant, avant l'interprétation, un désir à caractère sexuel ? Le rêveur raconte : *entre deux palais imposants se dresse un peu en retrait une petite maisonnette dont les portes d'entrée sont fermées. Ma femme me conduit sur le bout de chemin qui va de la rue à la maisonnette, pousse la porte, et je me faufile alors rapidement et sans difficulté à l'intérieur d'une cour en pente qui monte en biais*.

Quiconque a un peu de pratique dans la traduction de rêves se verra certes aussitôt rappelé que le fait de pénétrer dans des espaces étroits, qu'ouvrir des portes fermées ressortit à la symbolique sexuelle la plus courante, et trouvera aisément dans ce rêve la figuration d'une tentative de coït par-derrière (entre les deux imposantes moitiés postérieures du corps

féminin). Le passage étroit et qui monte en biais est naturellement le vagin ; l'aide imputée à la femme du rêveur force à interpréter |**403**| qu'en réalité seuls les égards envers l'épouse dispensent la retenue qui prémunit contre pareille tentative, et une demande de renseignements nous apprend que le jour du rêve une jeune fille est entrée dans le ménage du rêveur, qui lui a beaucoup plu et lui a laissé l'impression qu'elle ne se rebellerait pas trop contre une approche de ce genre. La petite maison entre les deux palais est tirée d'une réminiscence du Hradschin à Prague et renvoie par cette indication à la jeune fille en question, qui vient de cette même ville.

Quand je souligne devant des patients la fréquence du rêve œdipien de rapports sexuels avec sa propre mère, on me répond ceci : je ne peux pas me souvenir d'un rêve pareil. Mais peu après remonte le souvenir d'un autre rêve, non reconnaissable et indifférent, qui s'est répété fréquemment chez la personne concernée, et l'analyse montre que c'est là un rêve de même contenu, savoir, de nouveau un rêve œdipien. Je peux donner l'assurance que les rêves camouflés de rapports sexuels avec la mère sont, dans des proportions multiples, plus fréquents que les rêves les évoquant franchement[91]. |**404**|

Il y a des rêves de paysages et de lieux dans lesquels une certitude habite le rêve lui-même, soulignée avec insistance : j'ai déjà été là. > B] [D < Mais ce « *déjà-vu** » a dans le rêve une signification particulière. > D] [B < Ce lieu en effet est toujours l'organe génital de la mère ; et de fait il n'est aucun lieu dont on puisse affirmer avec autant de certitude qu'« on y a déjà été une fois ». > B] [D < Une seule fois un patient souffrant de névrose obsessionnelle m'a plongé dans l'embarras en faisant état d'un rêve dans lequel il disait qu'il venait dans une habitation où il avait déjà été deux fois. Mais c'est précisément ce même patient qui longtemps auparavant m'avait raconté comme un épisode de sa sixième année qu'il avait jadis partagé le lit de sa mère et abusé de la circonstance pour introduire le doigt dans l'organe génital de l'endormie. > D]

[B < Un grand nombre de rêves, souvent remplis d'angoisse, et qui ont fréquemment pour contenu le passage dans des espaces étroits ou un séjour prolongé dans l'eau, |**405**| reposent sur des productions imaginaires relatives à la vie intra-utérine, au séjour dans le ventre maternel et à l'accouchement.

Je reproduis ci-dessous le rêve d'un jeune homme qui, dans son imaginaire, a déjà utilisé l'occasion intra-utérine pour épier un coït entre les parents.

« *Il se trouve à l'intérieur d'un puits profond, dans lequel il y a une fenêtre comme dans le tunnel du Semmering. Il voit d'abord par celle-ci un paysage vide, puis il y compose une image, qui est alors immédiatement là et remplit ce vide. L'image figure un champ profondément remué par un instrument, et la beauté de l'air, l'idée du travail de fond qui accompagne cela, les mottes de terre bleu-noir font une belle impression. Puis il continue d'avancer, voit un traité de pédagogie grand ouvert… et s'étonne qu'on y accorde autant d'attention aux sensations sexuelles de l'enfant, et du coup il ne peut s'empêcher de penser à moi…* »

Et maintenant le beau rêve d'eau fait par une patiente, qui a abouti à une utilisation particulière dans la cure :

*Pendant son séjour d'été au lac de **, elle se jette dans l'eau sombre, là où la lune pâle se reflète dans l'eau*.

Les rêves de ce type sont des rêves de naissance. On parvient à les interpréter si l'on inverse les faits objectifs communiqués dans le rêve manifeste, et donc au lieu de : se jeter dans l'eau, on a : sortir de l'eau, c'est-à-dire être mis au monde[92]. Le lieu depuis lequel on est mis au monde est reconnaissable si l'on pense au sens un peu osé de « la lune » en français. La lune pâle est alors le postérieur tout blanc, d'où l'enfant ne tarde pas à deviner qu'il est issu. Que peut donc signifier le fait que la patiente se souhaite d'être « mise au monde pendant son séjour d'été ». J'interroge la rêveuse qui me répond sans hésiter : *ne suis-je pas mise au monde une seconde fois* par la cure. Ce rêve devient ici une invitation à continuer le traitement dans cette villégiature estivale, c'est-à-dire à lui rendre visite là-bas ; il contient peut-être aussi une suggestion tout à fait timide du désir de devenir mère elle-même[93]. > B]

|**406**| [D < J'emprunte à un travail d'E. Jones un autre rêve de naissance et son interprétation : « *Elle était au bord de la mer et surveillait un petit garçon qui semblait être le sien, tandis qu'il entrait en pataugeant dans l'eau. Ceci jusqu'à que l'eau le recouvre au point qu'elle ne puisse plus voir que sa tête qui montait et descendait à la surface. La scène se transformait ensuite en hall d'entrée d'un hôtel, plein de monde. Son mari la quittait et elle entrait en conversation avec un inconnu*. »

« La deuxième moitié du rêve s'est révélée sans ambages à l'analyse être la figuration d'une fuite devant son mari et du nouement de relations intimes avec une tierce personne. La première partie du rêve était un phantasme de naissance tout ce qu'il y a de patent. Dans les rêves comme dans la mythologie, la sortie du liquide amniotique lors de la naissance d'un enfant est ordinairement figurée au moyen d'une inversion, comme par exemple l'entrée de l'enfant dans l'eau. La naissance d'Adonis, d'Osiris, de Moïse, de Bacchus en sont, parmi de nombreux autres, des exemples assez célèbres. La tête qui tour à tour plonge et sort de l'eau rappelle aussitôt à la patiente la sensation des mouvements de l'enfant, qu'elle avait découverte au cours de son unique grossesse. Quand elle pense à l'enfant qui descend dans l'eau, cela éveille en elle une rêverie où elle se voyait elle-même le sortir de l'eau, le conduire dans la chambre des enfants, le laver et l'habiller et finalement l'amener dans sa maison. »

« La deuxième partie du rêve figure donc des pensées qui concernent l'échappée, en rapport avec la première moitié des pensées de rêve cachées ; la première moitié du rêve correspond au contenu latent de la deuxième moitié, au phantasme de naissance. Outre l'inversion évoquée antérieurement, d'autres inversions viennent prendre place dans chaque moitié du rêve. Dans la première moitié, l'enfant |**407**| va *dans l'eau*, et ensuite on voit sa tête qui va et vient ; dans les pensées de rêve qui sont au principe émergent d'abord les mouvements de l'enfant et c'est ensuite que l'enfant *quitte* l'eau (double renversement). Dans la seconde moitié c'est le mari qui la quitte ; dans les pensées du rêve c'est elle qui quitte son mari » (traduction d'Otto Rank) > D]

[C < Abraham raconte un autre rêve de naissance, fait par une jeune femme qui attendait son premier accouchement. Depuis un endroit du plancher dans la chambre, un canal souterrain mène directement dans l'eau (itinéraire de la naissance – liquide amniotique). Elle soulève une trappe dans le plancher et aussitôt elle voit surgir une créature revêtue d'une fourrure brunâtre, qui ressemble presque à un phoque. Cet être se révèle être le frère cadet de la rêveuse, à l'égard de qui elle a depuis toujours entretenu un rapport maternel. > C]

[D < Rank a montré sur toute une série de rêves que les rêves de naissance se servent de la même symbolique que les rêves à stimulus urinaire. Le stimulus érotique y est figuré comme stimulus urinaire ; la

stratification de la signification dans ces rêves correspond à une mutation de la signification du symbole depuis l'enfance. > D]

[E < Nous pouvons ici reprendre la question dont nous avions interrompu le développement, celle du rôle dans la formation du rêve des stimuli organiques perturbateurs du sommeil. Les rêves qui se sont produits sous l'influence de ces facteurs ne nous montrent pas seulement sans fioritures la tendance à la satisfaction du désir et le caractère de confort, mais aussi très souvent une symbolique totalement transparente, dès lors qu'il n'est pas rare que mène au réveil un stimulus *dont la satisfaction avait déjà été vainement tentée au cours du rêve sous un déguisement symbolique*. Ceci vaut pour les rêves avec pollution comme pour ceux que déclenche une envie d'uriner ou d'aller à la selle. Le caractère spécifique des rêves avec pollution ne nous autorise pas seulement à démasquer directement certains symboles sexuels déjà identifiés comme typiques, mais malgré tout véhémentement contestés : il peut aussi nous convaincre de ce que bien des situations oniriques apparemment anodines ne sont que le prélude symbolique d'une scène grossièrement sexuelle, |**408**| qui cependant dans la plupart des cas ne parvient à la figuration directe que dans les rêves relativement rares accompagnés de pollution, alors qu'assez souvent elle mute en rêve d'angoisse qui mène pareillement au réveil (Rank, *ibid*., p. 55).

La symbolique des rêves *à stimulus urinaire* est particulièrement transparente et depuis toujours on en a percé le sens. Hippocrate déjà était d'avis que quand on rêvait de fontaines et de puits c'était le signe d'une affection de la vessie (H. Ellis). Scherner a étudié la diversité de la symbolique urinaire et déjà soutenu que « le stimulus urinaire assez fort se mue en stimulation de la sphère sexuelle et adopte ses créations symboliques… le rêve à stimulus urinaire est souvent le représentant du rêve sexuel ».

O. Rank, dont j'ai suivi ici les explications qu'il développe dans son travail sur « la stratification symbolique dans le rêve de réveil » a établi de manière très vraisemblable qu'un grand nombre de « rêves à stimulus urinaire » sont à vrai dire causés par un stimulus sexuel qui cherche d'abord à se satisfaire par la voie de la régression, dans la forme infantile de l'érotique urétrale. Dès lors s'avèrent particulièrement instructifs les cas où le stimulus urinaire ainsi produit débouche sur le réveil et la vidange de la

vessie, après quoi malgré tout le rêve est poursuivi et exprime désormais son besoin dans des images ouvertement érotiques[94].

De manière totalement analogue, les rêves *à stimulus intestinal* exhibent la symbolique *ad hoc* et confirment en l'espèce la corrélation largement attestée par la psychologie populaire entre l'or et les excréments[95]. « C'est ainsi par exemple qu'une femme en cours de traitement médical |**409**| pour un *dérangement intestinal* rêve d'un chercheur de trésor en train d'enfouir un *trésor* à proximité d'une petite cabane en bois qui ressemble à des *cabinets* de la campagne. Une deuxième partie du rêve a pour contenu un épisode où elle *essuie le derrière* de son enfant, une petite fille qui s'est *salie*. » > E]

[C < Aux *rêves de naissance* se rattachent les rêves de « *sauvetage* ». Sauver, en particulier sauver des eaux, est synonyme de mettre au monde, quand c'est rêvé par une femme, mais change de sens quand le rêveur est un homme (voir un rêve de ce type chez Pfister : Un cas de ministère et guérison des âmes par la psychanalyse, *Evangelische Freiheit*, 1909) – sur le symbole du « sauvetage » voir ma conférence : « Les chances à venir de la thérapie psychanalytique », *Zentralblatt f. PsA.*, n° 1, 1910 (*O.C.*, tome VIII), ainsi que : « Contributions à la psychologie de la vie amoureuse, I. Sur un certain type de choix d'objet chez l'homme », *Jahrbuch f. PsA.*, tome II, 1910 (*O.C.*, tome VIII)[96]. > C]

[B < Les voleurs, les cambrioleurs nocturnes et les spectres, dont nous avons peur au moment d'aller nous coucher, et qui à l'occasion viennent aussi hanter le dormeur, sont issus d'une seule et même réminiscence infantile. Ce sont les visiteurs nocturnes qui ont réveillé l'enfant endormi pour le mettre sur le pot afin qu'il ne mouille pas son lit, ou qui ont soulevé la couverture pour vérifier précautionneusement comment il tient ses mains pendant qu'il dort. En analysant certains de ces rêves d'angoisse, j'ai pu encore parvenir à l'identification de la personne de ce visiteur nocturne. Chaque fois, le voleur était le père, quant aux spectres ils correspondront sans doute davantage à des personnes de sexe féminin en chemise de nuit blanche. > B] |**410**|

F

Exemples – Compter et parler dans le rêve

Avant de mettre maintenant à la place qu'il mérite le quatrième des facteurs qui régissent la formation du rêve, je vais aller prendre dans ma propre collection de rêves quelques exemples qui, pour une part, rendent compte plus explicitement de la coopération des trois facteurs que nous connaissons déjà, et d'autre part peuvent corroborer par des preuves certaines affirmations avancées librement ou en développer des déductions irréfutables. C'est que j'ai eu passablement de mal, dans l'exposition du travail du rêve qui précède, à démontrer mes conclusions sur des exemples. Les exemples à l'appui de propositions faites séparément n'ont de force démonstrative que dans le contexte de l'interprétation d'un rêve ; arrachés à leur contexte, ils perdent leur beauté, et une interprétation de rêve, même peu approfondie, acquiert bientôt tellement d'ampleur qu'elle fait perdre le fil du commentaire explicatif à l'illustration duquel elle est censée servir. Cette raison technique peut excuser le fait que je range ici à la file toutes sortes de choses qui ne sont tenues ensemble que par la référence au texte de la section précédente.

Pour commencer, quelques exemples de modes de figuration dans le rêve particulièrement caractéristiques, ou alors inhabituels. Dans le rêve d'une dame, il est dit ceci : *une jeune bonne se tient sur l'échelle comme pour faire les carreaux, avec à ses côtés un chimpanzé ou un chat-gorille (*corrigé par la suite en *: chat angora). Elle jette les bêtes sur la rêveuse ; le chimpanzé vient se coller contre elle, et c'est très dégoûtant*. Ce rêve a atteint son but par un moyen extrêmement simple, en prenant à la lettre une locution et en la présentant au sens littéral. « Singe » et, pareillement, les noms d'animaux en général, sont des injures et la situation onirique ne dit rien d'autre que « *lancer des bordées d'injures à la ronde* ». Ce même recueil va fournir bientôt d'autres exemples d'application de ce truc tout simple dans le travail onirique.

|**411|** Autre rêve qui procède exactement de manière semblable : *une femme avec un enfant qui a le crâne très visiblement mal formé ; elle a entendu die au sujet de cet enfant que c'était à cause de sa position dans le ventre de la mère qu'il était devenu comme ça. On pourrait, dit le médecin, donner une meilleure forme au crâne en le comprimant, mais ça*

endommagerait le cerveau. Elle se dit, comme c'est un garçon, il y aura moins de dommage. – Ce rêve contient la figuration plastique de la notion abstraite d'« *impressions d'enfance* » que la rêveuse a entendu prononcer dans les explications de la cure.

Dans l'exemple suivant le travail onirique emprunte une voie quelque peu différente. Ce rêve contient le souvenir d'une excursion à l'étang de Hilm, près de Graz : *dehors il fait un temps affreux ; l'hôtel est misérable, l'eau dégouline sur les murs, les lits sont humides.* (Ce dernier élément du contenu est moins direct dans le rêve que je ne le restitue ici.) Le rêve signifie « *superflu* » [*überflüssig* : littéralement en allemand super-liquide]. L'*abstractum* qui se trouvait dans les pensées du rêve, est d'abord rendu équivoque de manière un peu brutale, remplacé par exemple par *überfliessend*, « débordant », ou par « fluide et superflu[97] », et ensuite porté à figuration par une accumulation d'impressions de même nature. Eau dehors, eau dedans sur les murs, eau comme humidité dans les lits, tout cela liquide [*flüssig*] et « *super* »-liquide, « superflu. » [*überflüssig*]. [C < Qu'aux fins de la figuration dans le rêve l'orthographe s'efface derrière la sonorité des mots ne nous surprendra pas vraiment, dès lors que la rime par exemple peut s'autoriser des libertés analogues. Rank rapporte un rêve d'une certaine ampleur, analysé de façon très pénétrante. Il y est question d'une jeune fille qui se promène au milieu de champs, dans lesquels elle coupe de beaux épis [*Ähren*] d'orge et de blé. Un ami de jeunesse vient vers elle, et elle veut éviter de le rencontrer. L'analyse montre qu'il s'agit là d'un *baiser en tout bien tout honneur* [*Kuss in Ehren*] (*Jahrb*. II, p. 491). Les épis [*Ähren*], qui ne doivent pas être arrachés, mais coupés, servent en tant que tels dans le rêve, mais aussi, dans leur condensation avec honneur, honneurs rendus [*Ehre*, *Ehrungen*] à la figuration de toute une série d'autres pensées.

Dans d'autres cas, par contre, le langage a bien facilité pour le rêve la figuration de ses pensées, étant donné qu'il dispose de toute une série de mots |**412**| qui à l'origine étaient conçus comme ayant un sens imagé et concret, et qui sont présentement utilisés dans un sens pâli, abstrait. Le rêve n'a qu'à restituer à ces mots leur signification intégrale première ou à descendre un peu dans les pérégrinations sémantiques du mot. Quelqu'un par exemple rêve que son frère est enfermé dans une boîte ; au cours du

travail d'interprétation la boîte est remplacée par une « armoire » [*Schrank*] et la pensée du rêve est maintenant celle-ci : le frère devrait se « restreindre » [*einschränken*], entendons, le frère plutôt que lui-même. > B] [C < Un autre rêveur monte sur une montagne, du haut de laquelle il a *vue* sur un horizon [*Aussicht*] extraordinairement vaste. Ce faisant il s'identifie à un frère qui édite un « *panorama* » qui traite des relations avec le plus extrême Orient. > C]

[D < Dans un rêve du roman *Henri le Vert*[98], un cheval assez pimpant se roule dans une magnifique avoine, mais dont chaque grain est « un noyau d'amande douce, un raisin sec et un nouveau pfennig », « tout cela emballé dans de la soie rouge et ficelé avec un bout de soie de porc ». Le poète (ou le rêveur) nous livre aussitôt l'interprétation de cette figuration onirique, car le cheval se sent agréablement chatouillé, ce qui lui fait s'exclamer : l'avoine me pique[99].

Les sagas de la littérature scandinave ancienne font (d'après Henzen) un usage particulièrement généreux du rêve construit autour d'une locution et d'un *Witz* verbal. On n'y trouve pratiquement pas un exemple de rêve qui ne comporte un double-sens ou un jeu de mot. > D]

[B < Il y aurait là un travail spécifique à effectuer, en recueillant ces modes de figuration et en les classant selon les principes qui les soutiennent. > B] [C < Un certain nombre de ces figurations méritent presque le nom d'histoires drôles. On a l'impression qu'on n'aurait soi-même jamais deviné leur existence, si le rêveur n'avait pas su les faire connaître :

1) Un homme rêve *qu'on lui demande un nom dont il n'arrive pas cependant à se souvenir*. Il donne lui-même l'explication, cela veut dire : *ça ne me vient pas à l'esprit dans un rêve*.

2) Une patiente raconte un rêve dans lequel *toutes les personnes activement présentes étaient spécialement grandes*. Cela veut dire, ajoute-t-elle, qu'il s'agit là nécessairement d'un épisode vécu de ma prime enfance |**413**|, car à l'époque tous les adultes, évidemment, me paraissaient, comme ici, immensément grands. Sa propre personne n'intervenait pas dans ce contenu onirique.

Le transport dans l'enfance est également exprimé dans d'autres rêves, mais autrement, le temps étant traduit en espace. On voit les personnes et

les scènes concernées comme de très loin tout au bout d'un long chemin ou comme si on les observait par le petit bout de jumelles de théâtre.

3) Un homme qui dans la vie éveillée a tendance à s'exprimer de manière abstraite et imprécise, mais par ailleurs bien doué d'esprit, rêve dans un certain contexte *qu'il entre dans une gare au moment précis où un train arrive*. *Après quoi cependant c'est le quai qui est rapproché du train à l'arrêt*, inversion absurde par conséquent de ce qui se passe dans la réalité. Ce détail n'est d'ailleurs rien d'autre qu'un indice avertissant que quelque chose d'autre doit être inversé dans le contenu du rêve. L'analyse de ce même rêve conduit à des souvenirs de livres d'images où étaient représentés des hommes qui se tenaient sur la tête et marchaient sur les mains.

4) Le même rêveur rend compte une autre fois d'un rêve bref qui rappelle presque la technique d'un rébus. *Son oncle lui donne un baiser dans l'automobile*. Il ajoute aussitôt l'interprétation, que je n'aurais jamais trouvée, savoir : *autoérotisme*. Ç'aurait pu tout aussi bien être une plaisanterie à l'état de veille. > C]

[D < 5) Le rêveur *tire une femme de derrière le lit*. Entendons : il lui donne la *préférence*[100].

6) Le rêveur, qui a le statut d'officier, *est assis* [*sitzt*] *à une table en face* [*gegenüber*] *de l'empereur*. Il se met *en opposition* [*Gegensatz*] face à son père.

7) Le rêveur *traite une autre personne pour une fracture osseuse* [*Knochenbruch*]. L'analyse révèle que cette fracture est la figuration d'un adultère [*Ehebruch :* littéralement, rupture du mariage].

8) Les moments de la journée sont très fréquemment, dans le contenu onirique, les représentants de périodes de l'enfance. Ainsi par exemple 5 heures et quart signifie chez un rêveur l'âge de 5 ans trois mois, soit la période |**414**| très précise et significative de la naissance d'un jeune frère.

9) Autre figuration de *périodes de la vie* dans le rêve : *une femme marche en compagnie de deux petites filles qui ont un an un quart de différence d'âge*. La rêveuse ne trouve aucune famille de sa connaissance à laquelle ceci correspondrait précisément. Elle fait elle-même l'interprétation que les deux enfants figurent sa propre personne et que le rêve lui signifie que les deux événements traumatiques de son enfance sont

éloignés l'un de l'autre de cette même différence (3 ans et demi et 4 ans 3/4). > D]

[E < 10) On ne sera pas étonné que des personnes en traitement psychanalytique rêvent fréquemment de celui-ci et ne puissent s'empêcher d'exprimer dans le rêve toutes les pensées et tous les espoirs qu'il suscite. L'image choisie pour la cure est en règle générale celle d'un déplacement motorisé, le plus souvent en *automobile*, en ce qu'il s'agit là d'un véhicule de type nouveau et complexe. Dans la référence à la vitesse de l'automobile, l'esprit moqueur de la personne traitée en a pour son argent. Si l'« *inconscient* », comme élément des pensées vigiles, est censé trouver une figuration dans le rêve, il se remplace de manière tout à fait adéquate par des localités « *souterraines* » qui, d'autres fois, sans aucune référence à la cure analytique, avaient signifié le ventre de la femme ou l'utérus. « *En bas* », dans le rêve, fait très souvent référence aux organes génitaux, l'« *En haut* » opposé au visage, à la bouche, ou à la poitrine.

Avec des *bêtes sauvages* le travail onirique symbolise en général les pulsions passionnelles, aussi bien celles du rêveur que celles d'autres personnes dont le rêveur a peur, et donc avec un décalage tout à fait infime, les personnes mêmes qui sont porteuses de ces passions. Partant de là, on n'est pas très éloigné de la figuration – qui fait écho au totémisme – du *père* redouté par des bêtes méchantes, des chiens, des chevaux sauvages. On pourrait dire que les bêtes sauvages servent à figurer la libido redoutée par le Moi, et combattue par le refoulement. Et même la névrose proprement dite, la « personne malade », est souvent scindée du rêveur et rendue visible dans le rêve sous les traits d'une personne autonome. > E]

[D < 11) (H. Sachs) « Nous savons par *L'Interprétation du rêve* que le travail onirique connaît plusieurs voies pour figurer de manière visuelle et sensible un mot ou une tournure |**415**|. Il peut par exemple tirer profit du fait que l'expression à figurer est ambivalente, et en utilisant le double sens comme un « aiguillage », accueillir dans le contenu manifeste du rêve, plutôt que la première signification qui se présente dans les pensées du rêve, le second sens.

C'est ce qui s'est passé dans le petit rêve que nous rapportons ci-après, et ce en utilisant de manière très habile comme matériau figuratif les impressions diurnes récentes qui s'y prêtent.

Le jour du rêve j'avais souffert d'un refroidissement et décidé, le soir, de ne pas quitter le lit de la nuit, si possible. Le rêve ne me fit apparemment que poursuivre mon travail de la journée ; je m'étais occupé à coller dans un livre des coupures de presse, en m'efforçant d'assigner à chaque coupure la place adéquate. Le rêve disait ceci :

« *Je m'emploie à coller une coupure dans le livre ; mais elle ne va pas dans la page, ce qui me cause une grande douleur*. »

Je me réveillai et il me fallut bien constater que la douleur du rêve continuait comme une douleur physique bien réelle, qui du coup me força à être infidèle à mon projet. Le rêve, en bon « gardien du sommeil », m'avait simulé la satisfaction de mon désir de rester au lit par la figuration du contenu des mots « mais il ne va pas quelque part[101] ». > D]

[E < On peut dire carrément que pour la figuration visuelle des pensées du rêve le travail onirique se sert de tous les moyens qui lui sont accessibles, qu'ils paraissent licites ou non à la critique vigile, et s'expose par là au doute et à la moquerie de tous ceux qui n'ont qu'entendu parler d'interprétation du rêve et ne l'ont pas eux-mêmes exercée. Le livre de Stekel, *Le Langage du rêve*, est particulièrement riche en exemples de ce genre, mais j'évite malgré tout d'y puiser mes « documents à l'appui », car l'absence d'esprit critique et l'arbitraire technique de l'auteur font perdre toute certitude au lecteur le moins prisonnier de préjugés.

[D <12) Extrait d'un travail de V. Tausk, « Les vêtements et les couleurs au service de la figuration onirique » (*Internat. Zeitschr. f. PsA.*, II, 1914) :

a) A. rêve *qu'il voit son ancienne gouvernante* |**416**| *habillée de* lustrine *noire bien tendue sur son arrière-train.* – Autrement dit, il déclare que cette femme est *lüstern*, lubrique.

b) C. *voit en rêve sur la route de X une jeune fille dans un flot de lumière blanche et vêtue d'une blouse blanche* [*weiss*].

Le rêveur a échangé sur cette même route les premières caresses intimes avec une demoiselle Weiss.

c) Mademoiselle D. rêve qu'elle voit *le vieux* Blasel *(un comédien viennois octogénaire) allongé sur le divan avec* tout son équipement *[in voller Rüstung]. Après quoi il bondit au-dessus des tables et des chaises,*

tire son épée, se voit ce faisant dans la glace et mouline des passes d'arme dans l'air tout autour de lui, comme s'il combattait un ennemi imaginaire.

Interprétation : la rêveuse souffre d'une *vieille maladie de la vessie*[102]. Lors de l'analyse elle est couchée sur le divan, et quand elle se voit dans la glace, elle se trouve encore secrètement *sehr rüstig*, l'air très costaud, malgré les ans et la maladie. > D]

[E < 13) « *Die grosse Leistung* », le bel exploit dans le rêve.

Le rêveur de sexe masculin se voit *sous les traits d'une femme enceinte couchée dans le lit. La situation lui devient très pénible. Il s'exclame : je préférerais encore…* (dans l'analyse il complète, après s'être souvenu des propos d'une soignante : … casser des cailloux). *Derrière son lit est suspendue une carte géographique dont le bord inférieur est maintenu tendu par une baguette de bois. Il arrache cette baguette en l'attrapant aux deux bouts, mais elle ne se casse pas par le travers : elle se fendille dans le sens de la longueur en deux moitiés. Ce faisant il s'est soulagé et a également fait progresser l'accouchement*.

Il interprète sans aucune aide l'arrachage de la *Leiste*, de la baguette comme une grande *Leistung*, un bel exploit grâce auquel il s'est libéré de sa situation inconfortable (dans la cure) en s'arrachant à sa posture féminine… Le détail absurde qui veut que la baguette non seulement se brise, mais éclate dans le sens de la longueur, trouve son explication en ceci que le rêveur rappelle qu'associé à la destruction le dédoublement contient une allusion à la castration. Le rêve figure très fréquemment la castration dans l'antagonique provocateur que le désir produit par la présence de deux symboles péniens. *Die Leiste*, l'aine, est d'ailleurs une région du corps qui n'est pas éloignée des organes génitaux. Après quoi le rêveur aboute les éléments de l'interprétation pour dire qu'il surmonte la menace de castration qui l'a mis dans |**417**| la posture féminine[103].

14) Dans une analyse que j'ai menée en français, il faut interpréter un rêve dans lequel j'apparais sous les traits d'un éléphant ; je ne peux naturellement pas faire autrement que de demander comment j'aboutis à cette figuration. Le rêveur répond, en français : « *Vous me trompez* » (*trompe* = Rüssel). > E]

[B < Le travail onirique parvient fréquemment à figurer aussi du matériau tout à fait sec et abstrait, comme sont par exemple les noms

propres, par l'exploitation forcée de relations très lointaines. Dans un de mes rêves, *le vieux Brücke m'a donné un travail à faire. Je réalise une préparation anatomique d'où je dégage délicatement quelque chose qui ressemble à un papier d'argent chiffonné*. (Je reviendrai plus longuement sur ce rêve par la suite.) L'idée pas très facile à trouver qui me vient à l'esprit en écho à cela est : « Stanniol », feuille d'étain, et dès lors je sais que je pense au nom de l'auteur, *Stannius*, à qui on doit un traité sur le système nerveux des poissons, que j'estimais grandement il y a des années. Le premier travail scientifique que mon professeur m'a donné à faire se rapportait effectivement au système nerveux d'un poisson nommé ammocoetes. C'est là un nom qui manifestement ne pouvait être utilisé dans le rébus.

Je ne saurais m'interdire d'insérer ici encore un rêve de contenu bizarre, d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un rêve d'enfant et qui s'explique très facilement par l'analyse. Une dame raconte : je peux me souvenir qu'étant enfant j'ai rêvé de manière répétée que *le bon Dieu avait un chapeau de papier pointu sur la tête*. On avait l'habitude en effet de me mettre, très souvent, à table, ce genre de chapeau sur la tête, pour que je ne puisse pas regarder dans l'assiette des autres enfants et voir quelle quantité du plat concerné on leur avait servi. Comme j'avais entendu dire que Dieu savait tout, le rêve signifie donc que je savais tout moi aussi malgré le chapeau qu'on m'a mis sur la tête. > B]

Pour savoir en quoi consiste le travail du rêve et comment il se débrouille avec les pensées du rêve qui sont son matériau, on tirera encore bien des enseignements des nombres et des calculs qui apparaissent dans les rêves. Les nombres rêvés |**418**| passent par ailleurs aux yeux des superstitieux pour spécialement prometteurs. Je fouille donc dans ma collection pour y puiser quelques exemples de cette espèce.

1. Extrait du rêve d'une dame, peu avant l'achèvement de sa cure : *elle veut payer quelque chose ; sa fille lui prend 3 florins 65 kreutzers dans le porte-monnaie ; mais elle lui dit : qu'est-ce que tu fais ? Ça ne coûte que 21 kr*. J'ai pu sans autre explication de sa part comprendre ce bref fragment du rêve à partir de la situation dans laquelle vivait la rêveuse. La dame était une étrangère qui avait mis sa fille en pension dans une institution de Vienne et pouvait poursuivre le traitement avec moi aussi longtemps que sa fille restait à Vienne. Trois semaines après, son année scolaire était

terminée, ce qui signifiait aussi la fin de la cure. Le jour qui précédait le rêve, la directrice de l'institut lui avait instamment suggéré de se décider à lui laisser l'enfant pendant encore un an. Elle avait alors manifestement prolongé à part soi cette incitation par l'idée que dans ce cas elle pourrait prolonger d'une année aussi le traitement. Or c'est à cela que le rêve fait référence, car une année est égale à 365 jours, les trois semaines restantes jusqu'à la fin de l'année scolaire et de la cure se remplacent par 21 jours (même s'il n'y a pas autant d'heures de traitement). Les nombres qui se trouvaient dans les pensées du rêve associés à des quantités de temps sont affectés à des valeurs monétaires, non sans qu'ainsi un sens plus profond ne vienne s'exprimer, car « *time is money* », le temps vaut de l'argent. 365 kreuzers font alors certes 3 florins et 65 kreuzers. La modicité des sommes qui apparaissent dans le rêve est la satisfaction manifeste d'un désir ; le désir a abaissé le montant des frais du traitement comme ceux de l'année scolaire à l'institution.

2. Dans un autre rêve les nombres nous conduisent à des relations plus compliquées. Une dame jeune, mais déjà mariée depuis un certain nombre d'années, apprend qu'une de ses connaissances, qui a à peu près le même âge qu'elle, Élise L., vient de se fiancer. En réponse à cela elle fait le rêve suivant : *elle est assise avec son mari au théâtre, un côté des places d'orchestre est complètement inoccupé. Son mari lui raconte qu'Élise L. et son fiancé seraient bien allés au théâtre eux aussi, mais qu'ils n'avaient eu que de mauvaises places, 3 pour 1 fl. 50 kr., et que bien sûr ils n'avaient pu les prendre. Elle pense que ça n'aurait pas non plus été un malheur.*

D'où viennent ces 1 fl. 50 kr. ? D'une cause à proprement parler indifférente de la veille. |**419**| Sa belle-sœur avait reçu en cadeau de son mari une somme de 150 fl., dont elle s'était empressée de se débarrasser en s'achetant un bijou. Faisons remarquer que 150 fl. font 100 fois plus que 1 fl. 50 kr. D'où viennent les 3 associés aux places de théâtre ? On ne trouve guère à relier à cela que le fait que la fiancée a autant de mois de moins – trois – qu'elle. Ce qui nous mène à la solution du rêve, c'est la demande d'information sur ce que peut bien signifier ce trait du rêve qu'un côté de l'orchestre reste vide. Il s'agit là d'une allusion non modifiée à un petit épisode qui a donné quelque raison à son mari de la taquiner. Elle avait prévu d'aller à l'une des représentations annoncées pour cette semaine, et pris la précaution d'acheter les billets plusieurs jours à l'avance, ce qui lui

avait coûté un supplément de réservation. Quand ensuite ils étaient arrivés au théâtre ils avaient constaté qu'une moitié de l'enceinte était quasi vide ; elle n'aurait pas eu besoin *de se presser tellement*.

Maintenant, je vais remplacer le rêve par les pensées du rêve : « C'était quand même une bêtise de se marier si tôt, *je n'aurais pas eu besoin de me presser tant que ça*. Je vois bien à l'exemple d'Élise L. que j'aurais toujours trouvé un mari. Et même un mari *cent fois mieux* (mari, trésor), si seulement j'avais *attendu* (opposition à l'*empressement* de la *belle-sœur*). Avec l'argent (la dot) j'aurais pu me payer *trois* maris comme celui-là. » Nous notons que dans ce rêve, par rapport au rêve traité précédemment, les nombres ont modifié à un degré bien supérieur le sens et les corrélations. Le travail onirique de mutation et de défiguration a été plus fourni ici, ce que nous interpréterons en disant que ces pensées de rêve avaient à surmonter jusqu'à leur figuration une force de résistance intrapsychique particulièrement élevée. Ne négligeons pas non plus le fait que ce rêve contient un élément absurde, savoir, que *deux* personnes sont censées prendre *trois* places. Nous anticipons ici sur l'interprétation ultérieure de l'absurdité dans le rêve en disant que ce détail absurde du contenu du rêve doit figurer, parmi les pensées du rêve, celle sur laquelle l'accent est mis le plus souvent. |**420**| C'était une *bêtise absurde* de se marier si tôt. Le 3 contenu dans une relation tout à fait accessoire des deux personnes comparées (trois mois de différence d'âge) a du coup été habilement employé à produire le non-sens requis pour le rêve. La réduction des 150 fl. de la réalité à 1fl. 50 kr. correspond à l'*estimation minorée* du mari (ou du trésor) dans les pensées réprimées de la rêveuse.

3. Un autre exemple nous expose l'arithmétique du rêve, qui lui a valu tant de mépris. Un homme rêve : *il est assis chez les B…* (une famille qu'il connaissait autrefois) *et dit* : *c'était une bêtise que vous ne m'ayez pas accordé la main de Mali. Là-dessus il demande à la jeune fille : mais quel âge avez-vous ? Réponse : je suis née en 1882. – Ah, alors vous avez 28 ans*.

Comme le rêve a lieu en 1898, il y a manifestement une erreur de calcul, et la faiblesse du rêveur en calcul peut être comparée à celle du paralytique, si on ne trouve pas d'autre explication. Mon patient fait partie de ces personnes dont aucune femme qu'ils ont vue ne peut laisser les pensées en paix. Pendant quelques mois, la patiente qui lui succédait

régulièrement dans mon cabinet avait été une jeune dame, qu'il rencontrait, dont il demandait fréquemment des nouvelles et avec qui il entendait se montrer parfaitement poli. C'était elle, la personne dont il estimait l'âge à 28 ans. Autant donc pour l'explication du résultat de l'apparent calcul. Mais 1882 était l'année où il s'était marié. Il n'avait pu s'empêcher non plus de nouer des conversations avec les deux autres femmes qu'il rencontrait chez moi, aux deux filles plus jeunes filles du tout qui lui ouvraient ordinairement la porte en alternance, et quand il trouva qu'elles n'étaient pas très confiantes avec lui, il s'était expliqué la chose en disant qu'elles le tenaient sans doute pour un vieux monsieur « *rassis* ».

[C < Autre rêve de nombre, caractérisé par une détermination, ou bien plutôt par une surdétermination transparente, et que je dois, ainsi que son interprétation, à Monsieur B. Dattner :

« *Mon concierge, un policier affecté aux services municipaux, rêve qu'il est* |**421**| *en faction dans la rue,* ce qui est la satisfaction d'un désir. *Arrive un inspecteur qui a sur son hausse-col les numéros 22 et 62 ou 26. Il y avait en tout cas plusieurs deux*.

Le démembrement du chiffre 2262 dans la restitution du rêve permet déjà de conclure que les composants ont une signification dissociée. Il lui vient à l'esprit que la veille pendant le service ils auraient discuté de la durée de leur temps de service. La cause de cela : un inspecteur parti à la retraite à 62 ans. Le rêveur n'a que 22 ans de service et il lui faut encore 2 ans et 2 mois pour atteindre la pension à 90 %. Le rêve lui fait donc d'abord miroiter la satisfaction d'un désir nourri depuis longtemps, le grade d'inspecteur. Le supérieur qui a le 2262 sur le col n'est autre que lui-même, il pourvoit à son service dans la rue, ce qui est aussi un de ses désirs préférés, il a accompli ses 2 ans et 2 mois de service et peut donc maintenant, tout comme l'inspecteur de 62 ans quitter ses fonctions avec une pension complète[104]. » > C]

Si nous mettons côte à côte ces exemples ainsi que d'autres (à venir) du même genre, nous sommes en droit d'affirmer : que le travail du rêve ne fait absolument aucun calcul, ni juste ni faux ; il ne fait qu'aligner des nombres qui apparaissent dans les pensées du rêve et peuvent servir d'allusions à un matériau non figurable, sous la forme d'un calcul. Ce faisant il traite les nombres comme matériau d'expression de ses intentions

exactement de la même manière que toutes les autres représentations, de même aussi que les noms et les paroles identifiables comme représentations de mots.

Le travail du rêve, en effet, ne peut pas non plus créer de parole à neuf. Quelle que soit dans les rêves la quantité de paroles et de réparties, qui en soi peuvent être aussi bien sensées que déraisonnables, l'analyse nous montre chaque fois que le rêve, en l'espèce, n'a jamais fait qu'emprunter aux pensées du rêve des fragments de paroles réellement prononcées ou entendues et en a usé avec eux de manière extrêmement arbitraire. Il les a non seulement arrachées à leur contexte et mises en pièces, prenant tel bout, rejetant tel autre, |**422**| mais souvent aussi il les a réassemblées, en sorte que la parole du rêve qui semble intrinsèquement cohérente va se décomposer au cours de l'analyse en trois ou quatre blocs. Dans ce réemploi il a souvent laissé tomber le sens que les mots avaient dans les pensées du rêve et extrait du matériau littéral un sens complètement nouveau[105]. En y regardant de plus près, on distingue dans les paroles du rêve des composantes compactes, plus claires, d'autres parties qui servent de liaison et ont sans doute été apportées en complément, à la façon dont nous complétons, quand nous lisons, les lettres et les syllabes manquantes. Le discours du rêve est donc structuré comme ce qu'on appelle les brèches, ces roches dans lesquelles des fragments assez importants de matériaux divers sont agglutinés par le ciment d'une masse intermédiaire durcie.

À dire vrai, pour être rigoureux, cette description n'est exacte que s'agissant des paroles qui dans le rêve ont quelque chose du caractère sensible de la parole et sont décrites comme « des paroles ». Quant aux autres, celles qui ne sont pas ressenties comme ayant été en quelque sorte entendues ou dites (qui ne sont pas accompagnées dans le rêve d'une accentuation acoustique ou motrice), ce sont simplement des pensées, telles qu'il s'en présente dans notre activité mentale vigile et telles qu'elle passent inchangées dans de nombreux rêves. |**423**| Pour le matériau locutoire du rêve considéré comme indifférent, la lecture semble aussi livrer une source abondamment fournie et difficile à dépister. Mais tout ce qui survient dans le rêve comme discours de manière un peu évidente finit par se laisser ramener à de la parole réelle, prononcée ou entendue par le sujet.

Nous avons déjà trouvé des exemples de ce genre de dérivation de paroles oniriques dans l'analyse de rêves communiqués pour d'autres fins. Ainsi dans « l'innocent rêve du marché », à la p. 189, dans lequel les mots « *ça il n'y en a plus* » servent à m'identifier au boucher, tandis qu'un fragment des autres paroles, « *Je ne connais pas ça* », « *je n'en prends pas* », accomplit la mission expresse de rendre le rêve innocent. La veille du rêve, la rêveuse avait en effet repoussé une quelconque supposition insolente de sa cuisinière à son endroit en disant : je ne connais pas cela, *conduisez-vous correctement*, et elle avait alors dans le rêve pris à ces paroles leur première partie apparemment indifférente, afin de faire allusion par elle à ce qui suit, et qui aurait très bien convenu à la production imaginaire à la base du rêve, mais en même temps l'aurait trahie.

Ici un exemple comparable, en lieu et place de nombreux autres qui donnent tous le même résultat :

Une grande cour dans laquelle on brûle des cadavres. Il dit : je m'en vais, je ne peux pas voir ça. (Parole pas claire.) *Il rencontre alors deux garçons bouchers et demande : alors, c'était bon ? L'un d'eux répond : et ben, c'est pas bon qu'c'était. Comme si ç'avait été de la chair humaine*.

Le déclencheur innocent de ce rêve est le suivant : après le souper il rend visite en compagnie de sa femme à des voisins qui sont des gens bien gentils mais pas du tout *appétissants*. La vieille dame fort hospitalière, qui était justement en train de dîner, l'invite de manière pressante ([*nötigt*] on emploie pour ça en plaisantant chez les hommes un mot composé à signification sexuelle [*Notzüchtigen*, violenter]) à y goûter. Il refuse, expliquant qu'il n'a plus d'appétit. « Mais qu'est-ce que vous me dites là [*Aber gehen S'weg*], vous allez bien supporter ça » ou quelque chose dans ce genre. Il est donc obligé de consommer, après quoi il dit grand bien de ce qu'on lui a servi. « *Ah mais, que c'est bon*. » |**424|** Une fois de nouveau seul avec sa femme, il peste à la fois sur l'insistance de la voisine et sur la qualité de la nourriture consommée. « Je ne peux pas voir ça », ces mots qui d'ailleurs ne surgissent pas vraiment dans le rêve à titre de paroles *stricto sensu* sont une pensée qui fait référence aux charmes physiques de la dame invitante et qu'on pourrait traduire en disant qu'il n'a pas une forte envie de la regarder.

L'analyse se configurera de manière plus instructive dans le cas d'un autre rêve que je rapporte ici même, en raison de paroles très claires qui

constituent son centre, mais que je n'expliquerai que plus tard, quand je m'occuperai plus spécialement des affects dans le rêve. J'ai rêvé très nettement ceci : *la nuit je me suis rendu au laboratoire de Brücke, et après qu'il a discrètement frappé à la porte, je fais entrer en compagnie de plusieurs inconnus,* (feu) *le professeur Fleischl, lequel va s'asseoir à sa table après avoir dit quelques mots.* Suit alors un deuxième rêve *: mon ami Fl. [Fliess] est discrètement venu à Vienne en juillet ; je le rencontre dans la rue en conversation avec* (feu) *mon ami P. [Päneth] et je me rends quelque part avec eux, dans un endroit où ils sont comme assis face à face à une petite table, moi-même étant assis devant, du côté étroit de la petite table. Fl. parle de sa sœur et dit : en trois quarts d'heure elle était morte, puis quelque chose comme : c'est le seuil. Comme P. ne le comprend pas, Fl. se tourne vers moi et me demande combien de ses affaires j'ai donc bien communiquées à P. Là-dessus, en proie à des affects étonnants, je veux informer Fl. de ce que P. (ne peut bien sûr rien savoir puisqu'il) n'est pas du tout en vie. Mais je dis alors, en remarquant moi-même l'erreur :* non vixit*. Je regarde alors P. avec insistance, sous mon regard il devient livide, flou, ses yeux bleuissent pathologiquement – et pour finir il se désagrège. Ce qui me cause un plaisir inouï, comprenant maintenant qu'Ernst Fleischl, lui aussi, n'était qu'une apparition, un revenant, et je trouve tout à fait possible que ce genre de personne n'existe qu'aussi longtemps qu'on le veut bien et qu'on peut s'en débarrasser par le désir de voir quelqu'un d'autre.*

Ce beau rêve réunit un très grand nombre de caractères énigmatiques dans le contenu onirique – la critique dans le cours du rêve lui-même, le fait que je remarque moi-même mon erreur, en ayant dit *non vixit* au lieu de *non vivit*, le commerce sans aucune gêne avec des morts, que le rêve lui-même déclare morts, l'absurdité de la conclusion que je tire et l'extrême satisfaction qu'elle me procure – |**425**| à tel point que je serais « vraiment aux anges » de communiquer la solution complète de ces énigmes. Mais en réalité je suis incapable de faire… ce que je fais justement dans le rêve : sacrifier à mon ambition mes égards pour des personnes si chères. Mais à la moindre dissimulation le sens du rêve, qui m'est bien connu, aurait péri corps et bien. Je me contenterai donc d'extraire d'abord ici, et plus tard ailleurs, quelques éléments du rêve pour les interpréter.

Le centre du rêve est constitué par une scène dans laquelle j'anéantis P. d'un regard. Ses yeux deviennent alors vraiment bizarres et d'un bleu inquiétant, puis il se désagrège. Cette scène est indéniablement la reconstitution d'une scène réellement vécue. J'étais préparateur de travaux pratiques à l'Institut de physiologie, j'avais mon service dans les premières heures de la matinée, et Brücke avait appris que plusieurs fois j'étais arrivé en retard au laboratoire des étudiants. Un jour il arriva à l'heure pile de l'ouverture et m'attendit. Ce qu'il me dit fut bref et précis ; mais ces mots ne furent pas l'élément décisif. Ce qui m'a terrassé ce jour-là, ce sont les terribles yeux bleus avec lesquels il me regardait et devant lesquels je perdis toute contenance – comme P. dans le rêve, qui à mon grand soulagement a interverti les rôles. Tous ceux qui peuvent se souvenir des yeux merveilleux que ce grand maître garda jusque dans un âge très avancé, et qui l'ont vu en colère, pourront se transporter sans mal dans les affects du jeune pécheur de jadis.

Mais pendant longtemps je ne suis pas arrivé à déduire l'origine du « *non vixit* » grâce auquel j'exerce dans le rêve la justice en question, jusqu'au jour où je me suis avisé que si ces deux mots avaient possédé dans le rêve une netteté pareille, ce n'était pas d'avoir été entendus ou prononcés, mais d'avoir été vus. Et je sus aussitôt d'où ils venaient. On peut lire sur le piédestal du monument dédié à l'empereur Joseph [II] dans la Hofburg, le palais impérial de Vienne, les belles paroles que voici :

> *Saluti patriae* vixit
> Non *diu sed totus*[106].

|426| J'ai cueilli dans cette inscription ce qui convenait à l'une des séries– la série hostile – de mes pensées de rêve, et devait signifier : ce type n'a pas à l'ouvrir, puisqu'il n'est pas du tout en vie. Et dès lors je ne pouvais pas ne pas me remémorer que ce rêve avait été rêvé quelques jours après l'inauguration du monument dédié à Fleischl sous les arcades de l'université, occasion pour moi de revoir le monument dédié à Brücke et d'avoir à coup sûr (dans l'inconscient) évoqué avec regret le fait que mon ami P., si talentueux et entièrement dévoué à la cause de la science, avait perdu par une mort trop précoce le droit légitime qu'il avait de prétendre à

un monument dans ces murs. Et donc je lui ai érigé ce monument en rêve ; mon ami P. se prénommait *Joseph*[107].

Cela étant, si l'on se tient aux règles de l'interprétation du rêve, je ne serais toujours pas en droit de remplacer le *non vivit* dont j'ai besoin par le *non vixit*, que le souvenir du monument à Joseph II met à ma disposition. Il faut que ce soit un autre élément des pensées du rêve qui ait rendu ceci possible par son intervention. Il m'enjoint maintenant d'accorder un peu d'attention au fait que, dans la scène du rêve, un flux de pensée hostile et un flux de pensée affectueuse à l'égard de mon ami P. se rejoignent, le premier en surface, le second de manière larvée, et qu'ils finissent par trouver leur figuration dans les mêmes mots : *non vixit.* Comme il a mérité de la science, je lui élève un monument ; mais parce qu'il s'est rendu coupable d'un méchant désir (exprimé à la fin du rêve), alors je l'anéantis. J'ai construit là une phrase qui rend un son très particulier, où un modèle a dû m'influencer. Où peut-on seulement trouver semblable antithèse, pareille juxtaposition de deux réactions contraires à la même personne, qui toutes deux revendiquent une pleine légitimité, sans cependant vouloir se gêner mutuellement ? En un seul et unique endroit, mais qui se grave profondément dans la conscience du lecteur ; dans le discours de justification que prononce Brutus dans le *Jules César* de Shakespeare. |**427**| « Parce que César m'aimait, je le pleure ; parce que César fut heureux, je suis content, parce que César fut vaillant, je l'honore, mais parce qu'il était avide de domination, je l'ai abattu [*erschlagen*]. » N'est-ce pas la même construction grammaticale et la même opposition de pensées que dans la pensée du rêve que j'ai dégagée ? Je joue donc les Brutus dans le rêve. Que ne puis-je trouver encore dans le contenu du rêve une autre trace et confirmation de cette surprenante association collatérale ! Je pense que ce pourrait être celle-ci : en *juillet*, mon ami Fl. vient à Vienne. Ce détail ne s'appuie sur absolument rien dans la réalité. Que je sache, mon ami n'est jamais venu à Vienne au mois de juillet. Mais le mois de juillet [*Juli*] tient son nom de Jules [*Julius*] César et pourrait donc fort bien être le représentant de l'allusion que je cherche à la pensée intermédiaire que je joue les Brutus.

Or bizarrement j'ai déjà réellement joué le rôle de Brutus. J'ai pris la scène de Brutus et César dans les poèmes de Schiller et l'ai représentée devant un auditoire d'enfants, cela, quand j'étais un jeune garçon de

quatorze ans, en association avec mon neveu, qui a un an de plus que moi, et qui était venu d'Angleterre nous rendre visite – lui aussi une manière de revenant – car avec lui c'était le compagnon de jeu de mes premières années qui refaisait surface. Jusqu'à la fin de ma troisième année nous avions été inséparables, nous nous étions aimés et bagarrés, et cette relation d'enfance, comme je l'ai déjà suggéré, a décidé de tous mes sentiments ultérieurs dans les rapports avec des gens du même âge que moi. Depuis lors, mon neveu John a connu de très nombreuses incarnations, qui redonnaient vie tantôt à tel aspect, tantôt à tel autre de son être ineffaçablement fixé dans ma mémoire inconsciente. Il a dû sûrement très mal se conduire par moments envers moi, et il a aussi fallu certainement que je fasse preuve de courage face à mon tyran, car au cours des années ultérieures, on m'a souvent reraconté un bref discours de justification dans lequel je m'étais défendu, le jour où mon père – son grand-père donc – m'avait mis en demeure de répondre à sa demande d'explications : pourquoi est-ce que tu frappes John ? J'avais dit dans la langue de l'enfant |**428**| qui n'avait pas encore deux ans : *je l'ai f(r)appé parce qu'il m'a f(r)appé*. C'est sûrement cette scène d'enfance qui fait dévier *non vivit* vers *non vixit*, car dans la langue des années d'enfance ultérieures *frapper* [*schlagen*] se dit *wichsen*[108], mettre une branlée ou se branler ; le travail onirique ne répugne pas à se servir de ce genre de connotations. L'hostilité, si peu fondée dans la réalité, à l'égard de mon ami P., qui m'était supérieur en de multiples points, et pour cette même raison pouvait être comme la réédition de mon compagnon de jeu des années d'enfance, renvoie certainement à ma relation infantile complexe à John.

Je reviendrai donc encore sur ce rêve.

G

Rêves absurdes – Les prestations intellectuelles dans le rêve

Dans les interprétations de rêves que nous avons faites jusqu'à présent, nous nous sommes si souvent trouvés nez à nez avec l'élément de l'*absurdité* dans le contenu onirique que nous n'allons plus repousser l'examen de la question de l'origine de celle-ci et de ce qu'elle peut bien signifier. Nous nous souvenons en effet que l'absurdité des rêves offrait aux adversaires de ceux qui leur accordent de la valeur un argument capital pour ne rien voir d'autre dans le rêve que le produit dénué de sens d'une activité mentale réduite et éparpillée en mille morceaux.

Je commencerai par quelques exemples dans lesquels l'absurdité du contenu onirique n'est qu'une apparence qui se dissipe aussitôt qu'on s'engage un peu plus profondément dans le sens du rêve. Il s'agit de quelques rêves dans lesquels il est question – à première vue, par hasard – du père mort.

[I] Le rêve d'un patient qui a perdu son père il y a six ans :

Le père a été victime d'un accident grave. Parti par le train de nuit, il s'est produit un déraillement, les fauteuils se sont entassés les uns contre les autres et il a eu la tête écrasée par le travers. Il le voit ensuite couché dans le lit avec une blessure de tracé vertical au-dessus de l'arcade sourcilière gauche. Il s'étonne que son père ait eu cet accident mortel (*puisqu'il est déjà mort*, comme il le précise dans son récit). *Les yeux sont tellement clairs.*

|**429**| D'après la façon dominante de juger les rêves il faudrait s'expliquer comme suit ce contenu onirique : le rêveur, pour commencer, pendant qu'il se représente l'accident de son père, a oublié que celui-ci était déjà depuis des années couché dans son tombeau ; puis dans le cours ultérieur de l'activité onirique ce souvenir se réveille ce qui a pour effet qu'il s'étonne de son propre rêve tout en étant lui-même encore en train de rêver. Mais l'analyse nous enseigne qu'il est plus superflu que tout d'avoir recours à ce genre d'explications. Le rêveur avait commandé chez un artiste un *buste* de son père, qu'il lui avait été donné de voir deux jours avant le rêve. C'est ce buste qui lui apparaît *victime d'une catastrophe*. Le sculpteur n'a jamais vu son père et travaille d'après des photographies qu'on lui a présentées. Le jour même qui précède le rêve, le fils contrit de piété filiale a envoyé un vieux domestique de la famille à l'atelier pour voir si lui aussi porterait le même jugement que lui sur la tête de marbre, savoir, qu'*elle est trop étroite dans le sens de la largeur*, entre les deux tempes. Puis vient le matériau mnésique qui a contribué à la construction de ce rêve. Son père avait l'habitude, quand il était tourmenté par des soucis dans ses affaires ou par des difficultés familiales, de s'appuyer les deux mains contre les tempes, comme s'il voulait comprimer sa tête, en train de devenir trop large pour lui. – Encore enfant, âgé de quatre ans, notre rêveur était présent le jour où son père avait eu les yeux tout noircis (*les yeux sont si clairs*) par la mise à feu accidentelle d'un pistolet qui par hasard était encore chargé. – À l'endroit où le rêve montre la blessure du père, ce dernier, quand il était encore en vie, et qu'il était triste ou sensible, exhibait un sillon profond tout en longueur. Le fait que dans le rêve ce sillon soit remplacé par une blessure renvoie au deuxième facteur déclencheur du rêve. Le rêveur avait photographié sa petite fille ; la plaque lui avait glissé de la main et quand il l'avait ramassée elle avait une fêlure qui courait comme un sillon vertical sur le front de la petite jusqu'à l'arcade sourcilière. Il n'avait pu alors se défendre de pressentiments superstitieux, car la veille de la mort de sa mère la plaque photographique sur laquelle elle figurait s'était fêlée.

L'absurdité de ce rêve est donc uniquement la conséquence d'une négligence |**430**| dans l'expression langagière, qui ne veut pas distinguer le buste et la photographie de la personne. Nous sommes tous habitués à dire : tu trouves pas que le père est réussi[109] ? À vrai dire on aurait facilement pu

éviter l'apparence d'absurdité dans ce rêve. Si l'on pouvait se permettre de porter un jugement après une seule et unique expérience, on serait tenté de dire que cette apparence d'absurdité est consentie ou voulue.

II

Deuxième exemple, tout à fait semblable, choisi dans mes propres rêves (j'ai perdu mon père en 1896).

Mon père a joué après sa mort un rôle politique chez les Magyars, il les a mis politiquement d'accord, ceci accompagné d'une petite image peu nette : *une foule humaine, comme au Reichstag, une personne debout sur une ou deux chaises, d'autres tout autour de lui. Je me souviens que sur son lit de mort il ressemblait tellement à Garibaldi, et je suis content que cette prophétie ait quand même fini par s'avérer*.

Tout ça est quand même passablement absurde. C'est rêvé à l'époque où les Hongrois se sont mis hors la loi à force d'*obstruction* parlementaire et sont passés par cette crise dont Koloman Szell les a libérés. Le fait d'importance mineure que la scène vue dans le rêve soit composée d'images aussi petites n'est pas sans importance pour expliquer cet élément. La figuration onirique visuelle qui est ordinairement celle de nos pensées fournit des images qui nous font grosso modo l'impression d'être grandeur nature ; mais l'image de mon rêve est la reproduction d'une gravure sur bois insérée dans le texte d'une histoire illustrée de l'Autriche qui représente Marie-Thérèse à la Diète d'Empire de Presbourg, la scène célèbre du « *moriamur pro rege nostro* » [« mourons pour notre roi »][110]. Telle Marie-Thérèse dans cette scène, mon père est encerclé dans le rêve par une foule ; |**431**| mais il se tient debout sur une ou deux chaises, en position de *juge du siège*. (Il les a *mis d'accord* : – la médiation est due ici à la locution : nous n'aurons pas besoin de *juge*.) Le fait que sur son lit de mort il ressemblait tellement à Garibaldi, nous tous qui l'entourions l'avons effectivement noté. Il avait une élévation de la température *post-mortem*, ses joues étaient de plus en plus rouge vif… et nous avons malgré nous enchaîné [les vers de Goethe] : laissant derrière lui, une vaine apparence, ce qui tous nous domine [*bändigt*], l'ordinaire et le vil.

Cette élévation de nos pensées nous prépare au fait que c'est précisément à l'« ordinaire et vil » que nous sommes censés avoir affaire. L'élévation « *post-mortem* » de la température correspond aux mots « *après sa mort* » dans le contenu onirique. Ce qui le faisait le plus affreusement souffrir dans sa maladie avait été la paralysie totale de l'intestin (*obstruction*) dans les dernières semaines, à laquelle viennent s'accrocher toutes sortes de pensées irrévérencieuses. L'un de mes camarades de mon âge, qui a perdu son père alors qu'il était encore lycéen, et à qui, profondément ébranlé, j'ai en cette circonstance témoigné mon amitié, m'a parlé une fois avec beaucoup de sarcasmes de la douleur d'une sienne parente dont le père était mort dans la rue et avait été ramené chez lui, où en déshabillant le cadavre on avait constaté qu'au moment de la mort ou de manière *post-mortem* une évacuation des selles s'était produite. Pour sa fille cela avait été un très grand malheur que la laideur de ce détail gâche inévitablement le souvenir de son père. Et nous voici maintenant avancés jusqu'au désir qui s'incarne dans ce rêve. *Être encore là debout, pur et grand, après sa mort devant ses enfants,* qui ne désirerait pas cela ? Où est donc passée l'absurdité de ce rêve ? Son apparence ne s'est produite que par le fait qu'est fidèlement figurée dans le rêve une locution parfaitement acceptable, dont nous avons l'habitude de négliger l'absurdité susceptible d'exister entre ses différentes composantes. Là encore nous ne pouvons nous départir de l'impression que l'apparence d'absurdité est une apparence voulue, intentionnellement provoquée.

[B[111] < La fréquence avec laquelle dans les rêves |**432**| on voit surgir, comme vivantes, agir et avoir commerce avec nous des personnes qui sont mortes, a provoqué un étonnement qui n'a pas de raison d'être et engendré des explications bizarres qui mettent bien en évidence notre incompréhension du rêve. Et pourtant l'explication de ces rêves va quasi de soi. Que de fois, dans certaines situations, nous nous trouvons amenés à penser : *si* le père était encore en vie, que dirait-il de ça ? Ce « si » ne peut pas être figuré par le rêve autrement que par la présence dans une situation précise. Un jeune homme, par exemple, à qui son grand-père a légué un gros héritage, rêve, à l'occasion d'un reproche qui lui est fait de dépenser une grosse somme d'argent, que le grand-père est de nouveau en vie et lui demande des comptes. Ce que nous tenons pour la révolte contre ce rêve,

l'objection, fondée sur notre savoir mieux établi, que l'homme en question est bel et bien déjà mort, est en réalité la pensée réconfortante que le mort n'a pas eu besoin de vivre ça, ou le contentement de savoir qu'il n'a plus son mot à dire là-dessus. > B]

[C < Il y a une autre sorte d'absurdité rencontrée dans des rêves de proches décédés, qui n'exprime ni raillerie ni mépris, mais sert au rejet le plus extrême, à la figuration d'une pensée refoulée que l'on voudrait bien faire passer pour la plus impensable des choses. Les rêves de cette espèce ne semblent solubles que si l'on se rappelle que le rêve ne fait pas de différence entre le désiré et le réel. Un homme, par exemple, qui avait soigné son père pendant sa maladie et gravement souffert de sa mort, fait quelque temps après le rêve suivant : *son père était de nouveau en vie et parlait avec lui comme jadis, mais* (l'étonnant était que) *il était quand même mort, simplement il ne le savait pas*. On comprend ce rêve si après « il était quand même mort » on insère pour compléter : *à la suite du désir du rêveur*, et si après « il ne le savait pas » on ajoute en complément : que le rêveur avait ce désir. Pendant qu'il le soignait, le fils avait à plusieurs reprises souhaité la mort de son père, c'est-à-dire eu cette pensée, à dire vrai pleine de compassion, que la mort finirait quand même par mettre fin à ses tourments. Dans le deuil qui suivit la mort, même ce désir de compassion devint un reproche inconscient |**433**|, comme si par ce désir il avait effectivement contribué à abréger l'existence du malade. En éveillant les mouvements affectifs infantiles les plus anciens contre le père, il a été possible d'exprimer ce reproche comme un rêve, mais c'est en raison précisément de l'opposition abyssale entre le déclencheur du rêve et la pensée diurne que ce rêve ne pouvait pas ne pas avoir l'air aussi absurde. (Voir sur ce point : « Formulations sur les deux principes de l'événement psychique », *Jahrb. f. PsA*., III, 1911, *O.C*., tome VIII.) > C]

[E < Les rêves de morts qu'on aimait posent à l'interprétation du rêve des problèmes spécialement difficiles, dont la solution ne réussit pas toujours de manière satisfaisante. On peut en chercher la raison dans l'ambivalence des sentiments particulièrement marquée qui domine le rapport du rêveur au mort. Il est très habituel que dans ce genre de rêves le défunt soit d'abord traité comme étant vivant, puis que soudain on apprenne qu'il est mort, et que malgré tout, dans la continuation du rêve, il soit de nouveau vivant. Ce qui provoque une grande confusion. J'ai fini par deviner

que cette alternance de vie et de mort est censée figurer l'*indifférence* du rêveur (« Qu'il soit mort ou vivant, pour moi c'est pareil »). Cette indifférence n'est évidemment pas une indifférence réelle, mais une indifférence désirée, elle est censée aider à dénier les positionnements très intenses et souvent contradictoires des sentiments du rêveur, et devient ainsi la figuration onirique de son *ambivalence*[112]. Pour d'autres rêves dans lesquels on fréquente des morts, la règle suivante a souvent eu une fonction orientatrice : quand dans un rêve il n'est pas rappelé que le mort… est mort, c'est que le rêveur pose son identité avec le mort, il rêve de sa propre mort. Le souvenir ou l'étonnement intervenant subitement dans le rêve : mais il est mort depuis longtemps celui-là, est une mesure de prévention à l'encontre de cette communauté et repousse le sens de mort pour le rêveur. Mais j'avoue avoir eu l'impression que l'interprétation du rêve était loin d'avoir arraché tous leurs secrets aux rêves qui ont ce contenu. > E]

III

Dans l'exemple que j'expose maintenant, je peux prendre le travail du rêve en flagrant délit de fabrication intentionnelle |**434**| d'une absurdité pour laquelle il n'existe aucun facteur déclenchant dans le matériau. Il provient d'un rêve que m'a inspiré la rencontre avec le comte Thun avant mon voyage de vacances. « *Je suis en route* [fahre] *dans un cabriolet et donne la consigne d'aller à une gare. Sur la voie ferrée proprement dite je ne peux naturellement pas aller* [fahren] *avec vous dis-je, après qu'il a fait une objection comme quoi je l'aurais surmené ; en fait les choses se présentent comme si j'avais déjà parcouru* [gefahren] *avec lui une partie du trajet que l'on parcourt* [fährt] *normalement par le train.* » L'analyse fournit les explications suivantes de cette histoire confuse et inepte : dans la journée j'avais pris un cab censé m'emmener à Dornbach dans une rue à l'écart. Mais il ne connaissait pas le chemin et fit comme font ces braves gens, en continuant à rouler toujours plus loin jusqu'à ce que je m'en rende compte et lui indique le chemin, sans lui faire grâce de quelques moqueries. À partir de ce cocher se file une association de pensées qui mène aux aristocrates, et que nous retrouverons plus tard. On se contentera ici provisoirement de l'indication que ce qui nous frappe, nous plèbe bourgeoise, dans

l'aristocratie, c'est qu'elle s'assoit avec prédilection à la place du cocher ; le compte Thun dirige de fait le char de l'État Autriche. Mais la phrase suivante dans le rêve fait référence à mon frère, que j'identifie donc avec le cocher[113] du cab. Je lui avais refusé cette année un voyage avec lui en Italie (« Sur la voie ferrée proprement dite je ne peux pas aller avec vous »), et ce refus était une manière de punir le fait qu'il se plaigne ordinairement de l'habitude que j'aurais prise, lors de ces voyages, de le surmener (ce qui parvient à l'intérieur du rêve sans changement) en lui imposant des changements de lieux trop rapides, trop de belles choses à voir en un jour. Ce soir-là, mon frère m'avait accompagné à la gare, mais peu auparavant, il était descendu d'un bond à la station du chemin de fer urbain dite Westbahnhof pour se rendre à Purkersdorf par le même moyen. Je lui avais fait remarquer qu'il pouvait rester encore un moment avec moi en prenant pour aller à Purkersdorf non pas la Stadtbahn, le chemin de fer urbain, mais un train des chemins de fer de l'Ouest. Ce qui a donné dans le rêve que j'ai fait avec la voiture un bout de chemin *qu'on parcourt* [fährt] *d'ordinaire par le train*. Dans la réalité c'était l'inverse (et comme on dit « *ça roule aussi en sens inverse* »). |**435**| J'avais dit à mon frère : le trajet que tu fais par la Stadtbahn, tu peux aussi le faire en ma compagnie avec la Westbahn. C'est moi qui suis cause de toute la confusion onirique en mettant « voiture » dans le rêve à la place de « Stadtbahn », ce qui rend d'ailleurs de bons services pour le rapprochement du cocher et du frère. Après quoi, dans le rêve, je tire de tout cela quelque chose d'absurde, qui semble à peine démêlable dans l'explication, et qui construit presque une contradiction avec une parole antérieure de ma personne (« *sur la voie de chemin de fer je ne peux pas aller avec vous* »). Mais comme je n'ai absolument aucun besoin de confondre Stadtbahn et cabriolet, il faut bien que j'aie intentionnellement construit dans le rêve toute cette histoire énigmatique.

Mais dans quelle intention ? Nous allons tâcher de savoir maintenant ce que signifie l'absurdité dans le rêve et à partir de quels motifs elle est tolérée ou créée. La solution du mystère dans le cas présent est la suivante : j'ai besoin dans le rêve d'une absurdité et de quelque chose d'incompréhensible en liaison avec le fait de se déplacer en voiture, avec ce verbe « *fahren* », parce que dans les pensées du rêve j'ai un certain jugement qui réclame sa figuration. Un soir, chez cette dame hospitalière et

spirituelle qui entre en scène ailleurs dans le même rêve sous le nom de « gouvernante », j'ai entendu proposer deux énigmes que je n'ai pas su résoudre. Comme le reste de la société les connaissait déjà, j'avais l'air plutôt ridicule avec mes tentatives infructueuses de trouver la solution. Il s'agissait de deux équivoques portant sur les mots « *Nachkommen* » [qui signifie « venir après » ou le « descendant »] et « *Vorfahren* » [qui signifie l'ascendant ou l'ancêtre et « avancer » pour un véhicule].

En voici le texte, si je me souviens bien :

Le maître l'ordonne,
Le cocher le fait,
Chacun en a, et
Ça dort dans la tombe. (*Vorfahren.*)

Ce qui était troublant, c'est que la deuxième énigme était pour moitié identique à la première :

Le maître l'ordonne,
Le cocher le fait,
Tout le monde n'en a pas,
Ça dort dans le berceau. (*Nachkommen.*)

Quand donc j'ai vu le comte Thun « *avancer* » |**436**| avec des airs de si grand seigneur, ce qui m'a mis dans une humeur à la Figaro jugeant que ces grands seigneurs n'avaient pour seul mérite que de s'être donné la peine de naître (d'être des *descendants*), ces deux énigmes à résoudre sont devenues des pensées intermédiaires pour le travail du rêve. Comme on peut facilement confondre les aristocrates et les cochers, et que jadis en nos contrées on avait coutume de dire au cocher « Monsieur beau-frère », le travail de condensation pouvait aller chercher et intégrer mon frère dans la même figuration. Mais la pensée du rêve agissante derrière tout cela est : *c'est une absurdité d'être fier de ses ancêtres, je préfère quant à moi être un ancêtre, être un aïeul*. Et à cause du jugement : c'est une absurdité, il y a donc cette absurdité dans le rêve. Ainsi donc se résout sans doute aussi la dernière énigme de cet endroit obscur du rêve, le fait que j'aie déjà roulé auparavant avec le cocher [*vorher gefahren*], que je sois « passé avant » [*vorgefahren*] avec lui.

Le rêve est donc rendu absurde quand se présente dans les pensées du rêve, comme l'un des éléments du contenu, le jugement qui énonce : *ceci est une absurdité*, pour peu bien sûr que le sens critique et l'esprit moqueur motivent l'une des séquences de pensée inconscientes du rêveur. L'absurde devient par là même l'un des moyens par lesquels le travail du rêve figure la contradiction, tout comme l'inversion d'une relation matérielle entre pensées du rêve et contenu onirique, ou comme l'exploitation des sensations d'inhibition motrice. Toutefois ce qu'il y a d'absurde dans le rêve ne peut pas se traduire par un simple « non », mais doit au contraire restituer la disposition des pensées du rêve à rire et à se moquer en même temps que la contradiction est là. C'est seulement dans cette intention que le travail onirique livre quelque chose de ridicule. Il transforme ici de nouveau *une partie du contenu latent en une forme manifeste*[114]. |**437**|

À dire vrai, nous avons déjà rencontré un exemple convaincant de ce genre de signification d'un rêve absurde. Ce rêve, interprété sans analyse, de la représentation de Wagner qui dure jusqu'à 8 heures moins le quart du matin, où l'orchestre est dirigé depuis une tour, etc. (voir p. 347) veut manifestement dire : voilà un monde *tordu* et une société *détraquée*. Ceux qui le méritent, ça ne leur arrive pas, et ceux qui s'en fichent, c'est pour eux, ce par quoi elle pense à son propre destin, comparé à celui de sa cousine. – Le fait que, comme exemples de l'absurdité des rêves, se soient d'abord présentés à nous des rêves comme ceux du père mort, n'est pas non plus, loin s'en faut, un hasard. Les conditions de la création de rêves absurdes se trouvent ici réunies de manière typique. L'autorité propre au père a provoqué précocement la critique de l'enfant ; les exigences sévères qu'il a formulées ont incité l'enfant, pour se soulager, à surveiller avec acuité la moindre faiblesse du père ; mais la piété filiale dont la personne du père demeure entourée en particulier après sa mort dans nos pensées aiguise la censure qui en les repoussant maintient les expressions de cette critique à l'écart de la prise de conscience.

IV

Nouveau rêve absurde de père mort :

Je reçois un courrier du conseil communal de ma ville natale concernant les frais de séjour d'une hospitalisation en 1851, rendue nécessaire par une attaque que j'aurais eue. La chose m'amuse bien, car premièrement, en 1851, je ne vivais pas encore, et deuxièmement mon père, à qui ça peut se rapporter, est déjà mort. Je vais le trouver dans la pièce d'à côté, où il est couché dans son lit, et lui raconte la chose. À ma grande surprise, il se souvient qu'en 1851 il lui est arrivé un jour d'être ivre et qu'il a fallu l'enfermer ou le mettre en garde à vue. C'était quand il avait travaillé pour la maison T... je demande : c'est donc aussi que tu as bu. Peu de temps après tu t'es marié ? Je calcule que je suis bien né en 1856, ce qui me semble venir juste après ça.

Nous ne traduirons l'insistance pressante avec laquelle ce rêve |**438|** exhibe son absurdité, après les dernières explications, que comme signes d'une polémique particulièrement acerbe et passionnée dans les pensées du rêve, mais c'est avec un étonnement d'autant plus grand que nous constatons que, dans ce rêve, la polémique est menée ouvertement et le père désigné comme la personne dont on fait la cible des railleries. Ce genre de franchise semble contredire nos hypothèses sur la censure dans le travail onirique. Il est utile cependant pour l'explication de dire qu'en l'espèce le père n'est qu'une personne poussée sur le devant de la scène, alors que le conflit est mené avec une autre personne, qui n'apparaît dans le rêve que par une unique allusion. Alors que le plus souvent le rêve traite d'une rébellion contre d'autres personnes derrière lesquelles se cache le père, les choses se passent ici à l'inverse ; le père y devient l'homme de paille qui en couvre d'autres et si le rêve peut se permettre de s'occuper de manière aussi franche de sa personne d'ordinaire sacralisée, c'est parce que joue en l'espèce un savoir certain de ce qu'en réalité ce n'est pas à lui qu'on pense. On découvre cet état de choses dans la circonstance qui déclenche le rêve. Il s'est produit, en effet, après que j'avais entendu dire qu'un confrère assez âgé, dont le jugement passait pour inattaquable, s'exprimait avec dédain et étonnement sur le fait qu'un de mes patients poursuivait chez moi un travail psychanalytique *pour la cinquième année* consécutive. Les phrases introductives du rêve font allusion de manière voilée mais transparente au fait que pendant un certain temps ce confrère avait pris sur lui les obligations que mon père ne pouvait plus assumer (*frais de paiement, séjour à l'hôpital*) ; et lorsque nos relations amicales commencèrent à se

défaire, je tombai dans le même conflit affectif que celui qui, dans le cas d'un désaccord entre le père et le fils, est inévitablement ouvert par le rôle et les prestations antérieures du père. Or les pensées du rêve se défendent avec acharnement contre le reproche qui m'est fait de *ne pas avancer plus vite*, et qui, partant du traitement de ce patient, s'étend ensuite à d'autres choses encore. Connaît-il donc quelqu'un qui peut faire ça plus vite ? Ne sait-il pas que les états de cette espèce sont d'ordinaire absolument incurables et durent toute la vie ? Que représentent |**439**| *quatre ou cinq ans* par rapport à la durée de toute une vie, *a fortiori* si pendant tout le temps du traitement l'existence du malade a été à ce point soulagée ?

Le sceau de l'absurde imprimé dans ce rêve y est en grande partie engendré par le fait que plusieurs phrases issues de divers domaines des pensées du rêve sont enfilées les unes après les autres sans transition médiatrice. Ainsi la phrase : *je vais le trouver dans la pièce voisine*, etc., abandonne le sujet dont les phrases précédentes sont tirées, et reproduit fidèlement les circonstances dans lesquelles j'ai informé mon père des fiançailles que j'avais décidées de mon propre chef. Elle veut donc me rappeler l'élégant désintéressement et l'altruisme dont le vieil homme avait fait preuve à l'époque, et ce par opposition au comportement d'une autre, d'une nouvelle personne. Je note ici que si le rêve peut se moquer du père, c'est parce que celui-ci dans les pensées du rêve, de manière pleinement reconnaissante, est présenté aux autres comme un modèle. Il est dans la nature de toute censure qu'on puisse se permettre de dire plutôt, parmi les choses interdites, ce qui n'est pas vrai que ce qui est vrai. La phrase suivante, le fait qu'il se rappelle *avoir été ivre un jour et à cause de cela* enfermé en cellule, ne contient plus rien qui se rapporte à mon père dans la réalité. La personne dont il est ici la couverture n'est rien moins que le grand… [Theodor] Meynert, dont j'ai suivi les traces avec un si grand respect, et dont le comportement à mon égard, après une brève période de préférence, a basculé dans une hostilité sans fard. Le rêve me rappelle l'information qu'il m'avait lui-même communiquée, que dans ses jeunes années il avait un moment cédé à l'habitude de *s'enivrer au chloroforme* et avait dû pour cette raison aller *consulter à l'établissement*. Il me remémore aussi un second épisode vécu avec lui peu de temps avant sa fin. J'avais mené avec lui dans la littérature une querelle acharnée au sujet de l'hystérie masculine, dont il niait l'existence, et le jour où je m'étais rendu à son

chevet alors qu'il était très gravement malade et lui avais demandé comment ça allait, il s'était d'abord attardé à décrire son état, puis avait terminé par ces mots : « Vous savez bien, j'ai toujours été un des plus beaux cas d'hystérie masculine. » Il avait ainsi, ce qui était pour moi à la fois une raison de contentement et une surprise, concédé ce contre quoi il s'était si longtemps insurgé avec opiniâtreté. Mais si dans cette scène du rêve |**440**| je peux recouvrir Meynert par la figure de mon père, cela ne s'explique pas par une analogie que j'aurais trouvée entre les deux personnes, mais par la figuration concise, et cependant parfaitement suffisante, d'une phrase conditionnelle dans les pensées du rêve, qui dit explicitement : eh oui, si j'étais deuxième génération, le fils d'un professeur d'université ou d'un conseiller aulique, j'aurais certes progressé plus vite. Et dans le rêve effectivement, je fais de mon père un conseiller aulique et un professeur. L'absurdité la plus grossière et la plus troublante du rêve se situe dans le traitement du millésime 1851, que je ne trouve absolument pas différent de 1856, *comme si la différence de cinq ans ne signifiait rien du tout*. Mais c'est précisément cela qui est censé s'exprimer à partir des pensées du rêve. *Quatre à cinq ans*, c'est la durée de la période pendant laquelle j'ai joui du soutien du confrère évoqué au début, mais aussi le temps pendant lequel j'ai fait attendre le mariage à ma fiancée, et aussi, par l'effet d'une coïncidence fortuite que les pensées du rêve se plaisent à exploiter, le temps pendant lequel aujourd'hui je fais attendre à mon patient le plus proche une guérison complète. « *Qu'est-ce que c'est que cinq ans ?* » demandent les pensées du rêve. « *Pour moi ça n'est rien, ça n'entre pas en ligne de compte*. J'ai assez de temps devant moi, et de même qu'a fini par arriver ce que vous tous, autant que vous êtes, ne vouliez pas croire, eh bien, là encore je vais m'en sortir. » Outre cela, le nombre 51, isolé de l'indication du siècle, est déterminé encore d'une autre manière, et ce dans un sens contraire ; c'est pourquoi il revient plusieurs fois dans le rêve. 51, c'est l'âge auquel un homme se voit particulièrement menacé, l'âge auquel j'ai vu des confrères mourir subitement, et parmi eux un confrère qui après une longue attente venait d'être nommé professeur quelques jours auparavant.

V

Autre rêve absurde, qui joue avec des nombres.

Une de mes connaissances, Monsieur M. a été attaqué par rien moins que Goethe dans un article, avec une violence qui, à notre avis unanime, est injustifiée. Monsieur M., naturellement, est anéanti |**441**| *par cette attaque. Il s'en plaint amèrement à l'occasion d'un dîner en ville ; mais sa vénération de Goethe n'a pas souffert de cette expérience personnelle. J'essaie de m'expliquer les ratios temporels, qui me paraissent quelque peu invraisemblables. Goethe est mort en 1832. Comme son attaque contre M. n'a pu intervenir qu'avant cette date, ce dernier était à l'époque un tout jeune homme. Il me semble plausible qu'il ait eu dix-huit ans. Mais ne sais pas avec certitude en quelle année nous sommes présentement, et tout le calcul s'enfonce dans l'obscurité. On trouve cette attaque d'ailleurs dans le célèbre article de Goethe intitulé « Nature ».*

Nous aurons bientôt en main les moyens de justifier la stupidité de ce rêve. Monsieur M., que j'ai connu dans un *dîner en ville*, m'avait demandé il y a peu d'examiner son frère, chez qui commencent à s'observer des signes de *trouble mental paralytique*. Ce qu'il supposait était exact ; à l'occasion de cette visite, il s'est produit cette chose désagréable que le malade, sans aucune incitation extérieure, a dans la conversation ridiculisé son frère par des allusions à ses *frasques de jeunesse*. J'avais demandé au malade son année de naissance et à plusieurs reprises avais provoqué chez lui le besoin de faire des petits calculs, ceci afin de faire le point clairement sur sa perte de mémoire. Épreuve, au demeurant, qu'il soutint encore fort bien. Je note déjà que dans le rêve je me comporte comme un paralytique. (*Je ne suis pas sûr de l'année où nous sommes*.) D'autres matériaux du rêve proviennent d'une autre source récente. Un de mes amis, rédacteur en chef d'une revue médicale, avait accueilli dans sa gazette une critique extrêmement méchante, « *dévastatrice* » du dernier ouvrage de mon ami Fl. à Berlin, due à la plume d'un chroniqueur vraiment *très jeune* et peu capable de jugement. J'ai cru avoir un droit de me mêler de l'affaire et mis le rédacteur en demeure de s'expliquer, lequel a regretté vivement d'avoir accueilli cette critique, mais n'a pas voulu promettre d'y remédier par une note. Sur quoi j'ai rompu mes relations avec cette revue, en exprimant l'espoir, dans ma lettre de désengagement, que *nos relations personnelles*

ne souffriraient pas de cet incident. |**442|** La troisième source de ce rêve est le récit alors tout frais que m'avait fait une patiente de la maladie psychique qui affectait son frère, après une crise brutale de délire furieux qui avait commencé par l'exclamation « *nature*, *nature* ». Les médecins avaient estimé que cette exclamation provenait de la lecture du *bel article de Goethe* et suggérait un surmenage du malade dans ses études de philosophie de la nature. Je songeais plutôt pour ma part à un sens sexuel, qui est celui dans lequel même les moins cultivés d'entre nous parlent de la « nature », et le fait que par la suite le malheureux se soit mutilé l'organe génital ne m'a apparemment pas donné tort. Le malade avait *18 ans* quand cet épisode furieux s'est déclaré.

Si j'ajoute encore que l'ouvrage de mon ami si durement critiqué (« On se demande si l'auteur est fou ou si on l'est soi-même ») traite des *ratios temporels* dans le vivant et ramène même la durée de vie de Goethe au multiple d'un nombre significatif pour la biologie, on comprendra facilement que dans ce rêve je me mette à la place de mon ami. (*J'essaie de m'expliquer un peu… les ratios temporels*.) Mais je me comporte comme un paralytique et le rêve baigne avec délice dans l'absurdité. C'est-à-dire donc que les pensées du rêve disent ironiquement : « Naturellement, c'est lui le fou, l'imbécile, et vous êtes les gens géniaux qui comprennent tout mieux que tout le monde. Mais peut-être, aussi bien, est-ce l'inverse ? » Et cette *inversion* est alors généreusement représentée dans le contenu du rêve, dès lors que c'est Goethe qui a attaqué le jeune homme, ce qui est absurde, tandis qu'un tout jeune homme d'aujourd'hui pourrait fort aisément attaquer l'immortel Goethe, et dès lors que je compte à partir de *l'année de la mort de Goethe*, tandis que je fais compter le paralytique à partir de son *année de naissance*.

Mais j'ai également promis de montrer qu'aucun rêve n'était inspiré par d'autres mouvements affectifs que par des mouvements égoïstes. Et du coup il faut que je justifie le fait que dans ce rêve je fasse de la cause de mon ami la mienne propre et que je me mette à sa place. Ma conviction critique à l'état de veille ne suffit pas pour cela. |**443|** Mais voilà que l'histoire du malade de 18 ans et que les interprétations divergentes de son exclamation « *nature* » font allusion à l'opposition dans laquelle je me suis mis par rapport à la plupart des médecins en affirmant que les psychonévroses ont une étiologie sexuelle. Je peux me dire : il en ira de toi

avec la critique comme de ton ami, c'est même déjà d'ailleurs ce qui t'est arrivé, et dès lors je peux me permettre de remplacer le « Il » dans les pensées du rêve par un « Nous ». « Oui, vous avez raison, c'est nous deux les fous. ». Que « *mea res agitur* », qu'il s'agisse de mes affaires, m'est énergiquement remis en mémoire par l'évocation du petit article incomparablement beau de Goethe, car c'est d'avoir entendu la lecture à haute voix de cet article dans un cours d'éducation populaire, qui m'a poussé, bachelier encore hésitant, à l'étude des sciences de la nature.

VI

Je suis resté débiteur d'une démonstration d'égoïsme qui concerne encore un autre rêve, dans lequel mon Moi n'intervient pas. J'ai évoqué à la page 276 un rêve bref dans lequel le professeur M. dit : « *mon fils, le myope*… » en indiquant que ce n'était que le rêve préliminaire d'un autre rêve, dans lequel je joue un rôle. Voici donc le rêve principal qui manquait et qui propose à notre explication une formation verbale absurde et incompréhensible :

À la suite d'incidents quelconques dans la ville de Rome, il est nécessaire de faire partir les enfants pour les mettre à l'abri quelque part, ce qui du reste se produit. La scène se déroule ensuite devant une grand'porte, une double porte à l'antique (la Porta Romana à Sienne, comme je le sais dans le rêve). Je suis assis sur la margelle d'une fontaine et très affligé, je pleure presque. Une personne de sexe féminin – infirmière, bonne-sœur – fait sortir les deux garçons et les remet au père, que je ne suis pas. Le plus âgé des deux est manifestement mon aîné, je ne vois pas le visage de l'autre ; la femme qui amène le garçon lui réclame un baiser pour dire adieu. Elle se distingue par le fait qu'elle a le nez rouge. Le garçon lui refuse le baiser, mais lui dit tout en lui tendant la main en guise d'adieu |**444**| *:* auf Geseres*, et à nous deux (ou à l'un de nous) :* auf Ungeseres*. J'ai l'idée que cette dernière formule signifie une préférence.*

Ce rêve s'édifie sur une pelote emmêlée de pensées mise en mouvement par un spectacle vu au théâtre, *Le Nouveau Ghetto* [de Theodor Herzl]. La question juive, le souci de l'avenir des enfants auxquels on ne peut pas donner de patrie, le souci de les élever de telle manière qu'ils

puissent devenir indépendants à tous points de vue, sont faciles à identifier dans les pensées du rêve qui ressortissent à tout cela.

« *Nous étions assis au bord des eaux de Babel et nous pleurions* » – Sienne, comme Rome, est célèbre pour ses belles fontaines. Pour Rome je dois chercher dans le rêve (voir p. 199) un ersatz quelconque dans des localités connues. Près de la Porta Romana de Sienne nous avons vu une grande maison toute éclairée. On nous a appris que c'était le *Manicomio*, la maison de fous. Peu de temps avant le rêve j'avais entendu dire qu'un de mes coreligionnaires avait été contraint d'abandonner un poste, qu'il avait eu beaucoup de mal à obtenir, dans un asile public d'aliénés.

Ce qui éveille notre intérêt, ce sont les mots : *auf Geseres*, là où d'après la situation qui se maintient tout le long du rêve il fallait attendre : au revoir, ainsi que leur antonyme entièrement dénué de sens : *auf Ungeseres*.

D'après les renseignements que j'ai pu me procurer auprès de spécialistes de l'Écriture, *geseres* est un mot authentiquement hébreu, dérivé d'un verbe *goiser*, dont la moins mauvaise traduction est « souffrance commandée, fatalité ». D'après l'emploi qui est fait de ce mot dans le jargon[115], il faudrait l'entendre comme signifiant « plaintes et lamentations ». *Ungeseres* est une formation verbale entièrement de mon fait et c'est elle qui attire d'abord mon attention, mais me laisse dans un premier temps désemparé. La petite remarque de la fin du rêve, selon laquelle *Ungeseres*, par rapport à *Geseres*, signifierait une préférence, ouvre grand les portes aux idées spontanées et ainsi à la compréhension. On a bien, de fait, ce type de rapport dans le caviar ; le *non salé* est tenu en plus haute estime que le salé. Caviar pour le peuple, « passions de luxe » : il y a là une plaisante allusion cachée à une personne de mon personnel domestique, dont j'espère qu'étant plus jeune que moi elle se souciera de l'avenir de mes enfants. À cela s'ajoute la chose exacte |**445**| qu'une autre personne de ma maison, notre brave nurse, est montrée par le rêve de manière assez reconnaissable sous les traits de l'infirmière (ou la religieuse). Entre le couple *gesalzen-ungesalzen* et *Geseres-Ungeseres* il manque cependant encore une transition médiatrice. On la trouve dans « *gesäuert* (au levain) et *ungesäuert* (azyme) ». Quand ils fuirent l'*Égypte*, lors de l'Exode, les enfants d'Israël n'avaient pas eu le temps de faire lever

la pâte de leur pain et en souvenir de cela ils mangent encore aujourd'hui du pain sans levain au moment de la Pâque. Je peux également mettre ici l'idée soudaine qui m'est venue pendant cette partie de l'analyse. Je me souviens comment, dans les derniers jours de la *Pâque*, nous nous promenions, mon ami de Berlin et moi, dans les rues de Breslau, ville que nous ne connaissons pas. Une petite fille me demanda le chemin d'une certaine rue ; je dus bien m'excuser de ne pas le connaître, et déclarai alors à mon ami : « J'espère bien que la petite fera montre plus tard dans l'existence de plus de perspicacité dans le choix des personnes à qui elle demandera de la guider. » Peu après je remarquai soudain une plaque : « Dr *Hérode*, consultations… je dis : j'espère que le confrère n'est pas justement pédiatre. » Mon ami m'avait tout ce temps développé ses vues sur la signification biologique de la *symétrie bilatérale* et commencé une phrase par l'introduction suivante : « Si nous avions l'œil au milieu du front comme le *cyclope*… » Ce qui nous amène maintenant aux paroles du professeur dans le rêve préliminaire : *mon fils le myope*. Et me voilà ramené à la source principale de *Geseres*. Voici de nombreuses années, quand le fils du professeur M., qui est aujourd'hui un penseur indépendant, était encore sur les *bancs de l'école*, il a souffert d'une affection ophtalmique que le médecin a déclarée préoccupante. Il estimait qu'aussi longtemps que l'affection demeurait *unilatérale*, elle n'était pas significative, mais que si elle devait gagner *l'autre œil*, ce serait sérieux. Le mal guérit sans dommage sur le seul œil atteint ; mais peu après s'installèrent effectivement les signes d'une atteinte du deuxième œil. La mère épouvantée fit aussitôt venir le médecin dans la solitude de sa résidence de campagne. |**446**| Celui-ci cependant *changea de bord* : il prit la mère de haut et la tança : « *Vous en faites du Geseres* ? » « Si ça s'est rétabli d'un côté, ça va aussi se rétablir de *l'autre*. » Et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé.

Voyons maintenant la référence à moi-même et aux miens. Le banc d'école sur lequel le fils du professeur a appris les premiers rudiments de la sagesse, est devenu la propriété de mon fils aîné quand la mère lui en a fait cadeau, et c'est à lui que dans le rêve je fais prononcer les mots d'adieu. Or l'un des désirs qui se laissent rattacher à cette passation n'est pas bien difficile à deviner. Mais ce banc d'école, en raison de la manière dont il est construit[116], est aussi censé protéger l'enfant contre le risque de devenir

myope et développé *d'un seul côté*. D'où dans le rêve *myope* (et derrière, *cyclope*) et les explications sur la *bilatéralité*. Le souci au sujet du développement unilatéral a plusieurs significations : outre l'unilatéralité corporelle, il peut y être question aussi de celle du développement intellectuel. Ne semble-t-il pas en effet que la scène onirique avec toute sa démence contredise précisément ce souci ? Après que l'enfant *en se tournant d'un côté* a prononcé ses mots d'adieu, il crie le contraire *en se tournant de l'autre côté*, comme s'il voulait rétablir l'équilibre. *Il agit pour ainsi dire en respectant la symétrie bilatérale* !

Et donc bien souvent le rêve a son sens le plus profond là où il apparaît le plus dément. De tous temps, ceux qui avaient quelque chose à dire et pouvaient le dire sans danger ont presque toujours aimé se mettre le bonnet du Fou sur la tête. L'auditeur à qui était destinée la parole interdite la tolérait davantage quand il pouvait rire en même temps et se bercer du jugement que ces choses peu aimables étaient manifestement quelque chose de fou. Ainsi procède au théâtre, exactement comme fait le rêve dans la réalité, le prince qui doit se faire passer pour fou, et c'est pourquoi on peut dire aussi du rêve ce qu'Hamlet dit de lui, en remplaçant les conditions réelles proprement dites par d'autres, aussi drôles qu'incompréhensibles : « Je ne suis fou que par vent de nord-nord-ouest ; quand le vent souffle du sud, je peux distinguer un héron d'un faucon[117]. » |**447**|

J'ai donc résolu le problème de l'absurdité du rêve en ce sens que les pensées du rêve ne sont jamais absurdes – à tout le moins celles des rêves d'êtres sains d'esprit – et que le travail onirique produit des rêves absurdes et des rêves contenant certains éléments absurdes lorsque ce qui dans les pensées du rêve lui est donné à figurer dans leur forme d'expression s'appelle critique, moquerie et raillerie. Or je tiens encore maintenant à montrer que le travail onirique en général est épuisé par la coopération des trois facteurs évoqués – et d'un quatrième dont il faut encore parler –, qu'il ne fournit rien d'autre qu'une traduction des pensées du rêve en tenant compte des quatre conditions qui lui sont prescrites, et que la question de savoir si le psychisme, dans le rêve, travaille avec toutes ses facultés mentales ou seulement avec une partie de celles-ci est posée de travers et passe à côté de ce qui se passe en fait. Mais comme il existe abondance de rêves dans le contenu desquels on juge, critique et reconnaît, où intervient

de l'étonnement quant à l'un des éléments singuliers du rêve, où des tentatives d'explications sont faites et des argumentations mises en place, il faut maintenant que je réfute définitivement en m'appuyant sur quelques exemples choisis les objections qu'on déduit de ce genre de phénomènes.

Ma réplique à cela est la suivante : *tout ce qui se trouve dans les rêves en matière d'activation apparente de la fonction de jugement ne doit pas être conçu comme quelque prestation mentale du travail onirique, mais fait partie du matériau des pensées du rêve et est passé de là comme une création toute formée dans le contenu manifeste du rêve*. Je peux dès à présent renchérir encore sur cette thèse. Une bonne partie, même, des jugements que l'on porte *après le réveil* sur le rêve remémoré, et des sensations que la reproduction de ce rêve |**448**| provoque en nous, ressortit au contenu onirique latent et doit être intégrée dans l'interprétation du rêve.

I) J'ai déjà mentionné un exemple frappant de cela. Une patiente ne veut pas raconter son rêve parce qu'il est *trop peu clair*. Dans le rêve elle a vu une personne et ne sait pas si c'est *son père ou son mari*. Suit alors une deuxième partie dans laquelle intervient une « poubelle » [*Misttrügerl*][118], à laquelle se rattache le souvenir suivant. Quand elle était jeune maîtresse de maison, elle avait déclaré un jour pour plaisanter à un jeune parent qui fréquentait sa maison que son prochain souci serait certainement de faire l'acquisition d'une nouvelle « poubelle » [*Misttrügerl*]. Le lendemain matin on lui en expédiait une, mais remplie de muguet. Cette partie du rêve sert à la figuration de l'expression « n'a pas poussé sur mon fumier » (pour dire que ça n'est pas de moi). Si l'on complète l'analyse on apprend qu'il s'agit dans les pensées du rêve de l'effet différé d'une histoire entendue dans sa jeunesse, dans laquelle une jeune fille avait eu un enfant dont *on ne savait pas clairement qui, à dire vrai, était le père*. La figuration onirique vient donc mordre ici sur la pensée vigile et fait représenter l'un de éléments des pensées du rêve par un jugement porté à l'état de veille sur le rêve tout entier.

II) Autre cas semblable : l'un de mes patients fait un rêve qu'il trouve intéressant, puisqu'aussitôt réveillé il déclare : *il faut que je raconte ça au docteur*. Le rêve est analysé et produit les allusions les plus nettes à une relation qu'il a commencée pendant le traitement et dont il s'était promis *de ne rien me raconter*[119].

III) Troisième exemple tiré de ma propre expérience :

Je traverse en compagnie de P., pour me rendre à l'hôpital, une région où il y a des maisons et des jardins. Avec l'idée, en même temps, que j'ai déjà vu plusieurs fois cette région en rêve. Je ne m'y retrouve pas très bien ; il me montre un chemin qui mène par un coin de rue à un restaurant |**449**| *(dans une salle, pas dans un jardin) ; une fois là je demande madame Doni et m'entends dire qu'elle habite avec trois enfants une petite chambre dans l'arrière-cour. Je m'y rends et avant cela je rencontre une personne peu identifiable avec mes deux petites filles, que je prends alors avec moi, après être resté un moment arrêté avec elles. Une espèce de reproche fait à ma femme, de les avoir laissées là*.

Au réveil je ressens ensuite une grande *impression de contentement*, que je m'explique par le fait que maintenant je vais apprendre par l'analyse ce que signifie : *j'ai déjà rêvé de ça*[120]. Mais l'analyse ne me révèle rien sur ce point ; elle me montre seulement que la satisfaction relève du contenu onirique latent et non d'un jugement sur le rêve. *C'est la satisfaction d'avoir eu des enfants de mon mariage*. P. est une personne avec laquelle j'ai fait un bout de chemin dans la vie, qui m'a ensuite largement dépassé sur le plan social et matériel, mais qui est restée sans enfant de son mariage. Les deux occasions qui provoquent le rêve peuvent remplacer la démonstration par une analyse complète. La veille j'avais lu dans le journal l'annonce du décès d'une dame *Dona* A..y (dont je fais *Doni*), morte *en couches*. J'ai entendu dire par ma femme que la défunte avait été prise en charge par la même sage-femme qu'elle-même lors de la naissance de nos deux derniers. Le nom *Dona* m'avait frappé, car je l'avais rencontré pour la première fois, peu de temps auparavant, dans un roman anglais. L'autre occasion du rêve est fournie par la date où il est fait. C'était la nuit précédant l'anniversaire de l'aîné de mes garçons, qui à ce qu'il semble a un talent littéraire.

IV) Le même contentement me reste au réveil du rêve absurde dans lequel mon père aurait après sa mort joué un rôle politique chez les Magyars, et s'explique par la permanence de la sensation qui accompagnait la dernière phrase du rêve « *je me souviens qu'il ressemblait tellement à Garibaldi, sur son lit de mort, et me réjouis que ça se soit quand même révélé vrai (puis une suite, oubliée)* ». L'analyse me permet d'insérer ici ce

qui a sa place dans cette lacune du rêve. |**450**| C'est l'évocation de mon deuxième garçon, à qui j'ai donné le prénom d'une grande personnalité historique qui m'avait puissamment attiré dans les années où j'étais moi-même jeune garçon, en particulier depuis mon séjour en Angleterre. Pendant toute l'année où il était attendu j'avais le projet d'utiliser précisément ce nom, si c'était un fils, et c'est par ce nom que j'ai salué, déjà extrêmement *content*, l'enfant qui venait de naître. Il est facile de remarquer comment la folie des grandeurs réprimée du père se transfère dans ses pensées sur ses enfants. On croira même volontiers que c'est là l'une des voies par où passe la répression de cette folie que la vie a rendue nécessaire. Le petit a gagné son droit à être accueilli dans le contexte de ce rêve par le fait qu'autrefois le même accident – aisément pardonnable chez l'enfant et chez le mourant – lui était arrivé, savoir, d'avoir sali son linge. Voir sur ce point l'allusion « *juge du siège* » et le désir du rêve : être là debout, *pur* et *grand*, devant ses enfants.

V) Si je dois maintenant aller chercher des formulations de jugements qui demeurent au sein du rêve lui-même, ne se prolongent pas dans l'état de veille ou ne s'y transportent pas, j'éprouverai comme un grand soulagement la licence que j'ai de me servir pour cela de rêves déjà communiqués dans une autre intention. Le rêve de Goethe qui a agressé Monsieur M. semble contenir toute une série d'actes de jugement. *Je cherche à m'expliquer quelque peu les données chronologiques qui me paraissent invraisemblables*. Est-ce que cela ne ressemblerait pas à un mouvement critique contre l'absurdité que Goethe soit censé avoir agressé dans une publication un jeune homme de ma connaissance. « *Il m'apparaît plausible* qu'il ait eu 18 ans. » Cela résonne quand même tout à fait comme le résultat d'un calcul bien idiot, il est vrai ; et « *Je ne suis pas sûr de l'année où nous sommes* » serait un exemple d'incertitude ou d'hésitation dans le rêve.

Or je sais par l'analyse de ce rêve que ces actes de jugement, |**451**| apparemment d'abord accomplis dans le rêve, autorisent à la lettre une autre compréhension, grâce à laquelle ils deviennent indispensables pour l'interprétation du rêve, et qui fait que toute espèce d'absurdité, dans le même temps, est évitée. Par la phrase : « *Je cherche à m'expliquer quelque peu les ratios temporels* », je me mets à la place de mon ami, qui cherche effectivement à expliquer les rapports temporels de la vie. La phrase perd par là même la signification d'un jugement s'insurgeant contre l'absurdité

des phrases précédentes. L'insert « *qui m'apparaissent invraisemblables* » va de pair avec le « *ça m'apparaît plausible* » ultérieur. C'est à peu près par ces mêmes mots que j'ai répliqué à la dame qui me racontait les antécédents pathologiques de son frère : « Il m'apparaît invraisemblable que l'exclamation "Nature, nature" ait quelque chose à voir avec Goethe ; *je trouve bien plus plausible* qu'il lui ait donné la signification sexuelle que vous connaissez bien. » Il y a eu certes là un jugement qui, simplement, n'est pas dans le rêve, mais dans la réalité, à l'occasion d'une sollicitation qui est rappelée et exploitée par les pensées du rêve. Le contenu onirique s'approprie ce jugement comme n'importe quel autre fragment des pensées du rêve.

Le nombre 18, avec lequel le jugement est absurdement mis en relation dans le rêve, conserve encore la trace du contexte d'où le jugement réel a été arraché. Enfin, que « *je ne sois pas sûr de l'année où nous sommes* » ne vise à rien d'autre qu'à imposer mon identification avec le paralytique, dont l'examen clinique avait effectivement fourni ce repère-là.

Dans la résolution par l'analyse des actes de jugement apparents du rêve, on peut se voir rappelé à la règle donnée au début pour la réalisation du travail d'interprétation, laquelle nous enjoint de laisser de côté comme une apparence inessentielle la cohérence construite dans le rêve entre les composantes oniriques et de soumettre chaque élément du rêve pris pour soi à la procédure de remontée à la source. Le rêve est un conglomérat qui doit être remis en pièces pour les fins de l'investigation. |**452**| Mais, d'un autre côté, on est rendu attentif au fait que s'exprime dans les rêves une force psychique qui construit cette cohérence apparente, qui soumet donc le matériau recueilli par le travail onirique à un *travail d'élaboration secondaire*. Nous sommes confrontés là à des expressions de ce pouvoir sur lequel nous nous pencherons plus loin au titre de quatrième facteur participant à la formation du rêve.

VI) Je cherche d'autres exemples de travail du jugement dans les rêves déjà communiqués. Dans le rêve absurde de la missive du conseil communal je demande : « *Peu de temps après tu t'es marié ?* » *Je calcule que je suis né en 1856, ce qui me paraît suivre immédiatement après.* La chose s'habille entièrement dans la forme d'une *déduction*. Mon père s'est marié peu après l'attaque, en 1851 ; je suis bien l'aîné, né en 1856 ; tout ça est donc exact. Nous savons que cette conclusion est faussée par la

satisfaction du désir, que la phrase dominante dans les pensées du rêve est : *quatre ou cinq ans, ça n'est pas du temps, ça ne se compte pas*. Mais chaque partie de cet enchaînement de déductions doit être déterminée autrement, tant pour le contenu que pour la forme, à partir des pensées du rêve : c'est le malade dont mon confrère déplore la patience qui songe à se marier immédiatement après l'achèvement de la cure. Le commerce que j'ai avec mon père dans le rêve me rappelle un *interrogatoire* ou un *examen*, et par là même un universitaire qui avait coutume, lors des séances d'inscription, d'enregistrer un état civil complet : date de naissance ? 1856. – *Patre* ? On disait alors le prénom du père avec une terminaison latine, et nous supposions, nous les étudiants, que le conseiller aulique tirait de ce prénom du père des *conclusions* que le prénom de l'inscrit ne lui aurait pas toujours permises. Ainsi donc, la *conclusion tirée* dans le rêve serait seulement la reproduction de la *conlusion* qui intervient à titre de pièce du matériau dans les pensées du rêve. Ceci nous apprend quelque chose de nouveau. Si l'on trouve une conclusion dans le contenu du rêve, celle-ci vient certainement des pensées du rêve ; mais elle peut y être contenue |**453|** comme une pièce du matériau remémoré ou y nouer les unes avec les autres, à titre de lien logique, toute une série de pensées du rêve. Dans tous les cas, la conclusion tirée dans le rêve figure une conclusion qui vient des pensées du rêve[121].

Il faudrait poursuivre ici l'analyse de ce rêve. À l'interrogatoire du professeur vient s'abouter le souvenir de l'Index, du livret de l'étudiant de l'université (rédigé en latin à mon époque). Les *cinq années* prévues pour les études de médecine étaient là encore trop peu pour moi. J'ai travaillé sans me soucier, en prenant quelques années de plus, et dans le cercle de mes connaissances on se disait que je « fainéantais » et doutait que j'« en *finirais* » jamais. Je décidai alors *rapidement* de passer mes examens, et en terminai donc : *bien qu'ayant remis à plus tard*. Nouvelle confortation des pensées du rêve que je mets pour les narguer sous le nez de mes critiques : « Et si vous ne voulez pas croire non plus que [c'est parce] que je prends mon temps ; je vais quand même terminer, vous voyez bien que je *conclus*. Ce n'est pas la première fois que ça se passe comme ça. »

Le même rêve contient dans sa partie initiale un certain nombre de propositions auxquelles on ne saurait vraiment dénier un caractère

argumentatif. Et cette argumentation n'est même pas absurde, elle pourrait tout aussi bien ressortir à une activité de pensée vigile. *Je me gausse dans le rêve de la missive du conseil communal, car premièrement je n'étais pas encore né en 1851, et deuxièmement mon père, à qui cela pourrait se référer, est déjà mort*. Les deux choses non seulement sont justes en elles-mêmes, mais elles se recoupent aussi totalement avec les arguments réels dont je ferais usage dans le cas de l'envoi d'une missive de cette espèce. Nous savons par l'analyse précédente (p. 437) que ce rêve a poussé sur le sol de pensées de rêve très profondément nourries d'amertume et de sarcasmes ; si par ailleurs nous avons lieu encore de supposer de puissants motifs de censure, nous comprendrons aisément |**454**| que le travail du rêve a tout lieu de créer la *réfutation irréprochable d'une imputation absurde* en la construisant selon le modèle contenu dans les pensées du rêve. Mais l'analyse du rêve nous montre qu'ici pourtant ce n'est pas une libre reconstitution qui a été confiée au travail du rêve, mais qu'il fallait y employer du matériau en provenance des pensées du rêve. C'est comme si dans une équation algébrique on trouvait outre les nombres un + et un –, un signe d'exposant et un signe de racine, et qu'une personne recopiant cette équation sans la comprendre, ramenait les signes comme les nombres dans sa copie, mais en les jetant au petit bonheur comme des dés. Les deux arguments peuvent se ramener au matériau suivant : il me coûte beaucoup de penser qu'un certain nombre des présupposés que je mets au fondement de ma résolution psychologique des psychonévroses déclencheront, sitôt connus, incrédulité et éclats de rire. Il me faut alors affirmer que certaines impressions datant de la deuxième année d'existence, et même parfois de la première, peuvent déjà laisser une trace durable dans la vie psychique des malades à venir, et fournir – quoique multiplement défigurées et exagérées par le souvenir – le premier et le plus enfoui des fondements d'un symptôme hystérique. Les patients à qui j'ai exposé ceci au moment propice ont coutume de parodier l'explication nouvellement conquise en se déclarant prêts à rechercher des souvenirs d'une période *où ils n'étaient pas encore nés*. Je ne serais pas étonné que soit accueillie de la même manière la mise au jour du rôle insoupçonné que le *père* joue dans les émotions sexuelles les plus précoces chez les malades de sexe féminin. (Voir la discussion p. 265.) Et pourtant ma conviction bien fondée me dit que les deux thèses sont vraies. Je songe, pour les conforter davantage encore, à

quelques exemples où la mort du père est survenue à un âge très précoce de l'enfant, et où d'autres épisodes ultérieurs inexplicables autrement ont montré que l'enfant avait malgré tout conservé inconsciemment des souvenirs de cette personne qui lui a été enlevée si tôt. Je sais que mes deux affirmations reposent sur des *conclusions*, dont on contestera la validité. C'est donc une opération |**455**| de la satisfaction du désir si c'est précisément le matériau *de ces conclusions*, *dont je redoute la remise en cause*, qui est employé par le travail du rêve pour fabriquer des *conclusions imparables*.

VII) Dans un rêve que je n'ai fait qu'effleurer jusqu'à présent on s'étonne nettement dès le départ du thème qui surgit dans le rêve :

« Le vieux Brücke m'a sûrement donné un travail à faire ; de manière passablement bizarre, ce travail concerne une préparation anatomique du bas étage de mon propre corps, le bassin et les jambes, que je vois devant moi comme en salle de dissection, mais sans en ressentir le manque sur mon propre corps, non plus que la moindre horreur. Louise N. est là aussi et fait le travail avec moi ; le bassin est éviscéré, on en a tantôt une vue d'en haut, tantôt une vue d'en dessous, les deux choses se mêlant. On peut voir aussi d'épaisses protubérances rouges chair (qui, dans le rêve encore, me font penser à des hémorroïdes). Il a fallu aussi dégager minutieusement quelque chose qui reposait par-dessus et ressemblait à du papier argenté chiffonné[122]*. Après quoi j'étais de nouveau en possession de mes jambes et faisais un bout de chemin dans la ville, mais en prenant (à cause de la fatigue) une voiture. À mon grand étonnement, la voiture passait sous le porche d'une porte cochère qui s'ouvrait et la faisait passer dans une enfilade qui se repliait à l'extrémité et finalement menait plus loin en plein air*[123]*. Finalement je faisais une randonnée en compagnie d'un guide alpin qui portait mes affaires, au milieu de paysages changeants. Sur une partie du trajet il me portait, par égard pour mes jambes fatiguées. Le sol était marécageux ; nous longions les bords ; il y avait des gens assis par terre, et parmi eux une fille, du genre Indiens ou Bohémiens. Avant cela j'avais continué le chemin en me déplaçant moi-même sur le sol glissant, tout en m'étonnant en permanence d'y arriver encore si bien après la préparation anatomique. Finalement nous arrivions à une petite maison de bois qui débouchait sur une fenêtre ouverte. Là, le guide me laissait et posait deux*

planches qui attendaient toutes prêtes sur l'appui de la fenêtre, pour faire un pont enjambant le gouffre qu'il fallait franchir depuis la fenêtre. J'avais maintenant vraiment peur pour mes jambes. Mais au lieu du franchissement attendu |**456**| *je voyais deux hommes adultes allongés sur des bancs de bois placés contre les parois de la cabane, et comme deux enfants endormis à côté d'eux. Comme si ce n'étaient pas les planches, mais les enfants qui étaient censés permettre le passage de l'autre côté. Je me réveille dans un état de panique mentale.*

Quiconque s'est fait, ne serait-ce qu'une seule fois, une idée correcte de la productivité généreuse de la condensation onirique pourra se représenter aisément le nombre de pages que ne manquerait pas de noircir l'analyse exhaustive de ce rêve. Mais par chance pour la cohérence de l'ensemble je n'emprunterai à ce rêve que l'unique exemple pertinent pour la question de l'étonnement dans le rêve, qui se fait connaître par l'insert « *passablement bizarre* ». Je me penche sur l'occasion qui déclenche le rêve. C'est une visite de cette dame Louise N. qui dans le rêve me prête assistance dans le travail demandé. « Prête-moi quelque chose à lire. » Je lui propose *She* de Rider Haggard. « Un livre *bizarre*, mais plein de sens caché », lui dis-je en manière de description explicative, « l'éternel féminin, le caractère immortel de nos affects… ». Là-dessus elle m'interrompt : « Je le connais déjà. Tu n'as pas quelque chose de toi ? » – « Non, mes ouvrages immortels ne sont pas encore écrits. » – « Mais quand donc paraîtront tes fameuses "explications dernières", qui devraient, comme tu le promets, être lisibles aussi pour nous ? » demande-t-elle avec un brin d'insistance déplaisante. Je notai alors que c'était quelqu'un d'autre qui me rappelait à quelque chose par la bouche de Louise N., et me tus. Je pense à ce que je dois encore surmonter et à tout ce qu'il me coûte ne serait-ce que de rendre public ce travail sur le rêve dans lequel je suis obligé de livrer tant de choses de mon propre être intime. « Le meilleur de ce que tu peux savoir, tu ne peux quand même pas le dire aux gamins[124]. » La préparation anatomique qu'on me donne à faire dans le rêve *sur mon propre corps* est donc *l'autoanalyse* liée à la communication des rêves. Le vieux Brücke est tout à fait à sa place ici. Dès ces premières années de mon travail scientifique il se trouve que j'ai laissé dormir une découverte jusqu'à ce que son énergique injonction me contraigne à la publication. Mais les autres

pensées qui se nouent au fil de l'entretien avec Louise N. vont trop chercher dans les profondeurs pour devenir conscientes. Elles se trouvent déviées par le matériau éveillé en moi, entre autres, |**457**| par la mention du *She* de Rider Haggard. C'est à ce livre, et à un deuxième ouvrage du même auteur, *Heart of the World*, que s'applique le jugement « passablement bizarre », et de très nombreux éléments du rêve sont empruntés à ces deux romans fantastiques. Le sol marécageux sur lequel on est porté, l'abîme qu'il faut franchir au moyen des planches qui ont été apportées viennent de *She* ; les Indiens, la fille, la maison de bois viennent de *Heart of the World*. Dans les deux romans c'est une femme qui fait office de guide. Dans les deux livres il est question de randonnées périlleuses, dans *She* d'une expédition aventureuse vers une contrée non découverte, pratiquement jamais foulée. Les jambes fatiguées, d'après une note que je trouve en marge du rêve, sont une sensation réelle de ces journées-là. Il est probable qu'y correspondaient aussi une humeur lasse et un questionnement en proie au doute : « Jusqu'où ces jambes vont-elles encore me porter ? » Dans le roman *She*, l'aventure se termine par la mort de la guide, qui au lieu de ramener, pour elle comme pour les autres, l'immortalité, trouve la mort dans le mystérieux feu central. Pareille angoisse s'est indéniablement mise en mouvement dans les pensées du rêve. La « *maison de bois* » est certainement aussi le *cercueil*, et donc la tombe. Mais dans la figuration par la satisfaction d'un désir de cette pensée la moins désirable de toutes, le travail onirique a accompli la plus magistrale de ses prestations. Je suis en effet déjà descendu dans une tombe, mais c'était une tombe étrusque dégagée près d'Orvieto, une chambre étroite avec deux bancs de pierre adossés aux parois, sur lesquels étaient couchés les squelettes de deux adultes. C'est exactement à cela que ressemble l'intérieur de la maison de bois dans le rêve, simplement, la pierre est remplacée par du bois. Le rêve semble dire : « Si tu dois déjà aller séjourner dans la tombe, que ce soit la tombe étrusque. » Et par cette substitution subreptice il transforme la plus triste des perspectives en une autre, tout à fait désirée. Malheureusement, comme nous l'apprendrons, il ne peut renverser en son contraire que la représentation qui accompagne l'affect, et pas toujours aussi l'affect lui-même. Et donc je me réveille « *dans un état de panique mentale* », après qu'une fois de plus s'est acquise de force une représentation figurée de l'idée que les enfants atteindront peut-être ce qui est resté refusé au père, nouvelle allusion au bizarre roman

|**458**| dans lequel l'identité d'une personne est gardée intacte tout au long d'une chaîne de générations de deux millénaires.

VIII) On trouve pareillement dans le contexte d'un autre rêve une expression de l'étonnement face à quelque chose de vécu dans le rêve, mais lié à une tentative d'explication si frappante, tirée par les cheveux et quasi spirituelle, que c'est presque pour elle seulement que je devrais soumettre le rêve tout entier à l'analyse, y compris si le rêve ne comportait pas encore deux autres points attractifs pour ce qui nous intéresse. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, je voyage sur la ligne du chemin de fer du Sud et j'entends dans mon sommeil : « *qu'on crie Hollthurn, dix minutes ». Je pense aussitôt à des holothuries – à un musée d'histoire naturelle –, qu'il y a un lieu ici où des hommes courageux se sont vaillamment défendus, sans succès, contre la suprématie de leur seigneur. – Oui, la contre-réforme en Autriche ! – Comme si c'était un lieu en Styrie ou au Tyrol. J'aperçois maintenant vaguement un petit musée dans lequel sont conservés les restes de ces hommes ou des choses qu'ils avaient conquises. Je voudrais descendre, mais reporte ce projet. Sur le quai il y a des femmes avec des fruits, elles sont accroupies sur le sol et tendent devant elles des paniers avec un air engageant. – J'ai hésité, doutant que nous ayons encore le temps, et maintenant nous sommes toujours arrêtés. – Soudain je me retrouve dans un autre compartiment où les cuirs et les sièges sont si étroits qu'on touche directement l'appui avec le dos*[125]*. Cela m'étonne,* mais après tout il se peut que j'aie changé de voiture tout en dormant. *Plusieurs personnes, parmi lesquelles un couple anglais, le frère et la sœur ; il y a nettement une rangée de livres sur une étagère contre la paroi. Je vois* Wealth of Nations *[d'Adam Smith],* Matter and Motion *(de Maxwell), gros volumes reliés en toile brune. L'homme interroge sa sœur sur un livre de Schiller, lui demande s'il elle l'a oublié. Ce sont tantôt des livres comme les miens, tantôt ceux des deux. Je voudrais me mêler à la conversation, pour approuver ou soutenir ceci ou cela…* Je me réveille, couvert de sueur, parce que toutes les fenêtres sont fermées. Le train s'arrête à Marbourg. |**459**|

Pendant la rédaction de ces lignes, il me vient à l'esprit un morceau du rêve qui voulait passer par-dessus le souvenir. *Je dis au couple de frère et sœur à propos d'un certain ouvrage :* it is from*… mais me corrige :* it is by*… L'homme fait remarquer à sa sœur : il l'a bien dit comme il fallait*.

Le rêve commence par le nom de la station, qui ne m'a sans aucun doute qu'incomplètement réveillé. Je remplace ce nom, qui était Marbourg, par Hollthurn. Que j'aie entendu Marbourg au premier appel, ou peut-être lors d'un autre appel ultérieur, est démontré par la mention de Schiller dans le rêve, qui comme on sait est né à Marbourg, même si ce n'est pas le Marbourg de Styrie[126]. Or cette fois-là, bien qu'étant en première classe, je voyageais dans des conditions très désagréables. Le train était bondé. Dans le compartiment j'avais rencontré un monsieur et une dame, qui semblaient très distingués et qui ne possédaient pas le savoir-vivre qui eût consisté à faire taire quelque peu leur désagrément de voir entrer l'importun, ou alors pensaient que ça ne valait pas la peine. Mes salutations polies restèrent sans réponse, et bien que l'homme et la femme fussent assis côte à côte (dans le sens contraire de la marche), la femme se hâta quand même d'occuper sous mes yeux la place qui lui faisait face près de la fenêtre en y mettant un parapluie. La porte fut aussitôt fermée, et quelques paroles démonstrativement échangées à propos de l'ouverture de la fenêtre. Sans doute repéra-t-on bientôt chez moi l'envie d'avoir de l'air. C'était une nuit très chaude et l'atmosphère fut rapidement suffocante dans le compartiment fermé. Mes expériences de voyage m'ont enseigné qu'un comportement d'étalement aussi indélicat caractérise les gens qui n'ont pas de billet ou n'ont payé que la moitié. Quand le contrôleur arriva et que je lui montrai mon billet payé au prix fort, la bouche de la dame en question gronda de manière hautaine et comme menaçante : mon mari a une carte [*Legitimation*]. C'était une femme de complexion imposante, dont les traits trahissaient le mécontentement, pas très loin de l'âge où la beauté féminine commence à décliner. L'homme n'arrivait pas à sortir un mot, il était là tassé sur son siège, immobile. Je tâchai de dormir. Dans le rêve |**460**| je prends une affreuse revanche sur mes déplaisants compagnons de voyage ; on n'imagine pas les insultes et les humiliations qui se cachent derrière les morceaux disloqués de la première moitié du rêve. Une fois ce besoin satisfait, le deuxième désir – changer de compartiment – s'est fait valoir. Le rêve change si souvent de scène, et sans qu'on prenne le moindre ombrage de cette modification, qu'il n'aurait pas du tout été surprenant que j'eusse aussitôt remplacé toute ma compagnie par une autre, plus agréable, en puisant dans mes souvenirs. Mais en l'occurrence, nous sommes devant un

cas où quelque chose venait remettre en cause le changement de scène et tenait pour nécessaire qu'on l'explique. Comment se faisait-il que je me retrouve soudain dans un autre compartiment ? Tout de même je ne me souvenais pas d'avoir changé de voiture… Une seule explication : *j'avais nécessairement quitté la voiture tout en continuant de dormir*, phénomène rare, mais dont on trouve des exemples dans l'expérience des neuropathologistes. Nous avons entendu parler de personnes qui entreprennent un voyage en train dans un état crépusculaire, sans trahir leur état anormal par un signe quelconque, jusqu'à ce qu'à un arrêt quelconque du voyage elles reviennent pleinement à soi et s'étonnent de ce trou dans leur souvenir. Je déclare donc dans le courant même du rêve que mon cas relève de l'« *automatisme ambulatoire** ».

L'analyse autorise une autre solution. La tentative d'explication qui m'aurait tellement frappé si j'avais dû l'imputer au travail onirique, n'est pas originale, mais copiée de la névrose d'un de mes patients. J'ai déjà raconté ailleurs l'histoire d'un homme hautement cultivé et tout ce qu'il y a de tendre dans la vie, qui peu de temps après la mort de ses parents a commencé à s'accuser de tendances meurtrières et souffrait maintenant des mesures de précaution qu'il lui avait fallu prendre pour se prémunir contre celles-ci. C'était un cas d'obsessions graves sur fond de lucidité et d'intelligence entièrement préservées. Pour commencer, passer dans les rues lui fut rendu insupportable par une obligation qu'il s'imposait de se rendre des comptes, pour toutes les personnes qui l'avaient croisé, sur l'endroit où elles avaient disparu ; si quelqu'un, soudain, se dérobait à la surveillance de ses regards, |**461**| il lui en restait le sentiment pénible et la possibilité mentale qu'il ait pu lui-même l'éliminer. Il y avait derrière cela, entre autres choses, une évocation imaginaire de Caïn, car « tous les hommes sont frères ». Comme il lui était impossible de s'acquitter de cette consigne, il abandonna les promenades et passa sa vie enfermé dans la prison de ses quatre murs. Mais il lui parvenait constamment jusque dans sa chambre, par le journal, des informations sur des meurtres qui s'étaient produits à l'extérieur et sa conscience morale cherchait encore, sous la forme du doute, à lui faire entendre qu'il était l'assassin recherché. La certitude qu'il n'avait pas quitté sa chambre depuis des semaines le protégea bien un moment contre ces accusations, jusqu'au jour où la possibilité lui traversa l'esprit qu'il avait pu *quitter sa maison dans un état*

d'inconscience et commettre ainsi le meurtre, sans en rien savoir. De ce jour il ferma à clé la porte de sa maison, remit la clé à sa vieille gouvernante et lui interdit instamment de la laisser retrouver le chemin de ses mains, même s'il venait à la lui demander.

C'est donc de là que vient la tentative d'explication selon laquelle j'aurai changé de voiture dans un état inconscient : elle a été importée toute faite dans le rêve, à partir du matériau des pensées du rêve, et elle est manifestement censée servir dans le rêve à m'identifier à la personne de ce patient. Le souvenir que j'ai de lui a été réveillé en moi par une association immédiatement évidente. J'avais fait mon dernier voyage de nuit quelques semaines auparavant en compagnie de cet homme. Il était guéri et m'accompagnait en province chez des parents à lui qui m'avaient appelé. Nous avions tout un compartiment pour nous, les fenêtres étaient restées ouvertes toute la nuit et nous avions eu une excellente conversation tout le temps que je restai éveillé. Je savais qu'à la racine de sa maladie, il y avait des pulsions d'hostilité envers son père datant de l'enfance et prises dans un contexte sexuel. Et donc, en m'identifiant avec lui, je voulais m'avouer quelque chose d'analogue ; la deuxième scène du rêve se résout d'ailleurs effectivement dans l'espièglerie imaginaire que si mes deux compagnons de voyage du troisième âge se comportent de manière si inhospitalière à mon égard, c'est parce que par mon arrivée j'ai empêché l'échange nocturne de caresses qu'ils s'étaient promis. Mais cette hypothèse imaginaire |**462**| renvoie à une scène précoce de mon enfance où l'enfant, sans doute poussé par une curiosité sexuelle, fait irruption dans la chambre de ses parents et s'en fait chasser par la sentence impérative du père.

Il me paraît superflu d'amonceler encore d'autres exemples. Ils ne feraient tous que confirmer ce que nous avons déjà tiré des rêves déjà cités, savoir, qu'un acte de jugement dans le rêve n'est que la répétition d'un modèle pris dans les pensées du rêve. Le plus souvent une répétition mal à propos, introduite au sein d'un contexte inadéquat, mais à l'occasion aussi, comme dans nos derniers exemples, employée de manière si habile qu'on peut dans un premier temps avoir l'impression d'une activité de pensée autonome au sein du rêve. Partant de là, nous pourrions tourner notre intérêt vers cette activité psychique qui certes ne semble pas collaborer régulièrement à la formation du rêve, mais cependant s'efforce, là où elle le fait, de fondre sans contradiction, et avec du sens, des éléments oniriques

d’origines disparates ; avant cela, toutefois, nous éprouvons encore l’urgence de nous occuper des expressions affectives qui surgissent dans le rêve, et de les comparer aux affects que l’analyse débusque dans les pensées du rêve.

H

Les affects dans le rêve

Une remarque perspicace de Stricker nous a rendus attentif au fait que les expressions d’affects dans le rêve ne n’autorisaient pas le traitement dédaigneux par lequel d’ordinaire, une fois réveillés, nous nous ébrouons pour faire tomber de nous le contenu du rêve et nous en débarrasser : « Si j’ai peur des voleurs dans le rêve, ceux-ci sont certes imaginaires, mais la peur est bien réelle. » Même chose quand, dans le rêve, quelque chose me réjouit. D’après le témoignage de notre sensibilité, l’affect vécu dans le rêve n’est nullement de moindre valeur que l’affect de même intensité vécu à l’état de veille, et c’est plus énergiquement par son contenu affectif que par son contenu de représentation que le rêve |**463**| revendique une place dans les expériences vécues de notre psychisme. Or à l’état de veille nous ne parvenons pas à lui assigner cette position parce que nous ne nous y entendons pas à reconnaître la valeur psychique d’un affect autrement qu’en le rattachant à un contenu de représentation. Si l’affect et la représentation ne s’accordent pas mutuellement par leur nature et leur intensité, notre jugement vigile perd ses repères.

Ce qui dans les rêves a toujours suscité l’étonnement, c’est que les contenus de représentation ne s’accompagnent pas de l’effet affectif que nous attendrions comme une nécessité dans la pensée vigile. Strümpell a déclaré que dans le rêve les représentations étaient dépouillées de leurs valeurs psychiques. Mais le contraire ne manque pas non plus de se produire dans le rêve où une manifestation d’affect intensive intervient à l’occasion d’un contenu qui ne semblait pas offrir de matière à la délivrance d’un affect. Je me trouve en rêve dans une situation épouvantable, très

dangereuse et répugnante, mais n'y ressens aucune espèce de crainte ou de dégoût. Et à l'inverse il m'arrive d'autres fois d'être épouvanté devant des vétilles sans danger et de me réjouir d'enfantillages.

Cette énigme du rêve disparaît pour nous de manière aussi subite et totale que peut-être aucune autre des énigmes du rêve quand nous passons de son contenu manifeste à son contenu latent. Nous n'aurons pas à nous donner le mal de l'expliquer puisqu'elle n'existe plus. L'analyse nous enseigne que les contenus de représentation ont subi des déplacements et des remplacements, cependant que les affects n'ont pas bougé. Pas étonnant, donc, que le contenu de représentation modifié par la déformation onirique ne convienne plus alors à l'affect qui est resté le même. Mais il n'y a plus de quoi s'étonner non plus, quand l'analyse a remis le vrai contenu à sa place antérieure[127]. |**464**|

Chez un complexe psychique qui a subi l'influence de la censure de résistance, les affects sont la *pars resistens* qui seule peut nous mettre le doigt sur les compléments exacts. Plus nettement encore que dans le rêve, ce rapport se dévoile dans les psychonévroses. L'affect ici a toujours raison, du moins pour ce qui est de sa qualité ; quant à son intensité, elle peut être accrue par des déplacements de l'attention névrotique. Quand l'hystérique s'étonne qu'une peccadille lui cause chaque fois une telle peur, ou quand l'homme en proie à des obsessions s'étonne qu'une infime broutille fasse grandir chez lui un reproche aussi insupportable, l'un et l'autre s'égarent en prenant le contenu de représentation – la broutille ou la peccadille – pour l'essentiel, et se défendent sans succès en faisant de ce contenu de représentation le point de départ de leur travail de pensée. La psychanalyse leur montre alors la bonne voie, en ce qu'elle reconnaît au contraire l'affect comme justifié et recherche la représentation qui lui ressortit et qui a été refoulée par un remplacement. Le présupposé, en l'espèce, étant que délivrance de l'affect et contenu de représentation ne constituent pas l'unité organique insoluble au sein de laquelle nous avons l'habitude de les traiter, mais que les deux pièces puissent être soudées l'une à l'autre de telle manière que par l'analyse on puisse les séparer l'une de l'autre. L'interprétation du rêve montre que c'est, de fait, le cas.

Je citerai d'abord un exemple dans lequel l'analyse explique l'apparente absence de l'affect dans le cas d'un contenu de représentation

qui était censé contraindre à une délivrance d'affect.

I

Elle voit trois lions dans un désert, et l'un d'entre eux qui rit, mais elle n'a pas peur d'eux. Après quoi elle a quand même dû prendre la fuite, |**465**| *car elle veut escalader un arbre, mais en haut elle trouve sa cousine, qui est professeur de français, etc.*

L'analyse ajoute à cela le matériau suivant : l'occasion indifférente du rêve a été une phrase de son devoir d'anglais : la crinière est l'ornement du *lion* [*Löwe*]. Son père portait ce genre de barbe qui lui encadrait le visage comme une *crinière*. Son professeur de langue est anglaise et s'appelle Miss *Lyons* (*Lions* est l'équivalent anglais de l'allemand *Löwen* [les lions]). Une de ses connaissances lui a envoyé les ballades de Loewe. Voilà donc les trois lions ; pourquoi aurait-elle peur d'eux ? – Elle a lu un récit dans lequel un nègre, qui avait poussé les autres à la révolte, est pourchassé par des dogues cruels et escalade un arbre pour se sauver. Suivent alors dans un climat d'excitation extrême des bribes de souvenir du genre : mode d'emploi pour attraper des lions, tiré des *Fliegende Blätter* : prenez un désert et passez-le au tamis, il restera les lions. Puis, l'anecdote très drôle, mais pas très correcte, du fonctionnaire à qui on demande pourquoi donc il ne se dépense pas davantage pour obtenir les faveurs de son chef, et qui répond qu'il s'est bien donné le mal de s'introduire là en rampant, mais que son supérieur direct *était déjà là-haut*. La totalité du matériau devient compréhensible quand on découvre que la dame avait reçu, le jour du rêve, le supérieur hiérarchique de son mari. Il avait été très courtois avec elle, lui avait fait le baisemain, et elle n'avait pas du tout eu peur de lui, quand bien même cet homme est une « bête de la haute », qui joue dans la capitale de son pays le rôle d'un « *grand fauve de la société* ». Ce lion est donc comparable à celui du *Songe d'une nuit d'été*, qui tombe le masque et s'avère être Schnock le menuisier, et tels sont bien tous les lions des rêves qui ne nous font pas peur.

II

Le deuxième exemple de rêve que je vais chercher est celui de cette jeune fille qui voyait le jeune fils de sa sœur couché à l'état de cadavre dans le cercueil, mais qui, comme je l'ajoute maintenant, |**466**| ne ressentait aucune douleur, ni aucun deuil. Nous savons par l'analyse pourquoi. Le rêve ne faisait que dissimuler son désir de revoir l'homme aimé. L'affect devait nécessairement être accordé au désir et non à sa dissimulation. Il n'y avait donc pas matière à un quelconque deuil.

Dans toute une série de rêves, l'affect garde au moins quelque lien avec le contenu de représentation qui a remplacé celui qui lui était adéquat. Dans d'autres, la désarticulation du complexe va plus loin. L'affect apparaît complètement libéré de sa représentation idoine, et se trouve hébergé quelque part ailleurs dans le rêve, là où il trouve une place au sein du nouvel ordonnancement des éléments oniriques. Ce qui se passe alors ressemble à ce que nous avons appris à propos des actes de jugement dans le rêve. S'il se trouve dans les pensées du rêve une conclusion logique significative, le rêve en contiendra alors une ; mais le raisonnement logique dans le rêve peut être déplacé sur un tout autre matériau. Il n'est pas rare que ce déplacement se réalise selon le principe d'opposition.

C'est cette dernière possibilité que j'illustre à l'exemple de rêve qui suit, que j'ai soumis à la plus épuisante et exhaustive analyse qui soit.

III

Un château au bord de la mer, plus tard il n'est plus directement en bord de mer, mais au bord d'un chenal étroit qui mène à la mer. Le gouverneur est un certain Monsieur P. Je me trouve avec lui dans un grand salon à trois fenêtres devant lequel s'élèvent des saillies de muraille, comme des créneaux de château fort. J'ai été affecté à la garnison du fort en qualité, disons, d'officier de marine volontaire. Nous redoutons l'arrivée de navires de guerre ennemis, car nous sommes en état de guerre. Monsieur P. a l'intention de partir. Il me donne des instructions sur ce qui doit se passer au cas où ce qu'on redoute se produirait. Son épouse, qui est malade, se trouve dans le château menacé avec les enfants. Quand le bombardement commencera, la grande salle devra être évacuée. Il respire difficilement et veut s'éloigner ; je le retiens et lui demande de quelle

manière je peux en cas de besoin lui faire parvenir des nouvelles. Là-dessus il dit encore quelque chose, puis s'effondre aussitôt, mort. Je l'ai sans doute |**467**| *inutilement fatigué avec ces questions. Après sa mort, qui ne m'impressionne pas plus que cela, je me demande en pensée si la veuve restera dans le château, si je dois annoncer la mort au quartier général et assumer la direction du château, étant le suivant dans l'ordre du commandement. Maintenant je suis à la fenêtre et tâche d'identifier les navires qui passent ; ce sont des bateaux de commerce, qui filent rapidement sur l'eau sombre, certains ont plusieurs cheminées, d'autres une toiture bombée* (tout à fait semblable aux bâtiments de la gare dans le rêve préliminaire [non raconté]). *Après quoi mon frère est à côté de moi et nous regardons tous deux le chenal par la fenêtre. À la vue de l'un des bateaux nous prenons peur et crions : voilà le bateau de guerre. Mais il s'avère que ce sont les mêmes bateaux, que je connais déjà, qui reviennent. Arrive alors un petit bateau, bizarrement raccourci, qui se termine au milieu de la partie large ; sur le pont, on voit des objets curieux, du genre gobelets ou boîtes de conserve. Nous crions comme d'une seule voix : c'est le bateau du petit déjeuner.*

Le déplacement rapide des bateaux, le bleu foncé profond de l'eau, la fumée brune des cheminées, tout cela rassemblé fait une impression lugubre, crée une grande tension.

Les localisations, dans ce rêve, sont une combinaison inspirée par plusieurs voyages dans l'Adriatique (Miramare, Duino, Venise, Aquileja). J'avais encore très présente en mémoire une brève, mais délicieuse excursion pascale à Aquileja, quelques semaines avant le rêve. De même la *guerre navale* entre l'Amérique et l'Espagne et le souci afférent de ce qui pouvait arriver aux membres de ma famille installés en Amérique jouent ici un rôle concomitant. En deux endroits de ce rêve des effets affectifs se signalent. À un endroit, il manque un affect prévisible, il est expressément souligné que la mort du gouverneur ne me fait aucune impression ; à un autre endroit, quand je crois voir le navire de guerre, *j'ai peur* et j'éprouve dans le sommeil toutes les sensations caractéristiques de la frayeur. Le placement des affects, dans ce rêve bien construit, s'est réalisé de telle manière que toute contradiction voyante est évitée. Il n'y a pas de raison, il est vrai, que je doive éprouver une frayeur à la mort du gouverneur, et il est sans doute conforme aux attentes qu'en tant que commandant |**468**| du

château je prenne peur en apercevant le navire de guerre. Or l'analyse met en évidence que Monsieur P. n'est qu'un remplaçant de mon propre Moi (dans le rêve c'est moi qui suis son remplaçant). Je suis le gouverneur qui meurt soudain. Les pensées du rêve traitent de l'avenir des miens après ma mort prématurée. Il ne se trouve pas d'autre pensée pénible dans les pensées du rêve. La frayeur qui dans le rêve est soudée à la vue du navire de guerre doit être dégagée de là et mise ici. À l'inverse l'analyse montre que la région des pensées du rêve où est puisé le navire de guerre est remplie de réminiscences extrêmement gaies. Ça se passait un an auparavant à Venise. Nous étions à la fenêtre de notre chambre, au-dessus de la riva Schiavoni, par une journée féériquement belle, en train de contempler la lagune bleue, où il y avait plus d'agitation que d'ordinaire. On attendait des navires anglais, qui devaient être reçus en grande pompe, quand soudain ma femme s'est écriée, joyeuse comme un enfant : « *Tiens voilà le bateau de guerre anglais !* » Dans le rêve je frémis en entendant ces mêmes mots ; nous voyons ici de nouveau que la parole dans le rêve provient de la parole dans la vie. Je montrerai bientôt que l'élément « *anglais* » lui non plus n'a pas été perdu pour le travail du rêve. Je retourne donc ici, entre pensées du rêve et contenu du rêve, la gaieté en frayeur, et il me suffira de suggérer que par cette transformation elle-même j'exprime une partie du contenu onirique latent. Mais l'exemple montre que le travail du rêve a toute latitude pour détacher le déclencheur affectif de ses liens dans les pensées du rêve, pour les insérer ailleurs où bon lui semble dans le contenu du rêve.

Je saisis l'occasion qui s'offre ici accessoirement pour soumettre à une analyse plus poussée le « *bateau du petit déjeuner* », dont l'apparition dans le rêve clôt si absurdement une situation jusqu'alors maintenue dans la rationalité. Si j'examine un peu plus attentivement l'objet onirique en question, ce qui me frappe après coup, c'est qu'il était noir, et parvenait, en étant sectionné à l'endroit de sa plus grande largeur, à ressembler fortement en cette extrémité à un objet que nous avions trouvé intéressant |**469**| dans les musées des villes étrusques. Il s'agissait d'une tasse quadrangulaire en argile noire, munie de deux anses, sur laquelle étaient disposées des choses ressemblant à des tasses à café ou à thé, qui n'était pas sans ressemblance avec l'un de nos services modernes destinés à la *table du petit déjeuner*. Nous avions demandé ce que c'était et on nous avait répondu qu'il s'agissait de la toilette d'une dame étrusque, avec ses boîtes de fard et de

poudre ; et nous nous étions dit en plaisantant qu'il ne serait pas mal de rapporter une chose de ce genre à la maîtresse de maison. L'objet onirique signifie donc : *toilette noire*, deuil, et fait directement allusion à une mort. Par son autre bout, l'objet vu en rêve évoque la « nacelle », mot dérivé [*Nachen* en allemand] de la racine *nèkus*, comme me l'avait appris mon ami expert en philologie, sur laquelle aux temps anciens on allongeait le cadavre avant de l'abandonner à la mer en guise de sépulture.

« Silencieux, dérivant sur son bateau sauvé, le vieillard entre dans le port[128]. »

C'est le retour après le naufrage[129], le navire du petit déjeuner est bel et bien comme cassé dans la largeur. Mais d'où vient le nom de bateau « du petit déjeuner » [*Frühstücksschiff*] ? C'est ici que trouve à s'employer l'anglais que nous avions mis de côté avec les bateaux de guerre. Déjeuner se dit *breakfast*, ou « *rupture du jeûne* ». La *rupture* ressortit de nouveau au naufrage, le jeûne se rattache à la toilette noire.

Mais de ce bateau du petit déjeuner, le rêve n'a formé à neuf que le nom. La chose a existé et évoque pour moi l'une des heures les plus gaies du dernier voyage. Nous méfiant des repas de la pension d'Aquileja, nous avions emporté de l'alimentation de Görz, et acheté à Aquileja une bouteille de l'excellent vin d'Istrie, et tandis que la petite malle à vapeur qui nous faisait traverser le chenal Delle Mee entrait lentement dans la portion de lagune déserte qui va vers Grado, nous avions, étant les seuls passagers, gaiement pris sur le pont un petit déjeuner qui nous sembla bon comme jamais. C'était donc cela, le « bateau du petit déjeuner », et c'est précisément derrière cette réminiscence de très joyeux plaisirs de la vie que le rêve cache les pensées les plus affligeantes au sujet d'un avenir inconnu et inquiétant.

Cette dissociation des affects se détachant des masses de représentations qui ont provoqué leur délivrance |**470**| est la chose la plus frappante qui leur arrive dans la formation du rêve, mais ce n'est pas la seule ni la plus essentielle des modifications qu'ils subissent sur le trajet qui va des pensées du rêve au rêve manifeste. Quand on compare les affects dans les pensées du rêve à ceux du rêve proprement dit, une conclusion s'impose aussitôt : là où se trouve un affect dans le rêve, il se trouve aussi dans les pensées du rêve, mais l'inverse n'est pas vrai. Le rêve est en

général plus pauvre en affects que le matériau psychique de l'élaboration duquel il procède. Une fois que j'ai reconstitué les pensées du rêve, j'ai une vision d'ensemble et je constate combien en elle les émotions les plus intenses y luttent régulièrement pour se faire valoir, le plus souvent dans un combat avec d'autres qui viennent les affronter rudement. Quand ensuite je reconsidère le rêve, il n'est pas rare que je le trouve incolore, dépourvu de tonalité sentimentale un peu intense. Ce n'est pas seulement le contenu, mais souvent aussi la tonalité sentimentale de ma pensée qui est ramenée par le travail du rêve au niveau de l'indifférent. Je pourrais dire que le travail du rêve produit une *répression des affects*. Prenons par exemple le rêve de la monographie botanique. Lui correspond dans la pensée un plaidoyer passionné en faveur de ma liberté d'agir comme je le fais, d'organiser ma vie comme il me semble juste, et à moi seul, de le faire. Le rêve qui en ressort rend un son indifférent : j'ai écrit une monographie, je l'ai sous les yeux, elle comporte des planches en couleur, des plantes séchées sont annexées à chaque exemplaire. Tout est aussi calme qu'un champ couvert de morts après la bataille ; on ne perçoit plus rien de la fureur du combat.

Les choses peuvent aussi se passer autrement. Il peut arriver que des manifestations affectives vives investissent le rêve lui-même, mais pour l'instant nous nous en tiendrons au fait indiscutable qu'un si grand nombre de rêves apparaissent indifférents, alors qu'on ne peut se transporter au sein des pensées du rêve sans être profondément saisi et remué.

Il n'y a pas à fournir ici l'explication théorique complète de cette répression de l'affect pendant le travail du rêve : elle présupposerait qu'on pénètre le plus soigneusement possible dans la théorie des affects |**471**| et dans le mécanisme du refoulement. Je n'accorderai ici qu'à deux idées une brève mention. Je suis obligé – pour d'autres raisons – de me représenter la délivrance de l'affect comme un processus centrifuge, dirigé vers l'intérieur du corps, analogue aux processus d'innervation motrice et sécrétoire. Or de même qu'à l'état de sommeil l'émission d'impulsions motrices en direction du monde extérieur paraît abolie, de même il se pourrait aussi que le déclenchement centrifuge d'affects par l'activité de pensée inconsciente soit rendu difficile pendant le sommeil. Les mouvements affectifs qui se produisent pendant le déroulement des pensées du rêve seraient donc en soi des mouvements de faible intensité, et par conséquent ceux d'entre eux qui

parviennent dans le rêve ne seraient guère plus forts. Selon ce raisonnement, la « *répression des affects* » ne serait absolument pas un résultat obtenu par le travail onirique, mais une conséquence de l'état de sommeil. Peut-être bien, mais il n'est pas possible que cela explique tout. Nous devons songer aussi que tout rêve un peu composite s'est révélé être un résultat de compromis au terme d'un conflit entre des puissances psychiques. D'un côté les pensées formatrices de désir doivent engager la lutte contre la contradiction d'une instance de censure, d'autre part nous avons vu souvent que dans le penser inconscient lui-même tout trait de pensée était attelé à son contraire contradictoire. Comme tous ces traits de pensée sont susceptibles d'affect, nous ne nous égarerons guère en appréhendant la répression de l'affect comme une conséquence de l'inhibition que les opposés exercent l'un envers l'autre et que la censure exerce contre les efforts et tentatives réprimés par elles. *L'inhibition de l'affect serait dès lors le deuxième résultat obtenu par la censure onirique, tout comme la défiguration onirique était son premier résultat*.

J'introduirai ici un exemple de rêve dans lequel la tonalité sensitive indifférente du contenu onirique peut être expliquée par la dimension antagonique présente dans les pensées du rêve Il me faut donc raconter le rêve qui suit, dont tous les lecteurs prendront connaissance avec dégoût. |**472**|

IV

Une hauteur, et au sommet de celle-ci quelque chose comme des toilettes en plein air, une très longue banquette et au bout de celle-ci une grande lunette d'aisance. L'angle arrière de la planche est recouvert, sur une bonne épaisseur, de petits tas d'excréments de toutes dimensions et tous les degrés de fraîcheur. Derrière le banc, un buisson. J'urine sur le banc ; un long jet d'urine nettoie tout, les paquets de crotte se décrochent facilement et basculent dans l'ouverture. Comme si à la fin, il restait encore quelque chose.

Pourquoi n'ai-je éprouvé aucun dégoût dans ce rêve ?

Parce que, comme le montre l'analyse, ce sont les pensées les plus agréables et les plus satisfaisantes qui soient qui ont activement contribué à

la production de ce rêve. Me viennent aussitôt à l'esprit les écuries d'Augias nettoyées par Hercule. Cet Hercule, c'est moi. La hauteur et le buisson sont à ranger du côté d'Aussee, où mes enfants séjournent en ce moment. J'ai découvert l'étiologie infantile des névroses et par là même protégé mes propres enfants de la maladie. Le banc (excepté le trou d'aisance évidemment) est l'imitation fidèle d'un meuble dont m'a fait cadeau une patiente qui m'est très attachée. Il évoque pour moi la façon dont mes patients me rendent hommage. On voit que même le musée des excréments humains est susceptible d'une interprétation qui réjouit le cœur. Quelle que soit la répugnance que j'éprouve là-bas quand je les vois, dans le rêve, c'est une réminiscence du beau pays d'Italie, où dans les petites villes il est notoire que les W.-C. ne sont pas équipés autrement. Le jet d'urine qui nettoie tout ça fait indéniablement allusion à la grandeur. C'est par ce moyen que Gulliver éteint le gros incendie chez les Lilliputiens, s'attirant par là, au demeurant, le mécontentement de la minusculissime reine du pays. Mais Gargantua aussi, notre surhomme de Maître Rabelais, se venge de la sorte des Parisiens en pointant son jet sur la ville, tandis qu'il chevauche Notre-Dame. Hier précisément, avant de me coucher, j'ai feuilleté les illustrations de Rabelais par Garnier. Une preuve étonnante de plus que je suis le surhomme en question ! La plate-forme de Notre-Dame était mon endroit préféré durant mon séjour à Paris ; dès que j'avais un après-midi libre je grimpais sur les tours de la cathédrale pour me balader entre les monstres et les gargouilles. |**473**| Que toute la crotte disparaisse si vite sous le jet, c'est bien la devise *Afflavit et dissipati sunt* que j'inscrirai un jour en exergue de la section consacrée à la thérapie de l'hystérie.

Venons-en à la cause efficiente qui occasionne le rêve. L'après-midi avait été un brûlant après-midi d'été, j'avais fait mon cours dans la soirée sur le lien entre l'hystérie et les perversions, et tout ce que j'avais su dire me déplaisait radicalement, me semblait dépouillé de toute valeur. J'étais fatigué, sans la moindre trace de satisfaction que m'eût procurée mon difficile travail, j'aspirais à partir loin de toutes ces fouilles dans la saleté humaine, me languissais de mes enfants et puis des beautés de l'Italie. C'est dans cet état d'esprit qu'au sortir de l'amphithéâtre j'entrai dans un café pour y prendre en plein air une modeste collation, car je n'avais plus aucun appétit. Mais l'un de mes auditeurs m'avait accompagné ; il me demanda la permission de s'asseoir à côté de moi pendant que je buvais mon café et

déglutissais péniblement mon croissant, et commença à me sortir des flatteries. Et combien il avait appris avec moi, et que maintenant il voyait tout avec d'autres yeux, que j'avais nettoyé les *écuries d'Augias* de toutes les erreurs et préjugés dans la théorie des névroses, bref, que j'étais un très grand homme. Mon humeur convenait assez mal à son hymne dithyrambique ; je me battais avec le dégoût, rentrai plus tôt chez moi pour me libérer, et feuilletai mon Rabelais avant de me coucher, puis je lus une nouvelle de C.F. Meyer, *Les Souffrances d'un jeune garçon*.

C'est de tout ce matériau que le rêve avait procédé, la nouvelle de Meyer ajoutant le souvenir de scènes de l'enfance (voir le rêve du comte Thun, dernière image). L'humeur de dégoût et d'écœurement de toute la journée s'imposa dans le rêve, dans la mesure où elle pouvait mettre la quasi-totalité du matériau à la disposition du contenu onirique. Mais dans la nuit, l'humeur opposée s'anima d'une affirmation de soi puissante et même démesurée, qui abolit la précédente. Le contenu onirique dut se configurer de manière à permettre au délire de petitesse aussi bien qu'à la surestimation de soi de trouver leur expression dans le même matériau. |**474**| De l'élaboration de ce compromis devait résulter un contenu onirique ambigu, mais aussi une tonalité sensitive indifférente, due à l'inhibition réciproque des contraires.

D'après la théorie de la satisfaction de désirs, ce rêve n'aurait pas été rendu possible si n'était venu s'ajouter au trait mental de la répugnance le trait opposé, certes réprimé, mais accentué de plaisir, qui est celui du délire de grandeur. Ce qui est pénible, en effet, est censé ne pas être figuré dans le rêve. Ce qu'il y a de pénible dans nos pensées diurnes ne peut conquérir son entrée dans le rêve que si dans le même temps la chose prête son habillement[130] à une satisfaction de désir.

Le travail du rêve peut encore entreprendre avec les affects des pensées du rêve autre chose que les tolérer ou les rabaisser au niveau zéro. Il peut les *retourner en leur contraire*. Nous avons déjà rencontré cette règle de l'interprétation qui veut que chaque élément du rêve puisse aussi, tout autant que lui-même, figurer son contraire pour l'interprétation. On ne sait jamais d'emblée s'il faut poser l'un ou l'autre ; c'est seulement le contexte qui en décide. Un certain pressentiment de cet état de choses s'est manifestement déjà imposé à la conscience populaire ; les « grands livres

du rêve » procèdent très souvent dans l'interprétation en suivant le principe du contraste. Ce genre de transformation en son contraire est rendu possible par l'enchaînement associatif intime qui, dans notre activité pensante, enchaîne la représentation d'une chose à celle de son antagonique. Comme tout autre déplacement, cette transformation sert les fins de la censure, mais elle est souvent aussi l'œuvre de la satisfaction de désirs, car la satisfaction de désir ne consiste bel et bien en rien d'autre que dans le remplacement d'une chose déplaisante par son contraire. Tout comme les représentations de choses, les affects des pensées du rêve peuvent donc aussi apparaître renversés dans le rêve en leur contraire et il est vraisemblable que ce renversement d'affect soit le plus souvent mis en œuvre par la censure onirique. *Répression d'affect* aussi bien que *renversement d'affect* ne servent-ils pas également avant toute chose, dans la vie sociale, qui nous a montré elle aussi une analogie courante avec la censure onirique, au *travestissement* ? Quand je communique oralement avec la personne face à laquelle je dois me barder d'égards, alors que j'aimerais lui dire des choses chargées d'inimitié, il est presque plus important |**475**| que je cache devant elle les expressions de mon affect, plutôt que d'adoucir la version verbale de mes pensées. Si je lui parle en termes non discourtois, mais en les accompagnant d'un regard ou d'un geste de haine ou de mépris, l'effet que j'obtiendrai chez cette personne, ne sera pas bien différent de celui que j'aurais eu en lui balançant sans ménagements tout mon mépris à la figure. La censure m'enjoint donc avant tout de réprimer mes affects, et si je suis un maître ès travestissements, je simulerai hypocritement l'affect opposé, je sourirai quand j'aurais plutôt envie de me mettre en colère, je jouerai la tendresse là où j'aimerais anéantir…

Nous connaissons déjà un excellent exemple de ce renversement de l'affect dans le rêve au service de la censure onirique. Dans le rêve « de la barbe de l'oncle », j'éprouve une grande tendresse envers l'ami R. alors que et parce que les pensées du rêve le conspuent comme un imbécile. C'est de cet exemple de renversement des affects que nous avons remonté le premier indice de l'existence d'une censure onirique. Là non plus il n'est pas nécessaire de faire l'hypothèse que le travail du rêve crée complètement à neuf un contre-affect de ce genre ; il le trouve d'ordinaire déjà là dans le matériau des pensées du rêve et se contente de l'intensifier avec la puissance psychique des motifs de défense, jusqu'à ce que son poids puisse

prédominer pour la formation du rêve. Dans le rêve de l'oncle que nous venons d'évoquer le contre-affect de tendresse provient vraisemblablement d'une source infantile (comme le suggère la suite du rêve), car le rapport entre oncle et neveu, du fait de la nature particulière des expériences que j'ai vécues dans ma prime enfance (voir l'analyse, p. 427), est devenu chez moi la source et de toutes mes amitiés, et de toute espèce de haine.

[E < Ferenczi rapporte un rêve qui fournit un excellent exemple de ce renversement d'affect[131] : « Un vieux monsieur est réveillé en pleine nuit par sa femme, laquelle est angoissée par le fait que pendant son sommeil il a ri si bruyamment et d'aussi bon cœur. L'homme raconta par la suite qu'il avait fait le rêve suivant : *j'étais couché dans mon lit, un monsieur que je connaissais entra, je voulus tourner le bouton pour allumer la lumière, mais sans y parvenir, j'essayai encore et encore… en vain. Là-dessus ma femme est sortie du lit pour* |**476**| *m'aider, mais elle non plus n'a rien pu arranger, gênée qu'elle était devant ce monsieur, à cause de son négligé, et finalement elle a abandonné et s'est recouchée, tout ça était tellement drôle que j'ai été pris d'un rire épouvantable. Ma femme disait : "Pourquoi tu ris, pourquoi tu ris ?", mais moi, j'ai continué à rire, et cela jusqu'au réveil.* – Le lendemain, notre homme était extrêmement abattu, il avait des maux de tête – tant ça l'avait ébranlé, selon lui, de rire à ce point. »

« Considéré d'un point de vue analytique, le rêve a l'air moins amusant. Le "monsieur qu'il connaissait" qui entre est, dans les pensées latentes du rêve, l'image de la mort[132] éveillée la veille sous l'appellation de "grand inconnu" ; le vieux monsieur, qui souffre d'artériosclérose avait eu la veille quelque raison de penser à la mort. Le rire inextinguible occupe par procuration la place des pleurs et des sanglots à l'idée qu'il doit mourir. La lampe qu'il n'arrive pas à allumer, c'est la lumière de la vie. Cette triste pensée s'est peut-être rattachée aussi à quelques tentatives de copulation envisagées il y a peu, mais inabouties, pour lesquelles même l'assistance de sa femme en négligé ne lui avait servi à rien ; il a constaté qu'il était déjà sur la pente. Le travail du rêve a su comment muer la triste idée de l'impuissance et de la mort en une scène comique et les sanglots en éclats de rire. » > E]

[C < Il y a une classe de rêves qui peuvent se réclamer tout particulièrement de l'appellation « hypocrites » et qui mettent à rude

épreuve la théorie de la satisfaction de désirs. Mon attention a été attirée sur eux quand madame le Dr M. Hilferding a mis en discussion à la « Société psychanalytique de Vienne » le protocole de rêve de Rosegger reproduit ci-dessous.

Rosegger[133] raconte dans l'histoire « Mis dehors » (in *La Forêt natale*, tome II) : « Je jouis d'habitude d'un bon et franc sommeil, mais pendant bien des nuits j'ai perdu le repos, j'ai tiré derrière moi pendant ces longues années, outre ma modeste existence d'étudiant et d'homme de lettres, l'ombre d'une véritable vie de tailleur, tel un fantôme, sans pouvoir m'en défaire.

« Il n'est pas vrai que je me sois en pensée et à longueur de jour si souvent |**477**| et si vivement préoccupé de mon passé. Un homme qui laisse là sa peau de philistin et part à l'assaut du monde et du ciel a autre chose à faire. Mais le gars sans complexes n'aura guère songé non plus à ses rêves nocturnes ; c'est seulement plus tard, quand j'eus pris l'habitude de réfléchir à tout, ou encore, quand le philistin qui était encore en moi s'est remis à bouger, que la question m'a interloqué : pourquoi donc se faisait-il – quand je rêvais bien sûr – que je fusse toujours et chaque fois le compagnon tailleur et que je travaille de la sorte depuis si longtemps et gratuitement chez mon maître dans son atelier ? J'étais certes très conscient, quand j'étais assis à ses côtés, cousant et repassant, qu'à dire vrai il y a bien longtemps que je ne faisais plus partie de cet univers, que j'étais un citadin qui avait d'autres choses à gérer ; pourtant j'étais toujours en vacances, j'étais toujours dans la villégiature d'été, et assis de la sorte aux côtés de mon maître en train de l'aider. Souvent je ne me sentais pas bien du tout, je déplorais la perte de tout ce temps où j'aurais su m'employer mieux et de façon plus utile. Parfois il fallait que je subisse des remontrances de la part du maître tailleur, quand quelque chose était mal mesuré ou mal coupé. Pourtant il ne fut jamais question d'un salaire pour ma semaine. Souvent quand j'étais ainsi assis tout recroquevillé, le dos courbé dans l'atelier obscur, je décidais de donner mon congé et de me "mettre dehors", de partir faire mon "tour d'Autriche"[134]. Une fois même je le fis, mais le maître n'en tint aucun compte, et bientôt je me retrouvai de nouveau assis à ses côtés en train de coudre.

« Comme le réveil me comblait de joie après toutes ces heures ennuyeuses ! Et alors je décidais que si ce rêve importun venait à se reproduire, je le repousserais de toute mon énergie et m'écrierais : tout ça n'est qu'illusion, je suis couché dans mon lit et je veux dormir… Et pourtant, dès la nuit suivante, j'étais de nouveau à ma place dans l'atelier du tailleur.

« Il en fut ainsi pendant des années, sans discontinuer, avec une inquiétante régularité. Et un jour, alors que nous travaillions, le maître et moi, chez le gars Alpelhofer, ce paysan chez qui j'étais entré en apprentissage, il arriva ceci, que mon maître se montra particulièrement mécontent de mes travaux ; "Voudrais seulement savoir à quoi est-ce que tu penses !", dit-il en me regardant de manière quelque peu sinistre. J'ai pensé |**478**| que le plus raisonnable serait alors de me lever, de signifier au maître que j'étais là auprès de lui par pure obligeance, et puis de m'en aller. Mais je ne le fis pas. Je n'ouvris pas la bouche quand le maître recruta un apprenti et m'ordonna de lui faire une place sur le banc. Je me poussai dans le coin et me mis à coudre. Le même jour un autre apprenti encore fut pris, un bigot, c'était le gars Böhm, qui avait travaillé chez nous dix-neuf ans auparavant et qui jadis était tombé dans le torrent en revenant de l'auberge. Quand il voulut s'asseoir, il n'y avait plus de place. J'interrogeai le maître du regard, et celui-ci me dit : "Tu n'as pas le chic qu'il faut[135] pour être tailleur. Tu peux partir, tu es mis dehors." L'effroi que ces mots me causèrent était tel que je me réveillai.

« La lueur naissante de l'aube éclairait les fenêtres et pénétrait dans ma rassurante demeure. J'étais entouré d'objets d'art, dans ma bibliothèque de style m'attendaient l'éternel Homère, le gigantesque Dante, l'incomparable Shakespeare, le glorieux Goethe – tous les grands, les sublimes, les immortels. Dans la pièce d'à côté résonnaient les claires petites voix des enfants en train de se réveiller et de taquiner gentiment leur mère. Il me semblait que je retrouvais la douce idylle, la tendre paix et toute la poésie de cette vie habitée au plus profond des clartés de l'esprit, dans laquelle j'avais si souvent et si profondément ressenti la tranquillité d'un bonheur humain sans nuages. Et pourtant j'étais encore taraudé par l'idée que je n'avais pas devancé mon maître en donnant ma démission, mais que j'avais été remercié par lui.

« Et comme ceci me semble bizarre : à dater de la nuit où le maître m'a congédié, je jouis de la tranquillité, je ne rêve plus de ces années où j'étais tailleur, enfouies maintenant dans un passé lointain, si tranquilles et si gaies dans leur absence de toute prétentions, et qui pourtant ont projeté une ombre si longue dans les années ultérieures de mon existence. »

Dans cette série de rêves de l'écrivain, qui avait été compagnon tailleur dans ses jeunes années, on aura du mal à reconnaître la main agissante de la satisfaction de désirs. Tout ce qu'il y a de réjouissant se situe dans la vie diurne, tandis que le rêve semble traîner continuellement après lui l'ombre fantomatique d'une existence peu réjouissante qui finalement a été surmontée. J'ai fait des rêves de la même espèce, qui m'ont mis à même de fournir quelque explication sur ce genre de rêves. |**479**| Quand j'étais jeune docteur, j'ai longtemps travaillé à l'Institut de chimie sans pouvoir arriver à grand'chose dans les arts qui y étaient requis, et c'est pourquoi, à l'état de veille, je n'aime jamais penser à cet épisode stérile et proprement humiliant de mon apprentissage. En revanche, s'est installé chez moi le rêve rémanent que je travaille au laboratoire, que je fais des analyses, que je vis diverses expériences, etc. Ces rêves procurent un malaise analogue à celui des rêves d'examen et ne sont jamais très clairs. À l'occasion de l'interprétation de l'un d'entre eux, le mot « *analyse* » a fini par attirer mon attention et m'a offert la clé de la compréhension. De fait, depuis, je suis devenu « analyste », je fais des analyses dont on dit grand bien, à dire vrai des *psychanalyses*. J'ai alors compris : si je suis devenu fier de cette sorte d'analyses dans la vie diurne, si j'irais même jusqu'à me vanter devant moi-même d'avoir si bien réussi, dans le courant de la nuit le rêve m'objecte ces autres analyses ratées, dont je n'avais aucune raison d'être fier ; ce sont les rêves punitifs du parvenu, comme ceux du compagnon tailleur, devenu un écrivain dont on chante les louanges. Mais comment dans le conflit entre fierté du parvenu et autocritique le rêve finit-il par pouvoir se mettre au service de cette dernière et adopter pour contenu une mise en garde raisonnable, plutôt qu'une satisfaction de désirs non autorisée ? J'ai déjà signalé que répondre à cette question présentait des difficultés. Nous pouvons dégager l'idée qu'au départ, une exubérante production imaginaire de l'ambition constituait la base du rêve ; mais en lieu et place de celle-ci c'est une atténuation et une humiliation qui aboutissent dans le contenu onirique. On peut rappeler qu'il existe dans la vie psychique des tendances

masochistes, auxquelles on peut imputer ce genre de renversement. > C] [E < Si l'on dissociait cette sorte de rêves, en tant que *rêves punitifs*, des *rêves de satisfaction de désirs*, je ne pourrais rien dire là contre. Je n'y verrais nullement une restriction de la théorie du rêve défendue jusqu'à présent, mais une pure concession verbale à la conception qui trouve étrange la coïncidence de termes contraires. > E] [C < |**480**| Mais en entrant dans le détail d'un certain nombre de ces rêves, on identifie encore autre chose. Dans la frange annexe assez floue de l'un de mes rêves de laboratoire, j'avais précisément l'âge qui me transportait dans l'année la plus sinistre et la moins réussie de toute ma carrière médicale ; je n'avais pas encore de situation et ne savais pas comment je pourrais gagner ma vie, mais il se trouva soudain que j'avais le choix entre plusieurs femmes que j'étais censé épouser ! J'étais donc jeune de nouveau, et surtout, était de nouveau jeune, elle aussi, la femme qui avait partagé avec moi toutes ces années difficiles. Par là même était trahi dans sa fonction de déclencheur inconscient du rêve l'un des désirs qui rongent inlassablement l'homme vieillissant. Le combat qui faisait fureur dans d'autres couches du psychisme entre la vanité et l'autocritique avait certes déterminé le contenu du rêve, mais seul le désir plus profondément enraciné de retrouver la jeunesse l'avait rendu possible en tant que rêve. On se dit parfois aussi à l'état de veille : tout va très bien aujourd'hui, et autrefois, c'était dur ; mais c'était quand même bien, ce temps-là ; tu étais encore tellement jeune[136]. > C]

[E < Il existe un autre groupe de rêves, que j'ai rencontrés souvent chez moi, et identifiés comme hypocrites. Ils ont pour contenu la réconciliation avec des personnes avec lesquelles les relations amicales sont devenues inexistantes depuis longtemps. L'analyse met alors régulièrement en évidence un déclencheur qui pourrait m'exhorter à mettre de côté le dernier reste d'attentions à l'égard de ces amis d'autrefois, et à les traiter comme des inconnus ou comme des ennemis. Mais le rêve se complaît à dépeindre la relation antagonique. > E]

[C < Quand on porte un jugement sur les rêves communiqués par des écrivains, on a plus d'une fois lieu de supposer qu'ils ont exclu de ce qu'ils rapportent les détails du contenu onirique ressentis comme gênants et estimés inessentiels. Leurs rêves nous donnent alors à résoudre une énigme

dont on aurait tôt fait de trouver la solution si l'on avait une restitution exacte du contenu onirique.

O. Rank a attiré mon attention sur le fait que dans le conte de Grimm du vaillant petit tailleur, ou « Sept d'un coup », c'est un rêve de parvenu tout à fait analogue qui nous est raconté. |**481**| Le tailleur devenu héros et gendre du roi, rêve une nuit, tandis qu'il est couché près de la princesse son épouse, de son métier ; celle-ci, rendue méfiante, commande alors des gens armés pour la nuit suivante, censés écouter les mots prononcés dans le rêve et s'assurer de la personne du rêveur. Mais le petit tailleur est prévenu, et sait maintenant comment corriger son rêve. > C]

Les synthèses appropriées de rêves complètement analysés autorisent une bonne vision globale de la complexité des processus de suppression, de soustraction et d'inversion, par lesquels les affects des pensées du rêve finissent par devenir les affects du rêve. Je traiterai maintenant de quelques exemples d'émotion affective dans le rêve que quelques-uns des cas abordés montrent réalisés.

V

Dans le rêve du travail assez spécial que le vieux Brücke me demande de faire, de la préparation anatomique de mon propre bassin, *je constate dans le rêve lui-même l'absence de l'épouvante* [*Grauen*] *correspondant à la chose*. Or tout ceci est satisfaction de désir à plus d'un titre. La préparation signifie l'auto-analyse que j'accomplis en quelque sorte par la publication du livre sur le rêve, et qui en réalité fut si pénible que j'ai repoussé de plus d'un an l'impression du manuscrit déjà prêt. S'anime donc le désir de passer outre à cette sensation qui me retient, et c'est pourquoi je n'éprouve dans le rêve aucune épouvante. En un autre sens encore j'aimerais bien constater l'absence de ce *Grauen*, de cette épouvante ; [le mot signifie aussi grisonner], or ça grisonne déjà plutôt bien chez moi, et ce gris de mes cheveux m'invite également à ne pas retenir les choses plus longtemps. Nous savons en effet qu'à la fin du rêve, s'impose avec force et se figure l'idée que je devrais laisser aux enfants le soin de parvenir au but dans cette difficile pérégrination.

Dans les deux rêves qui reportent l'expression de la satisfaction vers les premiers instants consécutifs au réveil, cette satisfaction |**482**| est motivée une première fois par l'espoir que je vais apprendre maintenant ce que veut dire « j'ai rêvé de ça », et fait proprement référence à la naissance de mes premiers enfants, et la deuxième fois par la conviction qu'allait arriver maintenant « ce qui s'était annoncé par un présage », et cette satisfaction est la même que celle qui en son temps a salué l'arrivée du deuxième fils. Sont restés ici dans le rêve les affects qui dominent dans les pensées du rêve, mais dans aucun rêve les choses ne sont sans doute aussi simple que ça. Si l'on s'enfonce un peu dans les deux analyses, on apprend que cette satisfaction qui n'est pas soumise à la censure reçoit un supplément d'apport d'une source qui doit redouter la censure, et dont l'affect susciterait assurément la contradiction, s'il ne trouvait une couverture dans l'affect de satisfaction de même nature et volontiers admis, tiré de la source autorisée, s'il ne se faufilait en quelque sorte derrière lui. Je ne peux malheureusement pas démontrer la chose sur l'exemple du rêve proprement dit, mais je prendrai un exemple dans une autre sphère, qui fera comprendre ce que je veux dire. Soit le cas suivant : il y aurait dans mon entourage une personne que je déteste, en sorte que s'installe en moi une vive incitation à me réjouir s'il lui arrive quelque chose. Mais tout ce qu'il y a de moral dans mon être ne cède pas à cette incitation. Je n'ose pas exprimer mes vœux de malheur, et après qu'il lui est arrivé quelque chose sans que ce soit sa faute, je réprime le contentement que ça me cause et me force à des expressions et à des pensées de regrets. Tout le monde se sera déjà trouvé dans ce genre de situation. Mais qu'il arrive maintenant que la personne détestée s'attire un désagrément bien mérité à la suite d'une infraction, je pourrai me permettre alors de laisser libre cours à mon contentement de voir qu'elle a été touchée par un juste châtiment, et ce faisant je m'exprimerai en plein accord avec beaucoup d'autres personnes, qui, elles, sont sans parti pris. Mais je peux faire cette observation que mon contentement est d'un niveau plus intense que celui des autres. Il a reçu un supplément d'apport venu de la source de ma haine, laquelle était empêchée jusque-là par la censure intérieure de délivrer un affect, mais n'en est plus empêchée désormais, les conditions ayant changé. C'est là ce qui se produit généralement dans la société |**483**|, où les personnes antipathiques, ou les membres d'une minorité mal vue, en viennent à commettre une faute. Leur

châtiment correspond alors d'ordinaire non à leur faute effective, mais à cette faute majorée du mal qu'on leur veut, de la malveillance, jusqu'à présent sans effet, qui est dirigée contre eux. Les châtieurs, ce faisant, commettent sans aucun doute une injustice. Mais ils sont empêchés de percevoir celle-ci par le contentement que leur cause intimement la levée d'une répression longtemps maintenue. Dans ce genre de cas, l'affect est certes justifié quant à sa qualité, mais non pas son ampleur. Et l'autocritique, rassurée sur l'un des points, ne sera que trop encline à négliger l'examen du second. Une fois la porte ouverte, plus de gens viennent s'y presser que ce qu'on avait l'intention de laisser rentrer au départ.

Le trait frappant du caractère névrotique, savoir, que des déclencheurs d'affects potentiels atteignent chez lui une efficience qui qualitativement est légitime, mais quantitativement outrepasse la mesure, s'explique donc de la sorte, pour autant bien sûr qu'il autorise une explication psychologique. Mais l'excès a son origine dans les sources affectives restées inconscientes, et réprimées jusque-là, qui peuvent construire avec le déclencheur réel une liaison associative, et pour la délivrance d'affects desquels la source d'affect autorisée et libre de toute objection ouvre la voie désirée. Notre attention est ainsi attirée sur le fait qu'entre l'instance psychique réprimée et l'instance réprimante nous ne pouvons pas nous permettre de considérer exclusivement les relations d'inhibition réciproque. Méritent tout autant d'être pris en compte les cas où les deux instances produisent un effet pathologique grâce à leur coopération et à une amplification mutuelle. On appliquera maintenant ces remarques et suggestions concernant la mécanique psychique à la compréhension des manifestations d'affect dans le rêve. Un contentement qui se fait connaître dans le rêve, et qui tout naturellement sera trouvé aussitôt à sa place dans les pensées du rêve, ne sera pas toujours complètement expliqué par cette seule piste. En règle générale il faudra rechercher pour lui une deuxième source dans les pensées du rêve, sur laquelle pèse |**484**| la pression de la censure, et qui sous l'effet de cette pression aurait dû donner non pas le contentement, mais l'affect contraire, mais qui grâce à la présence de la première source du rêve est mise en mesure de soustraire son affect de contentement au refoulement et de le faire contribuer à titre d'intensification au contentement issu d'une autre source. Les affects apparaissent ainsi dans le rêve comme conjoints à

partir de plusieurs affluents et comme surdéterminés pour ce qui concerne le matériau des pensées du rêve ; *les sources affectives qui peuvent délivrer le même affect se rassemblent dans le travail du rêve pour la formation de celui-ci*[137].

On aperçoit et comprend un peu ce qui se passe dans ces rapports embrouillés en faisant l'analyse du « beau rêve », dont le point central est constitué par les mots « *Non vixit* » (voir p. 424). Dans ce rêve les manifestations d'affects de qualité diverse se trouvent comprimées en deux endroits du contenu manifeste. Des émotions hostiles et pénibles (dans le rêve lui-même on dit « saisi d'affects bizarres ») se superposent à l'endroit où j'anéantis l'ami et adversaire par ces deux mots. À la fin du rêve j'éprouve une joie énorme et juge alors loisible une possibilité identifiée comme absurde à l'état de veille, savoir, qu'il existe des revenants qu'on peut éliminer rien qu'en le désirant.

Je n'ai pas encore indiqué ce qui avait occasionné ce rêve : une chose essentielle, qui nous fait pénétrer profondément dans la compréhension du rêve. J'avais reçu de mon ami de Berlin (que j'ai désigné par Fl.) l'information qu'il allait subir une opération, et que des gens de sa famille vivant à Vienne me donneraient les autres renseignements sur son état de santé. Les premières informations entendues par cette voie après l'opération n'étaient pas très réjouissantes et me faisaient souci. J'aurais préféré me rendre moi-même auprès de lui, mais précisément à cette époque j'étais affligé d'une maladie douloureuse qui faisait du moindre mouvement une torture. Les pensées du rêve m'apprennent donc que je craignais pour la vie de cet ami cher. |**485**| Sa sœur unique, que je n'ai jamais connue, était – comme je le savais – morte très jeune après une maladie extrêmement brève. (Dans le rêve : *Fl. me parle de sa sœur et dit : en trois quarts d'heure elle était morte*). J'ai dû m'imaginer que sa propre nature n'était pas beaucoup plus résistante et me suis représenté que suite à des nouvelles bien plus mauvaises, je finissais quand même par faire ce voyage – et que j'arrivais trop tard et pourrais me faire à ce sujet des reproches éternels[138]. Ce reproche d'arriver trop tard est devenu le point central du rêve, mais s'est figuré dans une scène où le maître vénéré de mes années d'étude, Brücke, m'adresse ce reproche en me lançant un terrible regard de ses yeux bleus. On verra bientôt ce qui a produit ce détournement de la scène. Le

rêve lui-même ne peut pas reproduire la scène telle que je l'ai vécue. Certes il laisse à l'autre les yeux bleus, mais il me donne à moi le rôle destructeur, retournement qui est manifestement l'œuvre de la satisfaction du désir. Le souci que je me fais pour la vie de l'ami, le reproche de ne pas prendre le train pour aller le voir, l'humiliation qui est la mienne (*il est venu à Vienne* [me voir] *sans se faire remarquer*), le besoin que j'ai de me tenir pour disculpé par ma maladie, toute cela compose la tempête sentimentale, nettement ressentie pendant le sommeil, qui se déchaîne furieusement dans cette région des pensées du rêve.

Mais dans ce qui avait occasionné le rêve il y avait encore quelque chose d'autre, qui a eu sur moi un effet entièrement opposé. Aux informations défavorables des premiers jours de l'opération on avait ajouté l'avertissement de ne parler à personne de toute cette affaire, et cet avertissement m'offensait parce qu'il avait pour présupposé un manque de confiance dans ma discrétion, qui ne s'imposait pas du tout. Je savais bien sûr que cette injonction ne venait pas de mon ami, mais relevait d'une maladresse ou d'un excessif état d'anxiété du messager intermédiaire, mais je fus très péniblement atteint par ce reproche caché parce qu'il… n'était pas complètement injustifié. On sait que les reproches |**486|** autres que ceux où « il y a bien quelque chose » ne prennent pas, qu'ils n'ont pas la force de provoquer une émotion. Dans une autre affaire, il est vrai, que celle de mon ami, qui a pour protagonistes deux amis qui entendaient l'un et l'autre me faire l'honneur également de ce nom, il m'était arrivé jadis, alors que j'étais beaucoup plus jeune, de révéler par un bavardage qui ne s'imposait pas ce que l'un avait dit à propos de l'autre. Je n'ai pas oublié non plus les reproches qu'il m'a fallu entendre à l'époque. L'un de ces deux amis entre lesquels j'avais joué les semeurs de discorde était le professeur Fleischl, et à la place de l'autre on peut mettre le prénom Joseph, qui était aussi celui de mon ami et adversaire P., lequel entre en scène dans le rêve.

Témoignent dans le rêve du reproche qu'on me fait de ne pas savoir garder quelque chose pour moi les éléments « *sans se faire remarquer* » et la question de Fl. qui demande *combien d'affaires qui le regardent j'ai racontées à P*. Mais c'est l'immixtion de ce souvenir qui transporte le reproche d'arriver trop tard depuis le présent jusque dans le temps où je vivais dans le laboratoire de Brücke, et en remplaçant la deuxième personne dans la scène onirique de destruction par un nommé Joseph, je fais en sorte

que cette scène figure non seulement le reproche d'arriver trop tard, mais aussi celui, plus fortement touché par le refoulement, de ne savoir garder aucun secret. Le travail onirique de condensation et de déplacement, ainsi que ses motifs, deviennent ici tout à fait visibles.

Mais l'irritation, bien mineure maintenant, causée par la mise en demeure de ne rien révéler[139], va aller chercher des intensifications dans des sources qui coulent dans les profondeurs et enfler jusqu'à devenir un fleuve d'émotions hostiles contre des personnes en réalité aimées. La source qui fournit l'intensification coule dans la région infantile. J'ai déjà raconté que mes chaudes amitiés aussi bien que mes inimitiés à l'égard de personnes de mon âge renvoient au commerce infantile que j'ai eu avec un neveu âgé d'un an de plus que moi, relation dans laquelle il était l'élément supérieur, où j'appris de bonne heure à me défendre, où nous vivions inséparablement l'un avec l'autre, où nous nous aimions et, à l'occasion, comme en témoignent les récits de personnes plus âgées, nous bagarrions et… nous *accusions mutuellement*. |**487**| Tous mes amis sont, en un certain sens, des incarnations de ce premier personnage « qui se montra si tôt[140] à mon regard troublé », des *revenants*. Mon neveu est lui-même revenu dans mes années d'adolescence, et nous avons joué ensemble la scène de César et Brutus. Un ami intime et un ennemi haï ont toujours été en moi des requêtes impératives de ma vie sentimentale. J'ai toujours su m'en procurer de nouveaux, et il n'est pas rare que cet idéal de l'enfance se soit réalisé au point de faire coïncider ami et ennemi dans la même personne, mais plus naturellement de manière simultanée ou par alternances plusieurs fois répétées, comme cela peut avoir été le cas dans les premières années de mon enfance.

Je ne vais pas poursuivre ici la question de savoir de quelle manière, avec des liens qui perdurent ainsi, une occasion d'affect récente peut remonter jusqu'à l'occasion infantile, afin de se faire remplacer par elle pour l'effet affectif. Cette question ressortit à la psychologie de la pensée inconsciente et trouverait place dans une explication psychologique des névroses. Admettons, pour les fins de l'interprétation des rêves qui sont les nôtres, que s'installe un souvenir d'enfance, ou qu'il s'en soit fantasmagoriquement formé un avec, par exemple, le contenu suivant : les deux enfants se disputent pour un objet – laissons de côté la question de la

nature de cet objet, bien que le souvenir ou l'illusion de souvenir aient en perspective un objet bien précis. Chacun prétend *qu'il est arrivé avant*, qu'il a donc un droit prioritaire sur lui. Ça va jusqu'aux coups, la force prime le droit ; d'après ce que suggère le rêve j'aurais pu savoir que j'avais tort (*remarquant moi-même l'erreur*) ; mais cette fois c'est moi qui reste le plus fort, le maître du champ de bataille ; celui qui a eu le dessous court voir mon père, c'est-à-dire son grand-père, m'accuse, et je me défends en prononçant ces mots que je connais par le récit qu'a fait mon père : *je l'ai fapé parce qu'il m'a fapé*, ainsi donc ce souvenir, ou plus vraisemblablement cette fiction imaginaire qui – sans plus de garantie que ça, je ne sais pas comment moi-même – s'impose à moi pendant l'analyse du rêve, est une pièce centrale des pensées du rêve, qui, telle une vasque de fontaine réunissant les eaux de toutes les canalisations, |**488**| recueille les mouvements d'affects qui règnent dans les pensées du rêve. Partant de là, les pensées du rêve s'écoulent dans les voies suivantes : bien fait pour toi que tu aies dû me céder la place ; pourquoi as-tu voulu m'en refouler. Je n'ai pas besoin de toi, je trouverai bien quelqu'un d'autre avec qui je jouerai, etc. S'ouvrent ensuite les voies par lesquelles ces pensées débouchent de nouveau dans la figuration onirique. J'ai dû en son temps reprocher à feu mon ami Joseph un « *Ôte-toi de là que je m'y mette** ». Il avait ses pas dans les miens en devenant moniteur-aspirant[141] dans le laboratoire de Brücke, mais l'avancement y mettait un temps insupportable. Aucun des deux assistants ne bougeait de sa place, la jeunesse s'impatientait. Mon ami, qui savait que son temps de vie était compté, et qu'aucun rapport d'intimité ne liait à son supérieur, manifestait, à l'occasion, son impatience à voix haute. Comme ce supérieur hiérarchique était un homme gravement malade, le désir de le voir écarté pouvait aussi, outre le sens : « par un avancement », autoriser une signification annexe choquante. Chez moi-même naturellement le même désir d'occuper une place libérée, avait été bien plus vif encore quelques années auparavant ; partout dans le monde où il y a hiérarchies et avancements, la voie est libre pour des désirs nécessitant une répression. Le prince Hal, chez Shakespeare, même au chevet de son père malade, ne peut résister à la tentation de voir comment la couronne lui va. Mais le rêve punit, on le conçoit, ce désir exempt d'égards pour autrui, non en ma personne, mais en sa personne[142].

« C'est parce qu'il était fou de pouvoir que je l'ai tué. » C'est parce qu'il ne pouvait pas attendre que l'autre lui laisse la place, qu'il a lui-même été dégagé de là. Je nourris immédiatement ces pensées après avoir assisté, à l'Université, à l'inauguration du monument érigé à la gloire de l'autre. Une partie de la satisfaction que je perçois |**489**| dans le rêve s'interprète donc ainsi : juste châtiment, tu l'as mérité.

Lors des funérailles de cet ami, un jeune homme fit cette remarque, apparemment inconvenante, que l'orateur avait parlé comme si le monde ne pouvait pas subsister sans cet homme-là. Se mouvait en lui la révolte de l'homme authentique dont on trouble la douleur par des exagérations. Mais à ce discours se rattachent encore les pensées du rêve suivantes : personne n'est vraiment irremplaçable ; c'est que j'en ai déjà porté beaucoup en terre ! Mais moi je suis vivant, je leur ai tous survécu, je tiens la place. Ce genre de pensée au moment où je redoute de ne plus jamais rencontrer mon ami parmi les vivants, si je pars le retrouver, n'autorise que le développement ultérieur suivant : que je me réjouis de survivre une fois de plus à quelqu'un, que ce ne soit pas moi le mort, mais lui, que je tiens la place comme jadis dans la scène infantile imaginée. Ce contentement d'origine infantile, que provoque le fait de tenir la place, recouvre la plus grande part de l'affect accueilli dans le rêve. Je me réjouis de survivre, j'exprime la chose par l'égoïsme naïf de l'anecdote des deux époux : « Si l'un de nous deux meurt, je déménage à Paris. » Tant il va de soi, du côté de mes attentes, que ce n'est pas moi qui suis ce « l'un de nous deux ».

On ne saurait se cacher qu'interpréter et raconter ses rêves à autrui requiert un difficile dépassement de soi. Il faut se démasquer comme l'unique méchant au beau milieu de toutes les gentilles personnes dont on partage l'existence. Je trouve donc tout à fait concevable que les *revenants* ne subsistent qu'aussi longtemps qu'on les aime bien et qu'ils puissent être éliminés par l'effet du désir. C'est donc pour cette raison que mon ami Joseph a été puni. Mais les revenants sont les incarnations successives de mon ami d'enfance ; je suis donc également content de m'être toujours trouvé un remplaçant pour cette personne. Y compris pour celui que je suis sur le point de perdre aujourd'hui, on trouvera bien un ersatz. Personne n'est irremplaçable. |**490**|

Mais où est donc passée la censure du rêve ? Pourquoi ne brandit-elle pas la contradiction la plus énergique à l'encontre de cette démarche

mentale d'un égoïsme plus que fruste, et ne transforme-t-elle pas le contentement qui y est attaché en un sévère déplaisir ? Je dis cela parce que d'autres séquences mentales irréprochables à propos des mêmes personnes débouchent pareillement sur du contentement et recouvrent par leur affect propre celui qui est issu de la source infantile interdite. Dans une autre couche de pensées, lors de cette inauguration solennelle de monument je me suis dit : j'ai perdu tant d'amis chers, les uns par la mort, les autres par dissolution de l'amitié ; c'est quand même bien que je leur aie trouvé des remplaçants, que j'aie pu gagner l'amitié de telle personne, qui a plus d'importance à mes yeux que ce dont tous les autres étaient capables, et que désormais, à l'âge où l'on ne noue plus facilement d'amitiés nouvelles, je garderai définitivement. Je peux emporter sans problème dans le rêve le contentement que j'ai trouvé dans ce remplacement des amis perdus, mais derrière lui s'insinue aussi le contentement inamical issu de la source infantile. La tendresse infantile contribue certainement à renforcer celle qui est aujourd'hui justifiée. Mais la haine infantile s'est, elle aussi, frayé un chemin vers la figuration.

Mais le rêve contient par ailleurs un renvoi clair à une autre démarche mentale qui peut déboucher sur un contentement. Peu auparavant, mon ami, après une longue attente, a eu une petite fille. Je sais quel deuil il a souffert après la perte précoce de sa sœur, et je lui écris qu'il reporterait sur cet enfant tout l'amour qu'il avait éprouvé pour sa sœur. Que cette petite fille lui ferait enfin oublier cette perte irremplaçable.

Ainsi donc, toute cette série se rattache de nouveau aux pensées intermédiaires du contenu onirique latent, à partir de laquelle les chemins divergent et se dispersent dans des directions opposées : personne n'est irremplaçable. Regarde, rien que des revenants. Tout ce qu'on a perdu revient. Et dès lors les liens associatifs entre les composants contradictoires des pensées du rêve sont resserrés plus étroitement par cette circonstance contingente que la petite fille de mon ami |**491**| porte le même nom que ma propre petite camarade de jeux, la sœur – du même âge que moi – de mon plus vieil ami et adversaire. J'ai entendu avec *satisfaction* le nom de « Pauline », et pour faire une allusion à cette coïncidence, j'ai remplacé en rêve un Joseph par un autre Joseph et il m'a semblé impossible de réprimer l'allitération qui associe le début des noms Fleischl et Fl. De là part un fil de pensée qui court jusqu'aux noms donnés à mes propres enfants. J'ai tenu

à ce que leurs noms ne soient pas choisis en fonction de la mode du jour, mais soient déterminés par la mémoire de personnes chères. Leurs noms font des enfants des « *revenants* ». Est-ce que, finalement, avoir des enfants n'est pas pour nous tous le seul accès à l'*immortalité* ?

Je n'ajouterai plus que quelques remarques sur les affects du rêve, en partant d'une autre perspective. Le psychisme du dormeur peut contenir comme élément dominant une inclination affective – on appelle ça l'humeur – et cette humeur peut ensuite contribuer à déterminer le rêve. Cette humeur peut procéder des épisodes vécus et des démarches mentales de la journée, elle peut avoir des sources somatiques. Dans les deux cas elle sera accompagnée de démarches mentales correspondantes. Que ce contenu de représentation des pensées du rêve tantôt conditionne primairement l'inclination affective, tantôt soit éveillé secondairement par la disposition sentimentale d'étiologie somatique, cela demeure indifférent pour la formation du rêve Celle-ci demeure, dans tous les cas, soumise à cette restriction qu'elle ne peut figurer que ce qui est satisfaction de désir, et qu'elle ne peut emprunter sa force motrice psychique qu'au désir. L'humeur actuellement existante connaîtra le même traitement que la sensation actuellement surgie pendant le sommeil (voir p. 229), laquelle est soit négligée, soit réinterprétée dans le sens d'une satisfaction de désir. Les humeurs pénibles pendant le sommeil deviennent des forces motrices du rêve dès lors qu'elles éveillent des désirs énergiques que le rêve doit satisfaire. Le matériau auquel elles sont attachées est longuement retravaillé jusqu'à ce qu'il soit utilisable pour l'expression de la satisfaction du désir. Plus l'élément de l'humeur pénible |**492**| est intense et dominant dans les pensées du rêve, plus sûrement les mouvements de désir très fortement réprimés utiliseront l'occasion d'accéder à la figuration, étant donné que du fait de l'existence actuelle du déplaisir qu'il devraient, autrement, engendrer à partir de leur ressource propre, ils trouvent déjà réglée la partie plus difficile du travail dévolue à leur accès à la figuration, et par toutes ces explications nous effleurons de nouveau le problème des rêves d'angoisse, dont nous verrons qu'ils constituent le cas limite pour la prestation onirique.

I

L’élaboration secondaire

Nous allons, pour finir, passer à l’examen spécifique du quatrième des facteurs impliqués dans la formation du rêve.

Si nous poursuivons l’étude du contenu onirique sur le mode introduit antérieurement en examinant des phénomènes frappants survenus dans le contenu du rêve et en les interrogeant quant à leur origine dans les pensées du rêve, nous butons aussi sur des éléments dont l’explication requiert une hypothèse entièrement neuve. Je rappelle les cas où, dans les rêves, on s’étonne, s’irrite, se rebelle, et ce contre une partie du contenu onirique lui-même. La plupart de ces mouvements critiques dans le rêve ne sont pas dirigés contre son contenu, mais s’avèrent être des parties du matériau onirique empruntées et utilisées de manière adéquate, comme je l’ai exposé en m’appuyant sur des exemples appropriés. Mais un certain nombre d’éléments de cette nature ne se prêtent pas à cette déduction ; on ne peut pas trouver dans le matériau onirique le corrélat correspondant. Que signifie par exemple la remarque critique, qui n’est pas rare du tout, au sein du rêve : après tout ça n’est qu’un rêve ? Il s’agit bien d’une véritable critique du rêve, comme je pourrais l’exercer à l’état de veille. Il n’est pas du tout rare non plus qu’elle soit l’avant-coureur du réveil ; et plus fréquemment encore elle est précédée par un sentiment pénible qui se calme une fois qu’on a constaté l’état de rêve. Or la pensée : « après tout ça n’est qu’un rêve » dans le cours même du rêve vise la même chose que ce qu’elle est censée vouloir dire sur la scène publique dans la bouche de la Belle Hélène d’Offenbach : elle veut |**493**| rabaisser l’importance de ce qui vient d’être vécu et permettre de supporter ce qui suit. Elle sert à endormir une certaine instance qui au moment donné aurait eu tout loisir de se mettre en mouvement et d’interdire la continuation du rêve – ou de la scène. Mais il est plus confortable de continuer à dormir et de tolérer le rêve, « puisqu’après tout ça n’est qu’un rêve ». Je me représente que la critique méprisante : après tout ça n’est qu’un rêve, entre alors dans le rêve quand la censure, qui ne dort jamais tout à fait, se sent prise à l’improviste par le rêve déjà autorisé. Il est trop tard pour le réprimer, et du coup elle affronte par cette remarque l’angoisse ou la sensation pénible qui commence à naître à

l'égard du rêve. C'est une manifestation d'*esprit d'escalier** de la part de la censure psychique.

Mais avec cet exemple nous avons une preuve irréfutable que tout ce que le rêve contient ne provient pas des pensées du rêve, mais qu'une certaine fonction psychique, qu'il n'y a pas lieu de distinguer de notre activité de pensée vigile, peut fournir des contributions au contenu du rêve. On se demande alors si cela ne se produit qu'exceptionnellement, ou s'il revient régulièrement à l'instance psychique, qui sinon n'est active que comme censure, une participation à la formation du rêve.

Il faut sans balancer trancher en faveur de la deuxième hypothèse. Il ne fait pas de doute que l'instance censurante, dont nous n'avons jusqu'à présent identifié l'influence que dans des opérations de limitation et d'omission pratiquées dans le contenu du rêve, est également responsable d'insertions supplémentaires et d'accroissements de ce contenu. Ces insertions sont souvent faciles à reconnaître ; elles sont rapportées avec hésitation, introduites par un « comme si », n'ont pas en soi une vivacité particulièrement forte et sont constamment placées à des endroits où elles peuvent servir de liaison entre deux pièces du contenu onirique, et frayer la voie à l'établissement d'une cohérence entre deux parties du rêve. Elles révèlent une moindre tenue dans la mémoire que les rejetons authentiques du matériau onirique ; quand le rêve subit l'oubli progressif, elles sont les premières à disparaître et je soupçonne fortement que notre plainte répétée |**494**| d'avoir tellement rêvé, d'avoir oublié presque tout et de n'avoir conservé que quelques bribes, repose précisément sur la disparition tôt survenue de ces pensées qui font office de mastic. Dans le cadre d'une analyse complète, ces insertions se trahissent quelquefois par le fait qu'on ne trouve pas de matériau pour elles dans les pensées du rêve. Toutefois, après une enquête minutieuse, il me faut désigner ce cas comme le plus rare ; le plus souvent, les pensées insérées se laissent malgré tout ramener à du matériau présent dans les pensées du rêve, mais qui ni par sa valeur propre ni par surdétermination, n'a pu élever de prétention à être accueilli dans le rêve. La fonction psychique à l'œuvre dans la formation du rêve que nous examinons ici ne s'aventure apparemment que dans les cas extrêmes à produire de nouvelles créations ; aussi longtemps que cela reste possible, elle exploite ce qu'elle peut sélectionner de valable dans le matériau onirique.

Ce qui distingue et trahit cette partie du travail onirique, c'est son intention. Cette fonction procède comme le poète dit méchamment que fait le philosophe : avec ses chiffes et ses loques elle bouche les trous dans l'édifice du rêve[143]. La conséquence de la peine qu'elle se donne, c'est que le rêve perd l'apparence d'absurdité et d'incohérence et se rapproche du modèle d'un épisode vécu compréhensible. Mais la peine n'est pas chaque fois couronnée de plein succès. Il se produit ainsi des rêves qui, pour un examen superficiel, peuvent bien paraître impeccablement logiques et corrects ; ils partent d'une situation possible, la développent par le jeu de modifications non contradictoires et aboutissent, quoique ce soit le cas le plus rare, à une conclusion qui n'a rien de déroutant. Ces rêves ont été l'objet d'une élaboration extrêmement approfondie par l'activité d'une fonction psychique semblable à celle de la pensée vigile. Ils semblent avoir un sens, mais ce sens est aussi le plus éloigné qui soit de la signification réelle du rêve. En les analysant on se convainc que c'est ici que l'élaboration secondaire du rêve a le plus librement fait ce qui lui semblait bon avec le matériau, et conservé le moins possible des relations qu'il contient. Ce sont là des rêves qui pour ainsi dire ont déjà été interprétés une fois avant qu'à l'état de veille nous les soumettions à une interprétation. Dans d'autres rêves, cette élaboration tendancieuse n'a réussi que jusqu'à un certain point ; |**495**| jusqu'à ce point du rêve la cohérence semble encore dominer, après quoi il devient absurde ou confus, peut-être pour s'élever une deuxième fois encore dans son développement jusqu'à l'apparence du rationnel. Dans d'autres rêves l'élaboration a tout simplement jeté l'éponge ; nous nous retrouvons comme désemparés face à un amas inepte de morceaux du contenu.

À cette quatrième puissance de configuration du rêve, qui bientôt nous paraîtra bien connue – c'est en réalité la seule aussi qui nous soit par ailleurs familière parmi les quatre instances formatrices de rêves –, à ce quatrième facteur je ne voudrais pas dénier de manière péremptoire la faculté de fournir créativement au rêve des contributions nouvelles. Mais il est sûr aussi que son influence, comme celle des autres, s'exprime de manière prépondérante dans les préférences qu'elle marque et la sélection qu'elle fait parmi les matériaux psychiques déjà formés dans les pensées du rêve. Or il existe un cas où le travail de construction d'une espèce de façade

lui est pour l'essentiel épargné par le fait qu'on trouve déjà ce genre de création toute prête et en attente de son emploi dans le matériau des pensées du rêve. Cet élément des pensées du rêve que j'ai en vue, je le désigne d'ordinaire par le terme « *production imaginaire* » [« *Phantasie* »]. J'éviterai peut-être des malentendus en nommant aussitôt « *rêve diurne* » ce qui est son analogon dans l'existence vigile[144]. Le rôle de cet élément dans notre vie psychique n'a pas encore été identifié et mis en évidence de manière vraiment complète par les psychiatres ; en le prenant au sérieux, M. Benedikt, à ce qu'il me semble, a fait un début très prometteur. L'importance du rêve diurne n'a pas échappé à l'infaillible acuité du regard des écrivains. Tout le monde connaît la description qu'Alphonse Daudet, dans *Le Nabab*, esquisse des rêves diurnes d'un personnage secondaire du roman. L'étude des psychonévroses débouche sur la conclusion surprenante que ces productions imaginaires ou ces rêves diurnes sont les phases préliminaires les plus proches des symptômes hystériques – du moins de toute une série d'entre eux. Ce n'est pas aux souvenirs proprement dits, mais aux productions imaginaires construites sur la base des souvenirs |**496**| que s'accrochent d'abord les symptômes hystériques. La fréquence du surgissement des productions imaginaires diurnes conscientes porte ces formations à notre connaissance. Mais de même qu'il existe des productions imaginaires de ce genre conscientes, il en surgit des quantités considérables d'inconscientes, qui, du fait de leur contenu et de leur provenance dans le matériau refoulé, doivent rester inconscientes. Un examen approfondi plus poussé encore des caractères de ces productions imaginaires diurnes nous enseigne combien il est légitime qu'ait été échu à ces formations le même nom que celui que portent nos productions mentales nocturnes : le nom de *rêves*. Elles ont en commun avec les rêves nocturnes une partie essentielle de leurs caractéristiques. Leur étude aurait pu, à dire vrai, nous ouvrir l'accès le plus proche et le meilleur à la compréhension des rêves nocturnes.

Comme les rêves, elles sont des satisfactions de désirs ; comme les rêves elles sont basées pour une bonne part sur les impressions laissées par des épisodes vécus dans l'enfance. Comme les rêves elles jouissent pour leurs créations d'un certain relâchement de la censure. Quand on suit à la trace leur construction, on perçoit combien le principe moteur des désirs qui s'activent dans leur production a mis la pagaille dans le matériau dont elles

sont faites, l'a réordonné et assemblé en une totalité nouvelle. Elles sont dans le même rapport aux souvenirs d'enfance auxquels elles reconduisent que celui qu'entretiennent les palais baroques de Rome avec les ruines antiques dont les pierres taillées et les colonnes ont fourni le matériau pour la construction dans des formes modernes.

Dans l'« élaboration secondaire » que nous avons attribuée à notre quatrième facteur de la formation du rêve en regard de son contenu nous retrouvons la même activité que celle qui peut s'exprimer sans être inhibée par d'autres influences lors de la création de rêves diurnes[145]. Nous pourrions dire tout simplement que notre quatrième facteur tente à partir du matériau qui lui est proposé de configurer *quelque chose comme un rêve diurne*. Mais quand un rêve diurne de ce type est déjà formé dans le contexte global des pensées du rêve, ce facteur du travail onirique s'emparera de lui de préférence et œuvrera à ce qu'il aboutisse dans le contenu du rêve. Il y a des rêves de ce genre qui consistent uniquement en la répétition d'une production imaginaire diurne, laquelle peut-être sera restée inconsciente, |**497**| ainsi par exemple le rêve dans lequel le garçon part en char avec les héros de la guerre de Troie. Dans mon rêve de l'« *Autodidasker* », la deuxième partie du rêve au moins est la répétition fidèle d'une production imaginaire anodine autour de mon commerce avec le professeur N. C'est la complexité des conditions à remplir par le rêve dans sa genèse qui fait que plus fréquemment la production imaginaire déjà là ne constitue qu'une partie du rêve, ou que seule une partie de celle-ci franchisse le cap et parvienne au contenu onirique. Dans l'ensemble, la production imaginaire est ensuite traitée comme toute autre composante du matériau latent ; mais souvent elle demeure identifiable dans le rêve comme un tout. Dans mes rêves, il se présente souvent des parties qui se détachent du reste en laissant une impression différente de celle que laissent les autres. Elles m'apparaissent fluides, plus cohérentes et cependant plus fugaces que d'autres fragments du même rêve. Je sais que ce sont là des productions imaginaires inconscientes qui, au sein du contexte global, se font un chemin jusque dans le rêve, mais je ne suis jamais parvenu à fixer ce genre de production imaginaire. Par ailleurs ces productions imaginaires, comme toutes les autres composantes des pensées du rêve sont poussées les unes contres les autres, condensées, superposées, etc. ; mais il y a des

transitions entre les cas où elles peuvent constituer presque inchangées le contenu onirique, ou à tout le moins la façade du rêve, et le cas opposé où elles ne sont représentées que par l'un de leurs éléments ou par une allusion éloignée à l'un d'eux dans le contenu du rêve. Demeurent manifestement décisifs aussi pour le sort des productions imaginaires dans les pensées du rêve les avantages qu'elles peuvent présenter pour affronter les revendications de la censure ou la contrainte de condensation.

Dans le choix des exemples retenus pour l'interprétation du rêve, j'ai autant que possible évité des rêves dans lesquels des productions imaginaires inconscientes jouent un rôle majeur, parce que l'introduction de cet élément psychique aurait requis de vastes commentaires développés à partir de la psychologie de la pensée inconsciente. Je ne puis cependant, y compris dans ce contexte, contourner entièrement la « production imaginaire », étant donné que fréquemment elle parvient tout entière dans le rêve et plus fréquemment encore |**498**| y transparaît visiblement. Je citerai encore par exemple un rêve qui apparaît composé de deux productions imaginaires distinctes, contraires, et se recouvrant l'une l'autre à certains endroits, dont l'une est la production imaginaire superficielle, tandis que l'autre devient en quelque sorte l'interprétation de la première[146].

Ce rêve – c'est le seul pour lequel je ne dispose d'aucune transcription soignée – est à peu près le suivant : le rêveur – un jeune homme non marié – est assis à une table dans son auberge habituelle, qu'il voit exactement comme elle est ; apparaissent alors plusieurs personnes qui viennent le chercher, et parmi elles une qui veut l'arrêter. Il dit à ses compagnons de table : je paierai plus tard, je reviens. Eux s'esclaffent, railleurs : on connaît ça, c'est ce que tout le monde dit. Un client s'exclame encore dans son dos : en voilà encore un qui s'en va. Il est conduit dans un local exigu, où il trouve une personne de sexe féminin tenant un enfant dans les bras. L'un de ceux qui l'accompagnent dit : voilà monsieur Müller. Un commissaire, ou un autre officiel feuillette un paquet de fiches ou de papiers en répétant : Müller, Müller, Müller, et finalement lui adresse une question à laquelle il répond par oui. Il se retourne alors pour voir la femme et remarque qu'il lui a poussé une grande barbe.

Les deux composantes sont ici facilement dissociables. L'élément de surface est une *scène imaginaire d'arrestation* qui nous semble refaite à

neuf par le travail du rêve. Mais transparaît derrière, comme étant le matériau qui a subi une légère déformation par le travail du rêve, la *scène imaginaire du mariage*, et les traits qui peuvent être communs à l'une et l'autre, comme dans une photographie composite de Galton, ressortent de nouveau de façon particulièrement nette. |**499**| La promesse faite par le ci-devant célibataire de revenir prendre sa place à la table des habitués, l'incrédulité des compagnons de bistro affutée par de nombreuses expériences, l'exclamation : en voilà encore un qui s'en va (se marie), ce sont autant de traits aisément compréhensibles aussi pour l'autre interprétation. Même chose pour le Oui répondu à l'officiel. La manipulation de la pile de documents, tout en répétant le même nom, correspond à un trait subalterne, mais bien identifiable des solennités du mariage, à la lecture des télégrammes de félicitation arrivés par paquets, et qui tous répondent au même nom. Dans l'entrée en scène personnelle de la mariée dans ce rêve la production imaginaire du mariage a même remporté la victoire sur la production imaginaire de l'arrestation qui la recouvre. Que la mariée, à la fin, exhibe une barbe est une chose que j'ai pu expliquer en cherchant à me renseigner – on n'est pas allé jusqu'à l'analyse. La veille, le rêveur avait traversé la rue avec un ami tout aussi hostile au mariage que lui, et avait attiré son attention sur une jolie brune qui venait dans l'autre sens. Mais l'ami avait dit : ah, si seulement ces femmes ne finissaient pas, avec les années, par avoir de la barbe comme leurs pères.

Il ne manque évidemment pas d'éléments dans ce rêve sur lesquels la défiguration onirique a accompli un travail plus profond. Ainsi les mots « Je paierai plus tard » peuvent viser le comportement redouté du beau-père en ce qui concerne la dot. Manifestement toutes sortes de réserves retiennent le rêveur de s'abandonner avec plaisir à la production imaginaire du mariage. L'une de ces réserves – savoir, qu'avec le mariage on perd sa liberté – s'est incarnée dans la mutation en une scène d'arrestation.

Si nous voulons bien revenir une fois encore sur le fait que le travail du rêve se sert volontiers d'une production imaginaire qu'il trouve déjà toute faite, plutôt que d'en composer une seulement à partir du matériau des pensées du rêve, nous résoudrons par cette explication l'une des énigmes les plus intéressantes peut-être du rêve. J'ai raconté p. 28 le rêve de Maury, qui, touché à la nuque par un bout de planche se réveille avec un |**500**| long rêve, un roman complet de l'époque de la Grande Révolution. Comme le

rêve est donné pour cohérent et entièrement appliqué à l'explication du stimulus du réveil, dont le dormeur ne pouvait deviner l'irruption, il me semble ne pouvoir subsister que la seule hypothèse que tout ce rêve riche a nécessairement été composé et n'a pu trouver place que dans le bref laps de temps qui sépare la chute de la planche sur la vertèbre cervicale de Maury et le réveil auquel ce coup l'a contraint. Nous ne nous aventurerions pas à attribuer au travail mental à l'état de veille une telle rapidité, et en viendrions ainsi à reconnaître au travail onirique le privilège d'une accélération remarquable du déroulement des choses.

Contre cette conclusion, qui est vite devenue populaire, certains auteurs récents (Le Lorrain, Egger, entre autres) ont élevé de vives objections. D'une part, ils mettent en doute l'exactitude du protocole de rêve de Maury, d'autre part ils tentent d'exposer que la rapidité de nos prestations mentales à l'état de veille ne le cède en rien à ce que l'on peut concéder sans aucune restriction à la prestation onirique. La discussion soulève des questions principielles qui ne me semblent pas près d'être réglées. Mais je dois reconnaître que l'argumentation, celle d'Egger par exemple, développée précisément contre le rêve de guillotine de Maury, ne m'a pas fait une impression convaincante. Quant à moi, je proposerais pour ce rêve l'explication suivante : serait-il donc si invraisemblable que cela que le rêve de Maury figure une production imaginaire conservée telle quelle dans sa mémoire depuis des années, et réveillée – je dirais volontiers : *suggérée par allusion* – au moment où il a reconnu le stimulus du réveil ? S'effondre alors d'abord toute la difficulté de composer une aussi longue histoire avec tous ses détails dans le laps de temps extrêmement bref dont dispose ici le rêveur. Si le morceau de bois avait touché la nuque de Maury à l'état de veille, il y aurait eu place par exemple pour la pensée : « C'est exactement comme si on était guillotiné. » Mais comme il est atteint par la planche pendant son sommeil, le travail du rêve utilise rapidement le stimulus qui vient d'arriver pour fabriquer une satisfaction de désir |**501**|, *comme s'il* pensait (ce qui est à prendre intégralement au sens figuré) : « Voici là une bonne occasion de rendre vraie la production imaginaire optative que j'ai construite pour mes désirs à telle ou telle époque avec mes lectures. » Que le roman rêvé en soit précisément un du genre que les adolescents se font habituellement sous l'effet d'impressions qui les émeuvent puissamment ne me paraît pas

contestable. Qui ne se serait pas senti captivé – *a fortiori* en tant que Français et qu'historien des civilisations – par la description du temps de la Terreur, où la noblesse, hommes et femmes, toute la fine fleur de la nation, a montré comment on pouvait mourir l'âme sereine, a conservé jusqu'à la convocation fatale toute la fraîcheur de son esprit et toute l'élégance de ses formes d'existence ? Comme on pouvait être tenté de se projeter imaginairement au milieu de cet univers sous les traits de l'un de ces jeunes hommes qui prennent congé de leur dame en faisant le baisemain avant de monter les marches de l'échafaud sans éprouver la moindre frayeur ! Ou, quand c'était l'ambition qui était le moteur principal de la production imaginaire, de s'incarner dans l'une de ces individualités magistrales qui dominent la ville où battait jadis convulsivement le cœur de l'humanité par la seule puissance de leurs pensées et de leur éloquence enflammée, qui envoient par conviction des milliers d'hommes à la mort et ouvrent la voie à la mutation de l'Europe, cependant qu'eux-mêmes ne sont pas très assurés de leur propre tête, et finissent un beau jour par la poser sous le fer de la guillotine, dans le rôle des Girondins, ou du héros Danton ? Que la production imaginaire de Maury ait pu être une production ambitieuse de ce genre me semble suggéré par le trait conservé dans le souvenir : « … accompagné d'une immense foule humaine ».

Mais toute cette production imaginaire achevée depuis longtemps n'a pas besoin d'être reparcourue complètement pendant le sommeil ; il suffit qu'elle soit pour ainsi dire « effleurée ». J'entends cela ainsi : quand après quelques mesures quelqu'un, comme dans le *Don Juan* dit : c'est tiré des *Noces de Figaro* de Mozart, je suis soulevé d'un seul coup par une vague de souvenirs dont immédiatement après aucun élément isolé ne peut remonter dans ma conscience. Le mot déclencheur sert de gare-frontière d'entrée dans le territoire, partant de laquelle tout un ensemble est mis simultanément en branle. Ça n'aurait pas besoin de se passer autrement dans la pensée inconsciente. |**502**| La station psychique qui ouvre l'accès à toute la production imaginaire de la guillotine est excitée par le stimulus de réveil. Mais cette production n'est pas parcourue une fois encore dans le sommeil, elle l'est seulement et d'abord dans le souvenir du réveillé. Une fois réveillé on se souvient maintenant dans ses détails de la production imaginaire à laquelle, en tant que totalité, on a touché dans le rêve. On n'a, en l'espèce, aucun moyen de s'assurer qu'on se souvient réellement de

quelque chose de rêvé. La même explication, savoir, qu'il s'agit de productions imaginaires toutes prêtes qui ont été mises en branle comme un tout par le stimulus d'éveil, peut encore être employée pour d'autres rêves calés sur le stimulus d'éveil, par exemple, dans le cas du rêve de bataille fait par Napoléon avant l'explosion de la machine infernale. [D < Parmi les rêves rassemblés par Justine Tobowolska dans sa thèse de doctorat sur la durée apparente dans le rêve, le plus démonstratif me paraît être celui que rapporte Macario (1857), qui est dû à un dramaturge nommé Casimir Bonjour[147]. Cet homme avait voulu assister, un soir, à la première de l'une de ses pièces. Mais il était tellement fatigué qu'il s'assoupit dans son fauteuil derrière les décors au moment précis où le rideau se levait. Toutefois, pendant son sommeil il parcourut tous les cinq actes de sa pièce et observa la totalité des divers signes de ravissement manifestés par les spectateurs au cours des différentes scènes. À la fin de la représentation il entendit alors, au comble de la félicité, qu'on annonçait son nom au milieu des applaudissements et des signes de contentement les plus vifs. Et tout à coup il se réveilla. Il ne voulait en croire ni ses yeux ni ses oreilles : la représentation n'avait pas dépassé le stade des premiers vers de la première scène, il ne pouvait pas avoir dormi plus de deux minutes. On ne court pas grand risque, s'agissant de ce rêve, en affirmant que le travail mental réalisé sur les cinq actes de la pièce et l'attention au comportement du public lors des différentes scènes n'ont pas besoin de provenir d'une nouvelle production pendant le sommeil, mais qu'ils peuvent répéter dans le sens indiqué un travail imaginaire déjà accompli. |**503**| Tobowolska met en avant, avec d'autres auteurs, comme caractères communs aux rêves dont le procès de représentation est accéléré, le fait qu'ils paraissent spécialement cohérents, contrairement aux autres rêves, et que leur souvenir soit bien plutôt un souvenir sommaire qu'un souvenir détaillé. Mais ce seraient là précisément les caractéristiques qui devraient ressortir aux productions imaginaires toutes prêtes touchées par le travail du rêve, conclusion que les auteurs il est vrai ne tirent pas. > D] Je ne prétends pas que tous les rêves de réveil autorisent cette explication, ou qu'on peut de cette manière se débarrasser tout simplement du problème du déroulement accéléré des représentations dans le rêve.

Il est inévitable qu'on se soucie ici du rapport de cette élaboration secondaire du contenu du rêve aux autres facteurs du travail onirique. Les choses se passent-elles, selon un processus où les facteurs formateurs du rêve, l'effort de condensation, la contrainte d'échapper à la censure, et la prise en compte de la figurabilité dans les moyens psychiques du rêve constituent d'abord un contenu onirique provisoire à partir du matériau, et où ce contenu ensuite serait reconfiguré après coup jusqu'à ce qu'il satisfasse autant qu'il est possible aux requêtes d'une deuxième instance ? Ce n'est guère vraisemblable. Il faut admettre plutôt que les exigences de cette instance fournissent dès le départ l'une des conditions auxquelles le rêve doit satisfaire, et que cette condition tout autant que celle de la condensation, de la résistance à la censure et de la figurabilité agissent simultanément de manière inductive et sélective sur le vaste matériau des pensées du rêve. Mais parmi les quatre conditions de la formation du rêve, la dernière identifiée est en tous cas celle dont les exigences apparaissent comme les moins contraignantes pour le rêve. L'identification de cette fonction psychique, qui entreprend ce que nous appelons l'élaboration secondaire du contenu du rêve, avec le travail de notre pensée vigile résulte avec une forte vraisemblance de la supputation suivante : notre pensée vigile (préconsciente) se comporte exactement face à un quelconque matériau perceptif comme la fonction en question face au contenu onirique. Il est pour elle naturel que dans ce matériau perceptif elle mette de l'ordre, construise des relations, le rende conforme à l'attente d'une cohérence intelligible. |**504**| En cette matière nous allons plutôt trop loin ; les tours des prestidigitateurs se jouent de nous en s'appuyant sur cette habitude intellectuelle qui est la nôtre. Quand nous nous efforçons de combiner de manière compréhensible les impressions sensibles présentées, nous commettons souvent les erreurs les plus étranges, ou falsifions même la vérité du matériau que nous avons devant nous. Les preuves de tout cela sont trop universellement connues pour qu'il faille nous étendre davantage. Nous passons, à la lecture, sur les coquilles qui gênent le sens, en produisant par illusion ce qu'il fallait mettre vraiment. On raconte que le rédacteur en chef d'un journal français aurait fait le pari de faire insérer par le prote dans chaque phrase d'un long article les mots « par-devant » et « par-derrière » sans qu'un seul des lecteurs s'en rende compte. Pari gagné. Il y a quelques années en lisant le journal, j'ai été frappé par un exemple

plutôt drôle de corrélation erronée. Après cette séance de la Chambre française où Dupuy, en clamant courageusement : *la séance continue**, a mis fin à la panique causée par l'explosion d'une bombe lancée dans la salle par un anarchiste, les visiteurs de la galerie furent entendus en qualité de témoins et interrogés sur les impressions qu'ils avaient eues lors de l'attentat. Parmi eux se trouvaient deux provinciaux dont l'un raconta qu'immédiatement après la fin du discours il avait entendu une détonation, mais qu'il avait pensé que c'était la coutume au Parlement de tirer un coup de canon chaque fois qu'un orateur avait fini. L'autre, qui avait sans doute déjà entendu plusieurs orateurs, avait succombé à la même opinion, avec cette variante toutefois, que ce genre de coup de feu était un témoignage de reconnaissance auquel on n'avait droit qu'après les discours particulièrement réussis.

Ce n'est donc sans doute pas une autre instance psychique que notre pensée normale qui vient trouver le matériau onirique en lui demandant d'être compréhensible, le soumet à une première interprétation et le rend du coup radicalement méconnaissable. Pour notre interprétation, la prescription demeure, dans tous les cas, de ne pas s'occuper de l'apparente cohérence dans le rêve, en ce que son origine la rend suspecte, et d'emprunter à partir du clair aussi bien que du confus |**505**| le même chemin de retour au matériau onirique.

Mais nous remarquons, en l'espèce, ce dont dépend essentiellement l'échelle qualitative évoquée p. 334, qui va de la confusion à la clarté. Nous apparaissent claires les parties du rêve sur lesquelles le travail secondaire a pu faire quelque chose. Et confuses les autres, celles où la force de cette prestation a lâché. Comme les parties de rêve confuses sont bien souvent aussi les moins empreintes de vivacité, nous pouvons en tirer la conclusion que le travail onirique secondaire doit être lui aussi rendu responsable d'une contribution à l'intensité plastique des créations oniriques singulières.

Si je dois chercher quelque part un objet de comparaison pour la configuration définitive du rêve, telle qu'elle résulte du processus impliquant la coopération effective de la pensée normale, je n'en vois pas se présenter d'autre que ces inscriptions énigmatiques par lesquelles les « *Fliegende Blätter*[148] » ont si longtemps amusé leurs lecteurs. Il s'agit, dans une certaine phrase, à la fois prise dans le dialecte pour le contraste, et

de signification aussi saugrenue que possible, de suggérer l'idée qu'elle contiendrait une inscription latine. À cette fin, les lettres qui composent les mots sont arrachées à leurs combinaisons en syllabes et redistribuées dans un autre ordre. Ça et là surgit un vrai mot latin, à d'autres endroits nous pensons avoir sous les yeux des abréviations de vocables du même type, et à d'autres endroits encore de l'inscription nous nous laissons abuser par l'apparence de parties délabrées ou de blancs dans l'inscription, illusion qui nous empêche de voir l'absence de signification des lettres qui sont là les unes à côté des autres. Si nous ne voulons pas nous faire piéger par cette plaisanterie, il faut que nous fassions fi de tous les réquisits qui sont ceux d'une inscription, que nous regardions bien les lettres, et que sans nous soucier de l'agencement proposé, nous les recomposions pour faire des mots de notre langue maternelle.

[D < L'élaboration secondaire est le moment du travail du rêve qui a été repéré et abordé à la mesure de son importance par le plus grand nombre d'auteurs. H. Ellis en décrit la prestation de manière gaiement imagée (introduction, p. 10) :

« Nous pouvons nous faire une idée réelle de la chose |**506**| en imaginant que la conscience en sommeil se dit : voici donc venir notre maître, la conscience vigile, qui accorde énormément de valeur à la raison, à la logique, etc. Dépêche-toi ! Ramasse les affaires, range-les bien, n'importe quel ordre sera suffisant – avant qu'il entre et prenne possession des lieux. »

Delacroix (p. 526) affirme de manière particulièrement claire l'identité de ce mode de travail avec celui de la pensée vigile :

« *Cette fonction d'interprétation n'est pas particulière au rêve : c'est le même travail de coordination logique que nous faisons sur nos sensations pendant la veille*.* »

J. Sully partage cette même conception. Et avec lui Tobowolska :

« *Sur ces successions incohérentes d'hallucinations, l'esprit s'efforce de faire le même travail de coordination logique qu'il fait pendant la veille sur les sensations. Il relie entre elles par un lien imaginaire toutes ces images décousues et bouche les écarts trop grands qui se trouvaient entre elles*.* » (p. 93.)

Un certain nombre d'auteurs font commencer cette activité de coordination et d'interprétation pendant le rêve lui-même et la font se

prolonger à l'état de veille. Ainsi Paulhan (p. 547) :

« *Cependant j'ai souvent pensé qu'il pouvait y avoir une certaine déformation, ou plutôt reformation du rêve dans le souvenir… La tendance systématisante de l'imagination pourrait fort bien achever après le réveil ce qu'elle a ébauché pendant le sommeil. De la sorte, la rapidité réelle de la pensée serait augmentée en apparence par les perfectionnements dus à l'imagination éveillée**. »

Leroy et Tobowolska (p. 592) :

« *Dans le rêve, au contraire, l'interprétation et la coordination se font non seulement à l'aide des données du rêve, mais encore à l'aide de celles de la veille…* * »

Il ne pouvait manquer dès lors que l'importance de ce seul facteur identifié dans la formation du rêve soit surévaluée, au point qu'on lui impute la totalité de l'opération créatrice du rêve. Cette création s'accomplirait au moment du réveil, comme le supposent Goblot et plus largement encore Foucault, |**507**| qui attribuent à la pensée vigile la faculté de former le rêve à partir des pensées qui font surface dans le sommeil.

Leroy et Tobowolska disent de cette conception : « *On a cru pouvoir placer le rêve au moment du réveil et ils ont attribué à la pensée de la veille la fonction de construire le rêve avec les images présentes dans la pensée du sommeil**. »

À la prise en considération de l'élaboration secondaire, je rattacherai celle d'une nouvelle contribution au travail du rêve que les observations très fines de H. Silberer ont mises en évidence. Silberer, comme je l'ai mentionné à un autre endroit[149], a pris la main dans le sac, *in flagranti* en quelque sorte, la transposition de pensées en images en se forçant à une activité mentale dans des états de fatigue et d'ivresse de sommeil. La pensée élaborée lui échappait alors et était remplacée par une vision qui s'avérait être un ersatz de cette pensée le plus souvent abstraite. (Voir les exemples, p. 350.) Or ce qui s'est produit lors de ces expériences, c'est que l'image qui surgissait, quasi analogue à un élément onirique, figurait autre chose que la pensée en attente d'élaboration, savoir, la fatigue elle-même, la difficulté ou le manque d'envie de faire ce travail, et donc l'état subjectif et les modalités de fonctionnement de la personne qui se donnait du mal plutôt que l'objet pour lequel elle se le donnait. Silberer donne à ce cas très

fréquemment observé chez lui le nom de « phénomène *fonctionnel* », par opposition au phénomène « *matériel* » attendu.

« Par exemple : un après-midi je suis allongé très fatigué sur mon sofa, mais je me force à réfléchir à un problème philosophique. Je cherche en effet à comparer les vues de Kant et de Schopenhauer sur le temps. Ivre de fatigue comme je suis, je n'arrive pas à fixer les raisonnements des deux côte à côte, ce qui serait nécessaire pour la comparaison. Après plusieurs vaines tentatives, je m'imprègne encore une fois de la déduction kantienne avec toute la force de ma volonté, afin de l'appliquer à la problématique mise en place par Schopenhauer. Et sur ce, je dirige mon attention sur cette dernière ; quand je veux maintenant revenir à Kant, il apparaît |**508**| qu'il m'a de nouveau échappé, je m'efforce en vain de le rattraper. Cette vaine et pénible tentative de retrouver les archives kantiennes déposées quelque part dans ma tête, se figure alors soudainement à moi – qui ai les yeux fermés – comme dans une image de rêve sous les traits d'un symbole plastique concret : *je réclame un renseignement à un secrétaire grognon, penché sur son bureau, qui n'est nullement troublé par mon insistance. Se redressant à demi, il me regarde de méchante humeur et m'envoie paître*. » (*Jahrb*. I, p. 514).

Autres exemple se rapportant à ce balancement entre veille et sommeil :

« Exemple n° 2 – conditions : le matin au réveil. Encore plongé dans une certaine profondeur de sommeil (état crépusculaire), et réfléchissant à un rêve précédent, d'une certaine manière le rêvant à nouveau et jusqu'au bout, je sens que je m'approche de plus en plus de l'état de veille, mais je veux cependant rester encore dans l'état crépusculaire.

Scène : *je passe un pied par-dessus un ruisseau, mais je le retire immédiatement, et fais tout ce que je peux pour rester de ce côté* (*Jahrb*. III, p. 625). »

« Exemple n° 6 : conditions identiques à celles de l'exemple n° 4 (il veut rester couché un moment encore, sans s'endormir). Je veux m'abandonner encore un peu au sommeil.

Scène : *je prends congé de quelqu'un et conviens avec lui (ou elle) de le (la) revoir bientôt*. »

Silberer a examiné le phénomène « fonctionnel », « la figuration de l'état dans lequel se trouve le sujet, plutôt que de l'objet », essentiellement

dans deux environnements, celui de l'endormissement et celui du réveil. On comprend facilement que seul ce dernier état entre en ligne de compte pour l'interprétation du rêve. Silberer a montré sur de bons exemples que les parties finales du contenu manifeste de nombreux rêves, auxquelles le réveil se rattache immédiatement, ne figurent rien d'autre que le projet ou le processus du réveil lui-même. Au service de cette intention il y a des gestes comme : franchir un seuil (« symbolique du seuil »), sortir d'une pièce pour entrer dans une autre, partir en voyage, rentrer chez soi, se séparer d'un accompagnateur, plonger dans l'eau et d'autres encore. Je ne peux, il est vrai, me retenir de remarquer |**509**| que, tant dans mes propres rêves que dans ceux des personnes analysées par moi, j'ai rencontré les éléments du rêve référables à la symbolique du seuil incomparablement moins souvent que ce à quoi on pourrait s'attendre d'après les communications de Silberer.

Il n'est nullement impensable ou invraisemblable que cette « symbolique du seuil » puisse aussi être une explication de l'intervention de certains éléments au milieu de l'ensemble organisé d'un rêve, par exemple aux endroits où il s'agirait d'oscillations de la profondeur du sommeil et d'une tendance à interrompre le rêve. Mais on n'a pas encore apporté d'exemples fiables de ce phénomène. Le cas qui semble se présenter plus fréquemment est celui de la surdétermination, savoir, qu'un passage du rêve qui va chercher son contenu matériel dans l'assemblage complexe des pensées du rêve, a *outre cela* été utilisé pour figurer quelque chose de l'ordre de l'état subjectif dans l'activité psychique.

Le phénomène fonctionnel de Silberer est très intéressant, mais il a abouti, sans que son inventeur y soit pour quoi que ce soit, à de nombreux abus, en ce que la vieille tendance à l'interprétation abstracto-symbolique des rêves a trouvé à s'y appuyer. La préférence accordée à la « catégorie fonctionnelle » va si loin chez certains qu'ils parlent de phénomène fonctionnel dès qu'il y a des activités intellectuelles ou des processus sentimentaux dans le contenu des pensées du rêve, bien que ce matériau n'ait ni plus ni moins droit que toute autre espèce de matériau à entrer dans le rêve à titre de reste diurne.

Reconnaissons que les phénomènes de Silberer représentent une deuxième contribution de la part de la pensée vigile à la formation du rêve, contribution cependant moins constante et significative que la première, introduite par nous sous le nom d'« élaboration secondaire ». Il était apparu

qu'une partie de l'attention active pendant la journée demeurait également tournée vers le rêve pendant l'état de sommeil, le contrôlait, le critiquait, et se réservait le pouvoir de l'interrompre. Il nous a semblé quasi évident de reconnaître dans cette instance psychique restée éveillée le censeur auquel échoit une si forte puissance d'endiguement influant sur la configuration du rêve. Ce que les observations de Silberer ajoutent à cela, c'est le fait qu'au besoin |**510**| une espèce d'auto-observation est également à l'œuvre ici et fournit sa contribution au contenu du rêve. Mais c'est à un autre endroit qu'il conviendra de traiter des relations vraisemblables de cette instance auto-observatrice – qui peut devenir particulièrement prégnante chez les têtes philosophiques – à la perception endopsychique, au délire d'observation, à la conscience morale et au censeur du rêve[150].

J'en arrive maintenant au résumé de toutes ces explications prolongées sur le travail du rêve. La question qui se posait était déjà de savoir si le psychisme employait à la formation du rêve la totalité de ses facultés dans un déploiement libre de toute inhibition ou seulement une fraction de celles-ci inhibée dans sa prestation. Nos recherches nous ont amenés à rejeter cette façon de poser la question comme étant tout simplement inadéquate à ce qui se passait en réalité. Mais s'il nous faut répondre en restant sur le terrain où nous pousse la question, nous ne pouvons qu'approuver ces deux conceptions qui, en apparence, du fait de leur antagonisme, s'excluent mutuellement. Le travail psychique, lors de la formation du rêve, se divise en deux opérations : la production des pensées du rêve et la transformation de celles-ci en contenu du rêve. Les pensées du rêve sont formées de manière parfaitement correcte, avec toute la dépense psychique dont nous sommes capables. Elles relèvent de notre activité de pensée non devenue consciente, d'où procèdent également les pensées conscientes au prix d'une certaine transposition. Malgré tout ce qu'il peut y avoir chez elles d'intéressant à savoir et d'énigmatique, ces énigmes n'ont cependant pas de relation particulière au rêve et ne méritent pas d'être traitées parmi les problèmes du rêve[151]. |**511**| En revanche, l'autre partie du travail, celle qui transforme les pensées inconscientes en contenu du rêve, est spécifique de la vie onirique et caractéristique d'elle. Le travail onirique proprement dit s'éloigne alors beaucoup plus du modèle de la pensée vigile que ne l'ont estimé ceux mêmes qui minimisent le plus résolument la prestation

psychique lors de la formation du rêve. C'est qu'il n'est pas plus négligent, plus incorrect, plus oublieux, plus incomplet que la pensée diurne ; il est quelque chose qui en diffère totalement sur le plan qualitatif, et qui par conséquent ne lui est de prime abord pas comparable. Il ne pense, ne compte, ne juge absolument pas : il se borne à redonner une forme différente. Il se laisse décrire en détail si l'on appréhende bien les conditions auxquelles ce qu'il crée doit satisfaire. Ce produit, le rêve, doit avant tout être soustrait à la censure, et à cette fin, le travail du rêve utilise le *déplacement des intensités psychiques* jusqu'au renversement de toutes les valeurs psychiques ; il faut que, de manière exclusive ou prépondérante, des pensées soient restituées dans le matériau de traces mnésiques visuelles et acoustiques, et cette requête fait surgir pour le travail onirique la *prise en considération de la figurabilité*, à laquelle il répond par de nouveaux déplacements. Il faut (vraisemblablement) que soient produites des intensités plus fortes que celles qui sont disponibles la nuit dans les pensées du rêve, et c'est à cette fin que sert la très productive *condensation* entreprise avec les composants des pensées du rêve. Il revient peu de prise en compte des relations logiques du matériau de pensées ; elles finissent par trouver dans les spécificités *formelles* des rêves une figuration cachée. Les affects des pensées du rêve subissent des modifications moindres que celles de leur contenu de représentations ; en général ils sont réprimés ; quand ils sont conservés, ils sont détachés des représentations et combinés selon leur similitude. Il n'y a qu'à une partie du travail onirique, la réélaboration d'ampleur variable par la pensée vigile partiellement réveillée, que s'articule tant soit peu la conception que les auteurs ont voulu faire admettre pour la totalité des activités de la formation du rêve[152]. |**512**|

1. [D] On trouve des références à la condensation dans le rêve chez de nombreux auteurs. Du Prel déclare dans un passage (p. 85) qu'il est absolument certain qu'un processus de condensation de la série de représentations s'est produit.
2. *Vertreten* : assumer une fonction de représentation en l'absence de l'intéressé (par exemple : le député). (*N.d.T.*)
3. Citation des vers 1924-1927 du premier *Faust* de Goethe. (*N.d.T.*)
4. [C] Pour rendre l'hommage qu'elle mérite à cette figuration décrite par l'écrivain, qu'on songe à la signification des rêves d'escalier exposée dans le chapitre consacré à la symbolique.
5. Jeu de mots en allemand avec le sens français de *Parterre*. (*N.d.T.*)
6. La nature imaginaire de la situation qui fait référence à la nourrice du rêveur est mise en évidence par la circonstance objectivement établie qu'en l'espèce la nourrice était sa mère. Je rappelle d'ailleurs le regret émis, à la page 211, par le jeune homme de l'anecdote, de ne pas avoir mieux profité de la situation auprès de sa nourrice, ce qui est sans doute la source de ce rêve-ci.
7. George Eliot, introduite ici avec un peu de familiarité. (*N.d.T.*)
8. *Maikäfer* : il existe aussi des *Junikäfer*, ou « hannetons de juin ». *Käfer* désigne toute espèce de coléoptère, alors que *hanneton* en français correspond plus spécifiquement à *Maikäfer.* (*N.d.T.*)
9. En l'espèce, c'est cela le véritable déclencheur du rêve.
10. Complétons : que ce genre de lecture est un poison pour une jeune fille. Elle-même dans sa jeunesse a beaucoup puisé dans des livres interdits.
11. Une autre démarche mentale conduit à la *Penthésilée* du même auteur [Kleist] : *cruauté* à l'encontre de l'être aimé.
12. *Käfer.* (*N.d.T.*)
13. *Zimmertelegraph*, l'ancêtre du téléphone. (*N.d.T.*)
14. *Zimmer* désigne étymologiquement le bois de construction. (*N.d.T.*)
15. La même décomposition et recomposition des syllabes – véritable chimie syllabique – nous sert à l'état de veille pour faire de multiples plaisanteries. « Comment gagner du métal argent de la manière la moins coûteuse ? On va dans une allée plantée de peuplier d'argent [*Silberpappeln*], on ordonne le silence et alors le "*Pappeln*" (bavardage) s'arrête et l'argent est libéré. » Le premier lecteur et critique de ce livre m'a objecté – comme le feront sans doute de nouveau les suivants – que « le rêveur apparaissait souvent trop spirituel ». La chose est vraie aussi longtemps qu'elle ne fait référence qu'au rêveur, mais implique un reproche uniquement si elle est censée s'étendre à celui qui interprète le rêveur. Dans la réalité vigile je ne peux guère me réclamer du prédicat « spirituel » ; si mes rêves

paraissent spirituels, cela ne tient pas à ma personne, mais aux conditions psychologiques spécifiques dans lesquelles le rêve est travaillé, et est intimement lié à la théorie du drôle et du spirituel. Le rêve devient spirituel parce que la route droite la plus proche pour exprimer ses pensées lui est barrée ; il le devient par force. Les lecteurs peuvent se convaincre de ce que certains rêves de mes patients donnent une impression de production spirituelle (de trait d'esprit) au même degré que les miens, voire à un degré supérieur. [B] Cela étant, ce reproche m'a amené à comparer la technique du *Witz* avec le travail du rêve, ce que j'ai fait dans l'ouvrage paru en 1905 *Le* Witz *et sa relation à l'inconscient* (*O.C.*, t. VI).

16. Lasker est mort d'une paralysie progressive, des suites donc de l'infection qui s'attrape chez la femme (*lues* ou syphilis), Lassalle est mort, on sait, dans un duel à cause d'une femme.

17. [B] J'ai rencontré il y a peu la seule exception à cette règle chez un jeune homme souffrant d'obsessions, tout en gardant des fonctions intellectuelles intactes et hautement développées. Les paroles qui surgissaient dans ses rêves ne provenaient pas de paroles entendues ou tenues par lui, mais correspondaient au contenu littéral non défiguré de ses pensées obsessionnelles, lesquelles, à l'état de veille, ne parvenaient à sa conscience que modifiées.

18. Il faut évidemment distinguer d'une part l'intensité psychique, valeur, accentuation de l'intérêt d'une représentation, et d'autre part l'intensité sensible, l'intensité de ce qui est représenté.

19. [E] Comme je peux désigner le fait de ramener ainsi la défiguration onirique à la censure comme le noyau de ma conception du rêve, j'insère ici la dernière séquence du récit « Rêver comme veiller » tiré des *Visions d'un réaliste* de Lynkeus (Vienne, 2^{e} éd., 1900), dans laquelle je retrouve ce caractère majeur de ma théorie :

« D'un homme qui a l'étonnante propriété de ne jamais rêver de bêtises. » – – – –

« "La magnifique propriété qui est la tienne, de rêver comme de veiller, repose sur tes vertus, sur ta bonté, ta justice, ton amour de la vérité ; c'est la transparence morale de ta nature qui me rend tout chez toi compréhensible."

"Pourtant, tout bien considéré", réplique l'autre, "je suis près de croire que tous les êtres humains sont faits comme moi, et que personne ne rêve jamais de bêtises ! Un rêve dont on se souvient si distinctement qu'on peut le raconter après coup, qui n'est donc pas un rêve de fièvre, a *toujours* du sens et il ne saurait en être autrement ! Ce qui en effet se contredit ne pourrait pas se regrouper en un ensemble. Que les agencements ordonnés du temps et de l'espace y soient souvent mis sens dessus dessous, cela n'enlève rien du tout au contenu de vérité du rêve, car l'un et l'autre ont sans doute été sans aucune importance pour son contenu essentiel. Nous agissons bien souvent de la même manière à l'état de veille ; songe au conte, à tant de figures imaginaires audacieuses et pleines de sens au sujet desquelles seul un homme dépourvu d'entendement irait dire 'Mais c'est absurde ! Ça n'est pas possible !'"

"Si seulement on savait toujours interpréter correctement les rêves, comme tu viens de le faire avec le mien !" dit l'ami.

"Ça n'est certainement pas une tâche facile, mais le rêveur lui-même devrait quand même toujours y arriver au prix d'un peu d'attention. – Pourquoi n'y parvient-on donc pas le plus souvent ? Il semble qu'il y ait chez vous quelque chose de caché dans les rêves, quelque chose d'impudique d'une nature propre à vous et supérieure, une certaine réalité secrète dans votre être qu'on a du mal à penser. Et c'est pourquoi si souvent votre rêve semble dépourvu de sens, et même semble être une chose insensée, alors qu'il n'en est rien au plus

profond ; il ne peut pas en être ainsi car c'est toujours le même être humain, qu'il veille ou qu'il rêve." »

20. [B] J'ai fourni, depuis, l'analyse et la synthèse complètes de deux rêves dans le « Fragment d'une analyse d'hystérie », 1905 (*O.C.*, t. V). – [D] Il faut reconnaître que l'interprétation la plus complète d'un rêve assez long est celle d'Otto Rank, « Un rêve qui s'interprète lui-même ».
21. Dans tout ce passage, Freud joue du sens dérivé plus abstrait de *darstellen* : montrer, présenter, exposer, etc. (*N.d.T.*)
22. Contrairement au français, qui dit en ce sens « fermer les yeux », la locution allemande dit « fermer un œil » (faire semblant de ne pas avoir vu…). (*N.d.T.*)
23. [C] J'ai appris en lisant un travail de K. Abel, *Le Sens contraire des mots premiers*, 1884 (voir mon compte rendu dans les *Annales de psychanalyse*, II, 1910 [*O.C.*, t. VIII]), cette chose surprenante, également confirmée par d'autres linguistes, que les langues les plus anciennes se comportent sur ce point comme le rêve. Elles n'ont au début qu'un seul mot pour les deux termes opposés situés de part et d'autre aux extrémités d'une série désignant des qualités ou des activités (fortfaible, vieuxjeune, prochelointain, lier-séparer) et ne forment des désignations distinctes pour les deux termes antagoniques que de manière secondaire par des modifications discrètes du mot commun originaire. Abel démontre ces choses à grande échelle par des exemples tirés du vieil égyptien, mais met en évidence des restes significatifs de cette même évolution dans les langues sémitiques et indo-européennes.
24. [G] Voir sur ce point la remarque d'Aristote sur la qualification de l'oniromancien (voir ci-dessus, p. 102).
25. [G] Voir sur ce point la remarque de la p. 277.
26. *Ich darf mein Ich ergänzen*. Littéralement : « Je peux venir s'ajouter au Je », ou « Je peux compléter mon Moi par ces figures oniriques de moi-même. »
27. Quand je suis dans le doute et me demande derrière laquelle des personnes qui entrent en scène dans le rêve il faut que je recherche mon Moi, je me tiens à la règle suivante : la personne qui dans le rêve est soumise à un affect que je ressens en tant que dormeur est celle qui cache mon Moi.
28. *Die Kehrseite zeigen*, montrer l'envers ou tourner le dos à quelqu'un. (*N.d.T.*)
29. [B] La crise hystérique se sert parfois de la même technique d'inversion temporelle pour dissimuler sa signification au spectateur ; une jeune fille hystérique a par exemple lors d'une crise un petit roman à exposer, qu'elle s'est créé imaginairement dans l'inconscient à la suite d'une rencontre dans le tramway. Il faut qu'elle raconte comment l'intéressé, attiré par la beauté de son pied, lui adresse la parole pendant qu'elle est en train de lire, comment ensuite elle part avec lui et vit une tempétueuse scène d'amour. Son accès hystérique commence par la figuration de cette scène d'amour, par des tressaillements du corps (avec des mouvements de lèvres pour le baiser, des croisements des bras pour l'étreinte), là-dessus elle passe très vite dans la pièce d'à côté, s'assied sur une chaise, lève sa robe pour montrer le pied, fait comme si elle lisait un livre et m'adresse la parole (me donne une réponse). [D] Voir sur ce point la remarque d'Artemidore : « Quand on analyse les histoires de rêves, il faut les considérer une fois dans le sens qui va du début à la fin, la fois d'après les prendre de la fin au commencement… »
30. [H] Aujourd'hui je ne sais pas si j'ai eu raison.

31. Symptômes hystériques : absence des règles et grande altération de l'humeur, pathologie principale de cette malade.
32. *Wenn* est une conjonction polyvalente, exprimant selon les contextes le temps (quand) et la condition (si). *Wann* connote exclusivement le temps, et sert ici à exhiber l'équation de la condition et de la simultanéité. (*N.d.T.*)
33. Dans l'analyse complète, la communication des éléments suivants exhibe une relation à un événement vécu de l'enfance : – Le Maure a fait ce qu'il avait à faire, le Maure *peut s'en aller* [citation de *La Conjuration de Fiesque à Gênes* de Schiller (III, 4) (*N.d.T.)*]. Puis la devinette : quel âge a le Maure, s'il a fait ce qu'il avait à faire ? Un an, alors il sait marcher. (Quand je suis né, j'ai mis au monde avec moi, à ce qu'on m'a dit, tant de cheveux noirs frisés que ma jeune mère a déclaré que j'étais un petit Maure.) Le fait que je ne trouve pas le chapeau est un souvenir de la journée exploité dans plusieurs sens. Notre bonne qui est un génie de la mise à l'abri l'avait caché. – Derrière cette fin de rêve se cache aussi le refus de pensées de mort tristes : je n'ai pas encore fait, loin s'en faut, ce que j'avais à faire ; je n'ai pas encore le droit de m'en aller. – Mort et naissance comme dans le rêve de Goethe et du paralytique, qui précédait de peu celui-ci.
34. Ou : il peut s'en aller. *Gehen* signifie à la fois « marcher » (mais dans le Sud on dirait plutôt *laufen*) et « partir ». – Mohr a encore en 1900 le sens de « nègre ». C'était le surnom amical de Karl Marx. Le mot figure dans de nombreuses locutions où il est question de la couleur de la peau. (*N.d.T.*)
35. [H] Proposition qui ne tient plus face à des vues plus récentes sur la question.
36. [B] Le *Witz* et sa relation à l'inconscient, 1905 (*O.C.*, t. VI) et les « ponts de mots » dans les résolutions de symptômes névrotiques.
37. [G] Hugo Wolf [*der Wolf* : le loup].
38. *Sitzen bleiben* signifie aussi redoubler une classe et ne pas trouver preneur, faire tapisserie, rester célibataire… (*N.d.T.*)
39. *Jahrb*., V, Bleuler-Freud, I, 1909.
40. [G] Je n'ai vraiment jamais rencontré de nouveau cette figuration, si bien que je me suis égaré à vouloir justifier cette interprétation.
41. [D] Abondant matériel documentaire sur cet aspect dans les trois volumes de compléments de l'*Illustrierte Sittengeschichte* d'Ed. Fuchs (Hors commerce, chez A. Langen, Munich).
42. Pour l'interprétation de ce rêve préliminaire à prendre comme « causal », voir p. 320.
43. Son *curriculum vitae*.
44. Haute ascendance, contraire désiré par rapport au rêve préliminaire.
45. Création mixte qui réunit deux localisations, le grenier [*Boden*] de la maison du père, où elle jouait avec son frère, qui est l'objet de ses productions imaginaires ultérieures, et la ferme d'un méchant oncle, qui avait l'habitude de la taquiner.
46. Contraire désiré d'un souvenir réel de la ferme de l'oncle, selon lequel elle avait l'habitude de se dénuder pendant son sommeil.
47. Comme l'ange qui dans l'Annonce faite à Marie tient une tige de lys.
48. Pour l'explication de cette création mixte, voir p. 324 : innocence, règles, *Dame aux camélias*.
49. Référence à la pluralité de personnes au service de sa production imaginaire.
50. Si on peut aussi s'en tirer une, *i.e*. se masturber.

51. Il y a longtemps que la branche assume la représentation de l'organe génital masculin, elle contient par ailleurs une allusion très nette au nom de famille.
52. Référence, comme dans ce qui suit, à des précautions conjugales.
53. [C] Autre rêve « biographique » analogue, celui que j'ai communiqué en troisième position parmi les exemples de symbolique onirique ; ensuite, le « rêve qui s'interprète tout seul » intégralement communiqué par Rank ; voir un autre encore, qui doit être lu « à l'envers », chez Stekel, p. 486.
54. À l'exception de deux alinéas signalés plus loin, le contenu de cette section ne figurait pas dans la première édition. Il commence à se constituer à partir de l'édition de 1914 (mais d'abord dans le chap. V.) (*N.d.T.*)
55. [C] Voir les travaux de Bleuler et de ses disciples zurichois Maeder, Abraham entre autres, sur la symbolique, ainsi que les auteurs non-médecins auxquels ils se réfèrent (entre autres Kleinpaul). [D] Les choses les plus justes qui aient été dites sur cette question se trouvent dans le texte d'O. Rank et H. Sachs, *La Signification de la psychanalyse pour les sciences humaines*, 1913, chap. I. [1925] Outre cela, E. Jones, « La théorie de la symbolique », *Int. Zeitschrift. f. Psychoanalyse*, V, 1919.
56. [G] Façon de voir qui trouverait aujourd'hui un extraordinaire point d'appui dans une théorie professée par le Dr Hans Sperber. Sperber (in : « Sur l'influence des facteurs sexuels dans la genèse et le développement du langage », *Imago*, I, 1912) est d'avis que les mots primitifs désignaient tous des choses sexuelles et qu'ils ont perdu cette signification sexuelle, par la suite, en passant à d'autres choses et à d'autres pratiques mises en comparaison avec les choses et pratiques sexuelles.
57. [D] Ainsi par exemple le bateau qui navigue sur l'eau se présente dans les rêves urinaires des rêveurs hongrois, bien que dans cette langue on ne connaisse pas l'expression « naviguer » [*schiffen*] pour dire « uriner » (Ferenczi, voir aussi p. 371). Dans les rêves de Français et d'autres romans, la chambre [*Zimmer*] sert à la représentation symbolique de la femme, bien que ces peuples ne connaissent rien d'analogue à l'allemand « *Frauenzimmer* » [qui veut dire « chambre des femmes » puis, par métonymie, « femme »].
58. [C] « Un patient qui demeurait dans une pension rêve qu'il rencontre quelqu'un du personnel et demande à cette personne quel numéro elle a ; elle répond, et cela l'étonne : 14. Il a effectivement noué des relations avec la fille dont il est question et à plusieurs reprises il a eu une rencontre avec elle dans sa chambre à coucher. Celle-ci, on le comprend, redoutait que la logeuse ait quelque soupçon et lui proposa la veille du rêve qu'il la retrouve dans une chambre inhabitée. En réalité c'est cette chambre qui avait le numéro 14, alors que dans le rêve c'est la femme qui l'a. On ne saurait imaginer preuve plus parlante de l'identification de la femme [*Frau*] et de la chambre [*Zimmer*]. » (Ernest Jones, *Intern. Zeitschr. f. Psychoanalyse*, II, 1914. (Voir Artemidore, *Symbolique des rêves* (traduction de F.S. Krauss, Vienne, 1881, p. 110) : « Ainsi par exemple la chambre à coucher signifie l'épouse, dans le cas où il y en a une dans la maison. »)
59. Je répète ici sur ce point ce que j'ai dit par ailleurs (« Les chances à venir de la thérapie psychanalytique », *Zentralblatt für Psychoanalyse*, I, 1910, *O.C.*, t. VIII) : « Voici quelque temps il m'est revenu qu'un psychologue assez éloigné de nous s'était tourné vers l'un d'entre nous en faisant remarquer que nous surestimions quand même certainement la signification sexuelle secrète des rêves. Que son rêve le plus fréquent consistait à grimper un escalier et qu'il n'y avait quand même à l'évidence rien de sexuel derrière cela. Rendu attentif par cette objection, nous avons accordé attention à l'apparition dans le rêve de

marches d'escalier, d'escaliers, d'échelles, et nous avons bientôt pu établir que l'escalier (et tout ce qui lui est analogue) représente un symbole indubitable du coït. Il n'est pas difficile de trouver le fondement de cette comparaison ; par paliers rythmés, dans un état d'apnée croissant, on parvient à un sommet, et peut ensuite en quelques bonds rapides se retrouver en bas. Le rythme du coït se retrouve donc dans celui de la montée de l'escalier. N'oublions pas de solliciter l'usage de la langue. Il nous montre que "monter ou grimper" est employé sans problème comme désignation de substitution de l'action sexuelle. On dit communément que l'homme est un "grimpeur" [*Steiger*], "courir après quelqu'un" [*Nachsteigen*]. En français la marche de l'escalier dit bien son nom, et un "vieux marcheur" coïncide parfaitement avec notre "vieux grimpeur" [*ein alter Steiger*]. »

60. [D] Voir dans le *Zbl. für Psa*., II, 675, le dessin d'une jeune maniaque de 19 ans : un homme avec un serpent en guise de *cravate*, qui se tourne vers une jeune fille. Et aussi l'histoire « Le pudique » (*Anthropophyteia*, VI, 334). Une dame était entrée dans une salle de bains, et là il y avait déjà un monsieur qui eut tout juste le temps de mettre sa chemise ; en proie à la plus vive honte, il se couvrit aussitôt la gorge avec le devant de la chemise en disant : « Je vous prie de m'excuser, je n'ai pas de *cravate*. »
61. Malgré toutes les différences existantes entre la conception de la symbolique du rêve chez Scherner et celle que je développe ici, je dois cependant souligner que Scherner devrait être reconnu comme le véritable inventeur de la symbolique dans le rêve, et que les expériences de la psychanalyse ont mis à l'honneur *post festum* son livre publié voici de nombreuses années (1861) et tenu jusqu'alors pour pure fantasmagorie.
62. Extrait des « Suppléments à l'interprétation du rêve », *Zentralblatt für Psychoanalyse*, I, n° 5/6, 1911.
63. [C] Voir un exemple de ce type dans la communication de Kirchgraber (*Zentralblatt. f. Psa*., III, 1912, p. 95). Stekel (*Jahrbuch*, I, p. 475) rapporte un rêve dans lequel le chapeau avec sa plume penchée de travers au milieu symbolise l'homme (impuissant).
64. *Pülcher*, dérivé de *Pilger* (pèlerin) signifie en fait « gredin », « malandrin », etc. (*N.d.T.*)
65. Ou une chapelle : vagin.
66. Symbole du coït.
67. *Mons veneris* [Mont de Vénus].
68. *Crines pubis* [poils pubiens].
69. Les démons en manteaux et capuches, d'après l'explication d'un spécialiste, sont de nature phallique.
70. Les deux moitiés des bourses [de « *Hodensack* » : les testicules].
71. Dans le parler populaire viennois, *Weibsbild*, littéralement « image de femme », désigne une femme, avec parfois une légère nuance négative. (*N.d.T.*)
72. Variété proche de la Beurré Hardy. (*N.d.T.*)
73. Alfred Robitsek, in *Zentralblatt f. PsA*., II, 1911, p. 340.
74. *The World of Dreams*, Londres, 1911, p. 168.
75. *Blüten*. Le mot désigne plus spécifiquement en allemand la fleur dans sa fonctionnalité reproductrice (et consonne avec das *Blut*, le sang), au moment de la floraison. (*N.d.T.*)
76. *Der Geburtstag* désigne ordinairement « l'anniversaire », l'auteur joue ici sur le sens littéral. (*N.d.T.*)
77. On peut signaler que *der Alptraum* signifie « le cauchemar ». (*N.d.T.*)

78. *Schlemihl*, qui désigne en yiddish un personnage affecté d'un manque quelconque, idiot, malchanceux, maladroit, inadapté, etc., a donné son nom au récit fantastique d'Aldebert von Chamisso, *La Merveilleuse Histoire de Peter Schlemihl, l'homme qui a vendu son ombre*. Le Talmud l'identifie comme le Zimri de la Bible (qui paie de sa vie une certaine fornication…). (*N.d.T.*)
79. En allemand *der grosse Wurf* : le lancer de dé magistral… Le verbe *werfen* signifie « jeter, lancer ». (*N.d.T.*)
80. [D] L'arrachage d'une dent par un autre s'interprète le plus souvent comme une castration (de même que la coupe des cheveux par le coiffeur ; Stekel.) Il faut faire, de manière générale, la différence entre les rêves à stimulus dentaire et les rêves de dentiste, comme ceux que Coriat nous a communiqués (*Zentralbl. f. PsA.*, III, 440).
81. D'après une communication de C.G. Jung, les rêves à stimulus dentaire chez les femmes ont une signification de rêves d'accouchement. E. Jones a produit à l'appui de ceci une bonne confirmation. Ce qu'il y a de commun entre cette interprétation et celle qui est défendu ci-dessus, c'est que dans les deux cas (castration – accouchement) il s'agit du détachement d'une partie de la totalité corporelle.
82. Voir sur ce point le rêve « biographique », p. 352.
83. Nom donné par Hippocrate aux canines supérieures. (*N.d.T.*)
84. La couronne était la devise autrichienne. *Goldkrone* signifie donc couronne en or et couronne d'or. (*N.d.T.*)
85. Fin du passage repris de Rank. (*N.d.T.*)
86. *Onkel* peut désigner en allemand un ami de la famille sans lien de parenté. (*N.d.T.*)
87. [H] L'alinéa sur les rêves de mouvement [en réalité, les deux derniers alinéas], pour des raisons liées au contexte, est ici repris [pour l'essentiel]. Voir p. 279.
88. Voir, de l'auteur, *Trois traités sur la théorie sexuelle*, 1905, 6e éd., 1926 (*O.C.*, t. V).
89. *Die Sprache des Traumes* [La langue du rêve], 1911.
90. « *Der psychische Hermaphroditismus im Leben und in der Neurose* » [L'hermaphrodisme psychique dans la vie et dans la névrose], *Fortschritte der Medizin*, 1910, n° 16, ainsi que divers travaux ultérieurs in *Zentralblatt f. PsA.*, I, 1910-1911.
91. [C] Dans le n° 1 du *Zentralblatt f. PsA*. j'ai publié un exemple typique de ces rêves œdipiens camouflés (voir ci-dessous) ; O. Rank en a publié un autre avec son interprétation exhaustive dans le n° 4 de la même revue. Sur d'autres rêves œdipiens camouflés où intervient la symbolique de l'œil, voir Rank (*Internat. Zeitschrift für Psychoanalyse*, I, 1913). Également dans ce numéro : des travaux d'Eder, Ferenczi, Reitler sur des « rêves d'œil » et sur la symbolique oculaire. L'aveuglement dans la légende d'Œdipe, aussi bien qu'ailleurs, comme substitut de la castration. L'interprétation symbolique des rêves œdipiens non voilés n'était d'ailleurs pas étrangère aux Anciens. (Voir O. Rank, *Jahrb*. II, p. 534) : « C'est ainsi que nous a été transmis de Jules César un rêve de rapport sexuel avec sa mère, que les oniromanciens ont analysé comme un présage favorable de la conquête totale de la Terre (*Mère-Terre*). Tout aussi connu, l'oracle délivré aux Tarquins, annonçant qu'à celui d'entre eux qui le premier donnerait *un baiser à la mère* (*osculum matri tulerit*) reviendrait la domination de Rome, ce que Brutus comprit comme faisant signe vers la *Mère-Terre* (*terram osculo contigit*, *scilicet quod ea communis mater omnium mortalium esset*. Tite-Live, I, LXI). [D] Voir à ce sujet le rêve d'Hippias chez Hérodote VI, 107 : « Mais Hippias emmena les Barbares à Marathon, après avoir eu dans la nuit précédente la même vision en rêve : il semblait à Hippias qu'il couchait avec sa propre mère. Or il

conclut de ce rêve qu'il rentrerait à Athènes, récupèrerait son pouvoir et mourrait au pays dans ses vieux jours. » [C] Ces mythes et interprétations suggèrent l'existence d'un vrai savoir psychologique. J'ai découvert que les personnes qui se savent préférées ou distinguées par la mère manifestent dans l'existence cette confiance particulière en eux-mêmes, cet inébranlable optimisme qui bien souvent sont perçus comme héroïques et forcent la réussite dans la réalité.

Exemple typique de rêve œdipien camouflé :

Un homme rêve : *il a une relation secrète avec une dame qu'un autre veut épouser. Il est soucieux de ce que cet autre pourrait découvrir cette liaison, si bien que le mariage serait réduit à néant, et se conduit très tendrement avec l'homme ; il se frotte contre lui et lui donne des baisers*. – Les faits objectifs de l'existence du rêveur ne touchent au contenu de ce rêve que sur un point. Il entretient une relation secrète avec une femme mariée, et une expression équivoque employée par le mari de celle-ci, avec qui il est ami, a éveillé chez lui le soupçon que celui-ci pourrait avoir remarqué quelque chose Mais dans la réalité, autre chose entre encore en jeu, dont la mention est évitée dans le rêve, et qui pourtant peut seule fournir la clef de la compréhension du rêve. La vie du mari est menacée par une pathologie organique. Sa femme est préparée à la possibilité de sa mort brutale et notre rêveur se préoccupe consciemment du projet de prendre pour femme la jeune veuve après le décès du mari. Du fait de cette situation extérieure le rêveur se trouve transporté dans la constellation du rêve œdipien ; son désir peut tuer le mari afin de conquérir la femme et d'en faire son épouse ; son rêve exprime ce désir avec une défiguration hypocrite. Au lieu de l'état de mariage avec l'autre, il introduit l'idée qu'un autre veut l'épouser, ce qui correspond à sa propre visée secrète, et les désirs hostiles à l'encontre du mari se cachent derrière des démonstrations de tendresse, issues du souvenir de ses propres rapports avec son père dans l'enfance.

92. Sur la signification mythologique de la naissance dans l'eau, voir Rank : *Der Mythus von der Geburt des Helden* [Le mythe de la naissance du héros], 1909.
93. J'ai commencé seulement assez tard à estimer à sa juste valeur la signification des productions imaginaires et des pensées inconscientes relatives à la vie dans le ventre maternel. Elles contiennent aussi bien l'explication de l'angoisse bizarre qu'éprouvent tant de gens à l'idée d'être enterrés vivants, que le fondement inconscient le plus profond de la croyance en une vie continuée après la mort, qui ne représente que la projection dans l'avenir de cette vie inquiétante avant la naissance. *La naissance est d'ailleurs la première expérience vécue d'angoisse et, partant, la source et le modèle de l'affect d'angoisse*.
94. « Les mêmes figurations symboliques qui, au sens infantile, sont à la base du rêve vésical, apparaissent au sens « récent » dans une signification éminemment sexuelle : eau = urine = sperme = liquide amniotique ; navire [*Schiff*] = naviguer (uriner) [“*schiffen*”] = *Fruchtbehälter* (boîte) ; se mouiller = énurésie= coït = grossesse ; nager = vessie pleine = séjour du fœtus ; pleuvoir = uriner = symbole de fécondation ; voyager (rouler = descendre de voiture) = se lever du lit = avoir un rapport sexuel (“*fahren*”, voyage de noces) ; uriner = vidange sexuelle (pollution). » (Rank, *ibid*.)
95. Freud, *Caractère et érotisme anal* [*Charakter und Analerotik*] ; Rank, *La Stratification symbolique*, etc. ; Dattner, *Internat. Zeitschr. f. PsA.*, I, 1913 ; Reik, *Internat. Zeitschr*.
96. [D] Voir en outre Rank, « Documents du fantasme de sauvetage » (« *Belege zur Rettungsphantasie* », *Zentralblatt f. PsA.*, I, 1910, p. 331) ; Reik, « Sur la symbolique du sauvetage » (« *Zur Rettungssymbolik* », *ibid.*, p. 499) ; [E] Rank, « Fantasme de sauvetage

à la naissance » (« *Die Geburtsrettungsphantasie* », in *Traum und Dichtung*, *Internat. Zeitschr. f. PsA*., II, 1914).

97. *Flüssig und überflüssig*. (*N.d.T.*)
98. *Der grüne Heinrich*, de l'écrivain suisse Gottfried Keller. (*N.d.T.*)
99. *Der Hafer sticht mich* : ça me rend fou (piqué !). Cette locution courante s'employait à l'origine pour les chevaux qu'une consommation excessive d'avoine énervait particulièrement. (*N.d.T.*)
100. Jeu de mot fondé sur la proximité de « *zieht die Frau hervor* » et de *Vorzug*, nominalisation de *vorziehen*, qui signifie à la fois « tirer devant » et « préférer ». (*N.d.T.*)
101. Jeu de mots sur « *auf die Seite gehen* », aller dans la page, et aller aux toilettes… (*N.d.T.*)
102. *Das Blasenleiden* désigne les affections de la vessie, le mot consonne avec le patronyme du vieux comédien. (*N.d.T.*)
103. *Internat. Zeitschr. f. PsA.*, II, 1914.
104. [D] Voir des analyses d'autres rêves avec des nombres chez Jung, Marcinowski et d'autres. Ils présupposent des opérations numériques souvent très complexes, mais que le rêveur exécute avec une sûreté époustouflante. Voir aussi Jones, « Sur le traitement inconscient des nombres », *Zentralblatt f. PsA*., II, 1912, p. 241 et suiv.
105. [B] La névrose procède elle aussi comme le rêve. Je connais une patiente qui souffre d'entendre de manière involontaire et contraire à sa volonté (comme des hallucinations) des lieder ou des fragments de lieder, sans pouvoir comprendre la signification qu'ils ont pour sa vie psychique. Elle n'est, par ailleurs, certainement pas paranoïaque. L'analyse montre alors qu'elle a utilisé le texte de ces lieder en le dénaturant, moyennant quelques libertés prises avec lui. « Douce et pieuse mélodie [*Weise*] » signifie pour son inconscient *fromme Waise*, pieuse orpheline, et c'est bien son cas. « Ô joyeuse, ô bienheureuse » est le début d'un chant de Noël. Mais en ne le poursuivant pas jusqu'aux mots « Noël », elle en fait un chant nuptial, etc. Le même mécanisme de défiguration peut d'ailleurs s'imposer également en l'absence d'hallucination dans la simple idée spontanée. Pourquoi l'un de mes patients est-il hanté par le souvenir d'un poème qu'il a appris quand il était jeune :
« *Nächtlich am Busento lispeln…* »
[La nuit sur les rives du Busento on entend qui chuchotent…]
Parce que son imaginaire se contente du début : « *nächtlich am Busen…* » [qui signifie : la nuit contre le sein].
Il est bien connu que le *Witz* parodique ne s'est pas privé de ce brin de technique. Les « *Fliegende Blätter* » ont publié jadis parmi leurs illustrations des classiques allemands une illustration accompagnant le poème « *Siegesfest* » [la fête du triomphe] de Schiller, mais en interrompant la citation avant la fin [et donnant ainsi un autre sens au verbe *strickt*] :
« *Und des frisch erkämpften Weibes*
Freut sich der Atrid und strickt », [soit] :
« Et de la femme qu'il vient de conquérir
L'Atride puise grande joie et *tricote*… » alors que le poème continue ainsi :
« *Um den Reiz des schönen Leibes*
Seine Arme hochbeglückt », [soit] : « *Enlace* au comble du bonheur les charmes de ce si beau corps. »
106. [« Il a vécu pour le salut de la patrie peu de temps, mais tout entier »] [1925]. L'inscription exacte est : *saluti publicae vixit non diu sed totus*. L'explication du lapsus qui me fait écrire

patriae pour *publicae* a sans doute été deviné pertinemment par Wittels [in : S. Freud, *Der Mann, die Lehre, die Schule*, p. 86].

107. Contribution à la question de la surdétermination : l'excuse que j'avais pour mon retard était qu'après une longue nuit de travail, ce matin-là, j'avais dû faire le long chemin qui va de la *Kaiser-Josef*-Strasse à la Währingerstrasse.
108. Prononcé « vixen ». (*N.d.T.*)
109. *Getroffen* : à la fois bien réussi, mais aussi touché, atteint. (*N.d.T.*)
110. Je ne sais plus chez quel auteur j'ai trouvé l'évocation d'un rêve où grouillait une foule de personnages étonnamment petits, et dont la source s'avéra être l'une des gravures de Jacques Callot que le rêveur avait regardées dans la journée. Ces gravures, il est vrai, contiennent un nombre inouï de petits personnages ; une série traite des atrocités de la guerre de Trente Ans.
111. D'abord ajouté en note dans l'édition de 1909. (*N.d.T.*)
112. Littéralement *Gleichgültigkeit*, ici traduit, faute de mieux, par indifférence, signifie équivalence (au sens de : ça m'est égal, *das ist mir gleich*). D'où le jeu « direct » ici avec ambivalence. (*N.d.T.*)
113. L'autre nom du cocher, ou postillon, en allemand est *Schwager*, qui signifie aussi beau-frère… (*N.d.T.*)
114. Le travail onirique parodie donc la pensée qui lui a été signalée comme ridicule, en créant quelque chose de ridicule en relation avec cette pensée. C'est un procédé semblable qu'utilise Heine quand il veut se moquer de la mauvaise poésie du roi de Bavière. Il le fait dans des vers pires encore : « Sire Ludwig est un grand poète / Et quand il chante, à ses genoux / Apollon choit, supplie, demande : / Arrête, ou bien je deviens fou. » [Dans lesquels il fait rimer « … *Apollo* » et « … *sonst toll, oh* »… (*N.d.T.*)]
115. *Geseire*, ou *Geseires*, est un mot yiddish (désigné ici par *Jargon*) qui a un peu le sens du français « jérémiades », dérivé du sens religieux. (*N.d.T.*)
116. Il s'agit d'un ensemble comportant banc, dossier et pupitre (*Schulbank*). *Schul* désigne aussi en yiddish la synagogue. (*N.d.T.*)
117. Ce rêve fournit également un bon exemple de la thèse universellement valable selon laquelle les rêves de la même nuit, quoique distingués dans le souvenir, se développent sur le sol du même matériau de pensée. La situation onirique dans laquelle je fais fuir mes enfants de la ville de Rome est d'ailleurs défigurée par la référence rétrospective à un épisode analogue qui se situe dans mon enfance. Le sens est le suivant : j'envie certains membres de ma famille, à qui s'est offerte, il y a déjà bien des années, une occasion d'emmener leurs enfants sur un autre sol.
118. Dans la langue viennoise, *Mist* ne désigne pas seulement le fumier, comme en allemand, mais aussi les ordures diverses de la maison (y compris les papiers). (*N.d.T.*)
119. [B] Dans les rêves intervenant pendant le traitement psychanalytique, l'invitation encore contenue expressément dans le rêve ou la décision : « *Il faut que je raconte ça au docteur* » correspond régulièrement à une grande résistance opposée à la confession du rêve, et il n'est pas rare qu'elles soient suivies de l'oubli du rêve.
120. Soit un sujet sur lequel s'est déroulé un vaste débat dans les dernières années de la *Revue philosophique* (sur les paramnésies dans le rêve).
121. Ces résultats corrigent sur quelques points les indications que j'ai données antérieurement sur la figuration des relations logiques supérieures (p. 316 et suiv.). Celles-ci décrivent le comportement général du travail du rêve, mais ne tiennent pas compte des prestations les

plus subtiles et minutieuses de ce travail. [Freud fait usage ici du sens général de *der Schluß*, qui désigne la conclusion d'un raisonnement logique, mais parfois aussi le syllogisme tout entier. (*N.d.T.*)]

122. Stanniol [ou papier d'étain], allusion à Stannius, *Système nerveux des poissons* (cf. p. 417).
123. Soit les lieux, dans le corridor de ma maison, où l'on rangeait les voitures d'enfants des locataires ; mais par ailleurs multiplement surdéterminés.
124. Comme le dit Goethe dans *Faust*. (*N.d.T.*)
125. Je ne comprends pas moi-même cette description, mais je me tiens au principe de restituer le rêve dans les mots mêmes qui me viennent au moment de la transcription. La version verbale est elle-même une partie de la figuration onirique.
126. [B] Schiller n'est pas né dans un quelconque Marbourg, mais à Marbach, comme tous les lycéens d'Allemagne le savent, et comme je le savais moi-même. On a là de nouveau une de ces erreurs (voir ci-dessus p. 203) qui s'insinuent comme l'ersatz d'une falsification intentionnelle à un autre endroit, et que j'ai tenté d'expliquer dans la *Psychopathologie de la vie quotidienne*.
127. [E] Si je ne me trompe pas gravement, le premier rêve de mon petit-fils de 20 mois dont j'ai pu avoir connaissance confirme cette réalité de fait que le travail du rêve est parvenu à transformer sa matière en une satisfaction de désir, tandis que l'affect qui y ressortit s'est imposé sans changement, y compris dans l'état de sommeil. Dans la nuit qui précède le jour où son père devait partir au front, l'enfant appelle en sanglotant à chaudes larmes : papa, papa – Bebi. Ce qui ne peut signifier qu'une chose : papa et Bebi restent ensemble, tandis que les pleurs reconnaissent que l'adieu est imminent. L'enfant était tout à fait en mesure à l'époque d'exprimer la notion de séparation. L'un de ses premiers mots avait été « *Fort* » [parti] (remplacé par un oooh longuement étiré, et bizarrement accentué) et pendant plusieurs mois avant ce premier rêve il avait mis en scène ce « parti » avec tous ses jouets, ce qui renvoyait à un autodépassement précocement réussi qui lui permettait de laisser partir [*fortgehen zu lassen*] sa mère.
128. Pentamètre du distique élégiaque de Schiller « *Erwartung und Erfüllung* ». (*N.d.T.*)
129. *Schiffbruch* en allemand, littéralement : la rupture de la nef. (*N.d.T.*)
130. *Einkleidung* désigne aussi la formulation verbale. (*N.d.T.*)
131. *Internat. Zeitschr. f. PsA*., IV, 1916.
132. *Der Tod*, la mort, est masculin en allemand. (*N.d.T.*)
133. Il s'agit du romancier « populaire » Peter Rosegger, natif de Styrie (1843-1918). (*N.d.T.*)
134. Les compagnons avaient le droit de partir quand ils le voulaient. (*N.d.T.*)
135. *Den Schick* : le chic au sens premier, mélange de talent, d'habileté et de goût. (*N.d.T.*)
136. [H] Depuis que la psychanalyse a décomposé la personne en un Moi et un Surmoi (*Psychologie des masses et analyse du Moi*, 1921, *O.C*., t. XIII), il est facile de reconnaître dans ces rêves punitifs des satisfactions de désirs du Surmoi.
137. [B] J'ai expliqué de manière analogue l'effet de plaisir extraordinairement fort des *Witz* tendancieux.
138. C'est cette phase imaginaire issue des pensées inconscientes du rêve qui requiert impérativement *non vivit* au lieu de *non vixit*. « Tu es arrivé trop tard, il ne vit plus. » Nous avons déjà indiqué, p. 426, que la situation manifeste du rêve vise *non vivit*.
139. [de la maladie de Fl.] (*N.d.T.*)

140. Deuxième vers de la Dédicace du *Faust* de Goethe (*Zueignung*) : *Ihr naht euch wieder, schwankende Gestalten ! / Die früh sich einst dem trüben Blick gezeigt*. (*N.d.T.*)

141. Aspirant, qui signifie plus souvent « candidat » en Autriche. (*N.d.T.*)

142. On aura été frappé par le fait que le nom de Joseph joue un rôle aussi important dans mes rêves (voir le rêve de l'oncle). Mon Moi peut facilement se cacher dans le rêve derrière les personnes qui s'appellent ainsi, car Joseph était aussi le nom de l'interprète des rêves dont nous parle la Bible.

143. Référence indirecte à un poème de Heine, « *Zu fragmentarisch ist Welt und Leben* » (*Die Heimkehr*, LVIII). (*N.d.T.*)

144. *Rêve, petit roman* – day-dream, story*.

145. *Tagtraum*. (*N.d.T.*)

146. [B] Dans le « Fragment d'une analyse d'hystérie » j'ai analysé en 1905 un bon exemple de rêve ainsi né de la superposition de plusieurs productions imaginaires. J'ai d'ailleurs sous-estimé l'importance de ces productions imaginaires pour la formation du rêve aussi longtemps que j'ai travaillé principalement sur mes propres rêves, à la base desquels il y a plus rarement des rêves diurnes, mais le plus souvent des discussions et des conflits de pensées. Chez d'autres personnes il est souvent plus facile de démontrer *l'analogie complète du rêve nocturne et du rêve diurne*. Les hystériques réussissent souvent à remplacer une attaque par un rêve. On peut alors aisément se convaincre que pour ces deux formations psychiques la production imaginaire du rêve diurne constitue le préliminaire immédiat.

147. Tobowolska, p. 53.

148. Revue satirique viennoise. (*N.d.T.*)

149. Voir p. 350.

150. [D] Pour introduire le narcissisme, *Jahrbuch der Psychoanalyse*, VI, 1914 (*O.C.*, t. X).

151. [G] Il m'a paru bien difficile jadis d'habituer les lecteurs à la différence entre contenu onirique manifeste et pensées latentes du rêve. On allait toujours chercher des arguments et des objections dans le rêve non interprété, tel que le souvenir l'avait conservé, sans vouloir entendre les requêtes de l'interprétation du rêve. Maintenant que j'ai familiarisé au moins les analystes avec l'idée de mettre à la place du rêve manifeste son sens trouvé par l'interprétation, beaucoup d'entre eux se rendent coupables d'une autre confusion, à laquelle ils s'accrochent tout aussi obstinément. Ils recherchent l'essence du rêve dans ce contenu latent et négligent ce faisant la différence entre pensées latentes du rêve et travail du rêve. Le rêve n'est au fond rien d'autre qu'une forme particulière de notre activité de pensée, rendue possible par les conditions de l'état de sommeil. C'est le travail du rêve qui produit cette forme, et lui seul est l'essentiel dans le rêve, l'explication de sa particularité. Je dis cela pour accorder toute l'attention qu'elle mérite à la « tendance prospective » du rêve, qui s'attire tant de rumeurs. Que le rêve s'affaire à tenter de résoudre les problèmes imposés et proposés à notre vie psychique n'est pas une chose plus étonnante que le fait que notre existence vigile consciente s'affaire également à cela, mais y ajoute simplement ceci que ce travail peut aussi se dérouler dans le préconscient, ce que d'ailleurs nous savions déjà.

152. De la 4^{e} à la 7^{e} édition (avant l'édition des *Œuvres complètes* de 1925), Freud avait inséré à la suite de cette dernière partie du chapitre deux textes d'Otto Rank intitulés « Rêve et littérature » et « Rêve et mythe ». (*N.d.T.*)

VII

SUR LA PSYCHOLOGIE DES PROCESSUS ONIRIQUES

Parmi les rêves dont j'ai pris connaissance grâce à des communications émanant d'autres personnes, il s'en trouve un qui réclame maintenant tout particulièrement notre attention. Il m'a été raconté par une patiente, qui elle-même en a pris connaissance à l'occasion d'un cours sur le rêve ; sa source proprement dite m'est restée inconnue. Mais il a, par son contenu, impressionné cette dame, car elle n'a pas manqué de le « re-rêver » après coup, c'est-à-dire de répéter dans son propre rêve des éléments de ce rêve, afin d'exprimer par ce transfert un assentiment sur un certain point précis.

Les conditions préliminaires de ce rêve exemplaire sont les suivantes : un père avait veillé pendant des jours et des nuits au chevet de son fils malade. Après la mort de l'enfant, il va se reposer dans une chambre voisine, mais laisse la porte ouverte pour avoir vue depuis cette chambre sur celle où le corps de l'enfant a été exposé, entouré de grands cierges. On a fait venir un vieil homme pour veiller le mort, il est assis à côté du gisant, et marmonne des prières. Au bout de quelques heures de sommeil, le père rêve *que l'enfant est debout au bord de son propre lit, qu'il lui prend le bras et lui fait un reproche à voix très basse : père, ne vois-tu donc pas que je brûle ?* Il se réveille, remarque |**514**| une lueur claire qui vient de la chambre mortuaire, s'y précipite et trouve le vieux veilleur assoupi, tandis

que les draps et un bras du corps tant aimé sont brûlés par un cierge qui a basculé dessus, encore allumé.

L'explication de ce rêve émouvant est assez simple et fut au demeurant correctement fournie, d'après ma patiente, par le conférencier. La lumière vive passant par la porte restée ouverte a atteint l'œil du dormeur, et provoqué chez lui la même conclusion que celle qu'il aurait tirée à l'état de veille, savoir, que la chute d'un cierge avait déclenché un incendie à proximité du corps. Peut-être le père avait-il lui-même emporté dans son sommeil le souci que ce vieux veilleur puisse ne pas être à la hauteur de la tâche.

Nous ne trouvons pareillement, quant à nous, rien à changer à cette interprétation, à ceci près que nous aurions ajouté la demande que le contenu du rêve soit nécessairement surdéterminé et que les paroles de l'enfant soient composées à partir de paroles véritablement prononcées par lui quand il était vivant et se rattachant à des événements importants pour le père. Que par exemple la plainte : *je brûle*, soit rattachée à l'épisode fébrile au cours duquel l'enfant est mort, et que les mots : *père ne vois-tu donc pas*[1] *?* le soient à une autre circonstance inconnue de nous, mais riche affectivement.

Mais une fois que nous aurons identifié ce rêve comme un processus sensé, insérable dans la cohérence des événements psychiques, nous serons en droit de nous étonner que ce soit un rêve, tout simplement, qui se soit précisément produit dans cette situation qui commandait un réveil ultrarapide. Notre attention est alors attirée par le fait que même ce rêve n'est pas dépourvu non plus d'une satisfaction de désir. Dans le rêve, l'enfant mort se comporte comme un enfant vivant, il prévient lui-même son père, s'approche de son lit et le tire par le bras, comme il le faisait vraisemblablement dans le souvenir d'où le rêve a tiré la première partie des paroles de l'enfant. Or c'est en faveur de cette satisfaction de désir que le père a prolongé d'un moment son sommeil. Le rêve a gardé la priorité sur la réflexion à l'état de veille, parce qu'il pouvait une fois encore montrer l'enfant vivant. Si le père s'était d'abord réveillé et avait tiré la conclusion qui l'emmène dans la chambre mortuaire, |**515**| il aurait, si l'on peut dire, abrégé de cette même durée l'existence de l'enfant.

Il ne peut y avoir de doute sur ce qui fait, dans le caractère spécifique de ce rêve, qu'il fascine ainsi notre intérêt. Jusqu'à présent nous nous sommes préoccupé de manière prépondérante de ce en quoi consistait le sens secret des rêves, de la voie pour y parvenir, et des moyens dont le travail onirique s'est servi pour le dissimuler. Jusqu'à présent le centre de notre horizon était occupé par les tâches de l'interprétation du rêve. Et voici que nous butons sur ce rêve qui ne pose pas de problème à l'interprétation, dont le sens nous est délivré sans le moindre voile, et notre attention est attirée par le fait que ce rêve conserve toujours les caractères essentiels par lesquels un rêve diverge de manière frappante par rapport à notre pensée vigile et met en mouvement notre besoin d'explication. C'est seulement maintenant, après avoir écarté tout ce qui concernait le travail d'interprétation, que nous pouvons constater à quel point notre psychologie du rêve est restée incomplète.

Mais avant d'emprunter avec les pensées qui sont les nôtres ce nouveau chemin, arrêtons-nous un moment et regardons en arrière pour voir si nous n'aurions pas, dans notre parcours jusqu'ici, omis de prendre en considération quelque chose d'important. Il doit être bien clair pour nous en effet que la partie confortable et agréable de notre route est maintenant derrière nous. Jusqu'à présent, si je ne me trompe, tous les chemins que nous avons empruntés ont conduit jusqu'à la lumière, abouti à une explication et à une compréhension complète. Mais à partir du moment où nous allons pénétrer plus profond dans les processus psychiques associés au rêve, tous les sentiers déboucheront dans l'obscurité. Il nous est impossible de parvenir à *faire la lumière* sur le rêve en tant que processus psychique, car éclairer, expliquer signifie ramener à du connu, et il n'existe actuellement aucune connaissance psychologique à laquelle nous pourrions soumettre ce qui peut s'induire, comme base d'explication, de l'examen psychologique des rêves. Nous serons forcés au contraire de mettre en place toute une série de nouvelles hypothèses, qui effleurent par des suppositions la structure de l'appareil psychique et le jeu des forces qui y agissent, hypothèses que nous devons veiller à ne pas filer trop au-delà du premier niveau d'enchaînement logique, car sinon leur valeur |**516**| se disperse dans l'indéterminable. Même si nous ne commettons pas d'erreur dans les conclusions et prenons en compte toutes les possibilités qui se présentent logiquement, le caractère vraisemblablement incomplet de la mise en place

première des éléments nous menace d'un échec complet de nos calculs. On n'obtiendra pas d'information éclairant la construction et le mode de travail de l'instrument psychique, ou du moins on ne pourra pas les fonder sur l'étude du rêve la plus minutieuse qui se puisse ou sur une quelconque autre prestation *isolée*, mais on devra plutôt à cette fin collecter ce qui s'avère constamment requis dans l'étude comparative de toute une série de prestations psychiques. Les hypothèses psychologiques que nous puisons dans l'analyse des processus oniriques devront pour ainsi dire attendre dans une station d'avoir trouvé la connexion avec les résultats des autres études qui se proposent, en partant d'un autre point d'attaque, d'avancer jusqu'au noyau du même problème.

A

L'oubli des rêves

Je pense, donc, que nous allons nous tourner d'abord vers une question d'où dérive une objection jusqu'à présent non prise en considération, mais pourtant propre à dérober le sol sous les pas de tous nos efforts pour interpréter le rêve. Il nous a été reproché de plus d'un côté de ne pas connaître du tout, à proprement parler, le rêve que nous voulons interpréter, ou plus exactement de n'avoir aucune garantie de le connaître tel qu'il s'est réellement passé (voir p. 45).

Ce que nous nous rappelons du rêve et sur quoi nous exerçons nos talents d'interprétation est, premièrement, mutilé par le caractère infidèle de notre mémoire qui semble, à un degré particulièrement élevé, incapable de conserver le rêve, et a peut-être perdu en route précisément les pièces les plus significatives de son contenu. Nous nous trouvons bien souvent amenés, effectivement, quand nous voulons accorder de l'attention à nos rêves, |**517**| à déplorer d'avoir rêvé bien davantage et de n'en savoir plus que tel fragment, dont le souvenir même nous paraît singulièrement incertain. Et, deuxièmement, tout parle en faveur de l'idée que notre souvenir restitue le rêve de manière non seulement lacunaire, mais

également infidèle et faussée. De même qu'on peut avoir des doutes d'un côté et se demander si ce qu'on a rêvé était aussi dépourvu de cohérence et de netteté que ce que nous avons en mémoire, on peut en avoir tout autant, d'autre part, en nous demandant si un rêve a été aussi cohérent que nous le rapportons, et si en essayant de le reproduire nous ne remplissons pas les lacunes existantes ou créées par l'oubli avec du matériau nouveau, arbitrairement choisi, si nous n'ornementons pas, n'arrondissons pas, n'arrangeons pas le rêve, en sorte que tout jugement devient impossible quant à ce qui était le contenu réel de notre rêve. Nous avons même trouvé chez un auteur (Spitta)[2] cette supputation que tout ce qui est ordre et cohérence n'y serait introduit qu'au moment où l'on tente de se remémorer le rêve. Nous courons donc le risque qu'on nous fasse choir des mains l'objet même dont nous avons entrepris de déterminer la valeur.

Jusqu'à présent, dans nos interprétations de rêves, nous avons choisi de ne pas entendre ces mises en garde. Au contraire même, dans les composantes les plus minimes, les plus inapparentes et les plus incertaines des contenus du rêve, nous n'avons pas trouvé l'invitation à l'interprétation moins perceptible que dans les parties conservées de manière nette et sûre. Dans le rêve de l'injection d'Irma on disait : j'appelle *vite* le docteur M., et nous admettions que ce mot ajouté ne serait pas arrivé dans le rêve s'il n'autorisait pas une déduction particulière. Ce qui nous a menés à l'histoire de la malheureuse patiente au chevet de laquelle j'appelai « vite » le confrère plus âgé que moi. Dans le rêve apparemment absurde, qui traite de *quantité négligeable** la différence entre cinquante et un et cinquante-six, le chiffre cinquante et un est évoqué plusieurs fois. Au lieu de trouver cela allant de soi ou sans intérêt, nous en avons conclu à une deuxième démarche de pensée au sein du contenu latent du rêve, |**518**| qui nous amène au chiffre cinquante et un, et la trace que nous avons suivie nous a conduit à des craintes qui fixent à cinquante et un ans la limite de la vie, en opposition plus qu'aiguë à une séquence de pensée dominante qui consiste à se prévaloir avec vantardise de toutes les années qu'on a vécues. Dans le rêve, « *non vixit* » se trouvait, minuscule insert insignifiant que j'ai ignoré au début, le passage suivant : « *Comme P. ne le comprend pas, Fl. me demande* », etc. Quand par la suite l'interprétation s'est bloquée, j'ai repris ces mots, et partant d'eux, trouvé le chemin de la production imaginaire

infantile qui intervient dans les pensées du rêve comme point nodal intermédiaire. Ceci par le moyen du recours aux vers du poète :

> Rarement vous m'avez *compris*,
> Et rarement je vous compris,
> Mais une fois dans le *pétrin*
> Nous nous comprenions aussitôt[3].

Toute analyse pourrait établir par des exemples combien ce sont précisément les traits les plus infimes du rêve qui sont indispensables à l'interprétation, et combien l'achèvement du travail à faire est différé si l'attention tarde à se porter vers eux. Nous avons accordé la même considération, dans l'interprétation d'un rêve, aux moindres nuances du langage dans lequel le rêve nous était proposé. Et même quand nous avions affaire à un énoncé brut insensé ou insuffisant, comme si l'effort pour traduire le rêve dans sa version exacte n'avait pas abouti, nous avons respecté ces défauts de l'expression. Bref, ce qui, à en croire les auteurs, serait un brouet arbitraire improvisé, concocté à la va-vite et dans l'embarras, nous l'avons traité comme un texte sacré. Cette contradiction appelle une explication.

Celle-ci est en notre faveur, sans donner tort pour autant aux auteurs. Du point de vue de notre intelligence nouvelle de la genèse du rêve les contradictions s'abolissent sans reste. Il est exact de dire qu'en tentant de reproduire exactement le rêve nous le défigurons ; nous rencontrons là de nouveau le phénomène que nous avons désigné comme l'élaboration secondaire et souvent difficilement compréhensible du rêve |**519**| par l'instance de la pensée normale. Mais cette défiguration n'est elle-même rien d'autre qu'un élément de l'élaboration à laquelle les pensées du rêve sont régulièrement soumises du fait de la censure onirique. Les auteurs ont, ici, deviné ou remarqué la partie de la défiguration onirique qui travaille de manière manifeste ; peu nous chaut quant à nous, étant donné que nous savons qu'un travail de défiguration bien plus productif, et moins facile à appréhender, a déjà élu le rêve comme objet à partir des pensées du rêve cachées. Les auteurs se trompent seulement en tenant la modification du rêve, lors de sa remémoration et transcription-dans-des-mots, pour quelque chose d'arbitraire, qui donc ne se pourrait résoudre davantage, et par

conséquent serait propre à nous égarer dans la connaissance du rêve. Ils sous-estiment la fonction de détermination dans le psychique. Il n'y a là rien d'arbitraire. On peut montrer de manière tout à fait générale qu'une deuxième séquence de pensée assume aussitôt la détermination de l'élément laissé indéterminé par le premier. Je veux par exemple me faire venir un nombre à l'esprit, de manière tout à fait arbitraire : impossible ! Le nombre qui me vient à l'esprit est déterminé en moi de manière univoque et nécessaire par des pensées qui peuvent être loin de ce que je me propose à l'instant[4]. Tout aussi arbitraires sont les modifications pratiquées sur le rêve lors de la rédaction à l'état de veille. Elles restent attachées par association au contenu dont elles viennent prendre la place et servent à nous montrer le chemin de ce contenu, lequel peut encore à son tour être l'ersatz d'un autre.

Lors des analyses de rêves avec des patients, j'ai l'habitude de soumettre à l'épreuve suivante, sans que jamais ça échoue, cette position que je défends. Quand le compte rendu d'un rêve m'apparaît d'abord difficilement compréhensible, je demande au narrateur de le répéter. Et ceci est rarement fait dans les mêmes termes. Mais les endroits où il a modifié la formulation m'ont ainsi été désignés comme les points faibles du déguisement du rêve, et je m'en sers comme Hagen se sert du signe brodé sur la tunique de Siegfried. C'est à cet endroit-là que l'interprétation du rêve peut s'engager. Le narrateur a été averti par cette demande |**520**| que je songe m'employer de toutes mes forces à trouver la solution de son rêve ; il protège donc rapidement, sous la pression de la résistance, les zones faibles du déguisement du rêve, en remplaçant une expression révélatrice par une autre plus éloignée. Ce faisant, il me rend attentif à l'expression qu'il a laissé tomber. De la peine prise à défendre la solution du rêve, je peux conclure aussi au soin mis à tisser la tunique du rêve.

Les auteurs ont moins raison d'accorder une place si importante au scepticisme avec lequel notre jugement aborde le récit du rêve. Ce scepticisme est en effet dépourvu de caution intellectuelle ; notre mémoire est absolument sans garanties, et malgré cela, bien plus souvent qu'il n'est objectivement justifié, quelque chose nous force à croire ses indications. Ce doute portant sur la restitution exacte du rêve ou de certaines données partielles du rêve n'est une nouvelle fois qu'un rejeton de la censure du rêve, de la résistance à la percée des pensées du rêve jusqu'à la conscience.

Cette résistance ne s'est pas toujours épuisée avec les déplacements et remplacements qu'elle a imposés, elle s'accroche encore, sous la forme du doute, à ce qu'elle a laissé passer. Nous nous méprenons d'autant plus facilement sur ce doute qu'il prend la précaution de ne jamais attaquer des éléments intenses du rêve, mais seulement des éléments faibles et peu clairs. Or nous savons déjà qu'entre les pensées du rêve et le rêve a eu lieu une réévaluation complète de toutes les valeurs psychiques ; la défiguration n'a été possible que par un retrait de valeur, elle s'exprime régulièrement par là, et à l'occasion se contente de cela. Quand le doute vient encore s'ajouter à un élément déjà peu clair du contenu onirique, nous pouvons suivre ce signal et identifier en lui un rejeton, en ligne assez directe, de l'une des pensées du rêve vouées à la proscription. Les choses se passent un peu comme après une grande révolution dans l'une des républiques de l'Antiquité ou de la Renaissance. Les familles nobles et puissantes qui dominaient auparavant sont maintenant bannies, toutes les hautes positions sont occupées par des parvenus. On ne tolère plus dans la cité que les membres de ces familles tombés dans la misère et privés de pouvoir, ou des affiliés éloignés des personnes renversées. |**521**| Mais même ceux-ci ne jouissent pas des pleins droits civiques, ils sont surveillés avec méfiance. Dans notre cas, à la place de la méfiance dans l'exemple, il y a le doute. C'est pourquoi dans l'analyse d'un rêve je demande qu'on se libère de toute l'échelle des critères d'appréciation du sûr et certain, et qu'on traite la plus mince possibilité que quelque chose de telle ou telle espèce se soit produit dans le rêve, comme une certitude pleine et entière. Tant qu'une personne poursuivant un élément onirique ne s'est pas décidée à renoncer à ce souci du sûr et certain, l'analyse reste bloquée. Le peu de cas fait de l'élément concerné a comme effet psychique chez l'analysé que rien ne veut lui venir à l'esprit des représentations involontaires qui se trouvent derrière cet élément. Cet effet, à dire vrai, n'a rien d'évident. Il ne serait pas absurde que quelqu'un dise : est-ce qu'il y avait ceci ou cela dans le rêve, je ne saurais dire avec certitude ; mais voilà ce qui me vient à l'esprit à ce propos. Simplement, jamais le rêveur ne parle ainsi, et c'est précisément cet effet perturbateur du doute pour l'analyse qui permet de le démasquer comme un rejeton d'autre chose et comme un outil de résistance psychique.

La psychanalyse est, à juste titre, méfiante. L'une de ses règles est : *tout ce qui peut bien venir perturber la poursuite du travail est une résistance*[5].

L'oubli des rêves, lui aussi, demeure insondable aussi longtemps qu'on ne sollicite pas pour l'expliquer la puissance de la censure psychique. La sensation d'avoir beaucoup rêvé pendant une nuit et de n'en avoir gardé que peu de chose peut, dans toute une série de cas, avoir un autre sens, par exemple celui-ci, que le travail du rêve |**522**| s'est déroulé de manière perceptible pendant toute la nuit et n'a légué qu'un seul et bref rêve. Mais à part cela aucun doute n'est possible quant au fait qu'après le réveil on oublie le rêve de plus en plus. On l'oublie souvent malgré de pénibles efforts déployés pour le noter. Je pense cependant que, de même qu'on surestime en règle générale l'ampleur de cet oubli, on surestime également les pertes de savoir au sujet du rêve liées à son caractère lacunaire. Tout ce que l'oubli a coûté en contenu du rêve peut souvent y être réintégré par l'analyse. Dans quantité de cas, à tout le moins, on peut, à partir d'une bribe isolée qui a subsisté, trouver, certes non pas le rêve – peu nous importe, au reste, celui-ci – mais la totalité des pensées du rêve. Cela requiert une plus grande dépense d'attention et de dépassement de ses propres résistances pendant l'analyse ; c'est tout, mais cela montre quand même que dans l'oubli du rêve, il n'a pas manqué quelque intention hostile[6]. |**523**|

On tire une preuve convaincante de la nature tendancieuse de l'oubli des rêves[7], au service de la résistance, en prenant en compte dans les analyses un stade préliminaire de l'oubli. Il n'est pas rare qu'au beau milieu du travail d'interprétation on voie émerger soudain un morceau du rêve laissé de côté, désigné comme oublié jusqu'alors. Or cette partie du rêve arrachée à l'oubli est chaque fois la plus importante. Elle se trouve sur le plus court chemin qui mène à la résolution du rêve et c'est pourquoi elle était le plus exposée à la résistance. Parmi les exemples de rêve que j'ai disséminés dans l'ensemble de cette étude il se trouve qu'une fois j'ai ainsi dû intégrer *a posteriori* un morceau de contenu onirique. Il s'agit en l'espèce d'un rêve de voyage qui se venge de deux compagnons de voyage peu aimables, et qu'en raison de son contenu partiellement grossier et ordurier j'ai laissé presque non interprété. Le bout laissé de côté est le suivant : *Je dis en parlant d'un livre de Schiller : It is from… mais je me*

corrige, en remarquant moi-même l'erreur : it is by… l'homme adresse alors à sa sœur cette remarque : « Il l'a bien dit comme il fallait. »[8]

Le phénomène d'autocorrection dans les rêves, que plus d'un auteur a trouvé si merveilleux, ne mérite sans doute pas de nous occuper. Je préfère ici, pour la faute de langue dans le rêve, aller chercher le modèle dans mon propre souvenir. |**524**| C'était lors de mon premier séjour en Angleterre, j'avais dix-neuf ans, et je passais la journée sur une plage de la mer d'Irlande. J'étais naturellement tout à la joie de ramasser les animaux marins abandonnés par la marée et j'étais en train de m'affairer autour d'une étoile de mer (le rêve commence par *Holothurn-Holothurien*), lorsqu'une ravissante petite fille s'approcha de moi et me demanda : *is it a starfish ? Is it alive ?* [C'est une étoile de mer ? Elle est vivante ?] À quoi je répondis : *Yes, he is alive*, puis repris la phrase, honteux, en corrigeant la faute. À la place de la faute de langue que j'avais commise à l'époque, le rêve en met maintenant une autre, qui fait trébucher tout aussi facilement les Allemands : dans « le livre est de Schiller », il ne faut pas traduire « de » par *from* mais par *by*. Que le travail du rêve accomplisse ce remplacement parce que *from* rend possible une magnifique condensation du fait de l'homophonie avec l'adjectif qualificatif allemand *fromm* [pieux], cela n'est plus pour nous étonner après tout ce que nous avons entendu dire des intentions du travail du rêve et de son absence de scrupule dans le choix des moyens. Mais que veut dire l'anodin souvenir du bord de mer dans le contexte du rêve ? Il explicite, sur un exemple aussi innocent que possible, que j'emploie là où il n'a pas lieu d'être le *Geschlechtswort*, le marqueur du genre ou du sexe, que j'introduis *das geschlechtliche*, le sexuel (le masculin *he*) là où il n'y a pas à le mettre. C'est d'ailleurs l'une des clés de la solution du rêve. Ceux qui en outre ont entendu exposer la déduction du titre « **Ma***tter and* **Mo***tion* » (**Mo***lière* dans *Le* **Ma***lade imaginaire : la* **ma***tière est-elle laudable**[9] ? [!] – *a* **mo***tion of the bowels*) pourront facilement compléter ce qui manque.

Je puis au demeurant achever la démonstration de ce que l'oubli du rêve est, pour une large part, une opposition de résistance, par une *demonstratio ad oculos*. Un patient me raconte qu'il a rêvé, mais qu'il a oublié le rêve, sans qu'il en reste rien ; on considère alors justement qu'il n'a pas eu lieu. Nous continuons le travail, je me heurte à une résistance,

mets quelque chose en évidence pour le patient, l'aide, en insistant et en le pressant, à se réconcilier avec quelque pensée désagréable, et à peine y est-on parvenu qu'il s'exclame : ça y est, j'ai retrouvé ce que j'ai rêvé. C'est la même résistance qui l'a troublé ce jour-là dans le travail, |**525**| et qui lui a également fait oublier le rêve. Par le dépassement de cette résistance j'ai fait revenir le rêve dans la mémoire.

De la même manière, le patient parvenu à un certain stade du travail peut se souvenir d'un rêve survenu trois, quatre jours auparavant, voire plus, qui jusqu'alors avait dormi dans l'oubli[10].

[C < L'expérience psychanalytique nous a offert une autre preuve encore de ce que l'oubli des rêves dépend bien plus de la résistance que, comme le croient les auteurs, du caractère d'étrangeté qui oppose l'état de veille et l'état de sommeil. Il m'arrive souvent – comme il arrive à d'autres analystes et aux patients qui suivent ce genre de traitement – que, tirés du sommeil par un rêve, comme on pourrait dire, nous commencions immédiatement après, en pleine possession de notre activité de pensée, à interpréter le rêve. Dans ces cas-là je n'ai bien souvent pas eu de cesse que je ne sois parvenu à la compréhension totale du rêve, et pourtant il a pu se produire aussi qu'après le réveil j'aie oublié le travail d'interprétation tout aussi complètement que le contenu du rêve lui-même, tout en sachant malgré tout que j'avais rêvé et interprété ce rêve. Le rêve avait bien plus souvent emporté avec lui dans l'oubli le résultat du travail d'interprétation que l'activité mentale n'était parvenue à garder le rêve pour le souvenir. Mais entre ce travail d'interprétation et la pensée vigile il n'y a pas cet abîme psychique par lequel les auteurs veulent exclusivement expliquer l'oubli du rêve. – Lorsque Morton Prince objecte à mon explication de l'oubli du rêve que celui-ci n'est qu'un cas d'amnésie particulier, caractéristique d'états psychiques dissociés (*dissociated states*) et que l'impossibilité de transférer mon explication de cette amnésie spécifique sur d'autres types d'amnésie rendait également celle-ci sans valeur pour sa finalité première, il rappelle par là même au lecteur que dans toutes ses descriptions de ce genre d'états dissociés il n'a jamais essayé |**526**| de trouver l'explication dynamique de ces phénomènes. Car sinon il lui aurait bien fallu découvrir que le refoulement (ou la résistance qu'il engendre) est

tout aussi bien la cause de ces dissociations que celle de l'amnésie qui frappe leur contenu psychique. > C]

Que les rêves soient tout aussi peu oubliés que d'autres actes psychiques, et qu'il faille les mettre sans réserve à parité, y compris en ce qui concerne leur aptitude à rester dans la mémoire, avec les autres prestations de la vie psychique, m'est encore montré par une expérience que j'ai pu faire lors de la rédaction de ce manuscrit. J'avais conservé dans mes notes une bonne quantité de rêves personnels que, pour telle ou telle raison, je ne pouvais soumettre que très incomplètement, ou même pas du tout, à une interprétation. Pour un certain nombre d'entre eux j'ai entrepris un ou deux ans plus tard de les interpréter, dans l'intention de m'y procurer du matériau pour illustrer les thèses que j'avançais. Tentative qui, sans exception, a réussi ; je peux même affirmer que, si longtemps après, l'interprétation s'est déroulée plus facilement qu'à l'époque, pendant tout le temps où les rêves étaient des épisodes vécus tout récents, ce que je pourrais expliquer en disant que, depuis, j'ai pu passer outre un certain nombre de résistances intérieures, qui autrefois me perturbaient. Dans ce genre d'interprétations différées j'ai comparé les résultats obtenus autrefois en matière de pensées du rêve avec ceux d'aujourd'hui, qui le plus souvent sont beaucoup plus riches, et j'ai retrouvé les éléments d'autrefois, inchangés, sous ceux d'aujourd'hui. Je n'ai pas laissé longtemps le champ libre à l'étonnement que me causait la chose, en me souvenant à temps que depuis longtemps, avec mes patients, je pratique l'exercice qui consiste à leur faire interpréter des rêves d'années passées qu'ils me racontent à l'occasion, comme si c'étaient des rêves juste faits la nuit précédente, selon la même procédure, et avec la même réussite. Quand j'aborderai la question des rêves d'angoisse, je ferai état de deux exemples de ce genre d'interprétation retardée du rêve. La première fois que j'ai fait cette tentative, j'étais guidé par l'espoir légitime que le rêve ne se comporterait en cela aussi que comme un symptôme névrotique. Quand je traite un psychonévrosé, une hystérie par exemple, au moyen de la psychanalyse, il faut en effet que je fournisse une explication pour les premiers symptômes de son mal dépassés depuis longtemps, aussi bien |**527**| que pour ceux qui existent aujourd'hui encore et qui l'ont amené chez moi, simplement, je trouve le premier problème plus facile à résoudre que celui qui présente une urgence aujourd'hui. Dès mes *Études sur l'hystérie* publiées en 1895, j'ai

pu rapporter l'élucidation d'un premier accès d'hystérie, que la femme, âgée de plus de quarante ans, avait eu dans sa quinzième année[11].

Je voudrais maintenant présenter dans un ordre plus décousu un certain nombre de remarques que je dois faire sur l'interprétation du rêve et qui peut-être orienteront le lecteur désireux de contrôler ce que je dis en se remettant au travail sur ses propres rêves.

Personne ne saurait espérer que l'interprétation de ses rêves tombe comme ça du ciel sans qu'il n'y ait rien à faire. Rien que pour percevoir des phénomènes endoptiques et d'autres sensations qui échappent ordinairement à l'attention il faut déjà s'exercer, alors qu'aucune motivation psychique ne vient se dresser contre ce groupe de perceptions. Il est considérablement plus difficile de mettre la main sur les « représentations involontaires ». Ceux qui veulent y arriver devront s'emplir des espoirs mis en mouvement dans ce traité, et s'efforcer de retenir pendant le travail, dans l'observance des règles ici indiquées, toute espèce de critique, de prévention, de prise de parti affective ou intellectuelle. Ils auront toujours à l'esprit la maxime prescrite par Claude Bernard pour l'expérimentateur dans son laboratoire de physiologie : *travailler comme une bête**, c'est-à-dire avec autant d'endurance, mais également en se souciant aussi peu du résultat. Quiconque suit ces conseils, ne trouvera plus, il est vrai, la tâche si difficile. L'interprétation d'un rêve ne s'accomplit pas non plus toujours d'un seul trait ; assez souvent, quand on a suivi tout un enchaînement d'idées spontanées, on a le sentiment que la capacité opératoire dont on disposait est épuisée, le rêve ce jour-là |**528**| ne vous dit plus rien ; mieux vaut briser là et se remettre au travail un jour prochain. Une autre pièce du contenu onirique détourne alors l'attention sur elle et on trouve l'accès à une nouvelle strate de pensées du rêve. On peut appeler cela l'interprétation du rêve « fractionnée ».

Le plus difficile est d'amener le débutant dans l'art d'interpréter le rêve à reconnaître que sa mission n'est pas totalement terminée quand il a entre les mains une interprétation complète du rêve, à la fois sensée, cohérente, et délivrant des informations sur tous les éléments du contenu onirique. Il se peut qu'il existe encore, outre cela, une autre interprétation, une surinterprétation du même rêve qui lui ait échappé. Il n'est vraiment pas facile de se faire une idée de la richesse de notre pensée en démarches

mentales inconscientes luttant pour trouver une expression, ni de croire à la virtuosité avec laquelle le travail onirique, par un mode d'expression multivoque, peut chaque fois toucher et coucher pour ainsi dire sept mouches d'un coup, comme le petit tailleur du conte. Le lecteur aura toujours tendance à reprocher à l'auteur de gaspiller inutilement la finesse de son esprit. Mais ceux qui ont par eux-mêmes acquis de l'expérience ne s'en laisseront pas conter.

[E < D'un autre côté, je ne saurais cependant abonder dans le sens de la thèse que H. Silberer a été le premier à formuler, selon laquelle tout rêve – ou alors simplement, de nombreux rêves, et certains groupes de rêves – requiert deux interprétations distinctes qui sont d'ailleurs fermement en relation l'une avec l'autre. L'une de ces deux interprétations, que Silberer appelle l'interprétation *psychanalytique*, donne au rêve un sens quelconque, le plus souvent infantile-sexuel ; l'autre, plus significative, qu'il appelle l'interprétation *anagogique*, met le doigt sur les pensées plus sérieuses, souvent profondes, que le travail du rêve a reprises comme matière. Silberer n'a pas démontré cette thèse en communiquant une série de rêves qu'il aurait analysés dans ces deux directions. Quant à moi, je suis bien obligé d'objecter à cela que les faits argués n'existent pas. La plupart des rêves ne requièrent bien sûr pas de surinterprétation, et ne sont en particulier pas susceptibles |**529**| d'une interprétation anagogique. On ne peut pas ne pas reconnaître dans la théorie de Silberer, aussi bien d'ailleurs que dans d'autres tentatives théoriques de ces dernières années, le rôle que joue parallèlement une tendance à vouloir voiler les réalités fondamentales de la formation du rêve et détourner l'intérêt de ses racines et ressorts profonds. Pour un certain nombre de cas, j'ai pu confirmer les indications de Silberer. L'analyse m'a montré ensuite que le travail du rêve s'était trouvé en face du problème de la transformation en un rêve d'une série de pensées issues de l'état de veille, très abstraites et incapables de figuration directe. Il a cherché à s'acquitter de la tâche en s'emparant d'un autre matériau de pensée qui se trouvait en relation plus lâche, méritant souvent d'être dite *allégorique*, avec les pensées abstraites et promettant de moindres difficultés à la figuration. L'interprétation abstraite d'un rêve survenu de la sorte est immédiatement donnée par le rêveur ; l'interprétation correcte du matériau passé subrepticement doit être recherchée avec les moyens techniques connus. > E]

À la question de savoir si l'on peut faire déboucher tous les rêves sur une interprétation, il faut répondre par la négative. On ne saurait oublier que lors du travail d'interprétation on a contre soi les puissances psychiques responsables de la défiguration onirique. C'est donc en fin de compte une question de rapport de forces qui décide si avec son intérêt intellectuel, son aptitude à se surmonter, ses connaissances psychologiques et la pratique acquise dans l'interprétation du rêve on peut montrer aux résistances intérieures qu'on est le maître. La chose est toujours possible sur un bout de chemin, assez longtemps au moins pour se forger la conviction que le rêve est une formation riche de sens, et le plus souvent aussi pour se faire une vague idée de ce sens. Il est assez fréquent qu'un rêve qui le suit de près permette d'assurer et de poursuivre l'interprétation admise pour le premier. Toute une série de rêves étirés sur des semaines et des mois reposent souvent sur un sol commun et doivent être soumis à l'interprétation dans la cohérence de cet ensemble. On peut souvent noter, s'agissant de rêves qui se succèdent, que l'un d'eux prend pour centre ce qui dans le rêve suivant n'est que suggéré à la périphérie |**530**|, et inversement, en sorte que l'un et l'autre se complètent aussi dans la perspective de l'interprétation. J'ai déjà montré par des exemples que les différents rêves de la même nuit doivent, d'une manière générale, être traités par le travail d'interprétation comme un tout.

Dans les rêves les mieux interprétés, on est souvent obligé de laisser un passage dans l'ombre, parce qu'on remarque lors de l'interprétation qu'à cet endroit commence une pelote de pensées du rêve qu'on n'arrive pas à démêler, mais qui n'a pas non plus fourni de plus amples contributions au contenu onirique. Ce nœud est alors le nombril du rêve, l'endroit où il est posé sur le non connu. Les pensées du rêve auxquelles on accède lors de l'interprétation doivent de manière tout à fait générale rester sans achèvement et déboucher de toutes parts dans le réseau enchevêtré de notre univers mental. On voit alors, parti d'un point plus dense de cet entrelacs, s'élever le désir à l'œuvre dans le rêve comme le champignon surgissant de son mycélium.

Mais revenons aux données objectives de l'oubli du rêve. Nous avons en effet omis d'en tirer une conclusion importante. Si la vie à l'état de veille montre l'intention indubitable d'oublier le rêve formé pendant la nuit, soit dans sa totalité immédiatement après le réveil, soit par morceaux dans le

courant de la journée, et si dans cet oubli nous identifions comme principal acteur concerné la résistance psychique au rêve, qui pourtant a déjà pendant la nuit joué sa partie contre le rêve, la question s'impose alors de savoir ce qui, à proprement parler, a tout simplement rendu possible la formation du rêve. Prenons le cas le plus criant, celui où la vie à l'état de veille élimine le rêve comme s'il n'avait pas du tout eu lieu. Si nous prenons alors en considération le jeu des forces psychiques, nous devrons bien déclarer que le rêve ne se serait tout simplement pas produit si la résistance avait sévi pendant la nuit comme elle le fait dans la journée. Notre conclusion sera que celle-ci avait perdu pendant la période nocturne une partie de sa puissance ; nous savons qu'elle n'était pas abolie, car nous avons mis en évidence la part qu'elle prend à la formation du rêve dans la défiguration onirique. Mais la possibilité s'impose à nous que pendant la nuit elle ait été diminuée, que grâce à la baisse de la résistance la formation du rêve ait été possible, |**531**| et nous comprenons ainsi facilement que recouvrant sa pleine puissance au réveil, elle ait aussitôt re-éliminé ce qu'elle avait dû autoriser aussi longtemps qu'elle était faible. La psychologie descriptive nous enseigne en effet que la condition principale de la formation du rêve est l'état de sommeil du psychisme ; nous pourrions maintenant ajouter l'explication suivante : *l'état de sommeil rend possible la formation du rêve en abaissant la censure endopsychique*.

Nous sommes assurément tentés de considérer cette conclusion comme l'unique conclusion qui puisse se tirer des faits objectifs d'oubli du rêve, et de développer à partir de là d'autres déductions comparatives sur les rapports énergétiques du sommeil et de l'état de veille. Mais pour l'instant nous n'irons pas plus loin en cette matière. Une fois que nous aurons pénétré un peu plus profondément dans la psychologie du rêve, nous découvrirons qu'on peut se représenter encore autrement ce qui rend possible la formation du rêve. La résistance à la prise de conscience des pensées du rêve peut sans doute également être contournée, sans qu'elle ait subi pour elle-même un quelconque abaissement. Plausible aussi que les deux facteurs qui favorisent la formation du rêve, l'abaissement aussi bien que le contournement de la résistance, soient rendus simultanément possibles par l'état de sommeil. Nous nous en tiendrons là, pour y revenir un peu plus tard.

Il y a une autre série d'objections faites à notre démarche dans l'interprétation du rêve dont nous devons nous soucier maintenant. Nous procédons effectivement en laissant tomber toutes les représentations de but visé qui commandent ordinairement la réflexion, et en concentrant notre attention sur un seul élément onirique isolé, pour noter ensuite ce qui nous vient à l'esprit comme pensées involontaires à son propos. Après quoi, nous prenons le prochain composant du contenu du rêve, nous répétons sur lui le même travail et sans nous soucier de la direction dans laquelle les pensées dérivent, nous nous laissons guider plus loin encore par elles, moyennant quoi – comme on dit – nous passons du centième au millième et ouvrons un champ qui n'en finit pas. Ce faisant nous nourrissons l'espoir confiant de parvenir au bout du compte, sans intervention supplémentaire de notre part, aux pensées du rêve qui sont au principe de sa genèse. Ce à quoi la critique objectera maintenant par exemple |**532**| : qu'il n'y a rien de miraculeux à ce qu'en partant d'un élément isolé du rêve on aboutisse quelque part. À toute représentation on peut par association rattacher quelque chose. Simplement, il est étonnant que malgré ce déroulement des pensées sans but ni nécessité on soit censé aboutir précisément aux pensées du rêve. C'est là vraisemblablement une auto-induction en erreur. On suit la chaîne associative en partant d'un élément unique jusqu'à ce que pour une quelconque raison on remarque qu'elle se déchire, quand ensuite on intègre un deuxième élément, il est parfaitement naturel dès lors que le caractère illimité qui est à l'origine celui de l'association connaisse une contraction. On a encore en mémoire la première chaîne de pensées, et du coup, dans l'analyse de la deuxième représentation onirique on tombera plus facilement sur des idées spontanées qui ont quelque chose de commun aussi avec celles que la première chaîne a fait venir à l'esprit. On s'imaginera alors avoir trouvé une pensée qui représente un point nodal entre deux éléments oniriques. Comme par ailleurs on s'autorise une liberté entière d'instaurer une liaison mentale entre les pensées, et n'exclut à vrai dire que les transitions d'une représentation à l'autre qui entrent en jeu dans l'activité de pensée normale, il finit par n'être pas difficile de concocter, à partir d'une série de « pensées intermédiaires » quelque chose qu'on appellera les pensées du rêve, et qu'on fait passer, sans aucune garantie, dès lors que celles-ci ne sont pas connues par ailleurs, pour l'ersatz psychique du rêve. Mais tout n'est là qu'arbitraire et exploitation apparemment

astucieuse du hasard, et quiconque veut se soumettre à la peine inutile de cet exercice peut, par cette voie, en se creusant les méninges, y trouver à son gré n'importe quelle interprétation pour n'importe quel rêve.

Si l'on nous avance effectivement ce genre d'objections, nous pouvons, pour nous défendre, invoquer l'impression que font nos interprétations de rêves, les liaisons surprenantes avec d'autres éléments oniriques qui surviennent pendant que nous poursuivons les différentes représentations singulières, et le fait qu'il serait invraisemblable que quelque chose qui recouvre et explique le rêve de manière aussi exhaustive que le fait une de nos interprétations de rêve puisse être atteint autrement qu'en suivant à la trace des liaisons psychiques fabriquées antérieurement. Nous pourrions aussi pour nous justifier nous appuyer sur le fait que la procédure suivie dans l'interprétation du rêve |**533**| est identique à celle qui sert à la résolution des symptômes hystériques, dans laquelle la justesse de la démarche est avérée par le surgissement et l'effacement des symptômes à la place qui est la leur, et où donc l'explication du texte trouve un point d'appui dans les illustrations qui y sont insérées. Mais nous n'avons aucune raison d'éluder le problème que pose la question de savoir pourquoi en poursuivant une chaîne de pensée continuellement filée de manière arbitraire et sans aucun but on peut parvenir à un but préexistant, dès lors que nous avons la capacité sinon de résoudre ce problème, du moins de l'évacuer complètement.

Il est en effet démontrablement inexact de dire que nous nous abandonnons à un déroulement de représentations dépourvu de tout but quand, comme c'est le cas dans le travail d'interprétation du rêve, nous laissons tomber notre activité de réflexion et laissons surgir les représentations involontaires. On peut montrer que nous ne pouvons jamais renoncer aux représentations de but à atteindre connues de nous, et qu'avec la cessation de celles-ci d'autres représentations de but visé inconnues – ou comme nous disons de manière imprécise : inconscientes – prennent aussitôt le pouvoir et tiennent désormais le déroulement des représentations involontaires sous leur détermination. On ne peut absolument pas construire une pensée dépourvue de représentations de but à atteindre par l'influence propre que nous exerçons sur notre vie psychique ; mais je ne sais pas non plus dans quels états de délabrement psychique elle peut, sinon,

s'instaurer[12]. Les psychiatres ici ont renoncé bien trop tôt |**534**| à la solidité du dispositif psychique. Je sais qu'il se présente tout aussi peu de déroulements de pensées dérégulés et dépourvus de représentations de but à atteindre dans le cadre de l'hystérie et de la paranoïa que lors de la formation ou de la résolution des rêves. Ils n'interviennent peut-être pas du tout dans les affections psychiques endogènes. Même les délires des confus, selon l'hypothèse très intelligente de Leuret, sont chargés de sens et ne nous deviennent incompréhensibles qu'à cause d'omissions. J'ai acquis la même conviction chaque fois que l'occasion m'a été offerte de faire des observations. Les délires sont l'œuvre d'une censure qui ne se donne plus la peine de dissimuler le fait que c'est elle qui commande, elle qui, au lieu de coopérer à une réélaboration qui ne choque plus, raye sans ménagement ce contre quoi elle élève une protestation, en sorte que ce qui reste perd toute cohérence. Cette censure procède de manière parfaitement analogue à ce que fait la censure russe de la presse aux frontières, qui ne laisse parvenir les journaux étrangers dans les mains des lecteurs sous sa protection qu'entièrement barrés de traits noirs. |**535**|

Le libre jeu des représentations selon un enchaînement associatif quelconque apparaît peut-être visiblement dans les processus organiques destructeurs affectant le cerveau ; ce qui dans les psychonévroses est tenu pour tel peut chaque fois s'expliquer par l'action de la censure sur une série de pensées poussées au premier plan par des représentations de but à atteindre restées cachées[13]. On a considéré comme un signe infaillible de l'existence d'associations libres de représentations de but à atteindre le cas où les représentations (ou les images) qui surgissent apparaissent liées ensemble par les liens de ce qu'on appelle l'association superficielle, par l'assonance, l'ambivalence, la coïncidence temporelle sans relation interne à un sens, par toutes les associations que nous nous permettons d'exploiter dans le *Witz* et dans le jeu de mots. Ce signe caractéristique est valable pour les liaisons mentales qui partent des éléments du contenu onirique pour nous mener aux pensées intermédiaires, puis de celles-ci aux pensées du rêve proprement dites ; dans de nombreuses analyses de rêves nous en avons trouvé des exemples qui n'ont pas manqué de nous interloquer. Pas une liaison qui y fût trop lâche, pas un *Witz* trop inacceptable pour interdire d'en faire le pont d'une pensée à l'autre. Mais la compréhension exacte de

ce genre d'indulgence n'est pas hors de portée. *Chaque fois qu'un élément psychique est relié à un autre par une association choquante ou superficielle, il existe aussi entre l'un et l'autre une liaison correcte et plus profonde, qui reste soumise à la résistance de la censure*.

C'est dans la pression de la censure, et non dans une suppression des représentations de but à atteindre qu'on trouvera la raison exacte de la prédominance des associations superficielles. Les associations superficielles remplacent dans la figuration les associations profondes chaque fois que la censure rend impraticables ces voies de liaison normales. Les choses se passent comme lorsqu'un obstacle |**536**| général à la circulation, par exemple une inondation, a rendu impraticables les grandes routes larges dans la montagne ; le trafic est alors maintenu sur des sentiers raides et malaisés seulement empruntés, d'ordinaire, par les chasseurs.

On peut ici dissocier deux cas qui pour l'essentiel n'en font qu'un. Ou bien la censure ne vise que la connexion de deux pensées qui, une fois détachées l'une de l'autre, échappent à son objection. Les deux pensées entrent alors l'une après l'autre dans la conscience ; leur corrélation demeure cachée ; mais en compensation nous vient alors à l'esprit une liaison superficielle entre elles deux, à laquelle nous n'aurions pas songé et qui en règle générale commence dans un autre coin du complexe de représentations que celui d'où procède la liaison réprimée, mais essentielle. Ou alors, les deux pensées subissent chacune la censure à même soi, à cause de leur contenu ; et alors l'une et l'autre apparaîtront sous une forme qui n'est pas la forme juste, mais une forme modifiée, une forme de substitution, et les deux pensées de remplacement seront choisies de telle sorte que par une association superficielle elles restituent la liaison essentielle dans laquelle se trouvent celles qu'elles remplacent. *Sous la pression de la censure il s'est produit ici dans les deux cas un déplacement d'une association normale et rigoureuse vers une association superficielle qui paraît absurde*.

C'est parce que nous sommes au courant de ces déplacements, que nous nous fions aussi sans réserve, dans l'interprétation des rêves, aux associations superficielles[14].

De ces deux propositions, savoir, qu'en abandonnant les représentations de but à atteindre conscientes, la maîtrise sur le déroulement

des représentations passe à des représentations de but à atteindre cachées, et que d'autre part les associations superficielles |**537**| ne sont qu'un substitut par déplacement pour des associations plus profondes réprimées, la psychanalyse fait un usage extrêmement productif dans les névroses ; elle fait même de ces deux propositions des piliers de sa technique. Quand je prie un patient de bien vouloir laisser filer toute activité réflexive et de me rapporter tout ce qui, alors, peut bien lui passer par la tête, je retiens solidement le présupposé qu'il ne peut pas laisser filer les représentations de but à atteindre qui sont celles du traitement et m'estime en droit de conclure que ce qu'il y a en apparence de plus anodin et de plus arbitraire dans ce qu'il me rapporte est lié à sa maladie. Une autre représentation de but à atteindre dont le patient n'a aucune idée est celle de ma propre personne. La pleine prise en compte et la démonstration détaillée des deux explications ressortissent par conséquent à la présentation de la technique psychanalytique comme méthode thérapeutique. Nous avons atteint ici l'un des points de connexion où nous pouvons délibérément laisser tomber le sujet de l'interprétation du rêve[15].

De toute ces objections, une seule chose est juste et subsiste, savoir, que nous n'avons pas besoin de transposer également dans le travail nocturne du rêve toutes les idées spontanées surgies dans le travail d'interprétation. Nous parcourons, en effet, lors du travail d'interprétation fait à l'état de veille, un chemin qui ramène des éléments du rêve aux pensées du rêve ; le travail du rêve a pris le chemin inverse, et il n'est pas du tout vraisemblable que ces chemins soient praticables à rebours. Il s'avère bien plutôt que, le jour, nous creusons en passant par de nouvelles liaisons de pensées des puits qui touchent les pensées intermédiaires et les pensées du rêve en divers endroits, tantôt ici, tantôt là. Nous pouvons observer comment le matériau mental tout frais de la journée vient s'intercaler dans les différentes séquences interprétatives, et il est vraisemblable que l'intensification de la résistance entrée en jeu depuis la période nocturne oblige à des détours nouveaux et plus éloignés. Mais le nombre ou la nature des éléments collatéraux que nous filons ainsi de jour sont, psychologiquement parlant, totalement dénués d'incidence significative, à ceci près, simplement, qu'ils nous mettent sur la voie des pensées du rêve recherchées. |**538**|

B

La régression

Mais maintenant que nous nous sommes prémunis contre les objections, ou qu'à tout le moins nous avons montré où reposent nos armes défensives, nous ne pouvons repousser plus longtemps l'entrée en matière dans les recherches psychologiques pour lesquelles nous nous sommes équipés depuis longtemps. Résumons les principaux résultats auxquels notre recherche a abouti jusqu'ici. Le rêve est un acte psychique qui pèse bien tout son poids ; sa force motrice est chaque fois un désir à satisfaire ; le caractère non reconnaissable de cette dimension de désir et ses nombreuses bizarreries et absurdités proviennent de l'influence de la censure psychique qu'il a subie au cours de sa formation ; outre la contrainte de se soustraire à cette censure, a également opéré lors de sa formation une obligation de condenser le matériau psychique, une prise en compte de la figurabilité en images sensorielles et – quoique de manière non régulière – le souci que la création onirique ait un aspect extérieur rationnel et intelligible. Chacune de ces propositions se prolonge par des postulats et des conjectures psychologiques ; il faut examiner l'interrelation mutuelle du motif du désir et de ces quatre conditions, et de celles-ci entre elles ; il faut ranger le rêve dans le contexte général de la vie psychique.

Nous avons placé un rêve en tête de cette section, pour nous rappeler les énigmes dont la solution n'est toujours pas trouvée. L'interprétation de ce rêve de l'enfant qui brûle ne nous a pas créé de difficultés, quand bien même, à notre sens, elle n'a pas été intégralement fournie. Nous nous sommes demandé pourquoi, tout simplement, on rêvait dans cette circonstance, au lieu de se réveiller, et nous avons identifié comme étant l'un des motifs du rêveur le désir de se représenter l'enfant en vie. Nous pourrons comprendre plus tard, au terme d'un certain nombre d'explications, qu'un autre désir joue encore un rôle ici. Dans un premier temps donc, c'est pour satisfaire à l'accomplissement du désir que le processus de pensée dans le sommeil a été transformé en un rêve. |**539**|

Si l'on annule cet accomplissement, il ne reste plus alors qu'un caractère distinguant l'une de l'autre les deux sortes d'événement psychique. La pensée du rêve aurait été : je vois une lueur qui vient de la chambre où se trouve le corps. Peut-être qu'un cierge est tombé et que l'enfant brûle ! Le rêve restitue sans changements le résultat de cette réflexion, mais figuré dans une situation qui doit être appréhendée actuellement et par les sens comme un épisode vécu à l'état de veille. Mais c'est là le caractère psychologique le plus général et le plus voyant de l'activité onirique ; une pensée, en règle générale celle qui est désirée, est objectivée dans le rêve, figurée dans une mise en scène, ou encore, à ce que nous croyons, vécue.

Comment expliquer maintenant cette caractéristique du travail onirique ou, pour dire les choses plus modestement, comment l'insérer dans le contexte global des processus psychiques ?

En regardant les choses de plus près on remarque sans doute dans la forme phénoménale de ce rêve la prégnance nette de deux caractères quasi indépendants l'un de l'autre. D'une part, la figuration comme situation présente avec omission du « peut-être » ; d'autre part, la transposition de la pensée dans des images visuelles et du discours.

La transformation que connaissent les pensées du rêve par le passage au présent de l'attente exprimée en elles n'est peut-être pas très voyante dans ce rêve précis. Ceci est lié au rôle particulier, et à dire vrai accessoire, de la satisfaction du désir dans ce rêve précis. Penchons-nous sur un autre rêve, dans lequel le désir du rêve ne se dissocie pas de la prolongation des pensées vigiles dans le sommeil, par exemple celui de l'injection d'Irma. La pensée du rêve qui accède ici à la figuration est un optatif : ah, si seulement c'était Otto le responsable de la maladie d'Irma ! Le rêve refoule l'optatif et le remplace par un simple présent : eh oui, c'est la faute d'Otto si Irma est malade. Telle est donc la première des transformations que même le rêve qui ne défigure rien entreprend sur les pensées du rêve. Nous ne nous attarderons pas longuement à cette première caractéristique du rêve. Nous l'expédierons une fois pour toutes en renvoyant à la production imaginaire consciente, |**540**| au rêve diurne, qui procède exactement de la même manière avec son contenu de représentations. Quand Monsieur Joyeuse, chez Daudet, erre désœuvré dans les rues de Paris, tandis que ses filles sont bien obligées de croire qu'il a un emploi et qu'il est à son bureau, il rêve

pareillement au présent de faits censés l'aider à trouver protection et emploi. Le rêve utilise donc le présent de la même manière et avec la même légitimité que le rêve diurne. Le présent de l'indicatif est le temps auquel le désir est figuré comme étant satisfait.

Mais n'est caractéristique du rêve, à la différence du rêve diurne, que le second aspect, le fait que le contenu de représentation ne soit pas pensé mais transformé en images sensorielles auxquelles alors on accorde foi et qu'on a le sentiment intime de vivre. Ajoutons aussitôt que tous les rêves ne montrent pas cette transformation de représentation en image sensorielle ; il existe des rêves qui ne consistent qu'en pensées auxquelles cependant on ne peut dénier pour autant la nature essentielle de rêves. Mon rêve : « *Autodidasker* – la production imaginaire diurne avec le professeur N. » est un rêve de ce genre, où ne viennent s'immiscer guère plus d'éléments sensoriels que si j'avais pensé ce contenu en plein jour. De même, il y a dans tout rêve un peu long des éléments qui n'ont pas participé de la transformation en donnée sensorielle, qui sont simplement pensés ou sus comme nous y sommes accoutumés par l'état de veille. En outre, n'omettons pas ici de nous dire aussitôt que ce genre de transformation de représentations en images sensorielles n'est pas l'apanage exclusif du rêve mais ressortit aussi à l'hallucination, aux visions qui peuvent intervenir de manière indépendante chez les sujets en bonne santé, ou à titre de symptômes des psychonévroses. Bref la relation que nous étudions ici n'est dans aucune direction une relation exclusive ; mais il demeure que ce caractère du rêve, là où il se présente, nous apparaît comme étant l'un des plus remarquables, au point que nous ne saurions penser la vie onirique sans lui. Mais pour le comprendre il faut des explications qui vont chercher loin.

Parmi toutes les remarques sur la théorie de l'activité onirique qu'on trouve chez les auteurs, je voudrais en relever une qui mérite d'être prise comme point de départ. Le grand G.Th. Fechner |**541**| exprime dans sa *Psychophysique* (deuxième partie, p. 520), dans le cadre de commentaires consacrés au rêve, l'hypothèse que *la scène où se jouent les rêves est une autre que celle de la vie des représentations à l'état de veille*. Aucune autre hypothèse ne permettrait de comprendre les caractéristiques spécifiques de la vie onirique.

L'idée mise ainsi à notre disposition est celle d'une *localisation psychique*. Nous laisserons totalement de côté le fait que l'appareil

psychique dont il est ici question nous est également connu sous la forme de préparation anatomique, et tâcherons soigneusement d'éviter la tentation de définir la localisation psychique de manière, par exemple, anatomique. Nous restons sur le terrain psychologique et songeons uniquement à donner suite à la demande qui nous est faite de nous représenter l'instrument qui sert aux prestations de l'âme comme, par exemple, un microscope complexe, un appareil photographique, etc. La localisation psychique correspond alors à un lieu au sein d'un appareil où l'un des stades préliminaires de l'image se réalise. Dans le microscope et la longue-vue on sait que ce sont là en partie des localisations idéelles, des régions dans lesquelles aucun composant tangible de l'appareil n'est situé. Implorer le pardon pour les imperfections de ces images et de toutes les autres images semblables me semble superflu. Ces comparaisons sont uniquement censées nous assister dans une tentative qui entreprend de rendre compréhensible la complexité de la prestation psychique, en décomposant celle-ci et en attribuant les différentes opérations singulières aux différentes composantes singulières de l'appareil. Que je sache, on n'a encore jamais osé tenter de deviner la composition de l'instrument psychique à partir de ce genre de démembrement. La tentative me semble inoffensive. Je veux dire que nous pouvons nous permettre de laisser libre cours à nos hypothèses, pour peu que ce faisant nous gardions le sang-froid dans nos jugements, sans prendre l'échafaudage pour la structure de l'édifice. Comme nous n'avons besoin de rien d'autre que de représentations adjuvantes pour une première approche de quelque chose d'inconnu, nous préférerons à toute autre, dans un premier temps, les hypothèses les plus sommaires et les plus palpables. |**542**|

Nous nous représenterons donc l'appareil psychique comme un instrument complexe, et nous appellerons ses composantes des *instances*, ou pour faire visuel, des *systèmes*[16]. Nous postulerons dès lors que ces systèmes aient peut-être une orientation spatiale constante les uns par rapport aux autres, un peu à la façon dont les divers systèmes lenticulaires de la longue-vue se trouvent les uns derrière les autres. Rigoureusement parlant, nous n'avons pas besoin de faire l'hypothèse d'un ordonnancement réellement spatial des systèmes psychiques. Nous nous estimerons satisfaits si une séquence invariable est produite par le fait que dans certains processus psychiques les systèmes sont parcourus par l'excitation selon une

succession *temporelle* déterminée. Dans d'autres processus, la succession peut bien subir une modification ; nous ne nous fermerons pas cette possibilité. Et à partir de maintenant, pour des raisons de brièveté, nous parlerons des composants de l'appareil comme de « systèmes Y ».

La première chose qui nous frappe, maintenant, c'est que cet appareil composé de systèmes Y a une direction. Toute notre activité psychique procède de stimuli (internes ou externes) et s'achève dans des innervations. Disant cela, nous attribuons à l'appareil une extrémité sensible et une extrémité motrice. À l'extrémité sensible se trouve un système qui reçoit les perceptions, à l'extrémité motrice un autre système qui ouvre les vannes de la motilité. Le déroulement du processus psychique va en général de l'extrémité perceptrice à l'extrémité de la motilité. Le schéma le plus général de l'appareil psychique ressemblerait donc à quelque chose comme la figure ci-dessous (fig. 1) :

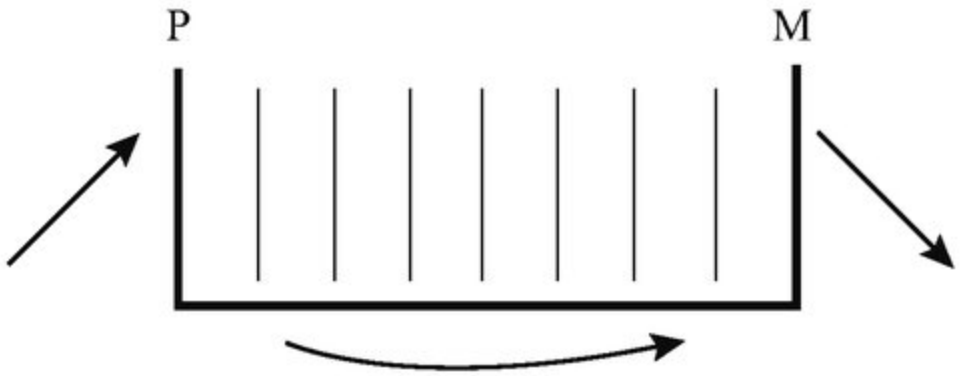

Fig. 1

|543| Mais ceci ne fait jamais que satisfaire à la requête qui nous est familière depuis longtemps, qui veut que l'appareil psychique soit nécessairement construit comme un appareil réflexe. Le processus réflexe demeure aussi le modèle de toute espèce de prestation psychique.

Or nous avons quelque raison de faire intervenir à l'extrémité sensible une première différentiation. De toutes les perceptions qui nous parviennent, il demeure dans notre appareil psychique une trace que nous pouvons appeler « *trace mnésique* ». À la fonction qui se rapporte à cette trace mnésique, nous donnons bien le nom de « mémoire ». Si nous prenons au sérieux la décision de rattacher les processus psychiques à des systèmes,

la trace mnésique ne peut consister qu'en altérations persistantes affectant les éléments des systèmes. Or, comme il déjà été exposé par ailleurs, il n'est manifestement pas facile qu'un seul et même système soit censé conserver fidèlement des modifications affectant ses éléments et cependant affronter de nouvelles occasions d'altération en restant toujours frais et prêt à accueillir quelque chose. Suivant le principe qui gouverne notre tentative, nous répartirons donc ces deux prestations sur divers systèmes. Nous posons par hypothèse qu'un système, le plus en avant de l'appareil, enregistre les stimuli perceptifs, mais n'en conserve rien, n'ait donc pas de mémoire, et qu'à l'arrière de celui ci soit disposé un deuxième système qui transpose en traces durables l'excitation momentanée. L'illustration de notre appareil psychique serait alors la suivante (fig. 2) :

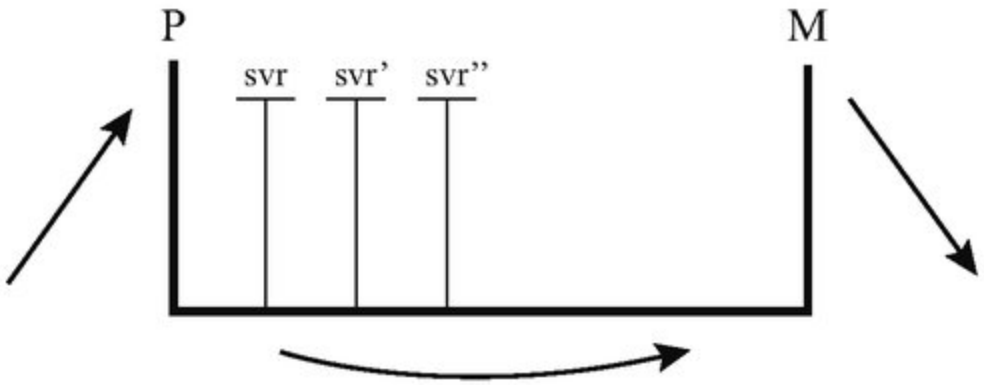

Fig. 2

|544| On sait que des perceptions qui agissent sur le système *P* nous conservons comme persistant quelque chose d'autre encore que le contenu de celles-ci. Nos perceptions s'avèrent aussi être liées dans la mémoire, et ce avant tout en fonction de la simultanéité selon laquelle elles se sont rencontrées et rassemblées antérieurement. Nous appelons cela le fait brut de l'*association*. Or il est clair que si le système *P* n'a absolument pas de mémoire, il ne peut pas garder non plus de traces pour l'association. Les éléments *P* individuels seraient insupportablement inhibés dans leur fonction si face à une nouvelle perception un quelconque reste de liaison antérieure venait se faire valoir. Nous sommes donc obligés d'admettre bien plutôt les systèmes mnésiques comme base de l'association. Le fait brut de l'association consiste alors en ce que, du fait de diminutions de la résistance

et de frayages de l'un des éléments « *Svr* », l'excitation s'est plutôt transplantée vers un deuxième que vers un troisième élément *Svr*.

En regardant les choses de plus près, il apparaît nécessaire de faire l'hypothèse non pas d'un, mais de plusieurs éléments *Svr* de ce type, dans lesquels la même excitation transplantée à travers les éléments *P* connaît un certain nombre de fixations diverses. Le premier de ces systèmes *Svr* contiendra en tous cas la fixation de l'association par *simultanéité*, dans ceux qui sont situés plus loin, le même matériau excitant sera rangé selon d'autres types de concomitance, de telle sorte que par exemple certaines relations de similitude seraient figurées, entre autres, par ces systèmes ultérieurs. Il serait naturellement vain de vouloir donner dans des mots la signification psychique de ce genre de système. Sa caractéristique résiderait dans l'intensité de ses relations à des éléments du matériau mnésique brut, c'est-à-dire, pour renvoyer à une théorie plus approfondie, dans les gradations de la résistance dans la conduction vers ces éléments.

Il faudrait intégrer ici une remarque de nature générale qui renvoie peut-être à quelque chose d'important. Le système *P*, qui n'a pas d'aptitudes à conserver des modifications, et donc pas de mémoire, fournit à notre conscience toute la multiplicité |**545**| des qualités sensibles. À l'inverse nos souvenirs, y compris ceux qui sont le plus profondément gravés en nous, sont en soi inconscients. Ils peuvent être rendus conscients. Mais il ne fait pas de doute que c'est à l'état inconscient qu'ils déploient tous leurs effets. Ce que nous appelons notre caractère repose en effet sur les traces mnésiques de nos impressions, et précisément les impressions qui ont agi le plus fortement sur nous, celles de notre première jeunesse, sont des impressions qui ne deviennent presque jamais conscientes. Mais quand des souvenirs redeviennent conscients, ils ne manifestent pas de qualité sensible ou alors manifestent une qualité sensible très minime par rapport aux perceptions. Si maintenant on pouvait confirmer que *mémoire et qualité pour la conscience s'excluent mutuellement chez les systèmes Y*, il s'ouvrirait alors un regard très prometteur sur les conditions de l'excitation neuronale[17].

Ce que nous avons fait comme hypothèses, jusqu'à présent, sur la composition de l'appareil psychique à son extrémité sensible, a été avancé sans prise en considération du rêve et des explications psychologiques

qu'on pouvait en déduire. Mais pour la connaissance d'un autre élément de l'appareil le rêve devient pour nous une source de preuve. Nous avons vu qu'il nous était devenu impossible d'expliquer la formation du rêve, si nous ne voulions pas risquer l'hypothèse de deux instances psychiques dont l'une soumettrait l'activité de l'autre à une critique qui aurait pour conséquence d'exclure la prise de conscience.

Nous avons conclu que l'instance critique entretient des relations plus serrées à la conscience que l'instance critiquée. Elle se tient comme un écran entre cette dernière et la conscience. En outre, nous avons trouvé des points d'ancrage nous permettant d'identifier l'instance critique avec ce qui dirige notre existence vigile et décide de nos agissements volontaires, conscients. Si maintenant nous remplaçons ces instances dans le sens de nos hypothèses par des systèmes, le système critique se retrouve poussé, d'après ce que nous venons d'établir, au niveau de l'extrémité motrice. |**546**| Reportons maintenant les deux systèmes dans notre schéma et exprimons dans les noms qui leur sont prêtés leur relation à la conscience :

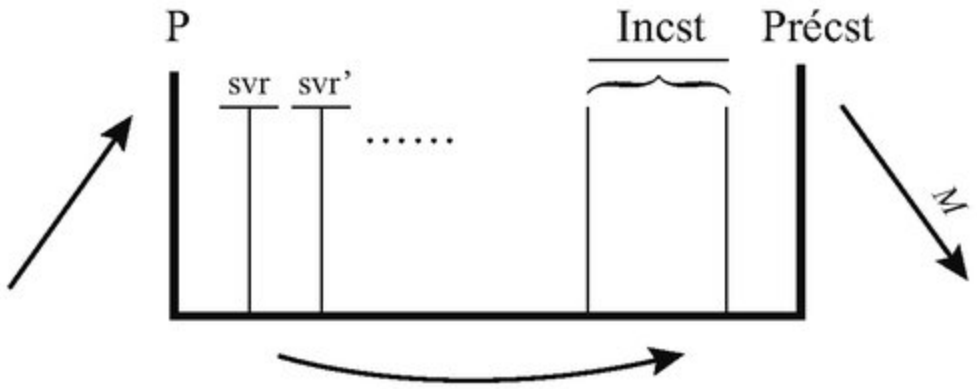

Fig. 3

Au dernier des systèmes, à l'extrémité motrice, nous donnerons le nom de *préconscient*, pour suggérer que les processus d'excitation peuvent y parvenir à la conscience sans être davantage retenus, dans le cas où certaines conditions encore sont remplies, par exemple l'accession à une certaine intensité, une certaine répartition de la fonction qu'il faut nommer attention, etc. C'est simultanément le système qui détient les clés de la motilité volontaire. Au système qui se trouve derrière lui nous donnons le

nom d'*inconscient*, parce qu'il n'a aucun accès à la conscience *autrement qu'en passant par le préconscient*, passage lors duquel son processus d'excitation doit tolérer certaines modifications[18].

Dans lequel de ces systèmes mettons-nous maintenant le déclencheur de la formation du rêve ? Pour simplifier les choses, nous le mettrons dans le système *Incst*. Certes nous apprendrons dans des explications ultérieures que cela n'est pas tout à fait exact, que la formation du rêve doit nécessairement se rattacher à des pensées du rêve qui ressortissent au système du préconscient. Mais nous apprendrons également à un autre endroit, quand nous traiterons du désir du rêve, que la force motrice qui pousse le rêve est fournie par l'*Incst*, |**547**| et c'est à cause de ce dernier facteur que nous voulons admettre le système inconscient comme point de départ de la formation du rêve. Cette excitation de rêve, comme toutes les autres formations de pensées, manifestera alors la tendance insistante à se prolonger dans le *Précst*, puis partant de celui-ci, à conquérir l'accès à la conscience.

L'expérience nous enseigne que pour les pensées du rêve, pendant la journée, la voie qui mène par le préconscient à la conscience est barrée par la censure de résistance. Pendant la nuit, elles se fraient un accès à la conscience, mais on se demande par quelle voie et grâce à quelle modification. Si cela était rendu possible aux pensées du rêve par le fait que, la nuit, la résistance qui veille à la frontière entre l'inconscient et le préconscient diminue, il nous arriverait des rêves faits dans le matériau de nos représentations qui ne manifestent pas le caractère hallucinatoire qui nous intéresse maintenant.

La baisse de la censure entre les deux systèmes *Incst* et *Précst* ne peut donc nous expliquer que les formations oniriques du genre *Autodidasker*, mais pas les rêves comme celui de *l'enfant qui brûle,* que nous avons mis au départ de ces investigations comme un problème à résoudre.

Ce qui se passe dans le rêve hallucinatoire ne peut se décrire autrement qu'en disant : l'excitation emprunte une voie *à rebours*. Au lieu de se propager vers l'extrémité motrice de l'appareil, elle se propage vers l'extrémité sensible et finit par aboutir dans le système perceptif. Si nous appelons *progrédiente* la direction dans laquelle le processus psychique,

partant de l'inconscient, se poursuit dans l'état de veille, nous pouvons dire du rêve qu'il a un caractère *régrédient*[19].

Cette régression est alors certainement l'une des caractéristiques psychologiques |**548**| du processus onirique ; mais nous ne saurions oublier qu'elle n'est pas spécifique du rêve. Le souvenir intentionnel et d'autres processus partiels de notre pensée normale sont eux aussi assimilables à une marche arrière dans l'appareil psychique, depuis un quelconque acte complexe de représentation en direction du matériau brut des traces mnésiques qui sont à son fondement. Mais pendant la veille cette remontée en arrière ne dépasse jamais le niveau des images mnésiques ; elle n'est pas capable d'engendrer l'animation hallucinatoire des images perceptives. Pourquoi en va-t-il autrement dans le rêve ? Quand nous parlions du travail de condensation du rêve, nous n'avons pu éviter l'hypothèse que par le travail onirique les intensités affectées aux représentations soient entièrement transférées de l'une à l'autre. C'est probablement cette variation par rapport au processus psychique ordinaire qui permet, en partant des pensées, d'investir en sens inverse le système de la perception jusqu'à la complète vivacité sensorielle.

J'espère que nous sommes loin de nous faire des illusions sur la portée de ces réflexions. Nous n'avons rien fait d'autre que donner un nom à un phénomène qui ne s'explique pas. Nous l'appelons régression lorsque dans le rêve la représentation se retransforme en l'image sensorielle dont, à un moment quelconque, elle a surgi. Mais même ce pas franchi appelle une justification. À quoi bon cette opération de nomination si elle ne nous apprend rien de neuf ? Voilà : je pense que le nom de « régression » nous rend service dans la mesure où il rattache des faits connus de nous au schéma de l'appareil psychique pourvu d'une orientation. C'est parvenu à ce point que nous voyons pour la première fois combien il valait la peine d'avoir mis en place ce schéma. Car une autre caractéristique de la formation du rêve va s'avérer intelligible rien qu'à l'aide de ce schéma, sans cogitation supplémentaire. Si nous considérons le processus onirique comme une régression au sein de l'appareil psychique dont nous avons fait l'hypothèse, nous voyons alors s'expliquer tout simplement le fait objectif empiriquement constaté que toutes les relations réflexives entre les pensées du rêve se perdent lors du travail onirique, ou ne trouvent |**549**| qu'une

expression laborieuse. Selon notre schéma, ces relations de pensée ne sont pas contenues dans les premiers systèmes *Svr*, mais dans des systèmes situés plus avant et doivent nécessairement perdre leur expression lors de la régression jusqu'aux images perceptives. *Lors de la régression le tissu des pensées du rêve est dissous en son matériau brut.*

Mais par quelle modification alors est rendue possible la régression impossible dans la journée? Nous nous en tiendrons ici à de simples suppositions. Il doit s'agir sans doute de modifications dans les investissements énergétiques des systèmes individuels, par lesquelles ceux-ci sont rendus plus ou moins praticables pour le déroulement de l'excitation ; mais dans chaque appareil de ce type le même effet pourrait être produit pour le cheminement de l'excitation par plus d'une sorte de modifications de ce genre. On songe naturellement aussitôt à l'état de sommeil et à des modifications de l'investissement énergétique qu'il provoque à l'extrémité sensible de l'appareil. Le jour il passe un courant continu qui va du système Y de la *P* à la motilité ; celui-ci prend fin la nuit et ne saurait faire davantage obstacle à un courant inverse de l'excitation. On aurait là, en l'espèce, la « coupure d'avec le monde extérieur », qui dans la théorie de certains auteurs est censée expliquer les caractères psychologiques du rêve (voir p. 54). Mais il faudra pourtant, dans l'explication de la régression du rêve, prendre en considération les autres régressions qui peuvent se produire dans les états de veille morbides. Dans ces formes-là, naturellement, l'explication qui vient d'être donnée nous laisse tomber. La régression se produit malgré le courant sensible ininterrompu dans un sens progrédient.

S'agissant des hallucinations de l'hystérie, de la paranoïa, ou des visions de personnes mentalement normales, je peux fournir comme explication qu'elles correspondent effectivement à des régressions, c'est-à-dire qu'elles sont des pensées transformées en images, et que les seules pensées qui connaissent ces transformations sont celles qui ont un lien intime avec des souvenirs réprimés ou restés inconscients. Par exemple : l'un de mes plus jeunes hystériques, un garçon de douze ans, voit son endormissement empêché par « *des visages verts avec des yeux rouges* » |**550**| qui l'épouvantent. À la source de ce phénomène, il y a le souvenir réprimé, mais jadis conscient, d'un garçon qu'il a vu souvent, quatre ans auparavant, et qui lui offrait le spectacle effrayant de nombreuses turpitudes

enfantines, parmi lesquelles l'onanisme dont lui-même se fait maintenant rétrospectivement le reproche. Sa maman avait remarqué à l'époque que le jeune mal élevé avait le teint *verdâtre* et les yeux *rouges* (entendons : le *bord des yeux rouges*). D'où ce spectre effrayant qui, au reste, n'avait d'autre destination que de lui rappeler une autre prophétie de sa maman, indiquant que ce genre de garçons deviennent débiles, ne peuvent rien apprendre à l'école et meurent jeunes. Notre petit patient fait réellement advenir une partie de la prophétie. Au lycée, il n'avance pas, et comme le montre l'écoute des idées qui lui viennent involontairement à l'esprit, il redoute affreusement la réalisation de la deuxième partie. Le traitement, il est vrai, obtient rapidement ce résultat positif qu'il dort, perd son anxiété et termine son année scolaire avec une mention d'excellence.

Je peux ranger ici la résolution d'une vision qu'une hystérique de quarante ans m'a racontée et qui datait des années où elle n'était pas malade. Un beau matin elle ouvre les yeux et voit son frère dans la chambre, lequel frère pourtant, elle le sait, se trouve à l'asile d'aliénés. Elle a son jeune fils qui dort dans le lit à côté d'elle. Pour que l'enfant ne *prenne pas peur* et ne *fasse pas de convulsions* en apercevant l'*oncle*, elle tire la *couverture* sur lui, après quoi l'apparition disparaît. Cette vision est la réélaboration d'un souvenir d'enfance de la dame, qui certes était conscient, mais qui à l'intérieur d'elle-même se trouvait en relation très intime avec tout le matériau inconscient. Sa nurse lui avait raconté que sa mère, décédée très précocement (elle n'avait elle-même qu'un an et demi à l'époque de sa mort), avait souffert de *convulsions* épileptiques ou hystériques, et ce depuis une *frayeur* que lui avait faite son frère (l'*oncle* de ma patiente) en surgissant devant elle comme un fantôme avec une *couverture* sur la tête. La vision contient les mêmes éléments que le souvenir : l'apparition du frère, la couverture, la frayeur et ses effets. |**551**| Mais les éléments sont rangés dans un nouveau dispositif global et transférés sur d'autres personnes. Le motif manifeste de la vision, la pensée remplacée par elle, est le souci que son jeune fils, qui ressemble tellement, physiquement, à son oncle, pourrait partager le sort de celui-ci.

Les deux exemples mentionnés ici ne sont pas exempts de toute relation à l'état de sommeil, ce qui les rend peut-être inappropriés à la démonstration pour laquelle je les sollicite. Je renvoie donc à mon analyse

d'une paranoïa hallucinatoire[20] et aux résultats de mes études non encore publiées sur la psychologie des psychonévroses, pour souligner avec force que dans ces cas de transformation régrédiente de la pensée, on ne saurait faire l'impasse sur l'influence d'un souvenir réprimé ou demeuré inconscient, le plus souvent infantile. Le souvenir tire en quelque sorte la pensée qui lui est liée, et qui est interdite d'expression par la censure, et l'entraîne dans la régression en ce qu'elle est la forme de figuration dans laquelle il est lui-même psychiquement présent. Je me permets de mentionner ici comme un résultat des études consacrées à l'hystérie le fait que les scènes infantiles (qu'elles soient des souvenirs ou des scénarios imaginaires), quand on parvient à les rendre conscientes, sont vues de manière hallucinatoire et ne se débarrassent de ce caractère qu'au moment où elles sont communiquées. Il est par ailleurs bien connu que même chez les personnes dont les souvenirs, d'habitude, ne sont pas « visuels », les souvenirs d'enfance les plus précoces conservent jusqu'à un âge avancé leur caractère de vivacité sensorielle.

Si l'on se souvient maintenant du rôle qui échoit dans les pensées du rêve aux épisodes vécus dans l'enfance ou aux productions imaginaires appuyées sur eux, du nombre de fois où des morceaux de celles-ci reviennent à la surface dans le contenu onirique, où les désirs du rêve eux-mêmes en sont dérivés, on ne rejettera pas non plus pour le rêve la probabilité que la transformation de pensées en images visuelles puisse être la conséquence de l'*attraction* que le souvenir aspirant à la reviviscence et figuré visuellement exerce sur la pensée coupée de la conscience, et qui se bat pour l'expression. |**552**| Selon cette approche, le rêve pourrait aussi se décrire comme *l'ersatz de la scène infantile modifié par transfert sur quelque chose de récent*. La scène infantile ne peut pas imposer son renouvellement ; elle doit se contenter du retour sous l'espèce du rêve.

Ce renvoi à l'importance paradigmatique, dans une certaine mesure, des scènes infantiles (ou de leurs répétitions dans des productions imaginaires) pour le contenu onirique rend superflue l'une des hypothèses de Scherner et de ses disciples sur les sources internes de stimulation. Scherner fait l'hypothèse d'un état de « stimulus visuel », d'une excitation interne au sein de l'organe de la vue quand les rêves font apparaître une vivacité particulière de leurs éléments visuels ou une richesse particulière

en éléments de ce genre. Point n'est besoin de nous insurger contre cette hypothèse, nous pouvons par exemple nous contenter de statuer que ce genre d'état d'excitation est exclusivement attribuable au système psychique de perception de l'organe visuel, mais nous ferons valoir que cet état d'excitation est un état construit par le souvenir, le ravivement d'une excitation visuelle actuelle en son temps. Je n'ai pas sous la main, dans ma propre expérience, un bon exemple de ce genre d'influence d'un souvenir infantile. Mes rêves sont d'une manière générale moins riches en éléments sensoriels que ce que je dois bien constater en évaluant les rêves des autres. Mais dans le plus beau et le plus vivace de mes rêves de ces dernières années je n'ai aucun mal à ramener la netteté hallucinatoire du contenu onirique à des qualités sensorielles d'impressions récentes et très récentes. J'ai évoqué à la page 467 un rêve dans lequel le bleu profond de l'eau, le brun de la fumée qui sortait des cheminées de bateaux, le brun et le rouge sinistres des grands bâtiments que je voyais, m'avaient laissé une profonde impression. S'il fallait en interpréter un dans le sens du stimulus visuel, ce ne pouvait être que ce rêve-là. Et qu'est-ce qui avait mis mon organe visuel dans cet état de stimulation ? Une impression toute récente qui s'était agrégée à une série d'autres plus anciennes. Les couleurs que je voyais étaient d'abord celles du jeu de construction Ankerstein avec lequel, la veille de mon rêve, les enfants avaient monté un magnifique bâtiment qu'ils avaient voulu me montrer pour que je l'admire. |**553**| On trouvait là le même rouge sinistre sur les grandes pièces du jeu, le bleu et le brun sur les petites. À ces couleurs se sont associées les impressions colorées du dernier voyage en Italie, le beau bleu du fleuve Isonzo et de la lagune, le brun des plateaux du Karst. La beauté des couleurs du rêve n'était qu'une répétition de celle que je voyais dans le souvenir.

Résumons ce que nous avons appris sur cette faculté spécifique qu'a le rêve de reverser son contenu de représentations dans des images sensorielles. Nous n'avons pas expliqué ce caractère du travail onirique, nous ne l'avons pas ramené à des lois connues de la psychologie, mais nous l'avons sorti du lot en ce qu'il suggérait des coordonnées inconnues et nous l'avons distingué en lui donnant le nom de caractère « *régrédient* ». Nous avons estimé que cette régression, partout où elle se présentait, était un effet de la résistance qui s'oppose à la progression par la voie normale de la pensée vers la conscience, ainsi que de l'attraction simultanée que des

souvenirs présents exercent sur cette pensée avec la force de quasi-sensations[21]. Dans le rêve viendrait peut-être s'ajouter pour faciliter la régression la cessation du courant diurne progrédient qui part des organes des sens, facteur auxiliaire qui dans les autres formes de régression doit être équilibré par le renforcement des autres motifs de régression. Nous ne voulons pas oublier non plus de noter que dans ces cas pathologiques de régression, tout comme dans le rêve, le processus de transfert de l'énergie devrait être différent de celui des régressions de la vie psychique normale, dès lors qu'il rend possible un investissement hallucinatoire complet des systèmes perceptifs. Ce que dans l'analyse du travail du rêve nous avons décrit comme la « prise en compte de la figurabilité » devrait sans doute être référé à *l'attraction sélective* des scènes touchées par les pensées du rêve, et remémorées visuellement. |**554**|

[D < Notons encore à propos de la régression qu'elle joue dans la théorie de la formation du symptôme névrotique un rôle qui n'est pas moins important que celui qu'elle joue dans la théorie du rêve. Nous distinguerons dès lors un triple mode de régression : *a*) un mode *topique* au sens du schéma des systèmes Y développé ici. *b*) un mode *temporel* dans la mesure où il s'agit d'un recours rétrospectif à des formations psychiques plus anciennes, et *c*) une régression *formelle* quand des modes primitifs d'expression et de figuration remplacent les modes habituels. Mais ces trois sortes de régression n'en sont au fond qu'une seule et dans la plupart des cas elles coïncident, car ce qui est le plus ancien sur le plan temporel est en même temps ce qui sur le plan formel est primitif et, dans la topique psychique, plus proche de l'extrémité perceptive du schéma. > D]

[E < Nous ne pouvons pas non plus abandonner la question de la régression dans le rêve sans formuler en quelques mots une impression qui s'est déjà imposée à nous à plusieurs reprises et qui reviendra avec plus de force encore après une étude approfondie des psychonévroses, impression selon laquelle le fait de rêver était dans l'ensemble un moment de régression vers les réalités les plus précoces de l'histoire du rêveur, une reviviscence de son enfance, des émois pulsionnels qui y étaient dominants et des modes d'expression dont elle disposait. Derrière cette enfance individuelle nous est alors promis un regard dans l'enfance phylogénétique, dans le développement de l'espèce humaine, dont celui de l'individu

singulier est de fait une répétition abrégée, influencée par les circonstances contingentes de son existence. Nous devinons toute la pertinence des paroles de Fr. Nietzsche, quand il dit que dans le rêve « demeure en vigueur une part ancestrale de la condition humaine, à laquelle on ne peut pratiquement plus accéder directement », et nous sommes amenés à espérer parvenir, par l'analyse des rêves, à la connaissance de l'héritage archaïque de l'être humain, de ce qui lui est psychiquement inné. Il semble que le rêve et la névrose nous ont davantage conservé des antiquités psychiques que ce que nous pouvions supposer, en sorte que la psychanalyse peut revendiquer un rang élevé au sein des sciences qui cherchent à reconstruire les phases les plus anciennes et les plus obscures des premiers temps de l'humanité. > E] |**555**|

Il se pourrait bien que cette première partie de notre emploi psychologique du rêve ne nous satisfasse pas nous-mêmes spécialement. Nous nous consolerons en rappelant que nous sommes obligés de construire à l'aventure dans les ténèbres. Si nous ne sommes pas entièrement tombés dans l'erreur, il faut maintenant que nous partions d'un autre point d'attaque pour aboutir à peu près dans la même région, où peut-être, alors, nous nous y retrouverons mieux.

C

Sur la satisfaction de désir

Le rêve de l'enfant qui brûle, que nous avons mis au début de ce chapitre, nous donne l'occasion bienvenue d'accorder l'attention qu'elles méritent à des difficultés sur lesquelles bute la théorie de la satisfaction de désir. Nous avons tous été certainement décontenancés en apprenant que le rêve ne serait rien d'autre qu'une satisfaction de désir, et cela pas uniquement à cause de la contradiction qu'oppose à cela le rêve d'angoisse. Après que les premières lumières fournies par l'analyse nous avaient appris que derrière le rêve se cachaient du sens et une valeur psychique, nous ne nous serions jamais attendus à une définition aussi unilatérale de ce sens.

Selon la définition correcte mais indigente d'Aristote, le rêve est la pensée continuée jusque dans l'état de sommeil du dormeur en tant qu'il dort. Mais, dès lors que pendant la journée notre pensée produit des actes psychiques aussi divers, jugements, conclusions logiques, réfutations, espoirs, résolutions, etc., par quoi faudrait-il que, la nuit, elle soit contrainte de se borner à la seule production de désirs ? N'y a-t-il pas au contraire nombre de rêves qui font advenir, transformé en figure onirique, un acte psychique d'une autre espèce, par exemple un souci, et ce rêve particulièrement transparent du père, rapporté tout au début, n'est-il pas précisément un rêve de ce genre ? S'agissant de cette lueur qui atteint son œil bien qu'il dorme, il tire la conclusion inquiète qu'une bougie pourrait être tombée et avoir mis le feu au corps du défunt ; il transforme cette conclusion en rêve |**556|** en l'habillant dans une situation qui a un sens et dans un temps présent. Quel est le rôle en l'espèce de la satisfaction de désir, et y a-t-il donc un moyen quelconque de ne pas reconnaître ici le pouvoir supérieur de la pensée qui se prolonge depuis l'état de veille ou qui est suscitée par la nouvelle impression sensorielle ?

Tout cela est juste et nous oblige à examiner de plus près le rôle de la satisfaction de désir dans le rêve et l'importance des pensées vigiles qui se prolongent jusque dans le sommeil.

C'est précisément la satisfaction de désir qui nous a déjà amenés à scinder les rêves en deux groupes. Nous avons trouvé des rêves qui se donnaient ouvertement pour une satisfaction de désir ; et d'autres, dont la satisfaction de désir n'était pas identifiable, et souvent était dissimulée par tous les moyens. Dans ceux-ci nous avons identifié les prestations de la censure onirique. C'est principalement chez les enfants que nous avons trouvé les rêves de désir non défigurés ; il *semblait* aussi – j'insiste sur cette précaution – que de *brefs* rêves de désir explicites se présentaient aussi chez des adultes.

Or, nous pouvons demander d'où provient chaque fois le désir qui se réalise dans le rêve. Mais à quel pôle opposé ou à quelle multiplicité référons-nous ce « d'où » ? Je pense que c'est à l'opposition entre la vie diurne devenue consciente et une activité psychique restée inconsciente qui ne peut se rendre observable que pendant la nuit. Je vois une triple origine possible pour un désir. Il peut 1) avoir été suscité pendant la journée et ne pas avoir trouvé de satisfaction du fait de réalités extérieures ; il reste alors

pour la nuit un désir reconnu et non définitivement réglé ; 2) il peut avoir surgi pendant la journée, mais s'être heurté à un rejet ; il nous reste alors un désir non pas définitivement réglé, mais réprimé ; ou 3) il peut être sans relation à la vie diurne et faire partie de ces désirs qui ne s'animent en nous depuis la sphère réprimée que pendant la nuit. Si nous reprenons notre schéma de l'appareil psychique, nous localiserons un désir du premier type dans le système *Précst* ; du désir de deuxième type nous faisons l'hypothèse qu'il a été refoulé du système *Précst* dans l'*Incst*, |**557**| et que s'il s'est tout simplement conservé, c'est uniquement là ; quant à l'impulsion désirante du troisième type, nous pensons qu'elle est tout simplement incapable de dépasser le système de l'*Incst*. La question est maintenant de savoir si des désirs issus de ces trois sources distinctes ont la même valeur pour le rêve, le même pouvoir de susciter un rêve.

Une vue globale des rêves qui sont à notre disposition pour répondre à cette question nous invite d'abord à ajouter comme quatrième source de désir onirique les impulsions désirantes actuelles surgies pendant la nuit (par exemple celles que déclenchent la soif, le besoin sexuel). Il nous paraît alors vraisemblable que l'origine du désir du rêve ne change rien à son aptitude à susciter un rêve ; je rappelle le rêve de la petite fille qui prolonge la promenade en bateau sur le lac, interrompue pendant la journée, ainsi que les rêves d'enfant qui en sont proches ; ils s'expliquent par un désir diurne non satisfait, mais qui n'a pas été réprimé. On peut montrer nombre d'exemples de ce qu'un désir réprimé dans la journée se donne de l'air dans le rêve ; je pourrais en rapporter ici un autre encore, extrêmement simple. Une dame assez moqueuse dans son genre, dont l'amie, plus jeune qu'elle, s'est fiancée, répond pendant toute la journée à ses connaissances qui lui demandent si elle connaît le fiancé et ce qu'elle pense de lui, par des louanges sans réserve sur lesquelles elle impose en fait le silence à son propre jugement, car elle aurait aimé dire la vérité : *des garçons comme lui on en trouve des douzaines et des douzaines*. La nuit elle rêve que la même question lui est adressée et qu'elle répond par la formule : *pour les commandes ultérieures il suffit d'indiquer le numéro*. En fin de compte, le résultat de nombreuses analyses, c'est que dans tous les rêves soumis à la défiguration, le désir provient de l'inconscient et n'a pas pu devenir perceptible pendant la journée. Et donc tous les désirs semblent d'abord être de même valeur et de même pouvoir pour la formation du rêve.

Je ne peux pas démontrer ici qu'à vrai dire il en va pourtant autrement, mais j'ai tendance à supposer que le désir du rêve relève de facteurs d'apparition plus sérieux. Les rêves d'enfant ne laissent subsister aucun doute quant au fait qu'un désir non réglé pendant la journée peut être le déclencheur du rêve. |**558**| Mais il ne faut pas oublier ceci : il s'agit alors du rêve d'un enfant, d'une impulsion désirante qui a la force propre à l'infantile. Je doute absolument qu'un désir non satisfait pendant la journée suffise chez un adulte à produire un rêve. Il me semble au contraire qu'avec la maîtrise de plus en plus forte de notre vie pulsionnelle par l'activité de pensée, nous renonçons de plus en plus, en la considérant comme inutile, à la formation ou à la conservation de désirs aussi intenses que ceux que connaît l'enfant. Peuvent entrer en jeu, ici, bien sûr, des différences individuelles, tel sujet conservera plus longtemps qu'un autre le type infantile de processus psychiques, de la même façon que des différences du même ordre peuvent concerner l'affaiblissement de l'activité de représentation, qui au départ était clairement visuelle. Mais en général, je crois que chez l'adulte le désir qui subsiste, non satisfait, de la journée ne suffira pas à produire un rêve. Je concède volontiers que l'impulsion désirante qui provient de la sphère consciente fournira une contribution à la suscitation du rêve, mais que vraisemblablement elle s'en tiendra là. Le rêve ne naîtrait pas si le désir préconscient n'était pas capable d'aller chercher un renfort ailleurs.

Et ce, dans l'inconscient. *Je me dis que le désir conscient ne devient excitateur de rêve que lorsqu'il parvient à éveiller un désir inconscient concordant par lequel il se renforce*. D'après ce que me suggère la psychanalyse des névroses, je considère ces désirs inconscients comme constamment activés, prêts à chaque instant à se procurer une expression si l'occasion s'en présente, à s'allier avec un mouvement affectif venu du conscient, à transférer leur forte intensité sur l'intensité plus faible de celui-ci[22]. |**559**| Il faut alors qu'on débouche sur l'apparence que seul le désir conscient se serait réalisé dans le rêve ; simplement, un petit élément attirant l'attention dans la configuration de ce rêve va être pour nous un indice qui nous mettra sur la trace du puissant comparse venu de l'inconscient. Ces désirs toujours en mouvement, et pour ainsi dire immortels, de notre inconscient, qui rappellent les titans de la légende, sur

lesquels pèsent depuis des temps immémoriaux les pesants massifs montagneux roulés sur eux par les dieux victorieux et que font parfois frémir, aujourd'hui encore, les tressaillements de leurs membres ; – ces désirs logés dans le refoulement, dis-je, sont cependant eux-mêmes d'origine infantile, comme nous l'apprenons dans les recherches psychologiques sur les névroses. J'aimerais donc écarter la phrase prononcée antérieurement, selon laquelle l'origine du désir du rêve serait indifférente, et la remplacer par une autre, qui dirait : *le désir qui s'expose dans le rêve ne peut être qu'un désir infantile*. Chez l'adulte il provient alors de l'*Incst* ; chez l'enfant, où la dissociation et la censure entre *Précst* et *Incst* n'existe pas encore, ou ne se construit que de manière progressive, c'est un désir non satisfait, non refoulé de la vie vigile. Je sais que ce point de vue ne peut se démontrer de manière universelle ; mais j'affirme qu'on peut fréquemment le mettre en évidence, y compris là où on ne l'aurait pas soupçonné, et qu'on ne saurait le réfuter de manière générale.

Je fais donc passer à l'arrière-plan pour la formation du rêve les impulsions désirantes subsistant de la vie vigile consciente. Je ne veux pas leur concéder d'autre rôle que celui que j'accorde par exemple, pour le contenu onirique pendant le sommeil, au matériau de sensations actuelles (voir p. 239 et suiv.) ; je reste sur la ligne que me prescrit cette démarche quand je prends en considération maintenant les autres impulsions psychiques qui subsistent de la vie diurne et qui ne sont pas des désirs. Nous pouvons parvenir à mettre provisoirement un terme aux investissements d'énergie de notre vie vigile quand nous décidons de rechercher le sommeil. Ceux qui ont cette capacité sont de bons dormeurs ; on dit que le premier Napoléon était en la matière un modèle du genre. Mais nous n'y arrivons pas toujours, et pas toujours complètement. |**560**| Des problèmes non réglés, des soucis qui nous tourmentent, tout un lot d'impressions qui nous submergent prolongent l'activité pensante jusque dans le sommeil et maintiennent des processus psychiques dans le système que nous avons désigné comme le préconscient. Si nous avons envie de procéder à une répartition de ces mouvements de pensée qui se prolongent dans le sommeil, nous pouvons instituer les groupes suivants : 1. Ce qui pendant la journée n'a pas été mené à son terme du fait d'un empêchement contingent. 2. Ce qui n'a pas été réglé, pas résolu, du fait d'une paralysie de notre faculté de penser. 3. Ce qui a été repoussé et réprimé pendant la

journée. À quoi s'associe un puissant groupe n° 4, activé à longueur de journée dans notre *Incst* par le travail du préconscient. Et enfin un cinquième groupe que nous pouvons articuler ici : celui des impressions indifférentes de la journée, qui pour cette raison même n'ont pas été réglées.

Il ne faudrait pas sous-estimer les intensités psychiques introduites dans l'état de sommeil par ces restes de la vie diurne, *a fortiori* par ceux issus du groupe de ce qui n'est pas résolu. Il est certain que ces excitations luttent aussi pendant la nuit pour trouver une expression, et tout aussi certain que nous pouvons supposer que l'état de sommeil rend impossible la poursuite habituelle du processus d'excitation dans le préconscient et son achèvement par la prise de conscience. Dans la mesure même où nous pouvons prendre conscience de nos processus de pensée par la voie normale, y compris pendant la nuit, nous ne dormons précisément pas. Je ne saurais indiquer ici le type de changement que l'état de sommeil provoque dans le *Précst*[23] ; mais il ne fait pas de doute que la caractéristique psychologique du sommeil doit essentiellement être recherchée précisément dans les changements d'investissement de ce système qui commande également l'accès à la motilité paralysée dans le sommeil. Contrairement à quoi je ne vois aucun facteur tiré de la psychologie du rêve qui nous enjoindrait d'admettre que le sommeil modifie autrement que secondairement quoique ce soit dans les données générales du système *Incst*. Il ne reste donc pas d'autre voie pour l'excitation nocturne dans le *Précst* |**561**| que celle qu'empruntent les excitations de désirs à partir de l'*Incst*. Elle doit rechercher le renforcement dans l'*Incst* et partager les détours des excitations inconscientes. Mais quelle est la position des restes diurnes préconscients par rapport au rêve ? Il ne fait pas de doute qu'ils pénètrent abondamment dans le rêve, qu'ils utilisent le contenu onirique pour s'imposer à la conscience aussi pendant la nuit. Il arrive même qu'ils dominent le contenu onirique, le forcent à prolonger le travail diurne ; il est certain également que les restes diurnes peuvent aussi avoir toute autre espèce de caractère que celui des désirs ; mais il est alors extrêmement instructif et tout à fait décisif pour la théorie de la satisfaction de désir de voir à quelle condition ils doivent se plier pour trouver accueil dans le rêve.

Reprenons maintenant l'un des exemples de rêves précédents, le rêve par exemple où m'apparaît l'ami Otto avec tous les signes de la maladie de

Basedow (p. 276). Pendant la journée j'avais nourri une certaine inquiétude, provoquée par l'aspect extérieur d'Otto, et ce souci me touchait de près, comme tout ce qui concerne cette personne. Je peux supposer qu'il m'avait suivi jusque dans le sommeil. Je voulais sans doute chercher à savoir au mieux de quoi il pouvait bien manquer. Pendant la nuit, ce souci a trouvé une expression dans le rêve que j'ai rapporté, dont le contenu, premièrement, était dénué de sens et, deuxièmement, ne correspondait pas à une satisfaction de désir. Mais j'ai commencé à rechercher d'où pouvait provenir l'expression inadéquate du souci ressenti dans la journée et par l'analyse j'ai trouvé un lien en l'identifiant à un baron L. et en m'identifiant moi-même au professeur R. Pour comprendre pourquoi j'avais dû précisément choisir ce substitut-là de la pensée diurne, il n'y avait qu'une seule explication. Il fallait que je sois toujours prêt dans l'*Incst* à l'identification avec le professeur R., dès lors que grâce à elle s'accomplissait l'un de mes immortels désirs d'enfance, celui de la folie des grandeurs. De vilaines pensées à l'égard de mon ami, assurées pendant la journée d'être repoussées, avaient profité de l'occasion pour s'insinuer là en même temps et se faire connaître, mais le souci de la journée était lui aussi parvenu à une sorte d'expression par un ersatz dans le contenu onirique. La pensée diurne, qui en soi n'était pas un désir, |**562**| mais au contraire une inquiétude, dut se procurer par un moyen quelconque le rattachement à un désir infantile, désormais inconscient et réprimé, qui l'a fait « surgir » alors pour la conscience, quoiqu'arrangé comme il fallait. Plus ce souci a été dominant, plus la liaison à construire a sans doute été violente ; entre le contenu du désir et celui du souci il n'était pas nécessaire qu'une connexion existe, et dans notre exemple, il n'y en avait d'ailleurs aucune.

[E < Il est peut-être judicieux de traiter encore la même question sous la forme d'une enquête sur la façon dont le rêve se comporte quand lui est proposé dans les pensées du rêve un matériau radicalement contradictoire avec une satisfaction de désir, par exemple, donc, des soucis fondés, des supputations douloureuses, des conclusions pénibles. La diversité des réussites possibles du travail onirique peut alors s'articuler comme suit : *a*) Il parvient à remplacer toutes les représentations pénibles par des représentations contraires et à réprimer les affects déplaisants qui y ressortissent. Il en résulte alors un pur rêve de contentement, une « satisfaction de désir » tangible, à laquelle il ne semble rien y avoir à

expliquer davantage. *b*) Les représentations pénibles parviennent, plus ou moins modifiées, mais bien identifiables cependant, dans le contenu manifeste du rêve. C'est le cas qui suscite des doutes sur la théorie du rêve comme satisfaction de désir et qui requiert un examen ultérieur plus poussé. Ce genre de rêves à contenu pénible peuvent soit être ressentis avec indifférence, soit encore provoquer tout l'affect pénible qui semble justifié par leur contenu de représentations, voire mener au réveil sous le coup d'un développement d'angoisse.

L'analyse montre alors que même ces rêves de déplaisir sont des satisfactions de désirs. Un désir inconscient et refoulé, dont la satisfaction ne pourrait être ressentie autrement que comme pénible par le Moi du rêveur, s'est servi de l'occasion qui lui était offerte par le fait que les restes diurnes pénibles demeuraient investis, leur a prêté son soutien et les a rendus, grâce à ce soutien, aptes au service onirique. Mais tandis que dans le cas *a* le désir inconscient coïncidait avec le désir conscient, dans le cas *b*, la dissociation entre l'inconscient et le conscient – entre le refoulé et le Moi – est mise à nu, |**563**| et se trouve alors réalisée la situation du conte des trois vœux accordés au couple par la fée (voir ci-dessous, p. 586). Le contentement que provoque la satisfaction du désir refoulé peut être tellement fort qu'il équilibre les affects pénibles suspendus aux restes diurnes ; le rêve est alors indifférent dans sa tonalité sentimentale, quand bien même d'un côté il est l'accomplissement d'un désir et de l'autre celui d'une crainte. Ou alors, il peut arriver que le moi endormi prenne une part encore plus généreuse à la formation du rêve, qu'il réagisse avec une indignation véhémente à la satisfaction réussie du désir refoulé et même que, sous l'emprise de l'angoisse, il mette fin au rêve. Il n'est donc pas difficile de reconnaître que les rêves de déplaisir et d'angoisse sont tout autant des satisfactions de désirs au sens de la théorie que les rêves de strict contentement.

Les rêves de déplaisir peuvent également être des « *rêves de punition* ». Il faut bien avouer qu'en les reconnaissant comme tels on ajoute quelque chose de neuf, en un certain sens, à la théorie du rêve. Ce qui est satisfait par eux est pareillement un désir inconscient, celui d'une punition du rêveur pour un mouvement désirant illicite et refoulé. Dans cette mesure les rêves se plient à l'exigence soutenue ici que la force motrice de la formation du rêve ait nécessairement été fournie par un désir ressortissant à

l'inconscient. Mais une articulation psychologique plus finement décomposée permet d'identifier la différence par rapport aux autres rêves de désir. Dans les cas du groupe *b*, le désir inconscient et formateur du rêve appartenait au refoulé, dans les rêves de punition, c'est pareillement un désir inconscient, mais que nous devons imputer au « Moi » et non au refoulé. Les rêves de punition renvoient donc à la possibilité d'une participation plus large encore du *Moi* à la formation du rêve. D'une manière générale, le mécanisme de la formation du rêve devient beaucoup plus transparent quand au lieu de l'opposition entre « conscient » et « inconscient » on met celle de « Moi » et « refoulé ». Ceci ne peut se faire sans prendre en considération les processus à l'œuvre dans la psychonévrose et c'est pourquoi cela n'a pas été réalisé dans le présent ouvrage. |**564**| Je remarque simplement que les rêves de punition ne sont pas universellement rattachés à la condition que subsistent des restes diurnes pénibles. Ils surviennent au contraire le plus facilement sous la condition inverse que les restes diurnes soient des pensées de nature satisfaisante, exprimant cependant des satisfactions non autorisées. Il ne parvient alors rien de ces pensées dans le rêve manifeste, hormis leur opposé direct, tout comme c'était le cas dans les rêves du groupe *a*. Le caractère essentiel des rêves de punition demeurerait alors que chez eux ce n'est pas le désir inconscient qui partant du refoulé (du système *Incst*) devient formateur du rêve, mais le désir de punition qui y réagit et qui appartient, bien qu'inconscient (c'est-à-dire préconscient) au Moi[24].

Je voudrais éclairer ici en m'appuyant sur un de mes rêves quelques aspects de ce que je viens d'exposer, et notamment la façon dont le travail du rêve procède avec un reste diurne d'attentes pénibles :

« Début peu clair : *je dis à ma femme que j'ai une nouvelle pour elle, quelque chose de très particulier. Elle prend peur et ne veut rien entendre. Je lui garantis, au contraire, quelque chose qui la réjouira beaucoup, et commence à raconter que le corps des officiers où sert notre fils a envoyé une somme d'argent (5 000 K ?), il est question de reconnaissance, de partage… Cependant je suis passé avec elle dans une petite pièce, une espèce d'office de cuisine, pour aller chercher quelque chose. Tout à coup je vois apparaître mon fils, il n'est pas en uniforme, mais plutôt dans une tenue de sport collante (comme un phoque ?), avec une petite capuche. Il*

monte sur un panier qui se trouve à côté contre une armoire, comme pour aller poser quelque chose sur cette armoire. Je l'appelle, pas de réponse. Il me semble qu'il a le visage ou le front bandé, il s'arrange quelque chose dans la bouche, s'y pousse quelque chose. Ses cheveux par ailleurs ont un reflet gris. Je pense : faut-il qu'il soit épuisé à ce point ? Et est-ce qu'il a de fausses dents ? Avant que je puisse l'appeler de nouveau, je me réveille sans angoisse, mais le cœur battant. Mon réveil indique deux heures et demie. »

Rapporter une analyse complète est cette fois encore impossible. Je me bornerai à relever quelques points décisifs. |**565**| L'occasion du rêve avait été fournie par des attentes qui nous avaient mis à la torture pendant la journée. Une fois de plus, on n'avait pas reçu de nouvelles de notre combattant au front pendant plus d'une semaine. Il est facile de constater que trouve une expression dans le contenu du rêve la conviction qu'il est blessé ou mort. Au début du rêve on remarque l'effort énergique pour remplacer les pensées pénibles par leur contraire. J'ai quelque chose d'extrêmement réjouissant à communiquer, une histoire d'envoi d'argent, de reconnaissance, de partage. (La somme d'argent provient d'un épisode réjouissant survenu dans ma consultation, vise donc tout simplement à détourner du sujet.) Mais cet effort échoue. La mère pressent quelque chose d'affreux et ne veut pas m'écouter. Les déguisements sont d'ailleurs trop minces, partout transparaît la relation à ce qui est censé être réprimé. Si le fils est mort au front, ses camarades renverront ses quelques affaires ; il faudra que je partage ce qu'il lègue entre les frères et sœurs et d'autres ; les distinctions sont souvent décernées à l'officier après sa « mort héroïque ». Le rêve en vient donc à exprimer directement ce qu'au départ il voulait nier, la tendance à satisfaire un désir se remarquant encore par des défigurations. (Le changement de localisation dans le rêve doit sans doute être compris, selon Silberer, comme une symbolique de seuil.) Nous ne devinons pas à dire vrai ce qui lui confère la force motrice requise pour cela. Mais le fils n'apparaît pas ici comme quelqu'un qui « tombe », mais comme quelqu'un qui « grimpe ». D'ailleurs il a été un alpiniste audacieux. Il n'est pas en uniforme, mais en costume de sport, c'est-à-dire qu'à la place de l'accident aujourd'hui redouté est venu s'en mettre un autre, antérieur, qui lui est arrivé en faisant du sport, quand il était tombé au cours d'une randonnée à ski et s'était cassé le fémur. Mais la manière dont il est costumé, qui le fait

ressembler à un phoque, rappelle aussitôt un garçon plus jeune, notre petit-fils qui est si mignon et amusant ; les cheveux gris évoquent ceux de son père, notre gendre, si méchamment touché par la guerre. Où cela nous mène-t-il ? Mais c'est assez. Le lieu, l'office de la cuisine, l'armoire dans laquelle il veut prendre quelque chose (y pose quelque chose dans le rêve) sont autant d'allusions sans équivoque à un accident qui m'est arrivé par ma faute, alors que j'avais plus de deux et pas encore trois ans. |**566**| J'étais grimpé sur un tabouret dans l'office de la cuisine, pour aller chercher quelque chose de bon qui se trouvait sur une armoire ou sur une table. Le tabouret avait basculé et j'avais pris la tranche sous la mâchoire inférieure. De quoi aussi se casser toutes les dents. Un rappel à l'ordre, bien fait pour toi !, s'annonce en l'espèce : c'est un mouvement d'hostilité à l'encontre du hardi guerrier. En approfondissant l'analyse, je découvre ensuite le mouvement affectif caché qui pourrait éprouver un contentement dans l'accident redouté du fils. C'est ce sentiment d'envie à l'égard de la jeunesse que l'homme vieillissant croit avoir radicalement étouffé tout au long de son existence, et donc, il ne fait aucun doute que c'est précisément l'intensité même de la douleur qui m'accablerait si ce genre de malheur se produisait effectivement, qui, pour s'atténuer, va traquer ce genre de satisfaction de désir refoulée. > E]

Je peux donc maintenant caractériser d'un trait précis ce que le désir inconscient signifie pour le rêve. Je veux bien reconnaître qu'il existe toute une classe de rêves pour lesquels l'*incitation* première provient majoritairement, voire exclusivement, des reliquats de la vie diurne, et je crois que même mon désir de devenir enfin un jour professeur extraordinaire aurait pu me laisser dormir tranquillement cette nuit-là si le souci que me causait la santé de mon ami n'était pas resté très actif toute la journée. Mais ce souci n'aurait pas à lui seul fait de rêve ; il fallait que la *force motrice* dont le rêve avait besoin soit assistée de la contribution d'un désir ; c'était l'affaire de mon inquiétude que de se ménager ce genre de désir comme force motrice du rêve. Pour dire les choses par une comparaison : il est tout à fait possible qu'une pensée diurne joue pour le rêve le rôle d'*entrepreneur* ; mais l'entrepreneur, qui, comme on dit, a eu l'idée et l'urgence intérieure de la mettre en œuvre, ne peut pourtant rien faire sans capital ; il a besoin d'un *capitaliste* qui assume la dépense, et ce capitaliste qui pourvoit à la dépense psychique nécessaire au rêve, est à

chaque fois et immanquablement, quelle que puisse être la pensée diurne, *un désir qui vient de l'inconscient*.

D'autres fois, le capitaliste est l'entrepreneur lui-même ; c'est même |**567**| le cas le plus courant pour le rêve. Le travail du jour a impulsé un désir inconscient, et celui-ci crée à son tour le rêve. Là aussi, le déroulement des processus oniriques est parallèle à tous les autres cas de figure possibles du rapport économique employé ici comme exemple ; l'entrepreneur peut contribuer lui-même par un petit quelque chose au capital ; plusieurs entrepreneurs peuvent se tourner vers le même capitaliste ; plusieurs capitalistes peuvent contribuer en commun à rassembler ce qu'il faut pour l'entrepreneur. Et de même, il existe des rêves portés par plus d'un seul désir onirique, et toute une série de variantes encore dont on peut facilement avoir une vue d'ensemble et qui ne présentent plus d'intérêt pour nous. Ce qui manque encore dans ces explications sur le désir du rêve ne pourra être complété que plus tard.

Le *tertium comparationis* des comparaisons employées ici, savoir, la quantité mise à libre disposition dans une mesure calculée, autorise encore une utilisation plus fine pour éclairer la structure du rêve. Dans la plupart des rêves on peut identifier un noyau affecté d'une intensité sensible particulière, comme on l'a développé p. 310. Il s'agit en règle générale de la figuration directe de la satisfaction de désir, car lorsque nous annulons les déplacements opérés par le travail du rêve, nous trouvons l'intensité psychique qui est celle des éléments dans les pensées du rêve remplacée par l'intensité sensorielle des éléments dans le contenu onirique. Souvent les éléments qui sont dans l'entourage de la satisfaction de désir n'ont rien à voir avec son sens, mais s'avèrent être des rejetons de pensées pénibles qui vont à l'encontre du désir. Du fait du lien souvent fabriqué artificiellement avec l'élément central, ils ont cependant reçu tant d'intensité qu'ils sont devenus aptes à la figuration. La puissance figuratrice de la satisfaction de désir se diffuse ainsi sur une certaine sphère de contextualité au sein de laquelle tous les éléments, y compris ceux qui en soi sont dépourvus de moyens, sont élevés à la présentation figurée. Dans les rêves impulsés par plusieurs désirs on parvient facilement à délimiter et distinguer les unes des autres les sphères des différentes satisfactions de désirs singulières, et souvent aussi à comprendre les lacunes dans le rêve comme autant de zones frontières. |**568**|

Cela étant, même si par les remarques qui précèdent nous avons restreint la signification pour le rêve des reliquats diurnes, il vaut la peine cependant de leur accorder encore un peu d'attention. Il faut bien pourtant qu'ils soient un ingrédient nécessaire de la formation du rêve, si nous pouvons être surpris par l'expérience du fait objectif que tout rêve permet d'identifier comme co-présent dans son contenu un rattachement à une impression diurne récente, qui bien souvent est de nature extrêmement indifférente. Nous n'étions pas encore capables de comprendre la nécessité de cet ajout dans le mélange onirique (p. 186). Elle ne se dégage d'ailleurs que si l'on ne perd pas de vue le rôle du désir inconscient et si l'on se renseigne du côté de la psychologie des névroses. Celle-ci nous apprend que la représentation inconsciente en tant que telle est absolument incapable de pénétrer dans le préconscient, et qu'elle ne peut exprimer là un effet qu'en se mettant en relation avec une représentation anodine ressortissant déjà au préconscient, en transférant sur elle son intensité et en se faisant couvrir par elle. Il s'agit là de ce fait objectif qu'on appelle le *transfert*, qui contient l'explication d'un si grand nombre d'événements remarquables dans la vie psychique des névrosés. Le transfert peut laisser inchangée la représentation venue du préconscient, laquelle parvient par là même à une intensité d'une force imméritée, ou alors lui imposer une modification par le contenu de la représentation transférante. On me pardonnera ma tendance à chercher des comparaisons dans la vie quotidienne, mais je suis tenté de dire que ce qui se passe dans la représentation refoulée ressemble fort à ce qui se passe dans notre pays pour ce dentiste américain qui ne peut exercer son art s'il ne se sert pas, pour être couvert juridiquement, de la plaque d'un docteur en médecine dûment diplômé par la faculté. Et de la même manière que ce ne sont pas les médecins les plus occupés qui passent ce genre d'alliance avec le technicien de la dentition, dans l'élément psychique, les représentations qui sont élues pour être la couverture d'une représentation refoulée ne sont pas celles, conscientes ou inconscientes, qui ont elles-mêmes attiré sur elles une part suffisante de l'attention active dans le préconscient. L'inconscient emprisonne de préférence dans les fils de la toile de liaisons qu'il crée les impressions et représentations du préconscient qui, soit, étant indifférentes, sont restées à l'écart de toute prise en compte, soit en ont été rapidement de nouveau écartées par rejet. C'est un théorème bien connu de la théorie de l'association, confirmé par toute

l'expérience, que des représentations |**569**| qui ont accroché un lien très intense dans une direction ont un comportement de refus à l'égard de groupes entiers de liens nouveaux ; j'ai tenté un jour de fonder sur ce théorème une théorie des paralysies hystériques.

Si nous admettons que c'est ce même besoin de transfert, partant des représentations refoulées, et que l'analyse des névroses nous fait découvrir, qui se fait également valoir dans le rêve, alors s'expliquent aussi d'un seul coup deux énigmes du rêve, d'une part, le fait que toute analyse de rêve révèle une insertion d'impression récente, et d'autre part, le fait que cet élément récent est souvent de l'espèce la plus indifférente qui soit. Ajoutons ce que nous avons appris déjà en un autre endroit : que si ces éléments récents et indifférents parviennent si fréquemment dans le contenu onirique en remplacement des plus anciennes des pensées du rêve, c'est parce que dans le même temps ils ont le moins à craindre de la censure de résistance. Mais tandis que l'affranchissement de la censure ne nous éclaire que la préférence accordée aux éléments triviaux, la constance des éléments récents nous fait comprendre le pourquoi de l'obligation du recours au transfert. À la requête du refoulé réclamant un matériau encore libre de toute association les deux groupes d'impressions suffiront, les indifférentes parce qu'elles n'ont offert aucune occasion de liens productifs, les récentes parce que le temps y a manqué.

Nous voyons ainsi que les reliquats diurnes, au nombre desquels nous pouvons maintenant compter les impressions indifférentes, n'empruntent pas seulement quelque chose à l'*Incst*, quand ils obtiennent une participation à la formation du rêve, à savoir la force motrice dont dispose le désir refoulé, mais qu'ils offrent aussi à l'inconscient quelque chose d'indispensable, l'accroche nécessaire pour le transfert. Si nous voulions ici nous engager plus profondément dans les processus psychiques, il nous faudrait éclairer plus nettement le jeu des excitations entre préconscient et inconscient, ce à quoi sans doute pousse l'étude des psychonévroses, |**570**| mais pour quoi le rêve n'offre aucun point d'appui.

Une remarque encore, rien qu'une, sur les reliquats diurnes. Il ne fait pas de doute que ce sont eux, à proprement parler, qui perturbent le sommeil, et non le rêve, qui fait au contraire tout ce qu'il peut pour protéger le sommeil. Nous reviendrons encore là-dessus ultérieurement.

Nous avons jusqu'à présent traqué le désir du rêve, nous l'avons dérivé du domaine de l'*Incst* et avons analysé au sens propre son rapport aux reliquats diurnes, lesquels de leur côté peuvent être des désirs ou des mouvements psychiques d'une autre espèce quelconque, ou simplement des impressions récentes. Nous avons ainsi ouvert un espace pour les revendications que l'on peut élever en faveur de l'importance onirogène du travail mental vigile dans toute sa multiplicité. Il se pourrait même que sur la base de toute la série de nos pensées nous expliquions y compris ces cas extrêmes dans lesquels le rêve, comme continuateur du travail diurne, mène à sa conclusion heureuse une tâche non encore réglée de l'état de veille. Il nous manque simplement un exemple de cette nature pour mettre au jour par son analyse la source de désir infantile ou refoulée dont la sollicitation a renforcé de manière aussi réussie l'effort de l'activité préconsciente. Mais nous ne nous sommes pas rapprochés d'un pas de plus de la solution de l'énigme, de la réponse à la question de savoir pourquoi l'inconscient dans le sommeil ne peut rien fournir d'autre que la force motrice permettant la satisfaction d'un désir. Réponse qui nécessairement projettera une lumière sur la nature psychique du désir. Et que nous allons tenter de donner en nous aidant du schéma de l'appareil psychique.

Nous ne doutons pas que cet appareil lui aussi a atteint sa perfection actuelle par la voie d'un long développement. Essayons de le faire revenir à un stade antérieur de son rendement. Certaines hypothèses qu'il faut fonder sur d'autres bases nous disent que l'appareil a d'abord suivi la tendance à chercher à se maintenir le plus possible à l'écart des stimuli, et que pour cette raison il a adopté dans sa première structure le schéma de l'appareil réflexe qui lui permettait d'évacuer aussitôt par une voie motrice une excitation sensible qui parvenait jusqu'à lui. Mais l'urgence de la vie vient perturber ce fonctionnement simple |**571**| ; l'appareil lui doit aussi l'impulsion initiale du développement ultérieur. L'urgence de la vie s'approche d'abord de lui sous la forme des grands besoins corporels. L'excitation mise en place par le besoin intérieur va se chercher un écoulement dans la motilité, que l'on peut désigner comme « modification intérieure » ou comme « expression du mouvement affectif ». L'enfant qui a faim, complètement démuni, va crier ou gigoter. Mais la situation demeure inchangée car l'excitation qui procède du besoin intérieur ne correspond pas à une force qui viendrait frapper momentanément, mais à une force qui agit

continûment. Il ne peut y avoir de tournant qu'à partir du moment où, d'une manière ou d'une autre, est faite chez l'enfant grâce à l'aide d'autrui *l'expérience de ce qu'est la satisfaction*, qui abolit le stimulus intérieur. Une composante essentielle de cette expérience est l'apparition d'une certaine perception (de la nourriture dans l'exemple) dont l'image mnésique demeure dès lors associée à la trace mémorielle de l'excitation du besoin. Dès qu'ultérieurement ce besoin intervient, il se produira grâce au lien construit un mouvement psychique visant à investir de nouveau l'image mnésique de cette perception et à provoquer de nouveau cette perception elle-même, et donc à proprement parler, à reconstruire la situation de la première satisfaction. Ce que nous appelons un désir est un mouvement de ce genre ; la réapparition de la perception est la satisfaction du désir, et l'investissement complet de la perception à partir de l'excitation d'un besoin est le chemin le plus court qui mène à la satisfaction du désir. Rien ne nous empêche de faire l'hypothèse d'un état primitif de l'appareil psychique dans lequel ce chemin est effectivement parcouru de la sorte, et où donc le fait de désirer débouche sur une hallucination. Cette première activité psychique vise donc une *identité de perception*, entendons, la répétition de la perception rattachée à la satisfaction du besoin.

Il a sûrement fallu une amère expérience de la vie pour modifier cette activité mentale primitive et en faire une activité plus adéquate à une fin, secondaire. La construction de l'identité de perception par la voie régrédiente brève à l'intérieur de l'appareil n'a pas, à un autre endroit, la conséquence liée |**572**| à l'investissement depuis l'extérieur de la même perception. La satisfaction n'intervient pas, le besoin perdure. Pour assurer à l'investissement intérieur la même valeur qu'à l'investissement extérieur il faudrait que celui-ci soit conservé continûment en vigueur, comme cela se produit d'ailleurs effectivement dans les psychoses hallucinatoires et les productions imaginaires liées à la faim, qui épuisent leur prestation psychique dans le *ferme maintien* de l'objet désiré. Pour parvenir à une utilisation plus adéquate de la puissance psychique, il devient nécessaire de retenir la régression complète de telle manière qu'elle ne déborde pas au-delà de l'image mnésique et puisse, quittant celle-ci, trouver d'autres chemins qui mèneront finalement à partir du monde extérieur à la construction de l'identité désirée[25]. Cette inhibition ainsi que le

détournement de l'excitation qui s'ensuit devient la tâche d'un deuxième système qui contrôle la motilité volontaire, c'est-à-dire à la prestation duquel se rattache seulement alors l'utilisation de la motilité à des fins antérieurement remémorées. Mais toute l'activité pensante compliquée qui se file depuis l'image mnésique jusqu'à la construction de l'identité de perception en passant par le monde extérieur ne représente cependant qu'*un détour*, rendu nécessaire par l'expérience, *pour aller vers la satisfaction de désir*[26]. La pensée après tout n'est rien d'autre que le succédané du désir hallucinatoire, et si le rêve est une satisfaction de désir, cela devient précisément évident et va de soi, dès lors que rien d'autre qu'un désir n'est capable de pousser au travail notre appareil psychique. Le rêve qui accomplit ses désirs par la voie régrédiente brève n'a rien fait que nous conserver un échantillon du mode de travail *primaire* de l'appareil psychique, abandonné en raison de son caractère non fonctionnel. Semble exilé dans la vie nocturne ce qui jadis dominait à l'état de veille, quand la vie psychique était encore jeune et inefficace, un peu comme lorsque nous retrouvons dans la chambre des enfants les armes primitives délaissées par l'humanité adulte, les arcs et les flèches. |**573|** *Le fait de rêver est un morceau de la vie psychique infantile dépassée*. Dans les psychoses, ces modes de travail de l'appareil psychique, qui sinon à l'état de veille sont réprimés, se remettront de force en vigueur, puis mettront en évidence leur inaptitude à satisfaire les besoins qui sont les nôtres par rapport au monde extérieur[27].

Les mouvements désirants inconscients aspirent manifestement à se faire valoir aussi pendant la journée et le fait objectif du transfert ainsi que les psychoses nous enseignent qu'ils voudraient, en empruntant la voie qui traverse le système du préconscient, pénétrer jusqu'à la conscience et au contrôle de la motilité. Dans la censure entre *Incst* et *Précst*, dont le rêve nous impose tout simplement de faire l'hypothèse, nous avons donc à identifier et à honorer le gardien de notre santé intellectuelle. Mais dès lors, n'y a-t-il pas une imprudence du veilleur à restreindre son activité pendant la nuit, à laisser venir s'exprimer les mouvements réprimés de l'*Incst*, et rendre de nouveau possible la régression hallucinatoire ? Je ne le pense pas, car lorsque le veilleur critique va se reposer – nous avons les preuves que, cependant, il ne dort pas profondément –, il ferme aussi la porte qui donne

accès à la motilité. Quels que soient les mouvements issus de l'*Incst* ordinairement inhibé qui viennent gambader sur la scène, on peut les laisser tranquilles, ils resteront inoffensifs, parce qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en marche l'appareil moteur, qui seul peut avoir de l'influence, en le modifiant, sur le monde extérieur. L'état de sommeil garantit la sécurité de la citadelle à garder. Sa configuration est moins inoffensive quand le déplacement des forces n'est pas produit par le relâchement nocturne dans la dépense énergétique de la censure critique, mais par un affaiblissement pathologique de celle-ci ou par une intensification pathologique des excitations inconscientes, aussi longtemps que le préconscient est investi et que les portes donnant accès à la motilité sont ouvertes. Le veilleur de garde est alors complètement écrasé, les excitations inconscientes prennent le contrôle du *Précst*, dominent partant de lui nos paroles et nos faits et gestes, ou obtiennent de force la régression hallucinatoire |**574**| et dirigent l'appareil, qui ne leur est pas destiné, au moyen de l'attraction que les perceptions exercent sur la distribution de notre énergie psychique. C'est cet état que nous appelons psychose.

Nous nous trouvons là sur la meilleure voie qui soit pour continuer à travailler à la construction de l'échafaudage psychologique que nous avions abandonné en introduisant les deux systèmes *Incst* et *Précst*. Mais nous avons encore passablement de motifs de nous attarder à cette prise en compte du désir comme unique force motrice psychique pour le rêve. Nous avons bien reçu l'explication selon laquelle, si le rêve est à chaque fois une satisfaction de désir, c'est parce qu'il est une prestation du système *Incst*, qui ne connaît d'autre but à son travail que la satisfaction de désir et ne dispose d'aucune autre force que de celles des mouvements désirants. Si donc, ne serait-ce qu'un moment encore, nous voulons nous accrocher au droit qui est le nôtre de développer à partir de l'interprétation du rêve des spéculations psychologiques qui vont aussi loin, nous avons l'obligation de montrer que ce faisant nous rangeons le rêve dans un ensemble global qui peut embrasser encore d'autres formations psychiques. S'il existe un système de l'*Incst* – ou quelque chose qui lui soit analogue pour nos explications – le rêve ne peut pas être sa seule manifestation ; tout rêve peut être une satisfaction de désir, mais il doit y avoir d'autres formes encore de satisfactions de désirs anormales que les rêves. Et effectivement la théorie de tous les symptômes psychonévrotiques culmine dans l'unique

proposition *qu'ils doivent eux aussi être appréhendés comme des satisfactions de désirs de l'inconscient*[28]. Le rêve, par l'explication que nous en donnons, n'est guère que le premier maillon d'une série extrêmement significative pour le psychiatre, dont la compréhension signifie la solution de la part purement psychologique de la tâche psychiatrique[29]. Mais s'agissant d'autres maillons |**575**| de cette série de satisfactions de désirs, les symptômes hystériques par exemple, je connais un caractère qui leur est essentiel et dont je constate encore l'absence dans le rêve. Je sais en effet, par les recherches auxquelles j'ai souvent fait allusion dans le cours de cette étude, que pour la formation d'un symptôme hystérique il faut que convergent et se rencontrent deux courants de notre vie psychique. Le symptôme n'est pas seulement l'expression d'un désir inconscient réalisé. Il faut encore que vienne s'y ajouter un désir venu du préconscient, qui se satisfait par le même symptôme, en sorte que le symptôme est déterminé *au moins* deux fois, et chaque fois à partir de l'un des systèmes en conflit. Il n'y a pas de limites – tout comme dans le rêve – posées à une autre surdétermination encore. La détermination qui n'a pas ses racines dans l'*Incst*, est régulièrement, autant que je puisse voir, un trait mental de la réaction contre le désir inconscient, par exemple une autopunition. Je puis donc dire de manière tout à fait générale : *un symptôme hystérique ne survient que là où deux satisfactions de désir contraires, chacune prenant sa source dans un autre système psychique, peuvent converger et se rencontrer dans une seule expression*. [E < (Voir sur cette question les dernières formulations que j'ai proposées de la survenue des symptômes hystériques dans l'essai « Les fantasmes hystériques et leur relation à la bisexualité », 1908, *O.C.*, tome VII.) > E] Les exemples ici ne donneraient pas grand-chose, car seul le dévoilement complet des complications auxquelles nous avons affaire peut entraîner la conviction. C'est pourquoi je m'en tiens à la seule affirmation de la thèse et n'en fournirai un exemple ici qu'en raison de son caractère observable, non de sa force de démonstration. Il s'agit donc des vomissements hystériques d'une patiente, qui d'un côté se sont avérés être la satisfaction d'une production imaginaire inconsciente des années de puberté, savoir, du désir d'être continûment enceinte, d'avoir un nombre incalculable d'enfants, auquel est venu s'adjoindre plus tard le prolongement : avec le plus grand nombre

d'hommes possible. À ce désir indomptable était venu s'opposer un puissant mouvement de défense. Mais comme la patiente, à force de vomissements, avait pu perdre sa plénitude physique et sa beauté, en sorte que plus aucun homme n'éprouvait de plaisir à la regarder, le symptôme rendait aussi justice |**576**| au processus mental punitif et pouvait ainsi, autorisé des deux côtés, devenir réalité. C'est cette même manière d'accéder à la satisfaction d'un désir qu'il plut à la reine des Parthes d'adopter à l'endroit du triumvir Crassus. Elle estimait que c'était pour satisfaire un amour vorace de l'or qu'il avait entrepris son expédition. Elle fit donc couler de l'or fondu dans la gorge de son cadavre : « Tiens, voilà, tu as ce que tu voulais. » Du rêve nous savons seulement jusqu'à présent qu'il exprime une satisfaction de désir de l'inconscient. Il semble que le système dominant, le système préconscient, laisse celle-ci se produire après lui avoir imposé certaines défigurations. On n'est d'ailleurs pas en mesure, effectivement, de mettre en évidence d'une manière générale une séquence de pensée qui serait contraire au désir du rêve et se réaliserait dans le rêve comme son antagoniste. Nous n'avons rencontré que ça et là dans les analyses de rêves quelques signes de créations réactives, par exemple la tendresse éprouvée pour l'ami R. dans le rêve de l'oncle (p. 146). Mais nous pouvons trouver à un autre endroit l'ajout issu du préconscient dont l'absence est ici déplorée. Le rêve peut se permettre d'exprimer selon toutes sortes de défigurations un désir venu de l'*Incst*, alors que le système dominant s'est retiré vers le *désir de dormir*, et il réalise ce désir en fabriquant au sein de l'appareil psychique les changements d'investissement possibles pour lui, et finalement maintient ce désir sans discontinuer pendant toute la durée du sommeil[30].

Ce désir de dormir continûment maintenu, qui est celui du préconscient, agit donc, de manière tout à fait générale, sur la formation du rêve en le facilitant. Songeons au rêve du père que la lumière venue de la chambre mortuaire incite à conclure que le corps pourrait avoir pris feu. Nous avons mis en évidence que l'une des forces psychiques qui ont décidé du fait que le père tirait en rêve cette conclusion, au lieu de se laisser réveiller par la lumière, était le désir qui prolonge de cet unique moment la vie de l'enfant qu'il se représente dans le rêve. D'autres désirs issus du refoulé nous échappent vraisemblablement parce que nous ne pouvons pas

faire l'analyse de ce rêve. Mais nous pouvons prendre en sus comme deuxième force motrice de ce rêve |**577**| le besoin de sommeil du père. Le sommeil du père, tout comme la vie de l'enfant est prolongé d'un moment par le rêve. Cette motivation enjoint de laisser faire le rêve, sinon, nécessairement, de nous réveiller. Tout comme dans celui-ci, dans tous les autres rêves le désir de sommeil apporte son soutien au désir inconscient. Nous avons fait état à la page 130 de rêves qui se donnaient carrément pour des rêves de confort. Mais, à proprement parler, tous les rêves peuvent revendiquer cette désignation. C'est dans les rêves de réveil qui travaillent le stimulus sensoriel extérieur de telle manière qu'il devienne compatible avec la prolongation du sommeil, qui le tissent dans la trame d'un rêve pour lui arracher les requêtes qu'il pourrait élever à titre de rappels à l'existence du monde extérieur, que l'on peut identifier le plus aisément l'efficacité du désir de continuer à dormir. Mais ce désir doit tout aussi bien avoir sa part dans l'autorisation délivrée à tous les autres rêves qui ne peuvent secouer l'état de sommeil que de l'intérieur pour le réveiller. Ce que dans certains cas le *Précst* communique à la conscience, quand le rêve y va trop fort : « mais laisse, continue à dormir, ça n'est qu'un rêve », décrit, y compris sans que ça se dise, de manière tout à fait générale, le comportement de notre activité psychique dominante à l'égard de l'activité onirique. Je dois bien en conclure *que pendant tout le temps de l'état de sommeil nous savons tout aussi assurément être en train de rêver que nous savons, par ailleurs, être en train de dormir*. Il est absolument nécessaire de ne pas accorder d'importance à l'objection faite à cela, qui voudrait que notre conscience ne soit jamais dirigée que vers l'un de ces savoirs, et ne le soit vers l'autre que dans une occasion déterminée, quand la censure a le sentiment d'avoir été complètement prise de court. [D < Il existe en revanche des personnes chez qui le maintien nocturne du savoir qu'elles dorment et qu'elles rêvent devient totalement patent, et qui semblent donc avoir en propre une aptitude consciente au pilotage de la vie onirique. Ce genre de rêveur, par exemple, mécontent de la tournure que prend un rêve, l'interrompt sans se réveiller, puis le recommence pour le continuer autrement, exactement comme fait un auteur populaire en donnant à la demande une fin plus heureuse à sa pièce. Ou encore, il va se dire, une autre fois, pendant son sommeil, quand le rêve l'a mis dans une situation sexuellement excitante |**578**| : « Là, je ne veux plus rêver, sinon je vais

perdre mes forces dans une pollution, je préfère me réserver pour une situation réelle. »

Le marquis d'Hervey (Vaschide, p. 139) prétendait avoir acquis un tel contrôle sur ses rêves, qu'il pouvait à son gré en accélérer le cours et leur imprimer la direction qui lui était agréable. Il semble que chez lui le désir de dormir ait accordé de l'espace à un autre désir préconscient, au désir d'observer ses rêves et d'y trouver de l'amusement. Le sommeil est tout aussi compatible avec ce genre de programmation du désir qu'avec l'émission d'une réserve agissant comme une condition du réveil (sommeil des nourrices). Il est bien connu également que chez tous les êtres humains l'intérêt porté au rêve augmente sensiblement le nombre de rêves dont on se souvient après le réveil.

Ferenczi dit encore ceci au sujet d'autres observations du pilotage du rêve : « Le rêve travaille de tous côtés la pensée en train d'occuper la vie psychique, laisse tomber telle image onirique en cas de menace d'échec de la satisfaction du désir, essaie un autre type de solution jusqu'à ce qu'il parvienne enfin à créer une satisfaction de désir qui contente sur un mode compromissif les deux instances de la vie psychique. » > D]

D

Le réveil par le rêve – La fonction du rêve – Le rêve d'angoisse

Depuis que nous savons que le préconscient est réglé pendant la nuit sur le désir de dormir, nous pouvons continuer à étudier le processus onirique en comprenant ce qui se passe. Mais résumons d'abord ce que nous avons appris de lui jusqu'à présent. Il serait donc resté du travail vigile des restes diurnes d'où l'investissement d'énergie n'a pu entièrement se retirer. Ou alors, l'un des désirs inconscients aurait été rendu actif par le travail vigile pendant la journée, ou encore, l'une et l'autre hypothèses |**579|** coïncideraient. Nous avons déjà discuté de la multiplicité des cas possibles ici. Dès le cours de la journée, ou avec l'instauration de l'état de sommeil,

le désir inconscient s'est frayé l'accès aux restes diurnes, a mis en œuvre son transfert sur eux. Il naît alors un désir transféré sur le matériau récent, ou encore, le désir récent réprimé s'est réanimé par une intensification issue de l'inconscient. Il voudrait maintenant progresser jusqu'à la conscience en empruntant la voie normale des processus de pensée, qui passe par le *Précst*, auquel il appartient par une de ses composantes. Mais il se heurte à la censure qui subsiste encore et à l'influence de laquelle il est maintenant soumis. Là, il accepte la défiguration dont la voie était déjà tracée par le transfert sur les données récentes. Jusqu'à présent il est donc en route pour devenir quelque chose de semblable à une obsession, une idée délirante, etc., savoir, une pensée renforcée par transfert, défigurée dans son expression par la censure. Mais voilà, l'état de sommeil du préconscient n'autorise pas que ça continue de progresser. Il est vraisemblable que le système s'est protégé contre l'intrusion en abaissant le niveau de ses excitations. Le processus onirique s'engage donc dans la voie de la régression qui est précisément ouverte par le caractère spécifique de l'état de sommeil, et obéit alors à l'attraction que des groupes de souvenirs exercent sur lui, lesquels ne sont eux-mêmes en partie présents que comme des investissements visuels, et non comme traduction dans les signes des systèmes ultérieurs. Sur la voie qui mène à la régression il acquiert une figurabilité. Nous traiterons plus tard de la compression. Il a maintenant derrière lui la deuxième partie de son parcours, plusieurs fois cassé par un pli. Le fil de la première partie s'est déroulé de manière progrédiente depuis les scènes inconscientes ou les productions imaginaires inconscientes jusqu'au préconscient. La deuxième fait tout ce qu'elle peut à partir de la frontière de la censure pour revenir aux perceptions. Mais quand le processus du rêve est devenu contenu de perception, il a pour ainsi dire contourné l'obstacle qui lui est opposé dans le *Précst* par la censure et l'état de sommeil. Il parvient à attirer l'attention sur lui et à se faire remarquer par la conscience. La conscience en effet, qui signifie pour nous quelque chose comme un organe sensoriel destiné à l'appréhension de qualités psychiques, est à l'état de veille excitable à partir de deux sites. |**580|** En première ligne, à partir de la périphérie de l'appareil tout entier, du système de perception ; et outre cela, à partir des excitations de plaisir et de déplaisir qui se produisent comme étant presque la seule qualité psychique présente lors de transpositions d'énergie au sein de l'appareil. Sinon, tous les processus dans

les systèmes Y, y compris dans ceux du *Précst*, sont dépourvus de toute qualité psychique et ne sont par conséquent pas un objet de la conscience, dans la mesure où ils ne lui procurent pas de plaisir ou de déplaisir qu'elle puisse percevoir. Il faudra nous résoudre à l'hypothèse que *ces délivrances de plaisir et de déplaisir régulent automatiquement le cours des processus d'investissement*. Mais par la suite s'est dégagée la nécessité, pour rendre possibles des prestations plus subtiles, de configurer le déroulement des représentations de façon plus indépendante des signes de déplaisir. À cette fin, le système *Précst* avait besoin de qualités propres qui pourraient attirer la conscience et les a reçues très vraisemblablement par le rattachement opéré entre les processus préconscients et le système mnésique des signes du langage, qui n'est pas dépourvu de qualités. C'est grâce aux qualités de ce système que désormais la conscience, qui n'était auparavant qu'organe sensoriel pour les perceptions, devient aussi organe sensoriel pour une partie de nos processus de pensée. Il y a maintenant pour ainsi dire deux surfaces sensorielles, l'une tournée vers le percevoir, l'autre vers les processus de pensée préconscients.

Je dois faire l'hypothèse que la surface sensorielle de la conscience tournée vers le préconscient est rendue bien plus inexcitable par l'état de sommeil que celle qui est orientée vers les systèmes Y. L'abandon de l'intérêt pour les processus de pensée nocturnes est au reste adéquat. Rien ne doit survenir dans la pensée. Le *Précst* exige de dormir. Mais une fois que le rêve est devenu perception, il est capable d'exciter la conscience par les qualités maintenant acquises. Cette excitation sensorielle accomplit ce en quoi consiste tout simplement sa fonction. Elle dirige, à titre d'attention, une partie de l'énergie d'investissement disponible dans le *Précst* sur ce qui excite. Il faut donc ainsi reconnaître que le rêve *réveille* à chaque fois, fait passer dans l'activité une partie de l'énergie au repos du *Précst*. Il subit alors de la part de celle-ci l'influence que nous avons désignée comme élaboration secondaire avec une prise en compte |**581**| de la cohérence et du caractère compréhensible. Ce qui veut dire que le rêve est traité par elle comme n'importe quel autre contenu de perception ; il est soumis aux mêmes représentations d'attente, dans la mesure où son matériau, précisément, le lui permet. Dans la mesure où, dans cette troisième partie du processus onirique, entre en ligne de compte une direction de déroulement, ce sera de nouveau la direction progrédiente.

Il convient sans doute pour se prémunir contre certains malentendus de dire un mot encore sur les propriétés temporelles de ces processus de rêve. Un raisonnement très séduisant de Goblot, manifestement impulsé par l'énigme du rêve de guillotine de Maury, cherche à montrer que le rêve ne revendique pour lui aucun autre laps de temps que celui de la période de transition entre le sommeil et le réveil. Le réveil prend du temps ; pendant ce temps survient le rêve. On croit que la dernière image du rêve était tellement forte qu'elle a forcé à se réveiller. En réalité, si elle était forte à ce point c'est parce nous étions avec elle déjà si près du réveil : « *Un rêve, c'est un réveil qui commence*.* »

Dugas a déjà signalé avec insistance que Goblot devait écarter beaucoup de faits objectifs pour maintenir le caractère général de sa thèse. Il existe aussi des rêves dont on ne se réveille pas, certains rêves par exemple dans lesquels on rêve que l'on rêve. D'après ce que nous savons du travail du rêve, il nous est impossible d'admettre qu'il ne dure que le temps de la période de réveil. Nous devons bien finir au contraire par estimer vraisemblable que la première partie du travail onirique commence déjà pendant la journée, sous l'influence encore du préconscient. La deuxième partie du travail, la modification par la censure, l'attraction par les scènes inconscientes, la progression vers la perception, tout cela sans doute se prolonge durant toute la nuit, et dans cette mesure il est probable que nous ayons toujours raison quand nous faisons état d'une sensation d'avoir rêvé toute la nuit, quand bien même nous ne savons pas dire quoi. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'admettre que les processus oniriques observeraient vraiment jusqu'à la prise de conscience toute la succession temporelle que nous avons décrite. Qu'il y aurait d'abord le désir du rêve transféré, puis que se produirait la défiguration |**582**| par la censure, et que s'ensuivrait alors le changement de direction de la régression, etc. Nous avons dû construire ce genre de succession lors de la description. Dans la réalité il s'agit sans doute au contraire d'un essayage simultané de telle et de telle voie, d'un balancement de l'excitation entre les différents pôles, jusqu'à ce que finalement, par le jeu de son accumulation la plus adéquate, ce soit l'un des regroupements qui subsiste plutôt que tel autre. J'irais même jusqu'à croire pour ma part, d'après certaines expériences personnelles, que le travail onirique a souvent besoin de plus d'une journée et de plus d'une nuit pour fournir son résultat, ce qui a pour

corollaire que l'art extraordinaire déployé dans l'édification du rêve perd tout son caractère merveilleux. Même la prise en compte du caractère compréhensible à titre d'événement perceptif peut selon moi se mettre à agir avant que le rêve ait tiré à lui la conscience. À partir de là il est vrai que le processus connaît une accélération, puisqu'aussi bien le rêve connaît maintenant le même traitement qu'une quelconque autre chose qui a été perçue. C'est comme avec un feu d'artifice : on l'a installé pendant des heures, et on l'allume en un instant.

Par le travail onirique le processus onirique acquiert alors l'intensité suffisante pour attirer à lui la conscience et réveiller le préconscient, tout à fait indépendamment du moment et de la profondeur du sommeil ; ou bien son intensité n'y suffit pas et il doit rester prêt jusqu'à ce qu'immédiatement avant le réveil l'attention devenue plus mobile vienne lui tendre la main. La plupart des rêves semblent travailler avec des intensités psychiques comparativement minimes, car ils attendent le processus de réveil. Mais ainsi s'explique également qu'en règle générale nous percevions quelque chose de rêvé quand on nous arrache brutalement à un sommeil profond. Le premier regard alors, comme lorsque le réveil est spontané, se porte sur le contenu de perception créé par le travail onirique, et le suivant ensuite sur le contenu venu de l'extérieur.

Mais l'intérêt théorique supérieur se tournera vers les rêves capables de réveiller au beau milieu du sommeil. On peut convoquer ici la notion de finalité, dont la présence est démontrable partout ailleurs, et se demander pourquoi est laissé au rêve, et donc au désir inconscient, le pouvoir de troubler le sommeil, et donc la réalisation du désir préconscient. |**583**| La chose tient sans doute à des relations d'énergie dont l'intelligence nous fait défaut. Si nous l'avions, nous trouverions vraisemblablement que laisser faire le rêve et dépenser à son endroit une certaine attention détachée représentent une économie d'énergie par rapport au cas où il faudrait que l'inconscient soit maintenu pendant toute la nuit dans les mêmes limites que pendant la journée. Comme le montre l'expérience, le fait de rêver, même quand il interrompt plusieurs fois le sommeil pendant la nuit, demeure compatible avec le fait de dormir. On se réveille un moment, puis on se rendort aussitôt. C'est comme quand on chasse une mouche tout en dormant ; on se réveille *ad hoc*. Quand on se rendort, on a écarté la gêne. La satisfaction du désir de sommeil, comme le montrent les exemples connus

du sommeil des nourrices, etc., est parfaitement compatible avec l'entretien d'une certaine dépense d'attention dans une direction précise.

Mais ici demande à se faire entendre une objection appuyée sur une meilleure connaissance des processus inconscients. Nous avons nous-mêmes caractérisé les désirs inconscients comme étant toujours en mouvement. Or, malgré cela, le jour, ils ne seraient pas assez forts pour se rendre perceptibles. Mais lorsque l'état de sommeil perdure et que le désir inconscient a montré qu'il avait la force de donner forme à un rêve et avec lui de réveiller le préconscient, pourquoi cette force s'étiole-t-elle après qu'on a pris connaissance du rêve ? Est-ce que le rêve ne devrait pas au contraire se renouveler continuellement, exactement comme la mouche gênante aime à toujours revenir après qu'on l'a repoussée ? De quel droit avons-nous affirmé que le rêve éliminait la perturbation du sommeil ?

Il est tout à fait exact que les désirs inconscients demeurent toujours en action. Ils constituent des chemins toujours praticables chaque fois qu'un quantum d'excitation se sert d'eux. C'est même une particularité éminente des processus inconscients qu'ils demeurent indestructibles. Dans l'inconscient, rien ne peut être mené à un terme, rien n'y est passé ou oublié. On a de cela l'impression la plus forte en étudiant les névroses, et spécialement celles de l'hystérie. Le chemin mental inconscient qui mène à la décharge dans la crise est de nouveau praticable sitôt qu'il s'est accumulé assez d'excitation. |**584**| La vexation qui s'est produite il y a trente ans, agit encore pendant tous ces trente ans, après qu'elle s'est procuré l'accès aux sources affectives inconscientes, comme si elle était toute récente. Chaque fois que le souvenir qu'on en a est effleuré, elle revit et se montre investie d'une excitation qui se procure dans une crise une évacuation motrice. C'est précisément là que la psychothérapie doit intervenir. Sa mission, c'est de créer pour les processus inconscients un achèvement et un oubli. Ce que nous inclinons en effet à tenir pour allant de soi et à déclarer être l'influence primaire du temps sur les restes mnésiques du psychisme, la pâleur grandissante des souvenirs et la faiblesse affective des impressions qui ne sont plus récentes, tout cela ce sont en réalité des modifications secondaires qui se produisent au prix d'un labeur très pénible. C'est le préconscient qui fait ce travail, *et la psychothérapie ne peut emprunter d'autre voie que celle qui consiste à soumettre l'*Incst *à la domination du* Précst.

Pour le procès d'excitation inconscient pris individuellement, il y a donc deux issues. Ou bien il demeure livré à lui-même et finit alors par percer quelque part et fournir, pour cette fois-là, à son excitation une évacuation dans la motilité, ou bien il est soumis à l'influence du préconscient, et son excitation est alors *ligotée* par celui-ci au lieu d'être *évacuée*. *Mais cette deuxième issue se produit dans le processus onirique*. L'investissement qui parti du *Précst* vient rejoindre le rêve devenu perception, parce qu'il a été dirigé par l'excitation de la conscience, ligote l'excitation inconsciente du rêve et la met hors d'état de nuire en tant que perturbation. Quand le rêveur se réveille un instant, il a effectivement chassé la mouche qui menaçait de perturber son sommeil. Nous pouvons maintenant avoir une petite idée du fait qu'il était effectivement plus adéquat et moins coûteux de laisser faire à sa guise le désir inconscient, de lui dégager l'accès à la régression pour qu'il donne forme à un rêve, et ensuite de lier et d'achever ce rêve par une petite dépense de travail préconscient, plutôt que de tenir l'inconscient par la bride aussi pendant toute la durée du sommeil. |**585|** Il fallait bien sûr s'attendre à ce que le rêve, quand bien même il n'était pas à l'origine un processus finalisé, se serait emparé d'une fonction dans le jeu des forces de la vie psychique. Nous voyons quelle est cette fonction. Il a pris à son compte la mission de ramener sous la domination du préconscient l'excitation de l'*Incst* laissée libre ; en l'espèce, il évacue l'excitation de l'*Incst*, lui sert de soupape, et simultanément, en échange d'une dépense minime d'activité vigile, il garantit le sommeil du préconscient. Il se met ainsi simultanément, tout comme les autres formations psychiques de sa série, en position de compromis, au service de l'un et l'autre systèmes, en satisfaisant les désirs des deux, pour autant qu'ils soient compatibles. Un bref regard sur la « théorie de l'excrétion » de Robert, que nous avons rapportée p. 83, montrera que nous devons donner raison à cet auteur pour ce qui est de la question principale, savoir, la définition de la fonction du rêve, tout en nous écartant de lui pour ce qui est des présupposés et de l'intérêt qu'il accorde au processus onirique[31]. |**586|**

La réserve formulée : *dans la mesure où les deux désirs sont compatibles* contient une indication des cas possibles dans lesquels la fonction du rêve débouche sur un échec. Le processus onirique est d'abord

autorisé comme satisfaction de désir de l'inconscient. Quand cette satisfaction de désir ainsi tentée ébranle si intensément le préconscient que celui-ci ne peut plus garder le repos, le rêve a alors brisé le compromis, il n'a plus rempli la deuxième partie de sa mission. Il est alors aussitôt interrompu et remplacé par le réveil complet. Là encore, à dire vrai, ce n'est pas la faute du rêve si, alors qu'il est normalement le gardien du sommeil, il doit entrer en scène comme perturbateur de celui-ci et cela ne saurait nous barder de préventions contre son caractère finalisé. Ce n'est pas le seul cas dans l'organisme où un dispositif qui par ailleurs est adéquat à une fin devient inadéquat à sa fin et perturbateur, dès lors que quelque chose est changé dans les conditions de sa genèse, et la perturbation sert alors au moins à cette nouvelle finalité qui est d'indiquer la modification et de susciter à son encontre les moyens de régulation de l'organisme. J'ai naturellement en vue ici le cas du rêve d'angoisse, et pour ne pas donner l'impression que j'élude ce témoin à charge contre la théorie de la satisfaction de désir ou que je me heurte à lui, je vais maintenant tâcher d'approcher, au moins par des suggestions, l'explication du rêve d'angoisse.

Qu'un processus psychique qui développe de l'angoisse puisse pour cette raison même être malgré tout une satisfaction de désir, cela ne contient plus de contradiction à nos yeux depuis longtemps. Nous savons nous expliquer ce phénomène en disant que le désir appartient à un système, l'*Incst*, tandis que le système du *Précst* a rejeté et réprimé ce désir[32]. |**587**| L'assujettissement de l'*Incst* par le *Précst*, même dans le cas d'un psychisme en très bonne santé n'est pas total. La mesure de cette répression fournit le degré de notre normalité psychique. Des symptômes névrotiques nous indiquent que les deux systèmes se trouvent en conflit, ils sont les résultats de compromis de ce conflit et mettent provisoirement un terme à celui-ci. D'un côté, ils permettent à l'*Incst* une issue pour l'évacuation de son irritation, lui servent de porte de sortie, et pourtant ils donnent par ailleurs au *Précst* la possibilité de contrôler quelque peu l'*Incst*. Il est instructif, par exemple, de prendre en considération la signification d'une phobie hystérique ou de l'agoraphobie. Imaginons le cas d'un névrosé incapable de traverser seul la rue, ce qu'à juste titre nous annonçons comme « symptôme ». Abolissons ce symptôme en le forçant à faire le geste dont il s'estime incapable. Il s'ensuit un accès d'angoisse, de la même façon que

bien souvent un accès d'angoisse dans la rue est devenu l'occasion de la production d'une agoraphobie. Nous apprenons ainsi que le symptôme a été constitué pour protéger de l'explosion de l'angoisse. La phobie est poussée face à l'angoisse comme une forteresse de frontière.

Nous ne saurions continuer notre discussion sans nous pencher sur le rôle des affects dans ces processus, ce qui n'est possible ici qu'imparfaitement. |**588|** Posons donc la thèse que la répression de l'*Incst* devient avant tout nécessaire parce que le déroulement des représentations abandonné à lui-même dans l'*Incst* développerait un affect qui au départ avait le caractère d'un plaisir, mais qui depuis le processus de *refoulement* porte le caractère du déplaisir. La répression a pour fin, mais aussi comme résultat positif, de protéger du développement de ce déplaisir. La répression s'étend au contenu de représentations de l'*Incst*, parce qu'à partir du contenu de représentations il pourrait s'ensuivre une délivrance du déplaisir. Est posée ici comme fondamentale une hypothèse tout à fait précise sur la nature du développement affectif. Celui-ci est considéré comme une prestation motrice ou sécrétoire, dont la clé d'innervation est située dans les représentations de l'*Incst*. Par le contrôle qui vient du *Précst*, ces représentations sont en quelque sorte étranglées, bridées, inhibées dans leur émission d'impulsions développant de l'affect. Le danger, quand cesse l'investissement venu du *Précst*, consiste donc en ceci que les excitations inconscientes délivrent le genre d'affect qui – du fait du refoulement qui a eu lieu antérieurement – ne peut être perçu que comme déplaisir, comme angoisse.

Ce danger est déchaîné par le laisser-faire accordé au processus onirique. Les conditions pour qu'il devienne réalité sont que des refoulements aient eu lieu et que les mouvements désirants réprimés puissent devenir suffisamment forts. Elles sont donc complètement à l'écart du cadre psychologique de la formation du rêve. N'était cette circonstance que notre question, par cet unique facteur que constitue la libération de l'*Incst* pendant le sommeil, est liée à celle du développement de l'angoisse, je pourrais renoncer à discuter du rêve d'angoisse et m'épargner toutes les obscurités qui lui sont attachées.

La théorie du rêve d'angoisse ressortit, je l'ai déjà exprimé à plusieurs reprises, à la psychologie des névroses. Nous n'avons plus rien à faire avec elle une fois que nous avons montré son point de contact avec la question

du processus onirique. Je ne puis plus faire qu'une seule chose. Comme j'ai affirmé que l'angoisse névrotique provenait de sources sexuelles, je peux soumettre des rêves d'angoisse à l'analyse pour mettre en évidence le matériau sexuel dans les pensées oniriques qui sont les leurs. |**589|**

Je renoncerai ici pour de bonnes raisons à tous les exemples que des patients névrosés m'offrent à foison et privilégierai des rêves d'angoisse de jeunes personnes.

Je n'ai pas, moi-même, fait de rêve d'angoisse proprement dit depuis des décennies. Il en reste un dans ma mémoire, qui date de ma septième ou huitième année, et qu'environ trente ans après j'ai soumis à l'interprétation. Il était très vivant et j'y voyais *ma chère maman avec une expression du visage spécialement tranquille, endormie, elle était transportée dans ma chambre par deux (ou trois) personnes affublées de becs d'oiseau, et déposée sur le lit*. Je me réveillais en pleurs et poussant des cris, troublant ainsi le sommeil de mes parents. J'avais emprunté les personnages extrêmement grands, affublés de becs d'oiseau et bizarrement drapés, aux illustrations de la Bible de Philippson ; je crois que c'étaient des dieux avec des têtes d'épervier tirés d'un bas-relief de tombeau égyptien. Outre cela, l'analyse me dispense le souvenir d'un jeune fils de concierge mal élevé, qui jouait d'habitude avec nous, quand nous étions enfants, sur la pelouse devant la maison ; et je dirais qu'il s'appelait Philipp. J'ai l'impression ensuite que c'est dans la bouche de ce garçon que j'ai entendu pour la première fois le terme vulgaire qui désigne le rapport sexuel[33] et que les lettrés remplacent par un mot latin, « *coïter* », mais qui est signalé avec suffisamment de netteté par le choix des têtes d'épervier. J'ai sûrement deviné la signification sexuelle du terme à la mine qu'a faite ce maître instructeur familier des choses de ce monde. L'expression du visage de ma mère était calquée sur le visage de mon grand-père, que j'avais vu quelques jours avant sa mort, ronflant dans le coma. L'interprétation de l'élaboration secondaire dans le rêve a donc dû être la suivante : ma *mère* meurt, et le bas-relief *funéraire* va également dans ce sens. Sous le coup de cette angoisse je me suis réveillé et n'ai eu de cesse que j'aie réveillé mes parents. Je me rappelle m'être tout à coup calmé quand j'ai vu ma mère, comme si j'avais eu besoin d'être rassuré ; elle n'est donc pas morte ; |**590|** mais l'interprétation secondaire du rêve s'est déjà produite sous l'influence

de l'angoisse que j'ai développée. Non que je fusse angoissé parce que j'avais rêvé que ma mère mourait. Simplement, j'interprétais le rêve de cette manière dans l'élaboration préconsciente parce que j'étais déjà sous la domination de l'angoisse. Mais au moyen du refoulement l'angoisse peut se ramener à d'obscures envies manifestement sexuelles qui avaient trouvé leur bonne expression dans le contenu visuel du rêve.

Un homme de vingt-sept ans, très atteint depuis un an, a rêvé de manière répétée entre onze et treize ans, avec une angoisse très lourde, qu'*un homme avec une hache est à ses trousses ; il voudrait courir, mais il est comme paralysé et fait du sur-place*. C'est là sans doute un bon modèle de rêve d'angoisse très commun et sexuellement insoupçonnable. À l'analyse, le rêveur parvient d'abord à une histoire de son oncle, postérieure pour ce qui est de la date, qui racontait qu'il avait été attaqué la nuit par un individu douteux dans la rue, et conclut lui-même de cette idée qui lui vient qu'il peut avoir entendu parler à l'époque du rêve d'un épisode semblable. À propos de la hache, il se souvient qu'à cette époque de son existence il s'était blessé à la main avec la *hache* en coupant du petit bois. Il passe ensuite sans transition au rapport à son frère cadet, qu'il a l'habitude de maltraiter et de faire tomber, se souvient spécialement d'une fois où il l'a touché à la tête d'un coup de bottine, le faisant saigner, sur quoi sa mère avait dit : j'ai peur qu'un jour il le tue. Et tandis qu'il semble rester ainsi dans le registre de l'*acte violent*, il lui remonte soudain un souvenir de sa neuvième année. Ses parents étaient rentrés tard, ils étaient allés se coucher tandis que lui-même faisait semblant de dormir, après quoi il avait entendu des râles et toutes sortes d'autres bruits qui lui semblaient étranges et avait pu deviner la position dans laquelle se trouvaient l'un et l'autre dans leur lit. Ses autres pensées montrent qu'entre cette relation des parents et son rapport à son jeune frère il avait instauré une analogie. Il subsumait ce qui se passait chez les parents sous la notion d'*acte violent* et de *bagarre*. |**591|** Une preuve pour lui de cette façon de voir était qu'il avait noté souvent la présence de *sang* dans le *lit* de sa *mère*.

Que les rapports sexuels des adultes semblent aux enfants qui s'en rendent compte quelque chose d'étrange et inquiétant et qu'ils provoquent chez eux de l'angoisse est, je dirai, une donnée de l'expérience de tous les jours. J'ai pour cette angoisse fourni l'explication qu'il s'agit d'une excitation sexuelle qui n'est pas maîtrisée par la compréhension de ce qui se

passe, qui se heurte aussi sans doute à un refus parce que les parents y sont impliqués et pour cette même raison se transforme en angoisse. Dans une période encore antérieure de l'existence, le mouvement sexuel vers la moitié de sexe opposé dans le couple parental ne se heurte pas encore à un refoulement et s'exprime librement comme nous l'avons appris (p. 263).

J'appliquerais sans aucune réserve la même explication aux accès d'angoisse nocturnes si fréquents chez les enfants et accompagnés d'hallucinations (*pavor nocturnus*). Il ne peut s'agir, là encore, que d'émois sexuels non compris et refusés, dans la consignation desquels vraisemblablement on établirait une périodicité temporelle, dès lors qu'une accentuation de la libido sexuelle peut être produite aussi bien par des impressions excitatrices contingentes que par les processus de développement spontanés, intervenant par poussées.

Le matériau d'observation requis pour mener à bien cette explication me fait défaut[34]. En revanche, les pédiatres semblent quant à eux manquer de la perspective qui seule leur permettrait la compréhension de toute la série de phénomènes, tant du côté somatique que du côté psychique. J'aimerais citer, en guise d'exemple particulièrement drôle de la manière dont, aveuglé par les œillères de la mythologie médicale, on peut passer à côté de la compréhension de cas de ce genre, le cas suivant, que j'ai trouvé dans la thèse de Debacker sur le *pavor nocturnus* (1881, p. 66).

Un garçon de treize ans, de santé fragile s'est mis à être angoissé et rêveur, son sommeil a fini par être agité et interrompu presque une fois toutes les semaines par un sévère accès d'angoisse avec des hallucinations. |**592|** Le souvenir qu'il avait de ces rêves était toujours très net. Il a ainsi pu raconter que le Diable lui avait crié : maintenant on te tient, maintenant on te tient, et ensuite ça avait senti la poix et le soufre, et le feu avait brûlé sa peau. La frayeur le tirant alors de ce rêve, au début il ne pouvait pas crier, jusqu'à ce qu'enfin sa voix se libère et qu'on l'entende dire nettement : « non, non, pas moi, je n'ai rien fait », ou encore : « s'il vous plaît, non, je ne le ferai plus ». Parfois il disait aussi : « Albert n'a pas fait ça. » Par la suite il évitait de se déshabiller, « parce que le feu ne l'atteignait que lorsqu'il était déshabillé ». Au milieu de ces rêves diaboliques qui mettaient sa santé en péril, on l'envoya à la campagne, là il se remit en un an et demi et avoua, une fois qu'il eut quinze ans : « *Je n'osais pas l'avouer, mais*

j'éprouvais continuellement des picotements et des surexcitations aux parties[35] *; à la fin, cela m'énervait tant que plusieurs fois, j'ai pensé me jeter par la fenêtre du dortoir**. »

Il n'est véritablement pas difficile de deviner, 1) que le garçon, dans des années antérieures, s'était masturbé, qu'il l'avait vraisemblablement nié et qu'il était menacé de lourdes punitions pour cette vilaine habitude. (Son aveu : *je ne le ferai plus**, sa dénégation : *Albert n'a jamais fait ça**.) 2) que sous l'effet de la poussée pubertaire la tentation de se masturber s'était réveillée dans la titillation génitale ; mais que maintenant, 3) une guerre de refoulement éclatait en lui, réprimant la libido et la transformant en angoisse, laquelle angoisse offrait l'hospitalité sur le tard aux punitions qui jadis étaient menaçantes.

Écoutons en revanche les conclusions que tire de cela notre auteur (p. 69) : « Il ressort de cette observation que 1) l'influence de la puberté chez un enfant de santé affaiblie peut entraîner un état de grande faiblesse, et qu'il peut survenir une *anémie cérébrale très sévère*[36].

2) Cette anémie cérébrale engendre une modification du caractère, des hallucinations démoniaques et des angoisses nocturnes, et parfois aussi diurnes, très violentes. |**593**|

3) Cette démonomanie et les autoreproches du garçon renvoient aux influences de l'éducation religieuse qui avaient agi sur lui dans son enfance.

4) Toutes les manifestations ont disparu à la suite d'un séjour prolongé à la campagne, grâce à l'exercice physique et au retour des forces, une fois la puberté écoulée.

5) On peut éventuellement imputer à l'hérédité et à une ancienne syphilis du père une influence prédisposante à la genèse de cet état cérébral chez l'enfant. »

Conclusion : « *Nous avons fait entrer cette observation dans le cadre des délires apyrétiques d'inanition, car c'est à l'ischémie cérébrale que nous rattachons cet état particulier**. »

E

Processus primaire et processus secondaire – Le refoulement

En me risquant à tenter de pénétrer plus profondément dans la psychologie des processus oniriques, j'ai entrepris une tâche difficile, quelque peu au-dessus de mes forces, en outre, dans l'art de l'exposition. Restituer la simultanéité d'un ensemble aussi complexe, par une description qui instaure une succession, et ce faisant paraître exempt de présupposés dans la mise en place de chaque position sont des exigences qui finiront par excéder mes facultés. Je paie le prix maintenant de l'impossibilité de suivre dans l'exposition de la psychologie du rêve l'ordre du développement historique de mes idées sur la question. Les points de vue que j'adopte pour appréhender le rêve m'ont été fournis par des travaux antérieurs sur la psychologie des névroses, et auxquels cependant je suis forcé de faire sans arrêt référence, alors que je voudrais procéder en sens inverse et parvenir en partant du rêve au point de jonction avec la psychologie des névroses. Je connais toutes les sortes de gêne qui en résultent pour le lecteur ; mais je ne sais aucun moyen de les éviter.

Non content de cet état de choses, j'aimerais m'attarder à un autre de mes points de vue, qui me semble relever la valeur de mes efforts. |**594|** Je me suis trouvé au départ devant une question dominée dans les opinions des auteurs par les contradictions les plus vives, comme l'a montré l'introduction dans la première section. Après notre propre élaboration des problèmes du rêve une place a été faite à la plupart de ces vues contradictoires. Nous n'avons dû nous-mêmes contredire que deux des opinions exprimées, celle selon laquelle le rêve serait un processus dénué de signification, et celle selon laquelle ce processus serait somatique ; mais sinon, nous avons pu donner raison, quelque part ici ou là dans cet ensemble complexe, à toutes les opinions contradictoires entre elles, et mettre en évidence qu'elles avaient dégagé quelque chose de juste. Que le rêve prolonge les incitations et les intérêts de la vie diurne, cela a été confirmé de manière tout à fait générale par le dévoilement des *pensées* cachées du *rêve*. Celles-ci ne se préoccupent que de ce qui nous paraît important et nous intéresse puissamment. Le rêve ne se mêle pas de peccadilles. Mais nous avons aussi fait place à l'idée contraire que le rêve ramasse les déchets indifférents du jour et ne peut s'emparer d'un intérêt

majeur du jour tant qu'il ne s'est pas soustrait plus ou moins au travail vigile. Nous avons trouvé que ceci valait pour le *contenu du rêve*, qui donne aux pensées du rêve une expression modifiée par défiguration. Le processus onirique, avons-nous dit, pour des raisons qui tiennent au mécanisme associatif, s'empare plus facilement du matériau de représentations récent ou indifférent que l'activité mentale vigile n'a pas encore mis sous séquestre, et pour des raisons de censure transfère l'intensité psychique de ce qui est significatif, mais aussi de ce qui est choquant, sur ce qui est indifférent. L'hypermnésie du rêve et la possibilité qu'il a de recourir au matériau de l'enfance sont devenus des piliers de notre doctrine. Dans notre théorie du rêve nous avons attribué au désir issu de l'infantile le rôle de moteur indispensable à la formation du rêve. Il ne pouvait naturellement pas nous venir à l'esprit de douter de l'importance expérimentalement démontrée des stimuli sensoriels extérieurs pendant le sommeil, mais nous avons mis ce matériau dans le même rapport au désir du rêve que les reliquats de pensée subsistant du travail diurne. |**595|** Que le rêve interprète le stimulus sensoriel objectif à la façon d'une illusion, c'est une chose que nous n'avons nul besoin de contester ; mais nous avons ajouté le motif de cette interprétation, laissé sans précision par les auteurs. Le résultat de l'interprétation est tel que l'objet perçu devient inoffensif pour la perturbation du sommeil et utilisable pour la satisfaction du désir. Quant à l'état d'excitation subjectif des organes sensoriels pendant le sommeil, qui semble mis en évidence par Trumbull Ladd, nous ne lui accordons certes pas la valeur d'une source onirique particulière, mais nous savons l'expliquer par la vivification régrédiente des souvenirs qui agissent derrière le rêve. Il est même resté dans notre conception pour les sensations organiques internes, volontiers considérées comme pivot de l'explication du rêve, un rôle sans doute plus modeste il est vrai. Celles-ci – la sensation de chuter, de planer, d'être bloqué – représentent pour nous un matériau disponible en tous temps, dont le travail onirique se sert chaque fois que nécessaire, pour exprimer les pensées du rêve.

Que le processus onirique soit un processus rapide, momentané, nous semble exact pour la perception par la conscience du contenu onirique préconstitué. Pour les parties précédentes du processus onirique nous avons estimé vraisemblable un déroulement lent, ondulant. Pour ce qui est de l'énigme du contenu onirique surabondant qui se trouve compressé dans un

moment extrêmement bref nous avons pu fournir notre contribution en expliquant qu'il s'agit là de la mobilisation de créations déjà prêtes de la vie psychique. Que le rêve soit défiguré et mutilé par le souvenir, nous avons trouvé cela exact, mais ne constituant pas un obstacle, car ce n'est là que la dernière partie manifeste d'un travail de défiguration à l'œuvre depuis le début de la formation du rêve. Dans la lutte acharnée et en apparence fermée à toute réconciliation entre les protagonistes, pour savoir si la vie psychique dort pendant la nuit ou dispose de toute sa faculté de prestation comme dans la journée, nous avons pu donner raison aux deux parties, et cependant pas entièrement raison. Dans les pensées du rêve nous avons trouvé les preuves d'une prestation intellectuelle extrêmement complexe, travaillant avec presque tous les moyens de l'appareil psychique ; toutefois on ne peut écarter l'idée que ces pensées du rêve soient nées pendant la journée, et il est inévitable d'admettre qu'il existe |**596**| un état de sommeil de la vie psychique. Et ainsi même la théorie du sommeil partiel a pu faire valoir des prétentions. Toutefois ce n'est pas dans la ruine des cohérences psychiques globales que nous avons trouvé la caractéristique de l'état de sommeil, mais dans le réglage du système psychique dominant dans la journée sur le désir de dormir. Le détournement par rapport au monde extérieur a également conservé sa signification pour notre approche ; quoique n'étant pas le seul et unique facteur, il aide à rendre possible la régression de la figuration onirique. Le renoncement à la conduite volontaire du déroulement des représentations est incontestable ; mais la vie psychique n'est pas pour autant dépourvue de but, car nous avons appris qu'après l'abandon des représentations de but à atteindre voulues, d'autres non voulues prennent le contrôle des choses. Nous n'avons pas seulement reconnu le caractère lâche du lien associatif dans le rêve, mais aussi attribué à sa domination une ampleur bien plus grande que ce que l'on pouvait supputer. Et cependant nous avons trouvé qu'il n'était que l'ersatz obtenu par la contrainte d'un autre lien, correct et sensé. Certes, nous avons, nous aussi, parlé de l'absurdité du rêve ; mais des exemples ont pu nous faire comprendre à quel point le rêve était malin quand il se donnait pour absurde. S'agissant des fonctions reconnues au rêve, nous n'émettons aucune espèce d'objection. Que le rêve soulage les âmes comme une soupape, et que, pour reprendre l'expression de Robert, toutes sortes de choses nocives soient rendues non nocives par la production de

représentations dans le rêve, ce ne sont pas seulement des thèses qui coïncident exactement avec notre théorie de la satisfaction duale du désir par le rêve : cela devient aussi pour nous plus facile à comprendre, y compris selon ses propres termes, que chez Robert. On retrouve chez nous, dans le laisser-faire accordé au rêve par l'activité préconsciente, sa libre déambulation de l'âme dans le jeu de ses facultés. Le « retour au point de vue embryonnaire de la vie psychique dans le rêve » et la remarque de Havelock Ellis, « *an archaic world of vast emotions and imperfect thoughts*[37] », nous semblent d'heureuses anticipations de nos propres développements, qui posent que des modes de travail *primitifs*, réprimés le jour, sont impliqués dans la formation du rêve ; nous avons pu faire nôtre dans sa complète extension l'affirmation de Sully selon laquelle « le rêve ramène les personnalités antérieures qui se sont développées en nous successivement, |**597**| notre ancienne façon de voir les choses, des impulsions et des modes de réaction qui ont dominé chez nous il y a très longtemps » ; comme chez Delage, le « *réprimé* » devient chez nous le ressort de l'activité onirique.

Nous avons reconnu dans toute leur extension le rôle que Scherner attribue à la production imaginaire du rêve et les interprétations de Scherner lui-même, mais nous avons dû leur assigner une autre localisation, en quelque sorte, au sein du problème. Ce n'est pas le rêve qui donne forme à la production imaginaire, mais c'est l'activité imaginaire inconsciente qui a la plus grande part dans la formation des pensées du rêve. Nous restons l'obligé de Scherner pour ce qu'il nous a indiqué quant à la source des pensées du rêve ; mais presque tout ce qu'il attribue au travail du rêve doit être imputé à l'activité de l'inconscient qui reste plein de vivacité pendant la journée, et ne fournit pas moins les incitations destinées au rêve que celles qui sont destinées aux symptômes névrotiques. Nous avons dû dissocier le travail du rêve de cette activité en ce qu'il est quelque chose de totalement différent et de loin plus resserré. Enfin, nous n'avons absolument pas abandonné la relation du rêve aux troubles psychiques, mais l'avons au contraire plus solidement fondée sur un sol nouveau.

Nous trouvons ainsi, tenus dans un même ensemble par ce qu'il y a de nouveau dans notre théorie du rêve comme par une unité supérieure, les résultats les plus divers et les plus contradictoires de la littérature, insérés

dans notre édifice, nombre d'entre eux étant tournés autrement, très peu complètement rejetés. Mais notre propre construction est, elle aussi, encore inachevée. Outre les nombreuses obscurités que nous avons attirées sur nous en pénétrant plus avant dans les ténèbres de la psychologie, il semble que nous soyons encore accablés par une nouvelle contradiction. D'un côté, nous avons fait surgir les pensées du rêve comme le produit d'un travail mental tout à fait normal, mais par ailleurs, nous avons découvert parmi les pensées du rêve, et à partir de celles-ci jusque dans le contenu onirique, toute une série de processus de pensée totalement anormaux, que nous répétons ensuite dans l'interprétation du rêve. Tout ce que nous avons appelé « travail du rêve » semble tellement s'éloigner des processus connus et reconnus de nous comme corrects, que les jugements les plus durs des auteurs sur la faiblesse des prestations psychiques fournies par l'activité onirique ne peuvent sans doute que nous sembler tout à fait mérités. |**598|**

Parvenus à ce point nous ne nous procurerons peut-être de secours et d'explications qu'en continuant encore d'avancer. Je prendrai l'une des constellations qui mènent à la formation du rêve :

Nous avons appris que le rêve remplaçait un certain nombre de pensées provenant de notre vie diurne et articulées de manière parfaitement logique. En conséquence de quoi nous ne pouvons douter que ces pensées soient issues de notre vie mentale normale. Toutes les qualités que nous trouvons très estimables dans nos démarches de pensée et par lesquelles celles-ci se distinguent comme autant de prestations complexes d'un ordre supérieur, nous les retrouvons chez les pensées du rêve. Mais on n'est pas obligé d'admettre que ce travail mental a été accompli pendant le sommeil, ce qui plongerait dans un grave égarement la représentation de l'état de sommeil psychique à laquelle nous nous sommes fermement tenus jusqu'à présent. Ces pensées peuvent au contraire fort bien provenir de la journée, s'être prolongées, sans que notre conscience les remarque, à partir de leur coup d'envoi, et se sont ensuite trouvées déjà là toutes prêtes au moment de l'endormissement. Si nous avons à prendre quoi que ce soit dans cet état de choses, ce sera tout au plus la preuve *que les prestations mentales les plus complexes sont possibles sans la coopération de la conscience*, ce qu'au demeurant il nous avait bien fallu découvrir dans la moindre psychanalyse d'un hystérique ou d'une personne souffrant d'obsessions. Ces pensées de rêve ne sont assurément pas en soi incapables de conscience ; si pendant la

journée elles n'ont pas accédé à la conscience, cela peut tenir à diverses raisons. La prise de conscience est liée à la direction prise par une fonction psychique précise, qui est l'attention, et qui à ce qu'il semble n'est déployée qu'en quantité déterminée, laquelle peut avoir été détournée du procès de pensée concerné par d'autres buts. Il y a une autre façon pour ce genre de démarche mentale d'être laissé à l'écart de la conscience : nous savons par notre réflexion consciente qu'en déployant de l'attention nous suivons une voie déterminée. Si, suivant cette voie, nous parvenons à une représentation qui ne résiste pas à la critique, nous brisons là, nous laissons tomber l'investissement d'attention. Or il semble que la démarche de pensée commencée et abandonnée peut ensuite continuer de se filer sans que l'attention se tourne de nouveau vers elle, à condition qu'elle n'atteigne pas à un endroit une intensité particulièrement élevée qui force l'attention. |**599**| Un rejet initial, résultant par exemple d'un jugement conscient la déclarant inexacte ou inutilisable pour la finalité actuelle de l'acte de pensée peut donc être la cause de ce qu'un procès de pensée se prolonge, sans être remarqué par la conscience, jusqu'à l'endormissement.

Disons pour résumer que nous appelons démarche *préconsciente* ce genre de démarche de pensée, que nous la tenons pour parfaitement correcte, et qu'elle peut tout aussi bien être une démarche simplement négligée, qu'une démarche interrompue, réprimée. Disons aussi sans ambages de quelle manière nous nous figurons concrètement le déroulement des représentations. Nous pensons qu'à partir de la représentation d'un but à atteindre un certain niveau d'excitation, que nous appelons « énergie d'investissement » est déplacé le long des voies associatives choisies par cette représentation de but à atteindre. Une démarche de pensée « négligée » n'a pas reçu d'investissement de ce genre. D'une démarche de pensée « réprimée » ou « rejetée » il a été retiré. Les deux sont abandonnées à leurs propres excitations. La démarche de pensée investie d'un but devient capable, sous certaines conditions, d'attirer sur elle l'attention de la conscience et il lui échoit, du coup, par la médiation de celle-ci un « surinvestissement ». Il faudra que nous mettions au net un peu plus tard les hypothèses que nous faisons sur la nature et la prestation de la conscience.

Une démarche de pensée ainsi mise en mouvement dans le préconscient peut s'éteindre spontanément ou se conserver. Nous nous

représentons la première issue en voyant son énergie diffuser dans toutes les directions associatives qui partent d'elle, mettre toute la chaîne de pensées dans un état d'excitation qui tient un moment, mais s'estomper ensuite dès lors que l'excitation en demande d'évacuation se mue en un investissement apaisé. Quand c'est cette première issue qui intervient, le processus n'a par la suite aucune importance pour la formation du rêve. Mais à l'affût dans notre préconscient il y a d'autres représentations de but à atteindre, qui proviennent des sources de nos désirs inconscients et toujours pleins de vie. Celles-ci peuvent s'emparer de l'excitation dans la sphère de pensées abandonnée à elle-même, elles établissent la liaison |**600**| entre cette sphère et le désir inconscient, lui *transfèrent* l'énergie propre au désir inconscient, et à partir de là la démarche de pensée négligée ou réprimée est en état de se maintenir, bien que par ce renforcement elle ne reçoive pas le droit de revendiquer quelque accès à la conscience. Nous pouvons dire que la démarche de pensée jusqu'à présent préconsciente *a été tirée dans l'inconscient*.

D'autres constellations à l'origine de la formation du rêve seraient que la démarche de pensée préconsciente se trouvait d'emblée en liaison avec le désir inconscient et que pour cette raison elle s'est heurtée à un refus du côté de l'investissement de but dominant, ou encore qu'un désir inconscient s'est mis en mouvement pour d'autres raisons (somatiques par exemple) et, sans que rien vienne à sa rencontre, recherche un transfert dans les restes psychiques non investis par le *Précst*. Les trois cas, en fin de compte, se retrouvent dans un seul et même résultat, savoir, qu'une séquence de pensées se met en place dans le préconscient, et que, laissée à l'abandon par l'investissement préconscient, elle a trouvé un investissement à partir du désir inconscient.

À partir de là, la séquence de pensées subit une série de mutations que nous ne reconnaissons plus comme des processus psychiques normaux et qui donnent un résultat déconcertant pour nous, une formation psychopathologique. Relevons ces mutations et regroupons-les :

1) Les intensités des représentations individuelles deviennent aptes à une évacuation d'un niveau correspondant à leur degré tout entier, et passent d'une représentation à l'autre, en sorte qu'il se forme des représentations individuelles pourvues d'une grande intensité. Dès lors que ce processus se répète plusieurs fois, l'intensité de toute une séquence de

pensées peut en fin de compte être recueillie dans un seul et unique élément de représentation. C'est là le fait objectif de la *compression* ou de la *condensation*, dont nous avons fait la connaissance lors du travail du rêve. C'est à lui qu'est principalement imputable l'impression déroutante que fait le rêve, car rien d'analogue à ce travail ne nous est connu dans la vie psychique normale et accessible à la conscience. Nous avons ici aussi des représentations qui ont une grande importance psychique en tant que points nodaux ou que résultats ultimes |**601|** de chaînes de pensées complètes, mais cette valeur propre ne se manifeste dans aucun caractère *tombant sous le sens* pour la perception intérieure ; ce qui est représenté en elle n'en devient en aucune manière plus intense pour autant. Dans le processus de condensation toute cohérence psychique d'ensemble se transpose en *l'intensité* du contenu de représentations. C'est la même chose que si dans un livre je faisais imprimer en caractères gras ou espacés un mot auquel j'attribue une valeur éminente pour la compréhension du texte. Dans le discours oral je prononcerais le même mot fort et lentement, je l'accentuerais en insistant. La première comparaison mène immédiatement à un exemple emprunté au travail du rêve (la *triméthylamine* dans le rêve de l'injection d'Irma). Les historiens de l'art attirent notre attention sur le fait que les sculptures historiques les plus anciennes obéissent à un principe semblable en exprimant le rang des personnes figurées par la taille de l'image. Le roi est fait deux ou trois fois plus grand que les gens de sa suite ou que l'ennemi vaincu. Une sculpture de l'époque romaine se servira pour les mêmes fins de moyens plus affinés. Elle mettra le personnage de l'empereur au milieu, le montrera dressé de toute sa hauteur, appliquera un soin particulier à bien dessiner ses formes, mettra les ennemis à ses pieds, mais n'en fera plus un géant parmi des nains. Ceci dit, le geste de l'inférieur qui s'incline devant son supérieur dans notre propre milieu est aujourd'hui encore un écho de ce vieux principe de figuration.

La direction dans laquelle progressent les condensations du rêve est prescrite, d'un côté, par les relations préconscientes correctes des pensées du rêve, d'un autre côté par l'attraction des souvenirs visuels présents dans l'inconscient. La réussite du travail de condensation consiste à atteindre les intensités requises pour percer dans les systèmes perceptifs.

2) Grâce à une libre transférabilité des intensités, et au service de la condensation, il se forme de nouveau des *représentations médianes*, des

compromis en quelque sorte (voir les nombreux exemples). Et, pareillement, il se forme quelque chose d'inouï dans le cours normal des représentations, |**602**| où ce qui importe avant tout c'est le choix et le ferme maintien de l'élément de représentation « juste ». En revanche, il se produit de manière extraordinairement fréquente des formations mixtes et de compromis, quand nous cherchons l'expression verbale pour les pensées préconscientes, formations qui sont formulées comme des espèces de « *lapsus linguae*[38] ».

3) Les représentations qui se transfèrent leurs intensités les unes aux autres se trouvent être dans les *relations mutuelles les plus lâches qui soient*, et sont liées par des types d'associations que notre intelligence pensante traite par le dédain et qu'on ne laisse s'employer qu'à la production d'effets spirituels amusants. En particulier, on considère que les associations par assonance et homophonie ont la même valeur que les autres.

4) Les pensées qui se contredisent n'aspirent pas à s'abolir mutuellement, mais perdurent côte à côte, se combinent souvent – *comme s'il n'y avait pas de contradiction* – en produits de condensation, ou font souvent des compromis que nous ne pardonnerions jamais à notre pensée, mais que nous entérinons souvent dans nos agissements pratiques.

Tels seraient donc quelques-uns des processus anormaux les plus voyants auxquels sont soumis, dans le cours du travail onirique, les pensées du rêve antérieurement constituées de manière rationnelle. On identifie comme caractère principal de ces processus le fait que ce qui importe le plus est de rendre mobile et *évacuable* l'énergie investissante ; le contenu et la signification propre des éléments psychiques auxquels ces investissements sont appliqués deviennent accessoires. On pourrait encore se dire que la condensation et la formation de compromis ne se produisent qu'au service de la régression, quand il s'agit de transformer des pensées en images. Simplement, l'analyse – et plus clairement encore la synthèse – de ce genre de rêves dépourvus de régression vers des images, par exemple celles du rêve « *Autodidasker* – conversation avec le professeur N. » débouchent sur les mêmes processus de déplacement et de condensation que les autres.

Nous ne pouvons donc pas nous interdire de comprendre que deux processus psychiques d'essence distincte sont impliqués dans la formation du rêve ; l'un crée des pensées de rêve parfaitement correctes, de même valeur que la pensée normale ; l'autre procède avec ces mêmes pensées sur un mode extrêmement déroutant, incorrect. |**603|** Nous avons déjà traité celui-ci à part dans la Section VI, comme étant le travail onirique proprement dit. Qu'avons-nous donc maintenant à proposer pour dire de quoi est dérivé ce dernier processus psychique ?

Nous ne pourrions pas ici apporter de réponse si nous ne nous étions pas engagés quelque peu dans la psychologie des névroses, et en particulier de l'hystérie. Nous apprenons de celle-ci que ce sont les mêmes processus psychiques incorrects – et d'autres encore qui ne sont pas dénombrés – qui dominent la construction des symptômes hystériques. Dans l'hystérie aussi nous trouvons d'abord une série de pensées totalement correctes, de même valeur absolument que nos pensées conscientes, mais de l'existence desquelles nous ne pouvons rien apprendre sous cette forme, que nous ne reconstruisons qu'après coup. Quand elles ont pénétré quelque part jusqu'à notre perception, nous voyons en analysant le symptôme qui s'est formé que ces pensées normales ont subi un traitement anormal, et que *par le moyen de la condensation, de la formation de compromis, en passant par des associations superficielles, en occultant les contradictions, éventuellement par la voie de la régression, elles ont été transmises dans le symptôme*. Compte tenu de la complète identité entre les caractéristiques du travail onirique et celles de l'activité psychique qui débouche dans les symptômes psychonévrotiques, nous nous estimerons en droit de transférer sur le rêve les conclusions que l'hystérie nous force à tirer.

Nous emprunterons à la théorie de l'hystérie la proposition qui veut *que ce genre d'élaboration psychique anormale d'une séquence de pensées normale ne se présente que lorsque cette dernière est devenue le transfert d'un désir inconscient qui provient de l'infantile et se trouve dans le refoulement*. C'est en nous rangeant à cette proposition que nous avons édifié la théorie du rêve sur l'hypothèse que le désir du rêve responsable de l'impulsion provenait chaque fois de l'inconscient, ce qui, comme nous l'avons nous-mêmes concédé, ne peut se démontrer de manière universelle, mais qu'on ne saurait non plus réfuter. Mais pour pouvoir dire ce qu'est ce « *refoulement* », avec le nom duquel |**604|** nous avons déjà joué si souvent,

il faut encore que nous ajoutions quelques pièces à notre échafaudage psychologique.

Nous nous étions enfoncés dans la fiction d'un appareil psychique primitif dont le travail est régulé par l'effort fait pour éviter une accumulation d'excitation et se conserver le plus exempt possible d'excitations. C'est pourquoi il était construit selon le schéma d'un appareil réflexe. La motilité, le chemin menant d'abord à la modification intérieure du corps, était la voie d'évacuation dont il disposait. Nous avons discuté ensuite des conséquences psychiques d'une expérience personnelle de contentement et aurions déjà pu ici insérer la deuxième hypothèse, savoir, que l'accumulation d'excitation – selon certaines modalités qui ne nous soucient pas – est ressentie comme déplaisir et met l'appareil en activité pour entraîner de nouveau la production d'un contentement, dans lequel la diminution de l'excitation est perçue comme un plaisir. Nous donnons à ce genre de courant dans l'appareil, procédant d'un déplaisir et visant au plaisir, le nom de désir ; nous avons dit que rien d'autre qu'un désir n'était en mesure de mettre l'appareil en mouvement et qu'en lui le déroulement de l'excitation était automatiquement régulé par les perceptions de plaisir et de déplaisir. La première production de désir pourrait bien avoir été un investissement hallucinatoire du souvenir de contentement. Mais cette hallucination, si elle n'était pas censée être fermement conservée jusqu'à épuisement, s'est révélée incapable d'amener la cessation du besoin, et donc le plaisir lié au contentement.

Et donc une deuxième activité – dans notre vocabulaire : l'activité d'un deuxième système – est devenue nécessaire, qui ne permettait pas que l'investissement du souvenir progresse jusqu'à la perception et partant de là lie les forces psychiques, mais qui conduisait l'excitation procédant du stimulus de besoin par un détour qui, en passant par la motilité, modifie finalement le monde de telle sorte que la perception réelle de l'objet de satisfaction puisse intervenir. C'est jusqu'à ce point que nous avons poursuivi le schéma de l'appareil psychique ; les deux systèmes sont le germe de ce que nous insérons sous les catégories d'*Incst* et de *Précst* dans l'appareil complètement développé. |**605|**

Pour pouvoir modifier adéquatement le monde extérieur par la motilité, il faut l'accumulation d'une somme élevée d'expériences dans les systèmes de souvenir et une fixation multiple des relations provoquées dans

ce matériau mnésique par diverses représentations de but à atteindre. Allons donc plus avant encore dans nos hypothèses. L'activité du second système, qui tâtonne un peu partout, émet en tous sens des investissements, puis les reprend, a besoin d'un côté de disposer librement de tout le matériau mnésique ; et d'autre part, ce serait une dépense superflue si elle envoyait de grandes quantités d'investissement vers les démarches de pensée singulières, lesquelles ensuite s'écouleraient de manière inadéquate et diminueraient la quantité nécessaire pour la modification du monde extérieur. Je postule donc, pour la bonne cause de l'adéquation à la fin visée, que le deuxième système arrive à garder, pour la plus grande part, les investissements d'énergie au repos et à n'en employer au déplacement qu'une part moindre. Le mécanisme de ces processus m'est complètement inconnu ; ceux qui voudraient prendre ces représentations au sérieux devraient aller chercher les analogies physiques et se frayer un chemin pour parvenir à rendre visible le procès dynamique à l'œuvre dans l'excitation neuronale. Je m'en tiens à la seule représentation selon laquelle l'activité du premier système Y est dirigée *vers le libre écoulement des quantités d'excitation*, le second système provoquant par les investissements qui procèdent de lui une *inhibition* qui freine cet écoulement, une transformation en investissement apaisé, sans doute avec une élévation du niveau. Je suppose donc que sous la domination du second système le déroulement de l'excitation est rattaché à de tout autres conditions mécaniques que sous la domination du premier. Une fois que le second système a terminé son travail mental de mise à l'épreuve, il abolit également l'inhibition et le blocage des excitations et les laisse s'écouler vers la motilité.

Il résulte alors de cela une intéressante suite de pensées, quand on envisage les relations de cette inhibition de l'écoulement par le second système à la régulation par le principe de déplaisir. Observons attentivement la contrepartie de l'expérience de contentement primaire, *l'expérience de la frayeur* causée *extérieurement*. |**606**| Soit un stimulus perceptif agissant sur l'appareil primitif, source d'une excitation de douleur. S'ensuivront des manifestations motrices désordonnées aussi longuement que l'une de celles-ci n'aurait pas fini par soustraire l'appareil à cette perception et simultanément à la douleur, et celle-ci serait aussitôt répétée dès le retour de la perception (comme mouvement de fuite par exemple), jusqu'à ce que la

perception ait disparu à son tour. Mais il ne subsistera ici aucune tendance à réinvestir la perception de la source de la douleur de manière hallucinatoire ou autre. On verra au contraire persister dans l'appareil primaire la tendance à réabandonner aussitôt cette image mnésique, si elle est éveillée d'une quelconque manière, étant donné que le débordement de son excitation sur la perception causerait du déplaisir (ou plus exactement : commence à en causer). Se détourner du souvenir, c'est-à-dire uniquement répéter la fuite d'autrefois devant la perception, est un geste également facilité par le fait que le souvenir ne possède pas comme la perception suffisamment de qualité pour exciter la conscience et attirer à soi par là même un nouvel investissement. Cette esquive par le processus psychique du souvenir de ce qui a été pénible n'a rien de fatiguant et se produit régulièrement avec succès : elle nous fournit le modèle et le premier exemple de *refoulement psychique*. Tout le monde sait tout ce qui peut encore être mis en évidence de cette façon d'esquiver les choses pénibles, de la politique de l'autruche dans la vie psychique normale des adultes.

En conséquence du principe de déplaisir, le premier système Y est donc absolument incapable d'attirer quelque chose de désagréable dans le contexte de pensée global. Le système ne peut rien faire d'autre que désirer quelque chose. Si l'on en restait là, le travail mental du deuxième système, qui a besoin de disposer de tous les souvenirs déposés dans l'expérience, serait empêché. Deux voies s'ouvrent alors ; soit le travail du second système s'affranchit complètement du principe de déplaisir et continue son chemin sans se soucier du déplaisir mnésique ; soit il sait comment faire pour investir le souvenir de déplaisir de telle manière que l'émission de déplaisir y soit évitée. Nous pouvons repousser la |**607**| première possibilité, car le principe de déplaisir s'avère être aussi régulateur pour le déroulement de l'excitation du second système ; ce qui nous renvoie à la seconde possibilité, savoir, que ce système investit un souvenir de telle manière que l'écoulement à partir de celui-ci est inhibé, et donc aussi l'écoulement comparable à une innervation motrice, débouchant sur le développement du déplaisir. Pour parvenir à l'hypothèse que l'investissement par le second système représente simultanément une inhibition pour l'écoulement de l'excitation, nous partons donc de deux points de départ, de la prise en compte du principe de déplaisir [comme cela a été exposé dans l'alinéa précédent], et du principe de la moindre dépense d'innervation. Mais nous

ne perdons pas des yeux – c'est la clé de la théorie du refoulement – le fait *que le deuxième système ne peut investir une représentation que lorsqu'il est en mesure d'inhiber le développement de déplaisir qui en procède*. Tout ce qui pourrait au besoin se soustraire à cette inhibition demeurerait également inaccessible au second système, serait donc aussitôt, consécutivement au principe de déplaisir, abandonné. L'inhibition du déplaisir n'a cependant pas besoin d'être complète ; un début de déplaisir doit nécessairement être autorisé, car c'est cela qui indique au second système la nature du souvenir et, par exemple, le fait qu'il ne serait pas approprié à la fin recherchée par la pensée.

Je donnerai maintenant le nom de *processus primaire* au processus psychique que le premier système autorise seulement ; et de *processus secondaire* à celui qui a lieu sous l'inhibition du second. Je peux encore montrer sur un autre point à quelle fin le second système doit corriger le processus primaire. Le processus primaire s'efforce d'évacuer l'excitation, pour produire avec le degré d'excitation ainsi collecté une *identité de perception* [avec l'expérience du contentement] *:* le processus secondaire a abandonné cette intention, et en a accueilli à sa place une autre, qui est de parvenir à une *identité de pensée*. La pensée tout entière n'est qu'un détour partant du souvenir de contentement pris comme représentation de but visé pour aller à l'investissement identique de ce même souvenir censé être atteint de nouveau par la voie qui passe par les expériences motrices. La pensée doit s'intéresser aux voies de liaison entre les représentations |**608|** sans se laisser égarer par les intensités de celles-ci. Mais il est clair que les condensations de représentations, les formations médianes et les compromis sont des obstacles sur la voie qui permet d'atteindre ce but d'identité ; en mettant une représentation donnée pour une autre, elles détournent de la voie qui aurait mené plus loin en partant de la première. Ce genre de processus est donc soigneusement évité dans la pensée secondaire. Il n'est d'ailleurs pas difficile de comprendre que le principe de déplaisir, tout en offrant par ailleurs au procès de pensée les points d'ancrage les plus importants, lui crée aussi des difficultés qui lui font barrage dans la poursuite de l'identité de pensée. La tendance de l'activité de pensée doit donc être de toujours viser à se libérer de plus en plus de la régulation exclusive par le principe de déplaisir et à restreindre le développement d'affects par le travail de pensée à un minimum qui peut encore être utilisé

comme signal. Cet affinement de la prestation doit être obtenu par un surinvestissement nouveau, mais nous savons que même dans la vie psychique normale cet affinement réussit rarement complètement et que notre pensée demeure toujours accessible à la falsification par l'immixtion du principe de déplaisir.

Mais ce n'est pas cela qui constitue la lacune dans la valeur fonctionnelle de notre appareil psychique, lacune qui permet que des pensées qui se présentent comme des résultats du travail de pensée secondaire succombent au processus psychique primaire, formule par laquelle nous pouvons maintenant décrire le travail qui mène au rêve et aux symptômes hystériques. Ce cas d'insuffisance résulte de la rencontre de deux facteurs issus de l'histoire de notre évolution, dont l'un échoit entièrement à l'appareil psychique et a exercé une influence décisive sur le rapport des deux systèmes, tandis que l'autre ne se fait valoir que dans des proportions changeantes et introduit des forces pulsionnelles d'origine organique dans la vie psychique. L'un et l'autre facteurs proviennent de l'enfance et sont une retombée concrète du changement que notre organisme psychique et somatique a connu depuis les époques infantiles.

Quand j'ai donné à l'un des processus dans l'appareil psychique le nom de processus *primaire*, je n'ai pas fait cela en prenant uniquement en considération |**609**| la place hiérarchique et la capacité de prestation, mais en donnant ce nom je pouvais aussi faire parler en même temps les rapports temporels. Certes, un appareil psychique qui ne posséderait que le processus primaire, autant que nous sachions, cela n'existe pas, et c'est donc dans cette mesure une fiction théorique. Mais c'est à tout le moins un fait objectif qu'en lui les processus primaires sont donnés dès le début, tandis que les processus secondaires ne se développent que peu à peu au cours de l'existence, inhibent et coiffent les processus primaires et n'atteignent peut-être à leur pleine domination sur eux qu'au faîte de l'existence. Du fait de cette arrivée retardée des processus secondaires, le noyau de notre être, qui consiste en mouvements désirants inconscients, demeure insaisissable et irréfrénable pour le préconscient, dont le rôle est une fois pour toutes borné à prescrire aux mouvements désirants issus de l'inconscient les voies les plus adéquates. Ces désirs inconscients représentent pour toutes les tentatives psychiques ultérieures une contrainte à laquelle ils doivent se plier, qu'ils peuvent à la rigueur s'évertuer à dévier

et à diriger vers des buts plus élevés. Un territoire important du matériau mnésique demeure d'ailleurs inaccessible à l'investissement préconscient du fait de ce retard.

Or parmi ces mouvements désirants issus de l'infantile, indestructibles et non réfrénables, on en trouve aussi dont les satisfactions sont entrées dans un rapport de contradiction avec les représentations de but à atteindre de la pensée secondaire. La satisfaction de ces désirs ne provoquerait plus un affect de plaisir, mais un affect de déplaisir, et c'est *précisément cette métamorphose de l'affect qui constitue l'essence de ce que nous désignons comme « refoulement »*. Par quelle voie, par quelles forces motrices ce genre de métamorphose peut-il intervenir : tel est le problème du refoulement, que nous n'avons ici besoin que d'effleurer. Il nous suffira de maintenir l'idée que ce genre de métamorphose affective se présente dans le courant du développement (qu'on songe simplement à l'apparition du dégoût – inexistant au départ – dans la vie de l'enfant) et qu'elle est rattachée à l'activité du système secondaire. Les souvenirs à partir desquels le désir inconscient provoque la délivrance d'affects |**610|** n'ont jamais été accessibles au *Précst*, et c'est pourquoi leur délivrance d'affect ne saurait être inhibée. C'est précisément à cause de cette évolution affective que ces représentations ne sont pas non plus accessibles à partir des pensées préconscientes sur lesquelles elles ont transféré leur puissance désirante. C'est au contraire le principe de déplaisir qui entre en vigueur et a pour effet que le *Précst* se détourne de ces pensées de transfert. Ces dernières sont laissées à elles-mêmes, « refoulées », et du coup, c'est la présence d'un trésor mnésique infantile, soustrait dès le départ au *Précst*, qui devient la condition préalable du refoulement.

Dans le cas le plus favorable, le développement du déplaisir prend fin sitôt que l'investissement est retiré aux pensées de transfert dans le *Précst* et cette réussite caractérise l'intervention du principe de déplaisir comme adéquate. Mais il en va autrement quand le désir inconscient refoulé connaît un renforcement organique qu'il peut faire passer à ses pensées de transfert, ce par quoi il peut les mettre en mesure de tenter de percer malgré tout, grâce à leur excitation, même lorsqu'elles ont été abandonnées par l'investissement du *Précst*. On en vient alors à une lutte défensive, dès lors que le *Précst* renforce l'opposition aux pensées refoulées (contre-investissement), puis ensuite à une percée des pensées de transfert, qui sont

les porteurs du désir inconscient, sous une forme de compromis quelconque par formation de symptôme. Mais à partir du moment où les pensées refoulées sont puissamment investies par l'excitation désirante inconsciente, tandis qu'elles sont abandonnées par l'investissement préconscient, elles sont soumises au processus psychique primaire, ne visent plus qu'à l'évacuation motrice, ou quand la voie est libre à une animation hallucinatoire de l'identité perceptive désirée. Nous avons précédemment trouvé empiriquement que les processus incorrects décrits ne se jouent qu'avec des pensées qui sont dans le refoulement. Nous appréhendons maintenant une autre pièce de l'ensemble. Ces processus incorrects sont dans l'appareil psychique les processus *primaires* ; ils entrent en scène partout où des représentations sont abandonnées par l'investissement préconscient, laissées à elles- mêmes, |**611|** et peuvent s'accomplir à partir de l'inconscient avec l'énergie non inhibée qui cherche à s'écouler. Un certain nombre d'autres observations viennent s'ajouter et soutenir l'idée que ces processus appelés incorrects ne sont pas en vérité des versions faussées des processus normaux, des fautes de pensée, mais au contraire les modes de travail de l'appareil psychique libérés d'une inhibition. Nous voyons ainsi que la translation vers la motilité de l'excitation préconsciente se produit selon les mêmes processus et que la liaison des représentations préconscientes à des mots montre facilement les mêmes déplacements et confusions que ceux et celles qui sont attribués à l'inattention. Finalement on pourrait avoir une preuve de l'accroissement de travail rendu nécessaire lors de ces modes de déroulement primaires dans le fait que nous obtenons un effet *comique*, un excédent qu'il faut évacuer par le *rire quand nous laissons ces modes de déroulement de l'activité de pensée progresser jusqu'à la conscience.*

La théorie des psychonévroses affirme avec une certitude radicale que seuls des mouvements désirants de nature sexuelle issus de l'infantile ayant connu le refoulement (métamorphose affective) dans les périodes de développement de l'enfance sont alors susceptibles, dans des périodes de développement ultérieures, d'un renouvellement, soit à la suite de la constitution sexuelle, qui comme on sait s'élabore à partir de la bisexualité originaire, soit à la suite d'influences défavorables de la vie sexuelle, et qu'eux seuls fournissent ainsi les forces motrices pour toute espèce de formation de symptôme psychonévrotique. C'est uniquement en

introduisant le jeu de ces forces sexuelles que peuvent être comblées les lacunes encore identifiables dans la théorie du refoulement. Je mets de côté la question de savoir si la sollicitation du sexuel et de l'infantile peut également être requise pour la théorie du rêve ; pour l'instant, je laisse celle-ci inachevée, car en faisant l'hypothèse que le désir du rêve proviendrait chaque fois de l'inconscient, j'ai déjà franchi la ligne et fait un pas au-delà de ce qui est démontrable[39]. Je ne veux pas non plus continuer à chercher où se situe la différence dans le jeu |**612**| des forces psychiques entre ce qui se passe lors de la formation du rêve et ce qui se passe dans la formation des symptômes hystériques. Il nous manque en effet pour ce faire une connaissance plus précise de l'un des membres à soumettre à comparaison. Mais j'accorde de la valeur à un autre point et j'avoue sans plus attendre que c'est uniquement en raison de ce point que j'ai accueilli ici toutes les explications sur les deux systèmes psychiques, leurs modes de travail et le refoulement. Peu importe maintenant de savoir si j'ai compris de manière à peu près exacte les réalités psychologiques en question ou, comme c'est très possible s'agissant de choses aussi difficiles, de travers et très lacunairement. Quelle que soit la façon dont l'interprétation de la censure psychique, de l'élaboration correcte et de l'élaboration anormale du contenu onirique peut se modifier, il demeure acquis que ces processus sont agissants dans la formation du rêve et que pour l'essentiel ils exhibent les plus grandes analogies avec les processus identifiés dans la formation de symptôme hystérique. Cela étant, le rêve n'est pas |**613**| un phénomène pathologique ; il n'a pas pour condition préalable un trouble de l'équilibre psychique ; il ne se traduit pas après coup par un affaiblissement de l'aptitude à produire une prestation. Quant à l'objection qui m'est faite, que mes propres rêves et ceux de mes patients névrosés ne permettent pas de conclusions concernant ceux des gens bien portants, on peut sans doute l'écarter sans lui accorder d'attention. Si donc nous déduisons des phénomènes les force motrices qui sont les leurs, nous reconnaissons que le mécanisme psychique dont se sert la névrose n'est pas seulement créé par un trouble maladif qui viendrait s'emparer de la vie psychique, mais réside déjà tout prêt dans l'édifice normal de l'appareil psychique. Les deux systèmes psychiques, la censure qui fait point de passage entre eux, l'inhibition et le recouvrement de l'une des activités par l'autre, les

relations de l'une et l'autre à la conscience – ou ce qu'on voudra bien qu'une interprétation plus juste de la réalité objective fournisse à leur place –, tout cela appartient à la construction normale de notre instrument psychique, et le rêve nous montre l'un des chemins qui mènent à la connaissance de sa structure. Si nous voulons nous contenter d'un minimum d'accroissement garanti de nos connaissances, nous dirons que le rêve nous démontre *que ce qui est réprimé continue d'exister y compris chez l'homme normal et demeure susceptible de prestations psychiques*. Le rêve est lui-même l'une des expressions de cette instance réprimée. D'après la théorie, il l'est dans tous les cas, d'après l'expérience palpable il l'est à tout le moins dans un grand nombre de cas qui exhibent précisément au mieux les caractères remarquables de la vie onirique. Ce qui est psychiquement réprimé, et qui dans l'existence vigile est empêché de s'exprimer et coupé de la perception interne par *la liquidation antagonique des contradictions*, trouve dans la vie nocturne et sous la domination des formations de compromis les moyens et les voies lui permettant de s'imposer de force à la conscience.

Flectere si nequeo Superos, Acheronta movebo[40].

[B < *Mais l'interprétation des rêves est la via regia qui mène à la connaissance de l'inconscient dans la vie psychique*. > B]

|**614**| En suivant l'analyse du rêve nous obtenons un peu d'intelligence de la composition de cet instrument, qui est à la fois le plus merveilleux et le plus mystérieux de tous, rien qu'un peu, il est vrai, mais c'est là un début pour progresser encore davantage, en partant d'autres formations – qu'on dira pathologiques –, dans l'analyse de celui-ci. Car la maladie – du moins celle qui à juste titre est nommée fonctionnelle – n'a pas pour condition première la démolition de cet appareil, la production de nouveaux clivages à l'intérieur de lui. Il faut l'expliquer de manière *dynamique* par l'intensification et l'affaiblissement des composantes du jeu de forces dont tant d'actions sont masquées quand le fonctionnement est normal. On pourrait encore montrer à un autre endroit comment la composition de l'appareil à partir des deux instances autorise aussi un affinement des prestations normales elles-mêmes, auquel une unique instance ne saurait à elle seule prétendre[41].

F

Inconscient et conscience – La réalité

À y regarder de plus près, ce n'est pas de l'existence de deux systèmes à proximité de l'extrémité motrice de l'appareil, mais de celle de *deux sortes de processus* ou de *mode de déroulement de l'excitation,* que les explications psychologiques des sections précédentes nous ont amené à faire l'hypothèse. Posons que ça nous soit indifférent ; car nous devons toujours être prêt à laisser tomber nos représentations auxiliaires quand nous nous croyons en situation |**615**| de les remplacer par quelque chose d'autre qui se rapprocherait davantage de la réalité inconnue. Essayons maintenant de corriger quelques conceptions qui ont pu se former par malentendu aussi longtemps que nous avions en vue les deux systèmes au sens le plus immédiat et le plus brut, comme deux localisations au sein de l'appareil psychique, conceptions qui ont déposé leur précipité dans les expressions « refouler » et « percer ». Quand, donc, nous disons qu'une pensée inconsciente vise à sa traduction dans le préconscient, pour percer ensuite jusqu'à la conscience, nous ne voulons pas dire qu'une deuxième pensée située à un nouvel endroit doive être formée, une réécriture en quelque sorte qui perdure à côté de l'original ; et de même pour ce qui concerne la percée jusqu'à la conscience, nous voulons en détacher soigneusement toute idée d'un changement de lieu. Quand nous disons qu'une pensée préconsciente est refoulée, puis accueillie ensuite par l'inconscient, ces images empruntées à la sphère des représentations de la lutte pour un territoire pourraient nous entraîner à l'hypothèse séduisante

qu'effectivement, dans la localisation psychique, une disposition est dissoute et remplacée par une nouvelle dans l'autre localisation. Au lieu de faire ces comparaisons, nous introduisons la thèse – qui semble mieux correspondre à ce qui se passe dans la réalité – qu'un investissement d'énergie est placé sur une disposition déterminée ou retiré d'elle, en sorte que la construction psychique se retrouve sous la domination d'une instance ou lui est soustraite. Nous remplaçons ici de nouveau un mode de représentation de nature topique par un mode dynamique ; ce n'est pas la construction psychique qui nous apparaît comme l'élément mobile, mais son innervation[42].

Cependant je tiens pour adéquat et justifié de continuer à pratiquer la représentation visuelle des deux systèmes. Nous échapperons à tout abus de ce mode de figuration en nous souvenant bien que les représentations, les pensées, les constructions psychiques en général ne doivent absolument pas être localisées dans des éléments organiques du système nerveux, mais pour ainsi dire *entre ces éléments*, |**616**| là où résistances et frayages de chemin constituent le corrélat qui leur correspond. Tout ce qui peut devenir l'objet de notre perception interne est *virtuel*, comme l'image fournie par le trajet des rayons lumineux dans la longue-vue. Mais à propos des systèmes, qui ne sont eux-mêmes rien de psychique et ne deviennent jamais accessibles à notre perception psychique, nous sommes en droit de faire l'hypothèse qu'ils sont comparables aux lentilles de la longue-vue par lesquelles s'ébauche l'image projetée. En poursuivant cette comparaison, la censure intervenant entre deux systèmes correspondrait à la réfraction du rayon[43] lors du passage dans un nouveau medium.

Nous avons jusqu'à présent fait de la psychologie par nous-mêmes. Il est temps maintenant de nous retourner vers les opinions théoriques qui dominent la psychologie actuelle et d'examiner leur rapport à ce que nous avançons. La question de l'inconscient dans la psychologie, selon les fortes paroles de Lipps[44], est moins *une* question psychologique que *la* question de la psychologie. Aussi longtemps que la psychologie s'est débarrassée de la question par l'explication lexicale selon laquelle le « psychique » était précisément le « conscient », et que la notion de « processus psychique inconscient » était un contresens patent, toute exploitation psychologique des observations qu'un médecin peut faire sur des états psychiques

anormaux était exclue. Le médecin et le philosophe ne se retrouvent que lorsque tous deux reconnaissent que les processus psychiques inconscients sont « l'expression adéquate et fort justifiée d'un fait objectif bien établi ». Le médecin ne peut pas faire autrement que rejeter en haussant les épaules l'assurance qu'on lui donne « que la conscience est le caractère indispensable du psychique », et au besoin, quand son respect des déclarations des philosophes n'a pas encore trop faibli, faire l'hypothèse que l'un et l'autre ne traitent pas le même objet et qu'ils ne pratiquent pas la même science. Car la moindre observation un peu compréhensive, fût-elle unique, de la vie psychique d'un névrosé, la moindre analyse d'un rêve ne peut que lui imposer la conviction inébranlable que les processus de pensée les plus complexes et les plus corrects, auxquels on ne saurait interdire le nom de processus psychiques, |**617**| peuvent se produire sans exciter la conscience de la personne[45]. Certes le médecin n'obtiendra aucun savoir de ces processus inconscients tant qu'ils n'auront pas exercé sur la conscience un effet autorisant une communication ou une observation. Mais cet effet de conscience[46] peut manifester un caractère psychique qui s'écarte totalement du processus inconscient, en sorte qu'il est impossible que la perception interne puisse identifier l'un comme l'ersatz de l'autre. Le médecin doit d'abord se réserver le droit de progresser par un *processus conclusif* de l'effet de conscience au processus psychique inconscient ; il apprend en progressant sur cette voie que l'effet de conscience n'est qu'un effet psychique éloigné du processus inconscient, et que ce dernier n'est pas devenu conscient en tant que tel, qu'il a même existé et agi sans se trahir à la conscience d'une quelconque façon.

Il faut maintenant faire marche arrière et cesser de surestimer la qualité de conscience : c'est la condition préalable indispensable d'une juste intelligence du déroulement du psychique. Il faut, l'expression est de Lipps, admettre l'inconscient comme base générale de la vie psychique. L'inconscient est la sphère plus vaste qui renferme en soi la sphère plus petite du conscient. Tout ce qui est conscient possède un stade antérieur inconscient, tandis que l'inconscient peut en rester à ce premier stade tout en revendiquant la valeur pleine et entière d'une prestation psychique. L'inconscient est à proprement parler le psychique réel, *aussi inconnu de nous quant à sa nature intérieure que le réel du monde extérieur et tout*

aussi peu donné complètement à nous par les données de la conscience |**618**| *que le monde extérieur ne nous est donné par les indications de nos organes des sens*.

En ôtant toute valeur au vieil antagonisme de la vie consciente et de la vie onirique par cette installation du psychique inconscient dans la position qui lui revient, on efface toute une série de problèmes du rêve qui ont encore occupé très sérieusement des auteurs de jadis. Un bon nombre de prestations dont la réalisation dans le rêve pouvait étonner ne sont plus de la sorte à imputer au rêve, mais à la pensée inconsciente qui travaille aussi pendant la journée. Si le rêve semble jouer, pour Scherner, avec une figuration symbolisante du corps, nous savons qu'il s'agit là de la prestation d'un certain nombre de démarches imaginaires inconscientes qui cèdent à des mouvements vraisemblablement sexuels, et qui viennent à s'exprimer non seulement dans le rêve mais aussi dans les phobies hystériques et dans d'autres symptômes. Si le rêve poursuit des travaux engagés le jour et les achève, voire fait venir à la lumière de précieuses idées spontanément venues à l'esprit, nous n'avons qu'à débarrasser tout cela de son déguisement onirique, comme prestation du travail du rêve et marque de l'assistance fournie par d'obscures puissances des profondeurs du psychisme (le diable par exemple, dans le rêve de la sonate de Tartini). La prestation intellectuelle [dans le rêve] elle-même incombe aux mêmes forces psychiques que celles qui le jour réalisent toutes les prestations de ce genre. Nous avons probablement une tendance bien trop forte à surestimer le caractère conscient y compris s'agissant de la production intellectuelle et artistique. Ce que nous rapportent certaines personnes extrêmement productives, comme Goethe et Helmholtz, nous apprend plutôt que ce qu'il y a d'essentiel et de nouveau dans leurs créations leur a été donné sur le mode de l'intuition spontanée, et s'est pratiquement proposé tout fait à leur perception. La collaboration de l'activité consciente dans d'autres cas n'a rien de déroutant, quand il y avait une sollicitation de toutes les facultés de l'esprit. Mais que l'activité consciente, où qu'elle soit partie prenante, puisse se permettre de nous dissimuler toutes les autres, est un privilège dont elle bénéficie et qui donne lieu à un grand nombre d'abus.

Il ne vaut pas bien la peine de faire de l'importance historique des rêves une question particulière. Quand, par exemple, un rêve a déterminé un grand personnage à une audacieuse entreprise |**619**| dont le succès a changé

les choses et joué un rôle dans l'histoire, on ne se trouve devant un nouveau problème qu'aussi longtemps qu'on oppose le rêve comme une puissance étrangère à d'autres forces psychiques plus familières, mais on n'a plus ce problème une fois qu'on considère le rêve comme une forme de *l'expression* de mouvements affectifs sur lesquels pesait pendant la journée une résistance et qui la nuit ont pu aller chercher un renfort dans des sources d'excitations plus profondes[47]. Mais le respect avec lequel le rêve était perçu chez les peuples de l'Antiquité est un hommage fondé sur un pressentiment psychologique juste, rendu à ce qu'il y a d'indompté et d'indestructible dans l'âme humaine, à la *substance démonique* qui fournit le désir du rêve et que nous retrouvons dans notre inconscient.

Je dis bien, non sans intention, *dans notre inconscient*, car ce que nous appelons ainsi ne coïncide pas avec l'inconscient des philosophes, ni non plus avec ce qui est appelé inconscient chez Lipps. Chez les premiers, le concept n'est censé désigner que l'opposé du conscient ; qu'il y ait aussi, outre les processus conscients, des processus psychiques inconscients, c'est là une thèse scientifique ardemment contestée et énergiquement défendue. Chez Lipps il est question d'une proposition qui va plus loin, savoir, que tout ce qui est psychique est présent à l'état inconscient, et qu'un peu de cela ensuite l'est à l'état conscient. Mais ce n'est pas pour démontrer *cette* proposition que nous avons sollicité les phénomènes du rêve et de la formation de symptôme hystérique ; l'observation de la vie diurne normale suffit à soi seul à en établir la validité sans le moindre doute. Ce qu'il y a de neuf et que nous a enseigné l'analyse des formations psychopathologiques, à commencer par celle de leur premier maillon, les rêves, consiste en ceci que l'inconscient – donc le psychique – se présente comme fonction de deux systèmes dissociés et se présente déjà ainsi dans la vie psychique normale. Il y a donc *deux sortes d'inconscient*, que nous ne trouvons pas encore dissociés chez les psychologues. Les deux sont de l'inconscient au sens de la psychologie, mais dans notre sens à nous, l'un d'eux, que nous appelons *Incst*, est aussi *incapable de conscience*, alors que l'autre est nommé par nous *Précst* |**620**| parce que ses excitations – en respectant, il est vrai, certaines règles, et peut-être seulement après avoir survécu à une nouvelle censure, mais cependant sans prendre en considération le système *Incst* – peuvent parvenir à la conscience. Le fait que les excitations, pour

arriver à la conscience, aient à traverser une séquence immuable, tout un train d'instances qui nous a été révélé par les modifications que la censure, se trahissant par là même, leur a fait subir, nous a servi à mettre en place une comparaison empruntée à l'univers spatial. Nous avons décrit les relations que les deux systèmes ont entre eux et avec la conscience en disant que le système *Précst* était comme un écran dressé entre le système *Incst* et la conscience. Que le système *Précst* ne barrait pas seulement l'accès à la conscience, mais qu'il contrôlait aussi l'accès à la motilité volontaire et qu'il disposait de l'émission d'une énergie d'investissement mobile, dont une part nous est familière sous le nom d'attention[48].

Il faut aussi nous tenir et rester à distance de la différence faite entre *surconscience* et *subconscience*, qui fait florès dans la littérature la plus récente sur les psychonévroses, car elle semble pour le compte souligner précisément l'assimilation du psychique et du conscient.

Quel rôle reste-t-il dans notre exposé à cette conscience jadis omnipotente, qui recouvrait tout le reste ? Aucun, autre que *celui d'organe sensoriel de la perception de qualités psychiques*. Selon l'idée fondatrice de notre tentative de schématisation nous ne pouvons concevoir la perception de la conscience que comme la prestation propre d'un système particulier pour lequel on recommandera la désignation abrégée *Csce*. Nous nous imaginons ce système dans ses caractères mécaniques comme étant semblable aux systèmes de perception *P*, et donc excitable par des qualités, et incapable de conserver la trace de modifications, donc sans mémoire. L'appareil psychique tourné vers le monde extérieur avec les organes sensoriels des systèmes Y est lui-même |**621**| un monde extérieur pour l'organe sensoriel de la *Csce*, dont la justification téléologique réside dans ce rapport. Nous retrouvons une fois encore ici le principe de la séquence continue d'instances, qui semble dominer la structure de l'appareil. Le matériau d'excitations conflue vers l'organe sensoriel de la *Csce* à partir de deux côtés, à partir du système *P*, dont l'excitation causée par des qualités traverse vraisemblablement une nouvelle élaboration jusqu'à ce qu'elle devienne une sensation consciente, et depuis l'intérieur de l'appareil lui-même, dont les processus quantitatifs sont ressentis comme une série qualitative de plaisirs et de déplaisirs quand ils sont arrivés à certaines modifications.

Les philosophes qui se sont rendu compte que des formations mentales correctes et hautement complexes sont également possibles sans intervention de la conscience ont découvert ensuite qu'ils avaient du mal à attribuer à la conscience une fonction à remplir ; elle leur apparaissait comme le reflet superflu du processus psychique achevé. L'analogie de notre système *Csce* avec les systèmes de perception nous arrache à cet embarras. Nous voyons que la perception par nos sens a pour conséquence d'induire un investissement d'attention sur les voies selon lesquelles se répand l'excitation sensorielle qui survient ; l'excitation qualitative du système *P* sert de régulateur pour son déroulement à la quantité mobile dans l'appareil psychique. Nous pouvons revendiquer la même fonction à remplir pour l'organe sensoriel du système *Csce* qui recouvre et domine le tout. En percevant de nouvelles qualités il fournit une nouvelle contribution à l'orientation et à la répartition adéquate des quantités d'investissement mobiles. Par la perception de plaisir et de déplaisir il influence le cours des investissements au sein de l'appareil psychique, qui sinon travaille de manière inconsciente et sous l'effet de déplacements quantitatifs. Il est probable que ce soit le principe de déplaisir qui régule d'abord automatiquement les déplacements de l'investissement. Mais il est très possible que la conscience de ces qualités rajoute une deuxième régulation plus subtile, qui peut même s'opposer et résister à la première, et qui perfectionne le rendement de l'appareil en le mettant en mesure, |**622**| contre son dispositif initial, de soumettre aussi à investissement et à élaboration ce qui est lié à une délivrance de déplaisir. La psychologie des névroses nous apprend qu'un rôle important est dévolu lors du fonctionnement actif de l'appareil à ces régulations par l'excitation qualitative des organes sensoriels. La domination automatique du principe de déplaisir primaire et la limitation du rendement qui y est liée sont brisées par les régulations sensibles, qui sont elles-mêmes à leur tour des automatismes. On découvre que si le refoulement, qui malgré son caractère fonctionnel initial débouche en fin de compte sur le renoncement nocif à l'inhibition et à la maîtrise psychique, s'accomplit beaucoup plus facilement sur des souvenirs que sur des perceptions, c'est parce que chez les premiers l'augmentation de l'investissement par l'excitation des organes sensoriels psychiques ne peut pas avoir lieu. Si d'un côté une pensée dont il faut se défendre ne devient pas consciente parce qu'elle est soumise au

refoulement, il se peut aussi que certaines fois elle ne soit refoulée que parce qu'elle a été soustraite pour d'autres raisons à la perception de la conscience. Ce sont là des signes dont la thérapie se sert pour rendre caducs des refoulements déjà accomplis.

Dans un contexte téléologique, rien n'expose mieux la valeur du surinvestissement produit par l'influence régulatrice de l'organe sensoriel *Csce* sur la quantité mobile que la création d'une nouvelle série de qualités et par là même d'une nouvelle régulation qui constitue le privilège de l'homme par rapport aux animaux. Les processus de pensée sont en effet en soi dépourvus de qualités, à l'exception des suscitations de plaisir et de déplaisir qui les accompagnent et doivent, de fait, être tenus dans certaines limites, en ce qu'elles peuvent troubler l'activité pensante. Pour leur donner une qualité, ils sont associés chez l'homme à des souvenirs verbaux dont les restes qualitatifs suffisent à attirer sur soi l'attention de la conscience et, partant de celle-ci, à consacrer à la pensée un nouvel investissement mobile.

On ne peut avoir une vue d'ensemble de toute la diversité des problèmes de la conscience tant qu'on n'a pas disséqué les processus de pensée hystérique. |**623**| On en retire alors l'impression que le passage du préconscient à l'investissement de conscience est lui aussi attaché à une censure, semblable à celle qui existe entre *Incst* et *Précst*. Cette censure elle aussi ne s'installe qu'à partir d'une certaine limite quantitative, en sorte que les formations mentales peu intenses lui échappent. Tous les cas possibles de maintien à l'écart de la conscience, aussi bien que de percée jusqu'à celle-ci moyennant des restrictions, se trouvent réunis dans le cadre des phénomènes psychonévrotiques ; tous ensemble ils renvoient au lien intime et bilatéral qui relie la censure et la conscience. Et je voudrais conclure la discussion de ces aspects psychologiques en rapportant deux épisodes de cette espèce.

L'année dernière, une consultation collective m'a fait rencontrer une jeune fille au regard intelligent et pas du tout intimidé. Son habillement est déroutant ; là où d'habitude, il y a, jusqu'au dernier pli, de l'inspiration dans le vêtement d'une femme, elle a un bas qui tombe, et deux boutons de son corsage ne sont pas boutonnés. Elle se plaint de douleurs dans une jambe et dénude un mollet sans qu'on le lui ait demandé. Mais sa plainte principale est, à la lettre, la suivante : elle a une sensation dans le corps, comme si *quelque chose y était enfoncé*, qui *va et vient* et qui l'*ébranle*

complètement. Parfois tout son corps devient comme *raide*. Mon confrère présent à mes côtés me regarde ; pour lui cette plainte n'a rien d'incompréhensible. Ce qui nous semble bizarre à tous deux, c'est que la mère de la malade n'a aucun soupçon. Elle doit sans doute s'être trouvée plusieurs fois dans la situation que sa fille décrit. La gamine quant à elle n'a aucune idée de ce qui est concerné par ses paroles, sinon elle ne leur laisserait pas franchir le seuil de ses lèvres. Ce qui a été réussi en l'espèce, c'est un aveuglement de la censure tel qu'une production imaginaire qui sinon demeure dans le préconscient se voit comme innocemment autorisé, sous le masque d'une plainte, un accès à la conscience.

Autre exemple : je commence un traitement psychanalytique avec un garçon de quatorze ans qui souffre d'un *tic convulsif**, de vomissements hystériques, maux de tête, etc. en lui assurant qu'une fois qu'il aura fermé les yeux il verra des images ou aura des idées qu'il est censé me faire connaître. Il répond en images. La dernière impression qu'il a eue avant de venir me voir |**624|** s'anime visuellement dans son souvenir. Il avait joué à un jeu de damier[49] avec son oncle, et ce qu'il voit maintenant c'est le damier. Il commente diverses positions, favorables ou défavorables, des coups qu'on n'a pas le droit de faire. Après quoi, il voit sur le damier un poignard, un objet que possède son père, mais que son imagination met sur le damier. Après cela c'est une faucille qui est sur le damier, puis une faux vient s'y ajouter, et maintenant apparaît l'image d'un vieux paysan qui fauche l'herbe là-bas, au pays, devant la maison lointaine, avec cette faux. Quelques jours plus tard, j'ai enfin fini par comprendre cet alignement d'images. L'enfant a été mis en émoi par une situation familiale éprouvante ; la personne du père, un homme dur, colérique, vivant en discorde avec la mère, et qui pour toute forme d'éducation avait recours aux menaces ; le divorce du père d'avec la mère douce et tendre, le remariage du père, qui un beau jour, en guise de nouvelle maman, ramène une jeune femme à la maison. La maladie du garçon de quatorze ans s'est déclarée quelques jours après. C'est la rage réprimée contre son père qui a composé toutes ces images en allusions faciles à comprendre. Une réminiscence de la mythologie lui a fourni le matériau. La faucille est celle avec laquelle Zeus a émasculé son père, la faux et l'image du paysan décrivent Cronos, le vieillard violent qui dévore ses enfants et dont Zeus se venge de façon si

peu enfantine. Le mariage du père a été l'occasion de lui renvoyer les reproches et les menaces qu'il avait antérieurement proférés à l'enfant parce qu'il jouait avec ses parties génitales (le jeu de damier ; les coups interdits ; le poignard, avec lequel on peut tuer). Ce sont ici des souvenirs longtemps refoulés et leurs rejetons restés inconscients, qui s'insinuent dans la conscience par les détours qui leur sont ouverts comme autant d'images *apparemment dépourvues de sens.*

C'est ainsi que je chercherais donc la valeur théorique du travail sur le rêve dans les contributions au savoir psychologique et dans la préparation à la compréhension des psychonévroses. Qui imaginerait jusqu'à quelle haute portée une familiarisation profonde avec la structure |**625**| et les prestations de l'appareil psychique peut encore s'élever, quand on voit que l'état actuel de notre savoir permet déjà une influence thérapeutique heureuse sur des formes en soi curables de psychonévrose ? Et la valeur pratique de ce travail – j'entends la question – pour la connaissance du psychisme, et la mise en évidence des propriétés caractérielles cachées des individus ? Est-ce que les mouvements inconscients que le rêve manifeste n'ont pas la valeur de puissances réelles dans la vie du psychisme ? Faut-il traiter comme chose de rien la signification éthique des désirs réprimés qui, de même qu'ils créent des rêves, peuvent un jour créer autre chose ?

Je ne me sens pas le droit de répondre à ces questions. Mes pensées n'ont pas poursuivi davantage cet aspect du problème du rêve. Je veux simplement dire qu'en tous cas l'empereur romain avait tort quand il faisait exécuter un sujet parce que celui-ci avait rêvé qu'il assassinait l'empereur. Il aurait d'abord dû se soucier de ce que ce rêve pouvait signifier ; ce n'était très vraisemblablement pas la même chose que ce qu'il donnait ainsi à voir. Et même si un rêve d'une autre substance avait cette signification de lèse-majesté criminelle, il y aurait encore lieu de songer aux paroles de Platon expliquant que le vertueux se contente de rêver ce que le méchant fera dans la vie réelle. Je suis donc d'avis que le mieux est de remettre les rêves en liberté. Quant à savoir s'il faut reconnaître aux désirs inconscients une quelconque *réalité*, je ne saurais le dire. Il faut naturellement la dénier aux pensées intermédiaires ou de transition. [E < Une fois qu'on est face aux désirs inconscients amenés à leur ultime et plus véridique expression, on est bien obligé de dire que la réalité *psychique* est une forme d'existence particulière qui ne doit pas être confondue avec la réalité *matérielle*. > E]

[D < Il apparaît donc injustifié que des hommes rechignent à assumer la responsabilité de l'immoralité de leurs rêves. Quand nous prenons en considération le mode de fonctionnement de l'appareil psychique et comprenons la relation entre le conscient et l'inconscient, ce qu'il y avait de choquant du point de vue éthique dans notre vie onirique et imaginaire est le plus souvent réduit à disparaître. |**626**|

« Ce que le rêve nous a fait connaître des relations au présent (à la réalité), nous allons ensuite le chercher aussi dans la conscience et il ne faudra pas nous étonner si nous retrouvons le monstre que nous avions vu sous le verre grossissant de l'analyse, sous les traits d'un minuscule organisme infusoire. » (H. Sachs.) > D]

Pour le besoin pratique du jugement sur le caractère de l'homme, ses actes et l'état d'esprit qui s'exprime consciemment suffisent la plupart du temps. C'est avant tout l'acte qui mérite d'être placé au premier rang, car beaucoup d'impulsions qui ont percé jusqu'à la conscience sont encore abolies par les puissances réelles de la vie psychique avant de déboucher dans l'acte ; bien souvent même elles ne rencontrent pas d'obstacle psychique sur leur route parce que l'inconscient est assuré qu'elles seront arrêtées à un autre endroit. Il demeure en tous cas instructif de faire connaissance avec le terrain largement retourné en tous sens sur lequel s'élèvent fièrement nos vertus. Il est extrêmement rare que la complexité d'un caractère humain mise en mouvement dynamique dans toutes les directions se prête à la solution définitive d'une simple alternative, comme le voudrait notre doctrine morale d'un autre âge.

Et la valeur du rêve pour la connaissance de l'avenir ? Il ne saurait naturellement en être question. On aimerait dire plutôt : pour la connaissance du passé. Car le rêve est issu du passé, dans tous les sens. Certes la vieille croyance que le rêve nous indique l'avenir n'est pas totalement dépourvue de toute teneur de vérité. Dans la mesure où le rêve nous représente un désir comme satisfait, il nous mène certes dans l'avenir. Mais à cet avenir que le rêveur prend pour présent, l'indestructible désir donnera un visage à l'image exacte de ce passé.

1. Le lecteur germanophone reconnaît immédiatement dans ces mots et leur cadence l'un des vers les plus célèbres de la poésie allemande (« Le roi des aulnes » [*Erlkönig*] de Goethe). (*N.d.T.*)

2. Même chose chez Foucault et Tannery.
3. Heinrich Heine, *Buch der Lieder*, LXXVIII. (*N.d.T.*)
4. [B] Voir *Psychopathologie de la vie quotidienne*, 1re éd., 1901 et 1904, 11e éd., 1929 (*O.C.*, t. IV).
5. [G] La thèse posée ici de façon aussi péremptoire : « tout ce qui perturbe la poursuite du travail est une résistance » pourrait facilement être mal comprise. Elle n'a évidemment que la signification d'une règle technique, d'un rappel adressé à l'analyste. On ne peut contester que pendant une analyse divers événements peuvent se produire qu'on ne saurait imputer à l'intention de l'analysé. Il peut arriver que le père du patient meure sans que celui-ci l'ait tué, une guerre peut éclater et mettre fin à l'analyse. Mais derrière l'exagération manifeste de cette thèse, il y a malgré tout un sens à la fois nouveau et intéressant. Quand bien même, en effet, l'épisode perturbateur est objectivement réel et indépendant du patient, bien souvent c'est uniquement de celui-ci que dépend la masse d'effet perturbateur qui lui est accordée, et la résistance se révèle, sans qu'on puisse se méprendre, dans l'exploitation complaisante et excessive qui sera faite de ce genre de circonstance.
6. [E] En guise d'exemple pour la signification du doute et de l'incertitude dans le rêve, associés à un rétrécissement du contenu onirique à un seul élément, j'emprunte à mes *Conférences d'introduction à la psychanalyse* (1916) le rêve suivant, dont l'analyse, après un bref décalage dans le temps, a fini par réussir :
   *« Une patiente sceptique fait un rêve assez long, dans lequel il se produit que certaines personnes lui parlent de mon livre sur le "*Witz*" et en disent grand bien. Il est question ensuite d'un "canal", il s'agit peut-être d'un autre livre dans lequel le mot canal intervient, ou de quelque chose qui a à voir avec canal… elle ne sait pas… ça n'est pas clair*.
   Or vous inclinerez certainement à croire que l'élément "canal" va se soustraire à l'interprétation, puisqu'il est à ce point imprécis. Vous avez raison pour ce qui est de la difficulté supputée, mais si la chose est difficile ce n'est pas par manque de clarté : elle manque de clarté pour une autre raison, la même que celle qui rend l'interprétation difficile. Rien ne vient à l'esprit de la rêveuse pour ce qui est de "canal" ; quant à moi, naturellement, je ne sais pas quoi dire non plus. Un petit peu plus tard, en vérité, le lendemain, elle raconte que quelque chose lui est venu à l'esprit, qui a *peut-être* un rapport avec ça. À savoir une blague, aussi, un *Witz* qu'elle a entendu raconter. Dans un bateau entre Douvres et Calais, un écrivain célèbre est en conversation avec un Anglais qui, dans un certain contexte, cite la phrase en français : *du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas**. L'écrivain répond : *oui, le Pas de Calais**, par quoi il veut dire qu'il trouve la France sublime et l'Angleterre ridicule. Mais le Pas de Calais est bel et bien un *canal*, une manche [*Ärmelkanal*], le *canal de la Manche*. Suis-je d'avis que cette idée qui lui vient à l'esprit a quelque chose à voir avec le rêve ? Pour sûr, c'est mon avis, elle nous fournit vraiment la solution de l'élément énigmatique du rêve. Ou voulez-vous mettre en doute le fait que ce *Witz* était déjà présent avant le rêve comme l'inconscient de l'élément "canal", pouvez-vous faire l'hypothèse qu'il a été inventé et ajouté après coup ? L'idée qui lui est venue à l'esprit atteste en effet du scepticisme qui se cache chez elle derrière une admiration insistante, et la résistance est sans doute la raison commune pour les deux choses, aussi bien pour le fait que l'idée soit venue de manière aussi hésitante, que pour celui que l'élément onirique correspondant se soit retrouvé aussi imprécis. Regardez ici le rapport de l'élément onirique à son inconscient. Il est comme un petit morceau de cet inconscient, en

même temps qu'une allusion à celui-ci ; son isolement l'a rendu complètement incompréhensible. »

7. ·Voir sur l'intentionnalité dans l'oubli en général ma brève étude sur le « mécanisme psychique de la propension à oublier », paru dans la *Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie*, 1898, [B] qui est devenue ensuite le chapitre I de la *Psychopathologie de la vie quotidienne*, *O.C.*, t. IV).

8. [D] Ces corrections dans l'emploi des langues étrangères ne sont pas rares dans les rêves, mais sont souvent imputées à des personnes étrangères. Maury (p. 143) rêve une fois, à l'époque où il étudiait l'anglais, qu'il avait informé une autre personne qu'il lui avait rendu visite la veille, en lui disant : *I called for you yesterday*. À quoi l'autre aurait répliqué correctement : on dit : *I called on you yesterday*.

9. « La matière est-elle louable ? », citation du *Médecin malgré lui*. (*N.d.T.*)

10. [D] E. Jones décrit un cas analogue et fréquent, où pendant l'analyse d'un rêve surgit le souvenir d'un deuxième rêve de la même nuit, oublié jusque-là, dont on ne soupçonnait même pas l'existence.

11. [E] Les rêves qui surviennent dans les premières années de l'enfance et qui, comme il n'est pas rare, se sont conservés dans la mémoire pendant des décennies avec une fraîcheur de sensations totale, finissent presque toujours par avoir une grande importance pour la compréhension du développement et de la névrose du rêveur. En les analysant, le médecin se prémunit contre certaines erreurs et incertitudes qui pourraient aussi l'égarer sur le plan théorique.

12. [D] Je me suis seulement avisé ultérieurement qu'Ed. von Hartmann défendait sur ce point psychologiquement significatif la même conception : « À l'occasion de la discussion du rôle de l'inconscient dans la création artistique (*Philosophie de l'inconscient*, t. I, Section B, chap. V), Ed. von Hartmann a énoncé en termes clairs la loi des associations d'idées conduites par des objectifs inconscients, sans se rendre compte cependant de la portée de cette loi. Ce qui l'intéresse, c'est de montrer que "toute combinaison de représentations sensibles, quand elle n'est pas purement et simplement laissée à la guise du hasard, mais censée mener à un but déterminé, a besoin du secours de l'inconscient", et que l'intérêt conscient attaché à une liaison mentale déterminée est un moteur pour l'inconscient, une incitation à rechercher et trouver parmi les innombrables représentations possibles celle qui correspond à la fin visée. "C'est l'inconscient qui choisit de manière adéquate aux fins de l'intérêt : et ceci vaut pour *l'association d'idées dans la pensée abstraite, comme représentation sensible aussi bien que comme composition artistique*", *et dans le cas du trait d'esprit spontané.* Et donc, on ne peut s'en tenir à une réduction de l'association d'idées à la représentation qui provoque et à celle qui est provoquée, au sens de la pure psychologie associative. Ce genre de réduction ne serait "effectivement justifiée que si, dans la vie humaine, il se présente des états dans lesquels l'homme n'est pas seulement libre de toute fin consciente, mais aussi de la domination ou de la coopération de tout intérêt inconscient, de toute humeur. Or c'est là un état qui ne se présente pratiquement jamais, car même *quand en apparence on abandonne complètement au hasard la succession de ses pensées, ou quand on s'en remet entièrement aux rêves involontaires de l'imaginaire, ce sont cependant toujours, à une certaine heure comme à une autre, d'autres intérêts principaux, d'autres sentiments déterminants et d'autres humeurs qui gouvernent les choses dans la vie affective, et tout cela exercera chaque fois une influence sur l'association d'idées*" (*Philosophie de l'inconscient*, 11^{e} éd., I, 246). Dans les rêves semi-

conscients il ne surgit jamais que des représentations correspondant à l'intérêt momentané principal (inconscient) (*ibid*.). La mise en relief de l'importance de l'influence des sentiments et de l'humeur sur la libre suite des pensées met en évidence que la démarche méthodique de la psychanalyse est aussi absolument justifiée du point de vue de la psychologie de Hartmann. » (H.E. Porohilles in *Internat. Zeitschr. f. ärtzliche PsA*., I, 1913, p. 605 et suiv.) – Du Prel conclut du fait qu'un nom dont nous essayons en vain de nous souvenir nous revient bien souvent d'un seul coup et sans aucune médiation qu'il existe une pensée inconsciente et cependant dirigée vers un but, dont le résultat accède alors à la conscience (*Philosophie der Mystik*, p. 107).

13. [B] Voir sur ce point l'éclatante confirmation de cette thèse que C.G. Jung a produite par des analyses sur des cas de *dementia praecox* (« Sur la psychologie de la *dementia praecox* », 1907).
14. Les mêmes supputations valent naturellement aussi pour le cas où les associations superficielles dans le contenu onirique sont mises à nu, comme par exemple dans les deux rêves communiqués par Maury (p. 62 : pèlerinage – Pelletier – pelle ; kilomètre – kilogramme – gigolo – Lopez – lotto). Je sais par mon travail avec les névrosés quelles sont les réminiscences qui aiment à se figurer ainsi. Il s'agit de la consultation du grand dictionnaire encyclopédique (du dictionnaire en général) dans lequel la plupart des gens ont assouvi à l'époque de la curiosité pubertaire leur besoin d'explication des énigmes sexuelles.
15. [B] Les propositions exposées ici, qui à l'époque étaient perçues comme très invraisemblables, ont connu par la suite avec les « études diagnostiques d'associations » de Jung et de ses élèves une légitimation et une exploitation expérimentales.
16. Au sens de dispositif technique. (*N.d.T.*)
17. [G] J'ai estimé par la suite que la conscience surgissait précisément *à la place* de la trace mnésique. (Voir tout dernièrement : « Note sur le "bloc magique" », 1925, *Œuvres*, t. XIV.)
18. [E] Le développement ultérieur du schéma déroulé ici de manière linéaire devra compter avec l'hypothèse que le système qui suit après *Précst* est celui auquel nous devons attribuer la conscience, et que donc *P* = *Cst*.
19. [D] La première suggestion du facteur de la régression se trouve déjà chez Albertus Magnus. On lit chez lui que l'*imaginatio* construit le rêve à partir des images conservées des objets des sens. Que le processus se déploie de manière inverse à ce qui se passe à l'état de veille (cité d'après Diepgen, p. 14). – Hobbes dit (dans le *Léviathan*, 1651, I, 2) : « *In sum, our dreams are the reverse of our waking imaginations, the motion, when we are awake, beginning at one end, and when we dream at another*. » [En somme, nos rêves sont l'inverse de nos imaginations à l'état de veille, le mouvement commence à un bout quand nous sommes éveillés, et à l'autre quand nous rêvons] (cité d'après H. Ellis, 1911, p. 112).
20. « Nouvelles remarques sur les neuropsychoses de défense », *Neurologisches Zentralblatt*, 1896, n° 10 (*O.C.*, t. I).
21. [D] Dans un exposé de la théorie du refoulement il faudrait développer l'idée qu'une pensée tombe dans le refoulement par l'action conjointe de deux facteurs qui l'influencent. Par l'une des parties (celle de la censure de la *Csce*) elle est repoussée, par l'autre (l'*Incst*) elle est attirée, à la façon donc dont on parvient à la pointe sommitale de la grande pyramide (voir l'essai « Le refoulement », *O.C.*, t. IX).
22. Ils partagent ce caractère d'indestructibilité avec tous les autres actes psychiques réellement inconscients, c'est-à-dire ressortissant uniquement au système *Incst*. Ceux-ci

sont des voies frayées une fois pour toutes, qui ne se désertifient jamais et reconduisent toujours le processus d'excitation à son évacuation chaque fois que l'excitation inconsciente les réinvestit. Pour me servir d'une comparaison : il n'y a pas pour eux d'autre espèce d'anéantissement que pour les ombres des Enfers de l'*Odyssée* qui renaissent à la vie dès qu'elles ont bu du sang. Les processus dépendant du système préconscient sont destructibles en un tout autre sens. C'est sur cette différence que repose la psychothérapie des névroses.

23. [E] J'ai tenté d'avancer un peu plus dans la connaissance de ce qui se passe au sein de l'état de sommeil ainsi que des conditions de l'hallucination dans mes « Compléments métapsychologiques à la théorie du rêve » (*Internat. Zeitschr. f. PsA.*, IV, 1916-1918, *O.C.*, t. X).
24. [H] C'est ici qu'il conviendrait d'introduire le *sur-moi* identifié ultérieurement par la psychanalyse.
25. [E] En d'autres termes : on reconnaît comme nécessaire l'instauration d'un « examen de réalité ».
26. Le Lorrain fait à juste titre l'éloge de la satisfaction de désir du rêve : « *Sans fatigue sérieuse, sans être obligé de recourir à cette lutte opiniâtre et longue qui use et corrode les jouissances poursuivies**. »
27. [D] J'ai développé plus avant ces idées en un autre endroit (« Formulations sur les deux principes de l'événement psychique », *O.C.*, t. VIII) et posé comme étant ces deux principes le principe de plaisir et le principe de réalité.
28. [D] Pour dire les choses plus correctement : une part du symptôme correspond à la satisfaction de désir inconsciente, et une autre à la formation de réaction contre celle-ci.
29. [D] Hughlings Jackson avait eu cette formule : trouvez l'essence du rêve et vous aurez trouvé tout ce qu'on peut savoir sur la folie. (*Find out all about dreams and you will have found out all about insanity.*)
30. J'emprunte cette idée à la théorie du sommeil de Liébault, l'homme qui à notre époque a réveillé la recherche hypnotique. (*Le Sommeil provoqué et les États analogues*, Paris, 1889.)
31. [D] Est-ce là l'unique fonction que nous pouvons concéder au rêve ? Je n'en connais pas d'autre. A. Maeder a certes tenté de revendiquer pour le rêve d'autres fonctions dites « secondaires ». Il partait de l'observation juste que bien des rêves contiennent des tentatives de solution qui ultérieurement sont effectivement menées à terme et se comportent donc comme des exercices préliminaires en vue d'activités vigiles. Aussi mettait-il en parallèle le fait de rêver avec les jeux des animaux et des enfants, qui doivent être conçus comme mise en œuvre et exercice préliminaire d'instincts congénitaux et préparation d'une action ultérieure tout à fait sérieuse, et mit en place une *fonction ludique* de l'activité onirique. Peu de temps avant Maeder, Alfred Adler avait également insisté sur la fonction de « pensée prévisionnelle » du rêve. (Dans une analyse que j'ai publiée en 1905, un rêve qu'il fallait appréhender comme projectif s'est répété toutes les nuits jusqu'à ce qu'il soit réalisé.)

    Simplement, une brève réflexion ne manquera pas de nous apprendre que cette fonction « secondaire » du rêve ne mérite pas d'être reconnue dans le cadre d'une interprétation du rêve. La pensée prévisionnelle, la prise de décisions, l'esquisse de tentatives de solution qui peuvent éventuellement par la suite être effectivement réalisées dans l'existence vigile, tout cela et bien d'autres choses encore sont des prestations de l'activité inconsciente et préconsciente de l'esprit, laquelle peut se prolonger comme autant de « restes diurnes »

dans l'état de sommeil et ensuite se conjoindre à un désir inconscient (voir p. 568) pour la formation d'un rêve. La fonction de « pensée prévisionnelle » du rêve est donc au contraire une fonction de la pensée vigile préconsciente dont le résultat peut nous être révélé par l'analyse des rêves ou par d'autres phénomènes encore. Après avoir si longtemps fait coïncider le rêve avec son contenu manifeste, il faut maintenant se garder aussi de confondre le rêve et les pensées latentes du rêve.

32. [E] Il existe un deuxième facteur, bien plus important et de plus profonde inscription, que le profane néglige pareillement : la satisfaction d'un désir devrait assurément procurer du plaisir, mais on se demande aussi : à qui ? À celui, naturellement, qui a ce désir. Or il est bien connu que le rêveur entretient un rapport tout à fait particulier à ses désirs. Il les rejette, les censure, bref, il ne les aime pas. Une satisfaction de ceux-ci ne peut donc lui procurer aucun plaisir, mais seulement le contraire. L'expérience montre ensuite que ce contraire, ce qu'il faut encore expliquer, entre en scène sous la forme de l'angoisse. Le rêveur, dans son rapport à ses désirs oniriques, ne peut donc être identifié qu'à une addition de deux personnes qui malgré tout sont liées par une forte communauté. Plutôt que tout autre développement sur la question je vous propose un conte bien connu, dans lequel les mêmes relations se retrouvent : une bonne fée promet à un pauvre couple de satisfaire leurs trois premiers désirs. Ils sont enchantés et entreprennent de choisir soigneusement ces trois vœux à combler. Mais la femme distraite par l'odeur de petites saucisses qui sort de la cabane voisine se laisse entraîner à désirer une paire de petites saucisses. Sitôt dit, sitôt fait : les saucisses sont là. C'est la première satisfaction du désir. Là-dessus le mari se fâche et souhaite au comble de l'amertume que les saucisses soient pendues au nez de sa femme. La chose se réalise aussi et pas moyen de retirer les saucisses de leur nouvel emplacement ; c'était donc la deuxième satisfaction de désir, mais en l'espèce le désir formulé est celui du mari ; pour la femme, la réalisation de ce désir est fort désagréable. Vous savez comment le conte continue. Comme les deux, au fond, mari et femme, ne font qu'un, le troisième désir formulé peut seulement être que les petites saucisses puissent s'ôter du nez de la femme. On pourrait encore utiliser ce conte plusieurs fois dans d'autres contextes. Il ne nous servira ici qu'à illustrer la possibilité que la satisfaction du désir de l'un conduise à un déplaisir pour l'autre s'ils ne sont pas tous les deux d'accord. (*Conférences d'introduction à la psychanalyse*, XIV, *O.C.*, t. XI.)
33. Freud songe sans doute au verbe allemand *vögeln* (*der Vogel*, l'oiseau). (*N.d.T.*)
34. [E] Depuis, ce matériau a été abondamment mis à disposition par la littérature psychanalytique.
35. Souligné par moi ; et guère difficile à comprendre par ailleurs.
36. Souligné par moi.
37. « Un monde archaïque d'émotions immenses et de pensées imparfaites. » (*N.d.T.*)
38. *Das Versprechen* désigne la promesse, mais nominalise aussi le verbe *sich versprechen*, employer un mot pour un autre. (*N.d.T.*)
39. Ici, comme en d'autres passages, il y a des lacunes dans le traitement de la question. Je les ai laissées intentionnellement, parce que les combler aurait d'une part entraîné trop de travail et d'autre part requis de s'appuyer sur un matériau étranger au rêve. J'ai évité par exemple de signaler si j'associe au terme « réprimé » un autre sens que celui du mot « refoulé ». Il devrait seulement être devenu évident que ce dernier terme souligne plus que le premier l'appartenance à l'inconscient. Je n'ai pas abordé le problème évident de savoir pourquoi les pensées du rêve connaissaient aussi la défiguration par la censure dans le cas où elles renoncent à se prolonger sur le mode progrédient vers la conscience et optent pour

la voie de la régression, et j'ai laissé tomber d'autres points du même genre. Ce qui importait avant tout pour moi, c'était de susciter une impression des problèmes auxquels mène la poursuite de l'analyse au sens propre du travail du rêve et de suggérer les autres questions que ce problème-ci rencontre en chemin. Et du coup je n'ai pas toujours pu décider facilement de l'endroit où il fallait que je cesse de poursuivre cette démarche. – Si je n'ai pas traité de manière détaillée le rôle de la vie imaginaire sexuelle pour le rêve et si j'ai évité l'interprétation de rêves à contenu manifestement sexuel, c'est en raison d'une motivation particulière qui ne coïncide peut-être pas avec l'attente des lecteurs. Mes conceptions et les opinions théoriques que je défends en neuropathologie sont à cent lieues, bien au contraire, de considérer la vie sexuelle comme un *pudendum* dont ni le médecin ni le chercheur scientifique n'auraient à se préoccuper. Je trouve également ridicule l'indignation bien-pensante qui a poussé le traducteur du livre d'Artemidore de Daldis sur la symbolique des rêves à soustraire à la connaissance du lecteur le chapitre sur les rêves sexuels. Ce qui a été décisif pour moi, c'est uniquement le fait de comprendre qu'en expliquant les rêves sexuels je devrais m'impliquer profondément dans la complexité des problèmes non encore éclaircis de la perversion et de la bisexualité, et je me suis donc mis ce matériau de côté pour le contexte d'une autre étude.

40. « Si je ne parviens pas à fléchir ceux d'en-haut, je ferai bouger le peuple de l'Achéron » (Virgile, *Énéide*, chant VII, v. 312). Citation placée en exergue au début de l'ouvrage. (*N.d.T.*)

41. Le rêve n'est pas le seul phénomène que la psychopathologie permet de fonder sur la psychologie. Dans une série d'essais, qui n'est pas encore achevée, parue dans la *Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie* (« Sur le mécanisme psychique de l'oubli », 1898 – « Sur les souvenirs-écrans », 1899) je tente d'interpréter un certain nombre de phénomènes psychiques quotidiens comme autant d'éléments étayant le même constat. [B] Ces articles, ainsi que d'autres, sur l'oubli, le lapsus, le geste manqué, etc., ont paru depuis sous le titre de *Psychopathologie de la vie quotidienne* (1904, 11e éd. en 1929, *O.C.*, t. IV).

42. [G] Conception qui a été remaniée et modifiée après qu'on a identifié comme caractère essentiel d'une représentation préconsciente la liaison avec des restes de représentation verbale (« L'inconscient », 1915, *O.C.*, t. X).

43. *Strahlenbrechung*. Le concept allemand suggère davantage que le français une fracture, voire une rupture. (*N.d.T.*)

44. « Le concept d'inconscient dans la psychologie », conférence prononcée au troisième Congrès international de Psychologie à Munich, 1897.

45. [D] J'ai le plaisir de pouvoir renvoyer ici à un auteur qui a tiré de l'étude du rêve les mêmes conclusions que moi sur le rapport de l'activité consciente à l'activité inconsciente.
Du Prel dit : « La question de savoir ce qu'est le psychisme requiert manifestement une étude préalable quant à la question de savoir si le psychisme et la conscience sont identiques. C'est cette question préalable précisément qui est niée par le rêve, qui montre que le concept de psychisme déborde celui de conscience, comme par exemple la force d'attraction d'un astre dépasse celle de sa sphère d'émission lumineuse. » (*Philo. d. Mystik*, p. 47.)
« C'est une vérité qu'on ne saurait souligner de manière suffisamment expresse, que conscience et psychisme ne sont pas des notions de même extension. » ([*Ibid.*] p. 306.)

46. Au sens où Brecht parle plus tard d'« effet de distanciation » ou plus exactement d'« effet d'étrangement » : il s'agit ici d'un effet *sur* la conscience qui est en même temps un effet

de la conscience… (*N.d.T.*)

47. [C] Voir sur ce point (ci-dessus, p. 103) le rêve rapporté (Sj TtroV) d'Alexandre le Grand lors du siège de Tyr.
48. [D] Voir sur ce point mes « Remarques sur le concept d'inconscient dans la psychanalyse » (en anglais in *Proceedings of the Society for Psychical Research*, vol. XXVI) dans lesquelles les sens descriptif, dynamique et systématique du terme très polysémique « inconscient » sont distingués les uns des autres.
49. *Brettspiel* : il peut aussi bien s'agir des dames que des échecs. (*N.d.T.*)

Bibliographie

A) Jusqu'à la parution de la première édition (1909)

Achmetis F. Serim. Oneirocriticae ed. Nik. Rigaltius. Paris 1603.

Alberti Michael. Diss. de insomniorum influxi in sanitatem et morbos. Resp. Titius Halae M. 1744.

Alix. Les rêves. Rev. Scientif., 3e série, t. VI (32e de la coll.), 3e année, 2e sem. nov. 1883, p. 554-561.

– Étude du rêve. Mém. de l'acad. de sc. etc. de Toulouse, 9e série, t. I, p. 283-326. Toulouse 1889.

Almoli Salomo. Pithrôn Chalômôth. Solkiew 1848.

Aristoteles. Über Träume und Traumdeutungen. Übersetzt von Bender.

– Von der Weissagung im Traume.

Artemidoros aus Daldis. Symbolik der Träume. Übersetzt von Friedr. S. Krauß. Wien 1881.

– Erotische Trāume und ihre Symbolik, Aus dem Griechischen überaetzt von Dr. Hans Licht. Anthropophyteia Bd. IX, p. 316-328.

Artigues. Essai sur la valeur sémiologique du rêve. Thèse de Paris 1884.

Bacci Domenico. Sui sogni e sul sonnombulismo, pensieri fisiologico-metafisici. Venezia 1857.

Ball. La morphinomanie, les rêves prolongés. Paris 1885.

Benezé Emil. Das Traummotiv in der mittelhochdeutschen Dichtung bis 1250 und in alten deutschen Volksliedern. Halle 1897. (Benezé, Sagengesch und lit.-hist. Unters. 1. Das Traummotiv.)

Benini V. La memoria e la durata dei sogni. Rivista italiana di filosofia. März, April 1898.
– Nel moneto dei sogni. Il Pensiero nuovo, Apr. 1898.
Binz C. Über den Traum. Bonn 1878.
Birkmaier Hieron. Licht im Finsternüß der nächtlichen Gesichte und Träume. Nürnberg 1715.
Bisland E. Dreams and their Mysteries. N. Ann. Rev., 1896, 152, p. 716-726.
Börner J. Das Alpdrücken, seine Begründung und Verhütung. Würzburg 1855.
Bradley J. H. On the failure of movement in dream. Mind, July 1894.
Brander R. Der Schlaf und das Traumleben. Leipzig 1884.
Bouché-Leclercq. Histoire de la divination dans l'antiquité. (T.I.) Paris 1879.
Bremer L. Traum und Krankheiten. New York med. Monatschr. 1893, V, 281-286.
Büchsenschütz B. Trāum und Traumdeutung im Altertum. Berlin 1868.
Burdach. Die Physiologie als Erfahrungswissenschaft, 3. Bd. 1830.
Bussola Serafino. De somniis (Diss.). Ticini Reg. 1834.
Caetani-Lovatelli. I sogni e l'ipnotismo nel mondo antico. Nuova Antol. 1. Dez. 1889.
Calkins Mary Whiton. Statistics of dreams. Amer. J. of Psychology. V. 1893.
Cane Francis E. The physiology of dreams. The Lancet, Dez. 1889.
Cardanus Hieron. Synesiorum somniorum, omnis generis insomnif. explicantes libri IV. Basileae 1562. (2. Ausg. in Opera omniac Cardani vol. V, p. 593-727. Lugduni 1603.)
Cariero Alessandro. De somniis deque divinatione per somnia. Patavii 1575.
Carpenter. "Dreaming" in Cyclop. of anat. and phys. IV, p. 687.
Chabaneiz. Le subconscient chez les artistes, les savants et les écrivains. Paris 1897.
Chaslin Ph. Du rôle du rêve dans l'évolution du délire. Thèse de Paris, 1887.
Clavière. La rapidité de la pensée dans le rêve. Revue philosophique XLIII. 1897.

Couttu G. A. Night-terrors. Americ. J. of Med. Sc. 1896.
D. L. À propos de l'appréciation du temps dans le rêve. Rev. philos. vol. 40, 1895, p. 69-72.
Dagonet. Du rêve et du délire alcoolique. Ann. méd.-psychol. 1889, série 7, t. X, p. 193.
Dandolo G. La coscienza nel sonno. Padova 1889.
Davidson Wolf. Versuch über den Schlaf. 2. Aufl. Berlin 1799.
Debacker. Terreurs nocturnes des enfants. Thèse de Paris. 1881.
Dechambre. Cauchemar. Dict. encycl. de sc. méd.
Delage Yves. Une théorie du rêve. Revue scientifique, 11. Juli 1891.
Delboeuf J. Le sommeil et les rêves. Paris 1885.
Dietrich Joh. Dav. An ea, quae hominibus in somno et somnio accidunt, iisdem possint imputari ? resp. Gava Vitembergae 1726.
Dochmasa A. M. Dreams and their significance as forebodings of disease. Kazan 1890.
Dreher E. Sinneswahrnehmung und Traumbild. Reichs-med. Anzeiger, Leipzig 1890, XV.
Ducosté M. Les songes d'attaques épileptiques. 1889.
Dugas. Le souvenir du rêve. Revue philosophique. XLIV. 1897.
– Le sommeil et la cérébration inconsciente durant le sommeil. Revue philosophique. XLIII. 1897.
Du Prel Carl. Oneirokritikon ; der Traum vom Standpunkte des transcend. Idealismus. Deutsche Vierteljahrschrift H. II. Stuttgart 1869.
– Psychologie der Lyrik. Leipzig 1880.
– Die Philosophie der Mystik. Leipzig 1887.
– Künstliche Träume. Monatsschrift "Sphinx". Juli 1889.
Egger V. Le sommeil et la certitude, le sommeil et la mémoire. La Critique philos. Mai 1888, I, p. 341-350.
– La durée apparente des rêves. Revue philosophique. Juli 1895.
– Le souvenir dans le rêve. Revue philosophique. XLVI. 1898.
Ellis Havelock. On dreaming of the dead. The psychological Review. II, Nr. 5. September 1895.
– The stuff that dreams are made of. Appleton's popular science monthly. April 1899.
– A note on hypnagogic paramnesia. Mind, April 1897.
Erdmann J. E. Psychologische Briefe, 6. Aufl. Leipzig 1848.

– Ernste Spiele (XII : Das Träumen). Vortr. 3. Aufl. Berlin 1875.
Erk Vinz. v. Über den Unterschied von Traum und Wachen. Prag 1874.
Escande de Messièrès. Les rêves chez les hystériques. Th. méd. Bordeaux 1895.
Faure. Étude sur les rêves morbides. Rêves persistants. Arch. génér. de méd. 1876, vol. I, p. 558.
Fechner G. Th. Elemente der Psychophysik. 2. Aufl. 1889.
Fenizia. L'azione suggestiva delle cause esterne nei sogni. Arch. per l'Anthrop. XXVI.
Féré Ch. A contribution to the pathology of dreams and of hysterical Paralysis. Brain, Jan. 1887.
– Les rêves d'accès chez les épileptiques. La Med. mod. 8. Dez. 1897.
Fichte J. H. Psychologie. Die Lehre vom bewußten Geiste des Menschen. I. Teil. Leipzig 1864.
Fischer Joh. Ad artis veterum onirocriticae historiam symbola. Diss. Jenae 1899.
Florentin V. Das Traumleben. Plauderei. Die alte und die neue Welt, 1899, 33. J., 725.
Fornaschon H. Geschichte eines Traumes als Beitrag der transcendentalen Psychologie. Psychische Studien, 1897, p. 274-281.
Freiligrath. Traumbuch (in der Biographie von Buchner).
Frensberg. Schlaf und Traum. Samml. gemeinverst. wiss. Vortr. Virchow-Holtzendorf, Ser. XX, H. 466, Berlin 1885.
Frerichs Joh. H. Der Mensch : Traum, Herz, Verstand. 2. Aufl. Norden 1878.
Galenus. Von der Weissagung im Traume.
Gießler C. M. Beitrag zur Phänomenologie des Traumlebens. Halle 1888.
– Aus den Tiefen des Traumlebens. Halle 1890.
– Die physiologischen Beziehungen der Traumvorgänge. Halle 1896.
Girgensohn L. Der Traum, psychol.-physiol. Versuch. S. A. 1845.
Gleichen-Rußwurm A. v. Traum in der Dichtung. Nat.-Ztg. 1899, Nr. 553-559.
Gley E. Appréciation du temps pendant le sommeil. L'intermédiaire des Biologistes, 20 mars 1898, No. 10, p. 228.
Goblot. Sur le souvenir des rêves. Revue philosophique. XLII. 1896.
Gomperz Th. Traumdeutung und Zauberei, Vortrag. Wien 1866.

Gorton D. A. Psychology of the Unconscious, N. Y. Med. Times 1896, XXIV 33, 37.
Gould. Dreams-Sleep-Consciousness. Open Court 1899.
Grabener Gottl. Chr. Ex antiquitate iudaica de menûdim bachalôm sive excommunicatis per insomnia exerc. resp. Klebius. Vitembergae 1710.
Graffunder. Traum und Traumdeutung. 1894.
Greenwood. Imaginations in dreams and their study. London 1899.
Griesinger. Pathologie und Therapie der psychischen Krankheiten. 3. Aufl. 1871.
Grot Nicolaus. Die Träume, ein Gegenstand wissenschaftl. Analyse (russ.). Kiew 1878.
Guardia J. M. La personnalité dans les rêves. Rev. philos. Paris 1892, XXXIV, 225-258.
Gutfeldt J. Ein Traum. Psych. Studien, 1899, p. 491-494.
Haffner P. Schlafen und Träumen. 1884. Frankfurter zeitgemäße Broschüren. 5. Bd., Heft 10.
Hallam Fl. und **Sarah Weed.** A Study of the dream consciousness. Amer. J. of Psychology. VII., Nr. 3. April 1896.
Hampe Th. Über Hans Sachsens Traumgedichte. Zeitschrift für den deutschen Unterricht, 10. Jahrg. 1896, p. 616f.
Heerwagen. Statist. Untersuch, über Träume u. Schlaf. Philos. Stud. V, 1888, p. 88.
Hennings Justus Chr. Von Trāumen und Nachtwandlern. Weimar 1802.
Henzen Wilh. Über die Trāume in der altnord. Sagaliteratur. Diss. Leipzig 1890.
d'Hervey. Les rêves et les moyens de les diriger. Paris 1867 (anonym).
Hildebrandt F. W. Der Traum und seine Verwertung fürs Leben. Leipzig 1875.
Hiller G. Traum. Ein Kapitel zu den zwölf Nächten. Leipz. Tagbl. und Anz. 1899, Nr. 657, 1. Beil.
Hippokrates. Buch über die Träume. (Sämtliche Werke übersetzt von Dr Robert Fuchs. München 1895-1900, Bd. I, p. 361-369).
Hitschmann F. Über das Traumleben der Blinden. Zeitschr. f. Psychol. VII, 5-6, 1894.
Jastrow. The dreams of the blind. New Princetown Rev. New York Jan. 1888.

Ideler. Die Entstehung des Wahnsinns aus den Traumen. Charité Annalen, 1862, III. Bd.
Jean Paul. Blicke in die Traumwelt. Museum (1813) II (Werke hg. v. Hempel 44, p. 128-152).
– Über Wahl- und Halbträume, ebenda, p. 142f.
– Wahrheit aus seinem Leben, 2. p. 106-126.
Jensen Julius. Traum und Denken. Berlin 1871. (Samml. gemeinverst. wiss. Vortr. Virchow-Holtzendorf Ser. VI, H. 134.)
Jessen. Versuch einer wissenschaftlichen Begründung der Psychologie. Berlin 1856.
Jodl. Lehrbuch der Psychologie. Stuttgart 1896. (3. Aufl. 1908.)
Kant, J. Anthropologie in pragmatischer Hinsicht. Kirchmannsche Ausgabe. Leipzig 1880.
Kingsford A. B. Dreams and dream-stories ed. by Maitland. 2. ed. London 1888.
Kloepfel F. Träumerei und Traum. Allerlei aus unserem Traumleben. Universum 1899, 15. J., p. 2469-2484, 2607-2622.
Kramar Oldrich. O spànku a snu. Prager Akad. Gymn. 1882.
Krasnicki E. v. Karls IV. Wahrtraum. Psych. Stud. 1897, p. 697.
Krauß A. Der Sinn im Wahnsinn. Allgemeine Zeitschrift für Psychologie, XV. und XVI. 1858-1859.
Kucera Ed. Aus dem Traumleben. Mähr-Weißkirchen, Gymn. 1895.
Ladd. Contribution to the psychology of visual dreams. Mind, April 1892.
Laistner Ludw. Das Rätsel der Sphinx. 2 Bände, Berlin 1889.
Landau M. Aus dem Traumleben. Münchner Neueste Nachrichten, 9. Januar 1892.
Lasègue. Le délire alcoolique n'est pas un délire, mais un rêve. Arch. gén. de méd. 1881. (Réimp. in Études méd. t. II, p. 203-227, Paris, 7^{e} série, t. VI, p. 513-536, 1884.)
Laupts. Le fonctionnement cérébral pendant le rêve et pendant le sommeil hypnotique. Annales méd.-psychol. 1895.
Leidesdorf M. Das Traumleben. Wien 1880. – Sammlung der "Alma Mater".
Le Lorrain. La durée du temps dans les rêves. Rev. philos. vol. 38, 1894, p. 275-279.

– Le rêve. Revue philosophique. Juli 1895.
Lélut. Mémoire sur le sommeil, les songes et le somnambulisme. Ann. méd.-psych. 1852, t. IV.
Lemoine. Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique. Paris 1855.
Lerch Math. Fr. Das Traumleben und sein Bedeutung. Gymn. Progr. Komotau 1883/84.
Liberali Francesco. Dei sogni. Diss. Padova 1834.
Lièbeault A. Le sommeil provoqué et les états analogues. Paris 1889.
– À travers les états passifs, le sommeil et les rêves. Rev. de l'hypoth. etc. Paris 1893, 4, VIII, 41, 65, 106.
Lipps Th. Grundtatsachen des Seelenlebens. Bonn 1883.
Luksch L. Wunderbare Traumerfüllung als Inhalt des wirklichen Lebens. Leipzig 1894.
Macario. Du sommeil, des rêves et du somnambulisme dans l'état de santé et dans l'état de maladie. Ann. méd.-psychol. 1858, t. IV, V.
– Des rêves considérés sous le rapport physiologique et pathologique. ibid. 1846, t. VIII.
– Des rêves morbides. Gaz. méd. de Paris, 1889, Nr. 8.
Macfarlane A. W. Dreaming. The Edinb. Med. J. 1890, t. 36.
Maine de Biran. Nouvelles considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme (Éd. Cousin) 1792.
Manaceine Marie de. Le sommeil, tiers de notre vie. Paris 1896.
– Sleep ; its Physiology, Pathology and Psychology. London 1897.
Maudsley. The Pathology of Mind. 1879.
Maury A. Analogies des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale. Annales méd. psych. 1853, V, VI.
– De certains faits observés dans les rêves. Ann. méd.-psychol. 1857, t. III.
– Le sommeil et les rêves. Paris 1878.
Meisel (pseud.). Natürlich-göttliche und teuflische Träume. Sieghartstein 1783.
Melinaud. Dream and Reality, Pop. Sc. Mo. Vol. LIV, p. 96-103.
Melzentin C. Über wissenschaftliche Traumdeutung. Die Gegenwart 1899, Nr. 50.
Mentz Rich. Die Träume in den altfranzösischen Karls- und Artus-Epen. Marburg 1888. (Ausg. u. Abh. aus d. Geb. d. roman. Phil., Bd. 73.)

Monroe W. S. A study of taste-dreams. Am. J. of Psychol. Jan. 1899.
Moreau de la Sarthe. Art. “Rêve” Dict. des sc. méd. t. 48. Paris 1820.
Moreau J. De l’identité de l’état de rêve et de folie. Annales méd. psych. 1855, p. 261.
Morselli A. Dei sogni nei Genii. La Cultura 1899.
Motet. Cauchemar. Dict. de méd. et de chir. pratiques.
Murry J. C. Do we ever dream of tasting ? Proc. of the Amer. Psychol. 1894, 20.
Nagele Anton. Der Traum in der epischen Dichtung. Programm der Real-, schule in Marburg 1889.
Nelson J. A study of dreams. Amer. J. of Psychology. I, 1888.
Newbold W. R. Sub-conscious reasoning. Proc. Soc. Ps. Res. 1896, XII, 11-20.
– Über Traumleistungen. Psychol. Rev. March 1896, p. 132.
Passavanti Jac. Libro dei sogni. Ausg. d. Bibl. diamante, Rom 1891.
Paulhan. L’activité mentale et les éléments de l’esprit. Paris 1889.
– À propos de l’activité de l’esprit dans le rêve. Rev. philos. vol. 38, 1894, p. 546-548.
Pfaff E. R. Das Traumleben und seine Deutung nach den Prinzipien der Araber, Perser, Griechen, Indier und Ägypter. Leipzig 1868.
Pichon. Contribution à l’étude de délires oniriques ou délires de rêve. Thèse de Bordeaux 1896.
Pick A. Über pathologische Träumerei und ihre Beziehungen zur Hysterie. Jahrbuch für Psychiatrie 1896.
Pilez. Über eine gewisse Gesetzmäßigkeit in den Trāumen. Autoreferat in Monatsschrift für Psychologie und Neurologie. März 1899.
Prévost. Quelques observations psychologiques sur le sommeil. Bibl. univ. des. sc., belles-lettres et arts 1834, t. I. Littérature, p. 225-248.
Purkinje. Artikel : Wachen, Schlaf, Traum und verwandte Zustände in Wagners Handwörterbuch der Physiologie. 1846.
Radestock P. Schlaf und Traum. Leipzig 1878.
Ramm Konrad. Diss. pertractans somnia. Viennae 1889.
Régis. Les rêves Bordeaux. La Gironde (Variétés) du mai 31, 1890.
– Des hallucinations oniriques des dégénérés mystiques ; C. R. du Congrès des méd. aliénistes etc. 5. Sitzung 1894, Paris 1895, p. 260.
Rêves et l’hypnotisme. Le Monde, Août 25, 1890.

Richard Jérome. La théorie des songes. Paris 1766.
Richardson B. W. The physiology of dreams. The Asclep. London 1892, IX, 129, 160.
Robert W. Der Traum als Naturnotwendigkeit erklärt. Hamburg 1886.
Richier. Onéirologie ou dissertation sur les songes considérés dans l'état de maladie. Thèse de Paris 1816.
Robinson L. What dreams are made of. N. Americ. Rev. New York 1893, CI, VII, 687-697.
Rousset. Contribution à l'étude du cauchemar. Thèse de Paris 1876.
Roux J. Les rêves et les délires oniriques. Province méd. 1898, p. 212.
Ryff Walther Herm. Traumbüchlein. Straßburg 1554.
Sante de Sanctis. Emozione e sogni. 1896.
– I sogni nei delinquenti. Arch. di psichiatr. e antrop. criminale. Turin 1896, XVII, 488-498.
– I sogni e il sonno nell' isterismo e nella epilessia. Roma 1896.
– Les maladies mentales et les rêves. 1897. – Extrait des Annales de la Société de médecine de Gand.
– Sui rapporti d'identità, di somiglianza, di analogia e di equivalenza fra sogno e pazzia. Rivista quindicinale di Psicologia, Psichiatria, Neuropatologia. 15. Nov. 1897.
– I sogni dei neuropatici e dei pazzi. Arch. di psichiatr. e antrop. crim. 1898, 4. Heft (daselbst weitere Lit.).
– Psychoses et rêves. Rapport au Congrès de neurol. et d'hypnologie de Bruxelles 1898. Comptes rendus. H. 1, p. 137.
– I Sogni. Torino 1899 (deutsch von O. Schmidt, Halle 1901).
Santel Anton. Poskus raz kladbe nekterih pomentjivih prikazni spanja in sanj. Progr. Gym. Görz 1874.
Sarlo F. de. I sogni. Saggio psicologico. Napoli 1887.
Sch. Fr. Etwas über Träume. Psych. Studien, 1897, 686-694.
Scherner R. A. Das Leben des Traumes. Berlin 1861.
Schleich K. L. Traum und Schlaf. Die Zukunft, 1899, 29. Bd., 14–27, 54-65.
Schleiermacher Fr. Psychologie, herausgegeben von L. George. Berlin 1862.
Scholz Fr. Schlaf und Traum. Leipzig 1887.

Schopenhauer. Versuch über das Geistersehen und was damit zusammenhāngt. Parerga und Paralipomena, I. Bd., 1857.
Schubert Gotthilf Heinrich. Die Symbolik des Traumes. Bamberg 1814.
Schwartzkopff P. Das Leben im Traum. Eine Studie. Leipzig 1887.
Science of dreams. The Lyceum. Dublin, Oct. 1890, p. 28.
Siebeck A. Das Traumleben der Seele 1877. – Sammlung Virchow-Holtzendorf. Nr. 279.
Simon M. Le monde des rêves. Paris 1888. – Bibliothèque scientifique contemporaine.
Spitta W. Die Schlaf- und Traumzustände der menschlichen Seele. 2. Aufl. Freiburg i. B. 1892.
Stevenson R. L. A Chapter on Dreams (in "Across the Plain"). 1892.
Stricker. Studien über das Bewußtsein. Wien 1879.
– Studien über die Assoziation der Vorstellungen. Wien 1883.
Strümpell L. Die Natur und Enstehung der Träume. Leipzig 1877.
Stryk M. v. Der Traum und die Wirklichkeit (nach C. Mélinaud). Baltische Monatsschrift. Riga 1899, p. 189-210.
Stumpf E. J. G. Der Traum und seine Deutung. Leipzig 1899.
Sully J. Étude sur les rêves. Rev. scientif. 1882, p. 385.
– Les illusions des sens et de l'esprit. Bibl. scientif. internat. vol. 62. Paris. (Deutsch Die Illusionen, eine psychol. Unters. Leipzig 1884.)
– Human Mind. London 1892.
– The dreams as a revelation. Fortnightly Rev. März 1893.
– Laws of dream fancy. Cornhill Mag. Vol. L, p. 540.
– Art. "Dreams" in Encyclop. Brit. IX. Aufl.
Summers T. O. The physiology of dreaming. Saint-Louis, clin. 1895, VIII, 401-406.
Surbled. Le rêve. 2 éd. 1898.
– Origine des rêves. Rev. de quest. scient. 1895.
Synesius. Oneiromantik (deutsch von Krauß). Wien 1888.
Tannery M. P. Sur l'activité de l'esprit dans le rêve. Rev. philos. 19^{e} année, XXXVIII, p. 630-634, 1894.
– Sur les rêves des mathématiciens. Rev. philos. 1898, I, p. 639.
– Sur la paramnésie dans les rêves. Rev. philos. 1898.
– Sur la mémoire dans le rêve. Revue philosophique. XLV. 1898.

Thièry A. Aristote et Psychologie physiologique du rêve. Rev. nev. scol. 1896, III, 260-271.

Thomayer S. Sur la signification de quelques rêves. Rev. neurol. Nr. 4, 1897.

– Beitr. zur Pathologie der Träume (tschechisch). Poliklinik der tschechischen Universität in Prag 1897.

Tissié Ph. Les rêves ; rêves pathogènes et thérapeutiques ; rêves photographiés. Journ. de méd. de Bordeaux 1896, XXVI.

– Les rêves, physiologie et pathologie, 1898. – Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Titchener. Taste dreams. Amer. J. of Psychology. VI. 1893.

Tonnini. Suggestione e sogni. Arch. di psichiatr. antrop. crim. III, 1887.

Tonsor J. Heinrich. Disp. de vigilia, somno et somniis, prop. Lucas. Marpurgi 1627.

"Traum", Artikel in der allgemeinen Enzyklopädie der Wissenschaft und Künste von Ersch und Gruber.

Traumbuch. Apomasaris… auss griechischer Sprach ins Latein bracht durch Lewenklaw jetzt und… verteutscher. Wittemberg.

Tuke Hack. "Dreaming" in Dict. of Psycholog. Med. 1892.

Ullrich M. W. Der Schlaf und das Traumleben, Geisteskraft und Geistesschwäche. 3. Aufl. Berlin 1897.

Unger F. Die Magie des Traumes als Unsterblichkeitsbeweis. Nebst Vorw. : Okkultismus und Sozialismus von C. du Prel. 2. Aufl. Münster 1898.

Utility of dreams. Edit. J. Comp. Neurol. Granville 1893, III, 17-34.

Vaschide. Recherches experim. sur les rêves. Comptes rendus de l'acad. des sciences. 17. Juillet 1899.

Vespa B. I sogni nei neuro-psicopatici. Bull. Soc. Lancisiana. Roma 1897.

Vignoli. Von den Träumen, Illusionen und Halluzinationen. Internationale wissenschaftliche Biblothek, Bd. 47.

Vischer F. Th. Studien über den Traum. Beilage z. allg. Ztg. 1876, Nr. 105-107.

Vold J. Mourly. Einige Experimente über Gesichtsbilder im Traume. Dritter internationaler Kongreß für Psychologie in München. 1897. Zeitschr. für Psychologie und Physiologie der Sinnesorgane. XIII, 66-74.

– Expériences sur les rêves et en particulier sur ceux d'origine musculaire et optique. Christiania 1896. – Referat in Revue philosophique. XLII. 1896.

Vykoukal F. V. Über Traume und Traumdeutungen (tschechisch). Prag 1898.
Wedel R. Untersuchungen ausländischer Gelehrter über gew. Traumphänomene. Beiträge zur Grenzwissenschaft. 1899. S. 24-77.
Weed, Hallam and Phinney. A study of the dream-consciousness. Americ. J. of Psychol. vol. VII, 1895, p. 405-411.
Wehr Hans. Das Unbewußte im menschlichen Denken. Programm der Oberrealschule zu Klagenfurt 1887.
Weil Alex. La philosophie du rêve. Paris.
Wendt K. Kriemhilde Traum. Diss. Rostock 1858.
Weygandt W. Entstehung der Träume. Leipzig 1893.
Wilks S. On the nature of dreams. Med. Mag. Lond. 1893/94, II, 597-606.
Williams H. S. The dreams state and its psychic correlatives. Americ. J. of Insanity 1891/92, vol. 17, 445-457.
Woodworth. Note on the rapidity of dreams. Psychol. Review IV, 1897, Nr. 5.
Wundt. Grundzüge der physiologischen Psychologie, II. Bd., 2. Aufl. 1880.
X. Ce qu'on peut rêver en cinq secondes. Rev. sc. 3^{e} série, I. XII, 30. oct. 1886.
Zucarrelli. Pollutions nocturnes et épilepsie. Bull. de la Soc. de méd. ment. de Belgique, mars 1895.

B) Depuis 1900

Abraham Karl. Traum und Mythos. Eine Studie zur Völkerpsychologie. Schriften zur angew. Seelenkunde, Heft 4, Wien und Leipzig 1909.
– Über hysterische Traumzustände. Jahrbuch f. psychoanalyt, und psychopathol. Forschungen. Bd. II. 1910.
– Sollen wir die Pat. ihre Träume aufschreiben lassen ? Intern. Zeitschr. für ärztl. Ps.-A. I, 1913, p. 194.
– Zur narzißtischen Bewertung der Exkretionsvorgänge im Traum und Neurose. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. VI, 64.
Adler Alfred. Zwei Träume einer Prostituierten. Zeitschrift f. Sexualwissenschaft, 1908, Nr. 2.

– Ein erlogener Traum. Zentralbl. f. Psychoanalyse, I. Jahrg. 1910, Heft 3.
– Traum und Traumdeutung. Ebenda, III, 1912/13, p. 174.
Amram Nathan. Sepher pithrôn chalômôth. Jerusalem 1901.
Blanchieri F. I sogni dei bambini di cinque anni. Riv. di psicol. 8, 325-330.
Betlheim u. **Hartmann.** Über Fehlreaktionen bei der Korsakoffschen Psychose. Arch. f. Psychiatrie, Bd. 72, 1924.
Bleuler E. Die Psychoanalyse Freuds. Jahrb. f. psychoanalyt. u. psychopatholog. Forschungen, Bd. II, 1910.
– Träume mit auf der Hand liegender Deutung. Münch. Med. Woch. 60. Jahrg. Nr. 47, 11. Nov. 1913.
Bloch Ernst. Beitrag zu den Träumen nach Coitus interruptus. Zentralbl. für Ps.-A. II, 1911/12, p. 276.
Brewster E. T. Dreams and Forgetting. New discoveries in dream psychology. McClure's Magazin, Okt. 1912.
Brill A. A. Dreams and their Relation to the Neurosis. New York Medical Journ., April 23, 1910.
– Psychoanalysis, its theory and practical application. Philadelphia and New York 1912.
– Hysterical dreamy states. New York Med. Journ., May 25, 1912.
– Artificial dreams and lying. Journ. of Abn. Psych. Vol. IX, p. 321.
– Fairy tales as a determinant of dreams and neurotic symptoms. New York Med. Journ., March 21, 1914.
Brown W. Freud's Theory of Dreams. The Lancet 19. u. 26. April 1913.
Bruce A. H. The marvels of dream analysis. McClure's Magaz. Nov. 1912.
Burckhard Max. Ein modernes Traumbuch. Die Zeit, 1900, Nr. 275, 276.
Busemann A. Traumleben der Schulkinder. Ztschr. f. päd. Psychol. 10. J. 1909, 294-301.
– Psychol. d. kindl. Traumerlebnisse. Zeitschr. f. päd. Psychol. 1910, XI, p. 320.
Claparède E. Esquisse d'une théorie biologique du sommeil. Arch. de Psychol. t. IV, Nr. 15-16, Fév.-Mars 1905.
– Rêve utile. Arch. de Psychol. 9, 1910, 148.
Coriat I. Zwei sexual-symbolische Beispiele von Zahnarzt-Träumen. Zentralbl. f. Ps.-A. III, 1912/13, p. 440.
– Träume vom Kahlwerden. Int. Zeitschr. f. Ps.-A. II, p. 460.
– The meaning of dreams. Mind and Health series. London, Heinemann.

Delacroix. Sur la structure logique du rêve. Rev. metaphys. Nov. 1904.
– Note sur la cohérence des rêves. Rapp. et. C. R. du 2. Congrès intern. de Philos. 556-560.
Delage. La nature des images hypnagogiques et le rôle des lueurs entoptiques dans le rêve. Bull. de l'Instit. général psychol. 1903, p. 235-247.
Doglia S. et Bianchieri F. I sogni dei bambini di tre anni. L'inizio dell' attività onirica. Contributi psicol. 1, 9.
Eder M. D. Freud's Theory of Dreams. Transactions of the Psycho-Medic. Soc. London, vol. III, Part. 3, 1912.
– Augenträume. Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, p. 157.
Eeden Frederik van. A study of dreams. Proceedings of the Society for Psych. Research, Part. LXVII, vol. XXVI.
Ellis H. The Logic of Dreams. Contemp. Rev. 98, 1910, 353-359.
– The Symbolism of Dreams. The Popular Science Monthly, July 1910.
– Symbolismen in den Träumen. Zeitschr. f. Psychotherapie III, 1911, p. 29-46.
– The World of Dreams. London 1911. (Deutsch v. H. Kurella. Würzburg 1911.)
– The Relation of Erotic Dreams to Vesical Dreams. Journ. of abn. Psychol. VIII, 3, August-Sept. 1913.
Federn Paul. Ein Fall von pavor nocturnus mit subjektiven Lichterscheinungen. Internat. Zeitschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, H. 6.
– Über zwei typische Traumsensationen. Jahrb. f. Ps.-A. VI, p. 89.
– Zur Frage des Hemmungstraumes. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. VI, p. 73.
Ferenczi S. Die psychologische Analyse der Träume. Psychiatrisch-Neurologische Wochenschrift, XII. Jahrg., Nr. 11-13, Juni 1910. (Ins Englische übersetzt unter dem Titel : The psychological Analysis of Dreams in The American Journal of Psychology, April 1910.)
– Symbolische Darstellung des Lust- und Realitätsprinzips im Ödipus-Mythos. Imago, I, 1912, p. 276.
– Über lenkbare Träume. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1911/12, p. 31.
– Vergessen eines Symptoms und seine Aufklärung im Traume. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II, p. 384.
– Affektvertauschung im Traum. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. IV, p. 112.
– Träume von Ahaungslosen. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. IV, p. 208.

– Pollution ohne orgastischen Traum und Orgasmus im Traum ohne Pollution. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. IV, p. 187.
Flournoy. Quelques rêves au sujet de la signification symbolique de l'eau et du feu. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. VI, p. 328.
Förster M. Das lat.-altengl. Traumbuch. Arch. f. d. Stud. d. n. Spr. u. Lit. 120. Bd., p. 43ff., 125. Bd., p. 39-70, 127. Bd., p. 1ff.
– Mittelenglische Traumbücher. Herrings Archiv 1911.
Foucault Marcel. Le rêve. Études et observations. Paris 1906. (Bibl. de Philosophie contemporaine.)
Friedjung J. K. Traum eines sechsjährigen Mädchens. Internat. Ztschr. f. arztl. Ps.-A., I, 1913, p. 71.
Frink H. W. Dreams and their analysis in reference to Psychotherap. Med. Record, May 27, 1911.
– On Freud's Theory of Dreams. Americ. Med., Burlington, New York VI, p. 652-661.
– Dream and Neurosis. Interstate Med. Journ. 1915.
Gincburg Mira. Mitteilung von Kindheitsträumen mit spezieller Bedeutung. Int. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, p. 79.
Gottschalk. Le rêve. D'après les idées du prof. Freud. Archives de Neurol. 1912, Nr. 4.
Gregory J. C. Dreams as a bye-product of waking activity. Westm. Rev. London 1911, Vol. 175, p. 561-567.
Harnik J. Gelungene Auslegung eines Traumes. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1911/12, p. 417.
Hitschmann Ed. Freuds Neurosenlehre. Nach ihrem gegenwärtigen Stande zusammenfassend dargestellt. Wien und Leipzig 1911. 2. Aufl. 1913. (Kap. V. : Der Traum.) (Engl. übers. von C. R. Payne. New York 1912.)
– Ein Fall yon Symbolik für Ungläubige. Zentralbl. f. Ps.-A. I, 1910/11, p. 235.
– Beiträge zur Sexualsymbolik des Traumes. Ebenda, p. 561.
– Weitere Mitt. von Kindheitsträumen mit spez. Bedeutung. Intern. Ztschr. für ärzd. Ps.-A. I, 1913, p. 476.
– Goethe als Vatersymbol in Träumen. Ebenda, Heft 6.
– Über Träume Gottfried Kellers. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II, p. 41.
– Weitere Mitteilung von Kindheitsträumen mit spezieller Bedeutung. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II, p. 31.

– Über eine im Traum angekündigte Reminiszenz an ein sexuelles Jugenderlebnis. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. V, p. 205.
Hug-Hellmuth, H. v. Analyse eines Traumes cines 5 jährigen Knaben. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1911/12, p. 122-127.
– Kinderträume. Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, p. 470.
– Aus dem Seelenleben des Kindes. Schr. z. angew. Seelenk., herausg. v. Freud. H. 15. Wien und Leipzig 1913.
– Ein Traum, der sich selber deutet. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., III, p. 33.
Jones E. On the nightmare. Americ. J. of Insanity, Jan. 1910.
– The Oedipus-Complex as an Explanation of Hamlet's Mystery : A Study in Motive. American Journ. of Psychology, Jan. 1910, p. 72-113. (In deutscher Übersetzung : "Das Problem des Hamlet und der Ödipus-Komplex". Schriften zur angew. Seelenkunde, H. 10, 1912.)
– Freud's Theory of Dreams. American Journal of Psychology, April 1910.
– Remarks on Dr. M. Prince's Article : The mechanism and interpr. of Dreams. Journ. of abn. Psychol. 1910/11, p. 328-336.
– Some Instances of the Influence of Dreams on Waking Life. The Journal of abnormal Psychology, April-May 1911.
– The relationship between dreams and psychoneurotic symptoms. Americ. J. of Insanity, vol. 68, Nr. 1, July 1911.
– A forgotten dream. J. of abn. Psychol. April-May 1912.
– Papers on Psycho-Analysis. London 1912.
– Der Alptraum in seiner Bezichung zu gewissen Formen des mittelalterl. Aberglaubens. Schriften zur angew. Seelenk., hg. v. Freud, H. 14, Leipzig und Wien 1912.
– Die Theorie der Symbolik. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. V, p. 244.
Jung C. G. L'analyse des rêves. L'année Psychologique, Tome XV.
– Assoziation, Traum und hysterisches Symptom. Diagnostische Assoziations-studien. Beiträge zur experimentellen Psychopathologie, hg. von Doz. C. G. Jung, II, Bd., Leipzig 1910 (Nr. VIII, p. 31-66).
– Ein Beitrag zur Psychologie des Gerüchtes. Zentralbl. für Psychoanalyse. I. Jahrg. 1910, Heft 3.
– Ein Beitrag zur Kenntnis des Zahlentraumes. Ebenda. 1910/11, p. 567-572.
– Morton Prince's : The Mechanism and Interpretation of Dreams. Eine kritische Besprechung. Jahrb. f. pa.-a. u. psychopathol. Forsch. III, 1911.

Iwaya S. Traumdeutung in Japan. Ostasien, 1902, p. 302.
Karpinaka L. Ein Beitrag zur Analyse sinnloser Worte im Traume. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. III, p. 164.
Kazodowsky A. Zusammenhang von Träumen und Wahnvorstellungen. Neurolog. Cbl. 1901, p. 440-447, 508-514.
Kostyleff. Freud et le problème des rêves. Rev. philos. 72. Bd., Juillet-Déc. 1911, p. 491-522.
Kraepelin E. Über Sprachstörungen im Traume. Psychol. Arbeiten, 5 Leipzig 1907.
Lauer Ch. Das Wesen des Traumes in der Beurteilung der talmudischen und rabbinischen Literatur. Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, H. 5.
Lehmann. Aberglaube und Zauberei von den ältesten Zeiten bis in die Gegenwart. Deutsch von Petersen. 2., verm. Aufl., Stuttgart 1908.
Leroy B. À propos de quelques rêves symboliques. Journ. de psychol. Norm. et pathol. 5, 1908, p. 358-365.
– **et Tobowolska J.** Mécanisme intellectuel du rêve. Rev. philos. 1901, I. vol. 51, p. 570-593.
Löwinger. Der Traum in der jüdischen Literatur. Leipzig 1908. Mitteilungen zur jüd. Volkskunde, 10. Jahrg., H. 1 u. 2.
Maeder Alphonse. Essai d'interprétation de quelques rêves. Archives de Psychol., T. VI, Nr. 24, April 1907.
– Die Symbolik in den Legenden, Märchen, Gebräuchen und Träumen. Psychiatrisch-Neurolog. Wochenschr., X. Jahrg. 1908.
– Zur Entstehung der Symbolik im Traum, in der Dementia praecox etc. Zentralblatt f. Ps.-A. I, 1910/11, p. 383-389.
– Über die Funktion des Traumes. Jahrb. f. psychoanalyt. Forsch. IV, 1912.
– Über das Traumproblem. Ebenda V, 1913, p. 647.
– Zur Frage der teleologischen Traumfunktion. Ebenda, p. 453.
Marcinowski J. Gezeichnete Träume. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1911/12, p. 490-518.
– Drei Romane in Zahlen. Ebenda, p. 619-638.
Mitchell A. About Dreaming, Laughing and Blushing. London 1905.
Miura K. Japanische Traumdeuterei. Mitt. d. deutsch. Ges. f. Natur- u. Völkerk. Ostasiens. X, 291-306.
Näcke P. Über sexuelle Träume. H. Groß' Archiv 1903, p. 307.

– Der Traum als feinstes Reagens f. d. Art d. sexuellen Empfindens. Monatschrift f. Krim.-Psychol. 1905.
– Kontrastträume und spez. sexuelle Kontrastträume. H. Groß' Archiv, 24. Bd. 1907, p. 1-19.
– Beiträge zu den sexuellen Träumen. H. Groß' Archiv 29, 363ff.
– Die diagnostische und prognostische Brauchbarkeit der sex. Träume. Ärztl. Sachv.-Ztg. 1911, Nr. 2.
Negelein J. v. Der Traumschlüssel des Yaggaddeva. Gießen 1912. (Relig. Gesch. Vers. XI, 4.)
Pachantoni D. Der Traum als Ursprung von Wahnideen bei Alkoholdeliranten. Zentralbl. f. Nervenheilk., 32. Jahrg., 1909, p. 796.
Pear T. H. The analysis of some personal dreams, with special reference to Freud's interpretation. Meeting at the British Assoc. for the advancement of science. Birmingham Sept. 16.-17., 1913. British Journ. of Psychol. VI, 3/4, Febr. 1914.
Pötzl Otto. Experimentell erregte Traumbilder in ihren Beziehungen zum indirekten Sehen. Zeitschr. f. d. ges, Neurol. u. Psych. Bd. 37, 1917.
Pfister Oskar. Wahnvorstellung und Schülerselbstmord. Auf Grund einer Traumanalyse beleuchtet. Schweiz. Blätter für Schulgesundheitspflege 1909, Nr. 1.
– Kryptolalie, Kryptographie und unbewußtes Vexierbild bei Normalen. Jahrb. f. ps.-a. Forschg. V, 1, 1913.
Prince Morton. The Mechanism and Interpretation of Dreams. The Journal of abnorm. Psych. Oct.-Nov. 1910.
– The Mechanism and Interpr. of Dreams ; a reply to Dr. Jones. Journ. of abn. Psychol. 1910/11, p. 337-353.
Putnam J. J. Aus der Analyse zweier Treppen-Träume. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1911/12, p. 264.
– Ein charakteristischer Kindertraum. Ebenda, p. 328.
– Dream interpretation and the theory of psychoanalysis. Journ. of abnorm. Psych. IX, Nr. 1, p. 36.
Raalte F. van. Kinderdroomen. Het Kind 1912. Jan.
Rank Otto. Der Mythus von der Geburt des Helden. Schr. z. angew. Seelenkunde, Heft 5, Wien und Leipzig 1909.
– Beispiel eines verkappten Ödipus-Traumes. Zentralblatt für Psychoanalyse, 1, Jahrg. 1910.

– Zum Thema der Zahnreizträume. Ebenda.
– Das Verlieren als Symptomhandlung. Zugleich ein Beitrag zum Verständnis der Beziehungen des Traumlebens zu den Fehlleistungen des Alltagslebens. Ebenda.
– Ein Traum, der sich selbst deutet. Jahrbuch für psychoanalyt. und psychopathol. Forschungen, Bd. II, 1910.
– Ein Beitrag zum Narzißmus. Ebenda, Bd. III, 1911.
– Fehlleistung und Traum. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1911/12, p. 266.
– Aktuelle Sexualregungen als Traumanlässe. Ebenda, p. 596-602.
– Die Symbolschichtung im Wecktraum und ihre Wiederkehr im mythischen Denken. Jahrb. f. Ps.-A. IV, 1912.
– Das Inzestmotiv in Dichtung und Sage. Grundzüge einer Psychologie des dichterischen Schaffens. Wien und Leipzig 1912.
– Die Nacktheit in Sage und Dichtung. Eine ps.-a. Studie, Imago, II, 1912.
– Eine noch nicht beschriebene Form des Ödipus-Traumes. Intern. Zeitschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, p. 151.
– Fehlhandlung und Traum. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. III, p. 158.
– Die Geburtsrettungsphantasie in Traum und Dichtung. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II. p. 43.
– Ein gedichteter Traum. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. III, p. 231.
Rank O. und **Sachs H.** Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenschaften. Grenzfr. d. Nerven- u. Seelenlebens, hg. v. Löwenfeld, Heft 93, Wiesbaden 1913.
Reik Th. Zwei Träume Flauberts. Zentralbl. f. Ps.-A. III, 1912/13, p. 223.
– Kriemhilds Traum. Ebenda, II, p. 416.
– Beruf und Traumsymbolik. Ebenda, p. 531.
– Der Nacktheitstraum eines Forschungsreisenden. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II, p. 463.
– Gotthilf Schuberts “Symbolik des Traumes”. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. III, p. 295.
– Völkerpsychologische Parallelen zum Traumsymbol des Mantels. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. VI, p. 310.
– Zum Thema : Traum und Traumwandeln. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. VI, p. 311.
Robitsek Alfred. Die Analyse von Egmonts Traum. Jahrb. für psychoanalyt. und psychopathol. Forschungen, Bd. II, 1910.

– Die Stiege, Leiter, als sexuelles Symbol in der Antike. Zentralbl. f. Ps.-A. I, 1910/11, p. 586.
– Zur Frage der Symbolik in den Träumen Gesunder. Ebenda, II, p. 340.
Roheim G. Die Urszene im Traume. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. VI, p. 337.
Sachs Hanns. Zur Darstellungstechnik des Traumes. Zentralbl. f. Ps.-A. I, 1910/11.
– Ein Fall intensiver Traumentstellung. Ebenda, p. 588.
– Traumdeutung und Menschenkenntnis. Jahrb. f. Ps.-A. III, 1911, p. 568.
– Ein Traum Bismarcks. Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, H. I.
– Traumdarstellungen analer Weckreize. Ebenda, p. 489.
– Das Zimmer als Traumdarstellung des Weibes. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II. p. 35.
– Ein absurder Traum. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. III, p. 35.
Sadger J. Über das Unbewußte und die Träume bei Hebbel. Imago, Juni 1913.
Schrötter Karl. Experimentelle Träume. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1912, p. 638.
Schwarz F. Traum u. Traumdeutung nach ‘Abdalgani an Nabulusi’. Zeitschr. d. deutsch. morgenl. Ges., Bd. 67, 1913, III. H., p. 473-493.
Secker F. Chines. Ansichten über den Traum. Neue metaph. Rdschr., Bd. 17, 1909/10, p. 101.
Silberer Herbert. Bericht über eine Methode, gewisse symbolische Halluzinationserscheinungen hervorzurufen und zu beobachten. Jahrb. Bd. I, 1909.
– Phantasie und Mythos. Ebenda, Bd. II, 1910.
– Symbolik des Erwachens und Schwellensymbolik überh. Ebenda, III, 1911.
– Über die Symbolbildung. Ebenda.
– Zur Symbolbildung. Ebenda IV, 1912.
– Spermatozoenträume. Ebenda.
– Zur Frage der Spermatozoenträume. Ebenda.
Spielrein S. Traum vom “Pater Freudenreich”. Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, p. 484.
Spitteler Karl. Meine frühesten Erlebnisse. I. Hilflos und sprachlos. Die Träume des Kindes. Südd. Monatsh., Okt. 1913.

Stärcke August. Ein Traum, der das Gegenteil einer Wunscherfüllung zu verwirklichen schien, zugleich ein Beispiel eines Traumes, der von einem anderen Traum gedeutet wird. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1911/12, p. 86.
– Traumbeispiele. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II, p. 381.
Stärcke Johann. Neue Traumexperimente in Zusammenhang mit älteren und neueren Traumtheorien. Jahrb. f. Ps.-A. V, 1913, p. 233.
Stegmann Marg. Darstellung epileptischer Anfälle im Traume. Intern. Zeitschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913.
– Ein Vexiertraum. Ebenda, p. 486.
Stekel Wilhelm. Beiträge zur Traumdeutung. Jahrbuch für psychoanalytische und psychopatholog. Forschungen, Bd. I, 1909.
– Nervöse Angstzustände und ihre Behandlung. Wien-Berlin 1908, 2. Aufl. 1912.
– Die Sprache des Traumes. Eine Darstellung der Symbolik und Deutung des Traumes in ihren Bezichungen zur kranken und gesunden Seele für Ärzte und Psychologen. Wiesbaden 1911.
– Die Träume der Dichter. Wiesbaden 1912.
– Ein prophetischer Nummerntraum. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1911/12, p. 128-130.
– Fortschritte der Traumdeutung. Zentralbl. f. Ps.-A. III, 1912/13, p. 154, 426.
– Darstellung der Neurose im Traum. Ebenda, p. 26.
Swoboda Hermann. Die Perioden des menschlichen Organismus. Wien und Leipzig 1904.
Tausk, V. Zur Psychologie der Kindersexualität. Intern. Zeitschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, p. 444.
– Zwei homosexuelle Träume. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II, p. 36.
– Ein Zahlentraum. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II, p. 39.
Tfinkdji Joseph Abbé. Essai sur les songes et l'art de les interpréter (onirocritie) en Mésopotamie. Anthropos VIII, 2/3, März-Juni 1913.
Tobowolska Justine. Étude sur les illusions de temps dans les rêves du sommeil normal. Thèse de Paris, 1900.
Vaschide N. Le sommeil et les rêves. Paris 1911, Bibl. de Philos. scient. (66) (mit Literaturangabe der übrigen zahlreichen Arbeiten desselben Autors über Traum und Schlaf.)

– **et Pieron.** La psychol. du rêve au point de vue médical. Paris 1902.

old J. Mourly. Über den Traum. Experimentell-psychologische Untersuchungen. Herausgegeben von O. Klemm. Erster Band. Leipzig 1910. II. Bd. 1912.

Weiss Edoardo. Totemmaterial im Traume. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. II, p. 159.

Weiss Karl. Ein Pollutionstraum. Internat. Zeitschr. f. Ps.-A. VI, p. 343.

Weygandt W. Beitr. z. Psychologie des Traumes. Philos. Studien, 20. Bd., 1902, p. 456-486.

Wiggam A. A contribution to the data of dream psychology. Pedagogical Seminary, Juni 1909.

Winterstein, Alfr. v. Zum Thema : “Lenkbare Träume”. Zentralbl. f. Ps.-A. II, 1911/12, p. 290.

Wulff M. Ein interessanter Zusammenhang von Traum, Symbolhandlung und Krankheitssymptom. Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A. I, 1913, H. 6.

Index

Abel, K., 359n
Abraham, K., 392n, 444n
Abrantès, duchesse, d', 60
Achille, 168
Achéron, 23n
Adler, A., 439, 623n
Adler, V., 252n
Adriatique (mer), 505
Afrique, 171n
Albert, 629
Alexandre le Grand, 136n, 657n
Allemagne, 14, 231n, 497n
Allison, A., 125
Almaviva, comte, 249
Almoli, S., 38n
Alpes, 238, 419-420
Amérique, 505
Amram, N., 38n
Andersen, H.C., 283
Angleterre, 205, 251, 253, 272, 340, 465, 488, 560n, 561
Aquileja, 505, 507
Apollon, 69n, 475n
Archimède, 207n
Aréthuse, 207n
Aristote, 36-37, 69, 135n, 360n, 593

Aristandre, 136n
Artabanos, 42
Artemidore de Daldis, 37-38, 135, 136n, 369n, 395n, 649n
Artigues, R., 69
Athènes, 307, 336, 355, 441n
Augias, 510-511
Aussee, 166, 168, 234, 248, 258, 510
Autriche, 227n, 231n, 251, 316n, 421, 468, 472, 496, 515, 526n

Babel, 482
Bacchus, 443
Back, G., 171n
Banchieri, F., 170n
Barca, H., 237
Basedow (maladie de), 311-312, 599
Beaumarchais, P.-A.C. de, 249
Bechterew, W. von, 340
Belle Hélène, *La* (Offenbach), 531
Bellevue, 146
Benedikt, M., 534
Benini, V., 81, 107
Berger, H., 233
Berlin, 36n, 210-211, 235, 336, 479, 483, 523
Bernard, C., 565
Bernard-Leroy, E., 545
Bernbourg, 91
Bernheim, H., 187
Betlheim, S., 426
Bilbao, 208
Binz, C., 53, 92, 112-113, 124
Bismarck, O. von, 419-422
Blasel, 453
Bleuler, E., 84n, 170n, 385n, 392n
Böcklin, A., 205
Bohême, 235, 410, 419, 421

Bonatelli, F., 81
Bonjour, C., 540
Borgia, Lucrèce, 257n
Börner, J., 70
Bouché-Leclercq, A., 69n
Bourget, P., 165
Brandes, G., 307
Brecht, B., 655n
Breslau, 341, 343, 483
Breton, A., 9
Breuer, J., 137-138
Brill, A.A., 14, 31, 137n
Brobdingnag, 65
Brücke, E. von, 246-247, 454, 462-464, 493-494, 519, 523-524, 526
Brugnolus, 47
Brutus, 441n, 464-465, 525
Büchsenschütz, B., 36n, 171n
Burdach, K.F., 40-41, 85, 87-88, 114, 118-119, 263-264
Busemann, A., 170n

Cabanis, P.J.G., 126
Calais, 560n
Calkins, M.W., 54-55, 79, 261
Callot, J., 468n
Campanie, 236
César, J., 440n, 464-465, 525
Chabaneix, P., 79n, 100
Chamisso, A. von, 425n
Charles XII, 92
Chaucer, G., 175n
Chine, 231
Chronos, 298
Cicéron, 43, 91
Claparède, E. 88n
Coriat, I., 428n

Dachstein, 166n, 167
Dahn, F., 256
Danemark, 95
Dante, 516
Danton, G., 540
Danube, 241, 251
Dattner, B., 407, 446n, 458
Daudet, A., 14, 165, 328-329, 331, 333, 367, 534, 578
David, J.J., 341
Davidson, W., 97
Debacker, W., 174, 629
Delacroix, H., 544
Delage, Y., 52, 117-118, 219n, 634
Delboeuf, J.R.L., 45-46, 55, 86, 87n, 93, 96, 111-112, 143, 219n, 224n
De Sanctis, S., 125-126, 130
Diable (île du), 205
Dingelstedt, F., 61n
Diomède, 168
Doglia, 170n
Dona, 487
Don Juan (Mozart), 540
Dora, 395
Dordogne, 47
Dornbach, 168, 472
Douvres, 560n
Drexl, F.X., 38n
Dreyfus, A., 205
Dugas, L., 90, 95, 619
Duino, 505
Du Prel, C., 99n, 171n, 173n, 322n, 572n, 654n
Dupuy, C., 542

Eberstein, comte, 395
Eder, M., 440n

Egger, V., 61, 82, 100, 538-539
Égypte, 134, 152, 158, 359n, 483, 626
Eliot, G., 332
Ellis, H., 53, 96, 100n, 206, 223n, 393, 414, 445, 544, 585n, 634
Emmersdorf, 251
Erdmann, J.E., 107
Ersch, J.S., 106
Escherntal, 167
Esculape, 69n
Espagne, 207, 334, 505

Farina, J.-M., 60
Faust (Goethe), 247n, 325n, 329, 494n
Fechner, G.T., 83, 91, 579
Federn, P., 436
Ferdinand d'Espagne, 253
Féré, C., 125
Ferenczi, S., 32, 136n, 171n, 285n, 305n, 366n, 393n, 408, 418, 440n, 513, 616
Fichte, J.H., 41, 99, 107
Figaro, 248-249, 474, 540
Fischer, R.P., 102
Fischhof, A., 251
Flavius Josèphe, 375
Fleischl, E., 247, 462, 464, 524, 529
Fliess, W., 11, 130, 206n, 207n, 340, 462
Flora, 215-216, 324
Flûte enchantée, *La* (Mozart), 333
Förster, M., 38n
Foucault, M., 545, 555n
Fouquier-Tinville, A.Q., 61
France, 560n
France, A., 118n, 130
Franklin, J., 171n
Freud, Alexandre (frère), 150, 158, 251, 335, 340-342, 472-474

Freud, Anna (fille), 149-150, 152, 158, 166, 168-169, 181, 310, 334-335
Freud (femme), 146, 148, 154, 156, 158, 163, 209, 211, 213, 215, 247, 273, 311, 324, 335, 341, 343, 487, 506, 514, 602
Freud (grand-père), 627
Freud, Josef (oncle), 177-180, 204, 220n, 231
Freud (mère), 51, 232, 245-246, 288, 627
Freud (neveux), 169, 272, 293, 465, 525
Freud (père), 28, 178, 210, 212, 231-232, 237, 256-257, 335, 465, 468, 477-478, 488, 490-491, 526
Freud (sœurs), 47, 192, 212, 294
Fulda, L., 283

Galton, F., 178, 335, 537
Ganymède, 257n
Gargantua, 255, 510
Garibaldi, G., 468, 488
Garnier, A., 61, 274, 511
Gärtner, G., 210-211, 215-216, 324
Gastein, 420
Gießler, C.M., 125n
Gilolo (île de), 95
Giotto, 49
Girou de Bouzareignes, C., 59
Giskra, K., 233
Gleichenberg, 234
Goblot, E., 545, 618-619
Goethe, J.W., 187n, 247, 307, 325n, 360, 367-368, 378n, 394, 469, 479-481, 488-489, 494n, 516, 525n, 552n, 656
Gomperz, T., 135n
Görz, 507
Gotthard, O., 38n
Graben, 242-243
« Gradiva » (W. Jensen), 134n
Grado, 507
Graz, 250, 255, 448

Gregory, 59, 126
Griesinger, W., 128, 173, 271n
Grillparzer, F., 254, 304
Grignard, V., 423
Grimm, J. et W., 519
Gruber, J.G., 106
Gruppe, O., 37
Guillaume I^{er}, 419
Guislain, J., 126
Gulliver, 65, 510

Haffner, P., 39, 41, 87n, 99n, 102, 104
Hagen, F.W., 126, 558
Haggard, R., 494-495
Hallam, F., 52, 174, 204
Hallstatt, 166-167
Hamlet, 215, 306-308, 485
Hamnet, 308
Hannibal, 236-237
Hans, 292n, 294n, 383-384
Hartmann, E. von, 173n, 571n, 572n
Hartmann, H., 426
Hasdrubal, 237n
Hegel, G.W.F., 12, 90
Heine, H., 475, 532n, 556
Helmholtz, H. von, 656
Hennings, J.C., 47, 58
Henri VIII d'Angleterre, 251-253
Henzen, W., 449
Herbart, J.F., 112
Herbst, E., 233
Hercule, 510
Herder, J.G., 247
Hermann, K.F., 69n
Hérode, Dr, 483

Hérophile, 171n
Hervey de St. Denis, M.-J.-L., marquis d', 47, 60, 96-97, 615
Hildebrandt, F.W., 43-44, 49, 52, 54, 60, 62, 91, 97, 100, 102-104, 106, 108, 204
Hilferding, M., 514
Hilm, 448
Hippocrate, 37n, 69n, 431n, 445
Hitschmann, E., 394
Hobbes, T., 585n
Hoffbauer, J.C., 59
Hohnbaum, C., 125
Hollande, 208n
Hollos, Dr S., 32
Homère, 287, 516
Hradschin, 440
Hug-Hellmuth, H. von, 170n, 182n, 295n
Hussiatyn, 274

Ibsen, H., 298, 338
Ideler, K.W., 125n
Iphigénie en Tauride (Goethe), 247n
Irma, 144-159, 162, 175, 180, 203-204, 213, 220n, 334-335, 347, 351, 355, 357, 363, 555, 577, 638
Isabelle d'Espagne, 253
Isaïe, 164n
Ischl, 248
Israël, 422, 483
Istrie, 507
Italie, 60, 163, 206, 207n, 234-235, 251, 272, 325, 327, 331, 358, 472, 510-511, 590
Iwaya, 38n
Jackson, H., 612
Jehovah, 254n
Jekels, L., 308n
Jenkins, Dr, 334

Jérusalem, 95
Jessen, P.W., 41, 47, 58, 81-82, 101, 109
Jocaste, 303-305
Jodl, F., 92
John, 465-466
Jones, E., 308n, 313n, 392n, 395n, 429n, 443, 458n, 563n
Joseph, 464, 524, 526-528
Joseph (Bible), 134, 375
Joseph II, 463
Joséphine, 296n
Jules César (Shakespeare), 464-465
Jung, C.G., 170n, 375, 429n, 433, 458n, 573n, 575n

Kahlenberg, 146
Kant, E., 103, 106, 126, 546
Karl, 150
Karlsbad, 234-235
Karpinska, L. von, 345
Kazodowsky, A.D., 125n
Keller, G., 286, 449n
Kirchgraber, Fr., 402n
Kleinpaul, R., 392n
Kleist, H. von, 333
Koller, K., 209-210
Königstein, L., 210-213, 216, 324
Körner, C.G., 140
Korsakoff (psychose de), 426
Krauss, A., 72-73, 125-126, 129
Ladd, G.T., 67-68
Laïos, 303-304
Landauer, K., 264n
Lasker, E., 340-341
Lassalle, F., 340-341, 343
Lauer, C., 38n
Lecher, E., 310-311

Lehmann, 69n
Le Lorrain, J., 61, 100, 538, 610n
Lélut, L.-F., 126
Lemoine, A., 90
Lenau, N., 196
Leopold, 145, 150-152
Leroy, voir Bernard-Leroy
Lessing, G.E., 216
Leuret, F., 572
Lichtenstein, 91
Liébeault, A.A., 614n
Lipps, T., 263-264, 654-655, 657
Lloyd, W., 69n
Lopez, général, 34, 495
Louise N., 493-495
Löwinger, A., 38n
Lubbock, sir J., 36
Lübeck, 234
Lucie, 294
Lucrèce, 42, 43n
Ludwig, C., roi de Bavière, 475n
Lynkeus, 131
Lyons, miss, 503

« M. » (Dr), 146, 149-150, 152-153, 157
« M. » (monsieur), 367-368, 479, 488
« M. », (professeur), 481
Maas, I.G.E., 42
Macario, M.M.A., 126, 540
Macbeth, 308
Macnish, R., 59
Macrobe, 37
Madonna dell'Arena, 49
Maeder, A., 392n, 623n
Magdebourg, 171n

Magnus, A., 585n
Maine de Biran, M.F.P., 126
Marat, J.-P., 61
Marbach, 497n
Marbourg, 497
Marcinowski, J., 344, 397, 458n
Marie, 241, 360, 389
Marie-Thérèse (impératrice), 468
Marinelli, L., 8n, 14n
Marx, K., 12, 19, 378
Masséna, A., 237
Mathilde, 150, 156
Maupassant, G. de, 333
Maury, L.F.A., 41, 43, 47, 50-51, 59, 61-62, 64, 66-67, 70, 90, 92, 94-97, 100, 109-110, 113, 125-127, 129, 229, 246, 538-540, 561n, 574n, 618
Maxwell, J.C., 497
Mayer, A., 8n, 14n
Meaux, 50
Meier, G.F., 58
Méphisto, 114
Mésopotamie, 136n
Meyer, C.F., 511
Meyer, K., 165
Meyerson, I., 19, 34
Meynert, T., 263, 291, 477-478
Milton, 175
Miramare, 505
Miura, K., 38n
Moïse, 422-423
Molière, 562
Montbrison, 51
Mora, duc de, 333
Moravie, 235, 338
Moreau, J.-J., 126
Mozart, W.A., 540
Müller, J., 66-67

Mungo Park, 171n
Mussidan, 47

« N. » (professeur), 340, 343, 535, 578
Näcke, B., 438
Nansen, F., 230
Naples, 236
Napoléon, 44, 61, 237, 274-275, 540, 597
Nausicaa, 287
Negelein, J. von, 38n
Nietzsche, F., 592
Noces de Figaro, *Les* (Mozart), 248-249, 252, 540
Nordenskjöld, O., 170n
Novalis, 119

Odin, 256n
Odyssée (Homère), 290, 596n
Œdipe, 185n, 303-306, 308n, 440-441
Offenbach, J., 531
Ophélie, 307
Orvieto, 60, 495
Oser, professeur, 208n
Othello, 217
Otto, 144-145, 150, 154-159, 163, 180, 192-193, 311-313, 336-337, 577, 599
Ouranos, 298n
Pachantoni, D., 125n,
Pallas, J., 227
Päneth, 462
Pantagruel, 255
Panizza, O., 257n
Paris, 95, 100n, 235, 511, 527, 578
Parnasse, 355
Paul, J., 236n
Paulhan, F., 544

Pélagie, 245-247
Pelletier, B., 95
Pfaff, E.R., 102
Pfister, O., 398, 446
Philippson, L., (Bible de), 626
Pichon, A.-E., 125n
Pilcz, A., 55
Platon, 102, 663
Plotin, 173n
Pornic, 47
Pötzl, O., 221n
Prague, 235, 364-365, 440
Prater, 232, 405
Presbourg, 468
Prévost, M., 165, 425
Prusse, 421
Ptolémée, 171n
Purkersdorf, 472
Purkinje, J.E., 119, 173
Putnam, J.J., 170n

« R. » (professeur), 312, 599
Raalte, F. van, 170n
Rabelais, F., 255, 510-511
Radestock, P., 42, 61, 70, 80-81, 91-92, 101, 107, 125-128, 173
Rank, O., 8-9, 30-34, 140, 200n, 201n, 259n, 278n, 298n, 352n, 376, 390n, 392n, 408, 410, 429, 425n, 440n, 442n, 444-445, 446n, 448, 519, 550n
Ravenne, 234
Régis, E., 125n
Reichenhall, 49
Reik, T., 446n
Reitler, R., 400, 440n
Reych, G., 274
Rhin, 227
Richter, H., 383-384

Robert, W., 52, 115-117, 204, 217-218, 228, 622, 633-634
Robespierre, 61
Robitsek, Dr Alfred, 136n, 414n
Roffenstein, G., 136n, 414n
Rome, 233-236, 264-265, 441n, 481-482, 485n, 535
Rosegger, P., 514-515

Sachs, H., 392n, 395, 419, 452, 663
Sainte-Hélène (île de), 43-44
Saint-Sébastien, 208
Salzbourg, 49
Sapho (Daudet), 328-330, 346, 367-368
Savonarole, 206n, 207n
Scaliger l'Ancien, 47
Scherner, K.A., 72-73, 76, 120-124, 133, 171n, 265-267, 375-376, 387, 393, 401n, 445, 590, 634, 656
Schiller, F., 140-141, 378n, 460n, 465, 495, 507n, 561-562
Schleiermacher, F.E.D., 84, 107, 140
Scholz, F., 55, 93, 102, 174
Schopenhauer, A., 72, 102, 126, 305n, 546
Schrötter, P.K., 425-426
Schubert, G.H. von, 99, 393
Schwarz, F., 38n
Secker, F., 38n
Shakespeare, W., 175n, 252, 306-308, 464, 516, 527
Siebeck, H., 93
Sienne, 272, 481-482
Silberer, H., 84n, 140n, 254n, 385, 420, 545-548, 566-567, 603
Simon, P.M., 65, 69-70, 74, 173
Smith, A., 497
Songe d'une nuit d'été, Le (Shakespeare), 503
Sophocle, 303, 305
Spencer, H., 36
Sperber, H., 392n
Spielrein, S., 170n

Spitta, H., 70, 82, 85, 90, 92-93, 95, 99n, 102n, 106, 108, 125, 127, 261, 555
Spitteler, C., 200n, 293n
Stannius, H.F., 454, 493n
Stärcke, A., 199
Stärcke, J., 97, 171n
Stekel, W., 29, 318, 362, 379, 390n, 391, 394, 398-400, 402n, 421, 428n, 439, 453
Stettenheim, J., 247
Stricker, S., 92, 110, 500
Strümpell, L., 41, 50, 53, 55, 57, 63-64, 69, 73-74, 79-81, 86, 89, 92, 94, 204, 222, 262-263, 267, 275, 501
Stumpf, E.J.G., 137n
Styrie, 234n, 496-497, 515n
Sully, J., 96, 175n, 544, 634
Suzanne (*Les Noces de Figaro*), 249
Syracuse, 207n
Swoboda, H., 130-131, 206, 425
Szell, K., 468

Talmud, 425n
Tannery, P., 555n
Tannhäuser (Wagner), 333
Tartini, G., 656
Tausk, V., 170n, 345, 453
Tepl, 234
Tennyson, A., 251
Tfinkdjit, J., 38n, 135n
Thèbes, 303
Thiers, A., 237
Thun, comte, 248-249, 251, 273, 472, 474, 511
Tibre, 233, 235
Timon d'Athènes (Shakespeare), 307
Tissié, P., 69-71, 77, 81, 125-126, 173
Tobolowska, J., 100n, 540-541, 544-545

Trasimène (lac de), 235
Trenck, F. von der, 171n
Trilport, 50
Tylor, E.B., 36
Tyr, 136
Tyrol, 273, 496

Uhland, J.L., 329, 395
Ulysse, 287
Unger, J., 233

Vaschide, N., 45n, 47-48, 97
Vendée, 60n
Venise, 505-506
Vérone, 47, 272
Vespa, B., 125n
Vienne, 183n, 240, 242n, 243-244, 252, 279, 328, 340, 383, 455, 462-463, 465, 514, 523
Virgile, 23n, 651n
Vlissingen, 340
Vold, J.M., 74, 263, 437
Volkelt, J., 50, 61, 72, 76-77, 91, 94, 101, 107, 120, 122-123, 173-174, 265, 267, 387
Voyages de Gulliver, *Les* (Swift), 65, 510

Wachau, 251
Wagner, R., 383, 475
Weed, S., 174, 204
Weygandt, W., 41, 60, 70, 77, 94, 163n, 164n
Wigam, A., 170n
Winckelmann, J.J., 236
Winckler, H., 136n
Winterstein, A. von, 42
Wittels, F., 254n, 463n
Wolf, H., 384n

Wundt, W., 63, 66, 76-77, 93-94, 121, 126, 262-263, 275

Xerxès, 42

Zaraus, 208
Zeller, A., 106
Zeus, 298, 662
Zimri, 425
Zola, É., 14, 253, 257n, 342
Zucker, 234-235

Le Seuil s'engage pour la protection de l'environnement

Cet ouvrage a été imprimé sur papier FSC (www.fsc.org) bouffant Médiopaque.
FSC est une association d'utilité publique internationale qui s'engage pour une exploitation durable des forêts.
Elle est soutenue par toutes les grandes organisations environnementales, par des organisations engagées sur le plan social et des organisations de l'économie forestière et du bois.
Elle est indépendante et ne poursuit en aucun cas des intérêts financiers.

Ce livre a été imprimé chez un imprimeur labellisé Imprim'Vert, marque créée en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et l'UNIC (Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication).
La marque Imprim'Vert apporte trois garanties essentielles :

- la suppression totale de l'utilisation de produits toxiques ;
- la sécurisation des stockages de produits et de déchets dangereux ;
- la collecte et le traitement des produits dangereux.

Sigmund Freud

L'Interprétation du rêve

Traduit de l'allemand et présenté
par Jean-Pierre Lefebvre

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE SOUTIEN
DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Éditions du Seuil
*27, rue Jacob, Paris VI^e^*

Table of Contents

Table des matières
AVERTISSEMENT
LA TRAUMDEUTUNG
NOTE PRÉLIMINAIRE
PRÉFACE À LA DEUXIÈME ÉDITION
PRÉFACE À LA TROISIÈME ÉDITION
PRÉFACE À LA QUATRIÈME ÉDITION
PRÉFACE À LA CINQUIÈME ÉDITION
PRÉFACE À LA SIXIÈME ÉDITION
PRÉFACE À LA HUITIÈME ÉDITION
I - LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE SUR LES PROBLÈMES DU RÊVE
- A - Relation du rêve à la vie à l’état de veille
- B - Le matériau du rêve – La mémoire dans le rêve
- C - Stimuli et sources du rêve
- D - Pourquoi, une fois réveillé, oublie-t-on son rêve ?
- E - Les particularités psychologiques du rêve
- F - Les sentiments éthiques dans le rêve
- G - Théories du rêve et fonction du rêve
- H - Relations entre rêve et maladies mentales

II - LA MÉTHODE D’INTERPRÉTATION DU RÊVE ANALYSE D’UN MODÈLE DE RÊVE
III - LE RÊVE EST UNE SATISFACTION DE DÉSIR
IV - LA DÉFIGURATION ONIRIQUE
V - MATÉRIAU ET SOURCES DU RÊVE
- A - Le récent et l’indifférent dans le rêve
- B - L’infantile comme source du rêve
- C - Les sources somatiques du rêve
- D - Rêves typiques

VI - LE TRAVAIL DU RÊVE
- A - Le travail de condensation
- B - Le travail de déplacement

C - Les moyens oniriques de la figuration
D - La prise en compte de la figurabilité
E - La figuration par des symboles dans le rêve – Autres rêves typiques
F - Exemples – Compter et parler dans le rêve
G - Rêves absurdes – Les prestations intellectuelles dans le rêve
H - Les affects dans le rêve
I - L'élaboration secondaire
VII - SUR LA PSYCHOLOGIE DES PROCESSUS ONIRIQUES
A - L'oubli des rêves
B - La régression
C - Sur la satisfaction de désir
D - Le réveil par le rêve – La fonction du rêve – Le rêve d'angoisse
E - Processus primaire et processus secondaire – Le refoulement
F - Inconscient et conscience – La réalité
Bibliographie
A) Jusqu'à la parution de la première édition (1909)
B) Depuis 1900
Index